

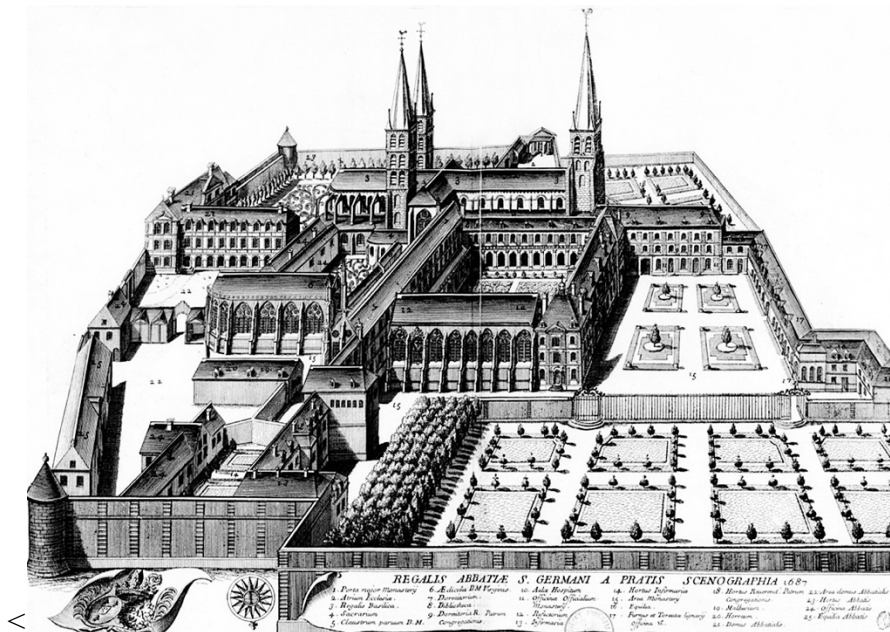
Université de Lille
École doctorale SHS
Laboratoire IRHIS- UMR CNRS 8529

Bernard de Montfaucon (1655-1741)

Les monumens de la monarchie françoise qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées
Une histoire visuelle de l'Histoire nationale

Claude-Jacqueline GIAUFFER

Thèse de doctorat en Histoire de l'art
Sous la direction de Monsieur Patrick MICHEL, Professeur à l'Université de Lille



Soutenue le 21 Mai 2021

Devant un jury composé de Mesdames et Messieurs :

Patrick MICHEL, Professeur des universités, Université de Lille, Directeur de thèse
Etienne HAMON, Professeur des universités, Université de Lille, Président du jury
Véronique MEYER, Professeur des universités, Université de Poitiers, Rapporteur
Guy-Michel LEPROUX, Directeur d'études, EPHE, Paris, Rapporteur
Odile PARSIS-BARUBE, MCF HDR Honoraire, Université de Lille, Examineur
Anne RITZ-GUILBERT, Enseignante-Chercheur, École du Louvre, Examineur

VOLUME I. TEXTE

BERNARD DE MONTFAUCON (1655-1741)

*LES MONUMENS DE LA MONARCHIE FRANÇOISE QUI COMPRENENT
L'HISTOIRE DE FRANCE AVEC LES FIGURES DE CHAQUE REGNE QUE
L'INJURE DES TEMS A EPARGNEES*

UNE HISTOIRE VISUELLE DE L'HISTOIRE NATIONALE

À Olivia, merci

« Tard venue dans le discours de l'historien, l'image y joue un rôle assez comparable à celui que tient le névrosé dans l'ordre médical ».

Marc Ferro

Article « Image » *Dictionnaire de la nouvelle histoire*, 1978.

REMERCIEMENTS

Toute ma gratitude va vers mon directeur de thèse, Monsieur Patrick Michel, professeur à l'Université de Lille, qui m'a suggéré le choix de ce passionnant sujet sur Bernard de Montfaucon. Je le remercie d'avoir montré à mon égard une aimable et grande patience et de m'avoir fait bénéficier de sa rigueur et de l'étendue de ses connaissances. Nos rencontres, fructueuses et studieuses, ont toujours été pour moi sources de multiples et exaltantes recherches.

J'exprime toute ma reconnaissance à Madame Odile Parsis-Barubé, professeur à l'Université de Lille. Ses conseils éclairés m'ont largement guidée et la pertinence de ses travaux a été indispensable à ma réflexion. C'est aussi sa connaissance du monde animal qui m'a ouvert des horizons insoupçonnés.

La disponibilité de Juliette Jestaz, qui en tant que conservateur des bibliothèques m'a accueillie à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, m'a toujours apporté des moments de réassurance. La vivacité de son esprit et la précision de ses propos sur un homme que nous avons somme toute partagé resteront un grand souvenir.

Je tiens à remercier François Gasnault. Il m'a permis de découvrir le monde de l'ethnomusicologie en France et fit très diligemment le lien avec son père, Pierre Gasnault, trop vite disparu.

Ma très profonde et amicale reconnaissance va vers Marie-Ange Sebasti-Calvet membre du CNRS et HDR. Pour cette distinguée philologue sartenaise, les Pères grecs n'ont plus de secrets. Ses compétences, son aide généreuse et son infinie bienveillance à la relecture de mon travail ont été, pour moi, une chance étonnante.

Que Mireille Fayret, conservateur général des bibliothèques avec laquelle je partage la même passion de la lecture concrétisée dans des créations communes, trouve ici tous mes remerciements pour son écoute amicale et ses dons linguistiques.

Loin de moi l'idée d'exclure mes « historiques » amis de la Faculté de médecine de Marseille qui, connaissant le sens du travail, m'ont soutenue, encouragée, et ont su respecter, toutes ces dernières années, mon sauvage isolement et ma grande névrose sans jamais s'en plaindre. Je les assure de tout mon attachement.

J'adresse mes chaleureux remerciements à Élisabeth Babaud, à sa communauté et à leur généreux accueil. Dominicaines, elles savent profondément écouter, partager et ne pas prendre ombrage lorsque l'on magnifie un bénédictin.

Je suis enfin reconnaissante au personnel administratif de l'Université de Lille, à l'École doctorale et au laboratoire IRHIS. Madame Corinne Hélin, Madame Carole Calandre comme Madame Pascaline Lamblé m'ont toujours guidée avec amabilité et même nourrie de petits déjeuners. C'est grâce à leur diligence que j'ai pu avoir accès à la merveilleuse Bibliothèque Apostolique Vaticane. Ce fut un moment inoubliable.

INTRODUCTION

De 1729 à 1733 paraissent cinq tomes in-folio d'un premier volume intitulé *Les monumens de la monarchie française* rédigé par Bernard de Montfaucon (1655-1741). Cet ouvrage décrit chronologiquement les règnes de la monarchie française de Pharamond à Henry IV et possède la particularité de faire figurer des illustrations gravées en regard du texte, le plus souvent emprunté aux historiographes de l'Ancien Régime. L'œuvre se présente comme une histoire visuelle de l'histoire nationale.

Bernard de Montfaucon, moine bénédictin, choisit d'entrer dans la Congrégation mauriste réformée. Cette nouvelle congrégation, fille de celle de Saint-Vanne en Lorraine, naît en 1618 et se met sous la protection de saint Maur. Elle veut revenir à une observance plus stricte de la règle de saint Benoît et va rassembler près de 200 monastères dans toute la France. Les bénédictins mauristes, aux XVII^e et XVIII^e siècles, se singularisent par un nombre respectable de religieux aux qualités intellectuelles remarquables. Alors que dans la première moitié du XVII^e siècle la Compagnie de Jésus dominait les études savantes, les mauristes, à leur suite, deviennent des érudits de notoriété internationale. Il n'est que de nommer dom Mabillon, dom de Montfaucon et dom Lobineau qui, délaissant la scolastique, se tournent vers les Antiquités chrétiennes et de là vers l'histoire des congrégations puis vers l'histoire générale. Les mauristes, dans un premier temps, s'attachent à décrire l'histoire de leur ordre, puis étudient les Pères de l'Église ainsi que les sciences auxiliaires de l'histoire comme la diplomatique et la paléographie. Toutefois c'est aussi vers les Antiquités gréco-romaines et vers l'histoire profane des Provinces puis de la Nation qu'ils dirigent leurs recherches. A l'initiative de Mabillon et de son œuvre fondatrice, le *De Re Diplomatica* (1681), considérée comme une grande date dans l'histoire de l'esprit humain, se met en place la critique des documents. À compter de ce moment, l'une des principales exigences des érudits mauristes dans leurs écrits sera de rechercher l'authenticité des sources, pour privilégier l'Histoire à la légende.

Jusqu'à la Révolution, un regroupement notable de moines érudits va demeurer à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Les religieux déploient leurs qualités scientifiques sous le regard favorable de supérieurs éclairés et, travaillant collectivement ou individuellement, éditent de très nombreux in-folio qui traitent principalement d'histoire générale. Mais c'est la charge de la rédaction des histoires des Provinces qui les enracine dans les réseaux politiques et culturels locaux et les conduisent aux études d'histoires profanes comme celle des *Monumens de la monarchie*.

A notre connaissance, aucun travail n'a été formellement consacré à cet ouvrage, ce qui donne à notre recherche un caractère inédit.

Toutefois de nombreux chercheurs ont consacré livres imprimés, articles, actes de colloques et thèses sur l'implication scientifique des mauristes autour de l'histoire savante. Toutes ces productions nous ont bien certainement servi de références. Ainsi, sans que la liste soit exhaustive il sera nécessaire de se pencher sur les travaux d'archivistes-paléographes ainsi que sur certaines études philosophiques sans exclure les riches observations d'historiens et d'historiens d'art.

Les archivistes-paléographes laissent sur les mauristes des écrits essentiels. Ils sont chartistes, conservateurs des Bibliothèques tel Léopold Delisle (1826-1910), administrateur général de la Bibliothèque nationale, considéré comme un génie des recherches bibliographiques. Rédacteur du *Journal des Savants*, élu en 1875 membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, il rédige *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* (puis nationale)¹ où les textes autographes des mauristes sont largement compilés et commentés. Il publie aussi un court ouvrage sur Jean Mabillon² et analyse les correspondances de Bernard de Montfaucon.

Conservateur du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Henri Omont (1857-1940), membre à la fois de l'Institut, de la Société des antiquaires de France et de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, s'intéresse à la biographie de Montfaucon³, apporte des notes sur le voyage en Italie réalisé par le moine⁴ et s'intéresse aux activités innovantes de Bernard de Montfaucon antiquaire. Henri Omont fait ainsi paraître, en 1904, la composition du cabinet d'antiquités de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés fondé par le moine, qui avait laissé un manuscrit autographe des objets recensés⁵.

Madeleine Laurain-Portemer (1917-1996), conservateur du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a mené d'amples investigations sur Mazarin. En 1957 elle fait paraître, pour le mémorial du XIV^{ème} centenaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, une publication portant sur les travaux d'érudition des mauristes qui laisse voir la glorification et

¹ DELISLE, Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, 4 vol, Paris, 1868-1881.

² DELISLE, Léopold, *Dom Jean Mabillon : sa probité d'historien*, Ligugé, 1908.

³ OMONT, Henri, « Bernard de Montfaucon, sa famille et ses premières années », *Annales du Midi*, t.4, n°13, 1892, pp. 84-90.

⁴ OMONT, Henri, « Voyage littéraire de Paris à Rome en 1698 : Notes de Paul Briois compagnon de Montfaucon », *Revue des bibliothèques*, t. 14, 1904, p. 1- 43.

⁵ OMONT, Henri, « Le cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés au XVIII^e siècle », *Société nationale des antiquaires de France, Centenaire, 1804-1904, Recueil de mémoires publiés par les membres de la Société*, Paris, 1904, pp. 333-348.

l'édification des moines, leur collaboration scientifique au service de l'État et la gloire de l'histoire gallicane⁶.

Par ailleurs une des sources les plus fournies pour pénétrer dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et pour y observer l'activité des bénédictins est livrée par les recherches et publications de Pierre Gasnault (1928-2016). Directeur de la Bibliothèque Mazarine de 1977 à 1994, membre de l'École française de Rome, son intérêt se porte sur la diplomatique médiévale. Puis, intéressé par l'histoire du monde savant et par la philologie au XVII^e et XVIII^e siècles, il publie, en 1999, un volume qui porte sur l'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés⁷. Ces recherches rassemblent dix-sept articles dont certains permettent de comprendre les rapports des mauristes avec leurs libraires et leurs correspondants. C'est aussi Pierre Gasnault qui étudie les représentations de quelques rares portraits du bénédictin que nous possédions.

En 1994 paraît un texte majeur intitulé *Érudition et Religion*⁸. Il est rédigé par Bruno Neveu (1936-2004), éminent spécialiste de l'histoire de l'érudition européenne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cet ouvrage, qui rassemble onze articles, porte sur l'histoire religieuse et culturelle dans sa relation avec le politique. Ces études permettent d'aborder les rapports de l'Histoire et de la Tradition⁹ et de découvrir la naissance de l'érudition ecclésiastique qui s'affranchit d'une culture théologique. En outre, une communication sur les *Lettres inédites de Montfaucon à Muratori* (1697-1737) permet de découvrir le travail de ce dernier sur les Antiquités italiennes du Moyen Âge et confirme l'inépuisable intérêt des échanges épistolaires au sein de la République des Lettres qui font de Paris sa capitale.

On ne peut se pencher sur *Les Monuments de la monarchie française* sans aborder l'histoire du livre imprimé qui est un des domaines privilégiés de Jean-Dominique Mellot. Archiviste-paléographe, docteur en histoire, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale, il s'intéresse à l'histoire de l'édition. Il a participé à la co-direction du

⁶ LAURAIN-PORTEMER, Madeleine, « Les travaux d'érudition des Mauristes : origine et évolution », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, tome 43, n°140, Année 1957. Mémorial du XIV^e centenaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Recueil de travaux sur le monastère et la congrégation de Saint-Maur, pp. 231-271.

⁷ GASNAULT, Pierre, « L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés », *Collection des Études Augustiniennes, Série Moyen-Âge et Temps Modernes 34*. Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 1999.

⁸ NEVEU, Bruno, *Érudition et religion : aux XVII^e et XVIII^e siècle*, Paris, 1994.

⁹ C'est-à-dire les interprétations de la Bible que les Pères de l'Église n'ont cessé de développer à la suite des Apôtres (eux-mêmes à la suite des herméneutes hébreux) ainsi que celles des grands théologiens et des conciles et même, dans une certaine mesure, la tradition orale transmise par le peuple chrétien.

*Dictionnaire encyclopédique du livre*¹⁰ livrant de nombreux articles dont celui sur les *Traités* passés entre auteurs et libraires. Il donne aussi dans différentes publications une vision critique des plus intéressante sur les avantages éditoriaux dont ont bénéficié les mauristes dans un paysage gallican.

Quant à Juliette Jestaz, conservateur des Bibliothèques, elle a consacré à Montfaucon sa thèse de l'École des chartes en ciblant ses recherches sur une somme éditoriale : *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* (1719–1724). Son travail, souvent cité en référence, décrit, entre autres développements d'égal intérêt, l'importance, pas assez souvent soulignée, de l'exemple qu'a été Mabillon pour Montfaucon dans son attrait pour l'antiquariat et la mise en place, dans le monde de l'édition au premier quart du XVIII^e, de souscriptions semblant avoir été initiées par le moine¹¹. Ses réflexions sur l'observation du passage subtil de la description à la narration que l'on peut parfois découvrir dans *L'Antiquité expliquée* annonce *Les Monumens de la monarchie*.

Le travail de Blandine Barret-Kriegel, philosophe, professeure des universités, membre de plusieurs sociétés savantes permet de se pencher sur *Les Historiens et la Monarchie*¹². Divisé en quatre volumes, tous d'égale importance, l'ouvrage traite de Jean Mabillon, de la défaite de l'érudition, des Académies de l'histoire et de la République incertaine. Les recherches de Blandine Barret-Kriegel sur les bénédictins sont des plus éclairantes, guidées par le moine érudit Jean Mabillon qui pense, en cette fin du XVII^e siècle, que le pays des Lettres est un pays de liberté pour tous. Idée quelque peu révolutionnaire.

Cette République des Lettres, formellement définie par Marc Fumaroli (1932-2020), Hans Bots et Françoise Waquet¹³, a été illustrée par un texte antérieur fort vivant qui nous permet de situer le monde laïc qui gravite autour de Montfaucon et qu'Emmanuel de Broglie (1854-1926), historien, prénomme la *Société bernardine*. Son livre, paru en 1891, permet de situer le monde laïque et religieux composant la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés¹⁴ et de compléter les éléments biographiques déjà bien explorés dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* où l'article sur Montfaucon, rédigé par Henri Leclercq est d'une grande précision.

¹⁰ MELLOT, Jean-Dominique, « Traité », *Dictionnaire encyclopédique du livre* sous la dir. de FOUCHET, Pascal, PECHOIN, Daniel, SCHUWER, Philippe, Paris, 2011, pp. 875-879.

¹¹ JESTAZ, Juliette, « Bernard de Montfaucon, mauriste et antiquaire : la tentative de l'Antiquité expliquée, 1719-1724 », *Thèse de l'École nationale des chartes*, Paris, 1995.

¹² BARRET-KRIEGEL, Blandine, *Les Historiens et la Monarchie*, Paris, 1988.

¹³ BOTS, Hans, WAQUET, Françoise, *La République des Lettres*, Paris, 1997.

¹⁴ BROGLIE, Emmanuel, *La société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au XVIII^e siècle. Bernard de Montfaucon et les Bernardins, 1715-1750*, Paris, 1891.

Michel Zink tient de 1994 à 2016 une chaire de littérature de la France médiévale. Il est élu en 2000 à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et en 2017 à l'Académie française. La plupart de ses livres portent sur le Moyen Âge et permettent de percevoir la pensée religieuse dans la littérature et ses conséquences esthétiques. Il faudra attendre le Romantisme pour que la période du Moyen Âge ne soit plus considérée comme un temps de « barbarie » et que ses us et coutumes soient enfin admis¹⁵. On perçoit mieux l'audace de Montfaucon pour aborder ses rives.

C'est un historien moderniste, Daniel-Odon Hurel, spécialiste du monachisme à l'Époque moderne, qui apporte des références les plus utiles sur l'histoire des traditions bénédictines, en sachant que son domaine de recherches est l'histoire religieuse, politique, intellectuelle et culturelle de la Congrégation de Saint-Maur. Consacrant sa thèse au voyage littéraire de deux bénédictins, dom Edmond Martène et dom Ursin Durand¹⁶, il poursuit ses réflexions et propose comme sujet d'habilitation *La Congrégation de Saint-Maur entre réforme catholique et Lumières*. Il fait paraître, avec Raymond Rogé, les Actes du Colloque de Carcassonne sur *Dom Bernard de Montfaucon*. Édité en 1998, cet ouvrage, qui rassemble plusieurs interventions, est une inépuisable source¹⁷.

Les nombreux travaux de Chantal Grell le sont aussi. Historienne, fondatrice du centre d'études ESR : « État, Société et Religion en Europe, Moyen Âge–Temps modernes », elle fait paraître de nombreux titres et d'importantes publications essentielles pour situer Montfaucon au cœur de l'Histoire de France et des historiens de la France. Elle facilite en outre la réflexion sur la mémoire du passé national¹⁸.

Odile Parsis-Barubé, maître de conférence, habilitée en Histoire contemporaine à l'Université de Lille, privilégie dans ses domaines de recherches l'Historiographie et l'Érudition en France au XVIII^e et au XIX^e siècles ainsi que l'Histoire des cultures provinciales en France au XIX^e siècle. Dans *La Province antique*¹⁹ l'on constate combien l'histoire des Provinces marque l'histoire sociale et culturelle et combien fut importante l'implication des mauristes sur ces sujets. Quant à ses éclairantes publications sur les

¹⁵ ZINK, Michel, « Le Moyen Âge et les antiquités nationales », extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, fasc. IV, 145^e année, 2001.

¹⁶ HUREL, Daniel-Odon, « La place de l'érudition dans le voyage littéraire de dom Édmond Martène et dom Ursin Durand (1717 et 1724) » *Revue Mabillon*, t. III, 1992, p. 213-228.

¹⁷ HUREL, Daniel-Odon, ROGÉ Raymond, *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du Colloque de Carcassonne, Octobre 1996, 2 vol, CDDP de l'Aude, 1998.

¹⁸ GRELL, Chantal, *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen âge à la Révolution*, Paris, 2006.

¹⁹ PARSIS-BARUBÉ, Odile, *La province antique. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, 2011.

recherches de Montfaucon, elles permettent de saisir la démarche historique du moine érudit qui s'éloigne de l'antiquariat traditionnel.

Signalons enfin trois historiens d'art très précieux pour l'élaboration de notre travail. Francis Haskell (1928-2000), professeur à Oxford, publie deux titres dont le premier, éponyme, montre la difficile naissance du livre d'art²⁰. Un deuxième opus focalisé sur les l'historien et les images se pose la question du crédit à accorder aux images pour la connaissance du passé et présente une analyse critique des recherches de Montfaucon. Francis Haskell analyse les erreurs des mauristes comme la datation des statues-colonnes sises aux portails de certaines cathédrales²¹.

C'est Alain Schnapp, professeur d'archéologie et directeur émérite de l'INHA²² qui, s'intéressant à l'histoire et aux méthodes de l'archéologie, offre un livre de référence, *La conquête du passé*²³, texte accompagné d'illustrations extrêmement intéressantes. Ce travail avisé permet de repérer l'importance de l'apport des recherches des antiquaires nordiques sur la richesse de leur sol ainsi que la très moderne mise en place, dès le XVII^e siècle, de la conservation de leur patrimoine. Question que Montfaucon ne manquera pas de signaler au pouvoir royal alors peu réceptif.

Cette problématique avait déjà été soulevée par Roger de Gaignières (1642-1715), à qui Montfaucon, pour la rédaction des *Monumens de la monarchie française*, doit une extrême reconnaissance pour l'apport d'illustres portefeuilles d'images sur le Moyen Âge. C'est ce que développe Anne Ritz-Guilbert, professeur à l'École du Louvre, historienne de l'art du Moyen Âge²⁴, dans un livre brillant autour de la collection de l'antiquaire Roger de Gaignières. L'on prend alors conscience, à la lecture de la vie et des recherches de l'antiquaire, de son apport essentiel pour une nouvelle vision de l'art du Moyen Âge dont Montfaucon saura apprécier toute la portée.

L'un des regrets le plus fréquemment exprimé par les chercheurs à propos des mauristes et de leurs travaux concerne le dépouillement de leurs correspondances malgré leur présence déjà importante dans les Cabinets de manuscrits. Ce dépouillement permettrait de confirmer les très nombreux échanges internationaux et livrerait de nouveaux et précieux renseignements sur la remarquable érudition savante à l'Époque moderne.

²⁰ HASKELL, Francis, *La difficile naissance du livre d'art*, Paris, 1992.

²¹ HASKELL, Francis, *L'historien et les images*, Paris, 1995.

²² Institut National d'Histoire de l'Art.

²³ SCHNAPP, Alain, *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, 1993.

²⁴ RITZ-GUILBERT, Anne, *La collection Gaignières : un inventaire du royaume au XVII^e siècle*, Paris, 2016.

En effet au sein du monastère lors de fréquentes rencontres érudites, les mauristes établissent des échanges fructueux avec de doctes laïcs. Ils sont régulièrement accueillis et apportent des idées neuves puisées au sein d'éminentes sociétés extérieures. Une abondante correspondance, tissée en réseau, complète les échanges d'une Europe savante qui ne cesse de s'enrichir et de s'étendre. Ce foisonnant milieu intellectuel constitue la République des Lettres au sein de laquelle les travaux des bénédictins sont rapidement célébrés et deviennent des références.

En 1663, à l'initiative de Colbert, est fondée l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Elle traite de philologie et de sciences historiques. Mabillon puis Montfaucon, intronisés au titre de membres honoraires, y proposeront plusieurs communications. Au temps de Montfaucon, le monde de l'Académie des Inscriptions et des belles-lettres est révélateur de l'élégance de l'esprit français et de la nouvelle suprématie de la France sur les pays voisins.

Toute cette conjoncture, sans omettre la fierté gallicane et monarchique qui sert de puissant ressort aux ambitieux projets éditoriaux des mauristes et, paradoxalement, l'admiration des papes pour ces « savants littérateurs », va permettre à la Congrégation d'émettre un rayonnement exceptionnel. Rayonnement matérialisé par la présence, dans les bâtiments conventuels, d'une bibliothèque richement fournie en manuscrits fort rares et en précieux imprimés. Elle est progressivement ouverte au public et l'on doit, pour l'atteindre, traverser un cabinet d'antiquités conçu par Montfaucon. Alors que le moine se singularise par ses travaux de philologue, paléographe et codicologue, c'est son statut d'antiquaire, aux dimensions visionnaires, qui va principalement nous intéresser tout au long de notre travail.

Liée à l'humanisme, l'ère des antiquaires s'ouvre en France dès le XVI^e siècle. L'antiquaire, sans qu'aucun lien ne le relie aux attributions actuelles de la fonction, peut se qualifier comme l'ancêtre de l'archéologue, terme dont l'usage se confirmera au cours de la première moitié du XIX^e siècle. A l'Époque moderne, sa figure devient rapidement emblématique. Ces chercheurs, si désireux de retrouver des traces du passé, et modifiant considérablement le rôle des objets, se définissent comme des curieux intéressés par tout vestige. Ils sont passionnés d'objets anciens non pour les collectionner ou les amasser dans des cabinets de curiosités, mais dans le but de les étudier, de les comparer et de les présenter au public dans des portefeuilles ou des recueils illustrés. L'une des caractéristiques du travail des antiquaires, jusqu'à la révolution caylusienne qui sortira les objets de leur seule représentation pour en étudier les formes, fonctions et lieux de production, est l'importance croissante de la présence d'illustrations dans des imprimés donnés à voir comme des musées

de papier. Ces objets, qui rassemblent statues, sceaux, monnaies, vitraux, tapisseries ou estampes et tableaux, sont désignés par Montfaucon sous le terme de *monumens*.

A l'Époque moderne, l'admiration pour l'Antiquité gréco-romaine reste idéalisée. Ainsi Montfaucon, livrant sa première œuvre profane *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* (1719) et son *Supplément* (1724) connaît, dans la République des Lettres et auprès des lecteurs, une large reconnaissance et un succès éditorial retentissant. Pourtant le moine, désireux de donner une suite aux figures des Antiquités gréco-romaines présentées de manière sérielle, en enquêtant sur les origines de la nation, publie un second travail, *Les monumens de la monarchie française* (1729-1733) réservé aux Antiquités nationales. Montfaucon avait été rapidement intéressé par les fouilles de terrain orientées vers la perspective d'une recherche des origines nationales. Ainsi, en voulant présenter des *monumens* pour décrire chronologiquement les règnes de la monarchie française, partant à la recherche de documents qui permettent d'illustrer l'histoire, il se trouve confronté à une nouvelle tâche affirmant son modernisme : donner à l'image, tirée d'originaux, et dont les provenances seront multiples et le plus souvent empruntés aux manuscrits à peintures, une valeur de témoignage.

L'œuvre est approuvée par le roi Louis XV. Montfaucon cependant aborde un sujet délicat : l'historiographie du Moyen Age. Roger de Gaignières (1642-1715), qui sera pour Montfaucon une source essentielle, est l'un des rares antiquaires à avoir compilé dans des portefeuilles de superbes gravures traitant de cette période. À l'Époque moderne, pourtant marquée par d'importantes transformations artistiques et politiques, ces « temps de barbarie » sont encore fort décriés et fort méprisés. Il faudra attendre le Romantisme pour que le Moyen Age soit enfin valorisé. Le lecteur, en ce début du XVIII^e siècle, gêné par la découverte d'un sujet qu'il repousse et confronté à un code visuel nouveau, va demeurer réticent à ce qu'il perçoit. La réception des recueils sera décevante et contrariera la poursuite des recherches du moine qui voulait les diversifier pour s'attacher à l'étude d'églises, de tombeaux et de costumes.

Ce qui va particulièrement nous intéresser c'est le fait que sans être historien mais en procédant d'une démarche historique, Montfaucon, dans *Les monumens de la monarchie française*, donne à l'image la place essentielle de document. En l'introduisant dans l'Histoire il l'utilise comme preuve. Ainsi, l'image qu'il va décrire et tenter d'authentifier, sans être à l'abri d'erreurs, devient, aussi bien que le texte, une source à part entière. Elle prend valeur discursive et cristallise le fait historique. En quelque sorte elle devient un vestige graphique. En cela réside la modernité de Montfaucon qui porte un nouveau regard

sur l'Histoire nationale et sur l'histoire de l'image. C'est grâce à l'atypicité de ce regard, qui semble transmuter, qu'on s'éloigne inéluctablement de l'antiquariat traditionnel. Montfaucon, en raison de cette singularité, en créant ces recueils illustrés, ancêtres des livres d'art, contribue à la difficile naissance de l'histoire de l'histoire de l'art. Mais nous découvrirons que la description des *monumens*, souvent didactique, ne pouvait, en cette première partie du XVIII^e siècle, qu'être réductrice à l'égard de la valeur esthétique des œuvres exposées.

Il n'a paru qu'une seule édition des *Monumens de la monarchie française qui comprennent l'Histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure des tems à épargnées*. De 1729 à 1733, les recueils illustrés sont édités à Paris, à raison d'un tome par an, par les libraires Julien-Michel Gandouin et Pierre-François Giffart et imprimés par Claude Simon. Ces cinq tomes, si l'on exclut ceux qui sont en possession de particuliers, peuvent être facilement consultables à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris ainsi qu'à la Bibliothèque Mazarine et au Centre allemand d'histoire de l'art. L'œuvre numérisée est consultable sur deux sites, le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France et le site de l'Institut national d'histoire de l'art. La numérisation permet d'accéder aisément aux planches illustrées de ces grands in-folio²⁵.

Pour réaliser ce travail, Chantal Thomas parle : « d'horizon de lectures »²⁶, nos recherches nous ont conduite à la Bibliothèque de l'École nationale des chartes, à la Bibliothèque nationale de France du site François-Mitterrand, à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la salle Labrouste de la bibliothèque de l'INHA. Nous avons consulté surtout le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale et le catalogue d'archives de son site dédié ainsi que ceux des Archives nationales à Paris comme à Pierrefitte-sur-Seine. Les manuscrits autographes fournissent de précieuses indications comme des notes bibliographiques sur les propres ouvrages de Montfaucon, ou la liste des souscripteurs intéressés par l'acquisition de ses livres, ou la composition du cabinet d'Antiquités de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Les captivantes correspondances, qui sont loin d'être dépouillées comme nous l'avons souligné, permettent de noter l'ardente curiosité du moine et la considération qu'on lui portait. On note à ce propos qu'aucune de ses lettres n'est accompagnée de doléances ou de demandes personnelles. On constate aussi, avec satisfaction, la précieuse lisibilité de son l'écriture.

²⁵ Napoléon avait choisi d'emporter les cinq tomes des *Monumens de la monarchie française* dans son exil sur l'île d'Elbe.

²⁶ THOMAS, Chantal, *Café Vivre, Chroniques en passant*, Paris, 2020, p. 191.

Les dossiers renfermant des dessins ou des brouillons préparatoires pour les recueils déjà réalisés ou surtout pour les projets d'édition des recueils prévus, du moins en l'état de nos connaissances, sont hélas fort peu nombreux. Nous verrons que « l'injure des tems ne les a pas épargnés ». C'est sans doute sur ce nouveau travail de recherche, qui nous conduirait de Londres à Saint Pétersbourg, qu'il faudrait maintenant se pencher. C'est enfin aux Archives nationales que l'on peut consulter la plupart des manuscrits correspondant aux comptes rendus des chapitres et des diètes de la Congrégation mauriste.

En donnant priorité à l'image il a été essentiel de nous référer au texte d'André Rostand, qui a présenté dans un bulletin paru en 1932 une documentation iconographique à propos des *Monumens de la monarchie*²⁷. Cette source a constitué la base de nos réflexions. Néanmoins, en orientant notre étude vers une histoire visuelle de l'histoire nationale, qu'inaugure le mauriste nous faisant redécouvrir le Moyen Age par l'image, il nous a paru intéressant de rapprocher son travail, réalisé dans la première moitié du XVIII^e siècle, des recherches actuelles des Visual-Studies qui se veulent une interprétation des œuvres d'art comme symptôme d'une vision du monde en révélant une anthropologie de l'image. Ce rapprochement nous permet de constater combien, en faisant œuvre de mémoire, Montfaucon amorce un tournant visuel.

L'originalité du travail du mauriste, qui inscrit *Les monumens de la monarchie française* dans la catégorie des grands recueils illustrés d'antiquaires, ne manque pas de nous interroger. L'un des premiers étonnements est de se demander comment, au sein d'un monastère et obéissant courageusement à la Règle bénédictine, Montfaucon devient académicien de cloître ? Comment il peut s'y sentir libre au point d'accomplir une œuvre littéraire des plus éclectiques ? Enfin dans quelle mesure, au cœur de l'érudition mauriste annonciatrice de la pensée historique, *Les monumens de la monarchie française* apportent une lisibilité iconique de l'Histoire nationale ? Interrogations auxquelles notre développement tentera d'apporter arguments ou contradictions.

Pour ce faire, nous dresserons tout d'abord un portrait de Bernard de Montfaucon et examinerons sa légitimation au sein de la Congrégation bénédictine réformée de Saint-Maur. A l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entouré d'érudits, il nous étonnera par ses qualités de philologue et de traducteur des Pères grecs. Sensibilisé par l'histoire de l'érudition ecclésiastique qui se confronte à l'Histoire, il concevra, à l'image de la diplomatie, une

²⁷ ROSTAND, André, *La documentation iconographique des Monuments de la monarchie française de Bernard de Montfaucon*, Paris, 1932.

nouvelle discipline, la paléographie. Envoyé en Italie par le Régime de sa congrégation, nous le retrouverons voyageur, découvreur d'antiquités et nommé procureur à Rome par son Ordre. Il en revient en nous livrant un journal très vivant illustré de quelques figures : le *Diarum Italicum*. Ne quittant plus son monastère, il rédige deux autres œuvres, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* et *Les monumens de la monarchie française*. Nous étudierons la genèse de cette dernière œuvre profane et il nous importera de considérer la façon dont Montfaucon va constituer son corpus d'images pour l'illustrer. Ainsi au cours de ses recherches le moine nous étonnera par son implication dans la redécouverte de la broderie de Bayeux. Une tentative d'analyse des *Monumens de la monarchie* nous permettra de comprendre l'implication des mauristes au service du pouvoir royal gallican et, découvrant des devanciers, explorateurs des Antiquités nationales, qui livrent des galeries-portraits royaux aux poses hiératiques, d'observer comment Montfaucon antiquaire, dans sa modernité, va savoir s'en affranchir en proposant une autre scénographie. Mais il faudra surtout s'interroger sur la place très particulière de l'image qui, prenant valeur de document historique, semble combler les lacunes de l'histoire traditionnelle. On se demandera alors si, en intégrant les richesses iconographiques à l'analyse des sources, Montfaucon va pouvoir créer une ouverture pour une nouvelle histoire visuelle iconique²⁸.

²⁸ Les citations tirées des documents originaux conservent leur orthographe dans les titres comme dans les textes. Tous les titres mentionnés en note et dans la bibliographie le sont selon l'original.



Fig. 1 - Portrait de Montfaucon
Dessin de Jean Duvivier, 1725, BnF, Cabinet des médailles.

PREMIERE PARTIE
BERNARD DE MONTFAUCON, UNE FIGURE DE
L'ÉRUDITION MAURISTE

Bernard de Montfaucon (1655-1741) issu d'une petite noblesse languedocienne, curieux de tout dès son jeune âge, passe une grande partie de son enfance plongée dans les livres. L'histoire de France est une matière dont le goût l'emporte déjà sur toutes autres lectures. Après un court passage dans l'armée, il choisit de rejoindre une nouvelle congrégation bénédictine réformée, la Congrégation de Saint-Maur fondée en 1618 et fera son noviciat à Notre Dame de la Daurade à Toulouse. Jeune moine mauriste, on repère rapidement ses qualités intellectuelles et l'intérêt qu'il prend aux lectures d'historiens grecs ainsi que ses dons pour l'apprentissage des langues anciennes. En 1687 il est appelé par ses supérieurs à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, monastère dont la réputation n'est plus à faire, véritable creuset de l'érudition mauriste. La sagacité des premiers supérieurs, soucieux d'établir pour les moines érudits un programme d'études historiques, va orienter, au XVII^e et dans la première moitié du XVIII^e siècle, les futures recherches religieuses et profanes des savants mauristes. Ils accueillent et correspondent avec de doctes laïcs, collectionneurs, antiquaires et érudits, fondateurs des sciences auxiliaires de l'histoire, sévissant dans des cabinets, des cloîtres ou sur le terrain et dynamisant la République des Lettres au sein d'Académies. Étonnants philologues, les mauristes n'ont de cesse de focaliser leur recherche vers une plus grande authentification des sources. Jean Mabillon (1632-1707), figure incontournable de la Congrégation de Saint-Maur, va révolutionner l'histoire savante en imposant plus de rigueur dans la lecture des documents révélant leur utilisation à l'historien. Avec le *De re diplomatica*, le concept innovant de paléographie élaboré par Montfaucon, spécialisé dans les études patristiques, est annoncé par Mabillon. En ces années charnières, à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, l'essor de l'érudition ecclésiastique, cherchant une légitimation juridique et historique, met au service de l'institution religieuse un savoir s'engageant sur la voie de l'histoire profane. Prenant le pas sur l'histoire sacrée, les mauristes, s'insérant dans un enjeu politique, collaborent rapidement aux missions d'États en publiant les histoires des Provinces. Ils confortent, s'il en était besoin, l'attrait de Montfaucon pour l'histoire profane. Ainsi l'étonnante modernité du religieux dont la pensée évolue de la philologie à l'étude et la conservation de l'objet, va se concrétiser en présentant aux lecteurs un recueil illustré sur l'Antiquité, faisant de lui un auteur spécifique, le consacrant antiquaire.

Chapitre 1 : Un engagement religieux bénédictin

A Les années de jeunesse

« Mon âme est à Dieu et mon épée au Roi »²⁹. Cette phrase célèbre est prononcée par Timoléon de Montfaucon (1600-1672), père de Bernard, officier de l'armée de Montmorency, refusant de suivre le duc dans sa rébellion, alors qu'il participe au siège de La Rochelle. Si l'on remplace l'épée par la plume, ce propos, pour sa descendance, devient prémonitoire. Page du roi, subdélégué des maréchaux de France, Timoléon, seigneur de Roquetaillade³⁰, demeure dans l'Aude près de Limoux³¹. Il épouse en premières noces, en 1626, Anne de La Fajolle. De cette union naissent un fils et trois filles. L'aîné, Monsieur de Lapejean dit aussi de Quolignac, est gouverneur des deux premiers princes de Conti. D'une deuxième union, avec Flore de Maignan, naissent trois fils et quatre filles. Dans cette fratrie, dont est issu Bernard, on privilégie, dès l'âge adulte, la voie ecclésiastique et l'on s'oriente préférentiellement vers des congrégations connues pour le goût des études. Deux sœurs de Bernard de Montfaucon deviennent chanoinesses de Saint-Augustin au couvent de Sainte-Marthe de Limoux³². Son frère, Louis, mort en 1716, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, prend l'habit à la Daurade de Toulouse en 1680. Demeurant bénédictin, il sort de la Congrégation réformée. Son plus jeune frère, Barthélémy, mort en 1690, est considéré par les chanoinesses comme le plus brillant de la famille. Se destinant tout d'abord à l'Église, il opte pour une carrière militaire et meurt au service du roi du Piémont.

La date du jour de la naissance du grand homme de la descendance, Bernard de Montfaucon (1655-1741), reste imprécise³³. Les chanoinesses la fixent au 17 janvier, alors que Montfaucon, dans une correspondance adressée au baron de Crassier, collectionneur et antiquaire liégeois, écrit dans deux lettres successives datées des 18 juin et 7 juillet 1740 :

²⁹ BOZE, Claude-Gabriel Gros de, « Éloge du P. de Montfaucon par M. de Boze », *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVI, Paris, 1751, p. 320.

³⁰ Les Montfaucon sont originaires de Gascogne, plus précisément du Comminges. La généalogie des seigneurs de Montfaucon est insérée dans la *Bibliotheca bibliothecarum*, t. II, p. 1157.

³¹ BUZAIRES, Louis Armand, *Biographies limousines*, Limoux, 1865.

³² Les renseignements biographiques sont empruntés à la lettre dictée par les chanoinesses à leur abbesse, sœur Ignace de Cairolh, datée du 3 janvier 1741 pour un dernier hommage rendu à leur frère, Bernard de Montfaucon, après sa mort le 21 décembre 1741. BnF, ms. lat. 11915, f. 29-31.

³³ OMONT, Henri, « Bernard de Montfaucon, sa famille et ses premières années », *Annales du Midi*, t.4, n°13, 1892, pp. 84-90.

« Je suis au milieu de ma 86ème année de l'an 1655, le seizième de janvier »³⁴. Les chanoinesses précisent toutefois qu'il s'agit du jour de Saint-Antoine confirmant le 17 janvier. Bernard naît au château de Soultagaté, près de Roquetaillade, où la famille peut séjourner³⁵. L'acte de baptême, retrouvé dans ce lieu, est daté du 24 janvier 1655³⁶.

Il passe ses premières années à Roquetaillade auprès d'un précepteur. A l'âge de sept ans, Timoléon de Montfaucon confie son fils au collège des Pères de la Doctrine de Limoux. Rudement châtié par un régent, l'enfant s'enfuit. Son enseignement se poursuivra au château. Les chanoinesses racontent que curieux de tout, le jeune Bernard sort tôt le matin, se poste sur le chemin, interroge les passants sur leur provenance et leur région, et rapporte à leur père toutes nouvelles intéressantes.

Ami de Timoléon de Montfaucon et de M. de Lapejean son fils aîné, Nicolas Pavillon (1597-1677), évêque d'Alet, désireux de se dresser contre la noblesse dissolue de son diocèse, perçoit les prédispositions intellectuelles du jeune adolescent³⁷. Il laisse à sa disposition les livres de sa bibliothèque mais, une fois les textes lus, exige un résumé³⁸. On découvre aussi, en appendice du livre d'Emmanuel de Broglie³⁹, qui donne la traduction intégrale d'un manuscrit latin⁴⁰ des notes bibliographiques de Bernard de Montfaucon, une autre approche de l'intérêt du jeune homme pour la lecture. Bernard, après avoir précisé qu'il emprunte des livres de tous côtés, dès l'âge de quatorze ans, et qu'il a une bonne mémoire et beaucoup de curiosité, narre l'histoire du coffre et du rat. Un cousin germain de son père, le baron de Mathes, désargenté mais grand lecteur, dépossédé de ses biens, se retire à Roquetaillade où il séjourne six mois de l'année. Il y dépose une malle remplie d'ouvrages. En son absence, Bernard constate qu'un gros rat s'attaque aux coins du coffre et ronge les feuillets. Ramassant toutes les clefs du château et trouvant le sésame, il découvre un grand nombre de volumes consacrés à l'histoire de France, matière dont le goût

³⁴ CAPITAINE, Ulysse, « Correspondance de Bernard de Montfaucon avec le baron Crassier archéologue liégeois », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t.2, Liège, 1855, pp.75 et 77.

³⁵ LECLERCQ, Henri, « Montfaucon », sous la dir. de Fernand Cabrol et Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie (DACL)*, t. XI, Paris, 1934, p. 2609.

³⁶ On peut y lire : « Le 21 janvier 1655 fut baptisé Bernard de Montfaucon, fils de noble Timoléon de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade et de damoiselle Flouveu Maria, mariés. Fut parrain noble Bernard de Casamajor, seigneur de la Rocque, et marraine demoiselle Marguerite de Pompadour, par le Sr Flois, vicaire » Renseignements fournis par *Le livre des batisez du lieu de Soultage* de 1649 à 1666.

³⁷ TASSIN, René Prosper, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1770, p. 585.

³⁸ ROGÉ, Raymond, « La famille de Montfaucon dans l'Aude », *Dom Bernard de Montfaucon*, Acte du colloque de Carcassonne, Octobre 1996, t. I, CDDP de l'Aude, 1998, p. 28.

³⁹ BROGLIE, Emmanuel de, *La Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au XVIIIe siècle. Bernard de Montfaucon et les Bernardins, 1715-1750*, Paris, 1891, pp. 311-323.

⁴⁰ BnF, ms.lat. 11915, f. 13.

l'emporte déjà sur toutes ses lectures et dont il peut comprendre les textes en langue italienne et espagnole. Cette prédisposition à déchiffrer les langues ne cessera de s'affirmer et de s'enrichir. Son intérêt se porte aussi sur la géographie et les voyages des différents auteurs rencontrés. Il conclut : « Je lisais jusqu'à sept ou huit heures par jour »⁴¹.

En 1672, son père satisfaisant son souhait d'entrer dans l'armée, l'envoie à l'Académie de Perpignan. « Les historiens des guerres me portaient dans ce jeune âge à me mettre dans l'exercice des armes »⁴². Des maîtres d'arme exercent, dans cette citadelle, pour des entraînements militaires. Le fougueux Bernard, se querellant avec un gentilhomme⁴³, finit par se battre en duel. Ils sont heureusement séparés. On n'oublie pas que l'on disait de ses ancêtres en Languedoc : « Messieurs de Roquetaillade mangent les pointes d'épée en salade et se font la barbe à coup de pistolet »⁴⁴.

Cette même année 1672 son père meurt, son frère aîné hérite à la fois du château et de la moitié des biens familiaux. En compagnie d'un proche parent du côté de sa mère, le marquis de Hautpoul, capitaine des grenadiers au régiment du Languedoc, Bernard décide de partir en Allemagne. Il sert deux ans dans l'armée de Turenne. Mais lors d'un combat près de Strasbourg, le marquis blessé à mort exhorte Bernard, alors malade, à regagner Roquetaillade. Il s'y rend pour assister à la mort de sa mère. « Tous ces accidents fâcheux me dégoutèrent fort du monde, et après y avoir bien pensé, je pris résolution d'aller me faire bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur au monastère de la Daurade à Toulouse »⁴⁵. La préférence de cet ordre a peut-être été dictée par le choix préalable d'un de ses cousins, Balthazar de Montfaucon, bénédictin à l'abbaye de Lagrasse dans l'Aude.

En choisissant les bénédictins de Saint-Maur, Montfaucon fait le choix d'entrer dans une congrégation française dont la réforme avait commencé à la fin du XVI^e siècle au lendemain du concile de Trente⁴⁶. Une restructuration de la vie monastique s'imposait et Rome pensait ainsi lutter efficacement contre les protestants sur le terrain de l'exégèse et de la controverse. Dans le sillage de la Congrégation lorraine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, fondée en 1604 par Dom Didier de la Cour et point de départ de la réforme bénédictine, Dom Laurent Bénard, prieur au collège de Cluny, y agrège dès 1610 un certain nombre de religieux. Louis XIII s'oppose à ce que des monastères français soient soumis à des supérieurs lorrains mais

⁴¹ BROGLIE, Emmanuel, 1891, p. 312.

⁴² *Ibid.*, p. 313.

⁴³ M.de Belmond de la Brigade.

⁴⁴ Diction languedocien.

⁴⁵ BROGLIE, Emmanuel de, 1891, p. 314.

⁴⁶ DUBOIS, Jacques, *Les ordres monastiques*, Paris, 2005, pp. 91-99.

autorise la création d'une nouvelle congrégation sous le patronage de saint Maur, premier disciple de saint Benoît au VI^e siècle, dont les moines avaient embrassé la Règle. La Congrégation de Saint-Maur est fondée aux Blancs-Manteaux à Paris en 1618⁴⁷. Elle sera approuvée en 1621 par Grégoire XV. Tous les monastères bénédictins n'adhèrent pas à la réforme, mais grâce à une intégration nuancée, cent quatre-vingt-onze abbayes et prieurés s'y rallient progressivement.

Lorsqu'un moine choisit d'entrer dans un monastère bénédictin réformé, il choisit avant tout une congrégation et, contrairement aux anciens usages, peut être déplacé d'un monastère à l'autre. Ainsi, en 1675, Bernard de Montfaucon entre au noviciat de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse. En entrant à la Daurade, qui avait adhéré en 1623 à la réforme, il choisit le noviciat de la Grande Province de Gascogne s'étendant de Bordeaux à Montmajour. On ne sait si la Daurade était primitivement un sanctuaire païen reconverti ou un édifice bâti sur le plan des martyria orientaux, mais ce sont les mosaïques dorées, glorifiant la Vierge et l'enfance du Christ que Bernard de Montfaucon peut admirer. Elles ornent le célèbre décagone absidial de l'église primitive nettoyé en 1633 par six bénédictins⁴⁸. C'est dans cet illustre prieuré que le 13 mai 1676 Bernard de Montfaucon fait profession. Il séjourne ensuite deux ans à Sorèze dans le Tarn, puis huit ans au monastère de Lagrasse, enfin une année à l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux. En 1687, âgé de 32 ans, il est appelé par ses supérieurs à Paris, un très court temps aux Blancs-Manteaux puis très vite à Saint-Germain-des-Prés, abbayes bénédictines, mauristes réformées.

B L'érudition mauriste à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés

1) Un monastère réputé

En accueillant Bernard de Montfaucon, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés reçoit l'un des principaux érudits de sa congrégation. La réputation du monastère n'est plus à faire. Il est considéré, au milieu du XVII^e siècle, comme l'un des plus anciens et des plus riches du royaume. Le plus étendu aussi, et l'on peut actuellement situer sa superficie du Luxembourg jusqu'au Champs de Mars. Abbaye royale, fondée en 558 par Childebart 1^{er} et l'évêque Germain, elle devient, au cours des temps, le centre d'un bourg sur la rive gauche de la

⁴⁷ MARTÈNE, Edmond, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, t.1, Paris, 1928.

⁴⁸ DURLIAT, Marcel, sous la dir. de Philippe Wolff, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, 1974, p. 51.

Seine bénéficiant d'une charte de privilège puis d'affranchissement⁴⁹. Elle possède de nombreux terrains, dans le bassin parisien, inscrits sur le *Polyptique de l'abbé Irminon* qui en dresse l'inventaire au IX^e siècle. Polyptique alors conservé dans le *scriptorium* de l'abbaye.

Résistant, au IX^e siècle, aux invasions normandes et aux pillages, l'abbaye est constamment en reconstruction⁵⁰. L'édifice roman voit le jour en l'an mil⁵¹. Manifestement la nef a été construite postérieurement à la tour-porche, ainsi que le transept flanqué de deux tours qui disparaîtront. Le nom de l'architecte œuvrant deux siècles plus tard pour adapter le chevet gothique à l'édifice roman, est inconnu⁵². Mais au XIII^e siècle, Pierre de Montreuil (c.1200-1267), célèbre initiateur du gothique rayonnant signe, dans la même veine conceptuelle, deux œuvres remarquables dans l'enceinte du monastère : le réfectoire des moines et la chapelle de la Vierge⁵³. A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, ces deux œuvres seront détruites. Du XIII^e siècle au XV^e siècle tous les efforts sont faits pour maintenir l'abbaye en état mais son entretien laisse souvent à désirer. Des grands travaux ne sont entrepris qu'à la période mauriste, au milieu du XVII^e siècle. La nef de l'église se voûte d'ogives et les sommets des colonnes s'ornent de chapiteaux composites. Véritable nécropole des rois mérovingiens, au cours d'aménagements successifs on redécouvre les sépultures royales.

Par ailleurs les bâtiments conventuels se structurent et se singularisent⁵⁴. Parloir, salle capitulaire, dortoir, réfectoire et bibliothèque se regroupent autour du cloître. Un ouvrage très particulier, le *Monasticon Gallicanum*⁵⁵, publié par Michel Germain (1645-1694), moine mauriste, laisse observer 147 monastères bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur sur de remarquables planches gravées en élévation-perspective, dans l'état du moment. On y retrouve la riche architecture de Saint-Germain-des-Près que découvre Montfaucon lors de son arrivée en 1687 (Fig. 2). De cet ensemble conventuel ne reste aujourd'hui, érigé

⁴⁹ BRICE, Germain, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, t. II, Paris, 1684, p. 134.

⁵⁰ PLAGNIEUX, Philippe, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Près et les débuts de l'architecture gothique », *Bulletin Monumental*, année 2000, 158-1, pp. 6-88.

⁵¹ La majeure partie de l'édifice roman voit le jour grâce aux réédifications de l'abbé Morard (990-1014).

⁵² Architecte non désigné. Il serait aussi celui qui réalisa la cathédrale de Sens.

⁵³ BOUILLART, Jacques, *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, Paris, 1724.

⁵⁴ VERLET, Hélène, « Les bâtiments monastiques de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près », *Paris et Ile de France. Mémoires*, t. IX, 1957-1958, p. 9-68.

⁵⁵ GERMAIN, Michel, *Monasticon Gallicanum*, 2 vol, Paris, 1694 et dont les planches ont été reproduites par Achille Peigné-Delacourt en 1871.

derrière le chevet de l'église, que le palais abbatial restauré par le cardinal de Furstenberg, abbé commendataire, siégeant à l'abbaye de 1697 à 1704.

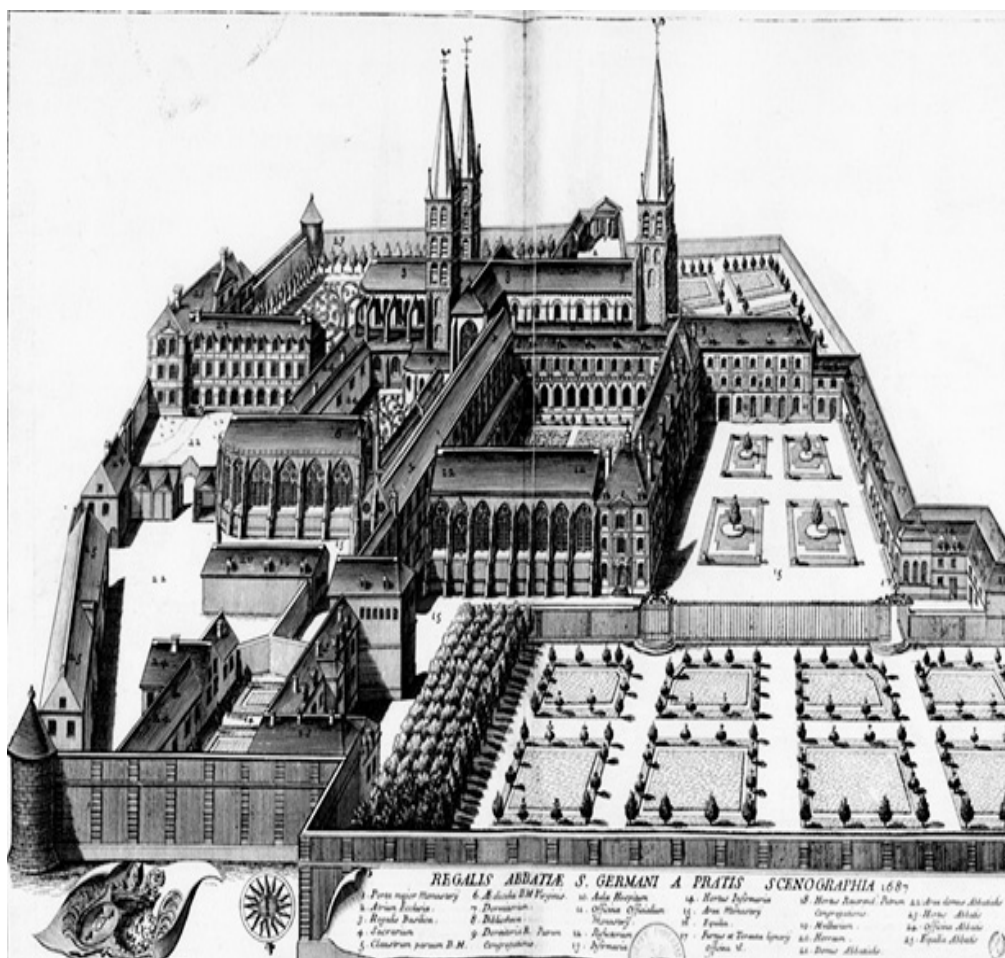


Fig. 2 - Abbaye de Saint-Germain-des-Prés
Michel Germain, *Monasticon Gallicanum*, 1694, n.s.

Bernard de Montfaucon va séjourner dans une abbaye parisienne réorganisée, institution qui va devenir le véritable creuset de l'érudition mauriste dont vont bénéficier les moines savants, lieu d'accueil d'érudits et de doctes laïques ou religieux, lieu d'échange et de réflexion, lieu de spiritualité et de modernité. Cette étonnante ouverture d'esprit, précédant l'installation du religieux, est redevable à deux éminents personnages, les moines Grégoire Tarrisse (1575-1648) et Luc d'Achéry (1609-1685). Fondateurs des études au sein de la Congrégation, ils mettent en place un véritable programme pérennisant les recherches historiques si spécifiques et si caractéristiques des productions littéraires mauristes.

En 1618 la Congrégation de Saint-Maur est instituée. A sa tête, durant douze ans, siègent successivement trois présidents résidant à Paris, au monastère des Blancs-Manteaux⁵⁶. Lors

⁵⁶ Dom Martin Tesnières, Dom Coloman, Dom Maur Dupont.

du chapitre général du 22 avril 1630⁵⁷, dom Grégoire Tarrisse est élu supérieur général. Installé en 1631 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il assume cette charge pratiquement jusqu'à sa mort en 1648. Il promeut au sein des mauristes une dynamique intellectuelle qui s'épanouira et perdurera jusqu'à la Révolution. Et si nous insistons ici assez largement sur les mesures prises par Grégoire Tarrisse puis, comme nous le verrons, par Luc d'Achéry c'est que, sans leur remarquable vision anticipatoire, la modernité des travaux de Montfaucon n'aurait pu s'exprimer si commodément au sein de l'institution.

2) Des directeurs éclairés

Issu d'une famille modeste, originaire de Cessenon dans l'Hérault, Jean Tarrisse, né en 1575 à Pierrerue, ne fait pas de longues études⁵⁸. Scolarisé à Albi, il assure une charge de clerc puis d'intendant de la maison du gouverneur de Cessenon. Un court passage dans l'armée le persuade de choisir la voie ecclésiastique. Pour perfectionner son latin il reprend des études à Rodez puis à Toulouse. A Rodez, il se lie d'amitié avec Jean Dartis (1572-1651), jurisconsulte, futur mécène de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés et futur professeur de droit canon au sein de la communauté mauriste. En 1615 Jean Tarrisse est ordonné prêtre mais, préférant la vie régulière, devient prieur chez les Exempts à Cessenon. En 1623 il rejoint la Congrégation réformée de Saint-Maur et choisit le prénom Grégoire. Prieur à la Daurade puis à Saint-Junien de Nouaillé, il est élu en 1630 à la tête du Régime siégeant à Paris à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ce Régime, à l'autorité absolue, est composé du supérieur général, rééligible sans limite, de deux assistants, de six visiteurs et de quatre délégués. En outre, de 1623 à 1733, un procureur général, assisté d'un secrétaire, est envoyé à Rome. A ce titre Montfaucon y séjournera de 1699 à 1701. Chaque monastère est dirigé par un prieur. Ne pouvant occuper ses fonctions plus de six ans, il est assisté d'un séniorat de quatre membres.

Conscient de l'inutilité pour les moines de vouer toute leur énergie aux travaux agricoles et lucide sur le temps libre laissé par la découverte de l'imprimerie, dom Grégoire Tarrisse perçoit les ravages de l'ignorance au sein des monastères. Il n'a de cesse, au cours de son généralat, d'institutionnaliser un système d'étude élaboré et adapté aux capacités de chaque religieux. Si d'aucuns se montrent éclairés, leurs dons seront favorisés et leurs recherches

⁵⁷ La plupart des documents correspondant aux comptes rendus des chapitres et des diètes sont consultables aux Archives nationales à Paris dans le catalogue L.816.

⁵⁸ ROUSSEAU, François, *Un promoteur de l'érudition française bénédictine : Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur (1575-1648)*, Bruges, 1924.

encouragées, mais sans jamais, comme le précise fermement Grégoire Tarrisse, négliger le fait que le moine n'est savant que pour alimenter sa vie spirituelle. L'observance est première, la dévotion fondamentale. En ce sens personne n'a jamais été dispensé d'offices, sauf pour de graves raisons et il a fallu souvent réveiller Montfaucon qui constate combien il est parfois malaisé d'harmoniser règle et travail intellectuel⁵⁹. Très vite Grégoire Tarrisse codifie et organise la mise en place des observances élaborant des Déclarations et des Constitutions. Les Déclarations redéfinissent la Règle de saint Benoît ajustant la vie quotidienne et la discipline régulière, les Constitutions s'attachent à l'organisation de la Congrégation.

Lorsque Montfaucon rejoint l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il rejoint un monastère structuré. Géographiquement, la Congrégation de Saint-Maur est divisée en six provinces. Chacune possède son noviciat et sa maison d'étude. Grégoire Tarrisse y organise des cours de philosophie, de théologie et de droit canon. Privilégiant l'étude des Écritures Saintes, il encourage l'apprentissage du grec et de l'hébreu et, désireux de se pencher sur la vie des saints bénédictins, dépêche des religieux vers les bibliothèques des différents monastères de l'Ordre pour découvrir et déchiffrer divers manuscrits. Ce faisant, il va largement favoriser leur conservation. Cependant la principale originalité du supérieur général est d'avoir, dès sa prise de fonction, envoyé à dom Ambroise Tarbouriech, prieur de la Daurade, un *Plan pour l'histoire chronologique de notre Ordre*.

Dans les campagnes, les monastères servent de centre religieux et de centre social. Et Grégoire Tarrisse pressent que connaître leur histoire va permettre tout autant de s'intéresser aux annales de l'Ordre de Saint-Benoît que de découvrir les histoires locales. Très intuitivement Grégoire Tarrisse demande de garder, pour toutes recherches, un esprit critique et de privilégier la loyauté historique. Ce plan mûrissant lentement mettra seize ans pour germer. Et c'est ainsi que « Grégoire Tarrisse en accord avec Richelieu, parachève la réforme de Saint-Maur, pose les bases du système des études qui se déploiera pendant plus de cent soixante ans dans une triple direction : la recherche des antiquités ecclésiastiques, la recherche des antiquités nationales et un immense effort archivistique de constitution de sources»⁶⁰.

⁵⁹ On retrouve à la BnF une mention manuscrite au verso du folio 138 du ms. fr. 17701 (Minutes de lettres de Montfaucon) qui précise : « Je vous prie de réveiller demain pour matines frère Bernard de Montfaucon ». Annexes, p. 65.

⁶⁰ BARRET-KRIEGEL, Blandine, *Les historiens de la monarchie, Jean Mabillon*, vol1, Paris, 1988, p. 28.

Afin de mettre en place cette dynamique, le supérieur général s'entoure des sages conseils de Luc d'Achéry, remarqué au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, alors que Grégoire Tarrisse visite l'infirmerie⁶¹. De santé fragile, Luc d'Achéry y séjourne souvent, s'occupant comme il peut. Il fabrique des bouquets de soie, des couronnes pour le Saint Sacrement et des cierges. Grégoire Tarrisse, sensible à ce combat contre l'oisiveté, fait venir le moine à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et, tentant de le soigner, découvre un très fidèle collaborateur et un habile conseiller qui va partager son temps entre les exercices religieux, la sensibilisation des moines aux études, le soin de la bibliothèque et ses propres travaux d'érudit⁶². Reconnaisant au regard que Grégoire Tarrisse pose sur lui, il déclare : « Pour moy je confesse que j'ay plus appris en sa conversation qu'en toutes mes lectures et études particulières, estimant un très grand bonheur quand je pouvois jouir de son entretien, espérant les occasions de le rencontrer désoccupé et m'estimant heureux en quelque façon dans mes infirmités d'avoir si fréquemment ce bien »⁶³.

Issu, non pas d'une noble ascendance, mais d'une famille bourgeoise picarde, Luc d'Achéry, dont on connaît la date de baptême, le 8 mars 1609⁶⁴, suit des études de philosophie et de théologie. Il pratique le latin qu'il écrit dans un style parfois recherché et connaît le grec. En 1625 il prend l'habit et séjourne tour à tour à Saint-Quentin-en-l'Isle, à la Trinité de Vendôme où il fait profession en 1632, puis à Saint-Benoît-sur-Loire et à Saint-Germain-des-Prés. Là, apprécié pour ses qualités intellectuelles, et favorisant les recherches des moines les plus doctes, il devient, en cette seconde moitié du XVII^e siècle, l'un des pionniers de l'érudition mauriste. Mabillon lui devra sa remarquable formation de médiéviste.

Très vite de nombreuses lettres circulaires manuscrites, souvent rédigées par Luc d'Achéry et soumises à Grégoire Tarrisse, sont adressées aux prieurs pour conseiller et orienter les travaux de recherche. Le 13 novembre 1647, la lettre circulaire de Grégoire Tarrisse envoyée à Germain Morel, prieur de Sainte-Mélanie à Rennes, a pour titre *Au sujet des mémoires qu'on demande pour composer l'histoire de l'Ordre*⁶⁵. Les différents points,

⁶¹ TASSIN, René Prosper, 1770, p. 104.

⁶² FOHLEN, Jeanine, « Dom Luc d'Achéry (1609-1685) et les débuts de l'érudition mauriste », *Revue Mabillon*, t. LVI, janvier-mars 1966, n°223, pp. 1-30.

⁶³ STEIN, Henri, « Le premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur », *Mélanges et documents publiés à l'occasion du 2e centenaire de la mort de Mabillon*, Paris, 1908, p. 72.

⁶⁴ Extrait des registres de la paroisse Saint-André à Saint-Quentin.

⁶⁵ BnF, ms.fr. 22313, f. 245.

ici résumés, montrent avec quelles précisions on doit approcher au mieux les descriptions et la vérité historique de chaque monastère⁶⁶ :

1. La fondation.
2. La situation du monastère et sa description.
3. « *Si le monastère est toujours demeuré en son entier, si détruit...et par qui remis...* ».
4. Nombre de prieurs.
5. Nombre et nature des autres bénéfices.
6. Bienfaiteurs.
7. Changements et accidents notables.
8. Statuts, réformes et « *actes insignes* » fait par les religieux.
9. Raretés « *tant en l'art qu'en la nature* ».
10. Grands personnages, sanctuaires, reliques, épitaphes et tombeaux des rois, princes et évêques.
11. Liste chronologique des abbés.
12. « *Monumens* » inédits ; vies des saints ; patrons et reliques.
13. Autres choses diverses : « *comme, par exemple, quelques chastimens ou accidens extraordinaires de quelques mal vivans religieux ou persecuteurs des moines, pour l'instruction de la postérité...* ».
14. S'il s'agit d'un monastère exempt ou non.
15. Pouvoir canonique de l'abbé.
16. Noms qui apparaissent dans les titres et les chartes.
17. Dates précises de ces documents.
18. Religieux du monastère devenus abbés, évêques ou prieurs d'autres lieux et lesquels.

Pour composer ces mémoires on demande aux novices d'établir des recueils documentaires⁶⁷ et, à l'imitation d'André Du Chesne (1584-1640), historien, généalogiste, considéré comme le père de l'histoire moderne, de narrer les faits établis selon l'ordre chronologique pour ensuite exposer toutes preuves ou pièces justificatives. Le 20 mai 1648, une lettre ciculaire imprimée est diffusée par Luc d'Achéry. On y trouve, en dehors du fait de s'adonner sérieusement à l'étude de l'Écriture Sainte et de l'histoire de l'Ordre, la

⁶⁶ Le texte des instructions se trouve dans son intégralité dans la *Revue Mabillon*, tome VI, (1910-1911), pp. 133-156, et pp. 437-453.

⁶⁷ CARRIÈRE, Victor, « Essai sur l'historiographie ecclésiastique locale », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 25, n°109, 1939. pp. 425-472.

prescription de bonnes lectures, l'apprentissage du chant, de la belle écriture et des humanités. Pour réaliser des opuscules, les manuscrits consultés seront traités à leur juste valeur et appréciés pour leur rareté et leur richesse. Des méthodes de rédaction drastiques seront préconisées dont l'obligation d'écrire les textes dans un latin châtié et l'interdiction d'utiliser des abréviations.

Ces lettres-programmes s'adressent à une pépinière de talents bien formée, repérée par des supérieurs à même de choisir les religieux les plus capables de mener à bien une entreprise éditoriale. Religieux à qui l'on donnera le même temps d'étude que l'on peut donner à un étudiant, bien que ce temps soit principalement estimé par le prier. Ces plans exécutés, nous précise Léopold Delisle, « ont servi de point de départ aux *Annales ordinis sancti benedicti*, à l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* et aux éditions des Pères grecs, considérés comme les plus solides monuments de l'érudition française »⁶⁸.

Les moines, désireux de préserver les legs du passé, confient le soin de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Luc d'Achéry qui, durant quarante ans, la répare, la classe et l'enrichit. Déjà, en 1513, après de nombreuses destructions, alors que l'on peut dater sa fondation au IX^e siècle, l'humaniste Guillaume Briçonnet (1470-1534), abbé de l'abbaye⁶⁹, l'avait reconstituée et étoffée, rassemblant d'excellents volumes. Par la suite, dom Jacques Du Breul (1528-1614), prier de la communauté, éditeur du *Théâtre des antiquités de Paris*⁷⁰, avait géré les riches archives et, poursuivant la politique d'achat, avait privilégié les anciennes éditions et les ouvrages rares. Ses choix sont parfois confirmés par sa signature sur les œuvres. Au XVII^e siècle la bibliothèque possède environ 80 incunables et Grégoire Tarrisse, en 1636, dépose entre ses murs près de 400 manuscrits tirés du célèbre monastère de Corbie. Deux ans auparavant, attaquée par la soldatesque espagnole, cette abbaye, dépendant de la Congrégation de Saint-Maur, bien que murant les portes de sa bibliothèque, n'avait pu sauver de nombreux trésors emportés en Flandre.

Ainsi, en 1639, Luc d'Achéry se retrouve premier bibliothécaire en titre pour diriger une institution qui va rapidement être considérée comme l'une des plus belle et des plus intéressante du royaume⁷¹. Il exerce ses fonctions de bibliothécaire jusqu'à sa mort en 1685.

⁶⁸ DELISLE, Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. II, Paris, 1868-1881, p. 62.

⁶⁹ Évêque de Lodève et de Meaux.

⁷⁰ 4 livres sont publiés en français en 1612 avec des gravures représentant des tombeaux et des portraits de personnages célèbres.

⁷¹ MARTÈNE, Edmond, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, t. III, Paris, 1929, p. 114.

Placide Porcheron (1652-1690) lui succèdera⁷² et plus tard Bernard de Montfaucon apposera sa touche moderniste en y ajoutant un cabinet d'antiquités. Avant cela, Grégoire Tarrisse et Luc d'Achéry, conscients des richesses cachées dans les monastères, dépêchent dom Anselme Le Michel (1601-1647) moine érudit, quelque peu récalcitrant et contestataire, pour visiter quasiment toutes les bibliothèques de l'Ordre⁷³. Certes on l'éloigne, mais de main de maître il va talentueusement dresser un indispensable catalogue général permettant l'inventaire des ressources imprimées et manuscrites. Manuscrits qu'il s'approprie et annoté parfois de sa main. Se met alors en place une politique, souvent favorable à Saint-Germain-des-Prés, qui, en échange de livres, emprunte aux monastères de province, aux si riches archives, de nombreux manuscrits et des copies de chartes. Très rapidement utiles aux moines chargés de l'édition des Pères grecs, comme à ceux des auteurs ascétiques et mystiques du Moyen Age, ils le sont tout autant pour les rédacteurs des grands recueils historiques. Luc d'Achéry, désireux de constituer partout de bonnes bibliothèques, établit une liste de livres à acquérir, surveille et contrôle tout achat nécessaire à la constitution de fonds de première utilité. Des bibles, des textes des Pères de l'Église, des livres de droit, de morale et de théologie et quelquefois des textes classiques. Les ouvrages d'histoire sont la plupart du temps réclamés par les religieux écrivant celle de leur monastère. En 1643 la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés contient 3600 ouvrages que Luc d'Achéry classe dans un précieux catalogue méthodique et alphabétique, en trois volumes. La préface précise largement le soin et l'entretien de la bibliothèque. Et, sans en avoir fait un catalogue, Luc d'Achéry examine les manuscrits, y notant l'identité des donateurs qui constamment enrichissent le lieu. Ces donateurs⁷⁴, entre 1639 et 1685, portent les noms d'Eustache d'Achéry, cousin du moine, qui donne des commentaires bibliques, et de Jean Dartis (1572-1651), professeur de droit canon à l'université de Paris et au Collège royal qui, à sa mort, après avoir donné vingt mille livres à la Faculté de Droit de Paris, lègue le reste de ses biens aux religieux de la Congrégation de Saint-Maur, toute sa bibliothèque et ses riches manuscrits au monastère de Saint-Germain-des-Prés⁷⁵. On repère aussi d'autres donateurs comme Charles Le Breton, médecin, qui offre, en 1654, un manuscrit de *L'Imitation* daté de 1460 et Nicolas Camusat, chanoine de la cathédrale de Troyes, historien, auteur de mélanges

⁷² MARTÈNE, Edmond, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, t. VII, Paris, 1937, p. 115.

⁷³ GASNAULT, Pierre, « Dom Anselme le Michel et les manuscrits de l'abbaye de Cluny », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 131, 1973, pp. 209-219.

⁷⁴ DELISLES, Léopold, 1868-1881, pp. 44-45.

⁷⁵ DU PIN, Louis-Ellies, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVII^e siècle*, t. II, Paris, 1719, pp. 237-247.

historiques qui lègue en 1655 des manuscrits du XIII^e siècle. La même année, Louis de Machault, issu d'une famille de parlementaires, offre manuscrits et recueils du XII^e et XIII^e siècles, alors qu'en 1662, Louis Billaine, imprimeur-libraire ayant succédé à son père Jean Billaine dans son privilège d'imprimeur des bénédictins, cède une *Biblia sacra* du XIII^e siècle. Et c'est en 1680 et 1681 que respectivement, le chanoine Joly, chantre de Notre-Dame de Paris, donne un Glossaire ancien et un Bible et Anne-Jules de Noailles, futur maréchal de France, un manuscrit composite du XII^e siècle⁷⁶. Au XIII^e siècle, la bibliothèque était déjà accessible aux savants et les écoliers de la Sorbonne possédaient le catalogue des ouvrages qu'on y trouvait. Au XVII^e siècle, devenue le centre et le lieu de rencontre de la société érudite, la bibliothèque de l'abbaye, très courue, est ouverte au public mais les prêts de cette institution monastique ne sont consentis qu'avec parcimonie.

Bibliothécaire distingué, Luc d'Achéry s'engage enfin avec hardiesse dans un monde inconnu, celui de l'édition. En 1648 il publie une étude sur la vie et les œuvres de Lanfranc (1005 ?-1089), archevêque de Cantorbery, l'une des plus grandes figures anglo-normandes de l'époque, célèbre pour ses commentaires sur les Épîtres de saint Paul et, en 1651, sur la vie et les œuvres de Guibert, (1053-1124), abbé de Nogent-sous-Couci qui fréquentait les écrits de saint Augustin. Aussitôt ces recherches sont considérées comme utiles et savantes. De 1655 à 1677 paraît son œuvre maîtresse : le *Spicilege*⁷⁷, en 13 volumes in-4°. Vaste compilation de textes⁷⁸, elle sera plus tard utile aux historiens comme aux juristes. Mabillon, qui considère Luc d'Achéry comme un père spirituel, participe à partir du tome VIII à sa rédaction.

La réputation de Luc d'Achéry dépasse bien vite l'espace de Saint-Germain-des-Prés. Comptant de fidèles amitiés, il entretient une abondante correspondance, en France comme à l'étranger, adressée aux maisons de la Congrégation, aux jésuites comme aux savants laïcs. Convergent vers Paris des collations de documents et des copies de chartes. C'est ainsi qu'il conseille aux moines de ne point se contenter de leurs propres archives mais de consulter par tous moyens d'autres fonds. En cela, par son esprit éclairé, et ses très nombreuses relations dont certaines apportent un mécénat aux moines de l'abbaye, il est l'un des

⁷⁶ FOHLEN, Jeanine, 1966, pp. 1-30.

⁷⁷ ACHÉRY, Luc d', *Spicilegium sive Collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis delituerant*, Paris, 1723.

⁷⁸ Recueil de morceaux choisis, d'observations et de documents variés comme des traités théologiques, martyrologues, décrets canoniques, statuts ecclésiastiques, chroniques, chartes, lettres et diplômes.

premiers à impliquer les mauristes littérateurs au sein d'un réseau, l'étonnant réseau de la République des Lettres.

C République des Lettres

1) Une communauté d'érudits

Le 6 juillet 1417, Francesco Barbaro (1390-1459) remercie, dans une correspondance, Gian Francesco Poggio Bracciolini, dit Le Pogge (1380-1454), de lui avoir fait parvenir une liste de manuscrits découverts dans les bibliothèques allemandes. Il ajoute, l'associant aux hommes antiques dignes d'éloges, qu'ils « ont apporté mille secours et ornement à cette République des Lettres⁷⁹. Ainsi apparaît la première occurrence de l'expression, République des Lettres, qui désigne une communauté d'érudits à la recherche du savoir⁸⁰, dans son ensemble, ou privilégiant, de plus en plus rationnellement, une discipline particulière. Très vite Érasme (1468-1536) règne sur elle en monarque et lui donne ses titres de noblesse mais son âge d'or va véritablement s'étendre de 1550 à 1750. S'appuyant sur la redécouverte des sources antiques, elle concrétise la diffusion européenne de la culture. Isaac Casaubon (1559-1614) indique en 1595 que « la communauté des études a ceci qu'elle joint les esprits et qu'elle concilie et unit des hommes qui ne se connaissent pas et qui habitent les partis du monde les plus éloignées »⁸¹. Voltaire présente volontiers dans son livre, *Le siècle de Louis XIV*, cette communauté, qui exerce son état de la Renaissance aux Lumières, comme une grande société des esprits, tentaculaire et indépendante, rassemblant des personnages qui ne sont pas tous entrés dans la postérité.

Cette République des Lettres, état abstrait sans statut mais non sans lois, dont le savoir constitue une légitimation, accueille des membres citoyens dont nombre d'entre eux publient des ouvrages. Adrien Baillet (1649-1706), bibliothécaire à Paris, premier biographe de René Descartes (1596-1650), la qualifiait de République d'esprit. En effet si le mot « République » renvoie à l'intérêt public appartenant à tous, et les érudits vont tenter par tous moyens de transmettre leurs lumières, le mot « Lettres », dans une définition du dictionnaire de l'Académie française de 1694, s'entend comme toutes sortes de sciences et de doctrines, et non au sens de littérature, semblant même l'exclure. On ne saurait confondre

⁷⁹ BARBARO, Francesco, *Francisci Barbari et aliorum ad ipsum epistolae*, Brescia, 1743, pp. 1-8.

⁸⁰ BOTS, Hans, e, Françoise, *La République des Lettres*, Paris, 1997.

⁸¹ BOTS, Hans, WAQUET, Françoise, *Ibid.*, p. 69.

les gens de lettres et les écrivains⁸². Dans l'édition de 1690 du *Dictionnaire universel*, Furetière précise : « Lettres se dit aussi des sciences », renvoyant ce mot au savoir dans sa globalité. *Litterae* s'emploie donc préférentiellement dans le sens d'*Eruditio*.

Cosmopolite, rassemblant des personnalités de conviction religieuse différente, la République des Lettres constitue un réseau européen sans frontières où les savants, grâce à des correspondances, des rencontres et des voyages d'étude échangent nouvelles, découvertes, parutions⁸³. Marc Fumaroli précise : « C'est une communauté transnationale et transconfessionnelle du savoir et de l'invention »⁸⁴. Comme l'indique Bruno Neveu, elle sait rassembler des doctes français, des *scholars* britanniques, des *litterati* romains ou florentins qui ont comme langage commun l'information bibliographique⁸⁵. Et si l'on ne peut encore, pour définir ses membres, utiliser le substantif « intellectuel », anachronique sous l'Ancien Régime et à l'Époque moderne, on observe cependant insensiblement son évolution en République des philosophes.

Au XVII^e et XVIII^e siècle les savants érudits, désireux de pérenniser leurs recherches désintéressées, trouvent une langue commune, correspondent dans de longs échanges épistolaires, tentent d'entreprendre de vastes et périlleux voyages d'études souvent vers des pays étrangers fort lointains et favorisent des rencontres créant de remarquables sociétés savantes.

Pour faciliter le dialogue, la langue universelle est le latin. Depuis le Moyen Age elle est commune à l'Église et aux savants. A l'Époque moderne, un latin châtié est utilisé dans les correspondances, les rédactions de manuscrits et d'opuscules. Le latin est systématiquement choisi pour les productions sacrées comme les éditions patristiques ou les compilations de textes conciliaires s'adressant à quelques lecteurs dispersés. De même les botanistes et les scientifiques conserveront longtemps le latin comme langue véhiculaire. Cependant, dès la fin du XVII^e siècle, les langues vernaculaires, peu connues et rarement employées, se substitueront peu à peu au latin. Les érudits, dans un souci pédagogique, désirent faire part de leur connaissance à un lectorat étendu et communiquer avec le public qui, lui-même, va contribuer aux recherches. C'est ainsi qu'au début du XVIII^e siècle, les œuvres profanes de Montfaucon sont éditées sous une présentation bilingue français-latin. En outre, au sein de la République des Lettres le français s'impose insensiblement en modèle et Paris, dès 1630 et

⁸² Du moins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle.

⁸³ MOREAU Yves, « Le réseau : définition, analyse et représentation », *Antiquarisme*, 23 janvier 2015, Lyon, pp. 1-3.

⁸⁴ FUMAROLI, Marc, *La République des Lettres*, Paris, 2015, p. XIII.

⁸⁵ NEVEU, Bruno, 1994.

pour les dizaines d'années suivantes, s'octroie une position dominante au sein de cette République. Emmanuel de Broglie⁸⁶ la consacrera capitale incontestée et désignera au XVIII^e siècle Montfaucon comme son prince, et Paul Hazard d'ajouter : « C'est l'heure de la France »⁸⁷. Gronovius (1611-1671), grand savant philologue allemand, parti d'Amsterdam pour un voyage de deux ans, a le sentiment, en arrivant à Paris, d'entrer dans les Champs Élysées du savoir. Devenu incontournable, l'*Iter gallicum* est très prisé et le docte français, représentation du savant honnête homme à l'exquise courtoisie, est fort apprécié par les étrangers. Pourtant, indique à nouveau Bruno Neveu⁸⁸, les universités néerlandaises s'imposent par leurs remarquables éditions de textes grecs et latin, Anvers étonne avec l'atelier hagiographique des bollandistes, Oxford innove grâce à ses collègues orientalistes et médiévistes tournés vers un passé national. Rome, toujours attirante pour l'étendue de ses richesses, bibliothèques et collections, va, malgré l'excellence des travaux d'un Ludovico Antonio Muratori (1672-1750), correspondant et interlocuteur privilégié de Montfaucon, d'un Benoît Bacchini (1651-1721) ou d'un Scipione Maffei (1675-1755) et, malgré de fameuses recherches archéologiques, se situer en marge. Muratori dit avoir souvent l'impression en Italie, à cette époque, d'habiter une solitude aussi éloignée que les parties du Nouveau Monde.

Les mauristes littérateurs, c'est-à-dire ceux qui se livrent à des travaux érudits, sont membres de droit de la République des Lettres. Désireux de communiquer, malgré ou grâce à leur vie claustrale, ils vont parsemer l'Europe de riches et amples correspondances prenant souvent l'allure de discussions ininterrompues⁸⁹. Pourtant guerres, conflits armés et dissension religieuse rendent difficiles la diffusion épistolaire des savoirs. Les lettres sont le plus souvent échangées entre confrères de la même congrégation mais aussi avec des cisterciens, des bollandistes, des ecclésiastiques, des prélats romains ainsi qu'avec des érudits laïques. Aux contenus divers, prenant souvent un ton familier⁹⁰, ces dialogues épistolaires, véhicules privilégiés de l'information, s'organisent souvent autour de mêmes thèmes. Bien qu'enchanté de la réception de la missive, on s'excuse de ne pas avoir répondu rapidement et l'on s'informe sur l'état de santé de l'expéditeur, on donne des nouvelles, on

⁸⁶ BROGLIE, Emmanuel de, 1891.

⁸⁷ HAZARD, Paul, *La crise de la conscience européenne*, Paris, 1942, p. 58.

⁸⁸ NEVEU, Bruno, « Paris capitale de la République des Lettres et le *De re diplomatica* de Dom Mabillon-1681 », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1981-1982, Paris, 1983.

⁸⁹ Parvenant des Blancs-Manteaux et de Saint-Germain-des-Prés pendant la Révolution française, cette correspondance, très dispersée, estimée à des milliers de lettres, est pour la plupart conservée au cabinet des manuscrits de la BnF.

⁹⁰ GASNAULT, Pierre, *La correspondance des Mauristes au XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, 1982.

résume les livres lus ou à découvrir, et, plus que tout, faisant part des activités savantes en cours, on se permet de demander chaque élément pouvant être nécessaire à ses propres investigations : boutures, semences, insectes, médailles, qui sont pour leur part passionnément recherchées, imprimés, manuscrits rares, dessins anatomiques et parfois portraits pour mieux se connaître. On peut solliciter des correspondants, des références d'ordre historique, philologique ou archéologique. Observations, descriptions et recherches permettent conseils, avis et partages. Plus rares sont les informations sur les ouvrages purement littéraires, ainsi dans une correspondance de Montfaucon adressée à dom Jean Guillot⁹¹, datée du 10 octobre 1695, on peut lire : « Il paroît un livre imprimé en Hollande qui a pour titre *Le Secret des cours*. Il faut qu'il y parle avec grande modération de la cour de France, car on permet le débit à Paris »⁹².

Il est tout autant rarissime pour Montfaucon de solliciter dans ses missives un service personnel pour lui-même ou sa famille. Les échanges restent savants et le sont, le plus souvent, uniquement pour les travaux en cours. Enfin, il n'est pas rare de lire des nouvelles politiques ou religieuses tournant autour du gallicanisme, du molinisme, du quiétisme et surtout du jansénisme, la crise janséniste ayant fragilisé la congrégation dans les années 1710-1720 autour de la promulgation de la bulle *Unigenitus* et de ses conséquences. Ici la lettre devient expression du débat d'idées et les échanges savants se positionnent à mi-chemin entre polémique et érudition.

Constatant que ces correspondances laissent rarement place aux épanchements amicaux ou à un humour excessif, on relève l'exception des missives de dom Michel Germain, produisant des écrits très vivants, se répandant parfois en libre critique sur les mœurs du clergé romain ou confirmant l'hégémonie des savants de France. « Les archives [à Lucques] n'ont rien de plus ancien que le onzième siècle. Il y a environ 300 manuscrits à la bibliothèque, que j'ai tous tenus et feuilletés en buvant étrangement de poussière. Tous nos messieurs qui nous regardaient faire, ne nous considéraient pas autrement que comme des soldats français qui montent à l'assaut. En effet, il faisait chaud, et l'on me prenait quasi pour un cordelier, tant nos habits étaient gris de poussière »⁹³. Compagnon de Mabillon lors

⁹¹ Jean Guillot correspondait de Rome avec Michel Germain.

⁹² GIGAS, Emil, *Lettres des bénédictins de la Congrégation de St. Maur*, t. I, Copenhague, 1892, p. 236.

⁹³ VALERY, Antoine-Claude, *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, t.1, Paris, 1846, p. 250.

de certain voyage, il décrit ici leur fougue lors de leurs recherches dans une lettre datée du 26 avril 1686, expédiée de Florence, et adressée à Claude Bretagne.

2) Les voyages d'étude

Bien souvent une compilation de correspondances et de notes quotidiennes sert de cadre, au retour de voyages, pour la rédaction de journaux littéraires ou de récits savants. L'on connaît, au cours du XVII^e siècle, et nous reviendrons plus loin sur certaines de ces personnalités, les périple accomplis par des voyageurs érudits faisant le voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant comme Jacob Spon (1647-1685), Jean Foy-Vaillant (1632-1706), Charles Patin (1633-1693), ainsi que ceux accomplis, pour n'en citer qu'un très petit nombre, par Robert Fauvel (†1661), Thomas Herbert (1606-1682), Cornelis de Bruijn (1652-1727) et Paul Lucas (1664-1737).

Cependant peu de lettrés, à la fin XVII^e siècle, davantage au XVIII^e siècle, s'aventurent vers des régions lointaines. Goût et moyens financiers manquent pour effectuer ces périple parfois dangereux. Seules, les favorisent une fortune personnelle, une prise en charge institutionnelle ou une subvention accordée par une personnalité y voyant un quelconque intérêt privé ou étatique. Chez les mauristes, Montfaucon, certain de découvrir au loin de rares documents et autres antiquités, rêve du Levant. Hésitant puis éconduit par ses supérieurs, il ne s'y rendra pas. Cependant l'on s'aperçoit vite que les voyages d'études se transformant en voyages littéraires permettent certes, sous leur forme primitive, la publication de récits informatifs et anecdotiques mais, support de l'érudition, constituent l'indispensable trame future des grands in-folio, historiques, religieux et profanes, dans lesquels les mauristes s'inscrivent largement à l'apogée de la Congrégation. Le voyage d'étude devient incontestablement un moyen de recherche privilégié entre 1680 et 1720.

Et des mauristes voyagent. Du moins quelques savants s'adonnent au voyage et la règle s'assouplit devant l'importance du développement de leurs travaux. Autorisés par le Chapitre à prendre la route, les moines, dont l'enjeu du périple reste la connaissance, renseignent cependant sur leurs pérégrinations. Tout moyen de locomotion est utilisé. Les déplacements à chevaux avec guides locaux sont privilégiés. Les hébergements choisis sont préférentiellement des monastères provinciaux dont les manuscrits, chartes et documents intéressent les doctes, mais ils peuvent se faire dans des auberges, donnant alors lieu à anecdotes ou études sur les modes de vie rencontrés. Pour les mauristes le but premier est de pouvoir consulter, ou se procurer, dans les couvents ou les bibliothèques françaises ou

étrangères, laïques ou privées, tous documents inaccessibles comme d'admirables collections ou des ouvrages rares. L'accueil dans certaines bibliothèques peut être plus ou moins chaleureux. Il est parfois difficile d'emprunter ou même de consulter des cartulaires et souvent les possesseurs demandent une très rapide restitution. Ce qui entraîne l'agacement des chercheurs qui, devant l'absence de sociabilité monastique, peuvent alors solliciter appui politique ou religieux pour obtenir gain de cause.

La plupart du temps, dans les écrits relatant leurs mésaventures, les personnalités s'effacent devant l'intérêt des informations rapportées et les manuscrits retrouvés ne sont que brièvement évoqués dans les comptes rendus journaliers. Le travail d'analyse sera réservé à de laborieuses recherches ultérieures. En l'état actuel on ne connaît pas le patronyme ni les véritables destinations de certains moines mauristes qui circulent autour de 1660⁹⁴. Comme nous l'avons précédemment signalé, en 1641, Grégoire Tarrisse charge Anselme Le Michel⁹⁵ de visiter pratiquement toutes les bibliothèques de la Congrégation pour y découvrir de savants manuscrits utiles à l'Ordre. A cette époque le moine voyage seul. C'est Mabillon (1632-1707), et Claude Estiennot⁹⁶ (1639-1699), procureur de l'Ordre à Rome, qui institutionnalisent le voyage d'étude chez les mauristes et donnent leurs lettres de noblesse aux déplacements savants. Mabillon part, en 1682, visiter la Bourgogne en compagnie de dom Michel Germain (1645-1694). Suivront la découverte de l'Allemagne, et le voyage en Italie. Toujours dans le but de favoriser des recherches privilégiées sur l'histoire religieuse il se rend enfin, en compagnie de Thierry Ruinart (1657-1709), en Lorraine, Alsace, Champagne, Anjou puis en Normandie. Montfaucon, fort de l'exemple de Mabillon et sachant bien que les voyages peuvent faire moisson d'autres choses que de livres et de manuscrits, est tout à fait persuadé du bien-fondé de ces déplacements. Traversant la France pour se rendre en Italie, pays qu'il visite entre 1698 et 1701, il en rapporte la conception d'un livre, le *Diarium italicum*⁹⁷ qui sera édité en 1702. Dom Paul

⁹⁴ HUREL, Odon, « La place de l'érudition dans le voyage littéraire de dom Edmond Martène et dom Ursin Durand (1717 et 1724) » *Revue Mabillon*, t. III, 1992, pp. 213-228.

⁹⁵ Sur dom Anselme Le Michel, voir principalement dom TASSIN, René-Prosper, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, Bruxelles, 1770, pp. 35-36 et BERLIERE, Ursmer, *Nouveau supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, t. I, Paris, 1908-1932i, pp. 364-366.

⁹⁶ Sa tante, Françoise de Blanchefort, épouse de François Destienot de Vassy, est la cousine de Jacqueline de Blanchefort mère de l'antiquaire François-Roger de Gaignières.

⁹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Diarium italicum, sive Monumentorum veterum, bibliothecarum, musaeorum, &c*, Paris, 1702.

Briois (†1700), son fidèle compagnon de route, tient aussi un journal⁹⁸ ajoutant à l'œuvre de Montfaucon un descriptif des plus intéressants.

Toutefois pour percevoir l'intérêt de ces déplacements et montrer leurs difficultés, arrêtons-nous sur deux voyages littéraires entrepris au tout début du XVIII^e siècle par dom Edmond Martène et de dom Ursin Durand (1682-1771). Edmond Martène, profès à l'abbaye de Saint-Remi de Reims en 1632, travaille sur la Règle de saint Benoît. Appelé à l'abbaye de Saint-Germain des-Prés, il se penche sur la *Vie du vénérable P. Dom Claude Martin* (1619-1696). Puis, recruté par Denis de Sainte-Marthe, il participe à l'édition de la *Gallia christiana* (1716-1865). Son socius, dom Ursin Durand, décrit comme aimable, doux, appliqué au travail, se consacre préférentiellement à l'étude de la diplomatique et collaborera à *L'art de vérifier les dates des faits historiques* en 1750. Ensemble ils effectuent de nombreux voyages. Sans doute les derniers grands voyages littéraires effectués par des mauristes. Autorisés par le Chapitre général de 1708 à se mettre en route, souvent entre l'octave de Pâques et l'Épiphanie, les deux bénédictins, dépêchés pour rassembler des documents en vue de l'édition de la *Gallia christiana*⁹⁹, vont se rendre de 1708 à 1713 en France (Bretagne) et aux Pays-Bas. Ultérieurement, pour participer à la réalisation de la *Collection des historiens de France*, faisant suite à l'œuvre entreprise par André Du Chesne¹⁰⁰, ils se déplacent, en 1718, dans le Pays liégeois et en Allemagne catholique rhénane et mosane¹⁰¹. A leur retour ils éditent le *Voyage littéraire de deux bénédictins* dont la préface commence ainsi :

« Quoique la solitude soit le partage des religieux, et surtout des Bénédictins, qui font profession d'une retraite très particulière, néanmoins elle ne les resserre [sic] pas tant dans l'enceinte de leur cloître, qu'ils ne puissent quelque fois en sortir ; et le proverbe qui dit qu'un moine hors de son monastère, semblable au poisson

⁹⁸ Le journal du compagnon de Montfaucon, dom Paul BRIOIS a été publié par Henri OMONT dans la *Revue des bibliothèques*, t. 14, 1904, pp. 1-43.

⁹⁹ Travail d'investigation étendu et collectif, l'élaboration de la *Gallia Christiana*, véritable monument en 16 volumes à la gloire de l'Église de France, avait été confiée par l'Assemblée du Clergé aux Mauristes par l'entremise de dom Denis de Sainte Marthe. L'Assemblée subventionnera le voyage de dom Martène et dom Durand.

¹⁰⁰ DU CHESNES, André, *Historiae francorum scriptores coetanei*, Lutetiae Parisiorum, 1636-1649.

¹⁰¹ Dom BOUQUET en 1738 publiera le premier volume du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*.

hors de l'eau, ne fait que palpiter, n'est pas si véritable, qu'ils ne puissent en certain cas entreprendre des voyages, même assez longs »¹⁰².

Réalisé pour le service du public, les moines assurent haut et clair que le seul plaisir de ce voyage est celui de se rendre utile à l'Église. Ainsi vont-ils visiter près de cent évêchés et plus de huit cents abbayes sans être rebutés, continuent-ils à écrire dans leur préface, par « ...la poussière qui couvre un grand nombre de manuscrits et de titres à demi pourris, et la confusion d'une infinité d'archives... »¹⁰³. En éditant ce voyage littéraire, les deux bénédictins offrent à leurs lecteurs comme à la postérité divers attraits. Les historiens des XIX^e et XX^e siècles y puisent matière pour éditer des monographies sur diverses abbayes et les historiens de la liturgie médiévale de nombreux témoignages sur le mouvement des réformes. Mais les sources réunies sont telles qu'Édmond Martène a largement matière pour compiler, dans deux recueils le *Thesaurus*¹⁰⁴ et le *Veterum scriptorum*¹⁰⁵, un ensemble documentaire entrant dans le cadre classique des investigations érudites traditionnelles. L'on discerne bien, dans le voyage de ces deux bénédictins, combien recherches institutionnelles et vécu personnel provoquent en cascade une magistrale somme d'éditions individuelles et collectives puisqu'à leur retour un travail de compilation et de rédaction va réunir plusieurs talents. C'est ainsi que se sont constituées des équipes de travail pour la rédaction d'imposants travaux comme les éditions de saint Augustin et de saint Jean Chrysostome, la *Gallia Christiana*¹⁰⁶ ou le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*¹⁰⁷.

3) Les périodiques savants

Les hommes voyagent et les idées circulent. Leur diffusion se fait d'autant mieux que se met en place une presse savante qui intéresse des lecteurs curieux et réactifs, souvent fort éclairés, mais privés de réseau épistolaire. Rapidement les mauristes vont l'utiliser pour faire

¹⁰² MARTÈNE, Edmond, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, 2 vol, Paris, 1717, Préface, n.p.

¹⁰³ *Ibid.*, Préface, n.p.

¹⁰⁴ MARTÈNE, Edmond, *Thesaurus novus anecdotorum*. Lutetia Parisiorum, 1717.

¹⁰⁵ MARTÈNE, Edmond, *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, amplissima collectio*, 9 vol., Paris, 1724-1733.

¹⁰⁶ La *Gallia Christiana* se veut une recherche historique détaillée de la totalité des diocèses et des monastères français avec les listes biographiques des archevêques, évêques, abbés et abbesses.

¹⁰⁷ Recueil dont l'initiative revient au chancelier d'Aguesseau et qui fut confié aux mauristes par le cardinal Dubois en 1723. Bel exemple de collaboration avec les pouvoirs publics.

connaître leurs œuvres, pour engager des controverses ou pour informer de leurs découvertes historiques ou « archéologiques ».

La naissance du périodique savant¹⁰⁸, en l'occurrence le *Journal des savants*¹⁰⁹, a été précédée de publications plus anciennes comme, en 1631, les *Nouvelles ordinaires de divers endroits*¹¹⁰ et la même année la fameuse *Gazette* de Théophraste Renaudot (1586-1653). En 1663, François-Eudes de Mézeray (1610-1683) avait fait une demande de privilège pour un projet de *Journal littéraire général* resté sans suite. Le *Journal des savants* apparaît bien comme le premier périodique littéraire d'Europe. Le but du journal, vite imité hors de France¹¹¹, est d'informer sur tout ce qui se passe de nouveau, et dans tous les domaines, dans la République des Lettres. Né le 5 janvier 1665, sous le parrainage de Colbert (1619-1683), il est publié par le Sieur d'Hédouville¹¹², prête-nom pour Denis de Sallo (1626-1669), conseiller au Parlement de Paris, qui pense à tort que ce pseudonyme va le mettre à l'abri des critiques. Le journal paraît tous les lundis sur douze pages in-4°. Presse qui préférentiellement annonce, commente et résume, plutôt qu'analyse les livres nouveaux ou les publications sous forme de comptes rendus qui ne sont pas toujours impartiaux. S'ajoutent des mémoires, des extraits de lettres ouvertes ou des notices nécrologiques. Au début de sa parution des tentatives d'analyse de textes peuvent s'y lire mais choquent ecclésiastiques, politiques ou gens de lettres peu habitués à la libre critique. De plus on se méfie d'un journal qui ne peut être que sous propagande royale et au service du gallicanisme. Ainsi sous la pression de Rome et sans doute des jésuites, Denis de Sallo, dont certaines prises de positions déplaisent, est remplacé. Mais Colbert résiste, et propose comme successeur l'abbé Gallois (1632-1707), gallican mais prudent. Les résumés d'ouvrages deviennent alors plus descriptifs qu'analytiques. L'abbé de La Roque (†1691) qui remplace l'abbé Gallois fait paraître le journal de 1675 à 1686. Au rythme de deux fois par mois, il favorise sa vente en province et à l'étranger où la concurrence des journaux

¹⁰⁸ BIRN, Raymond, « Le Journal des savants sous l'Ancien Régime », *Journal des savants*, 1965, pp. 15-35.

¹⁰⁹ Dont l'orthographe de son nom a souvent varié : *Journal des Sçavans* de 1665 à 1790, *Journal des Savans* en 1791 et *Journal des Savants* en 1833.

¹¹⁰ Publié chaque semaine par Jean Epstein et imprimé par deux libraires protestants, Louis Vendosme et Jean Martin.

¹¹¹ Les *Philosophical Transactions* à Londres, le *Giornale de'letterati* à Rome, les *Acta Eruditorum* à Leipzig.

¹¹² MORGAN, Betty T., *Histoire du Journal des savants depuis 1665 jusqu'en 1701*, Paris, 1928, p. 66.

hollandais, largement diffusés en France et à l'étonnante liberté de ton, s'imposent¹¹³. Après avoir été édité par Louis Cousin (1627-1707), le *Journal des savants*, placé en 1701 sous le patronage royal, prend clairement le ton de l'analyse sous la direction de l'abbé Bignon (1662-1743) qui, en 1723, est secondé par l'abbé Desfontaine (1685-1745), mordant journaliste. A la mort de Montfaucon, le journal passe entre les mains d'une équipe composée de six à huit érudits, tous membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et belles lettres¹¹⁴.

Au XVIII^e siècle les périodiques se diversifient et se spécialisent. C'est ainsi qu'en 1701, autorisation est accordée par Louis XIV aux jésuites de fonder un journal, les *Mémoires de Trévoux*, édité dans la capitale de la principauté de Dombes. Traitant de l'activité culturelle européenne et se voulant un journal critique d'informations littéraires, scientifiques, géographiques et archéologiques, il est tout d'abord conçu sur le mode du *Journal des savants*. Appréciés, les articles sont souvent de haut niveau. Mais les *Mémoires de Trévoux* affichent des intentions apologétiques. Dans une idée de défense de la religion mais ne voulant prendre aucun parti, les jésuites prennent le leur, manquant d'objectivité. Vite polémiques les *Mémoires de Trévoux* luttent contre protestantisme, jansénisme et philosophie. Malgré cela, en regard du *Journal des Savants* qui parfois s'essouffle, les *Mémoires* deviennent aisément une référence journalistique pour la République des Lettres.

4) Les sociétés savantes

République où entre érudits, doctes et savants, l'on ne manque pas de se rencontrer et d'échanger. Rencontres informelles mais qui vont rapidement, dans la première moitié du XVII^e siècle, s'organiser en cercles de penseurs souvent autour de bibliothèques déjà bien fournies. Cercles de penseurs dont la haute naissance ou l'appartenance au monde ecclésiastique n'est plus nécessairement un viatique et qui doivent principalement leur essor à la bourgeoisie qui est très active, même si l'inventivité de la noblesse de robe n'est plus à démontrer. Au XVII^e siècle, ces sociétés savantes, réunissant religieux et laïcs dans une recherche érudite commune, doivent à la montée de la bourgeoisie, et à son insertion dans la République des Lettres, un mouvement libérateur. Certes les mauristes sont fidèles à leur

¹¹³ Qu'il s'agisse des *Nouvelles de la République des Lettres* publiées par Bayle (1647-1706) en 1684, ou de la *Bibliothèque universelle et historique* de Jean Le Clerc (1657-1736), installé à Amsterdam, publiée de 1686 à 1693, portant un vif intérêt à l'érudition anglaise.

¹¹⁴ Supprimé en 1792, il est rétabli en 1816 et, depuis 1909, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres en assure la charge. Le *Journal des savants* est encore édité.

dévotion et aux éléments fondamentaux du dogme dont le soin est de « contribuer à la gloire de Dieu, à l'utilité de l'Église et au progrès de la Réforme »¹¹⁵. Ils sont cependant largement redevables, si l'on examine la réalisation de leurs travaux s'attachant à l'histoire profane, à la fréquentation des érudits qui imprègnent le cloître des idées du siècle formant une société qui manipule avec plus d'aisance la critique des croyances établies. René Pintard propose de nommer ce courant le libertinage érudit, se définissant comme le mouvement de pensée et la sociabilité intellectuelle qui s'émancipent des dogmes¹¹⁶.

Citons quelques figures emblématiques, collectionneurs, curieux et antiquaires dynamisants, en cette première moitié du XVII^e siècle, les institutions parisiennes et provinciales. Le cabinet des frères Dupuy, haut lieu de la République des Lettres, en est une plaque tournante¹¹⁷. Les frères Pierre (1582-1651) et Jacques (1591-1656) Dupuy¹¹⁸, apparentés à la famille de Thou¹¹⁹, une des premières familles parlementaires du royaume, reçoivent en legs du poète et bibliophile Jacques Auguste de Thou (1553-1617), sa bibliothèque. Demeurant dans son hôtel particulier, les deux frères organisent dès 1620 une académie accueillant un cercle d'érudits. En 1633, Nicolas Rigault (1577-1654), érudit, philologue, bibliothécaire de Louis XIII, leur laissant la charge de la bibliothèque royale, la débaptise et parle de cabinet. Les frères Dupuy s'installent rue de la Harpe en 1645 et font de leur cabinet l'une des plus importantes assemblées privées européennes. Les rencontres sont informelles, ouvertes à tous, sans règlement ni sujets imposés. Les érudits s'y rendent tous les jours, en soirée, et trouvent là un lieu de conversation et d'information. Livres et nouvelles d'Europe affluent. Certes les frères Dupuy, au sein de cette société¹²⁰, promeuvent leurs ouvrages mais jouent un rôle essentiel d'éveil critique des esprits. Enfin en remuant chartes, registres, comptes, chroniques et documents, en France comme à l'étranger, Pierre et Jacques Dupuy, comme le feront plus tard les mauristes, rendent de grands services à la couronne de France.

En 1639, issu d'un milieu modeste, Marin Mersenne (1588-1648) frère minime, astronome, mathématicien et théoricien de la musique, institue une société l'*Academia*

¹¹⁵ Dom TASSIN, René Prosper, 1770, t. I, p. 53.

¹¹⁶ PINTARD, René, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, 1983.

¹¹⁷ Sans omettre les rencontres chez l'abbé de Marolles, chez le maréchal de Bassompierre, chez le président Jean-Antoine de Mesmes, chez Monseigneur de Harlay, archevêque de Rouen, ainsi que chez Théophraste Renaudot et la famille Godefroy.

¹¹⁸ DELATOUR, Jérôme, « Pierre et Jacques Dupuy, Gardes de la bibliothèque de 1645 à 1656 », *Revue de la BNF*, vol 31, n°1, 2009, pp. 66-73.

¹¹⁹ Dont sa mère, Claude Sanguin, était la nièce de Christophe de Thou.

¹²⁰ Où l'on retrouve les familles Godefroy, Peiresc, Gassendi, Mersenne, Huet, La Mothe Le Vayer, Saumaise, Naudé, Grotius, Du Chesne, Ménage.

Parisiensis qui deviendra un des centres de l'activité philosophique et scientifique européenne, préparant à la création de l'Académie des Sciences. Excepté quelques voyages d'études et un séjour d'un an en Italie¹²¹, de 1644 à 1645, il ne quitte pas son monastère parisien de la place Royale, harmonisant des rencontres tout en s'adonnant à une immense correspondance. Persuadé que la transmission du savoir doit l'être dans l'intérêt de tous, Marin Mersenne forme l'idée de la création d'une assemblée informelle, dépassant les frontières parisiennes. En 1635, il informe épistolairement Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) de la récente existence d'une académie, la définissant « comme toute mathématique »¹²² et précise qu'elle accueille déjà Pierre Gassendi (1592-1655) et René Descartes. En favorisant les débats philosophiques et scientifiques, mais anticipant et privilégiant l'intérêt de l'expérimentation, il ouvre talentueusement la porte aux sciences modernes.

Gabriel Naudé (1600-1653)¹²³, issu d'un milieu modeste, fréquente le cabinet Dupuy et met en place un important réseau de correspondances. Considéré comme un bibliophile éclairé¹²⁴, Naudé forme avec ses amis un foyer d'érudition, la Tétrade¹²⁵, où s'échangent des propos philosophiques. Repéré par Henri de Mesmes, président à mortier au Parlement de Paris qui veut lui confier la direction de sa bibliothèque, Naudé préfère, dans un premier temps, poursuivre ses études de médecine. Il rédige cependant, pour le président, le célèbre *Advis pour dresser une bibliothèque*, paru en 1627, qui préconise, entre autres, l'ornement des murs des bibliothèques de portraits d'écrivains, incitant les lecteurs à vouloir les lire. Le livre l'emportant dans son choix de vie, on le retrouve en Italie bibliothécaire au service du cardinal Barberini puis avant que de mourir, choisi par la reine Christine pour diriger la bibliothèque de Stockholm. Au préalable, rappelé en 1642 par Richelieu, il sera attaché au service de Mazarin. Il réunit plus de quarante mille volumes et manuscrits, qui malgré les destructions futures formeront le noyau de l'actuelle Bibliothèque Mazarine. D'autres collectionneurs de livres et manuscrits constituent des bibliothèques réputées en Province, comme celle de Philibert de La Marre à Dijon alimentant à sa mort la Bibliothèque royale et celle de Charles de Montchal à Toulouse, riche de remarquables manuscrits.

¹²¹ S'étonnant de l'Italie dans les années 1640, il va jusqu'à parler de « barbarie » en faisant état du déclin de l'imprimerie à Venise, de la sclérose des universités, du repli sur soi des savants italiens et de la fermeture des bibliothèques aux étrangers.

¹²² TAMIZEY de LARROQUE, Philippe, *Les correspondants de Peiresc*, t. XIX, Paris, 1894, p. 101.

¹²³ VIARDOT, Jean, « Livres rares et pratiques bibliophiliques », dans *Histoire de l'édition française*, t. II, Paris, 1984.

¹²⁴ La bibliophilie cependant n'est pleinement attestée en France qu'à partir du début du XVIIIe siècle.

¹²⁵ Composée de La Mothe Le Vayer, Diodati et Gassendi.

Mais à côté des collectionneurs de livres apparaissent des curieux, amateurs éclairés, s'intéressant préférentiellement aux objets, leur donnant une dimension de témoignage et de preuve pouvant prendre le pas sur le texte mais qui, paradoxalement, permettent de lui porter une attention plus grande. Depuis la Renaissance, magnifiant l'Antiquité, l'antiquaire, est défini dans le dictionnaire de l'Académie française comme « celui qui est savant dans la connaissance des *Monumens* antiques comme statues, médailles, etc... ». Arnaldo Momigliano le décrit comme « celui qui étudie les objets anciens, les coutumes, les institutions en vue de reconstituer la vie du passé »¹²⁶. Il prend, au XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e, son titre de noblesse et se pose, avant l'historien, comme médiateur entre le passé et la société, fondant l'histoire de l'archéologie¹²⁷. Les objets sont alors lus comme des textes, le sol devient un livre d'histoire¹²⁸. Avec une curiosité accrue, l'antiquaire, n'ayant parfois pas de limite quant aux objets disparates étudiés, les classe, les situe géographiquement et tente de les dater. Sa discipline n'étant pas définie et ne possédant pas de cadre institutionnel, c'est au sein des sociétés savantes, de leurs cabinets et grâce aux publications qu'il fait part de sa pratique dont le but essentiel est de communiquer au public le résultat de ses recherches.

Ainsi apparaît, fréquentant le cabinet des frères Dupuy et l'académie de Mersenne, un antiquaire à la curiosité universelle et au talent hors norme, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637). Il est célibataire, grand voyageur, grand lecteur, possesseur de nombreux manuscrits et de curiosités naturelles. Il ouvre largement les portes de son cabinet de curiosités installé à Aix-en-Provence. Savants locaux et étrangers de passage sont toujours bienvenus. Né à Belgentier, commune provençale, issu d'une lignée de magistrats, le devenant lui-même, il est membre du Parlement de Provence. Mais surtout, son goût pour les collections de médailles, de plantes, de minéraux, d'instruments scientifiques et autres chats angora, fait de lui l'image même de l'antiquaire curieux de tout préférant l'observation empirique à la philosophie dogmatique et aimant les faits obscurs derrière lesquels se profile l'Antiquité¹²⁹. L'absence quasi-totale de publications d'importance est compensée par une immense correspondance s'adressant à de très célèbres contemporains comme Grotius, Rubens, Kepler, Malherbe, Mersenne et Gassendi, avec lequel il participe à des observations astronomiques et qui deviendra son biographe. Antiquaire de génie, mesurant l'importance

¹²⁶ MOMIGLIANO, Arnaldo, *Les fondations du savoir historique*, Paris, 2004, p. 81.

¹²⁷ SCHNAPP, Alain, « Naissance du savoir antiquaire », *Histoire d'archéologie, De l'objet à l'étude*, Paris, 2009.

¹²⁸ SCHNAPP, Alain, 1993, pp. 182-198.

¹²⁹ MOMIGLIANO, Arnaldo, 2004, pp. 61-65.

d'analyser, dans son rassemblement d'objets antiques, les vestiges du passé, Peiresc annonce les temps modernes. A sa mort, son cabinet de médailles ne comptait pas moins de dix-sept mille pièces.

Dès le milieu du XVI^e siècle, les publications numismatiques illustrées sont une prérogative des antiquaires lyonnais¹³⁰. Déjà Guillaume du Choul (1496-1560) s'était fait remarquer par son imposant médailler. Mais au XVII^e siècle, Jacob Spon (1647-1685) en devient le digne chef de file. Né à Lyon, issu d'une famille de négociants allemands, érudit et savant protestant, médecin de formation, il séjourne pour ses études à Strasbourg. Il se lie d'amitié avec Charles Patin (1633-1693) et très vite privilégie sa passion d'antiquaire en devenant, comme lui, curieux des médailles que tous deux collectionnent et dont ils font commerce. Estimant que l'art doit commémorer et informer, il obtient une place importante dans la République des Lettres sensible à ses publications comme la *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, où se remarque sa passion de chercheur en épigraphie¹³¹, et le récit, émaillé de quelques gravures éparses, de son voyage en Italie qu'il réalise en compagnie du voyageur anglais George Wheler (1651-1724)¹³². Voyage qui s'affirme comme une exploration archéologique, comparant textes et données observables. Dans un recueil d'épigraphie paru en 1685, il donne, le premier, une définition scientifique de l'archéologie, disant qu'elle est le fait de montrer ou de connaître les vestiges antiques par lesquels les anciens se sont appliqués à diffuser la religion, l'histoire, la politique, et les autres arts ou sciences de leur temps et à les transmettre à la postérité¹³³. Il est évident, pour lui, que les objets d'art prennent le rôle singulier de témoin¹³⁴. Allant à leur rencontre il fait étonnamment de l'archéologie une science de terrain.

Charles Patin est né à Paris. Médecin, numismate, il doit s'exiler hors de France à la suite d'une contrebande de livres entraînant, en 1668, sa condamnation aux galères à perpétuité. Il va mettre à profit ses séjours en Europe pour affiner ses recherches numismatiques et

¹³⁰ ESPOSITO, Arianna, PINON, Pierre, VENE, Magali, « La bibliothèque des antiquaires français (XVI^e-XVIII^e siècle), Une histoire culturelle des pratiques archéologiques », *Archives de l'archéologie européenne (AREA)*, n°110, Paris, 2007, pp. 23-29.

¹³¹ KÄFER, Marcus, « Jacob Spon et Bernard de Montfaucon. De la conception de l'art chez les antiquaires et la critique du comte de Caylus », *Bull. de l'association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°42, décembre 1983, p. 415.

¹³² SPON, Jacob, WHEELER, George, *Voyage d'Italie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 1678.

¹³³ SPON, Jacob, *Miscellanae eruditae antiquitatis*, Francofurti, 1679.

¹³⁴ MOREAU, Yves, « Jacob Spon et les arts : un savant protestant dans la République des Lettres », *Chrétiens et sociétés*, Numéro spécial I, 2011, pp. 91-113.

reconstituer une partie de son cabinet des médailles laissé à Paris¹³⁵. Il considère que les monnaies sont des médailles qui racontent l'histoire ancienne et leur consacre un livre, *Imperatorum romanorum numismata*, édité en 1671. Installé définitivement à Padoue, il devient membre de l'académie des Ricovrati. Son réseau de correspondants est important et sa considération, dans la République des Lettres, certaine.

Se passionner pour les monnaies, au point d'avaler les médailles d'or antiques destinées au Cabinet du Roi, puis de les restituer avec courage, est le fait de Jean Foy-Vaillant (1632-1706) ne trouvant que cette solution pour éviter qu'elles ne soient volées lors d'une attaque barbaresque sur la Méditerranée. La mode des antiquités pénètre à la cour¹³⁶ favorisant les recherches des antiquaires. Jean Foy-Vaillant, médecin numismate, qui devient l'antiquaire du duc du Maine¹³⁷ et de Christine de Suède, tient chez lui à Paris, rue Saint-Dominique, des réunions hebdomadaires le mercredi. Il va publier de nombreux ouvrages de numismatique, mais une histoire abrégée de tous les empereurs et impératrices, illustrée par des médailles, ne verra jamais le jour. Dépêché par le roi Louis XIV, il réalise de nombreux voyages le menant d'Égypte en Perse. Nommé en 1684 au cabinet des médailles du Roi, afin d'en dresser le catalogue, il est élu en 1701 membre associé l'Académie des Inscriptions et belles lettres.

De même les mauristes prennent l'habitude de se réunir très régulièrement dans la cellule de Luc d'Achéry à côté de l'infirmerie. Manquant d'espace, ces réunions continueront de s'organiser tous les mardis et dimanches après Vêpres, dans la bibliothèque de l'abbaye. Une lettre de Mabillon, datée du 25 août 1672, envoyée de Bruxelles à Luc d'Achéry, se termine ainsi : « Obligez-moi de présenter mes respects à Mr de Ste Beuve le Docteur et à Mr son frère, comme aussy à Mr du Cange, d'Hérouval et Cotelier lorsque vous les verrez... »¹³⁸. Voici, salués, quelques habitués de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés dont la plupart ont été fort bien évoqués au XIX^e siècle par Emmanuel de Broglie qui du temps de Mabillon, nomme ce rassemblement, la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés¹³⁹. Cette société a toujours noué des rapports privilégiés avec le Collège royal, prestigieuse instance qui partage la même conception de l'érudition basée sur l'humanisme philologique.

¹³⁵ GUILLERMAIN, Jean, « Les recherches numismatiques de Charles Patin d'après ses lettres à Jacob Spon », *Quaderni per la storia dell'università di Padova*, n°29, Paris, 1996, pp. 45-58.

¹³⁶ SCHNAPPER, Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe. Les cabinets de curiosité en France au XVII^e siècle*, Paris, 2012, p. 583.

¹³⁷ Alors que Baudelot de Dairval devient celui de Madame et que Bizot conseille Seignelay.

¹³⁸ BnF, ms.fr. 19649, f. 23.

¹³⁹ BROGLIE, Emmanuel de, *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés à la fin du dix-septième siècle*, 2 vol, Paris, 1888.

Ainsi nous rencontrons deux des plus illustres maîtres de l'érudition française, Charles Du Fresne Du Cange (1610-1688) et Emery Bigot (1626-1689).

Charles Du Fresne Du Cange, dijonnais, avocat au parlement de Paris et Trésorier de France, est connu comme historien, épigraphe, numismate et philologue. Étienne Baluze (1630-1718) précise :

« Ducange [sic] était d'une taille un peu au-dessous de la moyenne ; il avait la tête bien proportionnée, les yeux charmants et pleins de feu, une belle figure, les traits distingués et l'air noble. S'il ne jouissait pas d'une extrême opulence, il possédait néanmoins une fortune honnête, et n'en désira jamais une plus grande, répétant qu'un homme de lettres devait se contenter d'une aisance qui lui permit de satisfaire son goût pour les livres. D'une humeur égale, jamais incommode, ne fatiguant personne, se prêtant sans réserve à ceux qui imploraient son appui, communiquant avec facilité les fruits de ses études, il était plus enclin à mériter les récompenses qu'à les solliciter »¹⁴⁰.

Travaillant sur les manuscrits grecs de la bibliothèque du roi, il publie en 1678 le très célèbre *Glossarium*¹⁴¹ en 3 tomes puis en 1688 le *Glossarium ad scriptores mediae & infimae graecitatis*. L'une des premières œuvres, publiée en 1657, se penchait sur *l'Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*. Il utilise les cabinets parisiens et celui du Roi pour rédiger son histoire byzantine fondée sur des médailles¹⁴². Grand érudit, établissant une importante correspondance avec l'abbé Claude Nicaise (1623-1701), passionné d'antiquités, il restera, toute sa vie, ami et proche conseiller des bénédictins.

Émery Bigot (1626-1689), érudit et collectionneur, accroît la riche bibliothèque de son père de manuscrits grecs et publie en 1680 le texte grec de la vie de Jean Chrysostome attribué à Pallade. Il est décrit comme taciturne et secret, ne s'adressant qu'aux personnes qui pouvaient vraiment l'intéresser¹⁴³. Il aurait, dit-on, conservé son accent normand. Grand érudit, comme le confirme une lettre datée du 20 juillet 1679, adressée à Nicolas Heinsius (1620-1681) : « Le père Mabillon a dessein de faire imprimer en bref un livre pour faire connoître toutes les anciennes écritures des mss., des chartes et autres momumens...Je lui

¹⁴⁰ BALUZE, Étienne, traduit du latin dans Du Cange, *Chronicon paschale*, Paris, 1688, p. XLIX.

¹⁴¹ DU CANGE, Charles Du Fresne, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Lutetiae Parisiorum, 1678.

¹⁴² DU CANGE, Charles Du Fresne, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata*, Lutetiae Parisiorum, 1680.

¹⁴³ NEVEU, Bruno, 1994, p. 74. Tous ces portraits sont animés par le Père Léonard.

ay indiqué le « Virgile » de Florence..., les « Pandectes Florentines », les œuvres de saint Hilaire écrites du temps de saint Fulgence, qui se trouvent dans la sacristie de l'église de Saint-Pierre de Rome... »¹⁴⁴. Références fort utiles au *De re diplomatica*. Helléniste distingué, favorisant la collaboration entre spécialistes, il correspond avec toute l'Europe dont les philologues néerlandais Graevius, Vossius ainsi qu'avec les huguenots du Refuge. A sa mort il aurait désiré que sa bibliothèque soit rendue publique mais, démembrée, elle sera vendue à de nombreux libraires.

L'on retrouve aussi, dans cette société, de grands collectionneurs de livres et de manuscrits, de chartes et d'anciens documents. Ainsi Étienne Baluze, illustre maître de l'érudition française, bibliothécaire de Colbert puis, en 1670, professeur de droit canon au Collège royal, est, comme le souligne le Père Léonard, un homme gai, tournant souvent en dérision les avis que d'autres savants peuvent lui donner. Possédant de très nombreux manuscrits, il alimente la Bibliothèque royale. De même Jean Baptiste Cotelier (1629-1686), fils d'un pasteur protestant de Nîmes, passe de très nombreuses années à établir avec Charles Du Cange le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale. En récompense, il est nommé professeur de grec au Collège de France. L'abbé Eusèbe Renaudot (1646-1720), petit-fils de Théophraste Renaudot fondateur de la *Gazette*, est nommé membre de l'Académie française en 1688 et de l'Académie des Inscriptions et belles lettres en 1691. Détenteur d'un grand nombre de manuscrits, orientaliste, connaissant l'arabe, le syriaque et le copte, il étudie la doctrine et les rites de l'Église chrétienne grecque et orientale et publie des ouvrages d'histoire religieuse. Barthélemy d'Herbelot (1625-1695) est, quant à lui, fondateur de l'étude des langues orientales en France. Connaissant l'usage de l'hébreu, de l'arabe et du persan, il est l'auteur de *La bibliothèque orientale ou dictionnaire universel*, livre paru en 1697. Pensionné par Colbert, il est nommé professeur au Collège royal. Voyageant en Italie il se liera avec le cardinal Barberini. Un autre voyageur, l'abbé Jean-Paul de La Roque (16..-1691), orientaliste, se rendra en Syrie et au Liban. L'abbé Louis Dufour de Longuerue (1651-1733) se présente lui comme un érudit, savant hébraïsant, versé dans les langues anciennes et orientales, s'intéressant à l'histoire chaldéenne et égyptienne ainsi qu'à l'histoire médiévale.

D'autres personnalités se distinguent par leur curiosité « antique ». Ainsi en est-il de Nicolas Toinard (1628?-1706), philologue, numismate, qui publie de courtes brochures sur

¹⁴⁴ DOUCETTE, Léonard Eugène, *Emery Bigot, Seventeenth-Century French Humanist*, Toronto, 1970, p. 94.

les médailles samaritaines. Voyageant en Espagne et en Hollande, il s'attache à la maison d'Estrées et correspond avec le philosophe anglais John Locke (1632-1704). Fréquentant le cabinet Dupuy, on le décrit comme curieux de sciences, technologies et de toute sorte de curiosités naturelles. Quant à Antoine Vion d'Hérouval (1606-1689), magistrat, auditeur de la chambre des comptes, antiquaire et collectionneur, passionné par la recherche d'anciens documents, il apportera aide à Mabillon pour les *Acta Sanctorum* et le *De re diplomatica*.

Remarquons aussi la présence du Père Antoine Pagi (1624-1699), provincial des Cordeliers, habile pour l'histoire et la chronologie, se consacrant à l'étude des antiquités ecclésiastiques, et celles d'Henri de Valois (1603-1676) et d'Adrien de Valois (1607-1692), le premier, historiographe du roi, s'intéressant à l'histoire byzantine et à l'histoire de l'Église, le second, versé dans l'étude de l'histoire de France. Enfin l'abbé Claude Fleury (1640-1723), juriste et théologien, précepteur des enfants de France, fréquente aussi l'abbaye.

Sans que la liste soit exhaustive, constatons enfin l'assiduité du Père Hardouin (1646-1729), porte-drapeau du pyrrhonisme, doutant avec constance de la véracité des objets, monnaies et inscriptions, et des textes antiques et patristiques, décrivant un vaste réseau de faussaires dans *Chronologiae ex nummis antiquis restitutae* (1696) et dans les *Prolegomena ad censuram veterum scriptorum* (1766), voulant prouver que tous les écrits classiques de la Grèce antique et de Rome étaient des faux, fabriqués par des moines du XIII^e siècle. Un moment écouté par les savants, il finit par les lasser. Observons la présence des éditeurs Anisson, de Roger de Gaignières (1642-1715), que nous rencontrerons plus loin, et de l'abbé Bignon (1662-1745), si diligent auprès des mauristes au temps de Mabillon et de la Société de Saint-Germain-des-Prés et que nous retrouverons avec Montfaucon à l'époque de la société bernardine.

D Légitimation d'un moine éclairé

C'est dans cette atmosphère érudite et savante que Montfaucon, en 1675, rejoint la communauté de Saint-Maur. Novice à Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, il fait profession en 1676 dans cet illustre prieuré. Jeune profès, il séjourne deux ans à Sorèze dans une maison d'étude. Ces maisons ont été officialisées¹⁴⁵ dans chaque Province par dom

¹⁴⁵ Un règlement minutieux des maisons d'études est élaboré au Chapitre général de 1672 et à la Diète de 1673, consultable aux Archives Nationales, catalogue L.816

Claude Martin (1619-1696)¹⁴⁶, placé dans le Régime de la Congrégation, conseiller d'enseignement et organisateur du régime des études pour tous les monastères. Né à Tours, fils de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, mystique, ursuline à Tours puis fondatrice des Ursulines à Québec dans la Nouvelle France, Claude Martin prononce ses vœux en 1642 à la Trinité de Vendôme. Dirigeant plusieurs monastères¹⁴⁷, il devient rapidement assistant¹⁴⁸ du successeur de Grégoire Tarrisse, Bernard Audebert (1600-1675), lui-même très ouvert aux développements des travaux scientifiques de la Congrégation. Montfaucon suit à Sorèze des séminaires sur les auteurs classiques et sur la rhétorique. « C'est là, écrit-il, que je commençais à m'appliquer vivement à la langue grecque et à la lecture des historiens grecs que je pouvais trouver »¹⁴⁹. Montfaucon demeure ensuite huit ans au monastère de Lagrasse dans l'Aude. Là, ses supérieurs, dont l'un des rôles est de percevoir les qualités intellectuelles des moines pour des études poussées, le remarquent. A Lagrasse, continuant ses lectures d'historiens grecs, Montfaucon s'applique à corriger des versions latines de quelques penseurs grecs « quand elles ne suivaient pas bien le sens des auteurs »¹⁵⁰ et, s'enhardissant, envoie ce travail à dom Claude Martin, considéré comme expert dans le domaine de la formation. Ce dernier, content des remarques du traducteur, l'encourage et repère trois moines qu'il désire atteler à la traduction en latin des Pères grecs, Antoine Pouget (1650-1709) de la province de Toulouse, Jacques Loppin (...-1693) de celle de Bretagne et Montfaucon.

Claude Martin et le Régime, en cette fin du XVII^e siècle, ne cachent pas leur intention de lancer les mauristes dans le monumental travail d'édition de la traduction des Pères de l'Église. Certes les premières recherches érudites, impulsées par Grégoire Tarrisse et Luc d'Achéry, tendent essentiellement, pour le bien des âmes vers une meilleure compréhension de la Bible, des traités liturgiques et de la vie des Saints. Cependant, l'indispensable retour aux sources du christianisme va nécessairement entraîner un nouvel intérêt pour les textes fondamentaux de la doctrine et des écrits patristiques. Si leur traduction a surtout pour but de redonner aux textes leur pureté originelle afin d'approcher au mieux la véracité de

¹⁴⁶ MARTÈNE, Edmond, *La Vie du vénérable père Dom Claude Martin, religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur*, Tours, 1697.

¹⁴⁷ Grand prieur de Saint-Denis, prieur de Marmoutier, on lui doit l'édition des Pères grecs, des travaux sur saint Hilaire de Poitiers, la nouvelle édition des œuvres de saint Augustin et la *Vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation*.

¹⁴⁸ Claude Martin prendra deux fois les fonctions d'assistant du Régime, de 1668 à 1675 puis de 1681 à 1690.

¹⁴⁹ BnF, ms.lat. 11915, f. 13.

¹⁵⁰ LECLERCQ, Henri, « Montfaucon », sous la dir. de Fernand Cabrol et Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie (DAACL)*, t. XI, Paris, 1934, p. 2612.

l'Église primitive, sa piété, son ascétisme, c'est aussi pour s'éloigner au plus vite d'une dévotion superstitieuse.

Les mauristes ont déjà entrepris des recherches éditoriales concernant les Pères latins et vont étonnamment se substituer aux jésuites pour étudier les Pères grecs. En fait les jésuites, qui n'ont la sympathie ni du pouvoir gallican ni du public, considèrent comme dangereux d'aborder des rives dogmatiques peu sûres. En outre, affirmant plus d'aisance dans la production de travaux littéraires ou poétiques, ils estiment les moines savants de la Congrégation de Saint-Maur plus au fait pour se lancer dans ce subtil et éprouvant travail. Après une conversation avec le Père Étienne Deschamps¹⁵¹ (1613-1701), et après un accord, la décision est prise par Claude Martin, et les mauristes s'attellent aux Pères grecs. Pour ce faire, une connaissance parfaite du grec et de l'hébreu¹⁵² est exigée. Claude Martin donne d'utiles indications pour collationner les manuscrits et conseille, pour les traductions, de lire sur l'auteur plusieurs écrits avant que de se pencher sur le texte à décrypter. Connaître l'histoire ecclésiastique du temps de chaque Père semble indispensable ainsi que de remarquer les versions utilisées quand l'Écriture est citée. Sans bien sûr oublier la critique des sources. Le travail en équipe doit être privilégié et Claude Martin sait dispenser des encouragements aux moines studieux, espérant cependant que Dieu donne de bons conseils.

Montfaucon, repéré à Lagrasse, est soumis par Claude Martin en mars 1686, à l'épreuve d'un test s'adressant tout autant à Antoine Pouget : transcrire une homélie de Jean Chrysostome sur trois colonnes, texte grec, version latine et version propre au traducteur, puis de donner un argumentaire sur l'idée générale de cette prédication, sa circonstance et le faire suivre de notes philologiques, théologiques et historiques. Claude Martin, jugeant convenable ces premiers travaux, encourage Montfaucon et lui écrit : « Je vous conseille de vous appliquer à la belle latinité et pour cet effet de prendre tous les jours quelque petit temps pour lire non les oraisons de Cicéron qui sont trop enflées et figurées, mais ses autres ouvrages ou ceux des autres auteurs qui n'affectent point tant la phrase »¹⁵³. Pourtant, dans cette même correspondance, Claude Martin qui, auprès de ses moines, a toujours prêché l'humilité et le danger de la présomption, s'adresse ainsi à Montfaucon :

¹⁵¹ Le père Deschamps, jésuite, professeur de théologie au collège de Paris, est un adversaire du jansénisme.

¹⁵² On note que le Père Dom Hilaire Pellier, prieur de Saint-Mahé était savant en langue hébraïque, syriaque, chaldaïque et arabe.

¹⁵³ Lettre du 8 juin 1686, BnF, ms.fr. 19661, f. 26r.

« Vous avez assez bien gardé les avis que je vous avois marquez exepté un, qui est de ne pas estre trop téméraire dans vos lumières et de ne faire les changements considérables qu'avec conseil et selon cet avis vous eussiez bien fait de consulter quelque fois D. Jean Martianay¹⁵⁴, l'honesteté mesme demandoit cela quasi encore sous sa fêrulle. Vous n'avez peut estre pas encore l'air des escrivains : car les plus habiles gens ne font rien sans la comunication de leurs amys quoy qu'ils leur soient souvent inférieurs en capacité »¹⁵⁵.

Après une dernière année à Lagrasse, consacrée à une récollection consistant en une sévère retraite, Montfaucon est envoyé, en aout 1686, pour une année, au monastère Sainte-Croix-de-Bordeaux. Il étudie la philosophie et la théologie. Poursuivant ses lectures historiques il profite d'une bibliothèque mieux pourvue. Il lit pour la première fois Hérodote, se perfectionne dans la langue grecque et s'applique à l'hébraïque. Âgé de 32 ans, en 1687, il est définitivement appelé à Paris, un très court temps aux Blancs-Manteaux puis à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Les trois moines, Antoine Pouget, Jacques Loppin et Montfaucon vont travailler sous le regard de Claude Martin qui estime, contrôle, et corrige les textes afin qu'ils soient traduits au plus clair de la signification des écrits. Mais très vite, à l'initiative de deux laïcs, Charles Du Cange et Émery Bigot, connus, nous le savons, pour fréquenter la Société de l'abbaye, on les prie de faire leur preuve face à une assemblée savante. Il échoit à Montfaucon d'entreprendre la traduction, du grec au latin, du *Typicon sive Regula*, règle composée pour un monastère que l'impératrice Irène, épouse de l'empereur Alexis Comnène avait fondé¹⁵⁶. À lui aussi la traduction du *Traité* de Héron, géomètre, et du *Rationarion*¹⁵⁷ d'Alexis Comnène. A Jacques Loppin la *Vie de Saint Euthyme*, et à Antoine Pouget la *Vie de Saint Cyriaque*. Tous ces travaux effectués, loués et honorés par la censure publique, sont édités dans le premier tome des *Analecta graeca* paru en 1688 et engagent définitivement les trois moines dans l'édition des Pères de l'Église grecque. Toujours sur les avis de Charles Du Cange et d'Émery Bigot, les moines laissent dans un premier temps Jean Chrysostome, pour se consacrer à Athanase qui semble plus pressé, aucune traduction n'étant jugée satisfaisante. Très vite dom Pouget rejoint dom Martianay qui traduit saint Jérôme alors que dom Loppin meurt dès le début de l'entreprise.

¹⁵⁴ Dom Jean Martianay (1647-1717) étudie les langues orientales et travaille à une nouvelle édition des œuvres de saint Jérôme.

¹⁵⁵ Lettre du 8 juin 1686, ms.fr. 19661, f. 26r.

¹⁵⁶ Il doit aussi se pencher sur un fragment de la géographie d'Héron et le *Rationarum* d'Auguste.

¹⁵⁷ Texte qui précise les tributs que l'on payait à l'empereur et la qualité et les valeurs des monnaies de ce temps.

Ainsi incombe à Montfaucon la charge de conduire seul l'édition à son terme, et de constater que fort précieuses sont ses acquisitions en langue arabe¹⁵⁸ et copte¹⁵⁹. On découvre grâce aux correspondances combien Claude Martin continue de s'intéresser au projet des éditions des Pères mais on peut lire aussi, dans une lettre non datée adressée à Montfaucon, combien avec finesse il perçoit l'intérêt intellectuel du jeune moine pour l'histoire profane et lui suggère, faisant référence à *La vérité de l'histoire de Judith* : « Vous pourriez travailler à quelques heures dérobées à quelque analecte car je crois que votre histoire des Medes et des perses [sic] est bien avancée »¹⁶⁰.

La reconnaissance des qualités littéraires, la puissance de travail et l'originalité de Montfaucon apparaissent dès ses premiers écrits. Avant que ne soit éditée la traduction des œuvres de saint Athanase, Montfaucon fait paraître en 1690 *La vérité de l'histoire de Judith*, livre polémique car cette histoire, tirée de la Vulgate, et d'un texte grec, est attaquée par les protestants parlant d'affabulation. Montfaucon veut prouver sa véracité et montrer surtout une concordance avec l'histoire antique de l'empire des Mèdes puis de celui des Perses. Il précise clairement, dans le titre d'un chapitre, combien auteurs profanes et sacrés peuvent s'accorder. Le livre obtient assez de succès pour être réédité en 1692 et recevoir les louanges et les encouragements de Bossuet.

Durant huit ans, Montfaucon consacre ses recherches à saint Athanase. Trois volumes in-folio paraissent en 1698 chez le libraire Jean Anisson avec le titre *Opera sancti Athanasii*. L'ouvrage, attendu, est fort bien reçu, en France comme à l'étranger. Attaqué plus tard par les jésuites, Montfaucon se défendra. Durant la rédaction de cette première somme éditoriale, Montfaucon ne délaisse pas Jean Chrysostome, qui l'occupera toute sa vie et dont on pensait que cela aurait suffi à la combler.

Les recherches sur les Pères grecs, malgré les riches correspondances échangées et les aides des moines provinciaux et autres ecclésiastiques, confortent rapidement Montfaucon dans l'idée de l'utilité de les poursuivre en terre étrangère. Un moine exemplaire cohabite à ses côtés, dom Jean Mabillon. Célèbre pour ses remarquables écrits innovants, il a déjà prouvé l'utilité des pérégrinations érudites pour lui-même, pour le prestige de la Congrégation et pour l'intérêt de l'État.

¹⁵⁸ Lettre à Groddeck du 5 septembre 1697 dans GIGAS, Émile, t. II/I, 1892-1893, p. 256.

¹⁵⁹ Lettre à Piques du 23 septembre 1698 dans GIGAS, Émile, t. I/II, 1892-1893, p. 292.

¹⁶⁰ BnF, ms.fr. 19661, f. 72.

Chapitre 2 : Le modèle mauriste et l'histoire

A Mabillon et l'authenticité des sources

1) Le *De re diplomatica*

Lorsque Montfaucon se présente à Saint-Germain-des-Prés en 1664, dom Luc d'Achéry vient d'être inhumé dans le cloître et dom Mabillon, son fidèle disciple, a déjà édité en 1681 le *De re diplomatica*, terminé ses nombreux voyages et entame une éventuelle réflexion littéraire en réponse à l'abbé de Rancé, le *Traité des études monastiques*. Ce moine, décrit comme humble et modeste, est né en 1632, à Saint-Pierremont dans le diocèse de Reims en Champagne. Issu d'une famille de modestes cultivateurs, Jean Mabillon répond ainsi à Colbert lorsqu'il veut lui accorder une pension pour ses travaux : « Que pourrait-on penser de moi si, étant pauvre et né de parents pauvres, je recherchais dans la religion ce que je n'aurais espéré dans le siècle ? »¹⁶¹. Instruit par un oncle curé portant le même patronyme et exerçant dans la région, il part pour Reims où il est accueilli par M. Boucher, chanoine et abbé de Thénailles, aumônier du roi, qui oriente l'étudiant vers le Collège des Bons-Enfants, en lieu et place de l'Université de Reims. Devenu clerc il entre au séminaire diocésain puis, en 1653, postulant à l'abbaye bénédictine réformée de la Congrégation de Saint-Maur, choisit l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Il fait profession le 17 septembre 1654 mais il tombe malade et on le dirige rapidement vers des abbayes campagnardes voisines. Il fréquente Saint-Nicaise, Saint-Thierry et Saint-Basle. De 1656 à 1658, on le retrouve à Nogent où sa passion pour l'histoire se précise. S'intéressant au passé de l'abbaye il y croise le célèbre chroniqueur du Moyen Âge, Guibert de Nogent, dont il ignore qu'il interpelle déjà Luc d'Achéry, et trouve, dans l'œuvre de Guibert, élu abbé de Nogent-sous-Coucy en 1104, un rare esprit critique mettant remarquablement en doute la validité des reliques et des miracles¹⁶². Et l'on percevra plus tard, dans les *Acta sanctorum* de Mabillon, un doute similaire à propos des fausses légendes. C'est aussi à Nogent que pris d'un zèle effréné, le jeune moine dépave le sol de l'église de l'abbaye pour tenter de retrouver des traces du tombeau de Guibert, se découvrant là des qualités d'antiquaire sur lesquelles nous reviendrons. Mais il faut partir pour Corbie où le

¹⁶¹ RUINART, Thierry, *Abrégé de la vie de Jean Mabillon*, Paris, 1709, pp. 90-91.

¹⁶² TERRIER, Laurence, *La doctrine de l'eucharistie de Guibert de Nogent : De Pignoribus*, Paris, 2013.

bon air va tenter d'accomplir une guérison définitive. Certes il profite d'une imposante bibliothèque, mais Mabillon, qui n'aspire qu'à l'érudition, est chargé, au sein du monastère, de fonctions administratives qui ne lui ressemblent guère : portier, dépositaire, cellérier. En 1663 on lui demande de regagner Saint-Denis. La lourde fonction de « *Trésorier* » ne lui convient pas mieux, mais il doit rapidement seconder dom Claude Chantelou¹⁶³, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés avec lequel il correspond, pour des recherches sur une nouvelle édition des œuvres de saint Bernard. Trésorier, il doute, sans s'en cacher, de l'authenticité de certaines reliques qu'il présente aux visiteurs, ce qui laisse souvent perplexe son entourage. Et, l'inconscient faisant son œuvre, court une anecdote, où l'on apprend, dans les *Mémoires de Trévoux* en juin 1708, qu'après avoir brisé un miroir prétendument attribué à Virgile, il fut définitivement déchargé de sa fonction par ses supérieurs¹⁶⁴.

Remarqué et reconnu par ses pairs, il rejoint en juillet 1664 l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où Luc d'Achéry recherche une aide pour l'édition des *Spicilèges*. Il deviendra le maître et le protecteur de Mabillon qui se retrouve entouré du général de la Congrégation, dom Audebert¹⁶⁵, de dom Claude Chantelou et de Luc d'Achéry tous imprégnés de l'esprit gallican et désireux de développer les recherches historiques¹⁶⁶. Cependant, six mois après son arrivée, Claude Chantelou meurt. Mabillon prend la direction du travail entrepris et fait paraître en 1667 le premier tome des *Œuvres complètes de saint Bernard*. Œuvre immédiatement reconnue, affirmant sa notoriété. L'on disait de Mabillon qu'il usait du latin comme Bossuet de la prose française¹⁶⁷. En 1668 paraît le premier tome des *Acta sanctorum* s'attachant à une histoire générale de l'Ordre à partir d'actes mémorables des saints. Non seulement Mabillon adopte un ordre chronologique mais tente, dans ses écrits, de s'appuyer sur une documentation solide, ce qui fait dire à dom Leclercq que tout le mérite de l'œuvre est de « montrer les ressources historiques accumulées dans l'hagiographie »¹⁶⁸.

Blandine Barret-Kriegel classe en trois catégories la production de Jean Mabillon durant les quinze années qui ont suivi son arrivée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : la

¹⁶³ TASSIN, René Prosper, 1770, p. 3.

¹⁶⁴ DELENCLEAU, René, « Mabillon trésorier de Saint-Denis », *Revue littéraire et monastique*, XVIII, 1932, pp. 78-90.

¹⁶⁵ AUDEBERT, Bernard, *Les mémoires du R.P. Dom Bernard Audebert estant prieur de Saint-Denis et depuis assistant du R.P. Général*, Paris, 1911, préface p. VII.

¹⁶⁶ BARRET-KRIEGEL, Blandine, *Jean Mabillon*, Paris, 1988.

¹⁶⁷ LAURAIN-PORTEMER, Madeleine, « Les travaux d'érudition des Mauristes : origine et évolution », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t.43, n° 140, 1957, p. 235.

¹⁶⁸ LECLERCQ, Henri, « Mabillon », sous la dir. de Fernand Cabrol et Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie (DACL)*, t. XI, Paris, 1931-1932, pp. 452-464.

première rassemble des écrits patrologiques et l'histoire de l'Ordre, la deuxième des livres de controverses ecclésiastiques et la troisième contient un ouvrage de méthodologie historique, le *De re diplomatica*. Cette œuvre prestigieuse, considérée par les états ecclésiastiques et monarchiques, acclamée par la République des Lettres, faisant la gloire de Mabillon et des mauristes, s'inscrit dans les premières recherches de l'histoire savante.

Paru en 1681, le *De re diplomatica* a été précédé par les *Brièves réflexions sur quelques règles de l'histoire*, une œuvre manuscrite non datée¹⁶⁹, inédite jusqu'en 1990, réhabilitée et annotée par Blandine Barret-Kriegel. Elle se veut une réponse de Mabillon à une sévère polémique conduite par des adversaires mauristes, dom Philippe Bastide¹⁷⁰ et dom Joseph Mège. Ils remettent en cause, dans un esprit conservateur, ses productions littéraires antérieures, les trouvant menaçantes pour la foi, n'appréciant pas le prospectus établi pour la parution des *Acta sanctorum*¹⁷¹. Mabillon, raffermi par l'appui de ses supérieurs et leurs pensées nauvatrices, répond avec justesse, clarté et détermination. Il se pose en historien, historien de l'ordre de saint Benoît, et non en humble préfacier comme ses détracteurs le qualifient surnoisement. De ces règles, d'où sont issues les premières réflexions de la science historique, jaillissent implacablement des idées fondatrices. Tout d'abord le moine précise que la religion n'a jamais été effrayée ni par la lumière ni par la vérité, puis énonce qu'un historien se doit d'aimer la recherche de la vérité des choses passées. Pour ce faire priorité doit être donnée aux originaux des choses. Il pose ici un principe essentiel, rattacher l'histoire à des sources et, la considérant comme science, l'inscrire dans le travail de la preuve. Avec ce recours aux originaux, et la supériorité des sources documentaires sur toute interprétation, l'histoire sort de la littérature pour devenir savante. Les originaux, donnés pour preuve, deviennent utiles à tous. Il sait qu'avec cette avancée il rectifie l'entendement et la volonté pour la recherche de l'histoire. Il affirme aussi à ses détracteurs, le confinant dans les seuls rôles de moine érudit et d'antiquaire, que c'est bien grâce à ces titres qu'il est devenu pleinement historien. Et Blandine Barret-Kriegel de conclure : « Les Brèves Reflexions...font basculer la définition de l'histoire. Celle-ci cesse d'appartenir au domaine

¹⁶⁹ Henri Leclercq évoque des dates pouvant s'étendre de 1673 à 1677, Blandine Barret-Kriegel la fixant à 1677.

¹⁷⁰ DELISLE, Léopold, *Dom Jean Mabillon : sa probité d'historien*, Ligugé, 1908.

¹⁷¹ Prospectus qui établit le but de donner les actes authentiques des saints répartis selon l'ordre des temps en faisant en sorte de corriger toute inexactitude.

de la fidélité, de la piété, du préjugé, de la prescription, pour entrer de plein droit, dans le champ de la connaissance »¹⁷².

En 1675, un bollandiste, le Père Papenbroeck, publie *Propylaeum*, le Portique. Il a le mérite de tenter le premier de proposer une doctrine en matière de recherche historique à propos de l'analyse des documents des *Acta sanctorum* que les jésuites éditent aux Pays-Bas. Mais il se fourvoie dans son argumentation, estimant faux des documents authentiques et inversement. Le bollandiste jette de plus le doute sur chartes et diplômes conservés à Saint-Denis. Mabillon, désigné par son ordre, répond au Père accusé de provocation et va défendre les actes¹⁷³ des moines du Moyen Âge considérés comme faux. Il fallait une irréfutable démonstration. Mabillon, dans le *De re diplomatica*, va proposer une méthode sûre pour prouver l'authenticité des sources et fonde les règles de la diplomatique relevant de la critique interne et externe. La critique externe ou matérielle consiste à observer, sur l'original de l'acte ou sa reproduction, le support, l'encre, l'écriture, les abréviations, la ponctuation, le sceau, alors que la critique interne s'attache à analyser la langue dans le protocole initial, dans le texte et dans le protocole final, sans omettre tous les éléments, hors teneur, dans les marges ou au dos des actes.

Qualifiée par le moine de science nouvelle donnant des règles¹⁷⁴ permettant d'établir la date, la provenance, la nature et l'authenticité de chartes et documents, la diplomatique, science de l'authentification des documents, publics et privés, qui contiennent des transactions politiques, sociales et économiques, donne à ces pièces une valeur historique alors que l'attention allait plutôt vers des sources narratives telles que chroniques, annales, et légendes hagiographiques.¹⁷⁵

Le livre, dédié à Colbert, paraît à Paris en 1681¹⁷⁶. La gravure du frontispice réalisée par Pierre Giffart, représente, au centre, la Justice et la Vérité devant lesquelles la Critique, leur offrant le *De re diplomatica*, fléchit le genou¹⁷⁷. A droite, un personnage sortant du palais des archives lit un rouleau, un autre, à gauche, lit un livre dans une bibliothèque. On peut découvrir au bas la devise : *Veri justique scienta vindex*. Publié en latin, il est divisé en six livres. Le premier fait connaître l'antiquité, la matière et l'écriture des diplômes et des

¹⁷² MABILLON, Jean, *Brèves réflexions sur quelques règles de l'histoire*, préface et notes de Blandine Barret-Kriegel, Paris, 1990, p. 65.

¹⁷³ Actes qui peuvent porter le nom de diplômes, chartes, contrats cartulaires, registres, testaments, actes judiciaires, rôles.

¹⁷⁴ DELUMEAU, Jean, « Dom Mabillon, le plus savant des hommes du royaume », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 151^e année, N.4, 2007, pp. 1597-1604.

¹⁷⁵ CABROL, Fernand, LECLERCQ, Henri, 1931-1932, t. X, pp. 498-515.

¹⁷⁶ Livre que peu de gens ont lu mais dont tout le monde parle, nous dit Bruno Neveu.

¹⁷⁷ Annexes, p. 37.

chartes. Dans le second il examine le style, les sceaux et les dates. Dans le troisième il fait voir les vices de plusieurs anciens diplômes finissant le livre en traitant de l'usage des notices et de l'autorité des cartulaires. Le quatrième, composé par Michel Germain, traite des anciens palais des rois de France où leurs diplômes ont été expédiés. Le cinquième représente sur soixante planches gravées les différentes écritures anciennes. Le sixième livre renferme enfin les 211 pièces qui servent de preuve au système établi dans les trois premiers livres¹⁷⁸. Considéré comme un chef d'œuvre, le *De re diplomatica* fait l'unanimité. Les louanges affluent de toute la République des Lettres européenne, car l'on ne peut plus dorénavant concevoir l'histoire comme un travail de pure mémoire mais comme une approche scientifique. Montfaucon utilisera trente ans plus tard cette méthode d'examen rationnel des faits dans ses recherches paléographiques et ses œuvres profanes.

Célèbre, Mabillon est présenté à Louis XIV par Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, grand bibliophile, qui qualifie le moine « d'homme le plus savant du royaume » et Bossuet d'ajouter « et le plus humble »¹⁷⁹. Colbert veut lui accorder une pension de deux mille livres, Mabillon refuse. Il est religieux et fait partie d'une congrégation dont il suit les Règles. Mais c'est avec modestie mais non sans contentement qu'il reçoit les compliments du Père Papebroeck, qui lui écrit : « Je vous avoue que je n'ai plus d'autre satisfaction d'avoir écrit sur cette matière que celle de vous avoir donné occasion de composer un ouvrage si accompli... Ne faites pas difficulté toutes les fois que vous en aurez occasion de dire publiquement que je suis entièrement de votre avis »¹⁸⁰. Mabillon publiera un supplément à son texte en 1704 et Thierry Ruinart, fidèle à son maître disparu, s'occupera de la réédition.

2) Mabillon explorateur

Mabillon est maintenant tout à fait persuadé que des voyages à l'étranger sont indispensables pour des recherches érudites et le Régime va l'entendre favorablement. En 1680 Mabillon avait eu l'autorisation de se déplacer en Lorraine, pour compiler des recherches pour le *De re diplomatica*. Il en fait part à Antonio Magliabechi dans une lettre datée du 22 novembre de cette même année, qui précise : « Je reviens d'un voyage assez long que j'ai fait en Lorraine pour y voir les archives et les bibliothèques du pays afin de

¹⁷⁸ TASSIN, René Prosper, 1770, pp. 241-242.

¹⁷⁹ DELUMEAU, Jean, 2007, p. 1600.

¹⁸⁰ DELUMEAU, Jean, *Ibid.*, p. 1600.

mettre la dernière main à un ouvrage des chartes »¹⁸¹. Antonio Magliabecchi (1633-1714) est, en Italie, l'un des correspondants les plus fidèles du moine. Lors de leurs échanges épistolaires Mabillon écrit en français et c'est en italien que répond Antonio Magliabecchi. Bibliothécaire de Côme III de Médicis à Florence au Palais Pitti, grand érudit laïque n'ayant rien produit littérairement, se contentant de très nombreuses correspondances, il a remarquablement su faire passer, auprès des Princes, la charge de bibliothécaire d'une position honorifique à une véritable profession¹⁸². Étonnant bibliographe, il connaît, malgré sa vie sédentaire mais grâce à la lecture de nombreux catalogues, tout le contenu des plus prestigieuses bibliothèques italiennes et étrangères¹⁸³. Il léguera la sienne, comptant plus de 30.000 volumes, à la ville de Florence contribuant ainsi à la création de la future Bibliothèque nationale. Les deux hommes ont l'un pour l'autre une sincère estime et s'entraident dans leurs recherches. Mabillon prénomme Antonio Magliabecchi, *museum inambulans et viva quaedam bibliotheca*, musée ambulant et bibliothèque vivante¹⁸⁴.

Après le déplacement en Lorraine ce n'est pourtant pas l'Italie que choisit Mabillon comme première destination lointaine, mais la Flandre¹⁸⁵. En 1679 le moine s'y rend pour copier des diplômes, découvrir les richesses dans les chartriers de son Ordre et visiter les bibliothèques. Il part avec Claude Estiennot de la Serre (1639-1699), né à Varennes¹⁸⁶ ayant fait profession en 1658 à l'abbaye de Vendôme et qui après des études de théologie regagne l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Se liant d'amitié avec Mabillon il devient son proche collaborateur puis son correspondant. On remarque sa dextérité pour les affaires, sa fermeté et son charisme. Ainsi est-il choisi, en 1684, pour être procureur général de la Congrégation à Rome. Nous n'avons que peu de renseignements sur ce voyage des Flandres ce qui décidera Mabillon dorénavant à consigner ses observations au quotidien. C'est ainsi que nous possédons : *L'Iterarium Burgundicum* (1682), *l'Iter Germanicum* (1683), *l'Iter Italicum* (1686) et le *Museum Italicum* (1687).

¹⁸¹ VALÉRY, Antoine-Claude, 1846, t. I, pp. 3-7.

¹⁸² CALLARD, Caroline, « Diogène au service des princes : Antonio Magliabecchi à la cour de Toscane 1633/1714 », *Histoire, économie et société*, année 2000, 19-1, pp. 85-103.

¹⁸³ Antoine-Claude Valéry rapporte dans les Correspondances (notices, p. XLIV), qu'il était arrivé à Antonio Magliabecchi, dans sa précipitation lors d'un appel, de se servir d'anchois, prévus pour son repas, en guise de signets.

¹⁸⁴ VALÉRY, Antoine-Claude, 1846, notices, p. XLV.

¹⁸⁵ Les voyages de Jean Mabillon sont décrits dans *Abrégé de la vie de Jean Mabillon* de dom Thierry Ruinart et font l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage de Blandine Barret-Kriegel, 1988, *Jean Mabillon*, pp. 61-86.

¹⁸⁶ TASSIN, René Prosper, 1770, p. 177.

Certes les voyages coûtent cher et ne sont pas toujours autorisés aux moines mauristes qui souvent le déplorent. Mais Mabillon a écrit le *De re diplomatica* et Colbert, s'en félicitant, voit combien la démarche des recherches érudites peut avoir d'intérêt pour l'État. État monarchique vite conscient de l'utilité sans précédent d'utiliser une intelligence associée à une infrastructure institutionnelle, la Congrégation de Saint-Maur. On confie donc à Mabillon la mission de retrouver en Bourgogne des pièces intéressant la Maison royale. Commence alors une collaboration étroite entre l'Église et l'État dont chacun bénéficie. Mabillon et ses compagnons de voyage compilent une quantité impressionnante de documents sur les Antiquités chrétiennes utiles à leurs travaux personnels ou collectifs, et par la même dynamique de recherche procurent à l'État monarchique des titres et des diplômes justifiant leur dessein et leur droit, l'intérêt savant faisant lien.

En Bourgogne, ennemie héréditaire de la monarchie, le but du voyage, pour les moines diligents, est d'atteindre le monastère de Souvigny où se trouve le *Corpus Juris Civilis*, cher au pouvoir royal. Pour ce périple, Mabillon est accompagné de dom Michel Germain. Profès à Saint-Remi de Reims en 1663, René Tassin¹⁸⁷ décrit Michel Germain comme un homme bien fait, à l'imagination vive et à la mémoire heureuse. Travailleur infatigable, il aimait l'héraldique et la généalogie. On connaît son implication dans la parution du tome IV du *De re diplomatica* et dans l'édition du *Monasticon Gallicanum*. Appelé à Paris pour seconder Mabillon, il sera souvent son compagnon de route. En chemin ils visitent à Joigny la bibliothèque du cardinal de Gondi, et à Dijon celle du président Bouhier et poursuivent leur route vers l'abbaye de Cluny, Lyon, Roanne, la Charité-sur-Loire et Saint-Aignan. Tous les documents recueillis dans les collégiales et les abbayes seront publiés dans la suite des *Vetera Analecta*¹⁸⁸.

Colbert, à son initiative, est seul commanditaire pour le voyage suivant qui se déroule en Allemagne. Mabillon et Michel Germain s'absentent de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de juin 1683 à octobre 1683 avec pour mission de recopier des pièces intéressant la politique française. Bien que la période soit mal choisie au regard des tensions créées entre les deux pays depuis, entre autres, l'annexion de Strasbourg, Mabillon, pour son travail personnel, rapportera moisson de documents alimentant trois nouveaux ouvrages : l'*Iter germanicum*, un tome supplémentaire des *Vetera Analecta* et le *De Liturgia Gallicana*. Les moines, à Besançon, examinent les Antiquités romaines. A l'abbaye de Luxeuil, Mabillon redécouvre un étonnant lectionnaire du VII^e siècle de type gallican, en caractères mérovingiens. Cette

¹⁸⁷ TASSIN, René Prosper, 1770, p.152.

¹⁸⁸ Le premier tome était paru en 1675.

rare trouvaille lui permettra en 1685 d'éditer le *De Liturgia Gallicana*¹⁸⁹. Mais avant d'atteindre l'Allemagne, à Bâle, des rencontres érudites avec Buxdorf, savant hébraïsant, favorisent des découvertes dans des bibliothèques comme une version grecque des quatre évangiles, le testament manuscrit d'Érasme et des travaux manuscrits d'Isidore de Bède. A Baden-Baden les moines sont en admiration devant la beauté des églises et de leurs autels et trouvent à la bibliothèque publique d'Augsbourg des textes de saint Jean Chrysostome. Ils écument archives et chartriers dans les monastères de Bavière et sont aidés à Ratisbonne par le comte de Crécy, envoyé du roi. Après Salzbourg le voyage devient périlleux. Les moines se réfugient à l'abbaye de Reicheneau et arrivent à Fribourg-en-Brisgau le 27 septembre 1683 pour apprendre la mort de Colbert. En passant par Strasbourg et Lyon ils regagnent Paris¹⁹⁰.

Mabillon avait souvent signifié, dans des lettres adressées à Antonio Magliabecchi, son désir de se rendre en Italie. Le succès du périple allemand encourage Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, protecteur des mauristes, de proposer à Louis XIV l'éventualité et le bien-fondé d'un nouveau départ pour les moines. En avril 1685, Mabillon et Michel Germain quittent Paris, au nom du roi, pour visiter les bibliothèques italiennes, découvrir leur vieux fonds et acheter des livres anciens pour la Bibliothèque royale. Ce voyage se terminera en juillet 1686.

En Italie, dom Estiennot, procureur général de la Congrégation à Rome, les attend et prépare leur séjour. De nombreuses lettres échangées avec les religieux le confirme. Mabillon, bien qu'imprégné d'esprit gallican, possède une notoriété qui va lui faciliter à la fois l'appui des autorités ecclésiastiques de l'Église romaine mais aussi celui de très nombreuses instances publiques. Visitant les principales villes de la péninsule et bien évidemment la grotte de Subiaco, les moines rencontrent à Rome le duc et le cardinal d'Estrées, à Florence Antonio Magliabecchi et le Grand-duc, et à Gênes le doge qui les aide matériellement. Ils s'entretiennent facilement avec de très nombreux gens de lettres et, selon les vœux de la monarchie, explorent différentes bibliothèques qui leur sont largement ouvertes. L'Ambrosienne à Milan, la Laurentienne à Florence, la Bibliothèque de Giuseppe Valetta à Naples et celle du mont Cassin pour ne nommer que les principales. Apportant en cadeau, à la reine Christine, le *De Liturgia Gallicana*, cette personnalité au contact parfois difficile va leur ouvrir, à Rome, les portes de sa riche bibliothèque. Pourtant malgré l'accueil

¹⁸⁹ Le traité sera réédité en 1729.

¹⁹⁰ Avant que de partir en Italie, Mabillon fera un rapide voyage en Normandie en compagnie de dom Thierry Ruinart.

souvent chaleureux, les moines doivent parfois âprement négocier certaines transactions, dom Estiennot les avait prévenus¹⁹¹ : la Bibliothèque Vaticane à Rome sera la plus réticente et la plus hermétique ! C'est à Venise qu'ils apprennent, très touchés, la mort de Luc d'Achéry.

Partis à la recherche de documents, Mabillon et son aide rencontrent l'art, inévitablement. Ainsi à Florence ils sont éblouis par les merveilles aperçues à Santa-Croce, et, guidés par l'archéologue Raffaello Fabretti (1620-1700), le sont tout autant par les Antiquités classiques romaines. A leur retour les moines, et Mabillon en a fait le compte exact, rapportent 4192 livres, estampes et manuscrits pour la Bibliothèque du roi¹⁹² et éditent le *Museum Italicum* dont le premier tome paraît en 1687, le second en 1689. L'*Iter Italicum*, introduit les premières pages du *Museum Italicum* et s'applique à une description exacte et sobre bien qu'enthousiaste du vécu du voyage. Quant au *Museum*, il contient différentes pièces annotées d'observations savantes s'inspirant de la méthode du *Spicilegium*. L'une des plus belles pièces présentées est un sacramentaire gallican trouvé dans l'abbaye de Bobbio.

Certes l'austérité de l'*Iter Italicum* n'entre pas dans la lignée des grands recueils illustrés mais le regard d'antiquaire de Mabillon sait se poser sur des pièces et des documents soigneusement étudiés. Pour lui, ces voyages, qui ont plus servi à l'Église qu'à l'État, sont essentiellement des voyages savants mais qui s'inscrivent dans l'étonnant dynamisme érudit des années 1680 que Paul Hazard va qualifier de *Crise de la conscience européenne*, précisant : « Les grands classiques sont stables, les errants ce seront Voltaire, Montesquieu, Rousseau, mais on n'est pas passé des uns aux autres sans un obscur travail »¹⁹³. Obscur travail qu'accomplit Mabillon et que ses austères recherches tentent d'éclairer.

Dix ans après le voyage en Italie, il effectue ses derniers déplacements en Lorraine, Alsace et Normandie ainsi que quelques incursions en Anjou, Touraine et Champagne. Il les réalise pour l'Ordre, les bénédictins préparant les *Annales Ordinis Sancti Benedicti*. Thierry Ruinart (1657-1709), qui nous a laissé un très précieux texte sur la vie de Mabillon, l'accompagne, rédigeant des carnets de route¹⁹⁴. Profès, à l'âge de vingt ans, à l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, possédant des qualités de cœur et d'esprit¹⁹⁵, il rejoint Mabillon à Paris et devient son élève. On lui doit la réédition du *De re diplomatica* en 1709. De ces

¹⁹¹ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. I, p. 52.

¹⁹² GASNAULT, Pierre, « Manuscrits envoyés d'Italie à la Bibliothèque du Roi par Mabillon », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 129, 1971.

¹⁹³ HAZARD, Paul, 1942, p. 6.

¹⁹⁴ RUINART, Thierry, *Abrégé de la vie de dom Jean Mabillon*, texte présenté et annoté par dom Thierry BARBEAU, Solesmes, 2007.

¹⁹⁵ TASSIN, René Prosper, 1770, p. 273.

derniers périple nous retenons la description par Thierry Ruinart de la synagogue de Toul, l'arrêt à l'abbaye de Moyenmoutier si riche en livres d'histoire et l'autorisation, à Strasbourg, de recopier des diplômes impériaux. A leur retour, tout à son œuvre littéraire, l'édition de saint Augustin, Mabillon ne quittera plus l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il est alors probable qu'il a été un guide pour Montfaucon car on ne peut ignorer ses goûts pour l'antiquariat comme le précise Juliette Jestaz¹⁹⁶. On a constaté combien il a bruyamment manifesté cet intérêt à Nogent, mais cet attrait apparaît à nouveau, plus subtilement, lors de communications dans le cénacle de l'Académie des inscriptions où il traite *Des anciennes sépultures de nos rois*, puis de la découverte de deux bornes milliaires du premier siècle et enfin dans le cadre de ses correspondances où il est souvent informé de fouilles archéologiques auxquelles il s'intéresse vivement. Juliette Jestaz déplore que les biographes de Mabillon fassent si peu de cas de cette inclination.

3) Mabillon et Rancé

Enfin l'on ne peut passer sous silence le très grand intérêt de Mabillon pour l'édification des moines, spirituellement et intellectuellement. C'est avec patience et raison qu'il se sent obligé, en lui répondant, de prendre part à la querelle qui l'oppose au célèbre Armand-Jean de Rancé, abbé de la Trappe. Cette dispute, ici largement résumée, peut s'entendre ainsi. En 1683 Armand-Jean de Rancé écrit le *Traité de la Sainteté et les devoirs de la vie monastique* où il énonce : « Les moines ne sont pas destinés à l'étude mais à la pénitence ... Leur condition est de pleurer et non pas d'instruire et le dessein de Dieu en suscitant des solitaires dans une Église n'a pas été de former des docteurs mais des pénitents »¹⁹⁷. Trois ans plus tard, l'abbé fait paraître *Eclaircissement de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la sainteté et les devoirs de la vie monastique*, accentuant davantage encore les méfaits des études dans les monastères en arguant du fait qu'elles brisent la clôture et la retraite, qu'elles sont à l'opposé de l'humilité en promouvant des individualités et qu'elles remplissent de pensées vaines. Et de décréter l'iniquité de la science et l'indignité des bibliothèques. De plus l'abbé de Rancé va se rallier à une attaque menée par les chanoines réguliers de Bourgogne prétendant obtenir la préséance sur les bénédictins aux États de Bourgogne. La coupe est pleine, Mabillon n'a que trop attendu. Il riposte et fait paraître, en

¹⁹⁶ JESTAZ, Juliette, 1995, pp. 36-38.

¹⁹⁷ RANCÉ, Armand-Jean de, *Traité de la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, t II, Paris, 1693, p. 370.

1691, le *Traité des études monastiques* dédié aux jeunes religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Son but, apporter un éclairage doctrinal aux études. Son texte est divisé en trois parties, la première est une objection en règle aux thèses de l'abbé de Rancé où le moine rapproche la recherche de la foi de la découverte du savoir et affirme que nul talent ne doit être négligé. La deuxième impulse un projet d'études intéressant tout autant les religieux que les ecclésiastiques et la troisième propose un catalogue de livres à acquérir pour remplir correctement une bibliothèque. Dans la seconde partie, aux idées méthodiques empruntées à Grégoire Tarrisse et à Luc d'Achéry, Mabillon ajoute des innovations comme une recommandation pour trois types de formation : une formation initiale depuis le noviciat jusqu'à la profession, une formation continue avec des distinctions selon les dons de chacun, et une spécialisation réservée à certains, ces derniers ayant accès aux originaux, chartes, diplômes et manuscrits¹⁹⁸. Il fournit enfin une véritable méthode de travail pour les rédactions allant jusqu'à l'usage des marges et des abréviations.

Cependant la querelle va se poursuivre. L'abbé de Rancé, paraissant affectionner les rapports de force, répond en 1692¹⁹⁹ à Mabillon, qui le fait à son tour en 1693²⁰⁰. La duchesse de Guise, amie de l'abbé de Rancé, se charge d'une rencontre en 1693, et la polémique prend fin. Qui en sort vainqueur ? Il semble bien, qu'en cette fin du XVII^e siècle, ce soit encore, mais pour un court temps, le courant de l'érudition.

B L'essor de l'érudition ecclésiastique et l'Histoire

1) La recherche érudite

A la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècles, les sociétés savantes rassemblent ecclésiastiques et laïcs, catholiques et protestants, princes et moines, s'intéressant à la théologie à la philologie, à la critique, à l'antiquariat et par là même à l'histoire.

Prolongeant l'effort de l'humanisme du XVI^e siècle et des travaux d'Henri Estienne (1526-1598), Joseph Scaliger (1540-1609), Isaac Casaubon (1559-1614) et Juste Lipse (1547-1606), le XVII^e siècle se présente comme le siècle d'or de l'érudition. Une indispensable légitimation de l'Église va s'appuyer et se structurer sur cette base. Ainsi

¹⁹⁸ Pierre Gasnault parle de 2% du corps des moines dans son entier.

¹⁹⁹ RANCÉ, Armand-Jean de, *Réponse au Traité des études monastiques par M. l'abbé de la Trappe*, Paris, 1692.

²⁰⁰ MABILLON, Jean, *Réflexion sur la réponse de M. l'abbé de la Trappe au Traité des études monastiques*, Paris, 1692.

l'étude de l'Antiquité classique et chrétienne va relier anglicans, gallicans et romains. Mais ce retour à l'Antique, qui somme toute rapproche protestants et catholiques, n'atteint pas la même finalité dogmatique. Ensemble, pourtant, plongeant dans leur lointain passé, ils tentent de justifier la doctrine du présent de l'Église en la confrontant aux temps parfaits des premiers conciles et des six premiers siècles²⁰¹. Quête sans doute utopique, mais en cherchant une légitimation historique et juridique, ils mettent au service de l'institution religieuse un savoir érudit et s'engagent sur la voie de l'histoire.

Les réformateurs, aux mœurs irréprochables et à la sévère morale, sont les premiers à s'y engager. Affrontant l'Église romaine il lui reproche son éloignement de l'Évangile et l'oubli de l'Église primitive. Ils n'hésitent pas à accuser la papauté d'une illégitimité et placent le développement de leur thèse sur un mode de recherche historique. Déjà Melanchthon (1497-1560) et Calvin (1509-1564) attaquaient l'Église romaine sur ces points et Luther (1483-1546) savait l'importance de créer des centres d'érudition d'histoire ecclésiastique dans les universités comme Bâle et Strasbourg. Il devient alors coutumier de dénoncer toutes suspicions doctrinales envers l'Église catholique. Sachant combien le protestantisme exclut toutes dévotions populaires crédules et fanatiques, la critique du culte des images et du culte des saints est sévère. Pour les réformateurs, l'origine obscure de ces croyances renvoie forcément au paganisme. Et l'on s'attache, pour prouver ces dires, à une méthode de recherche associant témoignages et documents authentiques tant profanes que sacrés, les restituant dans leurs contextes historiques. Ainsi apparaît une émancipation progressive de la théologie dans laquelle l'histoire s'immisce peu à peu, l'effort de rassemblement des documents témoignant d'une spécialisation de l'histoire ecclésiastique.

La réplique de l'Église romaine à la Réforme entraîne les catholiques, insistant sur l'histoire dogmatique, à favoriser le traditionalisme par rapport au biblicisme. Dans un désir de retour à la Tradition et à la discipline des premiers siècles, ils recherchent l'universalité, l'ancienneté et l'invariabilité absolue de leur doctrine. Ils n'hésitent pas à proclamer que la Tradition reçue par les Pères possède une origine divine, sorte d'Évangile vivant. On réunit alors toutes sources possibles pour prouver l'existence de cette Tradition. Et ce sont au XVII^e siècle les remarquables éditions patristiques : saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Bernard, saint Cyprien, saint Jean Chrysostome, saint Augustin. Et Bruno Neveu de préciser que la romanité, sans revenir à l'attrait de l'Antiquité chrétienne, désire du moins en retrouver le décor. Romanité qui, en se penchant sur les

²⁰¹ NEVEU, Bruno, 1994, pp. 333-363.

preuves historiques et les évidences documentaires de la lignée épiscopale de Rome, tente alors de combattre point par point, en mettant ses savants²⁰² au travail, l'érudition gallicane.

Les mauristes gallicans, conquérants et soutenus par l'orgueil national d'un pouvoir royal maître de l'Église de France qui affiche sa supériorité aux prétentions du pape, s'engagent largement dans la recherche érudite, laissant peu à peu l'étude de l'histoire monastique au profit des études ecclésiastiques. Et Mabillon, dans le *Traité des études monastiques*, conseille aux jeunes moines que, quoiqu'on lise, auteurs profanes ou religieux, on le fasse avec des dispositions chrétiennes. Cependant cet engagement érudit, désireux de soutenir les fondements du dogme, risque aussi de les ruiner, et signe, en cette période des pré-lumières, une difficile conciliation d'une part, avec savoir ecclésiastique et culte de l'antiquité, et d'autre part avec foi dogmatique et tradition de l'Église. Bruno Neveu, empruntant l'expression à Michel de Certeau, parle de « terrorisme subtil qu'exerce l'érudition sur la théologie »²⁰³.

2) Un nouvel humanisme

Tout cet effort érudit, favorisant largement les recherches historiques, démontre l'importance du travail en commun, de la collecte et du rassemblement des sources puis de l'analyse de toutes sortes de documents antiques ou de périodes plus proches. Ainsi apparaît un personnage clef, amateur de mots, linguiste distingué, le philologue. Ce docte personnage se consacre non seulement à l'étude de la langue, de la grammaire, à l'exégèse et à la critique des textes mais désire surtout rencontrer les traces du passé. S'attachant préférentiellement à la langue et aux manifestations linguistiques émanant des textes, le philologue se penche sur les manuscrits en privilégiant leur interprétation textuelle, comparant et critiquant les variantes éventuelles. Étant capable de formaliser l'écrit jusqu'à pouvoir dater des diplômes et authentifier des actes, il rejoint l'histoire²⁰⁴. Grand connaisseur des civilisations et des langues grecque et latine, il lui est aussi possible de détecter des faux. Les historiographes du Moyen Âge, le plus souvent chroniqueur, déclaraient une œuvre authentique si elle était cautionnée par une institution laïque ou religieuse. S'aidant de compilations, de bibliothèques, de catalogues de manuscrits et de dépôts d'actes, le philologue fonde l'authenticité sur le vérifié.

²⁰² Sfondrati, Fontanini, Bianchini.

²⁰³ GLESSGEN, Marie Ange, « Notes de lecture », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n°154-1, Année 1996, pp. 294-296.

²⁰⁴ BARRET-KRIEGEL, Blandine, *La défaite de l'érudition*, Paris, 1988, p. 23-45.

C'est alors qu'intervient, malgré les convictions religieuses inébranlables des mauristes, un travail critique. Et il faut remercier des André Du Chesne, Pierre Pithou, Pierre et Jacques Dupuy, Denis de Sainte Marthe, Charles Du Cange, Jean Mabillon, Etienne Baluze, d'avoir publié des textes, d'en éclairer des points de détail et d'en établir la chronologie, favorisant encore une fois le travail de l'historien. Mais le critique reste philologue et l'authenticité des témoignages prend le pas sur la véracité des faits. Faits rapportés d'anciens auteurs qui ne sont pas jugés pour leur vraisemblance mais seulement pour l'assurance de la valeur de leur origine.

L'érudit fournit des matériaux, le critique des précisions données au public, mais qu'en est-il de l'antiquaire ? Son apport est fondateur²⁰⁵. Étonnant promoteur des sciences auxiliaires de l'histoire, érigeant des disciplines autonomes comme la numismatique, l'épigraphie, la chronologie et la diplomatique, l'antiquaire, dont les mauristes comme Mabillon et principalement Montfaucon sont de dignes représentants, se caractérisent par une volonté de connaissance de l'antique et par une étonnante sensibilité historique pour rassembler, collectionner, cataloguer et montrer au public dans des recueils illustrés les témoignages de leur recherche. Et nous reviendrons sur ce sujet. Plus amateur que docte enseignant, préférant pour beaucoup les voyages à la critique textuelle, l'antiquaire, avec l'appui du philologue, va devenir très attentif à l'histoire des traces du passé éclairant le présent. Ces amateurs d'antiquités, « archéologues », chercheurs, collectionneurs, maintenant les objets hors du circuit d'activités économiques²⁰⁶, se retrouvent dans des sociétés savantes, constituant aux siècles qui nous intéressent, un nouvel humanisme. Héritier des grands érudits classiques, le monde des antiquaires résidant à Saint-Germain-des-Prés accueille, pour n'en citer ici que quelques-uns, tout autant l'abbé de Longuerue (1652-1733), grand ami de Montfaucon, étonnant géographe qui refusa son admission à l'Académie des inscriptions, que des laïcs comme Charles Du Cange et Étienne Baluze. Nous les retrouverons dans la société bernardine. La pratique des antiquaires aux XVII^e et XVIII^e siècles est très diverse. Spécialisés dans l'étude des monnaies, médailles, inscriptions et autres « *monumens* », mot que l'on peut définir par tout ce qui permet de transmettre un souvenir, ils apportent des preuves non écrites d'authenticité aux doutes pouvant concerner des témoignages de l'histoire. En soutenant que l'objet l'emporte sur les textes en matière de preuve, que les objets peuvent être lus comme des textes, ils précèdent le travail de

²⁰⁵ MOMIGLIANO, Arnaldo, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, 1983, pp. 244-293.

²⁰⁶ POMIAN, Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, 1987, p. 12.

l'historien et révolutionnent sa méthode. Cependant dans la réflexion sur la présentation de leurs productions écrites et donc de leur pensée, la différence se fait largement sentir²⁰⁷. Avant que les études historiques n'incluent l'étude sur l'Antiquité, Arnaldo Momigliano propose de distinguer l'historien, qui organise son récit chronologiquement, et à l'époque qui nous intéresse plutôt à la façon d'un chroniqueur qui se contente de suivre un ordre sans tentative d'analyse, et l'antiquaire. Ce dernier, étayant des dissertations disparates, utilise une présentation systématique de tous objets s'attachant préférentiellement à un sujet et ne se lance pas dans des interprétations. Mais ce qui ne manque pas de les réunir c'est leur désir commun de tendre vers la véracité des faits. Ainsi malgré les attaques réitérées que subit l'érudition au XVIII^e siècle et le dédain auxquels les antiquaires s'exposent, c'est bien, comme le précise Odile Parsis, que la science des antiquités doit perdurer puisque résistant au statut d'amateur dans lequel les Encyclopédistes voudront les cantonner, le savoir antiquaire saura se transformer en discipline archéologique²⁰⁸.

Néanmoins l'attrait et l'essor retentissant de l'érudition en cette fin du XVII^e siècle vont rapidement questionner l'État. Puisant ses sources dans les institutions de la Renaissance italienne, Colbert (1619-1683), surintendant des bâtiments du roi, désigne un groupe d'érudits²⁰⁹ qui devra le renseigner sur tous bâtiments « où il peut entrer l'esprit de l'érudition », et fonde, en 1663, une académie qui va porter le nom d'Académie royale des inscriptions et médailles²¹⁰. A l'ombre de l'Académie française, imposante instance fondée par Richelieu en 1635, Madame de Montespan (1640-1707) la prénomme petite académie. La fondation de Colbert devra principalement assumer la mission de porter son intérêt et ses connaissances sur les inscriptions, les devises et les médailles. En 1683, à la mort de Colbert, François-Michel Le Tellier de Louvois (1641-1691) étoffant le nombre d'académiciens, leur confie la tâche de travailler à une *Histoire métallique de Louis le Grand*. Elle paraîtra en 1702. Alors qu'ils se réunissaient le mercredi au domicile de Colbert, Louvois déplace les académiciens au Louvre. On voit siéger Racine (1639-1699), Boileau (1636-1711), historiographes du roi, et Pierre Rainssant (1640-1689), médecin, numismate, garde des médailles du Roi.

²⁰⁷ MOMIGLIANO, Arnaldo, 1983, p. 247.

²⁰⁸ PARSIS-BARUBÉ, Odile, 2011, p.14.

²⁰⁹ Jean Chapelain (1595-1674), François Charpentier (1620-1702), les abbés Amable de Bouzeis (1606-1672), et Jacques Cassagnes (1633-1679), tous membres de l'Académie française. Charles Perrault (1628-1703), entrera dans cette compagnie, au titre de secrétaire, en 1671.

²¹⁰ FOSSIER, François, *L'académie des inscriptions et belles-lettres sous l'Ancien Régime*, t.1, Paris, 2018.

En 1701, un règlement est édicté pour la petite académie qui s'est détachée de la tutelle de la direction des bâtiments. On le doit au comte Louis de Pontchartrain (1643-1727), secrétaire de la maison du Roi, chancelier de France et à son neveu, l'abbé Jean Paul Bignon (1662-1743), bibliothécaire du Roi, membre de l'Académie française. Quarante académiciens sont choisis « pour leur érudition dans les belles-lettres et pour leur intelligence des monuments ». Deux réunions hebdomadaires, le mardi et le vendredi sont fixées rassemblant honoraires, associés, pensionnaires et élèves, ces deux derniers corps devant résider à Paris. Aucune élection ou nomination n'est validée sans l'approbation du Roi. Et l'on continue de vérifier les médailles illustrant les dates marquantes d'un prince ou d'honorer des commandes d'inscriptions pour des villes ou des prélats²¹¹.

En 1716, sous la protection du duc d'Antin, fils légitime de Mme de Montespan, l'Académie supprime la classe des élèves, où siégeaient des savants confirmés, et organise l'accueil d'une classe d'associés étrangers. De même, philologues, numismates, antiquaires et orientalistes²¹², fréquentant l'Académie et considérant leur discipline de nature littéraire, font ajouter le suffixe « belles-lettres » à son nom. Son titre devient alors *Académie royale des inscriptions et belles-lettres*. Chargée de rédiger annuellement des devises pour les jetons des administrations royales, elle est surtout très intéressée par l'article 19 de son règlement, qui précise la nécessité de s'occuper d'histoire. L'Article spécifie l'utilité de « composer des descriptions historiques sur les principaux événements de l'histoire de France ». Elle fait ainsi paraître de nombreux essais sur la religion, l'histoire, le droit, les mœurs, les coutumes et la musique. Publiant des communications, et collaborant au *Journal des savants*, un premier volume de son histoire apparaît en 1717²¹³, renforçant son processus d'institutionnalisation. Cependant Blandine Barret-Kriegel exprime avec lucidité un clair regret : « Ce que l'Académie a manqué c'est de sacrer ses érudits comme l'Académie française avait su sacrer ses écrivains »²¹⁴.

²¹¹ LECLANT, Jean, *L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Beaux-Arts face au message de la Grèce ancienne*, Actes du 6ème Colloque de la Villa Kérylos, Beaulieu-sur-Mer, 6-7 octobre 1995, Paris, 1996.

²¹² Pour réorganiser le fonds de la Bibliothèque du roi, l'abbé Bignon rédige les « *Codices orientales* » publié en 1739.

²¹³ *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres depuis son Etablissement jusqu'à présent avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie*, 50 vol, Paris, 1717-1793.

²¹⁴ BARRET-KRIEGEL, Blandine, *Les Académies de l'histoire*, Paris, 1988, p. 264.

Bien que présents dans les débats, les mauristes sont peu représentés à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres²¹⁵. L'article 10 du règlement de 1701 stipule que les réguliers, quels qu'ils soient, ne peuvent être proposés à l'Académie si ce n'est à un poste d'honoraire. Deux raisons expliquent cette retenue²¹⁶, tout d'abord l'Académie ne dépend que du civil et de plus sa méfiance est grande, malgré son admiration pour le travail des bénédictins, devant les débats internes que connaît ce grand corps comme la question janséniste. Cependant s'inclinant devant les travaux de Mabillon et de Montfaucon, les deux savants mauristes y entrent respectivement en 1701, pour l'un à titre d'honoraire et pour l'autre, en 1719, tout d'abord comme académicien honoraire surnuméraire, puis simple honoraire²¹⁷. Mabillon, nous l'avons vu, y propose, en 1702, un texte, *Discours sur les anciennes sépultures de nos rois*, et Montfaucon en 1720, *Dissertation sur la plante appelée Papyrus*, réflexion déjà développée dans la *Palaeographia graeca* éditée en 1708. On retrouve une intéressante intervention de Montfaucon, qui exprime publiquement son opinion, sur le désir de conservation des monuments antiques : « Il serait à souhaiter que nos Magistrats veillissent à leur conservation et donnassent ordre à ceux qui, en creusant la terre, découvrent des statues, des bas-reliefs et surtout des inscriptions, de les en avertir. On donne de pareils ordres à Rome et l'on punit parfois sévèrement ceux qui manquent de les exécuter »²¹⁸. Sujet sur lequel nous reviendrons.

Les moines académiciens et les mauristes qui gravitent autour des sociétés savantes découvrent, s'il en était besoin, une ouverture d'esprit politique et sociale qui va favoriser un certain individualisme dans leurs écrits littéraires. C'est en effet en vacillant sur ses bases que l'érudition va permettre l'édification de l'histoire savante. Ainsi, la Congrégation de Saint-Maur va donner naissance aux rédactions d'histoires profanes répondant à un public plus large.

²¹⁵ HUREL, Daniel-Odon, « Mabillon, les mauristes et l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151^e année, N. 4, 2007, pp. 1699-1727.

²¹⁶ ROCHE, Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académie et académiciens provinciaux, 1680-1789*, t. I, Paris, 1978, p. 205.

²¹⁷ Seront plus tard intronisés Dom Germain Poirier (1724-1803), Dom François Clément (1713-1793) et Dom Michel Jean Joseph Brial (1743-1828).

²¹⁸ MONTFAUCON, Bernard de, « Discours sur les monuments antiques, sur ceux de la ville de Paris est sur une inscription trouvée au bois de Vincennes qui prouve que du temps de Marc-Aurèle il y avait à Paris de même qu'à Rome un collège du dieu Sylvain », *Mémoire de littérature tiré des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres depuis l'année 1734 jusques y compris l'année 1737*, t. XIII, 1740, p. 432.

C L'histoire des Provinces, mission et enjeu politique

1) Attrait pour l'histoire profane

Déjà en 1664, Colbert (1619-1683) lançait une recension des données et des richesses nationales²¹⁹ et quelque vingt ans plus tard, trois mois avant sa mort, exprime son désir de désigner, dans chaque province, le plus habile pour en écrire l'histoire²²⁰. Maurice Lecomte²²¹, qui se penche sur les bénédictins et l'histoire des provinces, en donne une liste exhaustive. Nous retiendrons quelques noms fameux d'érudits laïcs de la fin du XVI^e siècle et du XVII^e comme Pierre Pithou (1539-1596) qui s'intéresse à la Champagne, Bertrand d'Argentré (1519-1590) à la Bretagne, Guillaume Catel (1560-1626) au Languedoc alors que le jurisconsulte Jean Besly (1572-1644) se consacre à l'histoire des comtes du Poitou. Dans les années 1660-1670, Jean de Doat (16..-1683), président à la chambre des comptes de Navarre, forme une collection de copies de documents intéressant les provinces du sud-ouest de la France dont le Languedoc, collection qui entre dans la bibliothèque de Colbert puis en 1732 dans celle du Roi. Cependant c'est aux mauristes, à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e qu'incombe l'histoire des provinces. Ils deviennent, grâce à leur réseau et à leur méthode de travail en atelier, les référents préférentiels obligeant les érudits laïques à se joindre à eux. Après avoir réalisé, comme nous l'avons vu, les histoires approfondies de leurs monastères, ils se penchent progressivement vers des recherches profanes, locales ou urbaines, pour se consacrer finalement à une vision provinciale et nationale plus large.

Même s'il entre en résonnance avec un intérêt public à la recherche de ses origines et répond à l'attente de la Monarchie française, ce nouvel attrait pour l'histoire profane, provincial et national, s'origine chez les mauristes, dans un mouvement d'essoufflement. Autour des années 1680, alors que les études bollandistes seront condamnées en 1695, de nombreuses et éprouvantes querelles les cernent. Celles du spinozisme, de la diplomatie, de Mabillon-Rancé et des Anciens et des Modernes. Sans oublier les soupçons de jansénisme portés à leur rencontre et l'attaque résolue de la Monarchie contre cette doctrine. Ainsi, se détournant des recherches et des productions d'antiquités ecclésiastiques, les mauristes vont diriger leurs recherches vers les antiquités nationales et vont consacrer leurs travaux et

²¹⁹ BERTRAND, Gilles, *Les sources statistiques de l'histoire de France*, Genève, Paris, 1960.

²²⁰ Lettre de Colbert du 19 juin 1683 aux intendants. Citée par Pierre Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*, Paris, 1892, p. 174.

²²¹ LECOMTE, Maurice, « Les bénédictins et l'histoire des provinces aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue Mabillon*, 1927 (1 vol), pp. 237-246 et 1928 (1 vol), pp. 302-323.

leur énergie à l'histoire de la France. Charles Petey de L'Hostallerie, neuvième supérieur général de la Congrégation, de 1714 à 1720, est désireux d'orienter définitivement les recherches des bénédictins vers ces travaux, renonçant au projet d'une histoire générale de l'Église risquant trop de « déplaire aux puissances souveraines »²²².

De très nombreuses études de l'histoire des Provinces, achevées ou bien avancées, sont restées à l'état manuscrit. On peut tenter d'expliquer ce fait par l'ampleur du travail entrepris par les ateliers mauristes lors des recherches dans l'immensité des archives et documents. Pour finaliser de telles entreprises, deux à trois générations de mauristes auraient été certainement nécessaires. Or le temps manquant, cette forme de recherche historique se heurtant au mur de 1789, sera définitivement abandonnée.

Cependant deux histoires des Provinces sont conclues et font l'objet d'une parution, celle de Bretagne et celle du Languedoc. *L'Histoire de la Bretagne* se présente sous deux formes. D'abord publiée en 1707 par Guy-Alexis Lobineau (1666-1727) en deux volumes in-folio, elle sera ensuite republiée, de 1742 à 1756, par Pierre-Hyacinthe Morice (1693-1750) en cinq volumes in-folio. Maur Audren de Kervel (1651-1725) est contacté en 1687 par l'évêque de Quimper pour composer une histoire de Bretagne. A cette date les liens entre cette province et l'État se resserrent et Colbert a posé son dévolu sur ce territoire. En 1689 les États de la Province décident d'allouer une somme de 300 livres pour couvrir les premiers frais des mauristes engagés dans ce méticuleux travail. Dans un premier temps quatre religieux sont désignés comme auxiliaires de Maur Audren de Kervel, mais, l'un d'eux, ne pouvant assumer la charge, est remplacé par Guy-Alexis Lobineau. Pour mener à bien leurs recherches, les mauristes œuvrent à côté d'un laïc érudit, futur inspirateur de Montfaucon pour ses œuvres profanes, Roger de Gaignières (1642-1715). Les guidant, correspondant régulièrement avec eux, il propose, sur le sujet, un plan de travail qui leur convient. Cependant, Maur Audren qui avait publié un plan préliminaire de l'ouvrage, étant trop occupé par sa charge de prieur, laisse Guy-Alexis Lobineau en assurer seul la rédaction. Elle occupera tout son temps de 1696 à 1703. Né à Rennes, faisant profession à l'âge de dix-sept ans à l'abbaye de Saint-Melaine, le moine abandonne toutes études pour se consacrer à *L'Histoire de Bretagne*. Et pour ce faire, associé à des collaborateurs souvent qualifiés d'ouvriers, voyage, recherche, recopie, compile toutes archives avec une méthodologie bénédictine. L'étude historique s'étend de la conquête romaine à l'année 1532 date de l'union de la Bretagne à la couronne de France, mais s'intéresse tout autant à l'observation

²²² BnF, ms.fr.19678, f. 176.

des mœurs bretonnes. De plus, Guy-Alexis Lobineau, dans une démarche historique d'authenticité des sources, a « repris les thèses censurées de Bertrand d'Argentré qui, dans une Histoire de Bretagne de 1582, avait montré qu'il n'y avait pas de suzeraineté de la couronne de France avant l'acte d'union de 1532 »²²³. L'honnêteté du moine est proportionnelle à son désir de rétablir la vérité historique.

L'œuvre aura les honneurs du *Journal de Trévoux*, daté d'avril 1708, qui énonce que l'auteur « préfère une sage incertitude à des conjectures hardies, qui propose avec netteté les raisons de se déterminer, mais qui ne cache pas les raisons de douter. On ne lui refusera pas non plus la gloire d'avoir le style net, ferme et coulant, sans affectation et sans rudesse »²²⁴. Le livre est bien reçu, du moins par les États, qui accordent au moine le titre d'historiographe de Bretagne. Moins bien reçu par la famille des Rohan-Soubise dont l'ancêtre Conan Meriadec, premier roi de Bretagne, critiqué sévèrement par Guy-Alexis Lobineau, est supprimé du texte. Et Blandine Barret-Kriegel de poursuivre : « Dom Lobineau se montre aussi sévère à l'égard de l'apologétique des ordres sociaux que ses prédécesseurs l'avaient été vis à vis de l'hagiographie des ordres bénédictins »²²⁵. Mais, quelques années plus tard, le mauriste Pierre-Hyacinthe Morice, historiographe et généalogiste des Rohan, réhabilitera l'ancêtre contesté. On voit là qu'il est parfois bien difficile, pour les disciples de Mabillon, de pouvoir rester scientifique et impartial dans un rôle d'historiographe des Provinces.

En 1730 et 1745 paraissent les cinq volumes de l'*Histoire générale de Languedoc* par Joseph Vaissète (1685-1756) et Claude de Vic ((1670-1734). En 1708 décision est prise par M. Le Goux de la Berchère (1647-1719), archevêque de Narbonne, lors des états généraux de la Province, d'en écrire l'histoire. On désigne Guy-Alexis Lobineau, qui refuse devant l'ampleur de cette nouvelle tâche. La mission est alors confiée à Pierre Auzières et Gabriel Marcland qui seront relevés de leurs obligations devant leurs divergences de vue et leurs difficultés pour communiquer, phénomène rare dans les ateliers mauristes. Lors de la Diète de 1715, dom de l'Hostallerie, supérieur général de la Congrégation de 1714 à 1720, prend sagement la décision de nommer deux Languedociens, Claude de Vic alors à Rome et Joseph Vaissète pour continuer l'œuvre entreprise. Joseph Vaissète, magistrat avant que de devenir moine en 1712, va dès la publication du deuxième volume, paru en 1730, assumer seul l'entreprise qui durera jusqu'en 1746. La première édition comptera cinq volumes in-

²²³ BARRET-KRIEGEL, Blandine, *Les académies de l'histoire*, 1988, p. 85.

²²⁴ TASSIN, René Prosper, 1770, p. 486.

²²⁵ BARRET-KRIEGEL, Blandine, *Les académies de l'histoire*, 1988, p. 86.

folio. Les syndics de la Province dirigent l'exécution des ouvrages. Le public et les États, très avides de connaissances, favorisent la difficile mais nécessaire intégration des religieux dans les réseaux politiques et culturels de la Province. Les mauristes se chargent de le faire méthodiquement, et prouvent, s'il le fallait, que les histoires provinciales sont bien des histoires profanes.

2) Étendue des recherches

Constatant les efforts des États, la cour, découvrant son propre intérêt dans ces travaux de compilation, désire que les recherches s'étendent à toutes les Provinces. Le roi, conscient de l'utilité d'une connaissance de l'histoire civile et économique, édite un ordre, daté du 8 octobre 1737, qui, demande à tous les gens de justice de laisser libre accès aux religieux partout où se trouvent des monuments authentiques avec la possibilité d'en tirer extraits ou copies²²⁶. C'est ainsi que Maur Audren conseille dom Aubrée qui débute une histoire de la Bourgogne, que Bernard de Montfaucon décline son implication dans une histoire de la Champagne qui sera reprise par dom Rousseau et dom Taillandier, que l'on retrouve dom Grenier et dom Caffiaux pour celle de la Picardie et dom Lenoir chargé de la Normandie. Sans oublier le Limousin, le Poitou, la Touraine, le Berry et la Guyane. Quant à l'Aquitaine, on peut lire dans *La Rabouilleuse* combien Balzac a déploré que « l'histoire de L'Aquitaine qui n'a pas été faite par les Bénédictins, ne se fera sans doute point »²²⁷. Cependant les mauristes ne verront jamais paraître une Histoire des États ni de toutes les Provinces du royaume.

Méthodiquement les mauristes s'impliquent dans les histoires provinciales, prouvant dans leurs éditions la maîtrise de l'histoire profane. En 1708 est décidée la réédition de *Gallia Christiana*, sous l'autorité de Denis de Sainte-Marthe car une première édition a été réalisée en 1656 par des cousins du bénédictin²²⁸. Intéressant l'histoire religieuse, elle déborde sur l'histoire générale. En effet, après la période des travaux qui s'était attachée à l'histoire de l'Ordre, vont suivre, de 1710 à 1760 de grands recueils dédiés à l'Histoire de France. Excepté son intérêt certain et son incitation pour que soient publiées, au mieux, les histoires des Provinces, le désir de Maur Audren, fervent défenseur de l'illustration et de la gloire gallicane, est de poursuivre l'ouvrage d'André Du Chesne sur les *Historiens de France*.

²²⁶ LECOMTE, Maurice, 1928, p. 112.

²²⁷ BALZAC, Honoré de, *La Rabouilleuse*, Paris, 2017, p. 154.

²²⁸ Les jumeaux Scévole (ou Gaucher) et Louis de Sainte-Marthe.

Ainsi en 1723, à l'initiative du chancelier d'Aguesseau (1668-1751), est confié à Martin Bouquet (1685-1754), élève de Bernard de Montfaucon, le soin de débiter la réalisation de l'imposant recueil des *Historiens des Gaules et de la France*, dédié à la gloire du roi. Le but est de publier des chroniques relatives à l'Histoire de France depuis les origines jusqu'à François I^{er}. Treize volumes in-folio sont publiés de 1737 à 1786, s'attachant à décrire l'histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France.

De 1733 à 1762, paraissent les douze tomes de *L'histoire littéraire de la France* largement rédigés par Antoine Rivet de la Grange (1683-1749) et poursuivi par Charles Clémencet (1703-1778). Voulant réaliser un travail d'érudition au service de l'Église, de la nation et de la République des Lettres, Antoine Rivet replace, et c'est nouveau, les œuvres littéraires dans leur environnement social. Les premiers volumes furent bien accueillis et bien reçus par le *Journal des savants* en 1728.

Du milieu du XVIII^e siècle aux années 1790, les mauristes, vivant des difficultés internes et se heurtant à l'évolution de l'histoire, peinent à poursuivre de telles entreprises éditoriales et vont préférer offrir leur collaboration scientifique à la vaste enquête suscitée par Jacob-Nicolas Moreau pour le Cabinet des chartes.

Mais bien avant cela, au cœur de l'entreprise éditoriale mauriste, si étonnante durant la première partie du XVIII^e siècle, et devant la tendance individualiste de plus en plus marquée pour le choix des sujets, vont surgir les très originaux travaux de Bernard de Montfaucon, jeune moine que nous avons laissé occupé à traduire, en langue latine, les Pères grecs à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Chapitre 3 : Montfaucon, une modernité

A Voyage en Italie et séjour romain

1) Le *Diarium italicum*

Montfaucon vient d'achever la publication, en 1698, des *Œuvres de saint Athanase*. Nous avons déjà signalé que la traduction des Pères grecs occupera toute sa vie. Mais le voilà inquiet. Il se rend vite compte que l'importante compilation des textes chrysostomiens ne se satisfait plus des manuscrits trouvés en France et ne peut se poursuivre qu'en réalisant un voyage en Italie. Dans une lettre datée du 29 septembre 1698 et adressée à Antonio Magliabecchi²²⁹, il explique clairement son dessein de visiter les bibliothèques italiennes pour compléter ses recherches. Il ne sait pas encore que ce voyage changera son rapport au monde antique, grec et romain, et influencera ses œuvres futures en les orientant vers des ouvrages innovants.

Inquiet aussi parce qu'autour de lui des voix s'élèvent pour contrecarrer ses projets. Les rapports avec la Congrégation de Saint-Maur n'ont pas toujours été simples pour Montfaucon²³⁰. En 1690, dom Claude Martin, nommé prieur à Marmoutier, cède sa place d'assistant à dom Simon Bougis lui confiant le religieux. Avant son départ il dit à Montfaucon : « Je ne me repentirai jamais de vous avoir fait venir à Paris ». ²³¹. Les deux hommes vont rester très longtemps en correspondance. Ainsi dom Claude Martin reçoit une lettre de Montfaucon datée du 31 juillet 1695 lui disant :

« Nos confrères de Rome... nous doivent envoyer par le moyen du procureur des religieux de S. Basile, qui sont à Messine, les catalogues des manuscrits grecs qui s'y trouvent en grand nombre... nous écrivent qu'il faudrait envoyer quelques religieux là pour visiter ces manuscrits et ceux de quelques autres monastères de Calabre. Je serai aussi de cet avis, après que nous aurons achevé S. Athanase, et même de visiter les bibliothèques d'Orient, dont le voyage est fort aisé en temps de paix, à ce qu'on me dit » ²³².

²²⁹ VALÉRY, Antoine-Claude, 1846, t. III, pp. 23-24.

²³⁰ LEROY, Hugues, « Bernard de Montfaucon et les affaires religieuses », *Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. II, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 23-40.

²³¹ BnF, ms.fr. 15793, f. 73, Lettre du 6 juin 1690.

²³² BnF, ms.fr. 12764, Lettre du 31 juillet 1695.

C'est grâce à la confiance et à l'influence de dom Bougis que Montfaucon va obtenir la permission, en 1698, d'effectuer un séjour en Italie. Le but de ce voyage consistera à faire un travail de documentation en copiant, aidé d'un socius, des manuscrits, et à trouver des inédits dans toutes les bibliothèques ultramontaines. L'Italie étant mieux pourvue que la France, il désire étendre ses recherches aux auteurs profanes, puis aux Pères latins. Il propose, pour compiler ses recherches, la création d'une équipe de six chercheurs, basée à Paris, avec lesquels il resterait en étroite collaboration. Très désireux de partir il s'applique à l'hébreu, au syriaque et à l'arabe. Il demande aussi à Claude Estiennot, procureur à Rome, de dresser des listes de titres grecs, d'en noter les différences, de les copier, d'en repérer les lacunes éventuelles. Enfin son départ servirait à l'envoi d'ouvrages, utiles aux travaux de ses confrères.

Cependant, malgré l'atmosphère laborieuse et la bonne intelligence des moines de Saint-Germain-des-Prés, Montfaucon, de 1690 à 1696, connaît des tensions avec son prieur, dom Arnoul de Loo, rigoureux sur l'observance est peu amène, depuis longue date, avec Mabillon. Le projet, avorté, de faire nommer Mabillon prieur à Saint-Rémy de Reims et Montfaucon à la Daurade, ne l'était que dans le but d'éloigner les deux savants du monastère parisien pour appliquer drastiquement la Règle. Or les missions d'étude dépendent du supérieur général et du second assistant, ou peuvent émaner directement de la Diète, mais dépendent aussi du prieur de Saint-Germain-des-Prés. C'est donc avec soulagement que nos moines érudits voient, en 1696, le remplacement du prieur par dom Antoine Durban favorable aux études qui, décidant de donner un collaborateur à Montfaucon, détache dom Paul Briois. Mais dom Durban meurt précocement et Montfaucon craignant le retour de dom Loo, prévu lors de la future Diète de 1699, insiste auprès de son protecteur dom Bougis pour l'obtention de la permission de départ. Elle lui est accordée par la Diète annuelle du 1^{er} mai 1698. Le départ est précipité. Cela est confirmé par une lettre de Montfaucon datée du 29 juillet 1698, envoyée de Modène à Antonio Magliabecchi lui disant :

« Notre départ de Paris fut si précipité, que je n'eus pas le temps de vous donner avis que nous allions en Italie, dans le dessein d'y visiter les bibliothèques et d'y faire des recherches pour nos éditions des Peres grecs.... Dès que notre édition de S. Athanase fut achevée, je représentai à nos Pères la nécessité qu'il y avait de voir les bibliothèques d'Italie avant que de passer outre aux éditions des

autres Pères grecs. Il fut résolu que je partirois au plus tôt avec Dom Paul Brioy²³³, mon compagnon... »²³⁴.

Le 18 mai 1698, Montfaucon commence son voyage. « Nous partîmes de Paris le 18 mai 1698 par la diligence de Lyon et nous allâmes dîner à Melun »²³⁵. C'est ainsi que débute le journal de dom Paul Briois tenu jusqu'à son arrivée à Rome en septembre 1698. Concurrément Montfaucon tenait le sien²³⁶, rédigé en français²³⁷. Il s'arrête, et c'est préjudiciable, durant les périodes romaines mais le poursuivra jusqu'à son retour à Paris sur le carnet que Paul Briois avait commencé à rédiger. Montfaucon s'accommode fort bien du compagnonnage de ce moine dynamique et travailleur. Cependant nous ne retrouvons aucune notice dans l'*Histoire littéraire* de dom Tassin²³⁸, ni ailleurs, pouvant donner de plus amples renseignements sur ce personnage, né à Paris en septembre 1666, et qui avait fait profession au monastère de Saint-Faron de Meaux le 23 avril 1686. Son carnet de route s'articule à celui de Montfaucon²³⁹ donnant parfois de vivants détails.

C'est ainsi que le trajet de Paris à Gênes est déjà émaillé de rencontres savantes, de découvertes géographiques mais surtout littéraires, artistiques, archéologiques, numismatiques et épigraphiques. Les moyens de transport sont divers, diligences, carrosses, calèches et voitures publiques sur des routes défoncées et bateau sur des rivières ensablées, nécessitant parfois un transport sur les épaules de mariniers. Sans oublier la mer Méditerranée souvent venteuse et mouvementée. Les moines logent chez des bénédictins, dans des hôtelleries ou dans des lieux privés où ils sont reçus grâce à des lettres de recommandation et à la bonne réputation de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Le 24 mai l'arrêt à Lyon est commenté par Paul Briois : « L'après-midi nous montâmes à Fourvière, quartier de la ville fort élevé et de difficile d'accès, nous vîmes chez les Minimes un reste d'amphithéâtre et les médailles du P. Perrier »²⁴⁰. Montfaucon dans son journal les décrit largement et ajoute que continuant leur séjour à Lyon ils découvrent le cabinet des médailles du Père Colonna, bibliothécaire des jésuites, et visitent les manufactures célèbres

²³³ Nom orthographié Brioy, Bryois ou Briois.

²³⁴ VALÉRY, Antoine-Claude, 1846, t. III, pp. 23-24.

²³⁵ BRIOIS, Paul, *Voyage littéraire de Paris à Rome en 1698*, Paris, 1904.

²³⁶ BnF, ms.lat. 11905, ms.lat. 11919, f. 292-346, ms.lat. 11916, f. 131-133, ms.fr. 19640, f. 57-121.

²³⁷ Annexes, p. 38.

²³⁸ Excepté une notice nécrologique, BnF, ms.fr. 16861, p. 32.

²³⁹ GALLIANO, Anna, MONTFAUCON Bernard de, *Voyage en Italie, Diarium italicum : un journal en miettes*, Genève, 1987.

²⁴⁰ BRIOIS, Paul, 1904, p. 5.

en ouvrage de brocard et draps d'or. Le point de vue de la confluence de la Saône et du Rhône ne les laisse pas indifférents.

Le 4 juin, Nîmes les accueille. Montfaucon parle de morceau d'architecture accompli devant la Maison Carrée qui sert d'église aux Carmes. Dom Paul Briois s'étonne que l'espace vide du centre des arènes, « donnant une juste idée de la grande romaine, soit envahi de maisons qui feroit un gros village »²⁴¹. Et tous deux s'enchantent devant le pont du Gard, reste de l'Antiquité romaine, qu'ils estiment parfaitement et excellemment beau.

Le séjour à Marseille du 11 au 18 juin commence mal. Logés aux *Trois pucelles* les deux moines disent la messe à Saint-Victor où ils sont mal reçus par des religieux fort relâchés, précise Paul Briois. Mais plus tard Montfaucon est ravi de découvrir chez Monsieur Gravier, riche marchand, des Antiquités égyptiennes ainsi que des médailles et chez le Chevalier d'Arvieux, jadis consul d'Alep, plusieurs manuscrits hébreux et arabes. Le 20 juin les moines mettent les voiles vers Gênes en croisant la Ciotat, Toulon, les îles d'Hyères et en s'arrêtant aux Îles de Lérins. Observant Nice de loin et la pointe septentrionale de l'Île de Corse, ils abordent Gênes le 28 juin.

En Italie Montfaucon n'ira pas au-delà de Naples. Il n'explorera pas la Calabre et la Sicile où ses recherches auraient été fort utiles et ne rêvera plus du Levant pensant qu'il faut en laisser le soin à d'autres. Ainsi en 1723, apprenant la nomination d'Angelo-Maria Quirini à l'archevêché de Corfou, il lui conseille avec enthousiasme, dans une missive, de visiter tous les sites archéologiques alentour non encore explorés et dont les découvertes « le rendront à jamais illustre »²⁴².

Dans le nord de l'Italie, les deux religieux sont tout d'abord impressionnés par la magnificence de la Chartreuse de Pavie. Ils tentent de la décrire aux plus près. Séjournant ensuite à Milan du 4 au 21 juillet, ils sont immédiatement accueillis à la Bibliothèque Ambrosienne par Antonio Muratori qui leur fait découvrir églises, peintures, papyrus et autres manuscrits. Puis, passant par Plaisance, le 27 juillet, ils gagnent Modène. Ils sont reçus par le Père Bacchini, connu pour l'étendue de son érudition, qui les conduit dans la bibliothèque du Duc de Modène où Montfaucon découvre, très surpris, des manuscrits inédits en latin, grec, hébreu, syriaque et arabe ainsi qu'en français, italien, chaldaïque et arménien. Tous classés par le Père Bacchini qui les étonne encore en leur faisant visiter le palais ducal exposant des Carrache, Corrège, Raphaël, Tintoret et Parmesan.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 10.

²⁴² VALÉRY, Antoine-Claude, 1846, t. III, pp. 213-214.

Passant par Mantoue, ils séjournent tout le mois d'août à Venise et dans sa région. Ils sont mal reçus dans les bibliothèques de la sérénissime, dans celle de Saint-Marc comme dans celle de l'abbaye de Saint-Georges, pourtant bénédictine. Jean-Baptiste Ansse de Villoison²⁴³ (1750-1805) quelques années plus tard y sera accueilli, disant combien les découvertes d'archives, dans ces lieux, auraient été utiles à Montfaucon qui ne pouvait pas toujours étayer son travail sur des preuves. Visitant la ville, ils admirent le cabinet d'Antonio Capello où Montfaucon découvre de belles antiquités comme des figures égyptiennes, des lampes antiques, des pierreries et des médailles en bronze. Et avec prémonition, alors que *L'Antiquité expliquée* ne sera rédigée que vingt années plus tard, il imagine que ce cabinet mériterait un livre.

Début septembre, les moines visitent à Ravenne l'église Saint-Vital et les magnifiques mosaïques de toutes les églises de la ville. Puis longeant la côte adriatique, s'arrêtant à Rimini et Ancône, décrivant une campagne fertile et agréable, ils arrivent à Rome le 16 septembre attendus par Claude Estiennot, qui, comme nous le savons, avait été nommé procureur général auprès du Saint-Siège en 1684. Le rôle premier de la présence des procureurs mauristes à Rome est d'envoyer des nouvelles politiques et religieuses à leurs confrères de France. Sur place, ils se trouvent au plus près des intrigues qui naissent inévitablement dans le monde clos de la cour pontificale. En outre, se chargeant de faire venir des œuvres de l'érudition bénédictine, ils servent de relais pour leur diffusion en Italie. *A contrario* ils alimentent les religieux et les savants laïques français de leurs connaissances et de leurs découvertes érudites italiennes. Claude Estiennot, décrit comme très habile négociateur, occupera cette charge quinze ans. Érudit, il rédige un catalogue d'une partie des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane qu'il fait parvenir à ses confrères mauristes. En 1685-1686 il avait accueilli Mabillon lors de son voyage en Italie et reçoit à présent Montfaucon et Paul Briois. Peu de jours après leur arrivée à Rome, Claude Estiennot écrit à Mabillon : « Dom Bernard et dom Paul arrivèrent ici il y a aujourd'hui huit jours à deux heures de nuit en assez bonne santé, mais fatigués du voyage ; y ayant plus de quatre mois qu'ils sont par pays, ils avaient besoin de trouver un ricevero, car ils étaient fort délabrés...On les a radoubés de pied en cap ; ils ont trouvé de fort bonnes pièces »²⁴⁴.

²⁴³ ANSSE DE VILLOISON, Jean- Baptiste-Gaspard d', *Le voyage à Venise ; la recherche de manuscrits grecs inédits à la fin du XVIIIe siècle*, suivi de *Sur des recherches à faire dans le voyage de Constantinople et du Levant* par Bernard de MONTFAUCON ; textes présentés, établis et annotés par Laurent Calvié, Toulouse, 2017

²⁴⁴ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. III, pp. 41- 42.

Immédiatement présentés au monde ecclésiastique romain²⁴⁵, les moines se plongent sans attendre dans le monde des manuscrits.

2) Procureur à Rome

Montfaucon restera deux ans et demi à Rome. Écumant les bibliothèques il rencontre l'amabilité des Pères basilien qui lui fournissent de rares manuscrits grecs. En outre, trois jours par semaine, travaillant du matin au soir, même si l'accueil reste froid, ils se rendent à la Bibliothèque Vaticane. Montfaucon écrit à Antonio Magliabecchi le 7 octobre 1698 :

« Notre premier dessein en venant en Italie était de nous rendre d'abord à Florence, mais ayant changé notre route, nous n'aurons le bien de vous voir que vers le Carême. Nous avons présenté notre saint Athanase en trois volumes in-folio à notre Saint-Père le Pape qui l'a reçu avec toutes les marques de bonté possible. Nous recherchons ici dans toutes les bibliothèques les ouvrages des Pères grecs non imprimés : nous avons déjà trouver des pièces considérables »²⁴⁶.

L'on constate, à ce propos, que Montfaucon décrit très rarement les bâtiments et les décors intérieurs des bibliothèques²⁴⁷. Correspondant avec Étienne Baluze il ajoute, « nous travaillons ici avec tout le succès que nous pouvions espérer... j'ai trouvé soixante-dix-sept nouveaux ouvrages de Saint-Jean Chrysostome »²⁴⁸. Et écrivant à Nicolas Clément, garde de la bibliothèque du roi, il résume parfaitement le but de ses recherches, anticipant le plan de ses futures publications : « Nous avons un grand nombre de nouvelles pièces des Pères grecs, et outre cela assez d'antiquités, et beaucoup de catalogues de bibliothèques particulières »²⁴⁹. Afin de faciliter les recherches, Claude Estiennot met à la disposition des religieux son socius, Guillaume de La Pare, profès à la Daurade, qui avait été envoyé à Rome en 1696 comme secrétaire du procureur. La très efficace association de ces quatre érudits, Claude Estiennot, Guillaume De La Pare, Paul Briois et Montfaucon va permettre, durant les années 1698 et 1699, d'abattre un imposant travail de haut niveau combinant

²⁴⁵ Les cardinaux de Bouillon, Casanata et Aguirre.

²⁴⁶ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. III, p. 44.

²⁴⁷ LEMAÎTRE, Jean Loup, « Le voyage en Italie et le Diarium italicum », *Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. II, CDDP de l'Aude, 1998, p. 164.

²⁴⁸ QUENTIN, Henri, *Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires, étude d'histoire littéraire, suivie d'une correspondance inédite de Baluze avec le cardinal Casanate et de lettres de Pierre Morin, Hardouin, Lupus, Mabillon et Montfaucon*, Paris, 1900, pp. 268-269.

²⁴⁹ GIGAS, Emil, t. II, 1892, p. 297.

recherche, copie, étude des textes et collation de documents. Des correspondances entre Montfaucon et ses amis étrangers et français, comme l'orientaliste Louis Picques²⁵⁰, docteur en Sorbonne, bibliothécaire du Collège des Quatre-Nations, laissent voir l'extrême qualité des échanges savants. Montfaucon à Rome, balancera toujours entre le désir de poursuivre des travaux sans fin, celui de retrouver Paris et son doux rêve du Levant. Ainsi un rappel de Paris sera suivi d'une prolongation de séjour. Il en profite pour se rendre à Naples et au Mont Cassin.

C'est au début de l'année 1699, sollicité par Claude Estiennot, qu'il répond à un libelle envoyé au Palais pontifical par un parfait inconnu, « l'abbé allemand »²⁵¹, qui attaquait l'édition de saint Augustin rédigée par les bénédictins. Terrain miné car beaucoup d'entre eux avaient des sympathies jansénistes. Montfaucon, sous un pseudonyme, Bernard de La Rivière, va publier un texte, *Vendiciae editionis Sancti Augustini a Benedictinis adornatae adversus epistolam abbatis Germani*. Son but est de défendre l'honnêteté intellectuelle de sa congrégation²⁵², préoccupation constante des bénédictins vis-à-vis des jésuites. La plupart du temps Montfaucon s'implique peu dans les affaires religieuses. Se plonger dans les arcanes théologiques et passer le dogme au crible ne l'intéresse pas. Dans l'affaire des appelants il sera à la fois fidèle à Rome et fidèle en amitié. Mais ici il écrit un texte vigoureux, très bien accueilli, où l'on ne parle plus que de la pitoyable lettre de « l'abbé allemand ». L'attaque des écrits jésuites est bien entendu sous-jacente. Un an après sa parution, le texte de Montfaucon sera réédité à Paris.

Claude Estiennot se félicite de la présence de Montfaucon toujours sur le départ, et voudrait que son séjour se prolonge d'autant qu'est annoncée l'arrivée de manuscrits en provenance de Calabre et de Grèce. Certes le séjour se poursuivra mais dans de tristes conditions puisque le 21 juin 1699 Claude Estiennot meurt, quasi subitement, dans les bras de Montfaucon. Il sera inhumé dans l'église de la Trinité des Monts, tout près de la Via Gregoriana où séjournent les procureurs mauristes. De Paris on prolonge le séjour romain de Montfaucon qui profite de ce temps pour se rendre à Subiaco.

Mais le 10 Février 1700 une deuxième mort soudaine va frapper l'entourage de Montfaucon en la personne de Dom Paul Bryois, enterré lui aussi chez les Minimes de la Trinité des Monts. Bouleversé par ces deux disparitions, Montfaucon, sans l'avis de ses supérieurs, décide de faire une fugue. Il explique son mal-être dans une lettre adressée à

²⁵⁰ GIGAS, Emil, 1892 t. II, pp. 301-306.

²⁵¹ Il s'agirait du jésuite Jean-Baptiste Langlois.

²⁵² LEROY, Hugues, t. II, 1996, p. 44.

Antonio Muratori, le 24 avril 1700 : « Le pauvre dom Paul, mon cher compagnon de voyage, mourut le 10 février passé d'une fièvre maligne. Deux jours après sa mort, je partis de Rome en dessein de m'en retourner en France. Me trouvant tout seul de ma bande, et étant indispensablement obligé de passer en Languedoc mon pays, j'avais résolu de m'embarquer à Livourne pour Marseille »²⁵³. Il part de Rome mais séjourne cinq semaines à Florence en compagnie d'Antonio Maglibecchi, travaillant sur des catalogues de manuscrits. Alors qu'il s'apprête à quitter la Toscane pour la France, il reçoit ordre de ses supérieurs de regagner Rome. Il ne peut faire qu'acte d'obéissance et apprendre, en mai 1700, sa nomination, à l'unanimité, à la fonction de procureur pour une période de deux ans²⁵⁴. Ceci n'est pas fait pour réjouir Montfaucon qui est plus à l'aise dans les bibliothèques que dans les antichambres et s'agace de perdre du temps à surveiller les jésuites. Pourtant il s'acquitte au mieux de son rôle ayant l'autorisation de vaquer à ses travaux érudits qui sont bien sûr très ralentis. Cette charge dure peu, Montfaucon persuade le Pape Clément XI qu'il servira mieux l'Église par ses travaux scientifiques. Sa congrégation en étant convaincue le rappelle à Paris le 10 mars 1701.

Lors de son retour en France et un arrêt de quelques jours à Florence puis à Turin, Montfaucon, à la suite des notes du petit cahier in-8° de Paul Brioy qu'il avait recueilli, avait donc ajouté les siennes. En 1702, paraît le *Diarium italicum*²⁵⁵, recueil de textes inédits et érudits qui devait s'intituler *Monumenta italica* et se diviser en plusieurs volumes in-folio incluant le *Diarium*. Montfaucon, le 7 mars 1701, en fait part à dom Érasme Gattola²⁵⁶ :

« Devo partire di Roma questa settimana, e quando sarò arrivato in Parigi farò stampare subito le Anecdota in cinque o sei volumi in-foglio ; in fronte dal libro sarà il *Diarium Italicum*, la si parla delle cose osservate in Italia, e massimamente in Roma, delle cui antichità ho infinite cose non mai toccate dagli scrittori »²⁵⁷.

Paraissant finalement en un seul volume in-4°, le *Diarium italicum*²⁵⁸ rédigé en latin est dédié au grand-duc de Toscane, Côme III. Et, nouveauté dans les publications de

²⁵³ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. III, pp. 90-92.

²⁵⁴ BnF, ms.fr. 17703, ff. 39r-40v. Annexes p. 76.

²⁵⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Diarium Italicum sive Monumentum veterum bibliothecarum musæorum, &c. Notitiæ singulares in itineraio italico collect, additis schematibus ac figuris*, Paris, 1702.

²⁵⁶ Dom Erasme Gattola (1662-1734) est chargé des archives de l'abbaye du Mont-Cassin.

²⁵⁷ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. III, p.110.

²⁵⁸ La copie du *Diarium* est conservée à la BnF, ms.lat. 11905.

Montfaucon, il est agrémenté de vingt-neuf illustrations, la plupart gravées sur cuivre, décrivant des objets antiques comme des sarcophages, des bas-reliefs, des fresques, des inscriptions funéraires et des monnaies. Trois d'entre elles se rapportent au Moyen Age comme le *presbyterium* de l'église Saint-Clément à Rome, un feuillet du codex de Desiderius à Monte Cassino et une vue de Subiaco²⁵⁹.

L'ouvrage, bien reçu, sera traduit en 1703 puis réédité deux fois en Angleterre, en 1712 et 1725. Cependant des critiques s'élèvent. Si l'on excepte les commentaires négatifs des *Mémoires de Trévoux* parus en 1703, l'antiquaire romain Francesco Ficoroni, en 1709, ajoute les siennes dénonçant fautes et erreurs quant à des inscriptions et des monuments²⁶⁰. La même année Montfaucon lui répond dans le *Journal des Savants* tâchant de se justifier mais laissant finalement le lecteur seul juge. Une année plus tard le marquis Paolo Alessandro Maffei, sous un nom d'emprunt édite un texte²⁶¹ qui prend la défense du bénédictin. Enfin l'abbé de Longuerue lui conseille en privé, dès la sortie du recueil, certaines corrections que Montfaucon saura prendre en compte.

Sa conception du monde antique va être bouleversée par ce voyage fondateur et ce séjour romain et donnera valeur et ardeur à ses futurs ouvrages qui vont prendre, comme nous l'allons voir, des directions les plus variées.

B Une nouvelle discipline, la paléographie

L'étude des Pères grecs a accompagné toute la vie de Montfaucon. Une vingtaine de volumes in-folio seront publiés²⁶². En 1688, les *Analecta*, en 1698, les études sur saint Athanase, en 1706, la *Collectio nova*, en 1709, *Le livre de Philon*, en 1713, les *Hexaples d'Origène*. Sans omettre, de 1718 à 1738, la publication des œuvres de saint Jean Chrysostome éditées en treize tomes qui lui vaut la reconnaissance de Benoît XII, le 3 octobre 1725, avec la remise d'une médaille d'argent pour les services rendus à l'Église. Déjà le 25 juillet 1706, une médaille d'or lui avait été offerte par Clément XI à qui il avait

²⁵⁹ Annexes, Ill. I, p. 1.

²⁶⁰ FICORONI, Francesco, *Observazioni sopra l'Antiquità di Roma descritte nel Diaro pubblicato in Parigi dal P.B.D.M.*, Rome, 1709.

²⁶¹ RICOBALDI, Romualdo, *Apologia del Diaro italico del Padre B.D.M. contra le Oservazioni del signor Fr. Ficoroni*, Venise, 1710.

²⁶² IRIGOIN, Jean, « Dom Bernard de Montfaucon et la *Palaeographia graeca* », *Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. I, p. 211.

dédié les *Commentaires sur les Psaumes* d'Eusèbe de Césarée et plus tard, le 26 décembre 1722, l'empereur Charles VI saura aussi le récompenser²⁶³.

Montfaucon n'a jamais apprécié d'être portraituré. Pourtant il reste quelques représentations qui ont été rassemblées et étudiées par Pierre Gasnault, ce qui nous a permis de présenter en début de ce travail le profil de Bernard de Montfaucon, choisi en 1848 pour illustrer les jetons de la Société nationale des antiquaires de France à partir d'un portrait inédit, dessiné à la sanguine, conservé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale (Fig. 1). Antérieurement un portrait avait été diffusé, au XVIII^e siècle, gravé par François II Audran (1696-1772), exécuté d'après un tableau de Charles-Étienne Gueslin (1685-1765). Regardant le spectateur, Bernard de Montfaucon accoudé à une table où trônent de nombreux in-folio, présente dans sa main gauche la médaille d'or envoyée par l'empereur Charles VI (1711-1740)²⁶⁴, (Fig. 3).



Fig. 3 - Portrait de Montfaucon

D'après Charles-Etienne Gueslin, gravé par Benoît II Audran, 1741.

Enfin un troisième et dernier portrait montre en buste et de trois quarts, dans un médaillon ovale, Montfaucon déjà âgé, coiffé de la coule et tenant un livre dans sa main

²⁶³ Mais comme dit si bien Christophe CLARO écrivain, traducteur, critique littéraire contemporain, dans un raccourci auquel Mabillon et Montfaucon auraient sans doute adhéré : « *Peut-être vaut-il mieux parfois briller en clandestin plutôt que de ternir tout médaillé* ».

²⁶⁴ GASNAULT, Pierre, « Un portrait peu connu de Montfaucon », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1993, Année 1995, pp. 51-60.

gauche. Gravure réalisée par Pierre-François Tardieu (1711-1771) d'après dom Paul Seger (1691-1743). Portrait gravé faisant partie d'une série d'hommes illustres que faisait régulièrement paraître Michel Odieuvre (1687-1756), marchand d'estampes²⁶⁵.

En 1708, une année après la mort de Mabillon, Montfaucon fait paraître un ouvrage, au combien novateur intitulé la *Palaeographia Graeca*²⁶⁶. Ce traité se veut une étude des anciennes écritures, un art de les dater, de les localiser et d'en critiquer l'authenticité²⁶⁷. Avec simplicité mais étonnant modernisme, il crée, avec ce titre, un néologisme traduit en français par *Paléographie*, englobant codicologie et étude des écritures livresques. La première occurrence de ce mot apparaît dans une correspondance adressée au président Bouhier (1673-1746) datée du 14 janvier 1708 :

« J'ai reçu, monsieur, et lu avec plaisir votre belle dissertation sur l'origine des lettres grecques et latines. Je la trouve savante, claire et parfaitement digérée, et je reçois avec toute la reconnaissance possible l'honneur que vous voulez bien me faire d'agréer que je l'imprime à la fin de la Paléographie. Je ne manquerai pas de vous envoyer à la fin de l'impression avec mon livre la planche en cuivre des lettres samaritaines, que je ferai graver avec toute l'exactitude possible telles qu'elles sont dans votre dissertation »²⁶⁸.

Grâce à ce texte, qui de nos jours demeure un livre de référence et prend une forme achevée dès sa parution, Montfaucon permet de découvrir une nouvelle discipline avec la particularité, comme le précise Victor Gardthausen (1843-1925), philologue et historien allemand, de n'avoir aucun prédécesseur et de n'être parti de rien²⁶⁹.

A Paris, le moine a accès à deux grandes collections de manuscrits grecs. Celle du Roi et celle de Colbert. Très vite il possède ce don et cette compétence de savoir dater les manuscrits à la seule vue de leur écriture. Dans la préface de son livre, dont il donne la genèse, il dit s'inspirer de l'exemple de Mabillon qui dans le *De re diplomatica* étudie les diplômes en langue latine. Pratiquant quotidiennement la lecture des manuscrits grecs et

²⁶⁵ Annexes, ILL. II p. 1.

²⁶⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Palaeographia graeca sive de Ortu et progressu literarum graecarum, et de variis omnium saeculorum scripturae graecae generibus*, Paris, 1708.

²⁶⁷ IRIGOIN, Jean, « Dom Bernard de Montfaucon », *Publication de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, Cahier de la Villa Kérylos, n°6, 1996, pp. 80-83.

²⁶⁸ TAMIZEY DE LARROQUE, Philippe, *De la correspondance inédite de Dom Bernard de Montfaucon*, Paris, 1879, p.19.

²⁶⁹ L'œuvre de Victor Gardthausen (1843-1925) *Griechische Palaeographie*, publiée en 1879, rééditée en 1912-1913, n'a pas rendu l'œuvre de Montfaucon obsolète

byzantins, Montfaucon constate l'intérêt historique, et éditorial, de savoir les dater correctement.

Le privilège du roi, pour la parution du livre, est accordé en 1707, et l'approbation dûment signée par Eusèbe Renaudot l'est en 1708. L'ouvrage, rédigé en latin est dédié au duc de Bourgogne, petit fils de Louis XIV. Le frontispice, dessiné par Sébastien Leclerc (1637-1714), membre de l'Académie de Peinture, représente les divers supports de l'écriture : tablette de bois recouverte de cire, rouleau de papyrus, feuille de parchemin. Les gravures de Pierre Giffart (1643-1723), libraire et graveur du Roi, dont l'une représente Denis d'Halicarnasse écrivant les *Antiquités romaines*, sont de belle facture et illustrent, tout au long du texte, les propos de Montfaucon qui divise son travail de documentation et de comparaison en plusieurs points. Tout d'abord une liste des bibliothèques utiles à ses recherches prélude à son dernier ouvrage, la *Bibliotheca bibliothecarum*. Puis comparant les textes datés à ceux qui ne le sont pas, relevant les ressemblances ou les différences, transcrivant chronologiquement la liste des colophons, ou souscriptions finales, il acquiert une pratique assurée de la datation des manuscrits, contrecarrant les erreurs éventuelles des copistes du III^e au XVI^e siècle et s'assure que les manuscrits n'ont été ni tronqués ni altérés.

Enfin, se limitant à ses propres connaissances qui ne peuvent être antérieures au IV^e siècle de notre ère, il retrace l'histoire et les formes variées qu'a connues l'écriture grecque et plus précisément l'alphabet. Il distingue tout d'abord l'écriture onciale, faite de majuscules que l'on retrouve dans les inscriptions comme dans certains textes bibliques. En les étudiant, il va relier les écritures épigraphiques et les écritures livresques. L'histoire de l'écriture est alors largement renouvelée grâce aux recherches épigraphiques. Puis il va retracer l'évolution de la minuscule grecque, depuis le VIII^e siècle jusqu'à la Renaissance. De plus, comme l'explique Jean Irigoin, il a aussi le mérite d'avoir fait connaître un document impérial sur papyrus, support encore mal connu de son temps, et d'avoir retrouvé, en 1704, dans une reliure de Saint-Martin de Tours, un fragment de parchemin d'un livre patristique que deux cents ans plus tard²⁷⁰ on reconnaîtra comme le fragment d'une homélie d'Ephrem le Syrien sur Joseph. Citons une toute dernière découverte de Montfaucon, celle du déchiffrement d'une écriture brachygraphique utilisée autour de l'An Mil par des populations hellénophones du sud de l'Italie²⁷¹.

L'épisode bien connu de la rencontre de Montfaucon avec le sous-bibliothécaire de la Bibliothèque Vaticane, Lorenzo Alessandro Zaccagni (1657-1712), prouve efficacement son

²⁷⁰ Identification en 1920 par le savant italien, byzantinologue, Silvio Giuseppe Mercati (1877-1963).

²⁷¹ IRIGOIN, Jean, 1998, p. 221.

talent. Il est rapporté par un contemporain anonyme²⁷². Alors que Montfaucon se trouve dans la célèbre bibliothèque, le sous-bibliothécaire, persuadé que l'on ne peut connaître l'âge d'un manuscrit qu'à trois cents ans près, ouvre assez brutalement un manuscrit grec demandant à Montfaucon de lui en préciser la date. S'attachant aux caractères, Montfaucon estime que l'œuvre date de sept cents ans. Lorenzo Alessandro Zaccagni lui dit qu'il se trompe et Montfaucon s'étonne. Le sous-bibliothécaire insiste : « Il est écrit sous Basile le Macédonien ». Les dates seraient alors antérieures. Montfaucon désire se pencher sur quelques notes que l'on finit par trouver au début du document et qui précisent qu'il s'agit de Basile Porphyrogénète dont les écrits correspondent exactement à la date indiquée par le moine érudit. Cette anecdote amène quelques commentaires. On constate tout d'abord la méthodologie de Montfaucon qui, bien que sûr de son approche visuelle et de l'étendue de ses connaissances, va chercher confirmation dans le texte et dans les notes pour dater au mieux le manuscrit. Ensuite, l'admiration, déjà acquise, de l'assemblée présente et enfin la rupture quasi définitive avec Lorenzo Alessandro Zaccagni qui, voyant en lui un farouche rival, va lui refuser toute communication du catalogue de la Bibliothèque Vaticane.

Cette œuvre, créatrice d'une discipline, va être longuement louée par les hellénistes et les byzantinistes. Mais déjà, en 1708, elle s'inscrit, comme le seront plus tard *L'Antiquité expliquée* et *Les monuments de la monarchie française*, dans un souci pédagogique utile et indispensable aux savants comme au public. Savants et érudits que l'on retrouve au cœur de l'abbaye, lors de la transition entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, autour de Montfaucon qui donne maintenant le ton à la recherche historique²⁷³.

C L'académie bernardine autour du cabinet d'antiquités

1) Un savant cénacle

On retrouve, dans une lettre de Maur Audren de Kervel, adressée à Montfaucon, datée du 1^{er} mars 1729, ces lignes : « Nous serons toujours disposés à vous donner des preuves nouvelles et effectives de notre zèle pour votre service et le service de toute l'illustre académie Bernardine : je l'embrasse de tout mon cœur et en général et en particulier »²⁷⁴. Spirituellement dénommée, cette académie réunit dans la cellule de Montfaucon des

²⁷² *Notice biographique sur Montfaucon par un contemporain*, dans GIGAS, Emil, *Lettres des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, t. II, 2^e partie, Copenhague, 1892, pp. 250-251.

²⁷³ NEVEU, Bruno, 1994, p. 178.

²⁷⁴ Bnf, ms.fr. 17702, f. 70.

« bernardins » avides d'échanges savants²⁷⁵. Emmanuel de Broglie décrit cette assemblée la rendant vivante et active²⁷⁶. Apparaissent d'étonnantes personnalités enrichissant ce début du XVIII^e siècle.

L'abbé Jean Paul Bignon, « personnage de transition entre deux siècles et deux époques »²⁷⁷, a le mérite de faire lien entre la société de Saint-Germain-des-Prés du temps de Mabillon et la société bernardine. Ce remarquable personnage²⁷⁸, oratorien, abbé de Saint-Quentin, prédicateur du roi, est le neveu du ministre Pontchartrain. Érudit, numismate, il est membre de l'Académie française, de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences. Il est réputé pour sa subtile éloquence. On rapporte avec admiration les deux panégyriques différents sur saint Louis, prononcés le même jour, l'un à l'Académie française, l'autre à l'Académie des Inscriptions, académies dont il prépare les nouveaux règlements. Il dirige de plus, comme nous l'avons souligné plus haut, le *Journal des savants*. Recevant en 1719 le titre de Maître de la Librairie et garde de la Bibliothèque du roi, il entreprend avec un génie prémonitoire sa réorganisation en cinq départements, imprimés, manuscrits, titres, estampes et médailles et enrichit ses fonds. Homme d'exception²⁷⁹, l'abbé Bignon se pose durant de très nombreuses années comme le protecteur des lettres et des sciences.

Il introduit dans le lieu son ami et secrétaire, l'abbé François Sevin (1682- 1741), membre de l'Académie des Inscriptions, philologue, garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi qui dresse le catalogue des manuscrits grecs et, faisant partie d'une mission à Constantinople²⁸⁰, celui des manuscrits en langue orientale. De même René Aubert de Vertot (1655-1735)²⁸¹, prémontré, membre de l'Académie des Inscriptions, auteur d'une *Histoire de la conjuration du Portugal*, demande parfois conseil à Montfaucon avant que d'imprimer un texte²⁸², mais laisse le souvenir d'avoir dénoncé aux autorités Nicolas Fréret (1688-1749), lui-même introduit dans le cercle savant, pour les opinions émises par ce dernier sur *L'Origine des Français*.

²⁷⁵ Une des thèses d'Emmanuel de Broglie est d'avancer que l'académie des bernardins, sans statut institutionnel défini, fut dissociée par l'importance que prit l'Académie des inscriptions.

²⁷⁶ BROGLIE, Emmanuel de, 1891, pp.1- 204.

²⁷⁷ NEVEU, Bruno, 1994, p.123.

²⁷⁸ FOSSIER, François, *L'abbé Bignon*, Paris, 2018.

²⁷⁹ On n'oubliera pas qu'il était aussi excellent appréciateur des qualités des vins de champagne.

²⁸⁰ Ses *Lettres sur Constantinople* ont été publiées en 1802.

²⁸¹ GROS DE BOZE, Claude, *Éloge de M. l'abbé de Vertot*, dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, chez Hippolyte-Louis Guerin, Paris, 1740, t. III , pp. 187-221.

²⁸² Bnf, ms.fr. 17713, f. 52.

Nicolas Fréret²⁸³, savant, philosophe, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, où il est admis en 1716, avait lu dans ce cénacle un mémoire, affirmant avec force l'origine des Francs comme une tribu originaire du sud de l'Allemagne. Dénoncé comme diffamateur²⁸⁴, il est embastillé six mois du 26 décembre 1714 au 26 juin 1715. Esprit éclairé, novateur, curieux de tout, il étudie la méthodologie historique, l'astronomie et l'histoire des religions. Il se penche aussi sur les mythologies allemandes, celtes, chinoises et indiennes.

Et l'on ne peut passer sous silence les orientalistes fréquentant l'abbaye comme Étienne Fourmont (1683-1745), professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions. Latiniste, connaissant le grec, l'hébreu et l'arabe, il fait surtout de très sérieuses études sur la langue chinoise. Il édite en 1742 l'édition définitive la *Linguae Sinarum mandarinicae hieroglyphicae grammatica* ayant nécessité plus de vingt années de réflexion. Remarquons au passage que la paternité de ces travaux est contestée par Nicolas Fréret et son compagnon d'étude, Arcadio Huang (1679-1716), lettré chinois chrétien, envoyé à Paris par la Mission étrangère. Grâce à Étienne Fourmont, on assiste à la fois à la formation du premier fonds chinois de la Bibliothèque du roi et, comme le développe Cécile Leung²⁸⁵, à l'intéressant débat du temps à la recherche de la langue des origines, avant l'épisode de la tour de Babel considéré comme un fait historique et non comme une allégorie. Quant au frère d'Étienne Fourmont, Michel Fourmont (1690-1746), visiteur de l'abbaye, il est connu pour sa grande érudition et son don des langues orientales comme la langue syriaque. Il participe, missionné par le roi Louis XV, à des voyages d'étude à Constantinople et en Grèce. Professeur au Collège de France, il est admis à l'Académie des Inscriptions.

Correspondant volontiers avec Montfaucon à propos des Pères grecs²⁸⁶, l'abbé Guillaume de Villefroy, orientaliste, secrétaire du duc d'Orléans, professeur d'hébreu au Collège de France, dresse un inventaire détaillé, pour la Bibliothèque du roi, des manuscrits arméniens rapportés par l'abbé Sevin. Travail qui sera au préalable publié par Montfaucon dans la *Bibliotheca bibliothecarum* (1739). On retrouve dans une lettre non datée²⁸⁷, signée par l'abbé et adressée au Révérend Père Montfaucon, l'envoi, pour approbation, des notices de

²⁸³ GRELL, Chantal, VOLPILHAC-AUGER, Catherine, *Nicolas Fréret, légende et vérité*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand (18-19 octobre 1991), Oxford, Voltaire Foundation, 1995.

²⁸⁴ Admiré par Augustin Thierry.

²⁸⁵ LEUNG, Cécile, « Etienne Fourmont (1683-1745). Oriental and Chinese Languages in Eighteenth-Century France », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. 90-91, 2003, pp. 527-560.

²⁸⁶ BnF, ms.fr. 17713, f. 141-142.

²⁸⁷ BnF, ms.fr. 17713, f. 143.

ces fameux manuscrits. En outre, afin de clarifier les Écritures, l'abbé a toujours tenté de promouvoir les études orientales et fonde dans ce but la *Société des capucins hébraïsants*.

A côté des orientalistes, perdurent, comme au temps de Mabillon, des numismates distingués. Citons Claude Gros de Boze (1680-1753), garde des médailles et des antiques du Cabinet du Roi à partir de 1719. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions durant trente-sept ans, il est membre de l'Académie française. Reconnu pour la qualité de ses éloges funèbres, il fera celui de Montfaucon le 3 avril 1742, à la séance de l'Académie²⁸⁸. Son amitié avec Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721), bibliophile et numismate l'avait introduit dans le monde des antiquaires érudits et, durant sa charge, il sait enrichir avec compétence le cabinet des médailles où il accueille des gens de qualité comme l'abbé Jean-Jacques Barthélemy (1716-1795)²⁸⁹ avec lequel il va les classer méthodiquement. Bibliophile, écrivain, Claude Gros de Boze est à l'origine de la publication de *l'Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres*.

Nicolas Mahudel (1673-1747) hésite entre un noviciat jésuite puis trappiste pour finalement se consacrer à la médecine et s'installer à Paris où, devenant un numismate distingué, il participe à l'enrichissement du Cabinet des médailles du Roi, qui acquiert sa collection en 1727. En effet Nicolas Mahudel avait regroupé plus de douze cabinets dont celui de Nicolas-Joseph Foucault, rassemblant des antiquités découvertes en Europe et en Asie. De nombreux objets ont été dessinés et utilisés par Montfaucon dans son ouvrage *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*. Publiant, en 1725, une *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne*, Nicolas Mahudel a aussi écrit une *Histoire des médaillons*, restée inédite, d'après la collection de six cents médaillons de l'abbé de Camps²⁹⁰.

Ami de Nicolas Fréret, Charles d'Orléans de Rothelin (1691-1744), théologien et numismate, est élu à l'Académie des Inscriptions et, membre de l'Académie française, travaille à la révision du dictionnaire. Grand bibliophile, il possède une remarquable bibliothèque et un important cabinet de médailles pour lesquelles l'intérêt se fait jour alors qu'il accompagne en Italie, pour un conclave²⁹¹, son protecteur le cardinal de Polignac. Sa

²⁸⁸ GROS DE BOZE, Claude, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, t.16, La Haye, 1718-1781, pp. 320-334.

²⁸⁹ Futur auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* paru en 1788.

²⁹⁰ AVISSEAU-BROUSTET, Mathilde, « La Collection de Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721) et de Nicolas Mahudel (1673-1747) », *Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude*, Les catalogues d'exposition de l'INHA, Paris, 2009, note 2.

²⁹¹ Élection de Benoît XIII.

collection²⁹² a augmenté la collection primitive du duc du Maine. Se penchant sur les opuscules de Théodore de Bry (1528-1598) édités de 1590 à 1634, il publie en 1742 *Observations et détails sur la collection des grands et des petits voyages*.

Dans cette « société bernardine », accueillant des personnalités disparates, on ne s'étonne pas de rencontrer des individus au goût littéraire plus marqué comme Charles Rollin (1661-1741) et Claude Pierre Goujet (1697-1767). Charles Rollin, cleric tonsuré, ancien recteur de l'Université de Paris, professeur d'éloquence au Collège royal et membre de l'Académie des Inscriptions, est un pédagogue réputé pour ses dons d'enseignant et pour la publication du *Traité des études*²⁹³ où il privilégie l'importance de la pratique et de l'utilisation d'un français châtié. La publication de l'*Histoire ancienne*, qui connut un beau succès, confirme son intérêt pour l'histoire du monde antique. L'abbé Claude-Pierre Goujet, et nous ne ferons que le citer, polygraphe, connu pour ses biographies et ses préfaces, est un écrivain qui ne sera pas accepté à l'Académie des Inscriptions car il se présente trop ostensiblement comme un polémiste janséniste.

En revanche Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye (1697-1781) est admis à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie française. Historien et philologue, il rédige un *Dictionnaire des antiquités françaises* et un *Glossaire de l'ancienne langue française*. Se penchant sur les origines nationales et entreprenant des études sur les chroniqueurs du Moyen Age, il oriente ses recherches vers la chevalerie, publiant de nombreux mémoires. Voyageant en Italie, il établit des liens avec Ludovico Antonio Muratori²⁹⁴ désireux d'échanger avec les érudits français.

Avant que de quitter ce cénacle et sans oublier les étrangers de passage, mentionnons les moines mauristes qui entourent Montfaucon comme Simon Mopinot et Charles de la Rue ainsi que Claude de Vic et Joseph Vaissète et précisons combien Martin Bouquet (1685-1754), et Jacques Martin (1684-1751), l'accompagnèrent dans ses recherches, produisant eux-mêmes des œuvres d'importance comme, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*²⁹⁵ et *Éclaircissement historique sur les origines celtiques et gauloise*²⁹⁶. Enfin n'omettons pas de signaler la présence d'illustres visiteurs comme le duc de Chartres, le duc et la duchesse du Maine, Madame, les cardinaux Rohan et Polignac, les Bouillon, les Creuzat et le maréchal Victor Marie d'Estrées, élu à l'Académie des sciences,

²⁹² Vendue dans son entier au roi d'Espagne.

²⁹³ On note 21 éditions entre 1726 et 1845.

²⁹⁴ NEVEU, Bruno, 1994, pp. 131-132.

²⁹⁵ BOUQUET, Martin, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, 1736-1904.

²⁹⁶ MARTIN, Jacques, *Éclaircissement historique sur les origines celtiques et gauloises*, Paris, 1744.

puis à l'Académie française et, en tant que membre honoraire, à celle des Inscriptions en 1726, et dont l'oncle cardinal, César d'Estrées, avait été abbé de Saint-Germain-des-Prés. Après s'être distingué dans la marine et avoir codirigé la Compagnie des Indes, le maréchal a su acquérir antiques, médailles et livres dont Montfaucon s'inspire largement pour l'illustration de *L'Antiquité expliquée* dont il est dédicataire.

2) Montfaucon et les objets antiques

A son retour d'Italie, après avoir rédigé le *Diarium italicum* paru en 1702 où l'intérêt pour la représentation en figure déjà se manifeste, Montfaucon se charge, à la demande de Henri-Charles du Cambout de Coislin (1665-1732), de rédiger le catalogue de manuscrits grecs en sa possession. En effet, Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz de 1697 à 1732, petit-fils de Pierre Séguier (1588-1672), en détient de fort précieux. Pierre Séguier, chancelier de France, qui possédait l'une des plus importantes bibliothèques du XVII^e siècle avec environ 34.000 volumes, avait compris l'intérêt majeur d'aller chercher ces fameux écrits aux sources, c'est-à-dire dans les monastères grecs. C'est ainsi que, déléguant des agents, il s'était procuré des trésors dont la plupart provenaient du Mont Athos. Héritier de ses manuscrits, Henri-Charles du Cambout de Coislin décide de faire connaître cette richesse aux érudits. Montfaucon réalise un catalogue publié en 1715, en un volume in-folio intitulé *Bibliotheca Coisliniana Segueriana*. Enchanté par le travail du mauriste, il décidera, en 1732, de déposer tous ces fameux manuscrits à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés²⁹⁷. Déjà de très utiles dépôts font sa richesse comme en 1700 les dons et legs du géographe Michel Antoine Baudrand (1633-1700) et, en 1718, le legs de Jean d'Estrées (1666-1718), archevêque de Cambrai, qui tenait sa collection de son oncle César d'Estrées (1628-1714). Legs riche en volumes d'histoire de France. Puis en 1720 le don de 9000 volumes d'Eusèbe Renaudot (1646-1720). Enfin en 1744 le don du cardinal de Gressé (1656-1744).

Montfaucon fréquente assidûment la bibliothèque de l'abbaye, lieu de rencontres et de discussions. Mais durant cette riche période consacrée à de savants travaux philologiques, apparaît chez lui, de plus en plus clairement, le désir de donner aux objets antiques, qu'il possède ou qu'il pourrait acquérir, un statut de documents détenant un intérêt historique prenant valeur de témoignage. La modernité de Montfaucon se situe bien certainement dans

²⁹⁷ DELISLE, Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. II, Paris, 1868-1881, pp. 40-141.

ce tournant qui conduit ostensiblement le mauriste de l'état de philologue à celui d'antiquaire.

Dans cette bibliothèque où il dépose peu à peu des objets antiques, il semble faire sienne la réflexion de Claude Clément (1596-1642 ?) :

« Il faut non seulement avoir de bons livres en tous genres mais encore les outils sans lesquels on peut à peine comprendre les livres et fonder les sciences ; il faut de même des objets d'importance égale aux livres, objets qui nous permettent très largement de comprendre les mœurs et l'histoire des anciens »²⁹⁸.

En ce premier quart du XVIII^e siècle, les locaux de la bibliothèque de l'abbaye, contenant déjà plus de 10.000 volumes et environ 1000 manuscrits²⁹⁹, sont insalubres. Les ouvrages sont en danger, l'eau suinte, moisit les pupitres et nécessite constamment des remises en état. Le supérieur général, dom Charles Petey de l'Hostallerie, décide, de 1713 à 1715, d'engager des travaux et la construction de salles adaptées. On peut lire dans une lettre de Montfaucon adressée à Angelo-Maria Quirini, au mois de septembre 1714 : « Nous sommes ici parmi les maçons et les architectes ; notre bibliothèque est presque finie sur le réfectoire et sur l'endroit du petit dortoir où était votre chambre »³⁰⁰. En effet, le nouveau local va occuper toute la longueur du deuxième étage de l'aile ouest située au dessus du dortoir des hôtes et se prolongera au dessus du réfectoire. Les manuscrits sont entreposés dans cette dernière salle. Percée de onze fenêtres, la bibliothèque, longue galerie de 52m, est décrite comme lumineuse et spacieuse. Elle était essentiellement ouverte au public savant. Cependant le cardinal de Gressves avait mis comme condition à son legs l'accueil certain jour au public³⁰¹. Cette bibliothèque, considérée comme l'une des plus importantes de Paris, a la faveur des guides. Ainsi Germain Brice (1653 ?-1727) ne manque pas de la décrire et ajoute, « A l'entrée de cette galerie on a disposé un lieu parfaitement bien éclairé pour placer les diversités antiques, que Bernard de Montfaucon assemble avec un soin extrême depuis plusieurs années ; ce cabinet sera en son genre le plus ample et le plus curieux qui se puisse voir sur cette matière d'érudition et d'antiquité »³⁰².

²⁹⁸ CLÉMENT, Claude, *Musei sive bibliothecae*, Lyon, 1635, p. 376.

²⁹⁹ FRANKLIN, Alfred, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, Paris 1867-1873, p. 124.

³⁰⁰ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. III, p. 205.

³⁰¹ JOLLY, Claude, *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, 2008.

³⁰² BRICE, Germain, *Nouvelle description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, t. III, Paris, 1725, p. 303.

Très avant, comme l'indique Michel Bouvier³⁰³, du temps de François I^{er}, le bibliothécaire, Pierre Gilles, collectait livres, manuscrits, peaux de girafe et rats d'Arabie et, dans les siècles qui nous intéressent, médailles et monnaies considérées comme fonds propre de la Bibliothèque du roi. Fréquemment les bibliothèques associent livres et curiosités comme la Bibliothèque Sainte-Geneviève décrite dans une œuvre posthume, en 1692, par le père Claude Du Molinet (1620-1687), bibliothécaire de l'abbaye, précisant que le cabinet de curiosités abrite, dans ces lieux, des pièces rares et curieuses qui intéressent l'étude et servent aux belles-lettres³⁰⁴. Place des Victoires l'on découvre un autre cabinet dans l'imposante bibliothèque des Petits Pères, augustins déchaussés. On peut aussi visiter les cabinets de curiosité dépendant de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres³⁰⁵.

Montfaucon installe, à l'entrée de la bibliothèque de l'abbaye, un cabinet essentiellement consacré aux *monumens* antiques, qui comprennent des monnaies, des médailles, des objets sculptés ou gravés, et crée cet espace profitant de la compréhension d'une institution conciliante. Déjà Placide Porcheron, bibliothécaire succédant au poste de Luc d'Achéry, avait constitué un médailler. Enrichi par Montfaucon de divers objets, ce cabinet restera uniquement une collection d'antiques³⁰⁶ et ne contiendra des curiosités d'histoire naturelle qu'après sa mort.

Ce goût pour les objets antiques, partagé avec de nombreux contemporains, habite Montfaucon depuis de nombreuses années. Dans la préface de *L'Antiquité expliquée* il dira : « Je commençai, il y a environ vingt-six ans, à ramasser des dessins et des pièces antiques »³⁰⁷. Son regard d'antiquaire pour les réunir a donc, en 1693, précédé son voyage en Italie dont il profitera pour étoffer le cabinet qu'il complètera grâce à des dons ou des achats ultérieurs. On suit dans sa correspondance ce grand intérêt et parfois ses contrariétés. Ainsi dans une lettre datée du 28 mai 1696 envoyée à Angelo-Maria Quirini on peut lire :

« Mon R.P., je vous suis très obligé de la bonne volonté que vous aviez de me faire un présent de médailles antiques. Il y a plus d'un mois qu'elles sont arrivées.

³⁰³ BOUVIER, Michel, « Les curiosités dans et hors la bibliothèque : le cabinet de l'abbaye de Sainte-Geneviève » dans *Histoires des bibliothèques françaises Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, t. II, Paris, 2008-2009.

³⁰⁴ DU MOLINET, Claude, *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte Geneviève*, Paris, 1692.

³⁰⁵ RÉNIÉ, François, « Un inventaire des antiques de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1749 », *Journal des savants*, 1925, pp. 23-33.

³⁰⁶ JESTAZ, Juliette, 1995, p. 242.

³⁰⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, vol 1, Paris, 1719, Préface, p. ij.

Mais M. de Rheims³⁰⁸ les retient et je n'espère plus de les avoir. Le P. Mabillon m'a dit qu'il retient aussi tout ce qu'on lui envoie pour luy quand ce sont des choses qui l'accommodent. Ainsi mon R. P., quand vous aurez quelque chose à nous envoyer, nous ayons beaucoup mieux en payer le port que de nous exposer à un péril presque assuré de le perdre en le mettant dans les ballots de M. de Reims. Vous ne sçauriez croire combien cela me cuit. S'il s'étoit au moins contenté de garder ce qu'il y avait de plus à son goût, et d'envoyer le reste ! Mais de retenir tout, un homme qui a vendu son médailler, c'est ce que je ne puis digérer. Tout ce que V.R. mettra dans ses ballots, il faut le regarder comme un présent fait à M. de Rheims »³⁰⁹.

Il n'en est pas toujours ainsi et les premiers collecteurs sollicités par Montfaucon sont les procureurs généraux de l'ordre détachés à Rome. Les envois sont nombreux. Pouvant arriver brisés, les objets sont heureusement souvent préalablement dessinés. Nous citerons Guillaume de La Pare, procureur de 1702 à 1711, qui lui envoie des lampes, des lacrymatoires et des poids romains. Les érudits français, clercs ou laïcs, qui participent à cette récolte, sont représentés entre autres par Étienne Baluze, l'abbé Picques, le président Bouhier et le président d'Aigrefeuille. Quant aux étrangers, citons des savants italiens comme Antonio Capello à l'illustre cabinet, le comte de Robillant, d'une vieille famille piémontaise lui faisant parvenir des chartes, le cardinal Quirini, ami de longue date et Ludovico-Antonio Muratori. S'ajoutent l'érudit anglais Peter Needham (1680-1731), dom Kraus de Saint-Emmeran, de Ratisbonne, et le baron belge de Crassier (1662-1751)³¹⁰ passionné par les pierres gravées. De nombreux bénédictins s'inspirent des trésors du baron pour leur publication et une correspondance avec Montfaucon perdurera de très nombreuses années, s'étalant de 1715 à 1741.

La composition du cabinet est spécifiée par Montfaucon, qui en dresse un inventaire. Henri Omont en 1904 en publie le manuscrit autographe³¹¹. 252 objets sont recensés, le plus souvent décrits sobrement³¹² : sujet représenté, matière, dimension. La plupart du temps

³⁰⁸ Il s'agit de Charles-Maurice Le Tellier (1671-1710).

³⁰⁹ TAMIZEY DE LARROQUE, Philippe, 1879, p. 13.

³¹⁰ GASNAULT, Pierre, « Un précurseur des Antiquaires : dom Bernard de Montfaucon », *Bulletin de la société Nationale des Antiquaires de France*, Hors-Série 2010, pp. 113-116.

³¹¹ OMONT, Henri, « Le cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés au XVIIIe siècle », 1904, pp. 333-348. Annexes, pp. 79-84.

³¹² GASNAULT, Pierre, « Montfaucon antiquaire, conservateur du cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés », *Dom Bernard de Montfaucon, Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. I, CDDP de l'Aude, 1996, p. 196.

chez les antiquaires du XVII^e et du début du XVIII^e siècle la notion d'esthétique est absente et se confond avec la notion de rareté et d'ancienneté de l'objet, la priorité étant laissée au matériau qui le compose³¹³. Ainsi l'inventaire du cabinet d'antiquités se divise en plusieurs parties, divinités grecques et romaines, instruments de religion, divinités des nations barbares, les usages de la vie, mesures et poids, enfin bagues, cachets et sceaux. Les nations barbares sont représentées par l'Égypte, la Syrie puis les Gaules. Un deuxième inventaire retrouvé avec le premier, mais qui n'est pas de la main de Montfaucon, détaille 117 types de sceaux. Livres illustrés de monnaies, médailles, intailles et pierres gravées complètent le cabinet, sans oublier les inscriptions grecques et latines et les bustes antiques de bronze qui pendant la Révolution seront transportés à la Bibliothèque Mazarine où ils sont encore de nos jours. De nombreux objets seront reproduits par Montfaucon dans *l'Antiquité expliquée* et son *Supplément* avec la mention « *Notre cabinet* ».

D L'Antiquité expliquée et représentée en figures

Le 25 mars 1713, Montfaucon adresse une lettre au bénédictin Angelo-Maria Quirini, futur cardinal et préfet de la Bibliothèque Vaticane, où l'on peut lire :

« Mes antiquités vont toujours croissant...est-ce que je ne recevrai rien de votre part ? Vous êtes dans un pays où les antiquités naissent pour ainsi dire sous les pieds de ceux qui marchent, et vous serez le seul de mes amis qui ne m'enverra rien : j'en murmurerai un peu »³¹⁴.

Deux ans et demi plus tard, le 30 septembre 1715, correspondant avec le baron Guillaume de Crassier à propos de l'authenticité d'un manuscrit médiéval sur les Évangiles, Montfaucon exprime, *ex abrupto*, le désir de se procurer des objets antiques :

« Quant aux pierreries antiques et autres antiquités païennes, s'il était possible que j'en reçusse la communication, si vous pouvez dis-je, m'en envoyer les dessins, vous me feriez grand plaisir ». Et il ajoute, exposant son projet : « J'ai un grand ouvrage des antiquités profanes en cinq volumes in-folio, avec ce que les

³¹³ FRAYSSINET, Marianne, *De l'objet à la reconstruction de l'Antiquité : les travaux de l'antiquaire nîmois Anne de Rulman (1582-1632)*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art sous la dir. de Michelle-Caroline Heck, Montpellier, 2014.

³¹⁴ VALERY, Antoine-Claude, 1846, t. III, p. 193.

Pères et les auteurs profanes ont dit de tout ce qui regarde les temps du paganisme, accompagné d'environ quarante mille figures originales tirées des antiquités grecques et romaines tant imprimées dans différents livres que non imprimées qui m'ont été communiquées de différents endroits de l'Europe. Je ne manque pas de dire sur chaque figure l'endroit d'où je l'ai tiré, et je ne manquerai pas aussi de vous en faire honneur »³¹⁵.

A la curiosité antiquaire déjà largement perçue dans le *Diarium* et la *Palaeographia graeca*, s'ajoute une quête d'objet permanente auprès des érudits qui l'entourent, et auprès de tout correspondant éventuel possesseur de cabinet d'antiques. Dans ce premier quart du XVIII^e siècle, Montfaucon, bien dans son temps, va démontrer dans un esprit novateur mais, sans véritable rupture avec ses productions antérieures, qu'incontestablement il est un antiquaire. Cette fonction va se concrétiser dans une œuvre majeure, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*³¹⁶.

Ce recueil illustré, composé de dix volumes in-folio, publié en 1719³¹⁷, dédié au maréchal d'Estrées, va constituer un événement éditorial européen³¹⁸. Touchant un public éclairé, l'œuvre devient immédiatement un symbole et sera rééditée la même année. En 1724 paraîtront cinq volumes de *Supplément*³¹⁹. *L'Antiquité expliquée* et le *Supplément* sont rapidement traduits en anglais. En s'affirmant antiquaire et illustrateur, Montfaucon s'inscrit dans la lignée des recueils, sur lesquels nous reviendrons, qui préfigurent les projets des Encyclopédistes et des futurs ouvrages d'histoire de l'art du XIX^e siècle.

Afin de financer ce projet éditorial, Montfaucon se transforme en gestionnaire avisé. Certes il sollicite le Régime et les monastères de son ordre dont un grand nombre accepte de faire une avance sur le prix du livre, mais surtout, dans une démarche particulière empruntée aux anglais, il met en place, avec les libraires, un système de souscription. Il utilisera le même procédé pour l'édition des *Monumens de la monarchie française* dont nous aborderons plus loin l'étude. Pour informer les souscripteurs du bien-fondé de leur

³¹⁵ CAPITAINÉ Ulysse, 1855, p. 19.

³¹⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 tomes en 10 volumes, Paris, 1719.

³¹⁷ Les 1800 exemplaires des 10 volumes de la première édition seront réédités à 2000 exemplaires la seconde année.

³¹⁸ POULOUIN, Claudine, « L'Antiquité expliquée et représentée en figures (1719-1724) par Bernard de Montfaucon », *Dix-huitième siècle*, n°27, 1995, pp. 43-60.

³¹⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 vol, Paris, 1724.

participation financière, de son déroulement et du plan de l'ouvrage, un prospectus³²⁰ est édité en 1716 et ne manque pas de faire appel aux collectionneurs d'objets³²¹.

Le titre de l'œuvre est explicite. Il s'agit d'approcher au plus près l'histoire de l'Antiquité en la représentant en figures, en l'illustrant en images. Dès la première édition de 1719, les nombreux objectifs de Montfaucon sont exposés dans la préface. Il désire instaurer une nouvelle relation au savoir et se veut pédagogue. Pour toucher le plus grand nombre de lecteurs, l'ouvrage est rédigé en français et en latin. « Je me suis donné la peine de le traduire non seulement en faveur des étrangers, dont plusieurs n'entendent pas assez bien notre langue pour tout comprendre ; mais aussi pour l'usage de nos jeunes gens, qui doivent s'exercer à parler antiquité en l'une et l'autre langue »³²². Il conseille de découvrir chaque recueil lentement, « il faut bien moins de deux ans pour le lire » en s'appliquant à « bien considérer les images, de les comparer entre elles, de les rapporter aux explications »³²³.

En outre, en employant dans son titre le mot « Antiquité », il se démarque de ses premières hésitations alors qu'il voulait intituler l'ouvrage *Théâtre des antiquités*. Dénonçant les très nombreux ouvrages disparates d'antiquaires, critiquant dans sa préface l'imposant recueil de trente-six volumes in-folio sur les *Trésors des Antiquités grecques et romaines*, œuvre collective imprimée en Hollande, il ne désire pas réaliser un catalogue d'antiquailles mais va tenter de situer son approche dans une dimension historique. Jean-Marie Pailler parle d'intention pionnière et ajoute : « Substituer l'Antiquité aux antiquités, dans le contexte de l'époque, s'apparente à une révolution culturelle »³²⁴. C'est cette vaste mer, l'Antiquité, que Montfaucon va tenter de représenter en figures. Tout document étant susceptible de servir à l'expliquer, il précise qu'il est bien obligé de réduire, mais aborde pourtant jusqu'aux rives des peuples scandinaves.

Montfaucon va présenter un inventaire systématique de tous genres d'antiquités allant du monumental, comme les monuments bâtis, aux objets des plus infimes comme les monnaies. Proposant de nombreuses illustrations issues tout autant de collections antiquaires que de son propre cabinet, ou de livres déjà parus, Montfaucon, écrivant une œuvre didactique, veut

³²⁰ BnF, ms.fr. 18817, ff. 308-311v.

³²¹ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée, et représentée en figures : ouvrage françois et latin, contenant près de douze cent planches, divisé en cinq tomes. Par dom Bernard de Montfaucon, religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur*, Paris, 1719.

³²² MONTFAUCON, Bernard de, 1719, t. I, Préface, pp. xiiij-xiv.

³²³ *Ibid.*, p.vj.

³²⁴ PAILLER, Jean Marie, « L'archéologue par-delà les frontières, L'Antiquité expliquée » *Dom Bernard de Montfaucon, Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. I, CDDP de l'Aude, 1998, p. 232.

instruire à peu de frais³²⁵ et éviter aux amateurs de se rendre dans de multiples cabinets. Pour ce faire, quarante graveurs travaillent pendant trois ans afin que l'auteur soit en mesure de disposer sur des planches, en regard du texte, les représentations choisies. Affichées sans aucun théâtralisme, se contentant d'ombre portée, les représentations, souvent multiples pour un même objet, le sont dans un but comparatif et synthétique. Juliette Jestaz³²⁶ fait remarquer, en citant Alain-Marie Bassy, que « les montrer dans un espace idéal et abstrait leur confère une valeur de modèle »³²⁷. Quant à leur taille, Montfaucon privilégie, au risque d'erreurs, de les faire de « belle grandeur » afin « qu'on en puisse mieux remarquer toutes les parties et qu'elles frappent l'imagination »³²⁸, l'image devenant « un instrument majeur de la connaissance »³²⁹.

Les sources textuelles, nous dit Montfaucon, sont empruntées aux auteurs profanes tant grecs que latins³³⁰ ainsi qu'à la lecture des antiquaires modernes. On retrouve dans le corps du texte des références à Hérodote, Xénophon, Polybe, Strabon, Plutarque, Cicéron, Pausanias ainsi qu'aux Pères de l'Église et à des auteurs plus récents³³¹ comme Guillaume Du Choul, Jacob Spon, Jean Foy-Vaillant, Raffaello Fabretti au livre de Spanheim, au *Thésaurus Brandenburgicus* ainsi qu'à des guides dont celui de François-Maximilien Misson³³².

Dans *L'Antiquité expliquée*, qui se veut une histoire de l'Antiquité, les curiosités restent classées, et sont présentées, de façon systématique et non chronologique. Nous reviendrons largement sur ce fait plus avant. La structure du plan et la présentation de l'œuvre le confirme. Les chapitres étudient les dieux, le culte, les usages de la vie, les guerres et les funérailles. En se posant comme antiquaire, Montfaucon utilise la forme littéraire et la structure bien connue, comme le souligne Arnaldo Momigliano³³³, des manuels d'antiquités établis depuis Rosinus³³⁴ (1551-1626), qui pratiquait cette méthode, étudiant l'ensemble

³²⁵ MONTFAUCON, Bernard de, 1719, Préface, p.x.

³²⁶ JESTAZ, Juliette, 1995, p. 210.

³²⁷ BASSY, Alain-Marie, « Typographie, topographie, 'outopo-graphie' : l'illustration scientifique et technique au XVIIIe siècle », dans *Die Buchillustration im achtzehnten Jahrhundert*, actes du colloque international tenu à Düsseldorf du 3 au 5 octobre 1978, Heidelberg, 1980, pp. 206-233.

³²⁸ MONTFAUCON, Bernard de, 1719, Préface, p. xj.

³²⁹ CHARTIER, Roger, *Les usages de l'imprimé*, Paris, 1987, p. 14.

³³⁰ BnF, ms.lat. 11918, ff. 63-67, *Ibid.*, f. 70.

³³¹ Pour la liste exhaustive des auteurs nous renvoyons à l'annexe 5 de la thèse de Juliette Jestaz, pp. 21-47.

³³² MISSION, François-Maximilien, *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688 avec un mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage*, La Haye, 1691.

³³³ MOMIGLIANO, Arnaldo, 2004, p. 66.

³³⁴ ROSINUS, Joannes, *Romanarum antiquitatum libri decem*, Bâle, 1583.

d'un sujet section par section. Aborder une vision purement esthétique ou une analyse stylistique de l'objet, ce que l'on retrouvera chez Anne-Claude de Caylus (1692-1765) puis chez Johann Joachim Winckelmann (1717-1768) n'est pas pour lui d'actualité, la description l'emporte sur l'explication. Cependant devant certaines pièces il exprime son admiration et l'on peut rencontrer chez Montfaucon de très subtiles et longues descriptions comme celles du Galatée blessé ou du Jupiter de Nicolas Perrenot de Granvelle de Versailles.

Dans ses écrits, croisant les types, textes et objets, Montfaucon, comme le ponctue Juliette Jestaz, utilise le texte antique en le juxtaposant directement aux objets. Mais il arrive que le texte se suffise à lui-même, et le récit historique prend soudain le pas sur la représentation imagée. L'on passe alors subtilement de la description à la narration. Ainsi le passage du convoi funéraire d'Alexandre par Diodore de Sicile, intitulé *Le convoi magnifique du corps d'Alexandre le Grand, depuis Babylone jusqu'à Alexandrie*, longuement rapporté par Montfaucon³³⁵, n'est illustré d'aucune représentation. Cette nouvelle approche historique interroge. En s'éloignant d'une classification systématique elle annonce l'ordre et la présentation chronologique des *Monuments de la Monarchie française* qui seront cependant étonnamment et très originalement documentés. Ceci fait dire à Jean Marie Paillet : « Montfaucon... apparaît comme celui qui le premier en ce XVIII^e siècle commençant, s'en vient combler le gouffre intellectuel qui sépare depuis des siècles les deux figures de « l'antiquaire » et de « l'historien »³³⁶.

D'aucuns considèrent l'*Antiquité expliquée* comme un travail naïf³³⁷ qui n'est pas à la hauteur des ambitions annoncées. Ainsi Samuel Rocheblave s'étonne de « la conception enfantine de l'œuvre »³³⁸ et Georges Gusdorf d'un matériel disparate donné à voir à l'état brut³³⁹. Certes les Antiquités judaïques d'interprétation délicate sont absentes de l'étude, l'allusion à la surprenante théologie gauloise peut surprendre ainsi que l'erreur de représenter des œuvres de la Renaissance sans parler d'un bronze chinois assimilé à une divinité gauloise, malgré cela Montfaucon, reste encore un remarquable référent pour qui s'intéresse aux objets antiques et à leur localisation première. En outre, au XVIII^e siècle, alors que le pari des souscriptions est gagné et les lecteurs au rendez-vous, la dynamique de

³³⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Antiquité expliquée et représentée en figures*, tome V, livre 1^{er}, chap. XI, pp. 26-28.

³³⁶ PAILLET, Jean-Marie, 1998, p.235.

³³⁷ POULOUIN, Claudine, 1995, p. 44.

³³⁸ ROCHEBLAVE, Samuel, *Essai sur le comte de Caylus : l'homme, l'artiste, l'antiquaire*, Paris, 1889, p. 255.

³³⁹ GUSDORF, Georges, *L'Avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*, Paris, 1973, p. 230.

l'ouvrage, comme l'énonce Claudine Poulouin, va parvenir « à aiguïser la curiosité de l'antiquaire de telle sorte que celle-ci se convertit en attitude de sciences »³⁴⁰.

³⁴⁰ POULOUIN, Claudine, 1995, p.44.

DEUXIEME PARTIE

*LES MONUMENS DE LA MONARCHIE FRANÇOISE QUI
COMPRENENT L'HISTOIRE DE FRANCE AVEC LES FIGURES
DE CHAQUE RÈGNE QUE L'INJURE DES TEMS A EPARGNÉES*

Montfaucon, qui consacre son futur opus aux Antiquités nationales en privilégiant le Moyen Âge, entend traiter cinq thèmes : les rois de France, les églises de France, les usages de la vie, les guerres et les funérailles. Mais seul paraîtra le premier volume, publié en cinq tomes de 1729 à 1733, intitulé *Les monuments de la monarchie française, qui comprennent l'histoire de France, avec une grande quantité de Figures de chaque règne, que l'injure des tems à épargnées*. Les règnes s'étendant de Clovis à Henri IV y seront traités. La lecture des prospectus d'annonces et celle des plans successifs permet d'assister à la genèse d'une œuvre et de percevoir les hésitations de Montfaucon qui ne pourra plus présenter ses illustrations sur un mode sériel comme cela l'avait été dans *L'Antiquité expliquée*. Mais tout d'abord, avant que de publier son texte, des traités sont cosignés avec une équipe de libraires et avec des graveurs. Pour trouver des fonds, il va remettre en route un système de souscriptions, précédemment utilisé, dont il a inauguré la formule avec succès.

Antiquaire abordant l'histoire, Montfaucon, pour présenter des *monumens* qui se définissent par tout ce qui permet de transmettre un souvenir, se fie, pour trouver des illustrations, à ses choix propres, aux portefeuilles de Roger de Gaignières (1642-1715) à qui il doit une inestimable gratitude pour sa connaissance du Moyen Âge, et aux envois des correspondants de la République des lettres. Présentées chronologiquement en regard du texte, ces images complètent ou remplacent les chroniques narratives de l'histoire nationale et leur donnent une dimension visuelle et pédagogique des plus originales. Les figures sont tirées d'enluminures de manuscrits, d'estampes, de sculptures, de vitraux, de tapisseries et de mosaïques des « bas temps ». Ainsi, au cours de ces recherches, surgit une véritable saga mauriste, la redécouverte de la broderie de Bayeux où Montfaucon livre aux lecteurs de son temps, grâce aux dessins d'Antoine Benoist réalisés au plus près de l'original, un document historique national.

En privilégiant le choix de figures, conditionné par un texte qui suit la chronologie de l'histoire des règnes des souverains de France, Montfaucon crée une rupture avec l'étude de l'Antiquité classique et, s'attachant aux Antiquités nationales d'un « temps de barbarie », se rapproche inéluctablement des siècles de l'Époque moderne.

Chapitre 1 : Genèse d'une œuvre en construction

A Les premières annonces

1) Une rupture dans la narration

En 1719 alors que paraît le premier volume de *L'Antiquité expliquée*, Bernard de Montfaucon propose dans la préface, à qui veut l'entendre, une possibilité de poursuivre ce *Recueil d'Antiquités* en le consacrant uniquement à la France. Les recherches exécutées dans tout le royaume demanderont temps et patience mais, si d'aucuns désiraient s'y atteler, il propose un plan. Éliminant une première partie théologique développée dans *L'Antiquité Expliquée* qui n'aurait pas de sens ici, il conseille de « commencer par décrire le culte c'est-à-dire les églises dans leurs formes extérieures et intérieures, leurs ornements, leurs sculptures, qu'elles appartiennent à la première ou à la deuxième race »³⁴¹. Dans le dictionnaire d'Antoine Furetière (1690)³⁴², le mot *race* est défini « comme une Lignée, génération continuée de père en fils : ce qui se dit tant des ascendants que des descendants ». L'on peut lire aussi dans l'article de Louis de Jaucourt dans *L'Encyclopédie* de 1765 que le mot *race* peut s'appliquer à la noblesse, noblesse de race, dont la preuve remonte jusqu'au commencement de la troisième race, c'est-à-dire des Capétiens. La deuxième entrée de cette même référence définit dans l'histoire le mot *race* comme une longue suite de rois d'une même lignée. En France on compte les rois de la première, de la deuxième et de la troisième race. Soit la race des Mérovingiens, des Carolingiens et des Capétiens. C'est en ce sens que Montfaucon utilise ce substantif. Si donc à l'usage aristocratique des pairs du royaume s'ajoute un sens historique plus précis de dynastie royale, il est intéressant d'observer que le roi, partageant son pouvoir avec ses égaux en noblesse, perd de son absolutisme. Porte ouverte à de nombreuses controverses.

Abordant la troisième race, continue Montfaucon, où a commencé le gothique, sans émettre de critique sur ce terme qui pourtant s'assimile en ce début du XVIII^e aux siècles de barbarie et sur lequel nous reviendrons, il faudra, précise-t-il, étudier les usages, les habits, les reliques et reliquaires et se pencher sur le trésor des églises.

³⁴¹ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719, Préface, pp. XVI-XVIII.

³⁴² FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, t.3, La Haye et Rotterdam, 1690.

La deuxième partie regardera la vie civile, maison, meubles, tournois, mariages, bijoux, sceaux, chasse et pêche. On observera les habits des rois soit dans les sépultures soit aux portes des églises.

La troisième partie étudiera la guerre. En recherchant les habits militaires on risque d'en trouver fort peu pour les deux premières races et en quantité pour la troisième race. On remarquera les armures, les manières de porter l'épée, les harnais des chevaux et tous ce qui regarde l'ordonnance militaire sans oublier la navigation et la forme des vaisseaux.

La quatrième partie, la plus étendue, traitera des funérailles. On parlera des convois et des cérémonies représentés sur plusieurs tombeaux dont le nombre est très grand dans le royaume.

Toutes ces recherches seront faites dans des lieux divers comme les églises, les trésors, les cathédrales, les monastères, les charriers et leurs sceaux, les sépulcres et les mausolées. Montfaucon conseille aussi de ne pas négliger de visiter les cabinets des curieux et précise : « Il y a quelquefois entre les mains des particuliers des choses rares et curieuses que les gens d'honneur se feront un plaisir de communiquer à ceux qui voudront en faire part au public »³⁴³.

On repère déjà, dans l'énoncé de cette ébauche de plan, différents points essentiels sur lesquels nous reviendrons. Montfaucon s'affirmant en auteur profane, antiquaire abordant l'Histoire, s'attachera à la description de *monumens* nouveaux comme les églises qui seront décrites successivement et par ordre de temps. De même pour la présentation des habits et du port de l'épée, au genou puis à la taille selon les temps, il faudra, comme les autres coutumes, les mettre successivement et par ordre de siècle. Il n'oublie pas, dans cette préface, d'ajouter l'importance de l'observation des sépultures et l'origine de leur caractère gothique. On s'apercevra, continue-t-il, « des changements que le temps a apporté à toutes ces choses ». C'est en abordant les rives de la présentation chronologique que Montfaucon, s'éloignant du mode sériel choisi pour présenter les objets de *L'Antiquité expliquée*, va donner aux *Monumens de la monarchie française* une dimension artistique, certes, mais aussi et surtout historique. Continuité, pense-il, avec le recueil des *Antiquités expliquées* mais rupture dans la dynamique de la narration et dans le choix des siècles plus proches de l'Époque moderne.

³⁴³ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719, Préface, p. xvij. Et de citer comme exemple Monsieur Claude du Rondray, intendant de Monsieur le premier écuyer à Châteauneuf, connaisseur de tournois et de carrousels qui « prêterait à ceux qui s'intéresseraient au sujet, et qui loge chez Monsieur Dona, notaire au coin de la rue de Condé, Faubourg Saint-Germain ».

Afin de remarquer jusqu'au moindre détail, Montfaucon conseille d'observer au plus près les monuments et de s'entourer de plusieurs ouvriers instruits des choix à faire. Les recherches permettront ainsi d'en découvrir beaucoup plus que l'on avait espéré. Désireux d'illustrer son œuvre, il jugera utile de réunir les images dispersées en plusieurs endroits et d'en donner les dessins avec beaucoup de soin. Dans l'annonce de cette œuvre future, on peut déjà percevoir la quête éclairée d'un désir conservatoire.

Montfaucon, qui semble chercher un successeur à ses écrits, s'adresse en fait à lui-même et ne trouvant pas d'autres auteurs fait paraître en 1725 un prospectus prenant le nom de plan, dont la teneur évoluera. On ne peut connaître précisément la date à laquelle Montfaucon décide de se pencher sur cette œuvre nouvelle. André Rostand³⁴⁴ la fixe aux environs de 1710-1711 où un travail préparatoire aurait déjà été entrepris. On retrouve dans les *Papiers de Montfaucon*³⁴⁵ le relevé d'un catalogue envoyé à François-Roger de Gaignières par le neveu de Michel Bégon (1638-1710)³⁴⁶ qui rassemble un extrait des principales curiosités du cabinet de son oncle. On relève aussi un inventaire des dessins du cabinet de Monsieur Claude du Rondray concernant les spectacles³⁴⁷ et celui de Monsieur Jean Berrain (1640-1711), dessinateur du cabinet Royal, dessins se rapportant aux fêtes, mascarades et pompes³⁴⁸. Ces documents sont non-datés. En revanche on peut lire dans le *Mercur de France*³⁴⁹, sans sources certaines, dans un article daté de 1729 mais non signé, un commentaire sur *Les monumens*, où il est écrit que Montfaucon aurait commencé ses recherches seize à dix-huit ans plus tôt.

Les correspondances des mauristes nous éclairent aussi et il semblerait que les tout premiers fournisseurs de documents soient des moines du monastère de l'Ordre travaillant sur les Provinces. Dès 1720 on retrouve, dans les *Papiers de Montfaucon*, une liste de monuments normands, datant du Moyen Âge, que lui procure dom Toustain (1700-1754) qui liste dans un mémoire ce qui lui a paru curieux et ancien dans les abbayes et les églises³⁵⁰. Dom Pierre Thivel (1674-1728), au demeurant fort bon dessinateur, travaille pour dom Plancher à l'histoire de la Bourgogne. Nous possédons six lettres envoyées à Montfaucon lui procurant dessins et plans des monuments de Bourgogne dont l'une, datée du 30 novembre

³⁴⁴ ROSTAND, André, *La documentation iconographique des Monuments de la monarchie française de Bernard de Montfaucon*, Paris, 1932, pp. 1-49.

³⁴⁵ BnF, ms.lat. 11904-11920.

³⁴⁶ BnF, ms.lat. 11915, f. 257.

³⁴⁷ BnF, ms.lat. 11912, f. 221r.

³⁴⁸ BnF, ms.lat. 11912, f. 221v et f. 222.

³⁴⁹ *Mercur de France*, juin 1729, vol. 2, Paris. p. 1372.

³⁵⁰ BnF, ms.fr. 17712, ff. 281-284.

1722, donnant des précisions sur l'église de l'abbaye de Flavigny³⁵¹. Dans ses lettres, dom Pierre Thivel mentionne dom Jean Moniot qui, adressant trois lettres à Montfaucon, dont l'une est aussi datée de 1722, lui procure des dessins de la rotonde de Saint-Bénigne³⁵². Enfin nous retrouvons dans un écrit de Montfaucon non daté une liste, non exhaustive mais judicieuse, indiquant des lieux indispensables à fréquenter et les manuscrits à consulter pour l'éventuelle rédaction d'un futur travail.

« Il faut :

Voir nos historiens généraux et particuliers dans notre bibliothèque

Les manuscrits de notre bibliothèque et celle de Coislin

De la bibliothèque du Roi

De la bibliothèque de Colbert

Le cabinet de Monsieur de Clerambault

L'imprimé sur Chalon de Saint-Marc

Le cabinet de Monsieur Lancelot

Les manuscrits de Monsieur de Gaignières

Les vitres de la Sainte-Chapelle

Le cabinet de Monsieur du Cange

Dépouiller tous les donateurs et recueils des pièces »³⁵³.

2) Édition d'un prospectus

Pour annoncer la parution de leurs œuvres, les mauristes ont pour habitude de faire précéder leurs éditions d'un prospectus. En 1725 paraît un imprimé intitulé *Plan d'un ouvrage qui aura pour titre les Monuments de la Monarchie française*³⁵⁴. Que retenir de ce prospectus qui pourrait compléter le plan largement développé dans la préface de l'*Antiquité Expliquée* ? Cinq classes se précisent. Elles traiteront des rois de France, des monuments de l'Église de France, des usages de la vie, de la guerre et des funérailles. Les images des monuments représentés montreront plus de dix siècles de barbarie. Outre que ce spectacle puisse être divertissant par sa grossièreté, il aura cependant le mérite d'intéresser la Nation. Certes, les recherches pour cette œuvre originale vont être rendues difficiles par l'absence de

³⁵¹ BnF, ms. fr. 17712, f. 246.

³⁵² BnF, ms. fr. 17710, f. 267-270.

³⁵³ BnF, ms. lat. 11915, f. 256.

³⁵⁴ Plan d'un ouvrage qui aura pour titre *Les Monuments de la Monarchie française*. BnF, Picardie 225, f. 33, s.l., n.d., In-4°, 4p.

références livresques et par les recherches de documents dispersés dans tout le royaume. De plus la nécessité de travailler avec des correspondants utilisant des dessinateurs laisse supposer de fortes dépenses. Mais Montfaucon tient son sujet et, livrant son dessein, il s'étonne : « Il n'est pas possible que tant de savans Hommes qui ont travaillé sur l'Histoire de France, pas un n'ait compris l'utilité de la réunion des images répandues dans tout le royaume »³⁵⁵. Pour enrichir ce sujet, auquel l'Histoire manquait, il sera largement fait appel à quiconque pourrait concourir à fournir des documents sur les Provinces. Montfaucon informe que tout éventuel collaborateur sera mentionné dans l'ouvrage.

Ce prospectus à visée informative et publicitaire a dû étonner plus d'un lecteur par son invraisemblable modernité à l'époque où l'érudition nationale en était à ses balbutiements et la redécouverte du Moyen Âge dans les limbes, malgré quelques devanciers dont nous reparlerons. Montfaucon insiste sur le caractère novateur de l'entreprise et précise qu'il associera aux sources écrites des images des temps grossiers. Le gothique si décrié³⁵⁶, au point que certains ne songent qu'à le détruire, sera sorti de l'oubli et hardiment figuré. C'est en effet le temps où Anglais et Allemands découvrant la beauté et l'originalité de ce style devançant l'appréciation des Français emplis de préventions. Avoir l'outrecuidance de relier la belle Antiquité au temps de barbarie et de les faire se suivre en une sorte d'unité pour magnifier le passé national, s'apparente à une vision révolutionnaire.

À la fin du prospectus Montfaucon informe son public du souhait des libraires d'insérer en bas de page, sur deux colonnes, une version du texte en latin, reproduisant ainsi la présentation de *l'Antiquité expliquée* et de son *Supplément*. L'argument avancé s'appuie sur la possibilité pour des étrangers n'entendant pas le français de pouvoir accéder au texte. Le coût de l'opération ne serait que peu augmenté par rapport aux planches qui, elles, feront les deux tiers des dépenses. Montfaucon demande l'avis du public sur ce sujet. Mais il semble que la chose soit déjà entendue. Enfin l'auteur ne manque pas, en cette année 1725, de solliciter auprès d'érudits et autres curieux toutes communications de monuments. Elles devront parvenir, à son nom, à Saint-Germain-des-Prés. Tout envoi d'estampes gravées sera rétribué. En diffusant largement ce prospectus Montfaucon espère donner encore plus de matière aux documents déjà recueillis. Montfaucon envoie ce plan à tous les monastères bénédictins et à la plupart de ses correspondants en France et à l'étranger³⁵⁷. Il reçoit des réponses des plus variées, enthousiastes ou dubitatives.

³⁵⁵ *Ibid.*, p.1.

³⁵⁶ BROGLIE, Emmanuel de, 1891, t. 2, p. 192.

³⁵⁷ Annexes, p. 39.

3) Réactions épistolaires

Les interlocuteurs sont souvent désireux qu'apparaissent dans le livre futur leurs éventuelles contributions. Voici, datée du 7 avril 1725, en provenance d'Avignon, le début d'une lettre du marquis de Caumont (1688-1745), collectionneur de livres, manuscrits et médailles, membre de l'Académie des Inscriptions, et qui avait déjà participé aux recherches pour *L'Antiquité expliquée* :

« On m'écrit de Paris que vous ferez bientôt imprimer le Recueil des antiquités gauloises et françaises, en 15 volumes in-folio. Je ne sais si la matière ne vous manquera point et si les pièces d'un pareil genre pourront satisfaire la curiosité du public. Les temps du moyen âge ne peuvent vous fournir que des monuments peu intéressants. Le goût gothique qui s'était emparé de l'architecture est lourde, pesante ; ce sont des masses de pierre assemblées presque au hasard ; les tombeaux, les façades d'églises sont dans un goût tout différent, mais qui ne vaut pas mieux ; on peut admirer dans ces sortes de monuments la patience de l'ouvrier à peu près comme on admire celle des Allemands de Nuremberg à faire ces babioles d'ivoire dont ils remplissent toute l'Europe ... »³⁵⁸.

Nous reconsidérerons plus loin ce goût du gothique si décrié aux temps modernes. Bien que terminant sa lettre en proposant ses services pour l'envoi de dessins éventuels, Joseph de Caumont doute toujours de l'intérêt du futur recueil. En revanche le marquis d'Aubais (1686-1777) est enthousiaste. Le 26 avril 1725, après avoir pris connaissance du prospectus que lui a envoyé dom Vaissète dont on se souvient qu'il participait à l'histoire du Languedoc, Charles d'Aubais écrit à Montfaucon :

« Le révérend père dom Vaissette m'a envoyé de votre part, mon Révérend Père, le projet des Monumens de la monarchie française. Je l'ai lu avec avidité et je vous avoue que, pour mon goût, tout tourné vers les derniers siècles, j'attendrai cet ouvrage avec plus d'impatience que je n'ai fait pour votre Antiquité expliquée. C'est ici un ouvrage nouveau et qui nous intéresse personnellement. Je voudrais bien pouvoir ramasser de quoi y mettre quelque chose de curieux, et je ne négligerai rien pour cela ; mais j'ai peur de ne pas pouvoir faire autant que je

³⁵⁸ BnF, ms.fr. 17704, f. 64.

le voudrais. J'ai déjà quelque chose que je vous destine, et je chercherai partout pour pouvoir l'augmenter »³⁵⁹.

Le 10 mai 1725, le Président Bon de Saint-Hilaire (1678-1761), découvrant le plan des *Monumens de la monarchie française* s'étonne, dans une lettre envoyée à Montfaucon de Montpellier, que depuis des siècles, personne n'ait songé à écrire un tel ouvrage qui intéresse amplement la Nation³⁶⁰. Enfin les encouragements épistolaires de l'abbé de Vertot (1655-1735) qui a écrit *l'Histoires des révolutions de Portugal*, et de Beauharnais, lieutenant de vaisseau érudit, montrent combien les réactions des futurs lecteurs proviennent de milieux variés³⁶¹. Quant aux sceptiques et aux détracteurs, ils se manifestent surtout au début de l'année 1727, lors de l'édition d'un nouveau prospectus intitulé *Plan pour les souscriptions aux Monumens de la monarchie française*³⁶² où l'auteur et les libraires proposent l'ouvrage en souscription.

B Les souscriptions, une nouveauté

1) Le système des souscriptions

On constate, dès les premières lignes de ce dernier plan, que le titre de l'ouvrage reste inchangé. Montfaucon fait part de l'ampleur de la tâche entreprise et de sa crainte que le temps ne lui manque pour l'accomplir. De toutes parts les monuments pouvant enrichir son recueil affluent. De plus le roi, par l'intermédiaire de l'abbé Bignon, autorise, pour les recherches du moine, que lui soient communiqués tous manuscrits et portefeuilles :

« Cela m'a ouvert un champ où j'ai fait en peu de temps une ample moisson ; en sorte que mes recueils fait jusqu'à présent montent à plus de huit cens planches ; et que je sai où en prendre encore quatre ou cinq cens, qui regarde les cinq parties de l'ouvrage. Il m'en arrive aussi tous les jours des Provinces, et quelquefois d'endroits d'où il sembloit que je ne devois rien attendre »³⁶³.

³⁵⁹ BnF, ms.fr. 17702, f. 56.

³⁶⁰ BnF, ms. fr. 17703, f. 105.

³⁶¹ BROGLIE, Emmanuel de, 1891, t. 2, pp. 197-198.

³⁶² BnF, coll. Picardie 225, ff. 35-36. S.l.n.d, in-4°, 4 p.n.c.

³⁶³ *Ibid.*, p.1.

C'est ainsi que pour mener à bien son entreprise éditoriale, Montfaucon va proposer aux éventuels acheteurs le système des souscriptions. Elles se définissent comme une promesse d'achat après avoir signé un écrit et réglé une certaine somme à l'avance. Juliette Jestaz a longuement étudié leurs mécanismes³⁶⁴. Montfaucon, le premier en France, les aurait utilisées pour la parution de *L'Antiquité expliquée* et son *Supplément*³⁶⁵. Il n'existe cependant aucune preuve formelle pour lui en attribuer la paternité même si on la retrouve dans la définition de l'article *Souscription* de l'*Encyclopédie*³⁶⁶. Une lettre du libraire-imprimeur Etienne Ganeau (1667?-1737?) datée de 1721, adressée à l'écrivain Pierre Des Maizeaux (1666-1745) énonce : « Tous nos libraires font des souscriptions, j'ai commencé le branle par le Montfaucon »³⁶⁷. Juliette Jestaz se demande « si l'initiative vient de Montfaucon qui pouvait être informé par ses relations avec l'Angleterre de l'existence et de l'avantage du système ou de l'un des libraires »³⁶⁸. Le 4 mars 1727, Montfaucon adresse une lettre explicative à David Wilkins (1685-1745)³⁶⁹, célèbre orientaliste installé en Angleterre :

« Je prens cette occasion, Monsieur, pour me renouveler dans votre souvenir. M. Trier Saxon, homme de mérite, vous remettra cette lettre, sous l'enveloppe de laquelle vous trouverez le plan des Monumens de la Monarchie françoise, imprimé depuis près de deux ans, avec un autre plan pour les souscriptions à la première classe de ces Monumens. Je vous prie de montrer l'un et l'autre plan à vos amis, et de m'attirer le plus de souscriptions que vous pourrez. C'est moi qui ai introduit les souscriptions en France, et j'ai imprimé en cette manière les deux éditions de *L'Antiquité expliquée* et l'édition du *Supplément*. Pour cet ouvrage, j'ai plus besoin de souscriptions que pour les précédens... »³⁷⁰.

L'Angleterre a été pionnière en la matière, dès 1617, lorsque John Minsheu, professeur de langues à Londres, cherche des fonds pour éditer son dictionnaire. Au milieu du XVII^e siècle, Brian Walton (1600-1661) fait paraître dans les mêmes conditions la *Biblia*

³⁶⁴ JESTAZ, Juliette, 1995, pp. 94-140.

³⁶⁵ Annexes, p. 45.

³⁶⁶ DIDEROT, Denis, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751-1780, t.15, pp. 416-417.

³⁶⁷ Br. Mus., ms. 4284, f. 8.

³⁶⁸ JESTAZ, Juliette, 1995, p.103.

³⁶⁹ Auteur des *Concilia magnae Britanniae*.

³⁷⁰ « Chroniques mai-juillet 1870 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXI, Paris, 1870, p. 387.

polyglotta (1655) et Edmund Castel (1606-1685), de 1661 à 1669, les utilise pour la parution du *Lexicon heptaglotton*³⁷¹.

Ce système permet à la fois aux souscripteurs d'acquérir le livre à meilleur compte et aux libraires d'avoir des fonds pour réaliser l'entreprise. Mais le procédé est lourd et justifie rapidement, pour la gestion des opérations, l'association des libraires à l'auteur. Ainsi, le prospectus de 1727 précise que pour *Les monumens* les souscripteurs sont priés de ne plus uniquement s'adresser au Révérend Père Montfaucon à Saint-Germain-des-Prés, mais aussi aux différents libraires-imprimeurs associés dont l'équipe à l'époque se composait d'Étienne Ganeau (1667 ?- 1734 ?), Pierre François Giffart (1677-1758), Guillaume Cavelier (1684-1751), et Nicolas Gosselin (1675 -1755).

Cependant la dynamique éditoriale évolue et nous apprenons, dans ce nouveau plan, que les différentes parties de l'ouvrage seront proposées séparément. Ainsi en cette année 1727, seules les souscriptions pour l'édition de la première classe seront traitées mais, les planches étant gravées sans interruption, les autres classes suivront. En attente de leur participation Montfaucon sollicite de nombreux correspondants, arrêtons-nous sur deux écrits. Le premier est daté du 24 février 1727. Il est adressé à Thomassin de Mazauges (1647-1712), président du Parlement d'Aix, érudit provençal à qui le bénédictin doit de nombreux documents tirés de la collection de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. On peut lire :

« Je vous envoie monsieur le plan imprimé des Monumens de la Monarchie française avec un autre plan pour les souscriptions à la première classe de ces monuments. Je vous prie de le communiquer à ceux de votre cour que vous connoîtrez les plus curieux de ces sortes d'ouvrage. Celui-ci est tout neuf ; personne n'avait encore travaillé sur un tel dessein : il est au jugement des connaisseurs fort intéressant, non seulement pour les François, mais aussi pour les nations voisines. Les frais des gravures seront grands. C'est pour cela qu'il a fallu avoir recours aux souscriptions, ni ayant point de libraire qui puisse faire les avances. Le prix des volumes est si modique que cela encouragera sans doute à souscrire... »³⁷².

Le deuxième écrit, daté du 25 février 1727, est adressé au président Bouhier :

³⁷¹ JESTAZ, Juliette, 1995, p. 87.

³⁷² PÉLISSIER, Léon-Gabriel, « Un collaborateur provençal de Montfaucon », [Six lettres de Bernard de Montfaucon au président Thomassin de Mazauges le fils], *Mélanges offerts à M. Emile Chatelain*, Paris, 1910, p. 8. Je remercie M. Patrick Michel de m'avoir fourni cette référence bibliographique.

« Je prens la liberté, Monsieur, de vous envoyer le plan des Monuments de la monarchie française avec un autre plan pour les souscriptions à la première classe de ces monumens. L'ouvrage est tout neuf et passe pour fort intéressant au jugement des connaisseurs. Je m'en fierois plus à vous qu'à tout autre. Dans cette première classe, entre plusieurs autres choses qui regardent la Bourgogne, il y a une assemblée du Parlement de Dijon. Le duc Charles le Téméraire est à la tête. Les noms du président, des conseillers et des autres officiers sont écrits au-dessus de chacun. Cela est tiré d'un petit tableau fait dans le temps même, qui appartenoit autrefois à Monsieur de Gaignières et qui est présentement chez Monsieur le maréchal d'Estrées »³⁷³.

2) Élaboration du plan de 1727

Le nouveau plan de 1727 ne diffère pas du plan de 1725 quant au programme prévu pour la première classe. Elle concernera les rois de France. Un ajout de taille cependant la précise, elle traitera surtout de « toutes les histoires des rois que les monumens nous fournissent »³⁷⁴. Il s'agira de sacres, de couronnements, de lits de justice, d'assemblées publiques, d'hommages, de prestation de serment, d'entrées publiques.

D'aucun s'enthousiasme comme le maire de Nantes, Gérard Mellier (1674-1729) qui écrit le 14 avril 1727 à Montfaucon : « On a tant parlé des Grecs et des Romains, il est bien raisonnable de donner quelque attention à ce qui nous touche de plus près, sans crainte de se dégrader du caractère de la vénérable antiquité »³⁷⁵.

Préoccupé par une réaction d'incompréhension possible de certains lecteurs confrontés à la nouveauté des sujets abordés et voulant prouver la qualité et le sérieux de ses recherches, Montfaucon donne en exemple un catalogue des monuments illustrant le règne de Charles V dit le Sage pris sur les originaux du temps. Catalogue qui lui vaut les commentaires de Gérard Mellier poursuivant la lettre déjà citée plus haut :

« L'inventaire des pièces sous Charles V, que vous avez inséré dans ce prospectus, me donne une occasion d'avoir l'honneur de vous marquer que j'ai une miniature de son temps peinte en or et en couleur, où il est représenté recevant des mains de Nicolas Oresme, grand maître du collège de Navarre, la

³⁷³ TAMIZEY de LARROQUE, Philippe, 1879, p. 24-25.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 2.

³⁷⁵ BnF, ms.fr. 17710, ff. 198r-200r, Annexes, pp. 40-44.

traduction française de la politique Aristote. On voit, à côté de ce monarque, Robert de Fiume, connétable de France qui tient un bâton à la main ».

Montfaucon inclura cette figure dans *Les monumens*, comme nous le verrons plus loin. Poursuivant la lecture de ce plan, nous constatons qu'une traduction du texte en latin, en bas de page, est définitivement adoptée. Montfaucon avertit que cette première classe fera l'objet de quatre volumes in-folio contenant plus de 400 planches. Le prix annoncé pour les souscriptions se chiffrera, pour le petit papier à 40 livres à la prise du billet d'obligation et autant à la réception de l'exemplaire. Pour le grand papier, dont on sait que la qualité est meilleure, la présentation plus aérée et que les marges sont plus grandes, les paiements s'élèveront à 60 livres chacun. Montfaucon espère donner dans le courant de l'année 1729 un ouvrage qui sera conforme à la qualité d'impression de *L'Antiquité expliquée* et de son *Supplément*. Mille souscriptions sont envisagées pour le grand comme pour le petit papier et ne pourront être reçues que jusqu'au 1^{er} octobre 1727.

3) Les listes des souscripteurs

Les listes des souscripteurs plus complètes, du moins plus lisibles, sont consultables à la Bibliothèque nationale dans les *Pièces Diverses*. Mais son ordre nous échappe. On observe cependant deux grandes catégories, celle concernant le choix d'impression en grand papier suivie de celle se rapportant au petit papier. Au sein de cette répartition, la réception des souscriptions est triée par année et s'échelonne de 1727 à 1733. Figurent les noms des souscripteurs et la date de la réception des billets d'obligation³⁷⁶. Ces listes parsemées de notes, de commentaires et de chiffres complexifient un système de gestion somme toute artisanal et l'on peut s'interroger sur l'énergie dépensée par Montfaucon qui, en pleine fièvre de composition, devait par surcroît le gérer. Sont aussi notées, en moins grand nombre, les souscriptions reçues par les libraires.

On découvre, dans ces listes, des patronymes qui ne sont pas inconnus comme M. Du Cange, M. de Caumont, le baron Crassier, le président Bouhier et le président d'Aigrefeuille. Souscrivent aussi des cardinaux, des procureurs, des évêques comme celui de Worcester ou celui de Marseille dont nous possédons une reconnaissance de souscription datée du 26 septembre 1729, signée des libraires³⁷⁷. Ainsi peut-on lire, dans la

³⁷⁶ Annexes, pp. 46-55.

³⁷⁷ BnF, ms.lat. 11915, f. 162.

correspondance de Montfaucon, une lettre que l'évêque de Montpellier, Charles-Joachim Colbert de Croissy (1667-1738), lui adresse le 18 mars 1727 :

« J'ai reçu dans son temps, le plan que vous avez eu la bonté de m'envoyer...J'ai une si grande tendresse pour ma bibliothèque, et je fais un si grand cas de tout ce qui vient de vous, que, nonobstant la misère à laquelle on m'a réduit, j'aime mieux manger un peu moins de pain et porter plus longtemps les vieux haillons qui servent à me couvrir, que de ne pas entrer dans la société de ceux qui souscrivent pour faire imprimer cet ouvrage. Je vous prie donc mon Révérend Père, de me garder une place pour le grand papier, et je ferai remettre au plus tôt l'argent au R.P. dom Devic... C'est une dépense que je fais volontiers, sans avoir presque l'espérance de voir l'ouvrage dans sa perfection, car ce serait me flatter moi-même trop ridiculement en l'état où je suis que de croire vivre jusqu'à ce temps-là »³⁷⁸.

On relève encore les noms d'abbés et de prieur, comme Nicolas Vignoles, de Saint-Remi de Reims. On croise des avocats au Parlement, des gens de la noblesse et des conseillers du roi. Les institutions sont tout autant représentées comme le monastère de Corbie, la Bibliothèque Sainte-Geneviève et la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, ainsi que les collèges de cette même ville et ceux de Cambridge et de Winchester. De nombreux particuliers souscrivent aussi. Un certain « M. Robert Smith, gentilhomme anglais, a pris les deux tomes qu'il a payés, et donné de plus vingt livres à compter pour les tomes suivant »³⁷⁹. On relève enfin des billets provenant d'Amsterdam et de Salisbury.

Des commentaires en marge des listes s'attachent surtout à signaler les déclarations de non-valeur de billets perdus ou non reçus. Ainsi M. l'évêque de Rochester a perdu son billet et en a donné un signet de sa main à Montfaucon³⁸⁰. Dans un billet plus tardif, daté du 12 juin 1731, l'érudit anglais John Burton, signale : « Je soussigné ait reçu les trois premiers tomes des Monumens de la monarchie et de l'Histoire de France pour le collège de Winchester qui a souscrit et dont je n'ai point le billet, et déclare que si ce billet était présenté de nouveau pour recevoir les dits trois premiers tomes, il sera de nul effet »³⁸¹.

³⁷⁸ BnF, ms.fr. 17704, ff. 184r-184v.

³⁷⁹ BnF, ms.lat. 11915, f. 157r. Note datée du 17 juin 1730.

³⁸⁰ BnF, ms.lat. 11915, f. 159.

³⁸¹ BnF, ms.lat. 11915, f. 160r.

Le 1^{er} juin 1729, alors que le premier tome de la première classe commence à être distribué, paraît un mince imprimé de trois pages intitulé *Avis au public pour la souscription à l'ouvrage qui a pour titre, les Monumens de la Monarchie françoise, qui comprennent l'histoire de France avec une grande quantité de Figures de chaque Règne, que l'injure des tems à épargné. Cinq Volumes in folio. Par dom Bernard de Montfaucon, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur*³⁸². Adressé aux souscripteurs, cet avis est signé par deux libraires, Julien-Michel Gandouin (167?-175?) et Pierre-François Giffart. Il donne l'intitulé quasi définitif de l'ouvrage qui confirme sa dynamique.

L'originalité et la modernité de cette approche, ainsi que la quantité de monuments à présenter, explique l'ajout d'un volume supplémentaire à cette première classe. Le prix initial de la souscription ne s'en fera point sentir. Cependant, ajoutent les libraires, le coût de l'impression des papiers et des planches gravées en taille-douce étant élevé une nouvelle participation financière sera attendue pour les futurs volumes imprimés, dont on promet la parution avant Pâques 1731. La nouvelle société de libraires semble maintenant se charger de la dynamique éditoriale et largement seconder Montfaucon au point de l'écartier.

C Traités et privilèges

Dans le monde de l'édition, un traité, dans sa définition juridique et au sens ancien, est l'équivalent d'un contrat passé entre un auteur et un éditeur³⁸³. Au XVIII^e siècle, pour la publication d'un livre, les auteurs signent une convention avec les libraires ou les imprimeurs. Ces traités existaient déjà dès le XVI^e siècle. On en retrouve des preuves dans les archives notariales et judiciaires. Mais, indique Jean Dominique Mellot, pour protéger toutes éditions nouvelles devant la saturation du marché et le développement des contrefaçons, la procédure se perfectionne³⁸⁴. Dans un premier temps, passer contrat n'impliquait pas nécessairement le versement de droit d'auteur, ou du moins d'autres modalités pouvaient être prévues. Mais surtout on ne peut envisager la notion de « traité » sans l'articuler à celle de « privilège », qui apparaît en France en 1498 et devient royale et obligatoire, pour chaque édition nouvelle, en 1566. Le privilège, qui est une autorisation exclusive d'imprimer un ouvrage avec avances financières, est assorti d'un monopole

³⁸² BnF, ms.fr. 18817, ff. 422-423.

³⁸³ En sachant que l'on ne parlera véritablement « d'éditeur » qu'à partir du XIX^e siècle et que le mot « traité » restera encore en vigueur jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

³⁸⁴ MELLOTT, Dominique, « Traité », *Dictionnaire encyclopédique du livre*, vol. N-Z, Paris, 2011, pp. 875-879.

temporaire obtenu par l'auteur. Il est conforté par un acte notarié ou établi sous seing privé, est rétrocedé, moyennant à nouveau finances aux libraires choisis pour publier l'œuvre. Jusqu'en 1777, la publication et l'exploitation commerciale par l'auteur lui-même sont prohibées en France. En découvrant ces traités résumés dans les ouvrages, faisant souvent suite à la confirmation écrite du privilège, ou bien en allant les consulter dans des archives notariales, on observe que la rémunération de l'auteur excède la somme avancée pour l'obtention du privilège. De plus, et très fréquemment, le traité prévoit la possibilité pour l'auteur de disposer d'un certain nombre d'exemplaires de son œuvre. Ainsi, poursuit Jean-Dominique Mellot : c'est en perfectionnant les clauses de rémunération dans les traités que le métier d'auteur sort du mécénat et permet de mettre en place une professionnalisation de la vie littéraire même si pour beaucoup il reste toujours difficile de vivre de ses écrits.

Les travaux d'érudition historique des mauristes, encouragés par la monarchie, et nous y reviendrons, connaissent des conditions éditoriales très favorables. Depuis le XVII^e siècle les mauristes, produisant de grands in-folio, ont établi avec les libraires imprimeurs des relations de réciprocité malgré les crises et les capitaux manquants. Durant cette époque on retrouve des noms comme Louis Billaine (16..-1681), François Muguet (1630 ?-1702), Jean-Baptiste Coignard (1637 ?-1689) et Jean Anisson (1642-1721), ce dernier ayant bénéficié, grâce aux mauristes et à leurs entrées auprès des chancelleries et des ministères, de pouvoir prendre la direction de l'Imprimerie royale³⁸⁵.

Au début du XVIII^e siècle, période de prospérité éditoriale où l'on est attiré par des lectures profanes comme l'Histoire, Colbert et le chancelier Pontchartrain attribuent pour imprimer les ouvrages mauristes, comme le précise Henri Martin, des privilèges exorbitants allant jusqu'à quinze années. Pour éditer *L'Antiquité expliquée*, Montfaucon s'était tourné vers les monastères de la congrégation, espérant un financement. Mais cet apport est vite insuffisant, c'est donc vers une société de libraires qu'il se rapproche et va signer avec eux des traités³⁸⁶.

Ces traités, précisant les obligations réciproques de Montfaucon et des libraires, passés sous seing-privé et non devant notaires, ont été conservés. Comme l'indique Pierre

³⁸⁵ MARTIN, Henri-Jean, « Les bénédictins, leurs libraires et le pouvoir. Notes sur le financement de la recherche au temps de Mabillon et de Montfaucon ». Mémorial du XIV^e centenaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Recueil de travaux sur le monastère et la Congrégation de Saint-Maur, *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 43, n°140, 1957, pp. 273-287.

³⁸⁶ *Ibid.*, pp. 284-285.

Gasnault³⁸⁷, en 1725, lorsque Montfaucon fait paraître un premier prospectus d'annonce pour la parution des *Monumens de la monarchie françoise*, les libraires ne sont pas encore cités mais ils conseillent de conserver la langue latine en bas de page et se chargent de diffuser largement ce plan. Alors que l'ouvrage avance, un privilège royal pour quinze ans est octroyé à Montfaucon le 13 février 1727³⁸⁸ et, le 14 février de cette même année, il le rétrocède aux libraires Étienne Ganeau, Nicolas Gosselin et Pierre-François Giffart. La même année paraît le *Plan pour les souscriptions*. Un quatrième libraire, Guillaume Cavellier, s'associe à la société³⁸⁹.

Étienne Ganeau, en apprentissage chez André Cramoisy, est reçu libraire en 1695. Il est le seul imprimeur de la principauté des Dombes. Nicolas Gosselin, en apprentissage chez Théodore Girard, dont il reprend la boutique en 1698, est imprimeur-libraire au Palais. Guillaume Cavellier, reçu maître en 1702 a les mêmes fonctions d'imprimeur-libraire. Quant à Pierre-François Giffart, reçu libraire en 1714, il succède à son père, graveur, marchand d'estampes et libraire à Paris. Très fidèle aux mauristes et à Montfaucon, Pierre-François Giffart est établi « à l'image Ste Therèse » rue Saint-Jacques.

Mais alors que le livre avance, que les communications de monuments arrivent de toutes parts et que les souscripteurs se pressent, sans qu'en l'état on ne puisse l'expliquer, un désaccord entre les libraires et Montfaucon oblige ce dernier à traiter avec une autre équipe. Les libraires ont-ils douté que la publication ne couvre leurs frais ? Étaient-ils prêts à prendre des risques matériels ? Ont-ils reculé devant l'ampleur de la tâche ? Et enfin certains d'entre eux avaient-ils le projet d'interrompre leurs activités ? Quoi qu'il en soit, moins étoffée, la nouvelle équipe est composée de Julien-Michel Gandouin (167?-175?) reçu maître en 1704, connu comme ne vendant que de « bons livres » et du fidèle Pierre-François Giffart. Montfaucon signe avec eux un traité se rapportant à la réalisation des quatre premiers volumes des *Monumens* qui stipule qu'ils auront chacun la dimension d'un in-folio, que le papier sera de qualité, que le moine fournira les planches de gravure et ne donnera préférence d'édition à aucun autre libraire³⁹⁰. Accord est signé le 29 avril 1728 entre l'auteur et les libraires, qui proposent que 1000 exemplaires soit emmagasinés³⁹¹.

³⁸⁷ GASNAULT, Pierre, « L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés », *Collection des Études Augustiniennes, Série Moyen-Âge et Temps Modernes 34*. Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 1999, pp. 57-108.

³⁸⁸ BNF, ms.fr. 17674, f. 23.

³⁸⁹ MELLOTT, Jean-Dominique, QUEVAL, Élisabeth, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500~vers 1810)*, Paris, 2004.

³⁹⁰ BnF, ms.lat. 11915, f. 147.

³⁹¹ Annexes, pp. 56-57.

Le 2 mars 1729, Montfaucon ayant obtenu de Nicolas Gosselin la rétrocession du privilège royal du 13 février 1727, le cède à la nouvelle équipe de libraires³⁹². Le 25 avril 1729 un nouveau traité est signé, confirmant alors l'utilité d'éditer le livre en cinq volumes³⁹³. Ce traité souligne que les souscriptions seront contrôlées par les libraires qui reverseront une certaine somme à Montfaucon pour qu'il puisse rétribuer lui-même ses dessinateurs. De plus une rémunération pour les religieux, correcteurs de l'œuvre, est proposée³⁹⁴.

Pour relancer les souscriptions, ces mêmes libraires diffusent l'*Avis au public* du 1^{er} juin 1729. Souscription ouverte pour trois mois aux souscripteurs français et quatre mois aux étrangers. Les cinq tomes ne seront pas achevés en 1731, avant Pâques, comme prévu. Mais l'impression va s'échelonner de 1729 à 1733, au rythme d'une parution annuelle. Chacun sortait des presses de Claude Simon (167?-1752), imprimeur de Monseigneur l'archevêque de Paris. Fils de marchand de vin parisien, entré en apprentissage en 1690 chez Antoine Lambin où il resta compagnon chez sa veuve, il est reçu libraire et imprimeur en 1728. Claude Simon travaille de 1728 à 1752 rue Hautefeuille, rue Saint-Jacques puis rue des Maçons.

Les planches illustrées, essentielles aux démonstrations de l'auteur, sont l'objet d'une grande attention. Les dessinateurs et graveurs doivent être choisis avec soin. Ainsi, pour illustrer les *Monuments de la monarchie française*, fait-on appel à Louis Crépy (1680 ?-17..), fils de Jean Crépy, marchand d'estampes à Paris, graveur de portraits. Louis Crépy grave des scènes galantes inspirées d'Antoine Watteau (1684-1721) et de Nicolas Lancret (1690-1743). Un portrait d'Antoine Watteau ainsi que celui de Louis XV, d'après Charles André Van Loo, comptent pour ses meilleures planches. Graveur, éditeur, dessinateur et marchand d'estampes, il travaille à Paris de 1727 à 1754. Voici le traité conclu avec le frère Bernard de Montfaucon le 30 novembre 1727, pour réaliser les gravures d'environ cent planches illustrant le premier volume des *Monumens* :

« Nous soussigné dom Bernard de Montfaucon et Louis Crépy le fils, graveur en taille douce, sommes convenus des articles suivants pour la gravure des planches du premier tome des Monumens de la monarchie française in-folio qui monteront à cent planches ou environ :

1° que moi Louis Crépy serait chargé de lui graver proprement et avec toute la diligence possible lesdites planches en fournissant à mes frais les cuivres nécessaires

³⁹² BnF, ms.fr. 17674, f. 23.

³⁹³ BnF, ms.lat. 11915, f. 148.

³⁹⁴ Annexes, p. 58.

qui seront d'un poids et d'une épaisseur convenable et de faire graver aussi à mes frais la lettre et l'écriture qui s'y trouvera et ce pour le prix et somme de trois mille trois cent livres, en comptant pour deux les planches doubles qui tiennent les deux pages. Si les planches passaient le nombre de cent, le surplus me sera payé sur le pied de trente trois livres chacune. Si elles n'arrivoient point au nombre de cent, on rabattra de la somme à proportion. Je promets aussi de lui fournir quatre épreuves de chaque planche, la première pour y faire des corrections et les additions nécessaires et les trois autres corrigées.

2° et moi frère Bernard de Montfaucon promets de donner audit Mr Crêpy un exemplaire dudit tome en papier ordinaire.

Fait ce 30 novembre 1727.

fr. Bernard de Montfaucon Louis Crêpy fils »³⁹⁵.

À la suite de ce traité, Louis Crêpy confirme qu'il a bien reçu le 7 juin 1729 l'exemplaire promis. Et figurent dans le manuscrit des quittances autographes du graveur pour la bonne réception d'acomptes en 1727 et 1729³⁹⁶.

D Une œuvre inachevée

Dès 1729, alors que le lecteur découvre le premier volume du premier tome des *Monumens*, il a tout loisir de se pencher sur les significations possibles des différents termes composant son titre. *Monumens* est défini dans la première édition du *Furetière* comme « un témoignage qui nous reste des puissances où grandeurs des siècles passés et qui peut aussi se dire des témoignages qui nous restent dans les Histoires et chez les Auteurs des actions passées. Et si bien des monumens ont périés, il en reste encore quelques-uns dans les livres »³⁹⁷. Dans *Le Dictionnaire de l'Académie française*, *monumens*, peut aussi signifier tombeau, mais la définition insiste ici sur « la marque publique qu'on laisse à la postérité pour conserver la mémoire de quelques personnes illustres ou de quelques actions célèbres »³⁹⁸. Jacques Le Goff, se penchant sur l'étymologie du mot, laisse percevoir l'importance de l'esprit, la mémoire et le souvenir que l'on retrouve dans les racines *mens*,

³⁹⁵ BnF, ms.fr. 19641, ff. 76r-76v.

³⁹⁶ BnF, ms.fr. 19641, ff. 77-78.

³⁹⁷ FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel*, t. II, La Haye et Rotterdam, 1690, n.p.

³⁹⁸ *Le dictionnaire de l'Académie française*, vol. 2, Paris, 1694, pp. 87-88.

*memni et moner*³⁹⁹. Indiquant des actes commémoratifs, le *monumens* est tout ce qui peut rappeler le passé. Au XVIII^e siècle, il peut donc bien, comme nous l'avions mentionné plus haut, se définir par tout ce qui permet de transmettre un souvenir et recourir alors à toutes figurations possibles.

Or ces souvenirs, ce passé de la monarchie française qui ici comprennent de nombreux faits commémoratifs de l'Histoire de France, vont s'orner de figures de chaque règne. Figure, voilà un substantif clairement et simplement défini par Furetière : « se dit en général de toutes estampes et représentations en images ». Mais ne peuvent être présentées dans l'ouvrage que des figures n'ayant pas subi l'injure du temps souvent provoquée par l'ignorance et la négligence des hommes. Injure que Montfaucon, dans sa modernité, aimerait radicalement conjurer.

Chaque titre des cinq volumes indique la chronologie des règnes abordés de l'origine des Français à Henri IV inclusivement. L'édition choisie ne peut être que celle datée de 1729 à 1733. L'ouvrage inachevé, ni poursuivi, ni réédité, ne comprendra qu'un seul tome composé de cinq volumes. Bien des années plus tard, Léopold Favre⁴⁰⁰, directeur de la *Revue historique de l'ancienne langue française* fait paraître en 1877 un prospectus imprimé, dans le cadre d'un inventaire général des richesses d'art de la France demandé en 1874 par le ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. Léopold Favre désire rééditer *Les monumens de la monarchie française* en cinq volumes in-4°, et l'orner de 400 gravures photo-lithographiées hors texte. Le prospectus qu'il présente a pour but de lancer une souscription pour tirer 50 exemplaires. Le texte intégral de Montfaucon aurait été précédé, précise-t-il, d'une introduction sur les monuments historiques de la France suivie de la biographie du bénédictin. Cette réédition n'a jamais vu le jour et personne n'a poursuivi le dessein du moine de terminer son œuvre.

On retrouve la publication en 1745 par un libraire de La Haye, Pierre de Hondt, de 300 planches des *Monumens* en deux volumes in-folio sans que le nom de Montfaucon ne soit mentionné⁴⁰¹. En revanche l'œuvre du bénédictin sera éditée en 1741 au Pays-Bas puis en Angleterre en 1750.

³⁹⁹ LE GOFF, Jacques, « Document / Monument », *Encyclopédie Einaudi*, vol. V, Turin, 1978, pp. 38-43.

⁴⁰⁰ FAVRE, Léopold, MONTFAUCON, Bernard de, *Les monuments de la monarchie française par le R.P dont Bernard de Montfaucon. Reproduction du texte français de l'édition de 1729 avec une introduction sur les monuments historiques de la France et une biographie de Dom Bernard de Montfaucon*, Niort : L. Favre, 1877.

⁴⁰¹ *Gedenkstukken van de fransche monarchie verbeeld in meer dan 300 kopere Konstplaten*, 2 vol, Graavenhage, 1745.

Pierre Gasnault⁴⁰² précise que l'on peut consulter, à la salle des manuscrits, un exemplaire du tome I des *Monumens* « auquel a été ajouté une page de titre bilingue latin-français. Cette page de titre ne comporte ni adresse, ni nom de libraires, ni date, mais la mention du prix : 150 livres »⁴⁰³. Une tentative, pense Pierre Gasnault, pour Montfaucon de relancer la vente de ses exemplaires.

L'on peut aussi trouver deux volumes de manuscrits⁴⁰⁴, véritable musée de papier, intitulés *Dessins, notes et gravures pour les Monumens de la monarchie françoise de Bernard de Montfaucon*, essentiellement d'après les cartons de Roger de Gaignières. Le premier manuscrit coté 15634 se divise en cinq cartons. L'on y découvre des portraits royaux, princiers ou de gens de cour, des sceaux, des sculptures. Quasiment toutes ces illustrations figurent sur les planches insérées dans l'œuvre de Montfaucon. Cependant un texte autographe⁴⁰⁵ et une lettre de dom Le Gris datée du 6 septembre 1726⁴⁰⁶ décrivent largement la basilique Saint Gatien de Tours et l'abbaye Notre-Dame d'Ivry si comparable à celle de Chartres, études qui laissent entrevoir l'intérêt qu'aurait apporté un travail sur les églises dont en l'état nous ne retrouvons pas de traces⁴⁰⁷. Il en est de même pour la reproduction de certains tombeaux. Enfin on peut consulter un catalogue des images des *Monumens de la monarchie françoise*, autographe de Montfaucon⁴⁰⁸.

A l'ouverture du premier volume de cette première classe, on découvre en frontispice, qui dans sa pompe marque moins qu'au XVII^e siècle l'entrée solennelle dans l'espace du livre, une gravure représentant Louis XV, dédicataire de l'œuvre⁴⁰⁹. Inspiré du portrait équestre de Jean-Baptiste Van Loo (1684-1745) et Charles Parrocel (1688-1752), il montre Louis XV tenant en main un bâton de maréchal qui symbolise la consécration du pouvoir et la sagesse d'un bon gouvernement. Cette gravure a été réalisée par C. Mathey l'aîné, formé chez Sébastien Leclerc (1637–1714), lui-même dessinateur, graveur et peintre du roi. C. Mathey est surtout connu pour des séries de gravures consacrées aux animaux, destinées à

⁴⁰² GASNAULT, Pierre, 1999, p. 103.

⁴⁰³ Usuel cote 551.A.

⁴⁰⁴ BnF, ms.fr. 15634-15635.

⁴⁰⁵ BnF, ms.fr. 15634, f. 79.

⁴⁰⁶ BnF, ms.fr. 15634, f. 90.

⁴⁰⁷ Nous remercions Jean-Dominique Mellot qui tenta de guider nos improductives recherches sur d'éventuels catalogues de vente où auraient pu figurer des traces de manuscrits dispersés se rapportant aux travaux préparatoires de la suite des *Monumens*. Et nous remercions François Gasnault qui nous fit parvenir des réponses à des questions adressées à son père, Pierre Gasnault, sur ce sujet, présumant que de nombreux manuscrits brûlèrent dans l'incendie de la bibliothèque du monastère de Saint-Germain-des-Près en 1794.

⁴⁰⁸ BnF, ms.fr. 20802, f. 97, de la collection de D. Poirier.

⁴⁰⁹ Annexes, p. 32.

l'Académie des sciences. François Fossier⁴¹⁰ pense que les services du graveur, pour illustrer le frontispice des *Monumens*, furent requis in extrémis. Il est vrai que l'on ne possède aucun traité anticipant de longue date cette intervention, ni son coût.

L'Épître dédicataire, qui suit le frontispice s'adresse au roi. « A qui peut-on consacrer *Les monumens de la monarchie française* qu'au Monarque de la France ? »⁴¹¹, interroge Montfaucon qui, flattant le roi dans ses vertus, l'espère dans une santé toujours florissante. Cette Épître dédicataire Montfaucon la voulait plaisante⁴¹². Inquiet il en soumet la lecture au président de Saint-Vallier qui répond « Elle est à merveille votre épître dédicatoire, Révérendissime, et je ne crois pas qu'on puisse faire qui soit plus de goût. Je compte d'avoir le plaisir de vous embrasser demain au matin ou après dîner. « *Bacio le mani, sono schiavo, etc* »⁴¹³.

Cependant, à la lecture de cette Épître, nous apprenons, qu'à une date difficile à préciser, mais bien antérieure à 1729, Montfaucon a rencontré le roi afin de lui présenter un plan initial pour approbation, afin d'agréer l'œuvre sous ses auspices. Or ce plan a changé et Montfaucon dans cette même Épître le fait savoir. Les *monumens* ne sont plus détachés, comme isolés, mais « l'Histoire de France s'y trouve jointe » ce qui signale toute l'originalité de l'œuvre.

Cette première rencontre avec le roi a sans doute été organisée par Fleury auquel Montfaucon écrit pour le féliciter de son élévation au cardinalat et demande, par la même occasion, la possibilité de rencontrer Louis XV. La réponse est encourageante :

« Fontainebleau, le 17 octobre 1726,

« Je suis bien persuadé, mon Révérend Père, de la sincérité du compliment que vous me faites sur ma nouvelle dignité. Je vous en suis très obligé, et je vous prie de croire que je serai ravi de pouvoir vous marquer combien j'y suis sensible. Je vois avec plaisir le zèle avec lequel vous continuez de vous appliquer pour achever l'ouvrage que vous avez entrepris, et lorsqu'il sera en état, je vous présenterai volontiers au Roi, afin de le faire voir à Sa Majesté. Je suis mon

⁴¹⁰ FOSSIER, François, « Les Mauristes et leurs illustrateurs », *Histoire de France, historiens de la France*, Acte du colloque international de Reims, Paris, 1994, pp. 208-223.

⁴¹¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Épître, n.p.

⁴¹² BROGLIE, Emmanuel de, 1891, t. 2, pp. 222-223.

⁴¹³ BnF, ms.fr. 17712, f. 120.

Révérénd Père, avec tous les sentiments que vous méritez, entièrement à vous »⁴¹⁴.

Ainsi en novembre 1726, le roi agréa la dédicace. L'approbation et la permission d'imprimer sont signées le 26 janvier 1727 par l'abbé Claude Chérier, censeur royal du livre⁴¹⁵. Le privilège du roi est accordé le 13 février 1727. Plus tard, alors que toutes les démarches administratives sont levées, le supérieur général de la Congrégation mauriste, Pierre Thibault, en date du 23 avril 1729, autorise l'impression définitive du livre⁴¹⁶.

Une autre date d'importance et à considérer. Elle nous est livrée par dom Ursin Durand dans *Le Livre des choses mémorables à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. Le moine rapporte que, le 18 mai 1731, Montfaucon rencontre le roi à Marly pour lui présenter le troisième volume de son ouvrage. Le souverain, dit-on, « l'a feuilleté assez longuement »⁴¹⁷.

Les cinq volumes in-folio, dont le premier paraît en 1729, vont, à partir de cette date, être édités et distribués annuellement, affichant la même configuration. Seul, dans le titre, l'intitulé des sujets traités diffère. Le premier traitera de l'origine des Français et la suite des rois inclusivement. Le deuxième, de la conquête de l'Angleterre par Guillaume Duc de Normandie, dit le Bâtard, tiré d'un monument du temps et de la suite des rois depuis Louis VI dit le Gros jusqu'à Jean II inclusivement. Le troisième de la suite des rois depuis Charles V jusqu'à Louis XI inclusivement. Le quatrième de la suite des rois depuis Charles VIII jusqu'à François I^{er} inclusivement et le cinquième et dernier volume, de la suite des rois depuis Henri II jusqu'à Henri IV inclusivement.

Chaque volume sera illustré de représentations figurées que l'injure des temps a épargnées. Au fur et à mesure de la rédaction la présentation et l'emplacement des planches illustrées s'ordonnent. Le discours préliminaire qui inaugure le premier volume et le tout début du premier chapitre sont consacrés au roi, personnage sacré tout autant que public ainsi qu'à la description de ses attributs. Les planches représentant les couronnes et celles des monuments de Childéric renvoient à une disposition systématique, privilégiant l'accumulation des séries, disposition utilisée dans *L'Antiquité expliquée* et le *Supplément*. Pourtant la toute première planche de l'œuvre représentant la figure de l'inauguration du roi

⁴¹⁴ BnF, ms.fr. 17708, f. 13.

⁴¹⁵ BnF, ms.fr. 18817, ff. 420-421 ; Picardie 225, ff.33-34 ; Archives nationales L.816, n°19.

⁴¹⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p. XXXIX.

⁴¹⁷ BnF, ms.fr. 18817, f. 435.

David tiré du Psautier de Paris⁴¹⁸, insérée en pleine page, scande la narration et détermine une nouvelle dynamique de présentation voulue par Montfaucon. Présentation qui sera privilégiée pour souligner originalement les scènes fondatrices de la monarchie par les monuments. Enfin une nouvelle disposition des illustrations s'organise avec le rassemblement des images s'ordonnant en fin de chapitres plutôt qu'au cœur de la narration. En marge du texte français sont indiqués les renvois des planches qui pourront parfois se déplier en double ou triple volet. Aucune illustration ne sera colorée sur les quatre cent vingt-quatre planches que contient le texte. A l'ouverture des volumes, excepté le deuxième où l'auteur, trop désireux de poursuivre avec éclat les représentations des figures de la broderie de Bayeux, poursuit et conclut le volume précédent, Montfaucon s'adresse au lecteur par des préfaces ou des avis.

Sous un bandeau aux volutes fleuries, introduite par une lettrine décorée, la préface du premier volume précise à nouveau les modifications du plan initial. La présentation des *Monumens*, explique Montfaucon, ne peut se faire sous une forme systématique qui aurait entraîné de grands vides. Ces vides seront comblés par l'histoire de chaque règne. Les figures illustrant *Les monumens* seront tirées des originaux du temps afin d'en finir avec leur rejet, conséquence d'une vision grossière de ces époques de barbarie. Car, continue l'auteur, « leur conservation aurait beaucoup servi à éclaircir l'histoire... [ces figures] pouvant être comptées comme des faits historiques »⁴¹⁹. L'on constate ici combien une nouvelle dynamique stimule dorénavant la pensée de Montfaucon. A cette réflexion d'une rare modernité fait suite un hommage rendu à ses devanciers, chercheurs émérites des temps obscurs, auxquels il est largement redevable, essentiellement Roger de Gaignières (1642-1715), mais il n'oublie pas de remercier aussi ses proches correspondants, fournisseurs de monuments que nous retrouverons plus loin. Concluant cette préface, il avertit le lecteur de ses références textuelles qui, pour parler des premiers rois de France, iront vers Grégoire de Tours (538?-594), plutôt que vers les études historiographiques du Père Daniel (1649-1728). C'est en marge de la traduction latine, présentée en double colonne, que seront indiqués les historiographes dont Montfaucon a choisi les textes pour commenter et illustrer son Histoire nationale.

⁴¹⁸ BnF, ms.gr. 139, f. 6v.

⁴¹⁹ MONTFAUCON, Bernard de, Préface, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p. ij.

A la réception du premier volume, une réaction épistolaire datée du 1er juillet 1729 en provenance de Bayeux, interpelle par sa simplicité. Elle est rédigée par le prieur de Saint-Vigor, dom Thomas Billouët :

« Notre communauté et moy nous remercions très humblement votre révérence du magnifique présent qu'elle a la bonté de nous faire du premier tome des Monuments de la Monarchie Française ; nous l'avons reçu depuis deux jours sains et sauf et très bien conditionné. C'est un effet de votre libéralité de nous donner un livre aussi important, que nous ne méritons que par les bonnes dispositions où nous sommes d'applaudir à la gloire que vous vous acquérez par tant d'excellents ouvrages, dont chacun en particulier rendroit un auteur très illustre. Depuis très longtemps vous êtes mon héros pour la littérature, et je bénis le Seigneur d'avoir rassemblé tant de différents talents et dans un degré si éminent »⁴²⁰.

En préambule au troisième volume, Montfaucon s'adresse au lecteur. Il tient à l'informer de la difficulté qu'il a rencontrée pour rassembler des figures illustrant la première et la seconde race des rois. Cependant, à partir de Charles V, les représentations figurées se multiplient. Elles permettent, précise-t-il, d'admirer les œuvres de Jean de Bruges, excellent peintre flamand qui sait représenter toute histoire particulière des rois. Montfaucon en apprécie la qualité et s'en inspire. Tapisseries, peintures, miniatures, sculptures provenant de tombeau, de bas-relief ou équestre, habits, modes et usages de la cour, lui procurent les monuments qu'aucun auteur, ni libraire, n'aurait pu rassembler durant toute une vie. En outre, le coût des dessinateurs et graveurs, dépêchés dans les Provinces, ne pourrait être longtemps supporté. Dans cet avis aux lecteurs, l'auteur réitère une fois de plus sa dette au remarquable apport, pour la réalisation de son ouvrage, des manuscrits et des portefeuilles de M. de Gaignières qu'il a acquis et rassemblés grâce aux nombreux voyages réalisés dans les villes et contrées du royaume. Montfaucon les consulte à la Bibliothèque du roi, mais ne manque pas d'ajouter qu'il les a parfois complétés.

Au commencement du quatrième volume, une longue préface interpelle le lecteur. Montfaucon s'excuse tout d'abord de l'obligation de faire des choix dans la présentation des monuments figurés qui lui parviennent de toutes parts et dont il avoue ne pas savoir que faire alors que souvent sa préférence va aux estampes gravées sur bois ou sur cuivre

⁴²⁰ HUARD, Georges, *Quelques lettres de bénédictins normands à Dom Bernard de Montfaucon pour la documentation des Monumens de le Monarchie françoise*, Caen, 1912, p. 16.

observées dans des livres imprimés. Puis soudain, désireux de défendre son ouvrage précédent *L'Antiquité expliquée* et son *Supplément*, Montfaucon s'emporte contre les journalistes dont il dénonce les attaques et le mépris, ajoutant qu'ils agissent « d'une manière qui blesse les bienséances »⁴²¹. Alors que le marquis Alfonso Maffei, avec délicatesse, signale quelques inexactitudes sur la description de l'amphithéâtre de Vérone dans le précédent opus du moine, certains journalistes s'emparent de l'affaire⁴²². Le bénédictin accepte que l'on relève des erreurs dans ses travaux mais n'admet en aucune façon qu'on l'accable en le traitant de misérable copiste et que l'on pense de lui qu'« en multipliant les images, [il] ne fait autre chose qu'amuser les ignorants »⁴²³. Malgré sa défense, à bout d'arguments, et choisissant cette préface pour s'exprimer, il ne reste à Montfaucon qu'une solution pour que l'on considère ses travaux comme historiques : en appeler au lecteur habile et équitable dans son jugement⁴²⁴.

Le très court et dernier avertissement aux lecteurs du cinquième volume confirme l'abondance des monuments se rapprochant des « bas temps ». Depuis Charles V la peinture est en vogue et les estampes ont vite fait de remplacer les miniatures. Représentant des batailles, des sièges, des prises de ville, des assemblées, des spectacles, ces peintures obligent Montfaucon à représenter uniquement les monuments les plus mémorables. Et de conclure, par un constat qui signe toute l'originalité d'un concepteur d'une Histoire visuelle nationale : « Le lecteur remarquera que souvent ces estampes nous apprennent bien des particularités, que les historiens ne disent pas »⁴²⁵.

⁴²¹ TASSIN, Prosper, 1770, p. 612.

⁴²² Il s'agirait des jésuites qui marquent de leur mépris, dans le Journal de Trévoux, le travail de Montfaucon.

⁴²³ TASSIN, Prosper, 1770, p. 612.

⁴²⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, Paris, 1732, Préface, 13p, n.p.

⁴²⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, Paris, 1733, Avis au lecteur, 2p, n.p.

Chapitre 2 : Les sources iconographiques

A Réception des manuscrits médiévaux à l'époque de Montfaucon

1) Le modèle médiéval et la littérature

Montfaucon, pour décrire la monarchie de Pharamond à Henri IV, va se perdre dans « les temps barbares » qui, au XVIII^e siècle, définissent le Moyen Age. La notion de barbarie, synonyme d'infériorité psychologique, culturelle et mentale d'un groupe social se retrouve clairement définie chez les Romains, conscients de la supériorité de leur civilisation. Tout ce qui se trouve hors du *limes* est terre barbare. Déjà chez les Grecs le mot *Barbaros* signifie *Étranger*, c'est à dire non Grec, sans que langue et religion puissent les réunir à une autorité conquérante qui impose son pouvoir moral et intellectuel⁴²⁶. Au XVIII^e siècle, le Moyen Age, que Chantal Grell préfère nommer « passé féodal »⁴²⁷, très long intervalle s'étendant sur plus de dix siècles, est mal connu. Ainsi cette époque est rapidement qualifiée d'obscurantisme et de barbarie. Ce dernier terme, régulièrement accolé à la période, est porteur d'une connotation négative et décadente. Savants comme contemporains partagent les mêmes préventions⁴²⁸. Les termes « moyenâgeux » et « médiévaux » ne sont pas utilisés. Et l'on retrouve, chez les auteurs français, les désignations de « *bas âge, bas siècle, bas temps* »⁴²⁹. Il arrive que cette période soit aussi traitée de gothique, terme dédaigneux car lié aux Goths, donc aux barbares. Nous reviendrons plus loin sur l'emploi du terme gothique qui ne trouve sa qualification artistique qu'en 1615. En revanche, « Moyen Age » est une locution qui a été utilisée pour la première fois en français par le juriste Pierre Pithou en 1572⁴³⁰. Mais cette terminologie est née chez les humanistes italiens, lorsque Giovanni Andrea Bussi (1417-1475), bibliothécaire de la Vaticane, invente le nom de ce temps réparti

⁴²⁶ DAUGE, Yves-Albert, Le Barbare, « Recherche sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation », *L'Antiquité classique*, n°52, 1983, pp. 495-497.

⁴²⁷ GRELL, Chantal, *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII^e siècle*, Paris, 2006, p. 26.

⁴²⁸ On exceptera, dans une énumération non exhaustive, Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte Palaye (1697-1781), Etienne Lauréault de Foncemagne (1694-1779), Denis François Secousse (1691-1754), Pierre Nicolas Bonamy (1694-1770) et Antoine Lancelot (1675-1740), groupe médiéviste éminent de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Jean-Baptiste de La Curne, dans ses traités, met les académiciens en contact avec les textes en vieux français.

⁴²⁹ VOOS (Jürgen), « Le problème du Moyen Âge dans la pensée historique en France (XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1977, p. 325.

⁴³⁰ PITHOU, Pierre, *Le premier livre des mémoires des comtes héréditaires de Champagne et de Brie*, Paris, 1572, pp. 11 et 21.

entre deux époques brillantes, celle de l'Antiquité si vénérée et le retour moderne à l'Antiquité.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'érudit allemand Christoph Keller, dit Cellarius (1638-1707), codifie l'espace-temps en trois ères, l'Antiquité, le Moyen Age et les Temps Modernes⁴³¹, découpage qui ne sera institutionnalisé en France qu'au XIX^e siècle. Le Moyen Age ne sera magnifié et valorisé que par le mouvement romantique⁴³². Déjà, précise Wallace Klippert Ferguson, cette division en trois périodes, qui pouvait résulter de la combinaison des vues humanistes et protestantes, avait daté, à l'issue du *Medium Aevum*, le commencement de l'âge moderne vers la fin du XV^e siècle et les premières années du XVI^e. Mais il revient à Cellarius d'avoir introduit ce dispositif dans le système de l'enseignement académique, d'où il se propagea dans l'historiographie générale. Les premiers humanistes aussi bien que les réformateurs ont souvent placé sous Constantin la première étape de la décadence⁴³³. L'étude des dates variera dans les écrits de Cellarius et dans ceux de certains historiens⁴³⁴, mais il n'en demeure pas moins que la division du cadre de Christoph Keller, en trois périodes, perdure jusqu'à nos jours.

Montfaucon explique donc que la plongée dans ces temps, qu'il évalue à dix siècles, n'est sans doute pas utile, que « la matière est assez stérile ». Mais si l'on reste attentif « à tout recueillir avec exactitude on ne laissera pas de trouver un grand nombre de choses qui avait échappé ci-devant aux habiles gens »⁴³⁵. Pourtant, insiste-t-il, en examinant cette période des « bas temps », on déplore l'ignorance des hommes qui firent tomber tous les arts comme la peinture, la sculpture et l'architecture. Il pense que la grossièreté ayant remplacé le goût des belles choses, il faudra attendre neuf à dix siècles pour se relever. Cependant Montfaucon accorde à ces hommes et à cette longue période quelques crédits :

« Il faut pourtant avouer que c'est à ces siècle de barbarie que nous devons plusieurs inventions des plus nécessaires à la vie, et que les anciens de la belle antiquité avoit ignorées ; les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la

⁴³¹ FRAGONARD, Michel, « La perception du Moyen Age depuis la fin du XVIII^e siècle », *Revue du réseau CNDP*, n°36, sd, np.

⁴³² AMALVI, Christian, *Le goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996, p. 19.

⁴³³ FERGUSON, Wallace Klippert, *La Renaissance dans la pensée historique*, Paris, 1950, pp. 75-78.

⁴³⁴ DUFFAIS, Jean Michel, « La place du concept de « moyen âge » dans l'historiographie », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 65, fasc. 2, 1987, pp. 257-273.

⁴³⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, t. I, Paris, 1719, Préface, p. xv.

boussole, les vitres, les étriers, l'imprimerie, et d'autres choses toutes utiles, et plusieurs tout-à-fait nécessaires⁴³⁶.

En traitant des siècles de barbarie, Montfaucon est conscient d'aborder un sujet neuf et en présentant des enluminures extraites des manuscrits à peintures va se trouver confronter « à des traditions érudites divergentes, historiques et antiquaires »⁴³⁷. En fait, comme le précise Simone Balayé, durant toute la période du Moyen Age les rois ont possédé des livres⁴³⁸. Charlemagne, saint Louis, Charles V organisent leurs acquisitions en librairie qui rivalisent avec celles des ecclésiastiques, des couvents et des universités. Autour de chaque dynastie des livres se dispersent et il faut attendre Louis XI et son fils Charles VIII pour que la librairie royale prenne le titre de Bibliothèque du Roi même si les acquisitions restent encore une possession personnelle. Louis XII commande des manuscrits remarquables sur l'Antiquité et se procure la riche bibliothèque de Louis de Bruges⁴³⁹ et ses manuscrits flamands.

Savants et étrangers commencent à visiter la librairie installée à Blois dont les manuscrits étaient la référence essentielle. Dans toutes les bibliothèques constituées depuis le Moyen Age, les manuscrits ont une place de choix et les livres imprimés ne les concurrencent que très lentement. François I^{er} continue la collection et fonde la librairie royale à Fontainebleau en 1544. On y découvre des livres liturgiques et religieux, des livres d'histoire et de droit et quelques livres de sciences et techniques. Alors que les rois prenaient conscience de la richesse du patrimoine écrit de la France, noblesse d'épée, bourgeois et magistrats sauront, du XVI^e au XVIII^e siècles, précautionneusement s'entourer de livres.

Ainsi au tout début du XVII^e siècle, Jacques Auguste de Thou (1553–1617), constitue la plus importante bibliothèque particulière de Paris⁴⁴⁰. C'est une bibliothèque savante et encyclopédique qui ne laisse aucun domaine de côté. Cependant l'on peut déjà constater la pauvreté criante dans le domaine de la littérature française. Jacques Auguste de Thou lisait-il des romans de chevalerie ce qui laisserait augurer d'un intérêt pour le Moyen Age ? Un catalogue établi en 1617 laisse entrevoir la présence de quelques titres comme *Perceval le*

⁴³⁶ *Ibid.*, p. xv

⁴³⁷ GRELL, Chantal, « Bernard de Montfaucon et l'histoire », *Dom Bernard de Montfaucon : actes du colloque de Carcassonne, octobre 1996*, t. 2, CDDP de l'Aude, 1998. pp. 119.

⁴³⁸ BALAYÉ, Simone, « La naissance de la Bibliothèque du Roi, 1490-1664 » dans *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1540-1789*, sous la direction de Claude JOLLY, Paris, 2008, p. 87.

⁴³⁹ Seigneur de la Gruthuyse au service des ducs de Bourgogne.

⁴⁴⁰ Chef de file de noms prestigieux créateurs de bibliothèques comme Richelieu, Mazarin, Colbert et Baluze.

Gallois (vers 1180), *Le traité des deux loyaux amants* (1493), *Lancelot du lac* (1494) ainsi que *Le pèlerinage de l'âme* (1355-1358).

L'intérêt pour « les temps obscurs », qu'il s'agisse de littérature, d'histoire ou d'art, dont le XIX^e siècle sera particulièrement friand, n'a cependant jamais vraiment faibli même si au XVI^e siècle il se montre discret. Les humanistes, qui inventent le terme de *Période intermédiaire* ou *Tempus medium* pour exprimer tout leur mépris, s'intéressent pourtant aux auteurs du Moyen Âge mais essentiellement aux travaux des historiographes. Des chroniqueurs, comme Grégoire de Tours, qui se penchent sur les origines de la monarchie, sont respectés. A l'époque classique, toujours intéressée par l'apport historique, la société contemporaine n'est pas insensible à la découverte de l'esprit chevaleresque des écrits médiévaux qui semblent poser les bases d'un esprit courtois. Ces histoires épiques auxquelles se mêlent féerie et monde enchanteur et qui s'étaient transmises par le récit familial, paraissent au XVII^e siècle intéresser tout autant les milieux aristocratiques mondains que populaires. Ainsi à Troyes, au début du XVII^e siècle, les frères Oudot, qui impriment la *Bibliothèque Bleue*, proposent des titres comme *Perceval*, *Lancelot*, *La Quête du saint Grall* et *Amadis de Gaule*. Emmanuel Bury souligne qu'à côté du sillage humaniste on voit apparaître « l'image glorieuse d'un Moyen Âge hanté par les chevaliers errants, les hauts faits des croisades, le mystère des fées et des enchanteurs »⁴⁴¹.

Malgré cet enchantement, les « bas temps » s'étendant sur dix siècles sont largement décriés. Il n'est que de voir les tentatives pourtant courageuses de Jean Chapelain (1595-1674), poète, critique littéraire et membre de l'Académie française qui, intéressé par le modèle médiéval, tente de le diffuser mais se heurte à la complexité de sa réception. Il fait paraître en 1646 *La lecture des vieux romans*. Dans cet ouvrage, à partir du texte *Lancelot* il instaure un dialogue entre Gilles Ménage, Jean-François Sarrasin et lui-même dont le thème porte sur la littérature des siècles grossiers. Ce dialogue permet de constater combien les réticences étaient nombreuses à l'encontre de ces temps barbares. Certes, poursuit Jean Chapelain, il est utile de lire *Lancelot* mais on ne reconnaît à ce texte aucun mérite esthétique. L'auteur, dépourvu d'esprit, donne aux choses et aux caractères un genre gothique. Mais nos trois compères affirment, à sa lecture, avoir trouvé un indéniable intérêt historique ainsi qu'une intéressante étude sur les mœurs et coutumes de ces « bas temps », et enfin une curieuse prise de conscience philologique sur l'évolution de la langue. Dans ce

⁴⁴¹ BURY, Emmanuel, « Entre philologie et littérature : quelques aspects de Moyen Âge dans le discours critique du XVII^e siècle », dans *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, pp. 235-250.

même XVII^e siècle, la culture savante n'est pas indifférente aux vestiges médiévaux, et la culture juridique s'appuyant sur des chartes est considérée pour l'importance des survivances institutionnelles léguées par le Moyen Age.

On prévoit donc que bien que les recherches sur le passé médiéval aient été relativement confidentielles, les érudits du XVIII^e siècle ne les ont pas rejetées radicalement.

Déjà au siècle précédent des hommes comme Jean-Baptiste Hautin (1580-1640), Nicolas de Peiresc (1580- 1637) et Étienne Baluze (1630-1718) s'intéressent aux manuscrits rédigés en vieux français⁴⁴². Ces manuscrits seront plus tard acquis par Nicolas Foucault (1643-1721), Charles-Jérôme Cisternay Du Fay (1662-1723) et Jean-Pierre de Cangé (1680-1746). Cependant l'absence de catalogue descriptif pour repérer des manuscrits dans des collections fait obstacle aux découvertes et aux choix d'éventuels d'érudits bibliophiles qui ne les dénichent que grâce à l'acquisition de collections entières. Ainsi, dans les toutes premières années du XVIII^e siècle dans la bibliothèque de Nicolas Foucault qui prendra rapidement le statut d'institution publique et dont Antoine Galland (1646-1715), orientaliste et traducteur des *Mille et une nuits* avait la charge, on peut consulter des manuscrits de Chrétien de Troyes, dont une copie de *Perceval*. Et lorsque l'on examine le fond Foucault qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal on y repère le *Mystère de la passion* d'Arnoul Gréban (141.-1471 ?), la *Bible historique de Jean de Vaudetar*, le *Missel Sherborne* et *Les Heures de René d'Anjou*. Charles-Jérôme de Cysternay Du Fay (1662-1723) détient aussi des manuscrits de Chrétien de Troyes. Ils proviennent des possessions de Louis de Mâle, comte de Flandre, dont les ancêtres auraient employé l'écrivain.

Les études sérieuses sur les manuscrits du Moyen Age commencent avec le marquis Jean-Pierre de Cangé (1680-1746), qui ne se contente pas de les collectionner, et les recherches se poursuivent avec le travail de Nicolas Lenglet Du Fresnoy (1674-1755), historien et érudit qui promeut des formes modernes d'édition des textes du Moyen Age. La bibliothèque de Nicolas Lenglet Du Fresnoy va devenir une source d'information pour les érudits alors que Jean-Baptiste de La Curne de Sainte Palaye (1697-1781), à partir de 1730, commence de savantes recherches à leur sujet et que l'on assiste à des ventes de textes et manuscrits de plus en plus nombreuses.

⁴⁴² MIDDELTON, Roger, « Chrétien de Troyes at auction : Nicolas-Joseph Foucault and other eighteenth-century collector » dans Peter DAMIAN-GRINT (ed.), *Medievalisme and manière gothique in Enlightenment France*, Oxford, 2006, pp. 261-283. Je remercie M. Patrick Michel de m'avoir fourni cette référence bibliographique.

Henri Duranton précise qu'il n'existe pas, dans le monde littéraire au XVIII^e, de projet d'une édition systématique des écrivains du Moyen Age. L'on ne dénombre environ que 25 auteurs⁴⁴³. Henri Duranton salue les initiatives d'un libraire comme Antoine-Urbain Coutelier (16..-1724) qui, au centre d'une équipe d'érudits⁴⁴⁴ et pour faire vibrer la fibre patriotique, publie des romans de chevalerie et éditera entre autres François Villon, Clément Marot et Guillaume Créatin.

De 1480 à 1538, *Le Roman de la Rose* avait été régulièrement édité mais il faut attendre 1735 pour que Nicolas Lenglet Du Fresnoy (1674-1755), propose sa réédition. En 1742, Forney et Marchand éditent *Cent nouvelles nouvelles* de François Villon et la même année *Les poésies du Roi de Navarre* sont recueillies par Pierre-Alexandre Levesque de La Ravalière. Il est bien souvent difficile pour les libraires de se lancer dans des éditions méprisées par les lecteurs. Et Henry Duranton ajoute qu'il est étonnant de constater combien les éditeurs eux-mêmes déprécient la marchandise qu'ils proposent.

Au XVIII^e siècle, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres va constituer un centre de référence pour l'étude et le savoir du Moyen Age. Autour de Jean-Baptiste La Curne de Sainte-Palaye, l'un des premiers médiévistes, gravitent Antoine Lancelot, Étienne Laurealt de Foncemagne et Camille Falconet. Plus tard on retrouvera des noms comme l'abbé Claude Sallier, l'abbé Jean Lebeuf, Louis Racine et le comte de Caylus. L'Académie des Inscriptions et belles-lettres, comme l'indique Alicia C. Montoya, a deux missions : la création de savoirs et la diffusion auprès d'un large public⁴⁴⁵. C'est ainsi que malgré une réticence certaine vis-à-vis des productions littéraires du Moyen Age, l'intérêt de l'Académie des Inscriptions se porte sur l'apport historique des « premiers poètes » et des « vieux romanciers » pour l'étude antérieure des lois et des coutumes du royaume. Ainsi *La Chanson de Roland* n'est considérée que pour les renseignements historiques que livre l'œuvre.

Jean-Baptiste La Curne de Sainte-Palaye, bien qu'interpellé par le côté grotesque et grossier des textes médiévaux, se réapproprie leurs études. En faisant paraître *Mémoires concernant la lecture des anciens romans de chevalerie* dont l'avant-propos a été présenté à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres en 1743, il cite tous ses devanciers :

⁴⁴³ DURANTON, Henri, « Éditer la littérature médiévale aux temps des Lumières », dans *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, 2016, pp. 357-372.

⁴⁴⁴ Bernard de La Monnoye, Antoine Lancelot, Jean-Antoine Du Cerceau.

⁴⁴⁵ MONTOYA, Alicia C., « L'Académie des Inscriptions entre érudition et imaginaire littéraire, ou de la construction d'un discours savant », dans *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, 2016, pp. 333-356.

« Du Cange, dans son glossaire latin et dans ses savantes dissertations, du Chesne, dans ses généalogies, le P. Ménéstrier, dans ses divers traités sur la Chevalerie, le Blason, la Noblesse, les Tournois, et Pasquier et Fauchet dans leurs immenses recherches sur tous les points de nos antiquités, Favin et la Columbière, dans leur Théâtre d'Honneur et de Chevalerie, la plupart de ceux qui ont écrit l'histoire particulière des Provinces et des Villes, Monsieur le président de Valbonnais, D. Vaissète et D. Calmet, tous généralement font usage de nos anciens romans »⁴⁴⁶.

Et lorsqu'il fait paraître le *Dictionnaire des Antiquités*, le dépouillement des œuvres littéraires, ajoute Henri Duranton, apporte d'inépuisables renseignements sur la société française d'antan. Dans *Mémoires sur la chevalerie*, droit féodal, art et métiers sont largement abordés. Cependant, précise Henri Duranton, Jean-Baptiste La Curne de Sainte-Palaye n'a jamais publié in extenso le rassemblement et les copies de tous les manuscrits disponibles des troubadours. Il faudra pour cela attendre le XIX^e siècle. Ainsi connaître et étudier l'ancienne littérature est des plus nécessaire, ce que Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy traduit ainsi : « Les catacombes de nos anciens poètes, dans lesquelles personne n'est encore descendu ou qu'on a fouillées que fort superficiellement offriraient à des travailleurs intelligents et courageux plus d'une découverte »⁴⁴⁷.

Certes il existe une compréhension pour les goûts du temps et à la fin du XVIII^e siècle, en 1774, l'abbé Claude-François-Xavier Millot (1726–1785) fait un exposé sur l'œuvre poétique des troubadours mais reste réservé à l'égard de la littérature ancienne. A la fin du XVIII^e siècle on reconnaît davantage une valeur propre aux anciens poètes, ainsi Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy réhabilite le Moyen Age dans un ardent patriotisme, et le genre « troubadour », ainsi que les romans de chevalerie trouvent leurs représentants en la personne du comte de Tressan (1705–1783).

2) Les manuscrits à peintures

Montfaucon, dans le premier quart du XVIII^e siècle, profite de l'engouement pour les chroniqueurs du Moyen Age qui lèguent les fondements pour l'histoire pour mettre à profit

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 353.

⁴⁴⁷ LEGRAND D'AUSSY, Pierre Jean-Baptiste, *Fabliaux ou contes du XII^e et du XIII^e siècles (1779-1781)*, t.1, Préface, p. 2.

l'étude de la monarchie française. Il va illustrer son texte de miniatures figurant dans l'important corpus de manuscrits à peintures repérés dans des bibliothèques de prestige et dont des reproductions de dessins vont lui parvenir. Il tente de devenir un guide du goût mais il va innover dans un environnement hostile et ses recherches n'intéresseront vraiment qu'un groupe restreint de savants érudits. La réception artistique de l'art médiéval n'était pas encore concevable.

Sans exclure vitraux, peintures murales et tapisseries, la peinture médiévale en France prend naissance dans les images qui décorent les manuscrits. Les bibliothèques des collectionneurs de manuscrits à peintures font alors office de « livres-musées » et faciliteront les recherches de Montfaucon en lui procurant des reproductions.

L'évolution du style des manuscrits à peintures, jusqu'à l'apparition de la peinture de chevalet, s'étend du VII^e au XVI^e siècle. Leur étude, qui révèle des parentés géographiques, favorise leur classement par écoles. Des expositions fameuses, comme celle de Léopold Delisle organisée à Paris en 1904, ont permis de mieux les connaître. En 1954, Jean Porcher expose à la Bibliothèque nationale de France des manuscrits à peintures, souvent tirés de bibliothèques de Provinces, allant de l'époque pré-carolingienne à l'époque romane⁴⁴⁸, suivie l'année suivante par l'époque gothique⁴⁴⁹. Alors que ce classement par époque est remis en question, depuis lors de très nombreuses expositions internationales sont consacrées à ce sujet et font l'objet d'éditions de superbes catalogues⁴⁵⁰.

La plus grande partie des sources illustrées des *Monumens de la monarchie française* est à rechercher dans les manuscrits à peintures. Cependant les enluminures, en ce milieu du XVIII^e siècle, ne semblent pas encore intéresser particulièrement le lecteur. Ainsi Montfaucon et Roger de Gaignières avant lui ont-ils perçu l'importance des enluminures, témoins de la vie des « temps de barbarie » qui s'étendent sur dix siècles d'histoire. Ils ont su se suffire de la représentation d'images en plan, sans apparente perspective ni jeu d'ombre, pour privilégier la représentation réaliste des scènes historiques que l'esthétique médiévale transmet. Du temps de Montfaucon les images médiévales sont très diverses et les recherches difficiles. Le moine, pour son sujet, privilégie celles qui représentent la monarchie et son pouvoir. Sur les images médiévales, données à voir dans les manuscrits à

⁴⁴⁸ PORCHER, Jean, *Manuscrits à Peintures du VII^e au XII^e siècle*, Bibliothèque Nationale, 1954.

⁴⁴⁹ PORCHER, Jean, *Manuscrits à Peintures du XIII^e au XVI^e siècle*, Préface d'André Malraux, Bibliothèque Nationale, 1955.

⁴⁵⁰ AVRIL, François, REYNAUD, Nicole, *Les Manuscrits à peintures en France : 1440-1520*, Publ. à l'occasion de l'exposition "Quand la peinture était dans les livres : les manuscrits enluminés en France" présentée à Paris, Bibliothèque nationale, 16 octobre 1993-16 janvier 1994, Paris, 1995.

peintures, du moins jusqu'à l'époque gothique, la place hiérarchisée des protagonistes, leur taille et leur déformation définissent leur puissance. Nous y reviendrons.

Du VII^e au XII^e siècles, les centres de production de livres sont les abbayes et les cathédrales où les clercs, gardiens de la culture, œuvrent dans des scriptoria. Besogneux, ils travaillent le plus souvent dans un total anonymat. A l'époque pré-carolingienne, la décoration des manuscrits se satisfait d'initiales illustrées. Souvent ces superbes lettrines, nées semble-t-il dans l'Italie byzantine, s'agrémentent d'un décor zoomorphe fait d'oiseaux et de poissons. Un des premiers étonnements dans cette production de l'époque pré-carolingienne, est suscité par la présence d'une crucifixion visible dans le *Sacramentaire de Gellone*. Elle annonce l'évolution future des crucifixions carolingiennes⁴⁵¹.

Durant cette surprenante époque carolingienne, dès la fin du VIII^e siècle, se créent les écoles de peinture nées de l'entourage de Charlemagne. La volonté impériale de succéder à Rome se retrouve dans le travail des peintres. Un premier courant s'inspirant de fresques, mosaïques et statues antiques et byzantines apparaît et de grandes écoles se distinguent comme les écoles de Tours, Reims, Metz, Corbie ou l'école du Palais et, dans le nord, l'école Franco-Insulaire.

De cette période Montfaucon va extraire trois chefs-d'œuvre. On doit au grand style de l'école de Tours la première *Bible de Charles le Chauve* (vers 846). Montfaucon choisit de montrer la scène si vivante du comte Vivien, abbé laïque de Saint-Martin de 844 à 851, qui remet au roi un volume écrit de sa main⁴⁵². Nous y reviendrons.

De la même école paraissent, entre 849 et 851, les *Évangiles de Lothaire*. Le volume est des plus élégant et des plus luxueux. Montfaucon en extrait la représentation de Lothaire I^{er} trônant entouré de ses gardes⁴⁵³. Nous évoquerons plus loin l'importance du portrait royal en trône. De l'école dite de Corbie, Montfaucon tire du *Psautier de Charles le Chauve* (842–869), écrit par Liuthard, une représentation du roi assis sur un trône incrusté de pierres de couleur⁴⁵⁴.

Si la rupture est assez nette entre les manuscrits à peintures des périodes précarolingiennes et carolingiennes, les représentations ne présentent pas de singularités caractérisées à l'époque romane. Celle-ci débute par des temps troublés et ce n'est qu'au XI^e siècle que les premiers travaux des écoles méridionales, tournées vers l'Italie et l'Espagne, entraînent un renouveau du genre. Mais, au nord, l'abbaye de Saint-Amand près de

⁴⁵¹ BnF, ms.lat. 12048, f. 143v, Annexes, III. III, p. 2.

⁴⁵² BnF, ms.lat.1, f. 423r, Annexes, III. IV, p. 2.

⁴⁵³ BnF, ms.lat. 266, f. 1v, Annexes, III. V, p. 3.

⁴⁵⁴ BnF, ms.lat. 1152, f. 3v, Annexes, III. VI, p. 3.

Valenciennes, se caractérise par l'extrême originalité du travail de ses artistes. Et c'est au XII^e siècle que l'on remarque l'apparition de grandes Bibles pénétrées d'iconographie anglaise.

Possédant une documentation plus fournie, ce sont les illustrations des manuscrits de l'époque gothique s'étendant du XII^e au XVI^e siècles qui vont davantage intéresser Montfaucon. Didactique et pédagogue il est, dans sa modernité, tout à fait sensible à l'apport des miniatures enluminées qui réunissent une fonction ornementale, illustrative, narrative et symbolique. Au début de l'époque gothique, les enluminures sont encore réalisées dans les scriptoria monastiques. L'on croit alors que, se laïcisant et « donnant plus d'éclat possible à une cour terrestre »⁴⁵⁵, elles vont sortir du couvent et relever moins de la scolastique que de l'érudition universitaire. Mais les enseignements de la foi continuent de pénétrer toute la pensée de l'homme du Moyen Age même si pourtant la clientèle du livre change. Peu à peu sa fabrication autour des universités devient laïque et au cours des siècles, grâce au mécénat royal, les corporations de miniaturistes finiront par tenir boutique.

Tout au long de cette époque gothique, quelles que soient les écoles, on observe dans les miniatures des tentatives pour donner des perspectives à l'image. Un paysage, de plus en plus élaboré remplace les fonds d'or en même temps que les formes s'assouplissent et bougent dans le plan. Le modelé des visages, déjà apparu aux époques précédentes, ne fait que s'affirmer. « Le monde est peu à peu ramené à l'échelle humaine » précise Jean Porcher⁴⁵⁶.

Avec des peintres comme le maître Honoré, les premiers manuscrits gothiques montrent l'importance que prennent les illustrations souvent réunies en tête de volume. Étudiant le XIV^e siècle des Valois, Léopold Delisle repère Jean Pucelle, actif à Paris entre 1319 et 1334. Il dirige un atelier et sait s'entourer de collaborateurs et d'aides qu'il rétribue. Jean Pucelle perçoit l'importance des scènes figurées liées au texte qu'il ose maintenant insérer dans des structures architecturales.

La période la plus riche de la peinture médiévale française coïncide avec le règne de Charles V entouré de ses trois frères : Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, Jean, duc de Berry, et Louis, duc d'Anjou. Princes bibliophiles, ils se comportent en mécènes. De Paris, Jean de Bruges, peintre du roi, donne au domaine de l'enluminure une dimension de tout premier plan et sans rivale.

⁴⁵⁵ MANDEL, Gabriel, *Le livre-musée : Les manuscrits à peintures*, Paris, 1964, p. 9.

⁴⁵⁶ PORCHER, Jean, 1955, p. 1.

De cette période, Montfaucon présente le *Procès de Robert d'Artois* tiré du Registre original du procès et *Le Rational des divins offices* de Guillaume Durand traduit par Jean Golein⁴⁵⁷. Enluminures que nous ne manquerons pas de décrire. Au début du XV^e siècle, alors que des collectionneurs comme Jean de Berry accumulent des trésors, surgissent des noms d'enlumineurs prestigieux comme le Maître de Boucicaut, les frères Limbourg, le Maître de Bedford, le Maître de Rohan et l'atelier des Heures de Marguerite d'Orléans.

Sous les règnes de Charles VII et de Louis XI et pour ne citer qu'un seul enlumineur, Jean Fouquet, de l'école de Tours, rayonne par ses œuvres. C'est avec un grand sens de l'atmosphère, souligne Jean Porcher, qu'il irradie les lointains⁴⁵⁸ et semble s'affranchir des manuscrits à peintures, nous laissant percevoir dans son œuvre l'arrivée du tableau. Montfaucon lui emprunte l'illustration des *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel*, créé par Louis XI, désireux de posséder un ordre de chevalerie rival de la Toison d'or du duc de Bourgogne. Cette miniature, remarquable par sa facture et sa simple ordonnance, éblouit par le rendu de l'ampleur des plis des costumes tous réalisés dans de multiples nuances de blanc⁴⁵⁹.

L'on constate que si Paris est un centre actif pour l'enluminure, cette pratique reste très active à Bourges et dans la région de la Loire où travaille Fouquet. Mais dans toutes les régions de France elle se développe et se nuance d'influences nouvelles. Ainsi dans les *Monumens de la monarchie française* on découvre un ouvrage commandé par le seigneur de Derval sur l'*Histoire de Bretagne* dont les enluminures d'un artiste inconnu ne sont pas sans talent⁴⁶⁰. Nous rencontrerons cette miniature plus avant. La dernière période de l'enluminure en France est dominée par les travaux de Jean Bourdichon et de Jean Colombe qui jouissent d'une identité attestée. Leurs œuvres, tout à fait maîtrisées, annoncent à l'évidence l'École de Fontainebleau car le Moyen Age finissant est déjà maniériste.

Or dans le premier quart du XVIII^e siècle, le piètre intérêt porté aux manuscrits à peintures affermit le modernisme de Montfaucon et ses choix courageux pour l'illustration des *Monumens de la monarchie*.

Au mois de juin 1727, paraît au *Mercure de France* un article rédigé par le naturaliste et historien d'art Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville (1680–1765). Il est adressé à Pierre Jacques Fougereux de Blaveau (1778-1743), trésorier payeur des rentes de l'hôtel de ville, qui demande conseil pour l'arrangement d'un cabinet de curiosités. Antoine-Joseph

⁴⁵⁷ BnF, Est. RESERVE Oa-12-Fol.10. Bouchot 342.

⁴⁵⁸ Porcher, Jean, 1955, p. 117.

⁴⁵⁹ BnF, ms.fr. 19919, f.1v, Annexes, Ill. VII, p. 4.

⁴⁶⁰ BnF, ms.fr. 8266, f. 393v.

Dezallier suggère de longues listes de tableaux, estampes, dessins, médailles, pierres gravées, minéraux, bronzes et coquilles. Quant aux livres, qui à ses dires s'avèrent des plus nécessaires on peut lire une précision qui interroge sur l'état d'esprit du temps : « Il faudroit avoir quelques Livres gotiques remplis de Mignature [sic] pour la singularité seulement »⁴⁶¹.

Les images, dans le livre médiéval, participent d'un imaginaire qui lui est propre et entretiennent des liens étroits avec le texte. En les sortant de leur contexte, Montfaucon perçoit qu'elles peuvent émouvoir et instruire le lecteur du XVIII^e siècle. Mais dans le premier quart du XVIII^e siècle les miniatures ne sont repérées que pour leur contenu et le temps sera long, jusqu'en 1850, pour que les connaisseurs les considèrent comme des œuvres d'art à part entière. On assistera alors à une révolution du goût.

Alan Noël Latimer Munby⁴⁶² indique qu'il retrouve la première occurrence du mot « mignature » dans *The New English Dictionary's* de 1645 et son emploi en 1646 par Leone Allacci (1586-1669), historien ecclésiastique, garde de la bibliothèque Barberini puis de la Vaticane, dans un texte intitulé *De libris et rebus ecclesiasticis Graecorum*. Mais il faut attendre la fin du XVIII^e siècle et les travaux de l'abbé Jean-Joseph Rive (1730-1791), célèbre bibliothécaire du duc de La Vallière (1748-1780), pour qu'un regain d'intérêt sur le sujet survienne. Jean-Joseph Rive, en excellent observateur curieux des détails, s'intéresse aux manuscrits enluminés du XV^e et XVI^e siècle. Dans un travail qu'il présente comme un complément des *Monumens de la monarchie française* de Montfaucon, paraît, en 1782, un essai sur l'art de vérifier les dates des miniatures peintes dans des manuscrits. Jean-Joseph Rive compare leurs différents styles tout en s'intéressant à leur beauté⁴⁶³. Après avoir examiné de très nombreuses miniatures dans les plus grands manuscrits d'Europe, il publie un prospectus illustré de vingt-six planches in folio de haute qualité et choisit des enluminures qui s'attachent à l'architecture, aux coutumes et aux vêtements. Pour Jean-Joseph Rive la période la plus achevée serait celle du XVI^e siècle. Ce qui n'est pas l'idée du fondateur de la bibliothèque de l'Arsenal, Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy (1722-1787), qui à partir du XIV^e siècle trouve les miniatures d'une très grande beauté et se désole du ridicule des enluminures antérieures comme celles illustrant des

⁴⁶¹ DEZALLIER D'ARGENVILLE, Antoine-joseph, « Dissertation en forme de lettre sur le choix et l'arrangement d'un Cabinet curieux », *Mercure de France*, second volume, Juin 1727, p. 1320. Pour cette référence et la suivante je remercie M. Patrick Michel.

⁴⁶² MUNBY, Alan Noël Latimer, *Connoisseurs and Medieval Miniatures 1750-1850*, Oxford, 1972.

⁴⁶³ RIVE, Jean-Joseph, *Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits depuis le XIV^e jusqu'au XVII^e siècle inclusivement*, Paris, 1782.

Apocalypse du X^e et XI^e siècles ou des *Livres d'heures* dont les dessins maladroits prouvent cependant l'ancienneté des manuscrits⁴⁶⁴.

Montfaucon inspirera aussi les recherches de Joseph Strutt (1749-1802), graveur, marchand d'estampes et écrivain qui va s'intéresser aux représentations des monarques anglais d'Édouard le Confesseur à Henri VIII⁴⁶⁵.

C'est donc bien tardivement, à la fin du XVIII^e siècle, que la reconnaissance et l'analyse stylistique des miniatures deviennent envisageables. Elles sortent alors du « temps de barbarie » où elles étaient confinées même si Montfaucon, qui les trouvait parfois de fort bon goût, a tenté de les réhabiliter. C'est l'originalité de ce travail de recherche et de compilation qui va maintenant nous intéresser.

B Les choix de Montfaucon

Avant que de rédiger les plans des *Monuments de la monarchie française*, donc à une date antérieure à 1725, nous connaissons la liste des bibliothèques et des cabinets que Montfaucon privilégie pour ses recherches. A ceux-là s'ajoute une liste classée par région, d'auteurs provinciaux ayant travaillé sur l'histoire et les antiquités des villes de France⁴⁶⁶. En outre il s'était renseigné sur les églises remarquables par la beauté de leur architecture gothique et leur ancienneté. On possède un inventaire d'une vingtaine d'édifices comme la cathédrale de Notre-Dame de Paris, et celles de Reims, d'Amiens, de Chartres, de Sainte-Croix d'Orléans et de Saint-Étienne de Bourges ainsi que la tour et le portail de l'Église Saint-Pierre de Troyes pour ne citer que les principales⁴⁶⁷. Un travail d'un grand souffle, aurait été entrepris.

Après l'envoi du prospectus de 1725, Montfaucon signale l'affluence des monuments figurés provenant de toutes parts. Il va devoir repérer dans ce ramas les représentations pertinentes. Le bénédictin privilégie trois sources iconographiques : ses propres choix, les portefeuilles de Roger de Gaignières et la contribution de divers correspondants. Montfaucon, dans ses nombreuses préfaces, évoque l'origine de ses sources personnelles. Il les emprunte aux miniatures illustrant des manuscrits ou à des scènes imagées retrouvées dans des livres imprimés. Il repère dans certaines demeures des estampes dont il demande la copie à un dessinateur et s'attache à tous vitraux, tapisseries et mosaïques justifiant d'un

⁴⁶⁴ MUNBY, Alan Noël Latimer, 1972, p. 20.

⁴⁶⁵ STRUTT, Joseph, *The Regal and ecclesiastical antiquities of England*, London, 1777.

⁴⁶⁶ BnF, ms.lat. 11909, ff.161r-163v.

⁴⁶⁷ BnF, ms.lat. 11913, f. 60, nd.

quelconque intérêt. Les illustrations peuvent aussi parvenir des sciences dites auxiliaires de l'histoire, comme la numismatique et la sigillographie, empruntant aux antiquaires leurs images de sceaux et de médailles. Lorsqu'il y voit un intérêt personnel il fait exécuter, à ses frais, une copie des monuments en envoyant un dessinateur sur place. Ainsi pour les statues du portail de Saint-Denis ou pour la broderie de Bayeux. Une lettre de dom Prosper Tassin, datée du 18 juillet 1729, adressée à Montfaucon, fait état d'éventuels désagréments lors des déplacements des copieurs :

« Je suis charmé de rencontrer une occasion de vous marquer le profond respect que j'ai depuis longtemps pour votre Révérence et la satisfaction que j'aurois de la servir en quelque chose. Mr Benoist, votre dessinateur, étant venu au Bec, m'a témoigné qu'il n'avoit pas pris une somme d'argent suffisante pour s'en retourner à Paris. J'ai emprunté quinze livres que je lui ai mises entre les mains, afin qu'il puisse continuer son voyage sans embarras. Vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me les faire rendre par le Père Syndic de Rouen ou par quelque autre voye que vous jugerez à propos »⁴⁶⁸.

En effet, l'exécution des dessins des représentations est essentiellement confiée à Antoine Benoist⁴⁶⁹, mandaté sur place lorsque l'originalité, ou la puissance évocatrice et historique du monument le nécessite. Malgré nos recherches la biographie d'Antoine Benoist se dérobe à notre connaissance⁴⁷⁰. Reproduisant des originaux, il est considéré comme un dessinateur distingué dont André Rostand atteste le travail considérable fourni pour Montfaucon⁴⁷¹. La disparition préjudiciable de ses cartons de dessin ne permet de l'apprécier qu'au travers de gravures réalisées par d'autres exécutants parfois sans finesse. Cependant son talent est certain, confirmé par la reproduction de la série des dessins des statues du portail de Saint-Denis où il allie fidélité, souci d'exactitude et délicatesse d'exécution⁴⁷². In situ, Antoine Benoist, observant et dessinant des originaux dans le but de les faire graver, donne une mesure conservatoire à des monuments aujourd'hui disparus comme la suite des vitraux de Saint-Denis, d'accès certainement difficile, dont un dessin lavé, portant quelques indications

⁴⁶⁸ BERLIÈRE, Dom Ursmer, « Lettres inédites de Bénédictins de Saint-Maur », *Revue Bénédictine*, XXVIII, Janvier 1911, p. 200.

⁴⁶⁹ Ou Antoine Benoit.

⁴⁷⁰ On ne le confondra pas avec un homonyme l'ayant précédé, Antoine Benoist (1632-1717), peintre ordinaire du roi qui réalisa vers 1705 le portrait en cire de Louis XIV exposé au Château de Versailles.

⁴⁷¹ ROSTAND, André, 1932, pp. 18-19.

⁴⁷² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche X.

de couleur, illustre Charlemagne recevant trois ambassadeurs missionnés par l'empereur Constantin⁴⁷³. De même il nous livre la représentation de la première croisade⁴⁷⁴, témoignage maintenant disparu, qui figurait sur les vitraux du chevet de Saint-Louis. Sur place, dans son atelier, il arrive souvent à Antoine Benoist de rectifier des envois inexploitablement pour fournir des dessins exemplaires, tels ceux en coupe des clochers de Chartres où il ne s'est jamais rendu, à l'inverse de Senlis et de Soissons⁴⁷⁵. De nombreux dessins non parus dans les cinq premiers volumes auraient été exploités dans la suite de l'œuvre. Par deux fois Montfaucon nous fait part des talents de son dessinateur, précisant son goût excellent et ses tentatives pour dater au mieux ses relevés⁴⁷⁶. Il exprime aussi sa très grande satisfaction⁴⁷⁷ lors de l'envoi des dessins de la broderie de Bayeux, dont nous reparlerons. C'est à partir de 1725 qu'apparaissent, à un rythme soutenu, des traces du travail accompli par Antoine Benoist pour Montfaucon. D'octobre 1725 à octobre 1731 on retrouve des listes de paiement effectuées en échange de planches dessinées⁴⁷⁸. Nous apprenons, à la lecture de ce manuscrit, qu'Antoine Benoist demeurait dans le Marais, rue du Roi Doré⁴⁷⁹ et qu'en de rares occasions il pouvait profiter des services de son frère, dessinateur, ainsi que de ceux de Bonnard, peintre, et d'un certain Mutel, artiste, qui travaillait rue de l'Estrapade au coin de la rue Neuve Sainte-Genève. Montfaucon reste fidèle à Antoine Benoist pour la représentation figurée de la majeure partie des *Monumens de la monarchie française*, et André Rostand affirme que toute éventuelle critique quant à la mauvaise qualité des reproductions de planches doit être attribuée aux graveurs et non pas au dessinateur.

Les sources de Montfaucon s'articulent donc autour de diverses provenances. En nous attachant essentiellement aux commentaires de Montfaucon citons ici quelques gravures, tirées des enluminures empruntées à la Bibliothèque du roi et dont la liste n'est pas exhaustive car certaines, illustrant la représentation du pouvoir, seront analysées plus loin. On rencontre dans le deuxième volume des gravures tirées d'enluminures qui attirent l'intérêt comme celles illustrant *Les Chroniques de Jehan Froissart* (1377 ?-1440 ?). Ainsi

⁴⁷³ BnF, ms.fr. 15634, f. 107.

⁴⁷⁴ BnF, ms.fr. 15634, ff. 150-151 et ff. 158-166.

⁴⁷⁵ BnF, ms.lat. 11907, f. 184, Annexes, III. VIII, p. 5.

⁴⁷⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p.162.

⁴⁷⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, Paris, 1730, p. 2.

⁴⁷⁸ BnF, ms.lat. 11915, ff. 167-171r.

⁴⁷⁹ L'origine de ce nom vient de la présence, dans cette voie, d'une enseigne représentant un buste doré du roi Louis XIII.

*La prise de Charles le Mauvais, roi de Navarre*⁴⁸⁰ longuement décrite par Montfaucon citant tous les protagonistes de la scène, et *la Bataille de Poitiers*⁴⁸¹ où l'on reconnaît Jean le Bon. Dans le troisième volume des mêmes Chroniques, l'on observe la planche représentant *Le couronnement du roi Charles V et de la reine sa femme*⁴⁸² dans la cathédrale de Reims, sur laquelle nous reviendrons, ainsi que la représentation de *La sortie des parisiens en armes au-devant de Charles VI*⁴⁸³ pour affirmer leur puissance face au jeune roi. Enfin une gravure montre *L'entrée de la reine Isabeau de Bavière à Paris*⁴⁸⁴ sortant de Saint-Denis accompagnée de princesses.

C'est de la bibliothèque de Monsieur de Colbert que Montfaucon tire de superbes enluminures. Cette bibliothèque est célèbre car Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) recherche le plus souvent des originaux et des manuscrits anciens, les sachant utiles aux historiens. Laisée à sa mort, en 1683, à son fils le marquis de Seignelay (1651-1690), et risquant plus tard d'être dispersée, elle est recueillie dans sa presque totalité par la Bibliothèque du roi⁴⁸⁵. Dans le troisième volume des *Monumens* de nombreuses sources enluminées sont tirées des *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet⁴⁸⁶, continuateur du travail de Froissart, sachant documenter ses propos de reproductions originales. Dans ces *Chroniques*, qui proviennent de la bibliothèque de Colbert, on repère *L'arrivée de la dauphine*⁴⁸⁷ promise à Charles VII montant un cheval blanc, marque de souveraineté, et la reproduction de *L'Entrée de Charles VII dans Rouen*⁴⁸⁸, dont Montfaucon dit qu'elle fut des plus magnifiques, puis dans Caen. La magnificence de ces entrées royales dans les villes sera développée plus loin.

Certaines miniatures sont extraites de divers originaux comme le chapitre de *L'Ordre de Saint-Michel* provenant du livre des statuts de l'ordre où l'on voit Louis XI assis s'adressant à l'assemblée des Chevaliers portant habit et collier de l'Ordre⁴⁸⁹. De même, dans les *Recueils des villes*, dont celui de Rouen, imprimé en 1551, Montfaucon montre dans le cinquième volume des *Monumens* des représentations des réjouissances données en l'honneur d'Henri II et de la reine, Catherine de Médicis, pour leur entrée triomphale dans la

⁴⁸⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche LIII.

⁴⁸¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche LIV.

⁴⁸² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche II.

⁴⁸³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXII.

⁴⁸⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXIII.

⁴⁸⁵ DELISLE, Léopold, « Les manuscrits de Colbert », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres*, Année 1863 / 7 / pp. 296-304.

⁴⁸⁶ MONSTRELET, Enguerrand de, *Chroniques d'Engueran de Monstrellet, Le premier volume*, Paris, 1512.

⁴⁸⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXXVIII.

⁴⁸⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XLIII.

⁴⁸⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche LXI.

ville⁴⁹⁰ en 1550, rite d'entrée dans les villes qui perdure à la Renaissance. Arrêtons-nous sur ces images qui étonnent à plus d'un titre. Montfaucon présente cinq planches et décrit des chevaux cornus comme des licornes tirant le char de la religion ou travestis comme des éléphants qui supportent des architectures hébergeant des habitants dans des tourelles. On y croise la figuration du dauphin à cheval suivant le char d'heureuse fortune où siège un homme représentant et ressemblant le roi, couronné par la Fortune ailée. Puis un grand spectacle sur la Seine devant Rouen, appelé le triomphe de la Rivière⁴⁹¹ laisse voir, ajoute Montfaucon :

« Un grand pont de pierre qui a été ruiné depuis. Le dieu Neptune avec son trident, qui va sur les eaux monté sur son char. Les roues roulent sans s'enfoncer. Amphitrite d'un autre côté, va portée sur des Tritons. On y voit encore plusieurs dieux marins montez sur des gros poissons et des monstres. On n'avoit encore rien vu de semblable en France »⁴⁹².

Mais ce que ne dit pas Montfaucon, c'est que le roi placé sur une estrade, assistant à cette naumachie, pouvait observer la reconstitution d'un village brésilien avec leurs habitants, leurs coutumes et leurs combats, ce qui ne pouvait que bousculer les modes de représentation habituels et l'évolution des idées et des pratiques⁴⁹³. De vrais Tupinambas, alliés des Français, vainqueurs des Tabagerres amis des portugais, se mêlaient aux marins normands grimés dans le but de prouver au roi par leur force et leur fidélité le bien-fondé de l'installation d'une colonie dans cette partie du monde.

Dans le troisième volume Montfaucon fait un choix d'estampe qui étonne. Il s'agit d'une planche portant comme titre *Le combat d'un chien contre un gentilhomme qui avait tué son maître faite à Montargis sur le règne de Charles V en 1371*⁴⁹⁴. Cette gravure tirée d'une estampe peinte sur le manteau d'une des cheminées du château de Montargis a été réalisée par Jacques Androuet du Cerceau (1520-1586) et prêtée par le R. P. Noël Serrad, prieur de Ferrière. Le titre est explicite et Montfaucon décrit longuement la scène, s'étonnant

⁴⁹⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, planche III, IV, V, VI, VII.

⁴⁹¹ Annexes, III. IX, p. 5.

⁴⁹² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, 1733, p. 12.

⁴⁹³ WINTRUB, Michael, « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen (1550) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2001/2, 56^e année, pp. 479-505.

⁴⁹⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XVIII.

qu'aucun historien n'ait fait mention de ce fait extraordinaire⁴⁹⁵. Cette pittoresque représentation aux allures d'anecdote a très vite permis de donner libre cours aux critiques pour attaquer le sérieux des recherches historiques du moine, qui cependant nous laisse une étonnante gravure où l'on observe un gentilhomme combattant, costumé en Romain, dans l'arène⁴⁹⁶.

Pour illustrer la planche *François I à cheval*⁴⁹⁷, Montfaucon utilise une copie fournie par le Président de Mesmes tirée d'un portrait original lui appartenant. Le moine s'arrête aussi volontiers sur de très belles miniatures dont il dit qu' « elles approchent fort du bon goût et de la belle manière »⁴⁹⁸ et qui illustrent dans des *Épîtres*⁴⁹⁹ le ressenti de la reine Anne de Bretagne au départ de son mari Louis XII. Elles ont été réalisées par d'habiles peintres italiens dont on ignore les noms, Montfaucon retrouve ce manuscrit dans la bibliothèque de Monseigneur l'évêque de Metz.



Fig. 4 - La Reine Anne avec les Dames de sa Cour
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1732.

⁴⁹⁵ VULSON de la COLOMBIÈRE Marc de, *Vray théâtre d'honneur et de chevalerie*, t.2, 1648, Paris, p. 300

⁴⁹⁶ Annexes, Ill. X, p. 6.

⁴⁹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXXVIII.

⁴⁹⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, Paris, 1732, p. 108.

⁴⁹⁹ *Épîtres de poètes royaux*, folio 1v Fr Fv XIV 8 BNR St Petersburg.

Ces épîtres poétiques dont la première est composée par Fauste Andrelin de Forli (1462-1518), secrétaire de la reine, est traduite en français sur le même opus par Macé Villebresme, valet de chambre ordinaire du roi. Ces poèmes expriment tantôt la douleur de l'absence du roi, tantôt la joie des victoires qu'il remporte. Sur la planche appelée *La reine Anne avec les Dames de sa Cour*⁵⁰⁰, on observe la reine dans sa chambre à coucher assise devant une table écrivant une lettre au roi (Fig. 4). En pleurs, un chien à ses pieds, elle tient un mouchoir dans sa main gauche. *Les Dames de sa Cour* sont assises à terre et l'on peut observer, près du lit, un perroquet, oiseau depuis peu à nouveau autorisé en France⁵⁰¹.

Sur ce même sujet suivent des copies de miniatures représentant *La reine Anne, ses dames de Cour et un Courier à qui elle donne une lettre*⁵⁰², puis *Louis XII écrit, ayant avec lui ses officiers*⁵⁰³ et *La Reine Anne, ses dames et deux hommes dont l'un est à cheval*⁵⁰⁴.

D'autres estampes choisies par Montfaucon, illustrant les guerres de religion, s'inscrivent dans le cinquième volume des monuments. Celles que nous présentons sont extraites d'un recueil exécuté par l'atelier du dessinateur flamand Franz Hogenberg (1535-1590) et sont reproduites ici en gravure, l'ayant déjà été par Jacques Tortorel et Jean Perrissin. *Le colloque de Poissy l'an 1561*⁵⁰⁵ fut tenu dans le réfectoire des religieuses dominicaines du prieuré Saint-Louis de Poissy. Théodore de Bèze (1519-1605), dirigeant la délégation protestante, s'adresse à l'assemblée présidée par le roi Charles IX. Les patronymes de chaque participant figurent sur la planche. Quant au *Massacre de Vassy le 1^{er} mars 1562*⁵⁰⁶ on peut y voir le Duc de Guise s'interposant pour éviter des morts et des blessés entre huguenots et catholiques. Comme le duc de Guise semblait porter un coup d'épée à une femme, l'estampe fut largement répandue par les huguenots. S'agissant du *Massacre fait à Tours au mois de juillet 1562*⁵⁰⁷, l'estampe, portant une légende explicative, représente les huguenots enfermés dans une église, tués à coup de mousquets et d'épées, noyés ou écharpés comme le Président Bourgeois attaché à un arbre. On supposait qu'il avait avalé une partie de ses richesses. Citons une dernière estampe sous le règne de Charles IX, *Paix faite à l'Isle aux Bœufs près Orléans*⁵⁰⁸. De la ville sort un corps de cavalerie et d'infanterie,

⁵⁰⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche VIII.

⁵⁰¹ Louis XI, en 1468, avait interdit les perroquets depuis l'humiliante affaire de Peronne, les Parisiens ayant appris à leurs volatiles à crier « *Peronne, Peronne* » au passage du roi.

⁵⁰² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche IX.

⁵⁰³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche X.

⁵⁰⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV planche XI

⁵⁰⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV planche XVI.

⁵⁰⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, planche XVII.

⁵⁰⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, planche XVIII

⁵⁰⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, planche XXII.

commente Montfaucon, conduisant au-devant de la reine-mère et du prince de Condé le Connétable Montmorency et son neveu François d'Andelot, réformé et prisonnier de guerre. On voit ici, devant des tentes dressées, la première entrevue destinée à conclure la paix. Les noms des personnages et des lieux sont cités sur l'estampe et reproduits sur la gravure traitant simultanément plusieurs épisodes narratifs.

Manuscrits et estampes ne suffisent pas à Montfaucon qui emprunte au trésor de Saint-Denis, aux vitraux, aux mosaïques et tapisseries de nombreuses représentations figurées pour compléter ses *Monumens*. Au trésor de Saint-Denis il emprunte essentiellement les représentations des attributs royaux, que nous étudierons. Les trésors de Saint-Denis étaient mis à la disposition des souverains selon leur besoin⁵⁰⁹. Ce qui montre que le trésor médiéval, comparable aux collections modernes, n'est donc pas un ensemble figé⁵¹⁰.

Les vitraux sont aussi volontiers appréciés par Montfaucon pour ses illustrations. Malgré les difficultés pour atteindre les « vitres » des églises afin de les reproduire, il choisit, pour alimenter son texte, Saint-Louis de Poissy où, dans la chapelle de la Vierge, est représenté *Le sacre de Saint-Louis*⁵¹¹. Cette œuvre ne fut pas réalisée en son temps, mais plus tard, au cours du XIV^e siècle, explique Montfaucon qui, à cette occasion, décrit le roi tenant un sceptre dans chaque main, portant une couronne à fleurons et revêtu de son manteau chargé de fleurs de lys. Assis, il est entouré de deux évêques dont l'un transporte la Sainte Ampoule. L'auteur de l'inscription s'étant mépris, la présence du roi d'Angleterre représenté couronné derrière la crosse du deuxième évêque bénissant, n'a pas lieu d'être. Dans un vitrail, derrière le grand autel des religieuses du monastère de l'Ave Maria de Paris, cher à Louis XI mais aujourd'hui disparu, Montfaucon identifie Charlotte de Savoie, seconde épouse du roi. Il la fait figurer sur une planche intitulée : *Portrait de Louis XI et de la reine sa femme*⁵¹². Elle est couronnée, la main droite reposant sur un livre posé sur une table. Ses vêtements sont ornés des armes de France.

Montfaucon choisit aussi quelques tapisseries comme celle du *Sacre de Charles VI*, retrouvée dans la chapelle impériale de Bruxelles dont le dessin lui est communiqué par Robert-Joseph Pothier (1699-1772), juriconsulte français⁵¹³. Le roi, en majesté, tient sceptre et main de justice. Au faîte de son trône, trois écussons s'ornent de trois fleurs de

⁵⁰⁹GABORIT-CHOPIN, Danielle, « Introduction », *Le trésor de Saint-Denis*, catalogue d'exposition, Musée du Louvre, Paris, 1991.

⁵¹⁰ PRACHE, Anne, « Pour une histoire des collections d'art médiéval », *Curiosités, Étude d'histoire de l'art en l'honneur d'Antoine Schnapper*, Paris, 1998, pp. 265-268.

⁵¹¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XX.

⁵¹² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche LXII.

⁵¹³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XIX.

lys. Montfaucon affirme que ce nombre fut fixé du temps de ce roi. Charles VI est entouré des pairs ecclésiastiques et des pairs séculiers reconnaissables à leurs armoiries.

Pour enrichir ses recherches personnelles, Montfaucon n'oublie pas de consulter des livres imprimés. Ils ne sont pas légion pour illustrer, grâce à des monuments, les temps barbares. Dans les *Capitulaires*⁵¹⁴ d'Étienne Baluze (1630-1718), édités en 1677, Montfaucon découvre dans le deuxième volume une représentation de Lothaire I^{er} dont la réalisation aurait été commanditée par l'abbé Sigilanus pour l'église de Saint-Martin de Metz⁵¹⁵. Illustration tirée des *Évangiles de Lothaire*⁵¹⁶. Montfaucon y décrit longuement le roi étrangement chapeauté sur ses cheveux courts. Couronne, pense-il, que l'on peut imaginer comme un caprice du peintre. Tenant une lance en lieu de sceptre, souvenir des soldats romains, il est entouré de deux écuyers, l'un gardant son épée, l'autre son bouclier⁵¹⁷.

En 1638, Nicolaus Zyllesius, bailli de l'abbaye bénédictine de Saint-Maximin de Trêves, édite un ouvrage intitulé *Defensio Abbatiae Imperialis*, illustré de sceaux. Montfaucon constate en étudiant le sceau de Conrad⁵¹⁸ que les fleurs de lys n'étaient pas propres aux rois de France et pouvaient s'observer sur les couronnes et au sommet des sceptres des princes d'Allemagne. Sans nous livrer de planches gravées, il commente simplement les faits dans son discours préliminaire⁵¹⁹.

En 1655, Jean-Jacques Chifflet (1588-1660), médecin et antiquaire à Besançon, édite un ouvrage intitulé *Anastasis Childerici*⁵²⁰. Œuvre remarquable publiée deux ans après sa découverte fortuite à Tournai du tombeau de Childeric I^{er} et des objets qu'il contient qui nous le verrons seront volés en 1731. L'identification de certains de ces objets reste difficile. Attaché à l'étude des lys, comme on l'a vu, Montfaucon s'étonne du regard de Jean-Jacques Chifflet qui croit identifier des abeilles dans les nombreuses petites figurines présentes dans la tombe, pensant que les fleurs de lys en seraient dérivées. Montfaucon penche davantage pour un ornement de harnais de cheval⁵²¹.

⁵¹⁴ BALUZE, Étienne, *Capitularia Regum Francorum*, Paris, 1677.

⁵¹⁵ Il semblerait plutôt s'agir de Saint-Martin de Tours.

⁵¹⁶ BnF, ms.lat. 266, f. 1v, Annexes, Ill. V, p. 3.

⁵¹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXVI, Annexes, Ill. V, p. 3.

⁵¹⁸ ZYLESIUS, Nicolaus, *Defensio Abbatiae Imperialis*, Cologne, 1648, p. 60.

⁵¹⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, 1729, Paris, p. XXXijj.

⁵²⁰ CHIFFLET, Jean-Jacques, *Anastasis Childerici I Francorum regis*, Anvers, 1655, p. 267.

⁵²¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche IV.

En outre, bien que connaissant ce trésor recueilli par la Bibliothèque du roi, Montfaucon en voulant représenter une planche de monnaies commet une bévue qu'André Rostand commente ainsi :

« Il se contenta de faire reproduire les planches de son devancier, au lieu de recourir aux originaux. Si bien qu'il fit graver, à côté des médailles et monnaies recueillies dans les tombeaux, des scarabées égyptiens que Chifflet avait représenté à titre de comparaison, et que son copiste prit à tort pour des objets mérovingiens »⁵²².

En présence de cet « *escarbot* », que l'on retrouve si souvent dans les monuments égyptiens alors qu'il figure dans la planche des *Monumens de Childeric*⁵²³, Montfaucon se demande perplexe, à propos de l'objet : « Aurait-il passé de l'Égypte jusqu'à ces anciens français ? En auraient-ils aussi fait l'objet d'un culte ? »⁵²⁴ (Fig. 5).

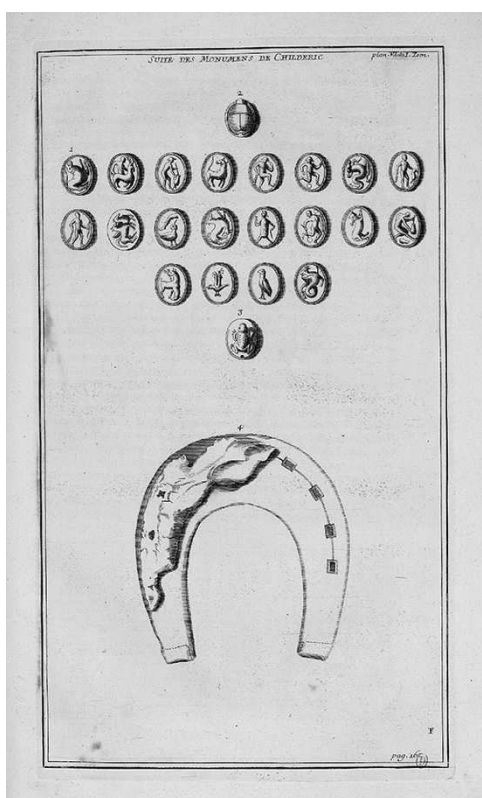


Fig. 5 - Suite des monumens de Chilperic
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1729.

⁵²² ROSTAND, André, 1932, p. 16.

⁵²³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche VI.

⁵²⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, Paris, 1729, p. 15.

Dans le *De Lateranensibus parietibus*⁵²⁵ de Niccolò Alamanni (1583-1626), philologue et historien, Montfaucon emprunte la reproduction de mosaïques de Saint-Jean de Latran figurant Charlemagne trônant et recevant de saint Pierre la bannière⁵²⁶.

Indépendamment des textes imprimés par des auteurs profanes, Montfaucon a également recours aux travaux des érudits bénédictins qui l'entourent. Il emprunte à Mabillon plusieurs illustrations tirées des *Annales ordinis S. Benedicti* et du *De re diplomatica*. De ce dernier opus il tire un grand nombre de sceaux gravés. On retrouve dans les *Annales* la représentation du portail de Saint-Germain-des-Prés. Huit sculptures, identifiées par Mabillon comme sept rois et reines mérovingiens, et un évêque reconnu comme saint Germain. Alors que Montfaucon réutilise cette illustration et intitule sa planche⁵²⁷ *Monument de Clovis et de ses fils*, il précise que ces statues pourraient dater d'un temps postérieur, puis persiste dans son interprétation : les rois et les reines sont de la première race. Nous y reviendrons. Dans ces mêmes *Annales* on observe la tombe de la reine Frédégonde ici représentée sur une planche intitulée *Monumens de Sigebert, de Chilpéric, de Frédégonde et de Dagobert*⁵²⁸. Inhumée auprès de son mari Chilpéric dans l'église Saint-Vincent et Sainte-Croix, rebaptisée église de Saint-Germain-des-Prés, elle est traitée en mosaïque mais son visage est absent. Montfaucon pense qu'il aurait pu être peint. L'inscription récente daterait de 1656. Montfaucon fait remarquer que des critiques s'élèvent pour penser qu'il s'agirait d'une reine des temps plus bas. C'est encore dans ce même texte, tiré d'un bas-relief, que le bénédictin présente sur une planche intitulée *Monumens du VIIe et VIIIe siècle*⁵²⁹, le dessin d'Éticho, duc des Allemands, père d'Odile qui, née aveugle, retrouve la vue après son baptême. Religieuse, elle fonde le monastère d'Hoembourg. Odile reçoit un livre de la part de son père. Montfaucon interprète ce geste comme une donation. A leur côté saint Léger, membre de leur famille, évêque d'Autun est en habit épiscopal. Montfaucon, qui émet rarement un avis esthétique, trouve ce dessin très grossier.

Du *De re diplomatica*, Montfaucon extrait essentiellement des images de sceaux. Sur le contre-sceau de l'un d'entre eux⁵³⁰ figure une représentation de Louis VII le Jeune, à cheval, en costume de combat, brandissant une épée nue. Montfaucon complète l'image, nous

⁵²⁵ ALAMANI, Niccolò, *Nicolai Alemanni de Lateranensibus parietinis*, Rome, 1625, p. 12.

⁵²⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXII.

⁵²⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche VII.

⁵²⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XII, fig.4.

⁵²⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXXI.

⁵³⁰ MABILLON, Jean, *De re dilomatica libri VI*, Paris, 1709, p. 429.

livrant, sur la planche *Monumens du règne de Louis le jeune*, l'autre face du sceau⁵³¹ où, le roi assis sur son trône tient sceptre et bâton ornés de fleur de lys. Ce sceau pendant proviendrait d'un acte daté de 1167 où, en guerre contre le roi d'Angleterre, Louis le Jeune portait encore le nom de duc d'Aquitaine.

L'histoire de la Bretagne fournit à Montfaucon une illustration que dom Lobineau avait déjà empruntée à Pierre Le Baud (14..-1505), chanoine de la commune de Vitré, connu pour ses *Chroniques bretonnes*⁵³². Sur une planche non titrée mais légendée en détail, on observe une représentation de dédicace, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, où Pierre Le Baud agenouillé offre à Jean de Châteaugiron, seigneur de Derval dont il est secrétaire, son livre recouvert d'hermine⁵³³. La date de la remise du manuscrit d'où est tirée cette miniature n'est pas précisée. Hélène de Laval, épouse du seigneur, est assise à ses côtés. Ses armoiries sont peintes sur la tenture du fond. La scène se déroule semble-t-il dans l'intimité d'un intérieur gothique très finement travaillé⁵³⁴. La devise des Derval, *Sans Plus*, dont Montfaucon imagine qu'elle peut avoir plusieurs sens, est répétée sur les bords du tapis au bas de la gravure. Il remarque, sans pouvoir en donner d'explications, le collier en forme d'épi renversé que porte Jean Châteaugiron, représentation de l'ordre de l'Épi fondé par François I^{er} de Bretagne⁵³⁵. Recopiant l'illustration de Lobineau, Montfaucon la retourne par rapport à l'originale⁵³⁶.

D'autres bénédictins secondent Montfaucon dans son travail de recherche. Ainsi dom Maur Jourdain lui procure une des rares effigies représentant Philippe I^{er}⁵³⁷, qu'il aurait lui-même dessinée et tirée du tombeau de Benoît-sur-Loire. Relevé de son tombeau, il tient un « gand » [sic] qui avait l'honneur d'être porté par les princes pour soutenir l'épervier. Dom Lacoïsne met Montfaucon en mesure de se procurer une reproduction de Louis le Débonnaire tirée de son tombeau dans l'église de Saint-Arnoul de Metz où le roi est représenté avec son sceptre terminé par un touffe de feuilles⁵³⁸. Dom Louis de Venoise, prieur de Saint-Pierre de Chartres, tire des vitraux de cette église une représentation de Louis VII dit le Jeune. Elle interroge Montfaucon, sur la planche intitulée *Monumens du règne de*

⁵³¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XII.

⁵³² LE BAUT, Pierre, (ou LE BAUD) *Compilations des Croniques et ystoires des Bretons, partie en III livretz*, BnF, ms.fr. 8266.

⁵³³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche LXVIII.

⁵³⁴ Annexes, III, XI, p. 6.

⁵³⁵ BEAUNE, Colette, *Le Miroir du pouvoir*, Paris, 1989, p. 21.

⁵³⁶ BnF, ms.fr. 8266, f. 393v.

⁵³⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche LV.

⁵³⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXV.

Louis le Jeune (fig.2 sur la planche XII)⁵³⁹, pensant que l'on aurait plutôt représenté ici saint Louis à moins que nimbe et blason ne soient que caprice d'ouvrier pour dépeindre le roi Louis VII qui n'était pas reconnu comme saint. Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, dom Ambroise d'Audeux, bibliothécaire à Besançon, compulse des documents du mécène et collectionneur le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle (1517-1586) et adresse à Montfaucon, de 1725 à 1728, treize envois⁵⁴⁰ parmi lesquels on repère des copies de gravures d'un grand intérêt comme celle des douze pairs de France et celle du tombeau de Louis de Mâle. La planche des *Douze pairs de France aux vitres de Bruges*⁵⁴¹ provenant de la cathédrale Saint-Sauveur rassemble six *Pairs Ecclésiastiques*, identifiables par leur blason, mitre sur la tête et épée à la main, semblant davantage plus prêts à partir en guerre qu'à siéger dans une assemblée, déclare Montfaucon qui trouve de plus les dessins bien grossiers. Les *Pairs Séculiers*, princes de sang ou très grands seigneurs, tous coiffés d'un même bonnet, sont reconnaissables à leur blason. Les douze pairs du royaume sont nommément désignés. Cette représentation est d'importance car le roi ne pouvait être oint et couronné qu'en leur présence.

Dans la planche appelée *Tombeau de Louis de Mâle comte de Flandre où se voit la Maison de Bourgogne et ses alliances*⁵⁴², Montfaucon s'arrête longuement sur la description de cet étonnant tombeau de la collégiale de Lille, décrivant la face supérieure et les quatre faces latérales. On observe, allongé au centre, le comte Louis de Mâle en arme dont la poitrine est ornée du lion de Flandres, entouré à sa droite de sa femme Marguerite de Brabant derrière laquelle un ange tient un écusson aux armes des Brabant et à sa gauche de sa fille, Marguerite de Flandres dont l'ange qui lui est attribué présente l'écusson de Bourgogne. Aux angles des quatre faces s'élèvent les Évangélistes. Sur la face frontale, saint Jean l'Évangéliste tient un calice et saint Luc se dresse à l'opposé. Sur cette même face, six princesses et un prince sont abondamment décrits par Montfaucon qui continue ses rappels historiques sur toutes les faces du tombeau illustrant les alliances des familles de Flandres et de Bourgogne⁵⁴³. Il nous livre ces représentations sur les deux planches intitulées *Suite de la Maison de Bourgogne et de ses alliances*⁵⁴⁴.

⁵³⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XII.

⁵⁴⁰ BnF, ms.fr. 17707, ff. 105-140.

⁵⁴¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XX.

⁵⁴² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXIX.

⁵⁴³ Annexes, III. XII, p. 7.

⁵⁴⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXX et planche XXXI

Certains bénédictins fournirent à Montfaucon des dessins destinés à des ouvrages non parus. Ainsi dès 1720, dom Nicolas Toustain, dont la réputation en Normandie n'était plus à faire, connu comme le continuateur du Glossaire de Du Cange, fait parvenir au moine tout ce qui lui paraît curieux dans les abbayes et les églises comme la tombe de l'abbaye du Bec⁵⁴⁵. Son frère, Charles François Toustain, alerte sur l'intérêt du jubé de l'abbaye de Fécamp. Dom Jacques Le Gris décrit avec minutie le portail de l'église de l'abbaye d'Ivry et dom Abraham Feray, moine de Saint-Wandrille, attire son attention sur des statues royales de Jumièges⁵⁴⁶. Quant à dom Augustin Calmet, dont on se souvient qu'il a entrepris une histoire de la Lorraine, il envoie à Montfaucon de nombreux dessins de tombeaux, de plans d'église, de calices⁵⁴⁷. Enfin dom Pierre Thivel lui procure des portraits des ducs de Bourgogne d'après des tombeaux et des sceaux.

Mais outre ses recherches personnelles et avant d'aborder celles apportées par les correspondants, c'est vers l'antiquaire François-Roger de Gaignières (1642-1715), que Montfaucon se tourne. Il lui doit la conception des *Monumens de la monarchie française* et sait lui en rendre grâce.

C Les portefeuilles de Roger de Gaignières : une source majeure pour Montfaucon

De Roger de Gaignières nous ne connaissons aucun écrit, aucun portrait, pas de tombe, pas d'épithaphe et pas d'oraison funèbre. Cet antiquaire parisien de la fin du XVII^e et du début XVIII^e siècle, qui n'est impliqué dans aucune dynamique politique, philosophique ou religieuse, ne s'intéresse qu'à sa collection, définie par Antoine Schnapper⁵⁴⁸ comme une masse de documents s'articulant autour de l'histoire de la monarchie française des origines à Louis XIV, de celle de la noblesse et des institutions. Mais à défaut de productions littéraires, Roger de Gaignières, non sans surveillance, ouvre volontiers sa porte aux visiteurs français ou étrangers découvrant étonnés sa surprenante collection.

Montfaucon ayant choisi d'illustrer sa narration historique à partir de monuments au sens de souvenirs du passé quelques formes qu'ils puissent prendre, Roger de Gaignières devient pour lui un guide éclairé. Non seulement il conforte l'idée du bénédictin que l'étude du Moyen Age n'est pas que l'étude d'un temps de barbarie, mais il lui apporte un regard

⁵⁴⁵ BnF, ms.fr. 17712, f. 281.

⁵⁴⁶ ROSTAND, André, 1932, p. 24.

⁵⁴⁷ BnF, ms.fr. 17704, ff. 4,5,9 et ms.lat. 11907, ff. 42-43.

⁵⁴⁸ SCHNAPPER, Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe. Les cabinets de curiosité en France au XVII^e siècle*, Paris, 2012, pp. 620-630.

neuf et érudit sur cette période et l'Époque moderne. Sans pour autant négliger l'Antiquité, privilégiant celle de la Gaule, et ne s'intéressant que peu à l'histoire naturelle, Roger de Gaignières lui fournit, grâce à ses illustrations classées dans des catalogues et des portefeuilles, une quantité considérable de monuments. Montfaucon exprime à loisir sa reconnaissance envers lui. Ainsi dès la préface du premier volume des *Monumens*, alors qu'il avertit son public des personnalités auxquelles il est redevable, il explique :

« Les Recueils de feu M. de Gaignières mon ami, sont les premiers en date. Sans cette avance je n'aurois jamais pu faire une telle entreprise. Il m'a fraié le chemin en ramassant et faisant dessiner tout ce qu'il a pû trouver de Monumens dans Paris, autour de Paris, et dans les Provinces. Il y a employé de grosses sommes. Je lui ai souvent donné des recommandations pour nos Abbayes, où il alloit faire ses recherches, menant toujours avec lui son Peintre. Je ne savois pas alors qu'en lui faisant plaisir, j'agissois pour moi : ce n'est que depuis sa mort, que j'ai formé le plan que j'exécute aujourd'hui : et sans ce secours je n'aurois jamais pû fournir aux frais immenses qu'il auroit fallu faire pour dessiner tant de Monumens d'après les originaux, dont plusieurs sont fort éloignés de Paris. Ses portefeuilles sont à la Bibliothèque du Roi, d'où par la faveur et la protection de M. L'abbé Bignon, j'ai tiré une bonne partie des pièces qui entrent dans cet Ouvrage »⁵⁴⁹.

On ne peut s'interroger sur la modernité du regard de Roger de Gaignières et de l'intérêt que cela fait naître chez Montfaucon, sans se référer très largement au passionnant livre d'Anne Ritz-Guilbert consacré à l'étude de la collection documentaire de l'antiquaire⁵⁵⁰ et à son étonnante classification.

Roger de Gaignières est né le 30 décembre 1642 à Entrains-sur-Nohain. Son père, Aimé de Gaignières, issu d'une famille lyonnaise d'origine bourgeoise, épouse Jacqueline de Blanchefort et rejoint ainsi une noblesse ancienne, peu argentée mais prestigieuse, aux nombreuses relations. Avant que de travailler pour le duc d'Harcourt, Aimé de Gaignières, secrétaire de Roger de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, grand écuyer de France, sera élevé au titre d'écuyer qualité lui donnant la qualité de noble. Ce même gouverneur sera le parrain de François-Roger.

⁵⁴⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Préface p. vj.

⁵⁵⁰ RITZ-GUILBERT, Anne, *La collection Gaignières. Un inventaire du royaume au XVIIe siècle*, Paris, 2016.

En 1646 la famille s'installe à Paris, à hôtel de Mayenne, dans le Marais. Anne Ritz-Guilbert précise que les sources restent muettes sur l'enfance et la formation de Roger de Gaignières. L'on sait cependant que son père possédait une bibliothèque d'importance, fréquentait le père Marin Mersenne et correspondait avec le médecin physicien et mathématicien Pierre Guisony actif dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Les rencontres entre érudits n'étaient pas inconnues au jeune Roger de Gaignières qui très tôt semble avoir été intéressé par la généalogie et l'héraldique. Anne Ritz-Guilbert retrace aussi les relations entretenues entre Roger de Gaignières et l'abbé Michel de Marolles (1600-1681), historien versé dans l'histoire romaine, collectionneur d'estampes qui constitua le cabinet des estampes de la Bibliothèque royale. Ayant connu Roger de Gaignières enfant, l'abbé s'étonne d'une personnalité précoce. En outre des liens avec Jean Le Laboureur (1621-1675), célèbre historien et généalogiste, décoré de l'ordre de Saint-Michel, dont Roger de Gaignières aurait pu être l'élève, aurait développé chez le jeune homme son goût pour l'histoire de la noblesse, curiosité qu'il va remarquablement assortir de la prise en compte archéologique des monuments.

En 1671 Roger de Gaignières entre au service de la famille de Guise. Leur hôtel, situé rue des Chaumes à Paris, possède une orangerie au-dessus de laquelle il installe son appartement alors que lui est attribué un local au rez-de-chaussée pour organiser sa collection. Au service de Mademoiselle de Guise (1615–1688), il rencontre une haute aristocratie qui lui sied. Elle le nomme gouverneur et protecteur de la principauté de Joinville d'où il dépouille les cartulaires. En 1701, alors que l'hôtel de Guise est vendu à la famille Rohan-Soubise, Roger de Gaignières intègre l'hôtel particulier qu'il a fait construire, rue de Sèvres, face à l'hospice des Incurables.

Au cours de sa vie, nous dit Anne Ritz-Guilbert, Roger de Gaignières entretient une importante correspondance, avec Denis Moreau, premier valet de chambre du duc de Bourgogne, collectionneur de portraits illustres, et avec François Fénelon (1651-1715), précepteur du même duc ainsi qu'avec Antoine Joly de Blaisy (1649-1725), ami de jeunesse du Nivernais qui lui procure de nombreux documents. Il correspond aussi avec Charles d'Hozier (1640-1732), Charles Du Fresne Du Cange, Pierre Clairambault (1651-1740) et l'abbé Du Camps (1643-1723), numismate éclairé. Fréquentant Madame de Montespan, intéressée par les gravures de costumes, il entre en relation avec sa sœur, Marie-Madeleine Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, abbesse de Fontevraud, connue pour son esprit et sa vaste culture, ainsi qu'avec le maréchal et Madame de Noailles et la marquise d'Huxelles.

Des liens épistolaires et amicaux unissent Roger de Gaignières aux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur⁵⁵¹. Sa présence est remarquée lors des rencontres entre érudits à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés autour de Mabillon dont il possède, dans sa bibliothèque, le *De re diplomatica*, et il n'oublie pas de conseiller dom Michel Germain pour la parution de son livre le *Monasticon Gallicanum* et ses riches représentations d'abbayes bénédictines. En outre, une correspondance atteste, en 1684, l'envoi à l'antiquaire par dom Jean Gellé (1645-1725), théologien, de copies d'épithames⁵⁵².

Durant son séjour à Rome, donc avant 1701, Montfaucon envoie une lettre non datée à Monsieur de Gaignières à l'Hôtel de Guise à Paris. Il est intéressant d'en retranscrire le début montrant l'amitié des deux hommes et les services que Montfaucon tentait de lui rendre en Italie :

« Ne croyez pas que je vous oublie, Monsieur est très cher ami, et si j'ai tant tardé à vous écrire, c'est que je voulais vous envoyer quelques éclaircissements sur le mémoire que vous me donnâtes à mon départ. J'ay déjà fait quelques diligences, et n'ay encore pu rien découvrir. Je vous diray par avance qu'il ne faut rien espérer du château Saint-Ange où l'on conserve les bulles, car outre qu'on n'y donne pas volontiers entrée aux français, on fait payer un jeton par année. C'est-à-dire que Guy de Noailles étant mort l'an 1296, il faudrait payer autant de jetons qu'il y a d'années depuis ce temps jusqu'à présent. Je n'ai point encore découvert où est l'église de Saint-Pierre d'Ospino. Je l'ay demandé à plusieurs personnes qui n'en savent rien... »⁵⁵³.

Toutefois la relation la plus riche, mettant en lumière la méthode de travail de Roger de Gaignières, est celle qu'il entretient avec les bénédictins bretons. Soucieux, nous l'avons vu, de donner à la Bretagne une histoire, dom Audren de Kervel charge dom Antoine-Paul Le Gallois (1640-1695), grand prédicateur qui fit l'éloge funèbre de Marie Thérèse d'Autriche et de Michel Le Tellier, de solliciter auprès de Roger de Gaignières, pour cet important travail, un plan préparatoire⁵⁵⁴. Ce plan arrive entre les mains du bénédictin en 1689. Il contient toute la pensée méthodique des recherches documentaires de l'antiquaire. Chaque

⁵⁵¹ ROMET, Clotilde, « Le collectionneur François-Roger de Gaignières (1642-1715), Biographie et méthodes de collection. Catalogue de ses manuscrits », *Position des thèses de l'École des chartes*, 2007, 2eme partie, Chapitre V.

⁵⁵² BnF, ms.fr. 24987, f. 210.

⁵⁵³ BnF, ms.fr. 24988, ff. 291-293.

⁵⁵⁴ Annexes, pp. 33-34.

champ de travail ira, précise Anne Ritz-Guilbert, « du général au particulier, de la topographie aux lieux bâtis, des monuments aux institutions ou aux familles, des groupes aux individus »⁵⁵⁵. A cela s'ajoutera une critique historique de la bibliographie et si possible une connaissance de la langue des lieux étudiés. Très apprécié par les bénédictins mauristes de l'abbaye de Redon qui lui ont donné un surnom, on attend avec impatience la venue de Monsieur *Pitafe*⁵⁵⁶.

Afin d'organiser au mieux ses recherches, Roger de Gaignières s'entoure d'une petite équipe efficace et mobile à laquelle il reste fidèle durant quarante ans. Elle se compose de son valet de chambre-paléographe, Barthélemy Remi, et de Louis Boudan, graveur-dessinateur. En leur compagnie, à partir de 1685, Gaignières sillonne les Provinces, privilégiant la moitié nord de la France, copiant documents et cartulaires, sceaux, vitraux, tapisseries et tombeaux tout en relevant des épitaphes dans les églises et les monastères. Anne Ritz-Guilbert d'ajouter : « Pour Gaignières pas de Grand Tour ni en Italie, ni aux Pays-Bas ni même en Allemagne, mais une exploration en profondeur des terres fondatrices du royaume de France »⁵⁵⁷. Amassant de très nombreux documents sur les rois, les comtes, les ducs, les évêques et les abbés, Gaignières les classe en rubriques et les rassemble dans des registres. Anne Ritz-Guilbert parle de planification systématique. Les pièces recueillies sont rangées dans des portefeuilles ou des boîtes de différentes tailles. Les dessins placés dans les portefeuilles sont le plus souvent des in-folio et n'étant pas systématiquement reliés ces derniers peuvent évoluer selon les apports nouveaux de documents. La modernité du système est remarquable.

En observant les relevés et les copies d'épreuves des monuments, nous constatons la piètre qualité de dessinateur qu'a Roger de Gaignières. Il qualifie ses copies de brouillons. Mais lorsque qu'il croque une plate-tombe il s'intéresse « à la forme de la tombe, à la silhouette du défunt, à l'épitaphe et au blason »⁵⁵⁸. Les planches de dessins sont essentiellement exécutées par Louis Boudan, à la sanguine ou à la mine de plomb. Le dessinateur ne s'intéresse souvent qu'à des détails fournis par le monument. Exécutés in situ, les dessins sont mis au net à Paris. Tracés à l'encre ils peuvent être rehaussés d'un lavis ou aquarellé. Les couleurs prennent parfois des teintes excessives. Les monuments les plus nombreux retrouvés dans la collection sont des sceaux et des tombeaux dont, la plupart du

⁵⁵⁵ RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, p. 95.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 64.

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 129.

temps, l'exactitude des relevés fournit une mine de renseignements⁵⁵⁹. Lors de relevés, quand l'épithaphe devient illisible, Louis Boudan ajoute un extrait agrandi du texte in extenso sur une deuxième feuille ajoutée au portefeuille. Si Louis Boudan copie un tombeau à partir d'un dessin existant, il cite ses sources, les faisant figurer en légende au bas du dessin qui déjà possède un titre. Une autre mention d'extrême importance est l'indication réelle de l'échelle en pied et en pouce d'un monument réduit. Ce procédé rare prend naissance à l'époque de Roger de Gaignières. Grâce à cette rigueur méthodique on comprend mieux combien la représentation d'un monument peut prendre, autant qu'un texte, valeur de preuve historique.

Ayant rapidement conscience de l'utilité de mettre en lumière toutes traces du passé et grâce à son intérêt des plus novateurs pour les « bas temps » Roger de Gaignières, qui n'a jamais été membre de l'Académie des inscriptions et des médailles, propose au roi Louis XIV, par l'intermédiaire de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain (1674-1747), une sorte d'office royal d'inspecteur des monuments historiques⁵⁶⁰. Ce projet prémonitoire, qui ne porte pas encore ce nom, ne sera pas suivi d'effet mais l'on ne peut qu'admirer la prescience de Roger de Gaignières quant à l'indispensable utilité de la prise de conscience de mesures conservatoire du patrimoine sur laquelle nous reviendrons.

Malade et affaibli, Roger de Gaignières décide, en 1710, de céder au roi, plutôt qu'à des particuliers, sa collection. Mais jusqu'à sa mort il en gardera la jouissance et recevra des dividendes. La cession s'apparente à une rente viagère. Pierre Clairambault, généalogiste des Ordres du roi, est chargé de dresser un état de la collection. Il réalise un premier inventaire en 1711⁵⁶¹. Les derniers mois de la vie de l'antiquaire sont pénibles. Pierre Clairambault, qui au cours de ses inventaires se servira largement dans la masse documentaire déclassifiée pour alimenter ses propres collections, doute de l'honnêteté de Roger de Gaignières et de Barbe de Blanchefort, suspectés de détourner des documents. On constate en effet que des manuscrits médiévaux disparaissent. Décidant de surveiller l'antiquaire on met sous clef livres et jetons.

Gaignières meurt le 27 mars 1715. Favorisant ses domestiques au détriment de sa famille, son testament est immédiatement contesté par ses proches dont Barbe de Blanchefort. Et si les legs financiers sont rééquilibrés, le reste des biens, comme convenu, doit être transféré

⁵⁵⁹ ERLANDE-BRANDENBOURG, Alain, « Une initiative mal récompensée. Roger de Gaignières (1642-1715) », *Revue de l'Art*, n°49, 1980, pp. 33-34.

⁵⁶⁰ BEAUMONT-MAILLET, Laure, *La France du Grand Siècle. Chefs-d'œuvre de la collection Gaignières*, Paris, 1997.

⁵⁶¹ RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, p. 67-68.

dans la collection royale, évitant la dispersion tant redoutée par Roger de Gaignières mais n'évitant pas les rapines détruisant tout l'intérêt de sa classification. Alors qu'une partie des portraits ainsi que les portefeuilles des *Modes*, où Louis Boudan transpose bien souvent les originaux en bouleversant les positions des personnages pour les rendre plus vivants, sont transportés à Marly pour distraire le roi Louis XIV, le reste des documents, confié au généalogiste Pierre Clairambault, justifie un nouvel inventaire. Il répartit alors les pièces entre la Bibliothèque royale et les archives des Affaires étrangères. Voici ce que l'abbé de Louvois reçoit à la Bibliothèque royale⁵⁶² :

2407 volumes manuscrits.

272 grands portefeuilles contenant 26049 planches dessinées ou gravées, dont les 24 modes et 31 portefeuilles de tombeaux, 117 portefeuilles de topographie et 100 portefeuilles de portraits.

1 denier d'or.

59 médailles d'argent.

64 monnaies et 692 jetons d'argent.

811 jetons de cuivre.

En 1717 afin de se défaire du surplus comme livres, portraits, estampes, porcelaines, médailles, jetons, tableaux, une grande vente est organisée place des Victoires, au domicile de Pierre Clairambault. Portraits peints et tableaux sont disséminés comme des Corneille de Lyon, des Pourbus, des paysages de Paul Bril et deux Van Dyck. Il semble miraculeux que le portrait de Jean Le Bon, sauvé de ventes sauvages, soit aujourd'hui l'un des fleurons du Louvre.

Quelques années plus tard, en 1784, un autre vol sera commis par l'abbé de Gevigney⁵⁶³, garde des titres et généalogiste de la Bibliothèque du roi. Ce vol sera à l'origine de la collection Gaignières de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. Mille neuf cent quarante-six planches de relevés de tombeaux et d'épithames sont dérobés. Nous en possédons des calques. Plus près de nous Henri Bouchot (1849-1906), conservateur du Cabinet des estampes, a tenté un inventaire des dessins de la collection. Travail rendu difficile par la dispersion des pièces et par certains ajouts comme les copies du dessinateur de Montfaucon, Antoine Benoist. Cependant Henri Bouchot a élaboré pour chaque planche une notice des

⁵⁶² RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, p. 73.

⁵⁶³ MICHEL, Patrick, « L'abbé de Gevigney (1729-1808) : collectionneur d'exception ou marchand d'art ? », *Cahier d'histoire de l'art*, n° 10, 2012, pp. 111-121.

plus précieuses. Enfin, comme l'énonce Clotilde Romet, cette collection est parfois le seul témoignage pour connaître un monument ou un chartrier.

Dans *Les monumens de la monarchie française*, Montfaucon réutilise avec reconnaissance les planches des portefeuilles Gaignières. Arrêtons-nous sur quelques représentations choisies par Montfaucon et voyons les éclaircissements qu'il en donne.

Alors que nous reviendrons plus loin sur l'une des premières représentations tirées des portefeuilles Gaignières qui se trouve dans le deuxième volume des *Monumens*, intitulée *Procès de Robert d'Artois*⁵⁶⁴, montrant le roi dans l'exercice de sa fonction judiciaire mais surtout mettant en scène toute la hiérarchie judiciaire, examinons comment par deux fois, dans le deuxième volume⁵⁶⁵ puis dans le cinquième volume⁵⁶⁶, Montfaucon aborde la fondation de *L'Ordre du Saint-Esprit au droit désir ou du Nœud*. Sans donner de précisions sur le manuscrit original que pourtant il mentionne, Montfaucon, pour inclure des reproductions dans son œuvre, emprunte les copies de Louis Boudan tirées du manuscrit des *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit au droit désir*, enluminé à Naples en 1353 par Cristoforo Orimina⁵⁶⁷, copies qui vont s'avérer remarquables, Roger de Gaignières ayant demandé à son dessinateur d'en réaliser des calques. Seront ajoutées cinq planches de portraits en pied mis en scène par Louis Boudan, issus des miniatures. Anne Ritz-Guilbert⁵⁶⁸ explique longuement l'importance pour Gaignières de faire copier ces *Statuts* à l'identique, comme un fac-similé ajoute-t-elle, l'antiquaire percevant la nécessité de respecter la mise en page et de ne séparer en aucune façon texte et image quand un original est à ce point homogène. Disposition que n'adoptera pas Montfaucon⁵⁶⁹. Le manuscrit laisse découvrir neuf feuillets peints dont un frontispice pleine page et des miniatures illustrant chaque début d'articles développant le texte. Articles qui stipulent la défense de la foi chrétienne, la reconquête des lieux saints, la pratique de la charité et de l'hospitalité et une réunion annuelle au château de l'Œuf à Naples. Toutefois l'Ordre ne perdurera pas, puisqu'il disparut à la mort de son fondateur Louis de Tarente en 1362. En 1578 le nouvel *Ordre du Saint-Esprit*, ordre de chevalerie qui sera des plus glorieux, est rétabli par Henri III, roi de France. Le manuscrit qui avait rejoint la République de Venise lui avait été offert. A sa lecture, s'inspirant de ces statuts pour sa propre fondation, mais voulant cacher son emprunt, le roi charge son

⁵⁶⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XLIV.

⁵⁶⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. II, Paris, 1730, pp. 327-342.

⁵⁶⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. V, Paris, 1733, p. 249.

⁵⁶⁷ BnF, ms. NAF. 1489.

⁵⁶⁸ RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, pp. 238-248.

⁵⁶⁹ Alors qu'il s'y pliera exactement pour la représentation des planches de la broderie de Bayeux.

chancelier M. de Chiverni de faire disparaître ce fameux manuscrit. Il ne fut pas écouté. Ainsi Roger de Gaignières, en 1697, le retrouve chez un inconnu, et le recopie intégralement. Louis Boudan fera des copies des illustrations et Antoine Benoist, le dessinateur de Montfaucon des copies de copies. En 1730, Montfaucon présente dans *Les monumens* les statuts de l'ordre établi par Louis d'Anjou roi de Jérusalem et de Sicile. Il indique que les peintures illustrant le texte sont réalisées avec grand soin. La première planche de *L'Ordre du St. Esprit et du Nœud*⁵⁷⁰ nous présente le frontispice où, sur un champ de fleurs de lys, sont représentés le Père tenant le Fils sur la croix surmonté du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. Entouré d'un chœur d'anges on peut lire, sur une bannière portée par deux d'entre eux, *S'il Plait à Dieu*. Le roi Louis, les mains jointes, se tient auprès de la croix. Un homme, en arrière, porte une bannière aux armes du prince chargé du nœud, marque du nouvel ordre. Face au roi, sa femme, la reine Jeanne à genoux, est accompagnée d'une suivante. Suivront six planches⁵⁷¹, dont trois doubles, résumant toutes les miniatures illustrant des costumes à porter, des cérémoniaux à accomplir, des départs en galère ou vers le Château de l'Œuf. Mais Montfaucon, séparant le texte des images, les présente sorties de leur contexte et supprime leur ordonnancement, ce qui en complexifie la lecture.

Dans le cinquième volume, Montfaucon présente une planche intitulée *Première cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit en 1579*⁵⁷². Elle reproduit une enluminure sur vélin de Guillaume Richardière réalisée en 1586. On peut lire, dans les commentaires de Montfaucon :

« Nous avons un tableau de la première création des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit tiré des porte-feuilles de Monsieur Gaignières. Au bas du tableau on lit cette note du même : Première cérémonie de l'Ordre du S. Esprit, instituée et faites par Henri III. Roi de France et de Pologne, aux Augustins de Paris en 1579. Le chevalier qui jure sur les Évangiles est Louis Gonzague, Prince de Mantoue, Duc de Nevers. Le Chancelier de Chiverni tient le Livre comme Chevalier de l'Ordre »⁵⁷³.

⁵⁷⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche LVII.

⁵⁷¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planches LVIII, LIX, LX, LXI, LXII, LXIII.

⁵⁷² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.V, planche XXXVII.

⁵⁷³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. V, Paris, 1733, p. 249.

La *Prestation de serment au Roi par Louis II du nom duc de Bourbon*⁵⁷⁴ est une copie, tirée par Roger de Gaignières d'une miniature d'un livre manuscrit des hommages du comte de Clermont-en-Beauvaisis, autrefois à la chambre des comptes, et qui aurait brûlé lors d'un incendie. Les personnages reproduits ici à l'identique de la copie de Roger de Gaignières ne se détachent pas sur décor coloré mais sur fond blanc, ce qui, somme toute, permet de mieux les identifier. Quelques années avant la mort du roi Charles V, le duc de Bourbon en 1371 vient lui rendre hommage du comté de Clermont-en-Beauvaisis. Louis II duc de Bourbon, une dague à la ceinture, met ses mains jointes entre les mains du roi assis sur son trône revêtu de son manteau royal fleurdelisé. Derrière le souverain se tiennent le dauphin et le duc d'Orléans ainsi qu'à l'extrémité, sur les côtés de la planche, ses trois frères, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne. A l'avant de la scène, on discerne le connétable Du Guesclin, premier des cinq seigneurs représentés, tous reconnaissables grâce à l'usage du port de leur vêtement héraldique. Face au roi, le seigneur de Nedonchel, chambellan du duc de Bourbon, tient, suspendues à un bâton, et faisant ainsi allégeance, plusieurs clés donnant accès à tous les châteaux du comté. Tous les visages se caractérisent par des portraits très ressemblants.

La Reine Isabeau de Bavière, copie d'un dessin que Roger de Gaignières aurait fait tirer d'un tableau non référencé, est illustrée dans le troisième volume des *Monumens*⁵⁷⁵. Voici ce qu'en dit Montfaucon qui précise que cette reine introduisit à la cour de France le luxe dans les habits et les riches coiffures :

« Sa coiffure est des plus superbes, et se termine en haut en une couronne de forme singulière. Son collier, sa robe et son manteau, sont chargez d'une infinité de pierreries. Cette robe et ce manteau qui seroient une longue queue trainante, sont relevez par deux Demoiselles suivantes. Ses souliers sont extrêmement pointus. Nous n'avons point encore vû de Reine si parée que celle-ci »⁵⁷⁶.

C'est au son des trompes, dans la ville de Reims, que l'on assiste à la *Proclamation de la paix d'Arras*⁵⁷⁷. Cette figure, tirée des portefeuilles Gaignières ainsi que la suivante, se

⁵⁷⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XI.

⁵⁷⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXV.

⁵⁷⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, p. 108.

⁵⁷⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXXVII.

trouvait dans un manuscrit d'Enguerrand de Monstrelet de la Bibliothèque de Colbert⁵⁷⁸. On observe deux hommes à cheval. L'un sonne de la trompe de laquelle pend une pièce d'étoffe ornée de fleurs de lys, l'autre proclame la paix devant un groupe de spectateurs en habits de cour. La copie de Montfaucon est identique à celle de Roger de Gaignières mais sans la légende où ce dernier indique au bas de l'image la description de la proclamation d'après la chronique manuscrite de Jean Chartier. Montfaucon préfère la transcrire dans son texte⁵⁷⁹.

L'*Entrée de Charles VII dans Paris*⁵⁸⁰, tirée du même manuscrit d'Enguerrand de Monstrelet⁵⁸¹, laisse voir sous un dais le Roi, soutenu par quatre échevins, s'appêtant à rentrer dans la ville. Il monte un cheval blanc « tout nu », précise Montfaucon, ce qui passe pour une marque de souveraineté. Toutefois, à ses côtés, un écuyer tient par la bride un cheval caparaçonné de fleurs de lys. La gravure reproduite pour *Les monumens* est confuse au point que Montfaucon s'interroge sur la signification à donner au cercle que tient le roi dans sa main gauche alors que sur la copie de Roger de Gaignières il semble tout à fait s'agir de la bride de son cheval.

L'*Attaque de la bastille de Dieppe par Louis le dauphin*⁵⁸², est extraite d'une miniature de la Chronique de Jean Chartier que Gaignières aurait tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi⁵⁸³. On observe, résume Montfaucon, la grande bastille de bois construite par les anglais près de Dieppe, subissant les assauts fréquents des Français sans résultat. Pourtant le dauphin Louis, en août 1443, est victorieux. On voit ici représentées l'imposante hauteur de l'enceinte et les échelles utilisées par les gens d'armes français pour l'assaut. Échelles posées sur des machines dont Montfaucon ne comprend pas l'usage. Il attire aussi l'attention sur un soldat mettant le feu à deux canons (un seul dans la miniature de Chartier) montés sur des affûts de bois. Dans le lointain, le dauphin Louis, à la tête de sa troupe, tient l'écu de France. Dynamisme et mouvement caractérisent cette illustration.

⁵⁷⁸ D'après une miniature des Chroniques d'Enguerand de MONSTRELET. Recueil : « Rois et reines de France et personnes de différentes qualités dessinées d'après des Monuments. T. VI, Règne de Charles VII-Années 1422 à 1461 ». Le traité d'Arras signé entre Charles VII et Philippe III le Bon met fin à la querelle des Armagnacs et Bourguignons.

⁵⁷⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, p. 214 « Comment la paix fut créée à Rheims »

⁵⁸⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXXIX.

⁵⁸¹ BnF, ms.fr. 2679, f. 413.

⁵⁸² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XLII.

⁵⁸³ BnF, ms.fr. 2691, f. 121.

Celle de l'Ordre du croissant fondé par René roi de Sicile⁵⁸⁴ montre un rassemblement de vingt-cinq chevaliers représentant cet ordre institué par le Roi René. Un sénateur, élu pour l'année, domine le groupe. Cette illustration permet de constater à nouveau la considération de Montfaucon à l'égard de Roger de Gaignières car l'on peut lire : « (La planche) est tirée des porte-feuilles de Monsieur de Gaignières. Il n'a pas marqué où il l'avoit prise ; mais on peut bien se fier à lui : il n'étoit pas homme à la forger de sa tête »⁵⁸⁵. *L'institution de l'ordre du croissant* (1448) transcrite par Montfaucon a été retrouvée à la bibliothèque de Saint-Victor de Paris par Marcel, chroniqueur d'histoire de France. Montfaucon la fait suivre du *Serment de l'ordre et de la liste des Chevaliers du Croissant de la première promotion*. Sur la même planche⁵⁸⁶ figure Jean Cossa, portant l'habit de l'ordre. Sénateur, il avait grand crédit auprès du Roi René.

La reproduction du *Parlement de Charles duc de Bourgogne*⁵⁸⁷ (Fig. 6) est tirée d'un tableau original appartenant à Roger de Gaignières⁵⁸⁸, passé ensuite dans le cabinet du Maréchal duc d'Estrées.

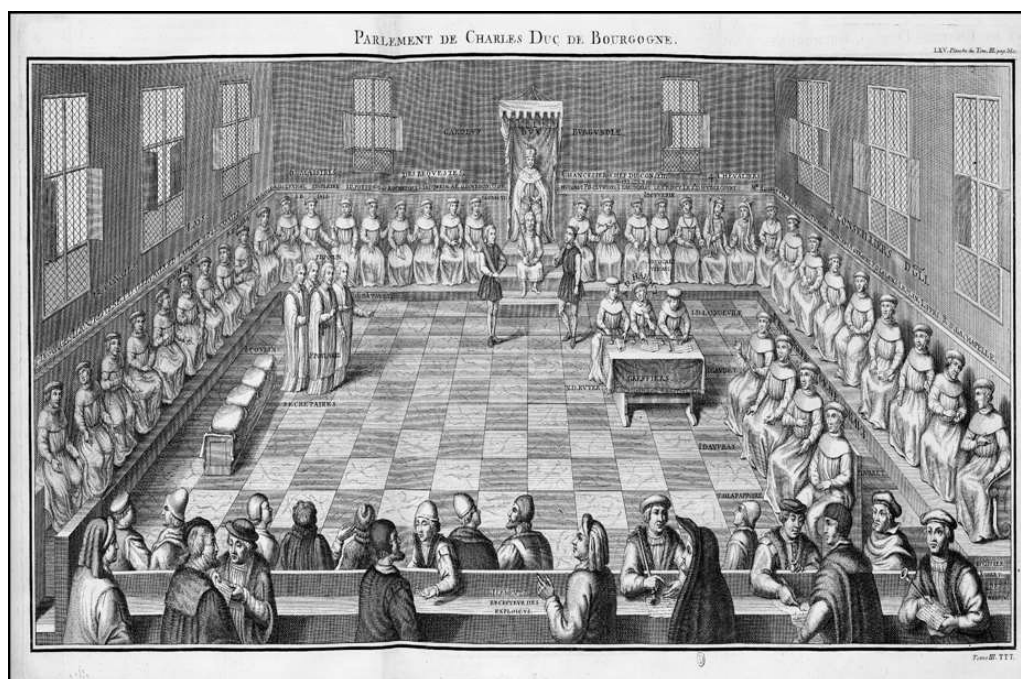


Fig. 6 - Parlement de Charles Duc de Bourgogne
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie françoise*, 1731.

⁵⁸⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, planche XLVIII, fig 1.

⁵⁸⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, Paris, 1731, p. 259.

⁵⁸⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, planche XLVIII, fig 2.

⁵⁸⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, planche LXV.

⁵⁸⁸ BnF, Estampes, Reserve OB-10-Fol, FF.38v-39.

Elle représente le Parlement tenu par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, assemblée reconnue pour juger les affaires de particuliers.

On ne sait dans quelle ville il se déroule, ni à quelle date. Montfaucon la fixe entre 1471 et 1475. En fait en décembre 1473, à Thionville, Charles le Téméraire réorganise le « Grand Conseil » et l'institue à Malines en cour de justice. La cérémonie inaugurale aura lieu en juillet 1474. En soustrayant ses sujets à la juridiction de Paris il lance un défi un au roi⁵⁸⁹. Le duc couronné, assis sur un trône surélevé orné d'un dais, tient dans la main un rouleau. Ses habits guerriers sont cachés par un long manteau au grand collier d'hermine. A ses pieds un seigneur non désigné, entouré de deux massiers dont le rôle était de canaliser la foule, interroge Montfaucon qui ne sait s'il s'agit du Connétable, du Maréchal de Bourgogne ou du Grand écuyer. En revanche sont rassemblés, nommément désignés, le chancelier, trois présidents, quatre chevaliers de la Toison d'or, huit conseillers ecclésiastiques, quatre procureurs généraux, trois greffiers écrivant sur une table, des seigneurs, des maîtres des requêtes, des conseillers laïcs, des secrétaires debout, des bas officiers, des huissiers et sept personnes semblant demander justice. Les détails vestimentaires permettent de définir leur fonction.

Le portrait du *Roi Charles VIII*⁵⁹⁰ appartient à la duchesse de Nemours et Roger de Gaignières l'a fait dessiner à Soissons. Montfaucon emprunte ce portrait. Dans *Les monumens*, l'on découvre un roi majestueux, en habit court, tenant ses gants de la main gauche, il porte le collier de saint Michel dont Montfaucon nous a déjà entretenu alors qu'il présentait les *Monumens de Louis XI*⁵⁹¹ qui, grand maître de l'Ordre, l'avait institué à Amboise en 1469. Un collier, devenu symbolique, avait été distribué aux plus fidèles de ses proches pour les honorer. Signe de reconnaissance, sans émail ni pierreries, il était en or et pendait en son milieu une image de saint Michel sur un roc. Le lieu référentiel de cet ordre était l'église du Mont Saint-Michel dont l'emplacement n'avait jamais été conquis par les ennemis de la couronne de France. Ce collier devait être porté chaque jour sous peine de faire dire une messe et de donner une aumône de sept sous six deniers. Cependant à la guerre, en voyage ou chez soi, il suffisait de porter l'image de saint Michel attachée à une chaînette d'or.

⁵⁸⁹ VAIVRE, Jean-Bernard de, « A propos d'un dessin gouaché de la collection Gaignières. Notes sur une représentation du « Parlement et cour souveraine » établi à Malines par Charles duc de Bourgogne », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1994,1996, pp. 165-192.

⁵⁹⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche I.

⁵⁹¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, p. 305-306.

D'une gouache sur parchemin⁵⁹² tirée des portraits de la collection Gaignières, on observe celui du jeune *Philippe fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne*⁵⁹³, archiduc d'Autriche, roi d'Espagne, portant l'Ordre de la Toison d'or, coiffé d'un chaperon orné. Montfaucon s'interroge sur les quatre cornes présentées sur sa poitrine qui ne seraient sans doute que des ornements de couture rappelant la fraise.

Empruntée à une miniature du cabinet Gaignières, on observe aussi une représentation intitulée *Seigneurs Homme de robe et Dame de la cour du Roi Louis XII*⁵⁹⁴. Sortis de leur contexte, ou copiés sans mise en scène, ces portraits étonnent par la magnificence des costumes. L'homme de robe est un vieillard qui s'appuie sur un bâton. Enchaperonné, il n'en est pas moins chapeauté de noir. Tenant un papier dans sa main gauche, il pourrait être conseiller du Roi. Une dame élégamment vêtue d'un manteau laisse entrevoir une jupe et porte deux colliers sur sa gorge découverte qui n'est pas sans étonner Montfaucon⁵⁹⁵.

Sans pouvoir citer les sources d'une miniature tirée des portefeuilles Gaignières, Montfaucon présente *La cour du roi François I^{er}, environ l'an 1540*⁵⁹⁶ où l'on peut reconnaître chaque seigneur. Le roi, trônant, tient de la main droite la main de justice et de la gauche le sceptre. Il est vêtu d'un manteau en forme de chlamyde attaché à l'épaule droite et porte une assez longue barbe qui en introduit l'usage. A sa gauche se trouve le jeune dauphin Henri. Tous les seigneurs de la cour portent le collier de l'Ordre de Saint-Michel.

La planche intitulée *La reine Claude de France et deux de ses fils*⁵⁹⁷ montre la première femme de François I^{er}, fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, richement vêtue d'un costume dont les manches sont parées d'une fort belle fourrure, utilisant pour la première fois l'usage du panier qui deviendra courant.

Une planche, en double page, montre *Jaques bâtards de Vendôme et ses fils* ainsi que *Jeanne de Rubempré et ses filles*⁵⁹⁸. Tiré par Gaignières d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, il s'agit d'une miniature ornant un *Antiphonaire et Graduel* édité au XVI^e siècle⁵⁹⁹ représentant Jaques de Vendôme, fils naturel de Jean de Bourbon II, priant à genoux devant un oratoire. Derrière lui, dans une position identique, se tiennent ses trois fils, Claude, André

⁵⁹² BnF, Bouchot, 1348.

⁵⁹³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXIII, fig. 1.

⁵⁹⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXVIII.

⁵⁹⁵ Annexes, III. XIII, p. 7.

⁵⁹⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXXIV.

⁵⁹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXXIX.

⁵⁹⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XLVIII.

⁵⁹⁹ BnF, ms.lat. 906, f. n.p., vue 51.

et Jean de Bourbon. Sur la page en regard, sa femme, Jeanne de Rubempré, entourée de ses trois filles Catherine, Jeanne et Madeleine, prient aussi mains jointes.

Une dernière planche dans le quatrième volume montre une représentation caractéristique de la « remontée » des personnages qui, gisant sur leur tombeau, sont redressés pour mieux les présenter. C'est une manœuvre qui est fréquemment utilisée par Roger de Gaignières et son équipe. Il s'agit ici de *Louis de la Trimouille et Gabrielle de Bourbon sa femme*⁶⁰⁰, une représentation tirée des portefeuilles Gaignières.

Louis II de la Tremoille, homme d'État et chef de guerre qui mourut à la bataille de Pavie en 1524, et Gabrielle de Bourbon sa femme allongée à ses cotés sur leur tombeau de marbre au milieu de l'église de Thouars, ne reposent plus une fois debout sur un coussin de pierre mais sont représentés, comme sur leur tombeau, les pieds du premier reposant sur un chien, symbolisant fidélité au souverain et au royaume, la seconde sur ses armoiries.

L'apport de Gaignières, l'intelligence de sa classification, l'incroyable intérêt porté à ce que l'on appellera plus tard le Moyen Age et l'amitié qu'il manifesta à l'égard de la Congrégation mauriste, demeurent le socle des recherches de Montfaucon pour l'entreprise et la réalisation des *Monumens*, histoire de France en figures. Cependant, de manière beaucoup moins ambitieuse, on n'oubliera pas de mentionner l'apport essentiel et la coopération subtile de quelques correspondants également fournisseurs de sources.

D Des correspondants et des illustrations

De France ou de l'étranger, les correspondants qui fournissent des illustrations à Montfaucon ne sont pas légion et les représentations signalées auraient davantage servi aux parties non parues de l'ouvrage. Pourtant l'abbé Noël, de Rouen, lui fournit une description précise du bas-relief du Camp du Drap d'Or, exposé à l'hôtel de Bourgtheroulde, dont il avait redécouvert la signification grâce à la présence d'une salamandre sur l'un des personnages. L'abbé Noël avait conclu avec raison qu'il devait s'agir de l'entrevue des deux rois, François 1^{er} et Henri VIII, alors que l'on prenait cette représentation pour le Concile de Trente. Faisant part à Montfaucon, en 1726, par l'entremise du prieur de Saint-Ouen de Rouen, dom Jean Bourdet, de la description du bas-relief et de ses déductions, Montfaucon les retranscrit intégralement dans son texte, ajoutant que « M. Noël a fort bien décrit le

⁶⁰⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XLIII, Annexes, Ill. XIV, p. 8.

monument du Camp du drap d'or comme il est sur les lieux et dans son ordre naturel »⁶⁰¹. Très vite une correspondance s'échange entre le moine et l'abbé. Pour des raisons éditoriales, trois planches sont nécessaires pour faire figurer les cortèges royaux dans *Les monumens : Entrevue de François I. Roi de France et d'Henri VIII. Roi d'Angleterre au Camp de Drap d'Or*⁶⁰², puis *Suite de l'Entrevue de François I et d'Henri VIII. Au Camp du Drap d'Or*⁶⁰³, et enfin *Suite de l'Entrevue*⁶⁰⁴. On ne connaît pour aucune d'entre elles le nom du dessinateur. La première planche montre sur la bande supérieure la sortie du roi d'Angleterre du château de Guines entouré de chevaliers coiffés de chapeau à grand plumet. Sur la bande inférieure, l'archevêque d'York, légat du Pape, mène le cortège. On remarque, sur la première bande de la deuxième planche, la rencontre des deux jeunes rois qui se saluent, levant haut leur chapeau et, dans le groupe de François 1^{er}, un garde du roi à cheval qui laisse voir de dos, sur son habit, une salamandre couronnée. Sur la deuxième bande, dans la troupe qui suit le roi de France, on distingue le cardinal de Boisi⁶⁰⁵, légat du Pape, à cheval entre deux princes qui portent le collier de L'Ordre de Saint-Michel. La dernière planche montre le reste de la troupe qui suivait le roi de France sortant du château d'Ardres.

Possesseur d'un cabinet de curiosités, l'Abbé Fauvel, qui avait fait paraître un écrit sur les momies et les cérémonies égyptiennes⁶⁰⁶, procure à Montfaucon, tiré d'une pierre gravée⁶⁰⁷, le portrait du profil de la tête de Richilde⁶⁰⁸, seconde épouse de Charles le Chauve auquel elle était très attachée. Sur une autre planche simplement intitulée *Autres Monumens*⁶⁰⁹, Montfaucon inclut une scène fournie par l'abbé, représentant un roi au-devant duquel un seigneur maillé de pied en cap fait allégeance. N'étant en possession d'aucune référence, Montfaucon pense observer ici un *monumens* de la fin de la seconde race ou du début de la troisième. L'abbé Fauvel lui fait aussi parvenir une médaille figurant *Georges d'Amboise Cardinal*⁶¹⁰, présentant au revers une tiare papale laissant augurer de son élection alors qu'il

⁶⁰¹ Bnf, ms.fr. 17711, ff. 19-20.

⁶⁰² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXIX.

⁶⁰³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXX.

⁶⁰⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XXXI, Annexe, III. XV, p. 8.

⁶⁰⁵ Adrien Gouffier, cardinal de Boisy (1479 ?-1523), grand aumônier de France, évêque de Coutances.

⁶⁰⁶ FAUVEL (Abbé), *Discours abrégé, touchant les momies, et les cérémonies anciennement observées par les Égyptiens à l'embaumement de leurs corps [Texte imprimé], avec la prière qu'ils adressoient au Soleil pour le mort*, Paris, 1726.

⁶⁰⁷ BnF, ms.fr. 15634, f.100.

⁶⁰⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXVIII.

⁶⁰⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXXII.

⁶¹⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche après la XX.

n'en fut rien. Enfin il fournit des représentations d'une crosse et d'une pyxide limousine en cuivre émaillé⁶¹¹, dont on retrouve des dessins lavés et annotés dans les *Papiers de Montfaucon*⁶¹² qui rassemblent des dessins, aquarelles et gouaches⁶¹³. Ces représentations n'ont pas été éditées et sont restées dans ses cartons. Elles ne figureront ni dans *L'Antiquité expliquée* ni dans les *Monumens de la monarchie*.

En effet, les émaux champlevés limousins circulent en Europe dans les milieux érudits et ceci permet de constater que certains antiquaires sont intéressés par les objets d'art du Moyen Age. Ainsi le baron Crassier, de Liège propose à Montfaucon des dessins de crucifix dont il donne des indications sur le lieu et la date et que ce dernier accepte volontiers de recevoir⁶¹⁴. On peut lire dans une lettre envoyée par le baron à Montfaucon datée du 9 octobre 1725 :

« Enfin monsieur je prends la liberté de joindre ici la description des trois crucifix antiques que je possède, et si par hasard vous souhaitez d'avoir le dessein de quelque pièce mentionnée en cette, je me feraï plaisir de vous satisfaire en ce n'en ayant pas de plus grand que celui de pouvoir vous convaincre de l'entier dévouement avec lequel je seray toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur B. de Crassier ».

Marie-Madeleine Gauthier précise, dans une étude sur les cabinets d'amateurs d'antiquités médiévales : « En ce qui concerne l'émaillerie médiévale, l'origine limousine paraît évidente mais elle n'est nulle part attestée par une désignation géographique ». Elle livre ensuite d'autres curiosités du cabinet de l'abbé Fauvel comme deux plaques de reliure d'émail de Limoges datables de la fin du XII^e siècle et une colombe eucharistique limousine conservée à la collégiale Notre-Dame d'Erfurt⁶¹⁵.

Pour montrer combien il peut être difficile de localiser la provenance des émaux champlevés, Léon Preyssoire, historien du Moyen Age, au cours d'une intervention, fait part de la possession par l'abbé Lebeuf, dont nous parlerons plus loin, d'une plaque émaillée représentant la rencontre d'Elie et la veuve de Sarepta. Attribué correctement au XII^e siècle, précise Léon Preyssoire, cet émail est probablement mosan.

⁶¹¹ ROSTAND, André, 1932, p. 44.

⁶¹² BnF, ms.lat. 11913, ff. 82-85.

⁶¹³ Annexes, III. XVI, p. 9.

⁶¹⁴ BnF, ms.lat. 11907, f. 156

⁶¹⁵ GAUTHIER, Marie-Madeleine, « Cabinets d'amateurs d'antiquités médiévales au début du XVIII^e siècle à Liège et à Paris », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Année 1974, 1972, pp. 181-192.

Parmi les correspondants fournisseurs de Montfaucon que nous avons laissés, on retrouve Philibert-Bernard Moreau de Mautour (1654-1737), juriste, littérateur et antiquaire, membre de l'Académie des inscriptions en 1701. Il procure au moins deux médailles, celle de Louise de Savoie et celle de François son fils. La planche est appelée *Médailles de Louise de Savoie et de François son fils*⁶¹⁶. La première illustration représente Louise de Savoie avec au revers le buste de sa fille Marguerite. Pour la seconde, Montfaucon s'interroge sur le fait que François, duc de Valois, alors âgé de dix ans, aurait déjà pris la salamandre comme symbole et pense que cette médaille n'aurait été frappée que depuis qu'il fut roi.

Signalons ici les apports d'Antoine Lancelot (1675-1728), archiviste, historien, membre de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres que nous retrouverons quand nous aborderons la découverte de la broderie Bayeux. Il fournit la représentation de la statue équestre de Louis XII, au début de son règne, visible sur la porte du château de Blois, et une figure, tirée des portefeuilles Gaignières le montrant debout dans une longue robe de chambre fourrée. Antoine Lancelot procure aussi une miniature⁶¹⁷ extraite du *Procès manuscrit du Connétable de Bourbon* dont le peintre, inconnu, voulant représenter au plus juste le nombre des Pairs de France, s'éloigne quelque peu du texte, ce dont Montfaucon s'étonne. Antoine Lancelot lui prête aussi un registre, fait en l'an 1533, dont le bénédictin emprunte une peinture qui dans *Les monumens*, aura pour titre, *Les gentils hommes du Rethélois font hommage à Henri de Lautrec Comte de Rethélois*⁶¹⁸. On y voit les seigneurs faisant allégeance et rendant hommage à Henri sous un dais alors que l'évêque de Conserant se tient debout.

De sa correspondance avec l'Abbé Brillon, chanoine de la cathédrale de Chartres, on retient le dessin du portail royal⁶¹⁹, imparfait mais remarquablement mis en valeur par Antoine Benoist. Il était destiné aux volumes non parus.

Bien que le marquis de Caumont, déjà mentionné plus haut, qui demeure à Avignon, soit agacé par le choix de Montfaucon de privilégier les « bas temps » gothiques, il lui procure cependant quelques dessins. Les lettres de Montfaucon à Joseph de Caumont ont été publiées par Philippe Tamizey de Larroque⁶²⁰. Quelques-uns de ses dessins se retrouvent

⁶¹⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. IV, planche XXXVI.

⁶¹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. IV, planche XXXII.

⁶¹⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. IV, planche XLV.

⁶¹⁹ BnF, ms.lat. 11907, f. 183.

⁶²⁰ TAMIZEY DE LARROQUE, Philippe, « Bénédictins méridionaux », *Revue catholique de Bordeaux*, Bordeaux, 1896, p. 199.

dans les *Papiers de Montfaucon* comme la série des tiaras papales⁶²¹ ainsi que des reproductions de tombes papales et autres tombeaux gothiques. Joseph de Caumont souligne dans sa correspondance les grandes difficultés de trouver de fins dessinateurs.

En revanche deux remarquables dessins de tombeaux sont aussi envoyés de Provence par le président d'Aigrefeuille à Montfaucon⁶²². Jean Pierre d'Aigrefeuille (1665-1744), conseiller à la chambre des comptes, premier président à Montpellier, bibliophile et antiquaire, est, selon André Rostand, un personnage bouffi d'orgueil nobiliaire, « poussé surtout par l'envie de faire valoir l'Antiquité de sa maison »⁶²³. Ces deux dessins ne seront pas exploités dans *Les monumens* mais restent fort précieux pour l'étude des sculptures gothiques puisque, l'injure des temps les ayant fait disparaître, leur souvenir ne peut se concrétiser que dans les *Papiers de Montfaucon*.



Fig. 7 - Tombeau du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille le Jeune
Dessin de Pierre Thibault, n.d.

⁶²¹ BnF, ms.lat. 11912, f. 142.

⁶²² ROSTAND, André, « Les tombeaux des cardinaux d'Aigrefeuille en Avignon », *Bulletin monumental*, vol. 88, 1929, pp. 301-312.

⁶²³ ROSTAND, André, 1932, pp. 37-38.

Le premier tombeau représente le cardinal Faydit d'Aigrefeuille⁶²⁴ (1320 ?-1391), évêque de Rodez et d'Avignon, nommé cardinal par Clément VII en 1389, le second celui de Guillaume d'Aigrefeuille⁶²⁵ le Jeune (1339-1401) religieux de Cluny, fait cardinal en 1367, par Urbain V. Le premier tombeau se trouvait à Notre-Dame des Doms en Avignon puis fut transporté dans la chapelle de la Purification face au mausolée de Benoît XII. La face antérieure de ce sarcophage montre un alignement de sept pleurants dans des niches finement travaillées. Au-dessus le gisant, en habit d'évêque, repose sur un coussin, un lion à ses pieds⁶²⁶. Le second tombeau, à l'aspect fastueux⁶²⁷, représente Guillaume d'Aigrefeuille, enterré à la chapelle Saint-Étienne du monastère bénédictin de Saint-Martial, chapelle aujourd'hui disparue (Fig. 7).

Le 9 mai 1726, le président d'Aigrefeuille envoie à Montfaucon les deux dessins réalisés par Pierre Thibault, qualifié d'architecte-ingénieur. Du second tombeau il reproduit avec talent la composition élégante et équilibrée des registres sculptés de cette œuvre gothique entrant dans l'ère du flamboyant. Entouré de pilastres surmontés d'un arc brisé, le tombeau laisse voir sous l'évêque gisant sa tête surmontée d'un couronnement gothique, six niches accueillant des pleurants. La lettre « A », posée par Pierre Thibault, gravée sur le marbre noir entre le gisant et la série d'apôtres, renvoie à l'épigraphie qui le nomme, décline ses titres et souhaite que son âme repose en paix. Au centre de la série des apôtres où l'on reconnaît saint André et sa croix et saint Jacques le majeur en pèlerin, on remarque le Christ bénissant. Enfin dans le registre supérieur, assis face à face, le Père éternel et la Vierge accompagnés de deux cardinaux agenouillés.

D'un dernier manuscrit fourni par M. d'Aigrefeuille, intitulé *Les douze périls d'enfer*, Montfaucon tire trois peintures qu'il aligne côte à côte⁶²⁸. *Livre présenté à la reine Marie d'Anjou, Sermon, Sermon prêché devant le roi Charles VII*⁶²⁹.

La première illustre un chapelain à genoux présentant à la reine Marie d'Anjou l'original du texte. Assise en majesté, ses dames debout à ses côtés, elle saisit le livre. Montfaucon qualifie cette miniature de fort belle et ajoute qu'il ne connaît pas le nom du chapelain qui doit en être l'auteur. Il s'agit en fait de Robert Blondel, poète et historien du XV^e siècle, précepteur du second fils de Charles VII et de Marie d'Anjou. La miniature aurait été

⁶²⁴ BnF, ms.lat. 11907, f. 197r.

⁶²⁵ BnF, ms. lat. 11907, f. 198.

⁶²⁶ Annexes, III. XVII, p. 9.

⁶²⁷ Il mesurait 9m sur 4m, 50.

⁶²⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche LX.

⁶²⁹ Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5207, f. 1r, f. 4r, f. 94r, Annexes, III. XVIII, p. 10.

réalisée par Jean Colombe. L'image suivante représente le même chapelain prêchant au peuple plein de dévotion ces dangereux périls, sujet du livre. Au haut de cette miniature, un dragon crachant des flammes représente l'enfer. Enfin dans la troisième image, un augustin prêche au roi Charles VII, entouré d'un auditoire essentiellement masculin, les dangers d'un enfer représenté au loin par les flammes. Montfaucon ajoute ce commentaire : « Dès le quatorzième siècle, et encore plus dans le quinzième, on faisait beaucoup de peintures dans les Livres et dans les Heures, parmi lesquelles ils s'en trouvent qui sont d'assez bon gout »⁶³⁰.

Non seulement Gérard Mellier était enthousiaste, nous le savons grâce aux lettres envoyées au bénédictin de 1717 à 1727⁶³¹, à l'idée de toutes recherches historiques sur les « bas temps », mais il procure à Montfaucon des représentations de miniatures concernant le règne de Charles V dont le moine avait donné un plan d'étude en insérant un inventaire des pièces dans son prospectus. Gérard Mellier, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare⁶³², Général des finances de Bretagne, Maire de Nantes, ami de Roger de Gaignières, comme il le signifie dans une correspondance⁶³³, fait tout d'abord parvenir à Montfaucon trois dessins dont l'un est tiré de la *Politique d'Aristote* traduit par Nicolas Oresme. Une planche des *Monumens* les réunit portant pour titres : *Nicolas Oresme présente un Livre au Roy, Le Roy se promène à cheval, Vue du château de Vincennes*⁶³⁴. Nous reparlerons plus loin de la présentation du livre de Nicolas Oresme à Charles le Sage. Les deuxième et troisième dessin, dont on ne connaît pas la provenance, représentent, pour l'un, le roi Charles V se promenant dans la campagne, entouré de gens de lettres à sa droite, interprète le moine, et de gens armés à sa gauche, et, pour l'autre, un panorama, « à vue d'oiseau » dit Gérard Mellier⁶³⁵, du château de Vincennes. Gérard Mellier permet aussi à Montfaucon d'inclure dans son œuvre, *La Boete du Cœur de la Reine Anne enterré à Nantes*⁶³⁶. La reine avait émis le souhait que son cœur repose à Nantes auprès de ses parents. Placé dans un écrin doré il est placé dans le mausolée de François II de Bretagne. Le 16 octobre 1727 Gérard Mellier fait exhumer l'écrin craignant des vols d'or de la part des Carmes gardiens du mausolée. Faisant dessiner la boîte, il envoie une estampe à Montfaucon. Représentée sur deux faces le cœur

⁶³⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, p. 281.

⁶³¹ BnF, ms.fr. 17710, ff. 193-209.

⁶³² BnF, ms.fr. 17710, f. 202.

⁶³³ BnF, ms.fr. 17710, f. 205.

⁶³⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, pl.VII.

⁶³⁵ BnF, ms.fr. 17710, f. 206.

⁶³⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t IV, planche XVIII.

est entouré d'une cordelière⁶³⁷. Habituellement la Reine Anne portait à la taille une ceinture en forme de cordelière en souvenir de son aïeul, François 1^{er}, duc de Bretagne, qui avait voué dévotion à saint François d'Assise⁶³⁸. Anne en entoura ses armes de France et de Bretagne ainsi que de nombreux objets faisant son quotidien, comme ses livres, dont l'appartenance devient alors reconnaissable. Cet insigne héraldique reste le signe de reconnaissance de quelques princesses françaises restées veuves⁶³⁹. Enfin l'écrin est surmonté d'une couronne royale où l'on peut lire ces vers : « *Cœur de vertus ornée* », « *Dignement couronnée* »

François-Xavier Bon de Saint-Hilaire (1678-1761), premier président à la cour des Aides de Montpellier, élu membre correspondant honoraire de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres est un homme de sciences curieux d'antiquités. Son goût prononcé pour les médailles lui permet d'acquérir des doubles du cabinet de Nicolas Foucault. Dessinateur distingué, il envoie à Montfaucon de très nombreuses représentations que ce dernier inclura dans son *Supplément*. A partir de 1725, François-Xavier Bon adresse dans sa correspondance des descriptions de sceaux, d'anneaux, d'olifants ainsi que deux diptyques, l'un en ivoire représentant la vie du Christ et l'autre en bois de cèdre consacré à la vie de sainte Marguerite⁶⁴⁰. Ils ne paraîtront pas dans l'œuvre qui nous intéresse. Mais, tiré de ces envois, on retrouve dans les *Papiers de Montfaucon* le dessin de l'avvers d'un sceau représentant *Philippe Ier regis*⁶⁴¹. Montfaucon le fait apparaître sur une planche nommée *Monumens de Philippe I, d'Harold et de Guillaume le Conquérant*⁶⁴² et qui représente le roi assis sur son trône tenant d'une main son sceptre et de l'autre une haste semblable à celle de Lothaire et de Charles le Chauve.

Quant aux apports des correspondants étrangers, André Rostand cite des personnages dont nous retiendrons trois noms : le baron Crassier, dont on connaît la publication de la correspondance avec Bernard de Montfaucon, l'électeur de Mayence et Francis Wise⁶⁴³.

Le baron Guillaume-Pascal Crassier de Liège, antiquaire flamand que nous avons déjà rencontré, conseiller à la Chambre des comptes et secrétaire général du Ministère de la Justice, s'intéresse à l'art pictural, à l'architecture et à la numismatique. Connaissant dom

⁶³⁷ Annexes, Ill. XIX, p. 10.

⁶³⁸ LE ROUX DE LINCY, Antoine, « Détail de la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 11, 1850, pp. 148-171.

⁶³⁹ MÉNESTRIER, Jean Baptiste, *Origine des ornements des armoiries*, Lyon, 1680, p. 161.

⁶⁴⁰ BnF, ms.fr.17703, ff. 105-129

⁶⁴¹ BnF, ms.lat.11912, f. 59.

⁶⁴² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche LV.

⁶⁴³ ROSTAND, André, 1932, pp. 45-46.

Martène qui avait déjà signalé l'excellence de sa bibliothèque et de son cabinet, ce dernier contribue à favoriser la relation épistolaire entre Guillaume Crassier et Montfaucon⁶⁴⁴. Le baron lui envoie des copies d'une couverture d'évangélaire et d'émaux limousins. Dans *Les monumens* on retrouve une planche intitulée *Couronne de St. Louis*⁶⁴⁵, représentée sur la première figure. Il s'agit d'une couronne d'or conservée comme une relique dans le trésor des Pères Dominicains de Liège. Montfaucon doute qu'elle soit à destination royale mais penche plutôt pour une sainte attribution, concluant que les anges qui l'ornent semblent en être la preuve.

L'électeur de Mayence⁶⁴⁶ qui, par l'intermédiaire de ses conseillers, correspond avec Montfaucon⁶⁴⁷, lui fait parvenir une copie de la statue de Dagobert empruntée à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul d'Erfurt dessinée par M. de Belmond, professeur d'histoire dans cette cité. La planche s'intitule *Monumens de Sigebert, de Chilpéric, de Frédégonde et de Dagobert I*⁶⁴⁸. Les religieux de l'abbaye affirment que la statue est un original du temps, la preuve étant que l'église soutenue par le bras gauche du roi n'a pas la forme de la nouvelle église rebâtie mais serait celle construite primitivement par le roi Dagobert. Montfaucon laisse l'affaire au jugement du lecteur.

L'anglais Francis Wise (1695-1767), antiquaire et bibliothécaire-archiviste à la Bibliothèque Bodléienne, envoie, sans que le dessin paraisse dans *Les monumens* une gouache d'un crucifix émaillé que l'on découvre dans les *Papiers de Montfaucon*⁶⁴⁹.

Dans la présentation non exhaustive de ces diverses représentations nous avons fait des choix. Mais n'oublions pas, comme le précise André Rostand, que Montfaucon grâce aux recherches à la Bibliothèque royale, à celle de Coislin et aux nombreux envois des correspondants, nous permet également de découvrir dans *Les monumens*, les suites des statuts de l'Ordre de Saint-Michel⁶⁵⁰, l'Armorial de Gilles le Bouvier ou Berri⁶⁵¹, la campagne de Louis XII contre Gênes⁶⁵², et les funérailles de la reine Anne de Bretagne⁶⁵³. En outre nous n'avons pas inclus dans ces choix les images se rapportant à la redécouverte de la broderie de Bayeux qui confirment la modernité du regard de Montfaucon.

⁶⁴⁴ CAPITAINE Ulysse, 1855, pp. 1-82.

⁶⁴⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XXVI.

⁶⁴⁶ François-Louis de Palatinat-Neubourg qui fut électeur de 1729 à 1732.

⁶⁴⁷ BnF, ms.lat. 11907, ff. 106-107 et f. 129.

⁶⁴⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XII.

⁶⁴⁹ BnF, ms.lat. 11907, ff. 147-148.

⁶⁵⁰ Annexes, III. VII, p. 4.

⁶⁵¹ Annexes, III. XLIII, p. 23.

⁶⁵² Annexes, III. XX, p. 11.

⁶⁵³ Annexes, III. XXI, p. 12.

Chapitre 3 : Arrêt sur image, la broderie de Bayeux

A Chronique d'une redécouverte

Antoine Schnapper⁶⁵⁴ dit volontiers que l'on se penche davantage sur la carrière administrative de Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721), que sur ses compétences artistiques. Son père, Joseph Foucault, greffier de la Chambre des comptes puis conseiller d'État à brevet, protégé de Colbert, avait épousé en 1641 en premières noces Marie Métezeau dont le père, Intendant des bâtiments du Roi, était connu, comme nous le précise Claude Gros de Boze dans l'*Éloge*⁶⁵⁵ sur Nicolas-Joseph Foucault, pour avoir construit la digue élevée au siège de la Rochelle. Nicolas-Joseph Foucault après des études de philosophie au collège de Navarre, suit un enseignement de théologie puis de droit et devient avocat au Parlement de Paris mais quitte rapidement cette fonction pour les affaires publiques. On le retrouve, avant qu'il ne regagne Paris, intendant de la généralité de Montauban, de celle de Pau puis du Poitou pour l'être encore, à partir de 1689, de celle de Caen jusqu'en 1704. D'un esprit vif, s'adaptant aisément aux usages locaux il fait respecter l'ordre public s'attachant, parfois brutalement⁶⁵⁶, à appliquer la révocation de l'édit de Nantes. Mais tout autant que des capacités d'administrateur, il possède des talents de littérateur et sera reconnu comme grand antiquaire. C'est du moins en ces termes que le président Hénault (1685-1770) le présente. Sa bibliothèque est riche ainsi que son cabinet de médailles et d'antiques. Montfaucon, pour qui Nicolas-Joseph Foucault fait dessiner nombre de petites antiquités, le confirme dans la préface de *L'Antiquité expliquée* disant : « Monsieur Foucault, conseiller d'État, m'a plus fourni de pièces antiques que nul autre. La charge d'intendant, qu'il a exercé dans plusieurs provinces, lui a donné le moyen d'en découvrir beaucoup qui auroient peut-être péri si elles étoient tombées en d'autres mains. Comme il a un goût merveilleux, il a fait un des plus beaux cabinets du royaume, et peut-être d'Europe »⁶⁵⁷. Il est reconnu comme archéologue et les fouilles qu'il fait entreprendre dans le village de Vieux, près de Caen ainsi que celles qu'il dirige à Alleaumes près de Valognes, permettent de découvrir nombre de médailles et d'inscriptions. De très

⁶⁵⁴ SCHNAPPER, Antoine, 2005, pp. 631- 639.

⁶⁵⁵ GROS DE BOZE, Claude, « Éloge sur Foucault », *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. III, 1731, pp. 593-605.

⁶⁵⁶ HASKELL, Francis, *L'historien et les images*, Paris, 1995, p. 186.

⁶⁵⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719, p. XIX.

nombreuses antiquités, parfois plus importantes comme des sarcophages, ornent le jardin d'une maison qu'il possède à Athis. Ses observations sont réunies dans le tome premier des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres* dont il a été nommé membre honoraire en 1701. Appelé à Paris par Louis XIV il est nommé conseiller d'État. Il est obligé, à la fin de sa vie, de se défaire de ses collections, et ses livres sont dispersés. Son cabinet d'antiquités, avant que d'être revendu au roi, passe entre les mains du médecin Nicolas Mahudel (1673-1747). La dispersion de toutes ses collections aurait-elle été évitée si François-Xavier Bon de Saint-Hilaire (1678-1761), qui voulait l'acquérir dans son entier, n'en n'avait pas été empêché par son beau-père ?

Alors qu'il séjourne à Caen et possède le château de Magny-en-Bessin⁶⁵⁸, à quelques kilomètres de la ville épiscopale de Bayeux, faisant des relevés, le voilà possesseur de dessins de la première copie de l'œuvre représentant la broderie de Bayeux, qui ne porte pas encore ce nom et dont on ne connaît la provenance. Aucune indication ne permet de retrouver l'original. Ils sont exécutés pour lui, possiblement par les soins d'un des membres de sa famille. C'est du moins la thèse de Janssen⁶⁵⁹ qui les attribue à Anne Foucault, religieuse, dernière de cinq filles d'un deuxième lit, Nicolas Foucault ayant épousé en secondes noces Marie de Jassaud (1655-1731). Anne est décrite par sa tante, abbesse de Jarey, comme ayant d'importantes dispositions naturelles au dessin⁶⁶⁰. Il est vrai que chaque fois qu'il sera fait mention de ces premiers dessins, maintenant disparus, on se référera à une main féminine.

Lors de la dispersion de la collection de Joseph-Nicolas Foucault, Claude Gros de Boze, érudit et numismate, connu pour ses éloges, a en charge, depuis 1719, la garde des médailles et des antiques du Cabinet du Roi. Les archives de Joseph-Nicolas Foucault ayant été versées à la Bibliothèque royale, c'est à ce titre qu'il prend connaissance de ces dessins. En tant que membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, dont il est secrétaire perpétuel, Claude Gros de Boze en confie l'étude à un académicien de la même instance, Antoine Lancelot.

Antoine Lancelot renonçant à devenir homme d'Église, accepte de vingt-trois à vingt-six ans, un poste de garçon de bibliothèque à la Mazarine et côtoie les milieux érudits. Très vite intéressé par l'histoire il est élu, en 1719, membre de l'Académie royale des Inscriptions et

⁶⁵⁸ BOUET, Pierre, NEVEUX, François, *La Tapisserie de Bayeux, Révélation et mystères d'une broderie du Moyen Âge*, Rennes, 2013, p. 209.

⁶⁵⁹ JANSSEN, Aase Luplau, « La redécouverte de la Tapisserie de Bayeux », *Annales de Normandie*, 11^e année, n^o3, 1961, pp. 179-195.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 194.

belles-lettres et, reconnu comme archiviste, se retrouve Inspecteur au Collège royal et Commissaire au Trésor des Chartes. Savant et collectionneur, il lègue de nombreux portefeuilles à la bibliothèque royale et l'on sait combien Montfaucon est redevable à Lancelot de tous les manuscrits que ce dernier a pu lui fournir pour ses travaux. En possession des dessins de Joseph-Nicolas Foucault, Antoine Lancelot les étudie. Cherchant, sans succès, à en connaître la source, il décide cependant de porter à la connaissance de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres, le résultat de ses réflexions. Le 21 juillet 1724 Antoine Lancelot, qui introduit la première conférence sur ce sujet, portant le titre *Explication d'un monument de Guillaume le Conquérant*⁶⁶¹, remercie Claude Gros de Boze, précisant que s'il peut tenter d'analyser ces dessins il le doit « à la libéralité d'un de nos plus illustres académiciens, qui a bien voulu s'en dessaisir en ma faveur »⁶⁶². En joignant à son texte imprimé, d'où sont tirées toutes les citations qui suivent, quelques dessins sur une planche gravée de petit format, Antoine Lancelot donne à voir la première copie de la broderie (Fig. 8).

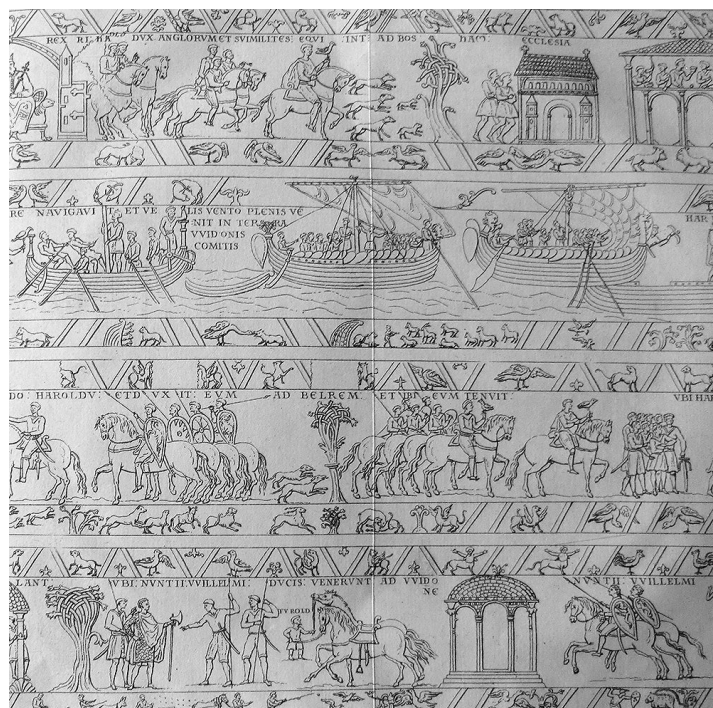


Fig. 8 - « Tapisserie » de Bayeux

Reproduction pour Antoine Lancelot parue dans les *Mémoires de littérature*, 1729.

⁶⁶¹ LANCELOT, Antoine, « Explication d'un monument de Guillaume le Conquérant », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, depuis l'année MDCCXVIII jusqu'à l'année MDCCXXV inclus, t. 6, Paris, 1729, pp. 739-755.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 739.

Il décrit avec attention et commente longuement les scènes relatives à l'histoire de Guillaume le Conquérant. Sa réflexion porte essentiellement sur deux points, tenter de préciser la date d'exécution de cette œuvre inconnue et s'interroger sur la suite éventuelle de l'histoire représentée. L'histoire se lit dans la partie centrale de la tapisserie, de gauche à droite, dans un sens linéaire. Antoine Lancelot affirme que les événements narrés sur ces dessins, comme celui du roi Édouard trônant ou le voyage de Harold Godwinson voguant vers les côtes de Picardie correspondent aux écrits des chroniqueurs du temps, ajoutant : « Plus j'ai examiné le monument qui a servi de sujet à ces remarques, plus je me suis persuadé qu'il estoit du temps à peu près où s'est passé l'événement qu'il représente : habits, armes, caractères de lettre, ornements, goût dans les figures représentées, tout sent le siècle de Guillaume le Conquérant ou celui de ses enfants ». Quant à la suite de l'histoire, il est bien persuadé de son existence et précise : « Il doit y avoir une suite, ce que prouve la préposition « hic » qui reste seule et qui commence apparemment une nouvelle circonstance de cette histoire... ». Un autre motif d'étonnement concerne les bordures des représentations principales décrites ainsi :

« Au-dessus et au bas de ce monument est une bordure chargée de figure, dont la plupart ne sont qu'imaginaires. Tels sont ces monstres en forme de dragons, ces oiseaux extraordinaires, ces combats de bête féroce... Dans un autre endroit on voit un laboureur conduire sa charrue, un autre fermier, un troisième herser la terre. Je n'ai pas cru qu'il fallait s'arrêter à ces différentes idées, qui n'étant dues la plupart qu'à l'imagination de l'ouvrier, peuvent être regardées comme peu instructives ».

Antoine Lancelot ignore l'attribution de ces dessins et se pose des questions. De quel objet s'agit-il ? « Un bas-relief, une sculpture autour du cœur d'une église, autour d'un tombeau, sur une frise, si c'est une peinture à fresque, peinture sur quelques vitraux, ou enfin une tapisserie ». Ce dont il semble de plus en plus persuadé c'est de son origine normande, ajoutant : « S'il était permis de se servir de conjecture, Je dirais que ce monument était à Caen, soit qu'il fait partie du tombeau de Guillaume le Conquérant... soit qu'il fut aux vitres belles et singulières qui... étoient dans la même abbaye ». Antoine Lancelot aurait écrit à des correspondants de la ville de Caen sans obtenir de réponse.

C'est alors que Montfaucon entre en scène. A la fin du premier tome des *Monumens* on peut lire :

« L'an 1065, commença cette union de l'Angleterre et la Normandie sous un même Prince, qui causa des maux infinis au Roiaume de France, pendant l'espace de plus de quatre cent ans. Un monumens dont la copie a été trouvée dans les papiers de feu Monsieur Foucault Conseiller d'État, et qui m'a été communiqué par Monsieur Lancelot, nous apprend bien des choses touchant le commencement de cette grande révolution. On a été longtemps en peine de découvrir le lieu où cette peinture a été trouvée. Ne doutant point que M. Foucault qui avoit été Intendant en Normandie, n'eut tiré ce Monument de Caen ou de Bayeux, je me suis adressé à nos confrères de ce pays-là. Sur les Mémoires qu'ils m'ont envoyez, je crois que c'est une bande de tapisserie qu'on conserve dans la Cathédrale de Bayeux, et qu'on expose en certains jours de l'année. Cette bande tenant la longueur de l'Église, il est à croire que ce que nous donnons ici n'est qu'une petite partie de l'histoire. Si c'est cela, comme j'en suis persuadé, j'espère que nous pourrons donner le reste dans quelque tome suivant »⁶⁶³.

En effet, à la recherche de l'attribution de ce monument et désireux de découvrir l'original et son lieu de conservation, Montfaucon se tourne vers le réseau mauriste normand⁶⁶⁴, s'adressant aux religieux bénédictins de Saint-Étienne de Caen et de Saint-Vigor de Bayeux. A la recherche de portraits du duc Guillaume il correspond avec le cellérier de Saint-Etienne de Caen, le frère Pierre Ellye. Ce dernier l'avait averti dans une lettre datée du 5 octobre 1728⁶⁶⁵ du très proche retour de son prieur, dom Romain de la Londe, dont Montfaucon attendait des éclaircissements. Le 22 octobre 1728 le prieur lui renvoie une longue missive. On peut y lire qu'ayant consulté dom Nicolas Flays, vieux religieux qui entra à Saint-Étienne de Caen en 1699, ce dernier se souvenait d'une histoire d'Harold représentée sur une tapisserie se trouvant à Bayeux. Et dom de La Londe d'ajouter en toute innocence : « Vous pourriez, à ce qu'on m'a dit, obtenir aisément qu'on vous envoyât les tapisseries en question de la cathédrale de Bayeux, où elles sont serrées et confiées à un homme qui n'en a pas grand soin »⁶⁶⁶. Dom de La Londe avait joint à sa lettre les figures représentant Guillaume, Mathilde, Robert Courte-Heuse et Guillaume le Roux, réalisées par M. Retout, qui, dépêché sur les lieux, les avait tirées en réduction.

Le 11 février 1729, à la demande de Montfaucon, après que le prieur de Saint-Etienne de Caen se fut mis en rapport avec dom Mathurin Larcher, prieur de Saint-Vigor, toutes les

⁶⁶³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, Paris, 1729, p.371.

⁶⁶⁴ HUARD, Georges, 1912, pp. 1-19.

⁶⁶⁵ Bnf, ms.fr. 17707, f. 222.

⁶⁶⁶ Bnf, ms.fr. 17707, f. 18.

inscriptions latines inscrites sur la Tapisserie lui sont envoyées⁶⁶⁷ confirmant la suite de l'histoire de la conquête de Guillaume dont il ne possédait que le début. Il les fait imprimer dans le deuxième tome des *Monumens*⁶⁶⁸ (Fig. 9). Ces inscriptions extraites de la partie supérieure du registre central fournissent des commentaires sur les faits et des indications sur les personnages. Ces *tituli* latins, explique Bernard Mossé, organisent la scansion du récit et soit se combinent entre eux pour commenter une scène, soit rassemblent deux scènes sous un même *titulus*, « et offrent un découpage de l'histoire dans un langage parataxique qui désigne plutôt qu'il ne raconte »⁶⁶⁹.

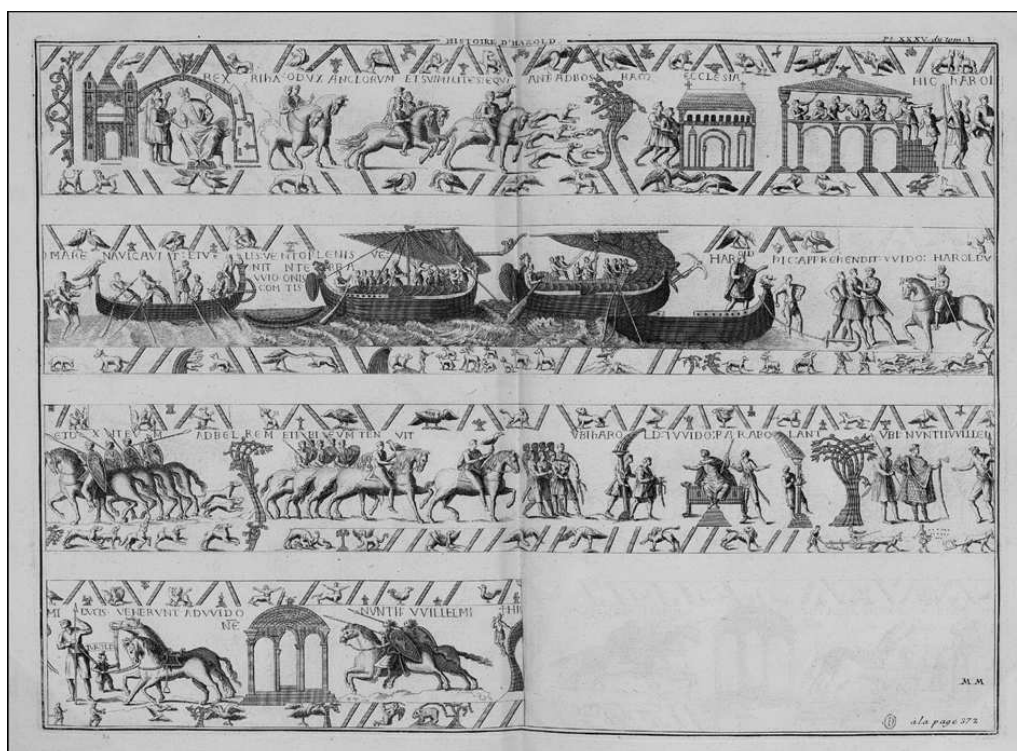


Fig. 9 - « Tapisserie » de Bayeux

Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1729.

Reproduction d'une partie de la copie faite pour Joseph-Nicolas Foucault.

Le temps est venu pour Montfaucon en ce début d'année 1729 de dépêcher sur place son dessinateur, en l'occurrence Antoine Benoist, « l'un des plus habiles dessinateur de ce temps »⁶⁷⁰. Il devra relever, face à l'original, des dessins précis (Fig. 10). Original que Montfaucon dénomme *Peinture*, puis par la suite *Tapisserie*, contribuant à la confusion qui

⁶⁶⁷ Bnf, ms.fr. 17707, ff. 182-183.

⁶⁶⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. II, Paris, 1729, pp. 4-6.

⁶⁶⁹ MOSSÉ, Bernard, « Le Moyen Âge narratif. De la tapisserie de Bayeux et de la bande dessinée », *Le Pouvoir de l'image*, sous la dir. de Jean-René Gaborit, Paris, 2012, pp. 58-59.

⁶⁷⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. II, Paris, 1729, p. 2.

persiste encore à qualifier de tapisserie un ouvrage de broderie qui, au XIX^e siècle, évoquait trop un ouvrage pour dame.

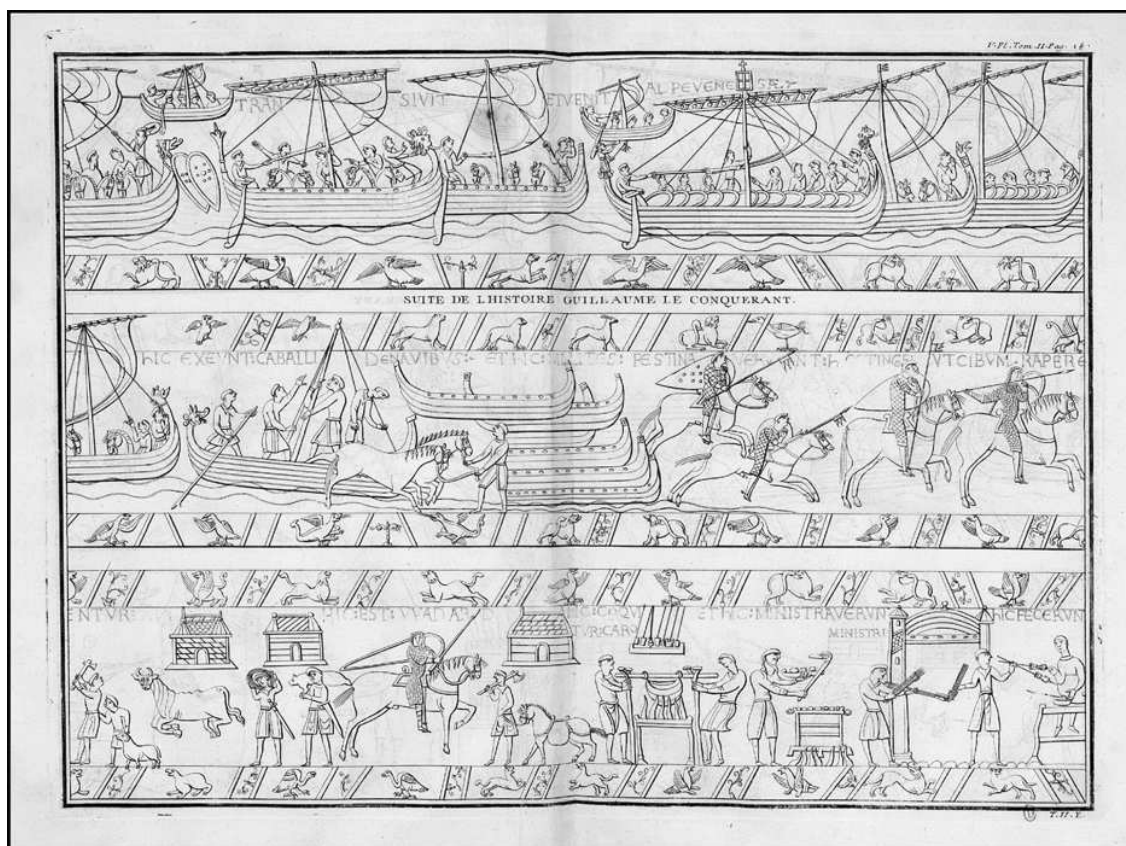


Fig. 10 - « Tapisserie » de Bayeux
 Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1730.
 Reproduction d'une partie du dessin d'Antoine Benoist faite pour Montfaucon.

B Une nouvelle lisibilité

Avant que de terminer le premier tome des *Monumens* retraçant l'histoire de la première croisade tirée des vitraux du chevet de Saint-Denis, réalisés sur ordre de l'Abbé Suger, Montfaucon, très intéressé par l'étude d'Antoine Lancelot, décide d'imprimer les figures de *l'Histoire d'Harold* et *Suite de l'histoire d'Harold*⁶⁷¹, empruntées à la copie de Joseph-Nicolas Foucault, y ajoutant ses propres commentaires. « La peinture dans la copie de M. Foucault avait environ trente pieds de long et un et demi de large. Je l'ai faite un peu réduire et séparer en quatorze planches doubles »⁶⁷². L'on sait depuis que cette broderie historiée a été réalisée à l'aiguille sur toile de lin doublée en utilisant trois colorants végétaux, garance

⁶⁷¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, de la planche XXXV à la planche XLIX.

⁶⁷² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p. 371.

(rouge), gaude (jaune) et pastel (bleu), pour l'emploi de fils de laine différents déclinés en dix teintes, mesure 69,50 m de long sur une largeur variant de 48 à 50cm. Accompagnée d'inscriptions très précises, qui seront rénovées, elle illustre, dans sa partie centrale, l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands en 1066 en succession d'épisodes. Montfaucon, sensible à la pédagogie par l'image et à l'importance qu'il donne à l'histoire visuelle, va trouver ici un récit découpé en séquences, quasi cinématographique, étayant magistralement le but de ses recherches sur les temps barbares⁶⁷³.

Annonçant que la lecture de cette conquête est d'interprétation difficile, Montfaucon propose souvent une lecture nationaliste des scènes clés et se permet parfois des extrapolations personnelles s'éloignant des représentations brodées. Il met à distance la datation, le mécénat, le lieu de production et le choix du support, réflexions qui, comme le relève Elisabeth Pastan, sont toujours en cours⁶⁷⁴. Privilégiant, comme à son habitude, l'aspect descriptif dans sa narration, il livre cependant, en fixant son regard sur les illustrations, quelques observations des plus judicieuses⁶⁷⁵. Il donne tout d'abord la dimension quasi exacte de la tapisserie : 212 pieds de long⁶⁷⁶. S'attachant aux inscriptions qui guident, orientent et résument le récit, il affirme que la toute première, REX : RD, à demi-effacée, ne peut se rapporter qu'au roi Édouard et Montfaucon pressent le début d'une histoire. Paléographe, il observe que la plupart des mots composant les inscriptions sont suivis de deux ou parfois trois points disposés en triangle. Sans en donner une explication scientifique, il nous renvoie aux anciens manuscrits grecs et aux inscriptions des temps les plus bas qui pouvaient présenter les mêmes caractéristiques « comme un manuscrit de Milan du 12^e ou 13^e siècle où est une version de Dares Phrygien, en vers François »⁶⁷⁷. Il remarque aussi qu'Harold et sa suite, vêtus de chlamydes comme à la mode antique, portent des moustaches les rendant reconnaissables. Il constate de plus l'importance des bordures supérieures et inférieures qui courent, précise-t-il, jusqu'à la fin de l'œuvre. Il pense à un divertissement du peintre qui se charge de nous distraire en achevant son travail comme on le fait des bords d'une tapisserie. En outre il met l'accent sur de hautes branches qui, se répétant comme une ponctuation, cloisonnent les scènes narratives et marquent le début de

⁶⁷³ Annexes, Ill. XXII, p. 13.

⁶⁷⁴ PASTAN, Elisabeth, "Montfaucon as Reader of the Bayeux Tapestry", from *Medieval Art and Architecture after the Middle Ages*, Cambridge, 2009, pp. 89-110.

⁶⁷⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, Paris, 1729, pp. 371-379.

⁶⁷⁶ Ce qui correspond environ à 64 m., la broderie mesurant effectivement 69,50 m de long, sa largeur variant de 48 à 51cm de large.

⁶⁷⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p. 374.

chaque nouvel épisode. Singularité qu'il a observée sur les colonnes Trajane et Antonine, dans d'autres bas-reliefs et au-dessus du mausolée de Dagobert. Des colonnes et des tours peuvent aussi s'offrir en césures. Sur l'ultime figure, des branches liées ensemble signent la fin d'une séquence mais pas celle de l'histoire, assure Montfaucon en accord avec Antoine Lancelot. La présence de l'adverbe « *HIC* » introduisant bien certainement une suite.

Cette suite apparaît au début du deuxième tome des *Monumens*, représentée et commentée par les soins de Montfaucon qui résume à nouveau sa démarche en ajoutant de nouvelles informations :

« Ce monument me parut si intéressant, que dès que j'en eu la première partie, trouvée parmi les Manuscrits de feu Monsieur Foucault, et gravée à la fin du premier Tome de cet Ouvrage, je fis toutes les diligences possibles pour découvrir le reste. Je vis d'abord que cette partie ne pouvoit être que le commencement d'une longue Histoire. Je m'informai de mes confrères Bénédictins de S. Etienne de Caen et de S. Vigor de Bayeux, s'il connoissoient quelques Monuments semblables chez eux ou dans leur voisinage. Sur la description que je fis de ce Fragment que j'avois reçu, ceux de S. Vigor comprirent que c'étoit une vieille et longue bande de tapisserie, qu'on exposoit en certains jours de l'année dans l'Eglise Cathédrale de Bayeux. Le R.P. Dom Mathurin l'Archer, alors prieur de S. Vigor, copia toutes les Inscriptions qui s'y trouvoient, et me les envoya. Je vis d'abord que c'était le Monument entier dont je n'avois qu'une petite partie. Le tout à 212. pieds de long, et ce fragment n'en a qu'environ 30. la largeur n'est que d'un peu moins de deux pieds »⁶⁷⁸.

C'est donc avec raison que Montfaucon dépêche Antoine Benoist à Bayeux avec les recommandations suivantes :

« Réduire les images à une certaine grandeur, et de ne rien changer dans le goût de la peinture de ces tems- là ; goût des plus grossiers et des plus barbares, mais auquel il ne faut rien changer, la décadence ou le rétablissement des arts faisant à mon avis un point considérable de l'Histoire »⁶⁷⁹.

⁶⁷⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t. II, Paris, 1730, pp. 1-2.

⁶⁷⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t. II, Paris, 1730, p. 2.

Mandaté pour copier la suite de la tapisserie, Antoine Benoist va travailler au plus près de sa source et avec une grande minutie. Dans une lettre de dom Thomas de Billouët, prieur de Saint-Vigor, datée du 14 juillet 1729 et adressée à Montfaucon, on peut lire :

« J'ai esté fasché de n'arriver icy que dans le temps où Monsieur Benoit, votre dessinateur, étoit sur le point d'en partir, son ouvrage étant fini ; j'ay été charmé de sa douceur, de sa modestie et de sa politesse, j'ay vu avec plaisir tout ce qu'il a désigné, et permettez moy d'ajouter qu'il seroit à souhaiter que les graveurs füssent exacts à n'y rien à ajouter sous prétexte d'embellissement ou d'ornement, comme ils ont coutume de faire »⁶⁸⁰.

A partir des dessins d'Antoine Benoist, si proches de l'original, sont gravées les planches placées en tête du deuxième tome des *Monumens* paru en 1730⁶⁸¹. Il s'agit donc de la partie qui n'avait pas été dessinée du temps de Joseph-Nicolas Foucault. Montfaucon intitule les neuf planches doubles, comprenant chacune trois bandes d'images, *La Conquête de Guillaume*. Chaque bande est divisée en trois registres, l'un central narratif alors que deux registres, au-dessus et en dessous, ne sont qu'ornementaux. Ces bordures, d'une richesse esthétique certaine, représentent le plus souvent un bestiaire décoratif coloré et varié emprunté aux enlumineurs et aux sculpteurs. Ces animaux domestiques, sauvages ou fantastiques peuvent parfois renchéris, par leurs attitudes, une scène narrée dans la partie centrale. Sinon, lorsque la bordure supérieure n'est pas envahie par la scène centrale, on peut observer dans l'inférieure des correspondances directes avec les séquences illustrées comme, à la fin de la tapisserie, les hommes et les chevaux tués ou blessés aux champs de bataille, ou l'ultime assaut des archers.

Un arrêt sur image (Fig. 11 et Fig. 12) s'attachant à la représentation des flots agités montre des différences significatives. Dans le premier tome des *Monumens de la monarchie*, on peut voir une représentation d'Harold traversant la Manche et se diriger vers les côtes normandes. Dans le deuxième tome, sur une mer creuse la flotte normande franchit les eaux. Était-ce la copie de Retout mandaté par dom de La Londe pour prendre des relevés de la tapisserie ou d'autres initiatives de dessinateur ou graveur inconnus auxquels on doit, dans la première copie de Montfaucon, une représentation fort classicisante d'une mer remuante ainsi que le hiératisme de personnages affectés ?

⁶⁸⁰ Bnf, ms.fr. 17703, f. 21.

⁶⁸¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t. II, planches I-X.



Fig. 11 - « Tapisserie de Bayeux », *Traversée de la Manche*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1729.



Fig. 12 - « Tapisserie de Bayeux », *La traversée et transport des chevaux*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1730.

Le travail d'Antoine Benoist, semblable à l'original, représente au contraire la figuration naïve de protagonistes sur une mer agitée dont les traits horizontaux et ondulés approchent au plus près le rendu des brodeuses⁶⁸².

On relèvera aussi, dans la première copie de Montfaucon, s'éloignant de la copie d'Antoine Lancelot et n'atteignant pas encore la véracité de celle d'Antoine Benoist, même si celui-ci sacrifie quelques bordures, l'excès de minutie pour la représentation des crinières et des queues de chevaux, la modification des maisons et l'introduction de la perspective accentuant un pathétique exagéré⁶⁸³. Dans le deuxième tome le graveur semble avoir été habile et n'a point trahi la sobriété du dessinateur fidèle à l'original. Malgré cela, plus attaché à l'action picturale, Montfaucon n'analyse pas les différences stylistiques entre les deux séries des représentations qu'il livre.

Au cours de l'observation de cette œuvre des « bas temps », Montfaucon, déniait la qualification de broderie pense le travail n'est pas terminé :

« Cette bande de tapisserie n'a jamais été mise en sa perfection. Les hommes, les chevaux, les châteaux, les villes, et tout le reste s'y trouve tissu et peint en couleur ; mais les espaces qu'on voit entre les faits représentés, ne sont qu'un simple canevas, qui n'a point été rempli. Ce défaut n'ôte rien de la suite de l'histoire. Ceux qui entreprirent de faire cette tapisserie n'eurent pas le temps de l'achever »⁶⁸⁴.

⁶⁸² ROSTAND, André, 1932, pp. 20-21.

⁶⁸³ JANSSEN, Aase Luplau, 1961, p. 182.

⁶⁸⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. II, Paris, 1730, p. 2.

Il cautionne l'opinion commune à Bayeux d'attribuer sa façon à la reine Mathilde et date le monument de ce temps-là, c'est-à-dire celui de la Conquête, mais relève l'intérêt d'y découvrir les usages qu'ils s'agissent d'armes, de la guerre ou de la marine. Il remarque que les représentations figurées ainsi que leurs inscriptions relatent des faits bien souvent passés sous silence par les historiens de ce même temps. Enfin, dépité, il ne peut que constater l'inachèvement de cette tapisserie historiée dont les scènes finales sont très endommagées (Fig. 13).

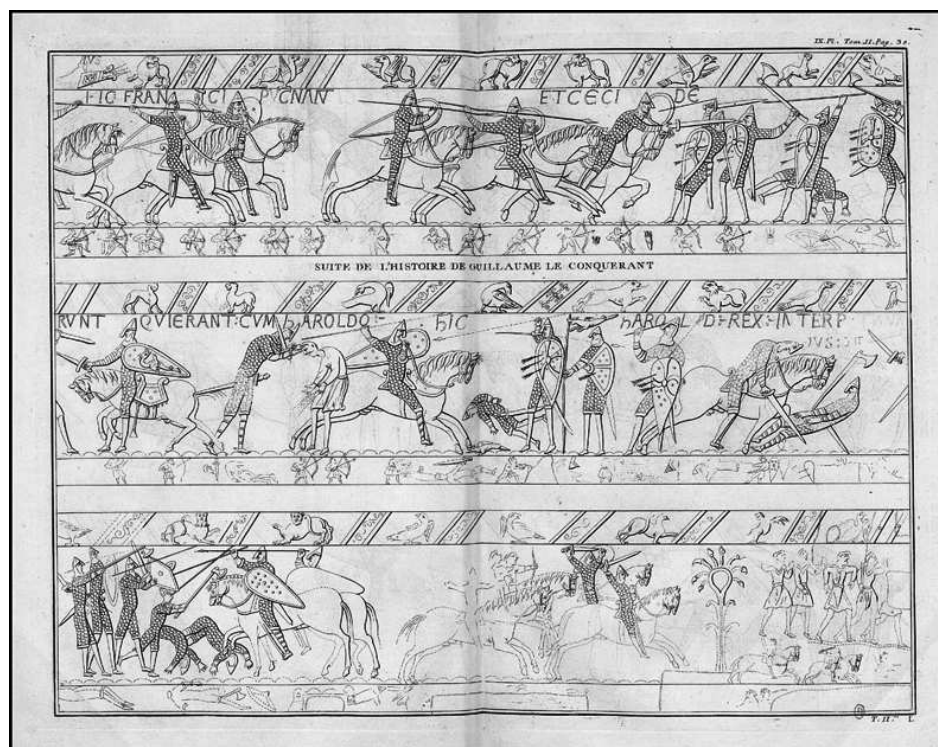


Fig. 13 - « Tapisserie de Bayeux », Suite de l'histoire de Guillaume le Conquérant Montfaucon, *Les monumens de la monarchie françoise*, 1729.

« Il ne faut point douter, qu'il ne se soit perdu dans la suite du tems une bonne partie de cette bande de tapisserie. Ce qui en reste ne va que jusqu'à la défaite et la mort d'Harold, et à la victoire de Guillaume. La peinture devait aller au moins jusqu'à son couronnement qui ne s'y trouve pas. La dernière partie de ce Monument est si gâtée qui ne faut pas s'étonner si ce qui suivoit est entièrement perdu »⁶⁸⁵.

Mais il admire cependant que ce qui reste de l'œuvre se soit conservé plus de six cent cinquante ans et sait que face à ce monument narrant la Conquête de l'Angleterre, il livre à ses lecteurs une part considérable de l'Histoire de France.

⁶⁸⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t. II, Paris, 1730, p. 3.

Le 9 mai 1730, Antoine Lancelot prononce une deuxième conférence⁶⁸⁶ à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres faisant une mise au point sur ses propres découvertes. Il livre en six planches la suite des dessins de la collection de Joseph-Nicolas Foucault, chaque dessin portant le nom du graveur Simonneau et, pour appuyer ses commentaires historiques, accorde une large audience au *Roman de Rou* de Robert Wace. Il parle de l'influence de l'évêque de Bayeux, Odon, demi-frère de Guillaume, qui encourage l'expédition en Angleterre et admet volontiers que la création de la tapisserie soit attribuée à la reine Mathilde et à ses dames. Il nous précise que l'on appelait ordinairement cette tapisserie la toilette du duc Guillaume, toilette pouvant signifier toile fine. L'évêque de Bayeux signale enfin à Antoine Lancelot que pour éviter son altération le chapitre de la cathédrale avait décidé de la faire doubler. Antoine Lancelot confirme que dès 1476, alors que l'inventaire de la cathédrale est dressé, un document, qui reprend le texte de l'inventaire précédent daté de 1369, renseigne sur la Tapisserie de Bayeux et prouve qu'elle était propriété du chapitre de la cathédrale. « *Item*, une tenture très longue et très étroite de toile à broderie avec des images et des inscriptions, représentant la conquête de l'Angleterre, laquelle est tendue autour de la nef de l'église le jour et pendant l'octave de la fête des reliques »⁶⁸⁷. Soit du 1^{er} juillet au 8 juillet. En fait l'œuvre était exposée du 24 juin, jour de la Saint-Jean au 14 juillet, date anniversaire de la consécration solennelle de l'édifice en 1077. L'exposition pendant les journées dédiées aux reliques semble éloigner le souvenir d'un intérêt belliqueux mais oriente plutôt vers une vénération religieuse. En effet on n'oubliera pas le *Serment de Bayeux* où Harold, sur deux reliquaires, engage deux promesses, celle d'assurer à Guillaume le trône d'Angleterre à la mort d'Édouard et celle de rester fidèle envers la personne du duc. Parjurant, il entraîne l'assaut belliqueux des troupes de Guillaume dont il mourra.

Traîtrise que de parjurer après avoir prêté serment sur des reliques (Fig. 14). Tous ces néfastes événements étant de plus annoncés par un mauvais présage du ciel, la comète de Halley⁶⁸⁸. On peut donc tout autant considérer - du moins pour les religieux - la tapisserie comme une œuvre spirituelle évoquant la punition d'un parjure. Elle se devait, aux octaves des reliques, de trôner dans la cathédrale de Bayeux accrochée aux pilastres de la nef.

⁶⁸⁶ LANCELOT, Antoine, « Suite de l'explication d'un monument de Guillaume le Conquérant », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, depuis l'année MDCCXXVI jusqu'à l'année MDCCXXX, t. 8, Paris, 1733, pp. 602-668.

⁶⁸⁷ Ms. 199 du fonds du Chapitre, conservé aux Archives départementales du Calvados

⁶⁸⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, Paris, 1730, Phénomène visible dans la bordure supérieure de la 3ème bande de la pl. III.



Fig. 14 - « Tapisserie de Bayeux », Harold prête serment
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1730.

Il a fallu attendre trois siècles, après le renseignement dans l'inventaire de la cathédrale de Bayeux de 1476, pour que l'existence de la broderie soit redécouverte grâce aux antiquaires français⁶⁸⁹. Durant les années 1732-1733, Smart Le Thiellier (1701-1760), correspondant de la Société royale et de celle des antiquaires de Londres, séjournant à Paris⁶⁹⁰, se lie d'amitié avec Antoine Lancelot et Montfaucon. A son tour il décrit et dessine la tapisserie. A sa mort Thomas Tyndal se procure une copie et autorise son ami Coltee-Ducarel (1713-1785) à la publier⁶⁹¹. La tapisserie est maintenant connue de la République des Lettres. Certes la pérégrination continue. Après que Bonaparte l'eut fait venir à Paris puis remise en dépôt à Bayeux, elle sera exposée en 1840 dans la bibliothèque de la ville. Cent ans plus tard elle est évacuée par crainte des bombardements et du débarquement⁶⁹². Assurément la broderie retrouvée au XVIII^e siècle, roulée dans une des chapelles latérales de la cathédrale de Bayeux, n'est plus tendue épisodiquement sur le mur du sanctuaire, mais s'expose⁶⁹³ au

⁶⁸⁹ GILDAS, Bernard, « Les pérégrinations de la tapisserie de Bayeux », *Cahier des Annales de Normandie*, Recueil d'études offert à Gabriel Désert, n°24, 1992, pp. 535-547.

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 536.

⁶⁹¹ *Antiquités anglo-normandes de Ducarel traduites de l'anglais par A.L. Léchaudé d'Anisy*, Caen, 1823, Introduction, p. XXIV.

⁶⁹² En sachant que devait se profiler un prêt diplomatique, en 2020 (?), vers l'Angleterre. Article du journal *Le Monde* publié le 18 janvier 2018 par Philippe BERNARD et Harry BELLET.

⁶⁹³ Depuis 1983 au sein du Centre Guillaume le Conquérant, ancien Grand Séminaire de Bayeux.

musée municipal de la ville de Bayeux. Elle se présente comme un document historique et artistique des plus représentatifs du Moyen Age⁶⁹⁴.

⁶⁹⁴ BARRAL I ALTET, XAVIER, *En souvenir du roi Guillaume, la broderie de Bayeux*, Paris, 2016.

TROISIÈME PARTIE
DE L'ANTIQUAIRE À L'HISTORIEN : UNE ÉMANCIPATION À
L'ŒUVRE

Les monumens de la monarchie française se veulent une histoire visuelle des Antiquités nationales et s'intéresse à la représentation royale. L'analyse de l'œuvre va montrer combien l'image est au cœur de la modernité de la pensée de Montfaucon qui illustre son texte en s'appuyant sur le travail fructueux d'historiographes. Alors qu'il s'émancipe des galeries de portraits royaux au hiératisme de circonstance, Montfaucon, dans un paysage éditorial gallican, profitant aux mauristes, met le roi en situation dans des circonstances magnifiant son pouvoir. Mais, en représentant des scènes du « bas temps », Montfaucon ne rencontre pas son lecteur, qui est plus intéressé par l'Antiquité classique et ses représentations.

Pourtant, grâce aux figures « prises dans les temps mêmes » et montrées chronologiquement, le moine antiquaire, en redonnant un verbe éclatant aux images des temps « grossiers », fait passer les *monumens* au rang de documents et tente de donner des preuves à l'Histoire. C'est par l'illustration que sa démarche d'antiquaire devient historienne. Montfaucon, qui fait sortir les gravures des portefeuilles d'images, en leur donnant une dimension anthropologique, réalise un véritable tournant visuel. En redistribuant la construction des savoirs antiques, au-delà de la découverte d'images, il forme un regard. C'est ainsi qu'il devient un représentant éclairé des « cultures visuelles ».

Les mauristes, sans être reconnus pour la fine analyse stylistique et esthétique des œuvres qu'ils présentent, et sans oublier leurs erreurs d'interprétation, peuvent s'enorgueillir de précéder des continuateurs de génie comme le comte de Caylus (1692-1765), Johann Joachim Winckelmann (1717-1768), ou Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt (1730-1814), qui, tous, apportent des concepts structuraux à ce que sera l'histoire de l'art.

Ces histoires visuelles de l'histoire nationale, qui mettent en valeur les Antiquités nationales et les donnent à voir dans des recueils illustrés, véritables musées de papier dont l'origine est italienne, favorisent la prise de conscience de leur exposition dans des musées et de leur protection. A la fin du XVIII^e siècle, Alexandre Lenoir (1761-1839), conservateur de l'original Musée des monuments français, se place en chef de file de nombreux antiquaires toujours désireux de retrouver les traces du passé pour les conserver. Et paradoxalement la Révolution française, si outrancière dans ses actes de vandalisme, saura mettre en place les premières mesures conservatoires. Mesures qui avaient été si intuitivement anticipées, au XVII^e siècle, par les antiquaires scandinaves qui avaient étonné Montfaucon par l'importance de leurs travaux de recherche qui les éloignaient des références aux textes d'auteurs classiques⁶⁹⁵.

⁶⁹⁵ SCHNAPP, Alain, 1993.

Chapitre 1 : La représentation de l'histoire monarchique

A Les devanciers et mise en scène des portraits royaux

1) *Le Recueil Du Tillet*

Protonotaire, greffier civil principal au Parlement de Paris de 1521 à 1570, Jean Du Tillet (150.-1570), sieur de Bussière, est chargé par la couronne, François I^{er}, Henri II, François II puis Charles IX, de réaliser des inventaires et des copies d'archives royales. Il se penche alors sur le passé médiéval de la France. Collectant les documents concernant les affaires publiques, il acquiert un savoir certain sur les cérémonies et procure à François I^{er} des comptes rendus sur les Entrées royales, sur les visites royales à la Grande chambre et fournit des analyses sur les cérémonies des obsèques royales. Rédigeant les minutes des séances du Parlement, Henri II le commissionne pour réaliser un recueil des rangs et séances entre princes, officiers de la couronne et autres grands seigneurs du royaume de France. S'intéressant aux anciens registres des Trésors et des Chartes il accède aux diverses pratiques institutionnelles et imagine aisément les portraits royaux qu'il va pouvoir tirer des monuments observés sur tombes et sceaux. En 1566, Jean Du Tillet présente au roi Charles IX un texte intitulé *Recueil des roys de France, leurs couronne et maisons*⁶⁹⁶. Ce superbe ouvrage, resté manuscrit jusqu'en 1578, jouissant d'un légitime succès, sera largement réédité de 1580 à 1618. Ce manuscrit, qui se trouvait au cabinet des livres de Gaston d'Orléans, puis à la Bibliothèque du roi, peut maintenant être consulté à la Bibliothèque nationale de France⁶⁹⁷. L'œuvre s'attache à évoquer les dynasties allant de Clovis à Charles IX et aborde plusieurs thèmes comme les coutumes matrimoniales, les sacres, les régences ou l'origine des Français. L'auteur la fonde comme germanique⁶⁹⁸. Mais le succès du *Recueil* tient particulièrement dans l'originalité de son ornementation. Les notices sur les rois, de Clovis à François I^{er}, sont introduites par 30 portraits en pied, illustrés pleine page, richement encadrés. Seul Philippe III le Hardi est manquant. Il est habituel d'attribuer ce travail à la touche d'un peintre anonyme, actif à Paris au milieu du XVI^e siècle, enlumineur

⁶⁹⁶ Souvent intitulé *Recueil Du Tillet*.

⁶⁹⁷ BnF, ms.fr. 2848.

⁶⁹⁸ OMONT, Henri, « Les portraits des rois de France du Recueil de Du Tillet », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 68, 1907, pp. 673-674.

des *Heures* du roi Henri II, ainsi que des *Heures* Dinteville⁶⁹⁹ et des *Heures* du connétable de Montmorency⁷⁰⁰. Ce peintre portraitiste a su utiliser les monuments iconographiques authentiques des rois de France pour les interpréter fidèlement. Ces figurations s'approchent au plus près des statues tombales commémoratives et des sceaux originaux. Seules deux représentations dans le *Recueil Du Tillet*, celle de Clotaire III⁷⁰¹ et celle de Charlemagne⁷⁰², ne lui sont pas attribuées, sans que l'on puisse en connaître l'exécutant⁷⁰³. En revanche les quatre dernières représentations illustrant Louis XI, Charles VIII et François 1^{er} jeune et âgé sont tirés de véritables portraits exécutés sur le vif d'après les modèles réels. Chaque personnage peint se détache sur fond noir.

L'originalité des enluminures qui ont été gravées sur bois d'après les peintures en gouache sur vélin, tient dans le fait d'être contrecollées sur les feuilles de parchemin portant le texte. Quant à la richesse de la facture de leur encadrement donnant un aspect de bois richement sculpté, elle est empruntée au répertoire de l'école de Fontainebleau qui témoigne du succès des modèles proposés par Rosso Fiorentino (1494-1540) et Le Primatice (1504-1570). On peut penser que portraits et encadrements n'ont pas été réalisés par le même artiste⁷⁰⁴.

Élizabeth Brown et Myra Orth estiment que Jean Du Tillet aurait commencé son recueil au début des années 1550 dans le but de l'offrir à Henri II. L'entreprise sera interrompue par la mort du roi. En effet, une première version du *Recueil des roys*, parfois appelée *Généalogie et mariage des rois de France*, fut offerte à Henri II⁷⁰⁵ et Catherine de Medicis⁷⁰⁶. Mais il est difficile de mettre en avant une dédicace, Jean Du Tillet ayant connu quatre dynasties. Le texte s'achève sous Charles IX, mais il aurait peut-être été destiné à honorer le règne de François I^{er}, ce qui explique la présence deux fois illustrée dans l'œuvre des portraits de ce roi représenté jeune puis plus âgé. Ces portraits, s'inspirant de dessins d'après nature, auraient été empruntés à Jean Clouet mais, pour la pose du monarque, copiée

⁶⁹⁹ BnF, ms.lat. 10558.

⁷⁰⁰ DELISLE, Léopold, *Les Heures du Connétable Anne de Montmorency au Musée Condé*, Nogent-le-Rotrou, 1900.

⁷⁰¹ BnF, ms.fr. 2848, f. 30.

⁷⁰² BnF, ms.fr. 2848, f. 36.

⁷⁰³ Nous tenons ces informations de la notice rédigée par Maxence Hermant présentant le ms. fr. 2848 des archives de la BnF.

⁷⁰⁴ BROWN, Elizabeth, ORTH, Myra, « Jean Du Tillet et les illustrations du grand *Recueil des roys* », *Revue de l'art*, n° 115, 1997, pp. 7-24.

⁷⁰⁵ BnF, ms.fr. 2854.

⁷⁰⁶ BnF, ms.fr. 18653.

à la Bulle d'or, chef d'œuvre d'orfèvrerie, appendue à la ratification du traité d'Amiens⁷⁰⁷ (Fig. 15 et 16).



Fig. 15 - Francois Ier jeune
Maître des d'Heures d'Henri II
Jean Du Tillet, *Recueil des Roys de France*,
1545-1547.



Fig. 16 - Francois Ier agé
Maître des d'Heures d'Henri II
Jean Du Tillet, *Recueil des Roys de France*,
1545-1547.

Dans ce majestueux recueil dont le commanditaire semble être Jean Du Tillet lui-même, l'on constate la place centrale de l'image se référant à d'illustres monuments. Elle devient essentielle au texte et va séduire rois et lecteurs. Véritable travail précurseur, cet ouvrage est un livre d'histoire de France illustré par trente portraits de rois. Il convient de citer Henri Omont : « C'est là vraisemblablement l'un des plus anciens exemples de la recherche de la vérité archéologique pour l'illustration d'un livre »⁷⁰⁸. S'affranchissant des images antiques, peintes au XIV^e siècle, illustrant les rois de France qui ornaient la grande salle du Palais à Paris avant de disparaître dans un incendie en 1618, Jean Du Tillet, en réalisant ce recueil,

⁷⁰⁷ BROWN, Elizabeth, ORTH, Myra, 1997, p. 11.

⁷⁰⁸ OMONT, Henri, 1907, p. 674.

franchit un immanquable passage de l'architecture-galerie, temple érigé à la gloire des dynasties, au livre-galerie.

2) Les galeries princières

On doit à l'Italie, au cours du XVI^e siècle, l'inspiration de ces galeries, souvent présentes dans les palais princiers. Ainsi, alors que le cabinet s'offrait comme un lieu de savoir, la galerie devient un lieu de révélations⁷⁰⁹. Déjà en 1500, à Amboise, l'on retrouve une galerie de portraits illustres représentant la famille et la cour d'Anne de Bretagne ainsi que des galeries de batailles, à Fontainebleau, sous Henri IV. Par ailleurs aux Tuileries, en 1602 et 1604, on découvre des peintures de Jacques Bunel (1558-1614), qu'il qualifie lui-même de « plusieurs grandes histoires de prises »⁷¹⁰. On constate que pouvoir royal et force militaire ne manquent pas d'être associés, représentations dont Montfaucon, dans les *Monuments de la monarchie française*, s'affranchira pour s'ouvrir à d'autres curiosités visuelles.

Au cours des toutes premières années du XVII^e siècle, Henri IV entreprend de réaliser une galerie des rois au premier étage de la Petite galerie du palais du Louvre. Sully est chargé de consulter Antoine de Laval (1550–1631), sieur de Belair, pour définir un programme de décoration. Attaché au service des princes de la branche de Montpensier, il porte le titre de géographe du roi. Il s'interroge rapidement sur l'utilité d'exposer des cartes sur les murs de la galerie alors qu'Henri IV, premier souverain de la dynastie des Bourbons, considéré par certains comme usurpateur, se doit plutôt d'être honoré en personne. Il estime qu'il serait préférable, pour continuer de prouver le bien-fondé de l'intérêt politique des souverains, d'exposer des portraits royaux. Sur les murs, Jacques Bunel, aidé par sa femme, Marguerite Bahuche (1590?-162.?) et François II Pourbus (1569-1622), exposent 28 portraits de rois et reines auxquels s'ajoutent ceux des principaux personnages de leur règne. Décor vraisemblablement peint entre 1607 et 1610. La composition principale de la voûte laissera voir la *Chute des géants*, réalisée par Toussaint Dubreuil (1558-1610) qui donne à Jupiter les traits d'Henri IV, signant ainsi l'allégorie de la victoire du roi sur la ligue. La galerie de portraits royaux est à son tour dévastée le 6 février 1661 par un incendie lors d'un montage d'une scène de ballet. Mais, sous les ordres de Louis XIV, elle sera rapidement remplacée

⁷⁰⁹ TEYSSANDIER, Bernard, « Les métamorphoses de la *stoa* : de la galerie comme architecture au livre-galerie », *Études littéraires*, vol. 34, Numéro 1-2-hiver 2002, pp. 71-101.

⁷¹⁰ MACGOWAN, Margaret, « Le phénomène de la galerie des portraits des illustres », *L'âge d'or du mécénat (1598-1661)*, sous la dir. de MOUSNIER, Roland, MESNARD, Jean, Paris, 1985, pp. 411- 422.

par la galerie d'Apollon confiée aux bons soins de l'architecte Louis Le Vau (1612-1670) et au peintre Charles Le Brun (1619-1690).

La Petite galerie de portraits royaux du Louvre a sans doute attiré le dessinateur et graveur Jacques de Bie (1581-1640 ?) projetant un ouvrage réunissant des figures royales. Mais il a tout autant pu s'inspirer de modèles visibles dans certains textes imprimés comme le travail d'André Thevet (1516-1590) ou la publication en 1583 de *La Biographie et prosopographie des roys de France* par Antoine du Verdier (1544-1600) ou bien la réalisation de l'ouvrage de Théodore de Bèze (1519-1605) sur les *Icones* et enfin les recherches de Jean-Jacques Boissard (1528-1602). Tous restent des références pour illustrer ces types de représentations royales.

3) Les textes historiques illustrés

André Thevet, moine cordelier, nommé à la fin du règne d'Henri IV cosmographe du roi, se singularise par son goût des voyages. Il rapporte de ses pérégrinations, du Levant au Brésil, de nombreux objets et plantes rares. Affranchi de son ordre, devenu l'un des aumôniers de Catherine de Médicis, il fait paraître en 1584 un ouvrage intitulé *Vrais portraits et vie*⁷¹¹ se proposant de traiter des grands hommes émergeant des régions qu'il a visitées. Dans le livre IV du second tome, André Thevet décrit *Faits, gestes et dits* des hommes illustres, et ne manque pas de représenter en figure les rois de France, qu'il affiche par ordre de règne⁷¹². Le texte est enrichi de gravures en taille douce et de quelques sanguines qui introduisent les chapitres. Les sources iconographiques sont empruntées à divers tableaux, livres, et médailles antiques et modernes. André Thevet, persuadé que portraits et images sont empreints d'énergie, l'exprime ainsi : « Les portraits et images ont une énergie et vertu intérieure à nous faire chérir la vertu et détester le mal »⁷¹³. Il se pose, dans cette œuvre imprimée, en historiographe et initiateur d'un texte historique illustré.

La Biographie et prosopographie des roys de France publiée en 1583 par Antoine du Verdier⁷¹⁴, se présente comme une série de 62 portraits de rois de France, des origines au XVI^e siècle. Bien que le travail de présentation soit original, les 51 premiers portraits sont

⁷¹¹ THEVET, André, *Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins et payens, recueilliz de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes*, Paris, 1584.

⁷¹² Annexes, III. XXIII, p. 13.

⁷¹³ THEVET, André, *Ibid.*, n.p, dans les premières pages du *Salut au lecteur*.

⁷¹⁴ DU VERDIER, Antoine, *La Biographie et prosopographie des roys de France*, BnF, département Estampes et photographie, 4-NA-131, 1583.

des copies inversées des représentations du graveur Claude Corneille pour l'*Epitome gestorum*⁷¹⁵, publié en 1546. Dans la *Prosopographie*, chaque portrait est présenté en vignette placée dans un encadrement Renaissance. Ils sont accompagnés d'un poème élogieux pointant les faits remarquables des monarques (Fig. 17 et 18).



Fig. 17 - Dagobert deuxième fils de Childeberr
Antoine Du Verdier, *La Biographie et prosopographie*, 1583.

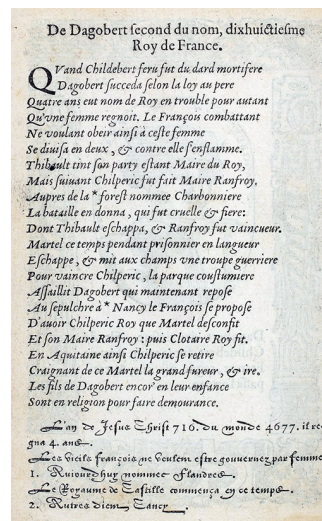


Fig. 18 - Éloges en alexandrins
Antoine Du Verdier, *La Biographie et prosopographie*, 1583.

Théodore de Bèze, théologien, historien et poète, recteur de l'Académie de Genève publie en 1580, *Icones*⁷¹⁶, ouvrage illustrant les acteurs illustres de la Réforme comme certain souverain. Les portraits attribués à Tobias Stimmer (1539-1584) sont accompagnés de biographies et de quelques poèmes. Jean-Jacques Boissard, érudit, antiquaire, poète et grand voyageur, fasciné par la ville de Rome à laquelle il consacre un guide à l'usage des étrangers, édite des recueils d'inscriptions antiques. Mais il fait paraître, en 1587, les *Disticha in iconas diversorum*⁷¹⁷, ouvrage qui présente des distiques à la mémoire de Grecs et de Romains sans oublier rois et empereurs à partir de Charlemagne.

Fort de ses connaissances érudites, Jacques de Bie (1581-1640), dessinateur et graveur, va tenter de passer singulièrement du cabinet de curiosités au livre d'histoire. Né à Anvers, il est appelé vers 1610 à Bruxelles par le duc Charles de Croÿ et d'Aarschat et, grâce à ses

⁷¹⁵ BERNARD, Georges, *Epitome des Gestes des cinquante huict roys de France, depuis Pharamond jusques au present François de Valois*, Lyon, 1546.

⁷¹⁶ BÈZE, Théodore de, *Icones, id est verae imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium*, Genève, 1580.

⁷¹⁷ BOISSARD, Jean-Jacques, *Disticha in iconas diversorum principum, caesarum, philosophorum et aliorum illustrium hominum, tam antiqui quam hodierni temporis*, Metz, 1587.

connaissances numismatiques, devient conservateur de la riche collection de médailles romaines du duc. En 1614-1615, il publie un recueil d'effigies césariennes et, à la mort du duc de Croÿ, Jacques de Bie s'installe en France poussé par la beauté des médailles frappées. En 1634 il fait paraître *La France métallique*⁷¹⁸, ouvrage dédié à Louis XIII suivant l'inspiration du médailleur néerlandais Hubert Goltzius (1526-1583). Jacques de Bie a pris soin de fouiller dans les cabinets les mieux fournis et les plus curieux du royaume car, pour lui, l'histoire des souverains de France est tout aussi digne d'intérêt que celle des empereurs romains⁷¹⁹. Son ouvrage se divise en trois parties. Les deux premières montrent les représentations des médailles des rois et des reines ainsi que les portraits des rois de France tirés de leurs monuments comme sceaux, médailles, et autres effigies. La troisième partie reproduit les familles de France tirées des médailles anciennes et modernes où chaque planche est accompagnée d'un commentaire textuel.

En 1636 paraissent deux nouvelles éditions. La seconde, en isolant les portraits royaux, s'intitule *Les vrais portraits des Rois de France*⁷²⁰. Elle est augmentée de nouveaux portraits, et les rois apparaissent dans l'ordre de leur règne. Une glose textuelle s'attache à chaque représentation. Hilarion de Coste (1595-1661), religieux de l'ordre des Minimes, rédige ces courtes biographies qu'il qualifie d'éloges. En faisant connaître les monuments du passé pour leur donner une mémoire éternelle, et en établissant un catalogue commenté se transformant en livre-galerie, Jacques de Bie réalise un ouvrage qui nous amène à constater, avec Marie-Claude Casanova-Green, que « c'était la première fois que les principes de la tradition antique étaient appliqués à l'écriture de l'Histoire de France »⁷²¹. Cependant, pour la réalisation de son œuvre, Jacques de Bie accepte, dans un premier temps, une collaboration pour approbation avec Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637). Ce dernier se propose de lui fournir de nombreux documents. Mais l'érudit provençal, fidèle dans ses investigations au respect de l'authenticité des sources, est rapidement déçu devant le peu de soin que Jacques de Bie donne à ses recherches ayant la fâcheuse tendance à suppléer les manques de sa collection par des gravures dont les représentations sont de son invention. La collaboration s'arrêtera là.

⁷¹⁸ DE BIE, Jacques, *La France métallique, contenant les actions célèbres tant publiques que privées des rois et des reines remarquées en leurs médailles d'or, d'argent et de bronze*, Paris, 1634.

⁷¹⁹ VAIANI, Elena, « L'Antiquité expliquée e i Monumens de la monarchie française di Bernard de Montfaucon : modelli per una storia illustrata del Medioevo francese », *Conosco un ottimo storico dell'arte*, DONATO, Maria Monica et FERRETTI Massimo, Pise, 2012 p. 339-364.

⁷²⁰ DE BIE, Jacques, *Les Vrais portraits des rois de France, tirés de ce qui nous reste de leurs monumens, sceaux, médailles*, Paris, 1636. Annexes, III. XXIV, p. 14.

⁷²¹ CANOVA-GREEN, Marie Claude, « Du cabinet au livre d'histoire : les deux éditions de la France métallique de Jacques de Bie », *Dix-septième siècle*, n° 250, 2011/1, pp. 157-170.

Ainsi peut-on lire dans une lettre de Nicolas de Peiresc datée du 23 mai 1634, adressée aux frères Dupuy :

« J'ai esté fort scandalisé de voir que dans ses portraits des rois de France de M. de Bie, il n'yayt rien de fidèle que les douze ou quinze derniers, hors de deux ou troys seulement bien clairesemez et le pix est que lors mesmes qu'il y a eu moyen d'en peindre sur des originaux légitimes, comme Charles le Chauve, Charles le Simple et aultres dont il a eu les sceaux, il s'est amusé à graver des desseins qu'en avoient tiré des gens si mal exactes qu'il ne s'y cognoit aucun traict du visage et de la vraye ressemblance qu'on en pourroit prendre conforme pour les règles de la Physionomie à l'humeur des princes qui y sont represantez, de sorte que mes portraits eussent été bien mal employez, s'il ne les devoit pas faire plus fidèlement represanter que ceulx qu'il a eu en main. C'est pourquoy je plains grandement ce bon homme et qu'ils se soit amusé à peindre les images des tombeaux de ces vieulx Roys qui n'ont esté bastis que tant de siècles après leur mort, au lieu de se tenir aux images de leur temps »⁷²².

Nicolas de Peiresc aurait encore été bien surpris par les très étonnantes représentations imprimées des rois de France durant le XVII^e siècle et leur support innovant. On connaît le rôle de Pierre de La Porte (1603-1680), premier valet de chambre de Louis XIV qui, pour faciliter l'attrait du dauphin pour l'histoire, lui fit la lecture de *l'Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant*, de François Eudes de Mézeray (1610-1683) paru en 1643, dont les illustrations sont empruntées à Jacques De Bie. Nous y reviendrons.

En outre, pour donner au très jeune roi le goût de l'histoire, Mazarin commande, en 1644, à Jean Desmarets de Saint Sorlin (1595-1676), poète, romancier, élu en 1634 à l'Académie française, la conception d'un jeu de cartes illustrant l'histoire des rois⁷²³. Il confie à Stefano della Bella (1610-1661) le soin de les graver. « L'enfant apprit ainsi sans larmes et sans pleurs l'ordre des règnes (en haut, à gauche), leur durée (en haut, à droite), les qualités et défauts de chacun et les principaux hauts faits de chaque règne »⁷²⁴. Les rois les plus glorieux ont une carte dédiée, d'autres sont regroupés par qualités. On trouve ainsi les mêlés de bon et de mauvais, les cruels, les fainéants, les simples, les régents comptés pour roi, les

⁷²² PEIRESC, Nicolas-Claude Fabri de, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy publiées par Philippe Tamizey de Larroque*, t. III, Paris, 1888-1898, p. 111.

⁷²³ Annexes, III. XXV, p. 14.

⁷²⁴ GRELL, Chantal, 2006, p. 262.

malheureux, les sans foi et les ni bons ni mauvais. Ce jeu de carte sera complété par le jeu des reines renommées, le jeu de la géographie et le jeu des fables.

Citons également pour mémoire une œuvre illustrée, lors de sa première édition en 1647, par François Chauveau (1613-1676), pour l'historien Audin, prieur de Termes et de La Fage (15..-16..), qui s'essaie à représenter, par quelque tableaux renvoyant à l'Antique, une Histoire de France en deux tomes commençant au règne d'Hugues Capet. L'œuvre est dédiée à Mazarin⁷²⁵.

L'abbé Claude-Oronce Finé de Brianville (1608–1674), précepteur du dauphin, aumônier du roi, héraldiste et auteur de devises, privilégie aussi le jeu de carte pour illustrer l'histoire. En 1659 il compose un jeu d'armoiries d'Europe de nombreuses fois réédité⁷²⁶. Il en explique la genèse :

« J'ay entrepris de mettre en Jeu de Cartes toutes les armoiries des Princes de l'Europe et des Estats considérables avec un abrégé d'Histoire et de Géographie. En voici l'ordre. Je divise l'Europe en quatre Jeux. La France sous un Cœur. L'Espagne sous Carreau. L'Italie sous Trèfles. L'Allemagne, ou plutost tous le Nort, sous Piques. Maintenant pour en faciliter l'intelligence, j'ai fait imprimer un livret qui expliquera chasque carte au long et en descrira le blason, puis la géographie et enfin l'Histoire »⁷²⁷.

Mais cette première édition sera cause de déboires pour l'abbé de Brianville, ainsi que le rapporte le Père Ménestrier (1631-1705) :

« Brillanville fit un jeu de cartes de blason, sous la forme de ceux de l'histoire et de la géographie, et, comme il avait composé ce jeu des armoiries des princes du Nord, d'Italie, d'Espagne et de France, la rencontre fâcheuse des armoiries de quelques princes sous les titres de valets et d'as lui fit des affaires. Les planches furent saisies par les magistrats ; il fut obligé de changer ces titres odieux en ceux

⁷²⁵ AUDIN, *Histoire de France représentée par tableaux, commençant au règne de Hugues Capet, chef des roys de la troisième branche. Avec des discours & réflexions politiques*, Paris, 1647. Annexes, III. XXVI, p. 15.

⁷²⁶ FINÉ DE BRIANVILLE, Claude-Oronce, *Jeu d'armoiries de l'Europe : pour apprendre le blason, la géographie et l'histoire curieuse*, Lyon, 1659, Annexes, III. XXVII, p. 15.

⁷²⁷ PALASI, Philippe, « Le jeu de cartes héraldiques de Finé de Brianville », 1659, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2000, Année 2004, pp. 27-28.

de princes et de chevaliers. Son ouvrage fut après cela bien reçu, et il s'en fit plusieurs éditions »⁷²⁸.

Jeu de cartes, précise Michel Pastoureau, dont François-Roger de Gaignières, féru d'héraldique, possède la rareté de la première édition⁷²⁹.

En 1664, dans l'*Abrégé méthodique*⁷³⁰, Finé de Brianville fait accompagner ses notices de 66 portraits en buste présentés sur des supports. Ne citant dans ce texte ni les noms des graveurs ni la provenance exacte des représentations, les supports illustrés de symboles sont éclaircis en fin de volume par l'auteur qui évoque quelques sources. Ainsi l'on doit à Henri Justel (1620-1693), secrétaire du roi Louis XIV, d'avoir fourni monnaies et contre-sceaux pour les symboles héraldiques s'attachant à Philippe Auguste et à Charles V. On peut lire dans *Explication des Symboles* :

« Un Ecu semé de Fleurs-de-Lys, tymbré d'une Couronne, accompagné d'un Sceptre et d'une main de Justice. Tiré d'un Seau communiqué par Monsieur Justel, allegué par du Tillet. Dans un Calice d'or qu'il a donné à la Sainte-Chapelle, j'ai vû plusieurs Ecussons de ce Roi, dont les uns sont semez de Fleurs-de-Lys, et les autres n'en ont que trois, et tous sans aucun ornement, ni de tymbre, ni de Couronne »⁷³¹.

De ce même auteur suivent un *Projet de l'histoire de France en tableau* en 1665⁷³², et, en 1677, une *Histoire sacrée en tableau*⁷³³ avec leur explication. Ce dernier ouvrage est recherché pour les illustrations de Sébastien Leclerc (1637-1714).

Montfaucon, pour rédiger l'histoire illustrée de la monarchie française, négligeant Jacques de Bie qui a cependant eu le mérite d'initier une démarche, se réfère principalement à Nicolas de Peiresc et à François-Roger de Gaignières⁷³⁴.

⁷²⁸ MICHAUD, Gabriel, « Brianville », *Biographie Universelle ancienne et moderne*, t. 5, Paris, 1812, p. 575.

⁷²⁹ RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, p. 198.

⁷³⁰ FINÉ DE BRIANVILLE, Claude-Oronce, *Abbrégé méthodique de l'histoire de France, par la chronologie, la généalogie, les faits mémorables et le caractère moral et politique de tous nos rois, accompagné d'un nouveau jeu de cartes de ces mesmes portraits*, Paris, 1664.

⁷³¹ FINÉ DE BRIANVILLE, Claude-Oronce, *Ibid.*, p. 406.

⁷³² FINÉ DE BRIANVILLE, Claude-Oronce, *Projet de l'histoire de France en tableau pour Monseigneur le dauphin*, Paris, 1665.

⁷³³ FINÉ DE BRIANVILLE, Claude-Oronce, *Histoire sacrée en tableaux pour Monseigneur le Dauphin avec leur explication suivant le texte de l'Écriture*, Paris, 1677.

⁷³⁴ VAIANI, Elena, 2012, p. 340.

Nicolas de Peiresc, qui s'intéresse subtilement à tous les monuments du passé, ne va pas ignorer les Antiquités nationales. Après avoir suivi des études de philosophie, de géographie et de mathématiques, il se tourne vers le droit et c'est à Aix-en-Provence, durant ses années universitaires, qu'il rencontre Antoine de Rascas (1562-1620), sieur de Bagarris, futur garde des médailles d'Henri IV. Poursuivant ses cours de droit à l'Université de Padoue, il visite l'Italie et noue des relations avec de nombreux antiquaires, historiens ou physiciens. A la fin de ses études, séjournant à Montpellier, il correspond avec Joseph Juste Scaliger (1540-1609) et Jacques Auguste de Thou (1553-1617), garde de la Bibliothèque du roi. Accompagnant, à Paris, Guillaume du Vair (1556-1621), premier président du Parlement de Provence, il est présenté au Parlement. Il fréquente, durant ce séjour, Isaac Casaubon, les frères Dupuy, Paul Petau (1568-1614). Au cours de nouveaux voyages avec Guillaume du Vair il ne manque pas de visiter des abbayes et de se pencher sur des archives, laissant parfois des instructions pour que lui soient envoyés des dessins de monuments. S'affirmant comme antiquaire, il devient remarquablement compétent en de très nombreux domaines.

Regagnant sa terre en 1623, il ne quittera plus la Provence. S'intéressant tout autant à l'Antiquité qu'au Moyen Age, il est l'un des premiers à réunir des monnaies mérovingiennes et carolingiennes. Grâce aux notes de Nicolas de Peiresc, au XIX^e siècle, Edmond Le Blant (1818-1897) pourra réaliser le recueil décrivant les sarcophages d'Arles⁷³⁵. Très intéressé par le travail des érudits italiens et par l'archéologie chrétienne, il échange épistolairement avec les frères Dupuy à propos de la *Roma Sotterranea* d'Antonio Bosio (1575-1629), dont nous reparlerons, et s'exprime ainsi :

« Cela aura toujours beaucoup faict de rompre la glace et de frayer le chemin à d'autres qui pourront y ajouter une infinité de belles choses en cette matière. Et notre province en fourniroit bien encore quelques-unes assez notables et capables de faire quelque bon supplément, quand nous ne prendrions que ce qui est en un cimetière à Arles. Estimant qu'en beaucoup d'autres lieux de la France, comme en plusieurs vieilles églises de cette Provence, il s'y trouvera encore de très belles choses à joindre à ce digne recueil »⁷³⁶.

Malgré ces intuitions d'un rare discernement, Nicolas de Peiresc ne soutient pas la cause

⁷³⁵ LE BLANT, Edmond, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, Paris, 1878.

⁷³⁶ PEIRESC, Nicolas-Claude Fabri de, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy publiées par Philippe Tamizey de Larroque*, t. III, Paris, 1888-1898, p. 280.

de l'art national par de longues déclarations ou l'impression de livres. Il perçoit rapidement que l'art antique balaye tout sur son passage et que l'intérêt artistique de ses contemporains s'arrête bien souvent à la colonne Trajane. Pourtant l'antiquaire reste fortement intéressé par les artistes médiévaux et demande à ses copistes de reproduire avec grands soins les monuments qu'il découvre durant ses nombreux déplacements. Jean Schopfer, qui s'est penché sur les *Documents relatifs à l'art du Moyen Âge contenus dans les manuscrits de N.-C. Fabri de Peiresc à la bibliothèque de la ville de Carpentras*⁷³⁷, précise que Nicolas de Peiresc réunissait des matériaux dans le but de consacrer un ouvrage à l'étude des monuments de la monarchie française. Préparant les éléments d'une histoire iconographique des rois de France, qu'il ne se résout pas à écrire, il fait rechercher des monnaies, des sceaux tirés de cartulaires et de diplômes et fait copier des tombeaux, des miniatures et des vitraux. Il semble, dès l'année 1609, avoir commencé à faire graver des planches destinées à ce recueil. Dans une lettre adressée à son frère, M. de Valavès, Nicolas de Peiresc parle d'empreintes de sceaux qu'il veut se procurer « pour bien justifier des portraits de ces princes que je faict maintenant imprimer en taille douce »⁷³⁸. Des années plus tard, dans une lettre adressée aux frères Dupuy datée du 31 juillet 1632, il précise qu'il ne croit pas que quiconque puisse fournir d'assortiments comparables aux siens pour les portraits au naturel des rois de France⁷³⁹ et le 12 août 1632, une lettre du Père jésuite Jacques Sirmond (1559-1651) confirme le plan d'un ouvrage que l'antiquaire a conçu sur ce sujet⁷⁴⁰. Cependant les documents réunis n'ont jamais été ni classés ni publiés et souvent il n'existe que des notes écrites qu'aucun dessin n'accompagne. Ces recherches non abouties sont d'autant plus regrettables que l'on sent singulièrement, chez Nicolas de Peiresc, cette absence de négation systématique et aveugle, pour le Moyen Âge⁷⁴¹.

Le travail de recherche iconographique de François-Roger de Gaignières, dont le rôle essentiel pour l'œuvre de Montfaucon a déjà été démontré, se doit d'être à nouveau rapidement évoqué. On n'oublie pas que les recueils Gaignières des rois et reines de France ainsi que des princes et princesses ne comportent pas moins que dix volumes in-folio. L'antiquaire pour réaliser les portefeuilles des portraits, soit recopie des originaux, soit se

⁷³⁷ SCHOPFER, Jean, *Documents relatifs à l'art du moyen âge, contenus dans les manuscrits de N.-C. Fabri de Peiresc à la bibliothèque de la ville de Carpentras*, Paris, 1900.

⁷³⁸ BnF, NAF 5171, f. 708v.

⁷³⁹ PEIRESC, Nicolas-Claude Fabri de, 1888-1898, p. 321.

⁷⁴⁰ MORISSON, Alfred, *Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between, 1865 and 1882*, t.VI, London, 1892, p. 137.

⁷⁴¹ CABROL, Fernand, LECLERCQ, Henri, DACL, 2^{ème} partie, t. XI, Paris, 1934, article *Monuments de la monarchie française* [sic], d'Henri LECLERCQ, pp. 2710-2724.

déplace pour dessiner des *monumens* représentatifs. Il peut aussi faire exécuter des copies de dessins existants se permettant souvent, en détournant l'original, de mettre les personnages en situation. Montfaucon dans *Les monumens*, s'attachant à la description des règnes, s'appuie sur ces indispensables représentations.

Roger de Gaignières ne produit pas de livre mais en a sans doute le projet. On relève deux tentatives, celle de publier un ouvrage de costumes tirés des recueils de *Modes*⁷⁴² et celle de rassembler dans un volume des illustrations d'Hommes illustres sans qu'il s'agisse de portraits royaux⁷⁴³. Quant à son désir d'écrire une histoire de la monarchie française, Anne Ritz-Guilbert précise que l'idée n'est pas très convaincante et que, « rien dans l'organisation de sa collection ne laisse pressentir une orientation historique privilégiée »⁷⁴⁴.

L'originalité du projet de Montfaucon, sans se limiter aux reproductions habituelles des portraits royaux, est, répétons-le, de présenter un livre illustré par divers *monumens* tous représentatifs des « bas temps » et de les replacer au cœur d'un récit historique qui suit chronologiquement les règnes. « Véritable innovation dans le premier quart du XVIII^e siècle que d'essayer d'écrire l'Histoire de France en remontant aux sources monumentales »⁷⁴⁵. Véritable audace que d'aborder, comme ses illustres prédécesseurs, les rives du Moyen Age à la barbarie légendaire.

Montfaucon dans son étude sur la monarchie française et son projet de la représenter en figures va s'éloigner considérablement de l'exposition de galerie de portraits royaux hiératiques ou imaginaires. Il choisit de nous présenter des images de souverains en situation, saisis en leur temps. Son regard artistique qui s'appuie sur les textes historiques donne le même poids aux images qu'au texte et ne peut s'abstraire d'une dimension anthropologique et politique. Du moins y entraîne-t-il le lecteur. Mais comme il rédige somme toute une Histoire de France traditionnelle, se pose alors la question de la place prise par Montfaucon en regard de celle transmise par les historiographes de l'Ancien Régime. Comment va-t-il utiliser au mieux leurs travaux ?

⁷⁴² BnF, ms.fr. 24991, f. 434.

⁷⁴³ BEAUMONT-MAILLET, Laure, 1997, p. 13.

⁷⁴⁴ RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, p. 206.

⁷⁴⁵ CABROL, Fernand, LECLERCQ, Henri, « Monuments de la monarchie française », 1934, p. 2740.

B Les historiographes au service du prince

1) La narration de faits mémorables

Précisons comme l'affirme Chantal Grell, afin d'éviter tout contre-sens quant à l'emploi des concepts d'histoire et d'historiens, qu'à l'Époque moderne, en France, l'histoire n'est pas une discipline constituée, dotée de règles et de méthode : « Elle n'acquit ce statut qu'au XIX^e siècle quand elle devint l'objet d'enseignement dans les collèges mais aussi dans les universités, et quand historien devint un métier »⁷⁴⁶. Du XVI^e au XVIII^e siècle en France, on peut écrire l'histoire en humaniste, en théoricien, en érudit, en juriste, en théologien ou en romancier comme le fait César Vichard de Saint-Réal (1643-1692). Ce qui unit tous ces écrivains, sachant travailler dans les archives, c'est leur intérêt pour le passé. Ces termes, histoire et historiens seront donc utilisés en toute connaissance de cause.

Comme le souligne Bernard Guenée⁷⁴⁷, à la question « Qu'est-ce que l'histoire ? » Aulu-Gelle⁷⁴⁸ comme Isidore de Séville⁷⁴⁹ répondent qu'il s'agit du récit de ce qui s'est passé. Ce récit a pour directive de se distinguer de la fable, comme le précise au XVI^e siècle Lancelot du Voisin, sieur de La Popelinière (1541-1608). Historien et homme de guerre il se réfère à Cicéron et définit l'histoire comme « le vray et particulier narré des choses faites »⁷⁵⁰ et ajoute que l'histoire doit être un récit narratif ordonné et que ce narré doit être éloquent. Il ajoute, visionnaire, que la tâche essentielle de l'histoire sera cependant d'en rechercher les causes car l'histoire doit oser expliquer et donner les raisons des faits qu'elle raconte. L'ambition de l'historien est par conséquent de donner le récit littéral de ce qui s'est passé, et Bernard Guenée ajoute :

« Tout le travail de l'historien consistera donc à conserver la mémoire de ces temps passés, memoria temporum, à raconter les faits des temps, gesta temporum, à donner la description des temps, temporum descriptio, à mieux connaître la succession des temps, séries temporum, à établir la certitude des temps,

⁷⁴⁶ GRELL, Chantal, « Introduction », *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, p. 9.

⁷⁴⁷ GUENÉE, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, pp.18-43.

⁷⁴⁸ AULU-GELLE, *Nuits attiques*, t.1, Stuttgart, 1903, p. 234.

⁷⁴⁹ ISIDORE DE SEVILLE, *Étymologies*, I, 41.

⁷⁵⁰ EHRARD, Jean, PALMADE, Guy-Pierre, *L'Histoire*, Paris, 1964, p. 120.

temporum certutido, en s'attachant surtout à connaître la vérité des choses mêmes »⁷⁵¹.

L'histoire médiévale, qui reste pour l'essentiel la narration des faits mémorables de l'histoire du passé national, est avant tout événementielle. Elle s'attache progressivement à la description des guerres puis peu à peu à l'histoire intérieure des états et à leurs institutions.

En France, des *Temps médians* à l'Époque moderne, chroniqueurs et historiographes se consacrent au sujet. Ces deux genres se distinguent essentiellement par deux traits⁷⁵² : si les chroniques se reconnaissent par la brièveté des sujets abordés, les narrations des historiographes foisonnent de récits détaillés. Les chronographes suivent pas à pas la chronologie alors que les historiographes, relativement libérés de l'ordre des temps, regroupent la suite des faits par règnes, par sujet, par matière.

Dans les *scriptoria* monastiques le récit chrétien constitue le socle des récits historiques qui s'appuie essentiellement sur l'Ancien et le Nouveau Testament, sur les textes de la Tradition ecclésiale et la vie des saints. L'on ne se prive pas d'inventer des faux pour aborder les rives d'un passé idéal mais pour ce faire, et au cours des ans avec un esprit plus critique, les moines archivant, classant et copiant les documents érigent patiemment les fondations de ce que deviendront les sources de la tradition historiographique.

Ainsi, dès le règne de Philippe Auguste, les capétiens encouragent la rédaction d'une histoire officielle confiée le plus souvent à un moine et plus précisément à ceux de l'abbaye de Saint-Denis devenue un véritable centre de recherche. Moines dont les noms et titres exacts ne nous sont pas toujours parvenus. Bernard Guenée cite les meilleurs d'entre eux comme Rigord (1145 ?-1209 ?), qui dans sa chronique fait un éloge appuyé du roi Philippe II pour décrire ensuite, sous forme d'Annales, et sans égards pour le souverain, ses affrontements avec le roi d'Angleterre⁷⁵³. Guillaume de Nangis (12..-1300 ?) qui laisse une histoire de saint Louis, une histoire de Philippe le Hardi, une chronique latine qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1300 et une petite chronique des rois de France en langue vulgaire⁷⁵⁴. Citons encore l'anonyme religieux de Saint-Denis qui, en

⁷⁵¹ GUENÉE, Bernard, 1980, pp. 21-22.

⁷⁵² GUENÉE, Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales, Economie, Sociétés, Civilisation*, 28ème année, n°4, 1973, pp. 997-1016.

⁷⁵³ RIGORD, *Histoire de Philippe Auguste*, éd. É. Carpentier, G. Pon et Y. Chauvin, Paris, 2006.

⁷⁵⁴ GÉRAUD, Hercule, « De Guillaume de Nangis et de ses continuateurs », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1842, 3, p. 19.

ayant accès aux documents confidentiels provenant de la chancellerie royale⁷⁵⁵, se pose en historien remarqué de Charles VI. Les traductions de ces chroniques en langue vernaculaire furent ordonnées par Louis IX et achevées par Primat en 1274⁷⁵⁶. C'est ainsi qu'en écrivant l'histoire des rois régnants les chroniqueurs écrivent l'histoire de France. Rédigées sous l'égide du pouvoir, les recherches historiques de ces Grandes Chroniques sont soumises à l'approbation du roi et c'est leur officialité qui les rend authentiques, « les Français y ajoutant foi comme à la Bible »⁷⁵⁷. Plus tard Montfaucon, désireux d'étudier la monarchie française, ne déroge pas à la règle d'obtenir l'approbation du roi mais les visées politiques de son texte et la portée historique de ses illustrations auront une autre dimension.

Longtemps les travaux des chroniqueurs s'interpénètrent avec ceux des historiographes. Et dès le XIII^e siècle, l'écriture de l'histoire échappe très progressivement au monopole ecclésiastique pour revenir progressivement aux mains de laïcs au service des princes. Des noms surgissent à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle. Nicolas Gilles (142.? - 1503), secrétaire de Louis XII, contrôleur de son trésor, réalise les *Grandes chroniques* (1492) puis Paul Émile (†1529) donne avec le *De rebus gestis Francorum* (1500) une histoire de France plus conforme aux exigences humaniste⁷⁵⁸.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, variant de l'écriture de pamphlets à la rédaction de hauts faits, l'historiographe, grâce à cette dernière mission, va fonder un genre, celui des « grandes histoires » de France dont on doit la redécouverte à Philippe Ariès⁷⁵⁹. Insensiblement la rédaction leur incombe et, glorifiant la monarchie française, ils attribuent aux monarques des fonctions quasi divines au sein de leur royaume. Bernard Guéné précise que leur œuvre se devait de justifier le pouvoir du prince et l'orgueil de son peuple⁷⁶⁰. Ainsi, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Bernard de Girard Du Haillan (1535 ?-1610) écrit *l'Histoire générale des roys de France* (1615), et Claude Fauchet (1530-1602) les *Antiquités gauloises et françaises*. Nicolas Vignier (1530-1596) compose le *Sommaire de l'histoire des Francois* (1579) et François de Belleforest (1530-1596), à la belle élégance, les *Grandes annales et histoire générale de la France* (1579). Se penchant sur l'histoire

⁷⁵⁵ GREVY-PONS Nicole, ORNATO, Ezio, « Qui est l'auteur de la chronique latine de Charles VI dites du Religieux de Saint-Denis ? », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1976, 134-1, p. 85.

⁷⁵⁶ GRELL, Chantal, 2006, pp. 21-68.

⁷⁵⁷ GRELL, Chantal, « Les historiographes en France XVI^e-XVIII^e siècles », dans *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, p. 127.

⁷⁵⁸ GRELL, Chantal, *L'histoire entre érudition et philosophie [Texte imprimé] : étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*, Paris, 1993, p. 195.

⁷⁵⁹ ARIÈS, Philippe, *Le temps de l'histoire*, Paris, 1986.

⁷⁶⁰ GUENÉE, Bernard, « Y a-t-il une historiographie médiévale ? », *Revue Historique*, T. 258, Fasc. 2 (524) (octobre-décembre 1977), pp. 261-275.

monarchique Jean de Serres (1540-1598) écrit *L'inventaire général de l'Histoire de France depuis Pharamond* (1600).

Le XVII^e siècle, siècle de la Réforme catholique triomphante, voit Scipion Duplex (1569-1661) corriger l'œuvre du protestant Jean de Serres en rédigeant *l'Histoire générale de France avec l'état de l'Église et de l'Empire* (1621-1628) et François Eudes de Mézeray (1610-1683), sur lequel nous reviendrons, être remarqué par Richelieu alors qu'il rédige *l'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à maintenant* (1643-1651). Quant au Père Gabriel Daniel (1649-1728), jésuite qui enseigne la rhétorique, il ne sera récompensé du titre d'historiographe de France qu'à la parution, en 1710, du deuxième volume de *l'Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*. Au XVII^e siècle les « grandes histoires » sont à leur apogée, mais au XVIII^e siècle, perpétuant un genre qui va déclinant, on ne retrouve, comme référence essentielle, que celle de Paul-François Velly (1690-1759), présentant une *Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV* (1755-1759). Et Chantal Grell d'ajouter : « Les grandes histoires contribuèrent à forger une première forme de mémoire collective qui touchait un public qui n'était pas réduit aux seuls lettrés »⁷⁶¹.

Ainsi l'une des grandes tâches des historiographes sera d'écrire l'Histoire de France. Instrument de glorification, c'est une histoire au service du prince. En suivant méthodiquement l'ordre des règnes il est alors possible « de mettre en relief la pérennité de la fonction royale...liant indissolublement l'histoire de France à celle des rois »⁷⁶². Au découpage par règnes se superpose une division par « races », mérovingienne, carolingienne et capétienne, légitimant le rôle des usurpateurs. En effet, pour assurer les fondements de cette incontestable monarchie dont on ne peut attenter au prestige, les usurpations de Pépin le Bref et d'Hugues Capet sont en partie justifiées « par leur volonté de restaurer l'ordre originel »⁷⁶³. De plus, en mettant l'accent sur l'unité nationale, il est de bon ton d'ignorer le particularisme des Provinces et leurs velléités d'autonomie. Ces dernières recherches, des plus originales, commanditées le plus souvent par les États, comme nous l'avons dit plus haut, sont confiées aux mauristes travaillant en marge des historiographes reconnus.

⁷⁶¹ GRELL, Chantal, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », *Les historiographies en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, p.166.

⁷⁶² GRELL, Chantal, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », in *Histoire de France : Historiens de la France, Actes du colloque international Reims 14 et 15 mai 1993*, Paris, 1994, p. 168.

⁷⁶³ GRELL, Chantal, *Ibid.*, p. 179.

Bien qu'admises, les nominations, fonctions et missions d'un historiographe du XVI^e siècle au XIX^e siècle, dont le but en tant que serviteur de l'État est d'écrire l'histoire de son temps, n'ont jamais été véritablement définies et l'on doit à François Fossier de s'être penché sur l'étude de cette charge⁷⁶⁴. Déjà au XV^e siècle, indique Chantall Grell⁷⁶⁵, Charles VII avait confié à Jean Chartier (1385?-1464), religieux de Saint-Denis, le soin de poursuivre la chronique de Michel Pintoin (1350?-1421) en lui accordant le titre en 1447 de « Francorum historiographus ». Philippe le Bon poursuit ce choix, en choisissant Georges Chastellain (1405? -1475). Jean Molinet (1435-1507) lui succède en 1475. Sous Louis XI règne une certaine confusion et d'aucuns comme Robert Danicot, entre 1466 et 1472, s'intitulent « Conseiller et historien du roi ». Paul Émile fut nommé en 1478 et n'eut pas de remplaçant à sa mort. Sans véritable existence institutionnelle, c'est au XVI^e siècle, sous Henri II, que le titre d'historiographe est à nouveau défini à l'occasion d'un brevet accordé en 1554 à Pierre Paschal (1522-1565).

L'historiographe devient un officier de la couronne et émarge au Trésor de l'Épargne. Or François Fossier, qui a dépouillé les registres, ne retrouve aucun chapitre relatif à sa rémunération. Force est de constater qu'il peut éventuellement recevoir des appointements ou des pensions prenant la forme de faveur. Ces pensions peuvent tout autant être augmentées que diminuées ou même supprimées si les écrits déplaisent. En revanche le roi peut attribuer une pension importante pour momentanément récompenser un ouvrage. Le statut d'historiographe est donc mal défini et, sans existence institutionnelle. Il s'apparente davantage à une distinction⁷⁶⁶. Les nominations sont peu claires et il semble plutôt s'agir d'un titre donné provisoirement, et au bon vouloir du roi. François Fossier parle d'historiographes à gages⁷⁶⁷. En aucun cas le titre n'est héréditaire bien que l'on puisse citer quelques lignées comme les Du Chesne, les Sainte-Marthe et les Godefroy.

Néanmoins les historiographes se répartissent en deux classes, les historiographes de France et les historiographes du roi, sans que l'on puisse institutionnellement différencier leur charge. Le titre d'historiographe de France, rarement attribué, peut durer toute une vie

⁷⁶⁴ FOSSIER, François, « La charge d'historiographe du seizième au dix-neuvième siècle », *Revue historique*, t.58, fasc.1 (523), Juillet-Septembre 1977.

⁷⁶⁵ GRELL, Chantal, « Les historiographes en France XVI^e-XVII^e siècles », *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, p. 127.

⁷⁶⁶ FOSSIER, François, « A propos du titre d'historiographe sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 32, n°3, Juillet-septembre 1985, pp. 361-417.

⁷⁶⁷ FOSSIER, François, « La place de l'érudition nationale dans l'historiographie de l'âge classique », *Histoire et conscience historique à l'époque moderne*, actes du colloque de 1986, bulletin n° 11 de l'Association des historiens modernistes des universités, Paris, 1986, pp. 41-57.

et être comparé, comme le précise Chantal Grell, à ceux prestigieux d'Aumônier ou de Maréchal de France. Dans la liste proposée par François Fossier, couvrant les années comprises entre 1596 à 1774, on relève quatorze nominations⁷⁶⁸. Gabriel Chapuis (1546-1613) ouvre la liste, Jacob-Nicolas Moreau (1717-1803), fondateur du dépôt des chartes, la termine. Jean de Serres (1540-1598), le Père Gabriel Daniel (1649-1728) et Voltaire (1694-1778) y figurent.

Les historiographes du roi sont davantage représentés. Bien que la charge ait été souvent vacante, les postes sont pléthoriques dans la première moitié du XVII^e siècle grâce aux commandes officielles de Richelieu et de Louis XIII. Dans cette classe apparaissent des sous-groupes. D'aucuns, nous l'avons vu, sont nommés à titre provisoire et, pour produire leurs écrits, magnifiant le monarque, œuvrent avec ferveur durant plusieurs années et tentent d'écrire dans un style noble. Ils posent les jalons d'une histoire officielle et leur travail légitime fait autorité, alors que d'autres lettrés, entrant cependant dans cette classification et chargés des mêmes fonctions, ne composent rien et ne produisent rien, se contentant d'une qualification. Enfin un dernier groupe d'historiens s'essaient au genre, peut-être de façon plus libre, mais sans jamais être considérés comme historiographe. Ainsi en est-t-il, sans que la liste soit exhaustive, de Jean Du Tillet (150?-1570), Étienne Pasquier (1529-1615), Loys le Roy (1510?-1577), Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) à Lancelot du Voisin de la Popelinière(1541-1608). Au XVIII^e siècle aucune charge d'historiographe ne sera proposée à Montfaucon.

L'origine sociale des historiographes est des plus diverses. Ils sont laïcs pour la plupart. François Fossier indique que nombre d'entre eux font des études de droit et que certains reçoivent les ordres mineurs. Bibliothécaires, collectionneurs et érudits sont très représentés. Les nominations regroupent davantage des historiens et des philologues mais l'on retrouve aussi des hommes de sciences, des diplomates, des médecins et des hommes de lettres⁷⁶⁹.

La mission des historiographes peut paraître simple : narrer l'histoire de France en présentant chronologiquement l'histoire des règnes. L'historiographe se doit de continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. C'est une œuvre collective qui se perpétue en faisant l'éloge du roi régnant. Comme l'énonce le Père Gabriel Daniel : « l'Histoire d'un royaume ou d'une nation a pour objet le Prince et l'État ; c'est là comme le centre où tout doit tendre et se

⁷⁶⁸ Liste empruntée à François FOSSIER dans Chantal GRELL, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », *Les historiographies en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, pp. 152-153.

⁷⁶⁹ Comme Racine (1639-1699), Boileau (1636-1711), Voltaire (1694-1778) et Chateaubriand (1768-1848).

rapporter »⁷⁷⁰. La rédaction des grandes histoires se veut à la gloire de la monarchie française dans un esprit patriotique. Le roi, en maintenant un ordre vital, est l'axe autour duquel se construit l'histoire. Évitant tout chaos il est au centre d'un univers religieux inébranlable. Si la mission première des historiographes est de s'intéresser et de tenir à jour la chronique des guerres, traités et hauts faits des princes, il est peu fréquent qu'un roi souhaite être suivi par un historiographe dans ses campagnes comme le fit Alexandre (356-323) qui l'exigea de Callisthène (~360-327). C'est surtout le mythe monarchique que les historiographes privilégient et cela souvent au dépend de l'évocation érudite du passé.

Bien qu'ils soient au fait de la critique des sources, il arrive que leurs récits prêtent à certains protagonistes des discours inventés et excessifs ou fassent jouer au roi de mauvaises mises en scène. C'est ainsi qu'Augustin Thierry déplore le mélange d'érudition et de niaiseries dans le récit de l'évocation du baptême de Clovis de Scipion Dupleix, qui, au demeurant, explique Voltaire, est l'un des premiers qui cite en marge ses autorités.

« L'heure de la veille de Pasques étant venue à laquelle le Roi devoit recevoir le baptesme de la main de S. Remi, il s'y présenta avec une contenance relevée, une démarche grave, un port majestueux, très richement vestu, musqué, poudré, la perruque pendante curieusement peignée, gauffrée, ondoyante, crespée et parfumée, selon la coustume des anciens Rois François. Le sage Prelat n'approuvant pas de telles vanités mesmement en une action si sainte et Sacrement avec humilité »⁷⁷¹.

Néanmoins le plus souvent leur travail de recherche est une ascèse et beaucoup y consacrent leur vie. On retrouve dans les récits de certains auteurs des notices s'attachant à présenter épouses et dauphins ainsi que des descriptions des personnages de cour pourtant rarement considérés. De même Chantal Grell cite l'exemple de Jeanne d'Arc sur laquelle François de Mézeray s'étend sur quatre pages alors qu'il en consacre soixante au règne de Charles VII et ajoute que l'historiographe marque ainsi « toute la distance qui sépare les rois des gens du peuple fussent-ils- envoyés par Dieu »⁷⁷². Cependant comme le précise Michel Tyvaert « que ce soit face à Dieu ou face au peuple, le roi manifeste sa capacité à assumer sa

⁷⁷⁰ GABRIEL, Daniel, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, t.1, Paris, 1713, Préface, n.p, 17^{ème} page.

⁷⁷¹ DUPLEIX, Scipion, *Histoire générale de France*, t.1, Paris, 1627, p. 61.

⁷⁷² GRELL, Chantal, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVIIIe siècle », 2006, p. 172.

fonction en pratiquant un certain nombre de vertus, ou son incapacité en sombrant dans le vice »⁷⁷³.

Qualités et défauts évoluent au cours des siècles. Dans la première moitié du XVI^e siècle, on attend principalement piété ou dévotion d'un roi très chrétien qui se doit d'aimer et craindre Dieu. Sont ensuite évoqués, dans les récits, son sens de la justice, sa magnanimité et sa vaillance guerrière qui seront peu à peu remplacés par l'amour de la paix. A la fin du XVI^e siècle apparaissent des vertus plus mondaines. Le roi devient amateur des lettres et des arts. Libéral il doit savoir se faire aimer. Mais au cours du temps on l'apprécie surtout soucieux des affaires. Quant aux insuffisances, elles s'articulent essentiellement autour de trois défauts, la luxure, la cruauté et la faiblesse. L'incontinence est particulièrement décriée. C'est ainsi que s'organise une classification des bons et mauvais rois. Charlemagne, Philippe Auguste et saint Louis, précise Michel Tyvaert, sont des modèles suprêmes même si l'incontinence de Charlemagne est sauvée par la renommée. La liste des mauvais rois laisse voir Charles le Chauve, Philippe Ier et Henri II. Quant à Louis XI, il a été mauvais fils, mauvais père, mauvais mari, mauvais parent, mauvais maître... mais tous s'accordent à reconnaître ses qualités d'homme politique.

Il semble donc, pour les historiographes, que les « grandes histoires » procèdent d'un mécanisme bien codifié allant de l'origine des mythes fondateurs de la nation à l'étude biographique du roi régnant. Ainsi, pour Orest Ranum, leur effort était de « rédiger une histoire parfaite et digne d'être comparée aux modèles antiques ... faisant plus partie du grand programme classique de la rhétorique que des exigences d'ordre politique »⁷⁷⁴. Codifié, car il est certain que la politique restant « secret d'État », ils n'ont que très rarement accès à d'utiles témoignages pour alimenter leurs écrits. C'était du moins la thèse du Père Gabriel Daniel. Effectivement, comme le résume Chantal Grell, des histoires plus impliquées politiquement sont réservées à l'apprentissage des princes mais ne sont pas imprimées, comme l'*Introduction chronologique à l'histoire de France* de La Mothe Le Vayer (1652-1660) pour Louis XIV, imprimée en 1670, l'*Histoire de France* écrite par Bossuet (1670-1680) qui ne fut publiée qu'en 1747 et l'*Abrégé de l'histoire de France* longtemps inédit que Fleury écrivit pour Louis XV (1717-1718), où le récit est certes événementiel mais entrecoupé de sages remarques dénonçant les erreurs des ancêtres. En

⁷⁷³ TIVAERT, Michel, « L'image du Roi : légitimité et moralité royales dans les Histoires de France au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.21, n°4, Octobre-décembre 1974, pp. 521-547.

⁷⁷⁴ RANUM, Orest, « Les historiographes et le Parlement en France au XVIII^e siècle », *Les historiographies en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, pp. 379-387.

rassemblant plus simplement anecdotes, portraits et événements autour de la royauté, les historiographes vont toucher un public semblant plus désireux de découvrir l'histoire que ne le sera le roi. L'on s'accorde volontiers à dire que les plus célèbres historiographes du XVII^e siècle sont François Eudes de Mézeray et le Père Gabriel Daniel.

2) De célèbres historiographes

L'originalité de François Eudes de Mézeray, et l'intérêt que l'on prête à son œuvre, principalement les in-folio illustrés de l'*Histoire de France*⁷⁷⁵, méritent que l'on s'y arrête. François Eudes de Mézeray va livrer, dans un style pouvant paraître frivole, mais dont le fond reste documenté, une grande *Histoire de France* en trois tomes et six volumes qui connaîtra un très large succès. Paraissant entre 1643 et 1651, elle sera rééditée en 1685. François Eudes de Mézeray, dont le frère aîné fonda la Congrégation des eudistes, est né à Ry dans l'Orne. Après avoir suivi des études à Caen il s'installe à Paris, sous la protection de Nicolas Vauquelin Des Yveteaux (1567-1649) et trouve un emploi de commissaire des guerres. Abandonnant rapidement ses fonctions militaires il se consacre à l'étude de l'histoire au collège Sainte-Barbe. Il est remarqué par le chancelier Pierre Séguier et Richelieu lui accorde une bourse pour poursuivre ses travaux. En 1643 François Eudes de Mézeray publie le premier volume de l'*Histoire de France* dédiée à la reine Anne d'Autriche avec en frontispice le portrait équestre de Louis XIII gravé par Pierre Daret (1604?-1678). En 1648 il entre à l'Académie française et remplace Vincent Voiture (1598-1648). En 1650 il succède à Vaugelas comme responsable du dictionnaire. Autodidacte, indépendant, indocile mais intègre, on se souvient qu'il donne comme explication à la définition du mot comptable : « tout comptable est pendable ». Sommé par ses collègues de supprimer la phrase il mit en marge « rayé quoique véritable »⁷⁷⁶. Toutefois, très fidèle à l'institution et produisant un travail soutenu, il devient, en 1675, secrétaire perpétuel. Soupçonné d'avoir écrit des pamphlets contre Mazarin sous le pseudonyme de Saudricourt, il est cependant nommé historiographe de France par Louis XIV en 1657 et reçoit une pension de 4000 livres.

⁷⁷⁵ MÉZERAY, François Eudes de, *Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant, oeuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquitez et d'un Abrégé de la vie de chaque reyne, le tout embelly d'un recueil nécessaire des médailles qui ont été fabriquées sous chaque règne et de leur explication*, Paris, 1643-1651.

⁷⁷⁶ VAPEREAU, Gustave, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, 1876, p. 1392.

L'*Histoire de France* paraît entre 1643 et 1651, et sera rééditée en 1685. Le texte est pittoresque, animé, et empreint d'originalité. Ce qui occupe l'historien c'est de chercher à plaire et à instruire. Ce qui ne manque pas d'interroger Montfaucon et, avant lui, nombre de lecteurs. Le titre de l'œuvre dans son entier est explicite : *Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant, oeuvre enrichie de plusieurs belles et rares Antiquitez ; et d'un Abrégé de la vie de chaque Reyne, dont il ne s'estoit presque point parlé cy-devant. Avec les portraits au naturel des Roys, des Reines, et des Dauphins, tirez de leurs Chartes, Effigies, et autres anciens Originaux ; ou de leurs véritables Copies conservées dans les plus curieux Cabinets de l'Europe. Le tout embelly d'un recueil nécessaire des médailles qui ont été fabriquées sous chaque Règne ; Et de leur explication, servant d'éclaircissement pour la mémoire des choses les plus signalées advenues dans cette Monarchie.*

Néanmoins dans sa préface François de Mézeray ajoute des précisions. Afin de magnifier la mémoire des Princes et de mieux faire connaître leur physionomie il précise :

« L'Histoire que j'ay entreprise, est composée de ces deux parties : la plume et le burin y disputent par un noble combat à qui représentera le mieux les objets qu'elle traite, l'œil y trouve son divertissement aussi bien que l'esprit, et elle fournit de l'entretien pour ceux mesme qui ne scavent pas lire, ou qui n'en veulent pas prendre la peine. Et ainsi elle peut en quelque façon se vanter d'avoir la première donnée au public une nouvelle et parfaite idée des souverains, qui ont commandé sur le thrône des Fleurs de Lys »⁷⁷⁷..

En fait les illustrations de *l'Histoire de France*, rassemblant médailles et portraits, sont empruntées aux représentations fantaisistes des portraits des rois de Jacques de Bie dans *La France métallique*. Prudent quant au mythe des origines, que tout historiographe se doit d'aborder, François Eudes de Mézeray affiche, jusqu'à Clovis, des médaillons vides. Cette absence criante de figure fait dire à Chantal Grell, citant Henri Duranton, qu'il s'agit là d'une « contrainte structurale » car tout récit doit avoir un commencement. Pharamond, qui régnait en Germanie avant la conquête franque, doit exister fusse à l'état de symbole⁷⁷⁸. Chaque portrait de roi est accompagné d'une épigramme composée par l'académicien Jean Baudoin (1590-1650) qui, pour Pharamond, compose ce quatrain :

⁷⁷⁷ MÉZERAY, François Eudes de, 1643-1651, Préface, n.p.

⁷⁷⁸ GRELL, Chantal, *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIIIe siècle*, 2006, p. 40.

« Tu ne vois point icy la naturelle Image
De ce Roy, qui fonda l'Empire des François :
Mais tu peux voir partout qu'il eust cét aduantage,
D'avoir joint le premier, les Armes et les Lois »⁷⁷⁹.

Dans sa préface François Eudes de Mézeray signale la reconnaissance qu'il doit à la fois au sieur Remy Capitain, graveur, pour la coûteuse acquisition des cuivres de Jacques de Bie et aux recherches biographiques du Père Hilarion de Coste (1595-1661), religieux Minime, qui lui a permis d'alimenter la réimpression de ses nouveaux ouvrages.

Pour honorer davantage les représentations de la monarchie, il va adjoindre à son histoire les portraits des reines et des dauphins précisant qu'« aucun Auteur n'avoit encore touché, comme si les Dames n'estoient pas capables de faire des actions Héroïques »⁷⁸⁰. François Eudes de Mézeray a la subtile idée d'extraire l'essentiel de l'*Histoire de France* présenté dans un abrégé illustré de quelques portraits détachés de leur médaillon. Innovant, l'historien désire s'adresser à des lecteurs préférant mémoriser rapidement événements et dates. *L'abrégé Chronologique*⁷⁸¹ paraît en trois volumes in-4° de 1667 à 1668. Il a un franc succès et sera réimprimé de nombreuses fois. Le public, surpris par la forme comme par le fond, lui réserve un très bon accueil. Toujours très intègre dans ses réflexions, François Eudes de Mezeray livre dans ce texte son opinion sur les impôts et les injustices qui en découlent. Colbert, percevant la dangerosité de ce genre d'écrits critiques, décide de supprimer la pension de l'historiographe qui tente, sans résultat, de la regagner en proposant de modifier les passages incriminés. Ceci ne fait que confirmer la mainmise et le regard acéré du pouvoir sur ses historiographes.

Avec François Eudes de Mézeray l'esprit de cour semble l'emporter sur l'histoire savante. Ceci permet de percevoir deux courants pour aborder l'histoire, l'un littéraire et artistique suit le modèle humaniste fidèle au modèle antique, l'autre, érudit, privilégie recherche et critique des sources⁷⁸². Certaines œuvres peuvent alors être rapidement déconsidérées par la science des mauristes lorsqu'on les compare au *Recueil des historiens des Gaules et de la*

⁷⁷⁹ MÉZERAY, François Eudes de, 1643-1651, Préface, n.p.

⁷⁸⁰ MÉZERAY, François Eudes de, 1643-1651, Préface, n.p. Annexes, Ill. XXIX, p. 16.

⁷⁸¹ MÉZERAY, François Eudes de, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France par le sieur de Mézeray*, Paris, 1667-1668.

⁷⁸² CANOVA-GREEN, Marie Claude, 2011, p. 167.

*France*⁷⁸³. Augustin Thierry (1795-1856) donnant ses impressions sur François Eudes de Mézeray résume admirablement le personnage.

« Le goût du public fut sa seule règle, et il ne chercha point à dépasser la portée commune des esprits pour lesquelles il travaillait. Plutôt moraliste qu'historien, il parsema de réflexions énergiques des récits légers, et souvent faux. La masse du public, malgré les savants qui le dédaignaient, malgré la cour qui le détestait, malgré le ministre Colbert qui lui ôta sa pension, fit à Mézeray une renommée qui n'a point encore péri »⁷⁸⁴.

Les toutes premières années du XVIII^e siècle voient paraître l'*Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (1696-1713) du Père Gabriel Daniel et, dans le courant du XVIII^e siècle, l'ouvrage intitulé *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIV* commencé par Paul-François Velly en 1755, continué de 1760 à 1767 par Claude Villaret (1715 ?- 1766) et terminé de 1767 à 1786 par Jean-Jacques Garnier (1729-1805). Ces œuvres, précise Chantal Grell, terminent la liste des « grandes histoires » publiées sous l'Ancien Régime.

Le père Gabriel Daniel, jésuite, qui présente dans son *Histoire de France* une œuvre sans illustrations, est connu pour tenter de viser avec méthode l'exactitude et la véracité historique. Privilégiant sources et témoignages c'est avec précision et assiduité qu'il décrit dans son œuvre les époques anciennes. En revanche la minutie n'est pas la même pour narrer les époques plus récentes. Commençant son histoire par Clovis, fondateur du royaume, il s'affranchit du mythe des origines. Ceci n'est pas sans rappeler une intervention en 1965 du général de Gaulle (1890-1970) qui, se référant aux quinze cents années d'histoire de France, et n'allant pas au-delà, répond à qui l'interroge :

« Pour moi, l'histoire de France commence avec Clovis, choisi comme roi de France par la tribu des Francs, qui donnèrent leur nom à la France. Avant Clovis nous avons la préhistoire gallo-romaine et gauloise. L'élément décisif, pour moi c'est que Clovis fut le premier roi à être baptisé chrétien. Mon pays est un pays

⁷⁸³ Bernard GINESTE dans son répertoire incomplet du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, précise que, commencé en 1738 par Dom BOUQUET, religieux bénédictin de l'Ordre de Saint-Maur, ce recueil a été continué par d'autres mauristes, puis par des membres de l'Institut, fondé en 1795, et ce jusqu'au tome 24, paru en 1904, qui termine le XIII^e siècle.

⁷⁸⁴ THIERRY, Augustin, *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*, Lettre IV, Paris, 1827, p. 31.

chrétien, et je commence à compter l'histoire de France à partir de l'accession d'un roi chrétien qui porte le nom des Francs »⁷⁸⁵.

Cette analyse semble ne laisser, *ipso facto*, plus aucune chance à Vercingétorix ! Le Père Gabriel Daniel, qui n'a tenté ni d'ignorer ni de négliger ses sources, a eu auprès du public un succès trop bref. Ainsi trouve-t-on alignées dans la bibliothèque de Louis XV les grandes histoires de France de François de Mézeray et de l'abbé Paul-François Velly (1709 ?-1759) sans y trouver celle du Père Gabriel Daniel.

Pourtant on explique plus difficilement le succès de Paul-François Velly et de ses continuateurs proposant une *Histoire de France*⁷⁸⁶ que d'aucuns qualifient de superficielle. L'abbé Velly est considéré comme un historien mondain et frivole. Réaffirmant l'existence de Pharamond, il va jusqu'à mettre en scène son inauguration sur un bouclier. Augustin Thierry, sévère dans ses critiques, s'exprime ainsi :

« On peut nommer l'abbé Velly historien plaisant, galant, de bon ton, sachant son monde ; mais l'appeler de bonne foi historien national, cela est impossible : lui-même n'eut rien compris à ce mot. Au contraire, son plus grand soin est d'effacer partout la couleur populaire pour y substituer l'air de cour »⁷⁸⁷.

L'œuvre compte trente et un volumes in-12° (1755-1786) dont le dernier s'orne, sur 46 planches, de 92 portraits des rois de France essentiellement dessinés par Louis-Simon Boizot (1743-1809) et présentés dans des médaillons.

Au XVIII^e siècle les attributions de brevets d'historiographes de France, mais surtout d'historiographes du roi, deviennent rares. L'intérêt qu'ont les « grandes histoires » de faire contrepoids aux menaces pesant sur le royaume diminue. En outre les historiens sont sous contrôle et l'on se souvient de la surveillance de Richelieu sur ses créatures et de l'attitude de Colbert envers François Eudes de Mézeray. Les discours lénifiants des historiographes à l'ombre du pouvoir, et à son bénéfice, ne peuvent perdurer. Louis XV abandonne à l'opposition parlementaire et janséniste le terrain de l'argumentation historique et cela au grand dam de certains idéologues monarchistes comme l'abbé Jean-Baptiste Dubos (1670-

⁷⁸⁵ POGNON, Edmond, *De Gaulle et l'histoire de France : trente ans éclairés par vingt siècles*, Paris, 1970, p. 30.

⁷⁸⁶ VELLY, Paul-François, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIV*, Paris, 1755-1786.

⁷⁸⁷ THIERRY, Augustin, *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*, Lettre III, Paris, 1827, pp. 21-23.

1742), romaniste, qui avait soulevé le grand débat avec Henri de Boulainvilliers (1658-1722), germaniste, à propos des institutions féodales et monarchiques⁷⁸⁸.

L'historiographe, soumis à des récits narratifs ne renouvelant pas le genre, et pour qui la concision n'est pas de mise, entraîne son public dans de trop longues lectures souvent moralisantes et ennuyeuses. Ainsi les 4500 pages de l'œuvre de Scipion Dupleix, les 3200 de la deuxième édition de l'*Histoire de France* de François Eudes de Mézeray et les 5000 pages du Père Daniel ont raison du lecteur. La publication des « grandes histoires » s'achève au XVIII^e siècle. N'ayant plus d'utilité politique bien qu'ayant forgé une expression de mémoire collective, l'historiographe ne joue plus qu'un rôle symbolique dont les grands textes seront cependant toujours examinés.

Durant la première moitié du XVIII^e siècle, on retrouve quelques écrivains qui, sans appartenir au monde mauriste, illustrent leurs œuvres, ainsi la *Nouvelle histoire de France*⁷⁸⁹ de Louis Le Gendre (1655-1733) ornée de bandeaux dessinés par Sébastien Leclerc et gravés par Henri-Simon Thomassin (1687-1741) et le *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, du Président Charles-Jean-François Hénault (1685-1770)⁷⁹⁰, qui va au cours des rééditions s'illustrer de planches dessinées et gravées par Charles-Nicolas Cochin (1688-1754).

En effet il devient manifeste qu'aux imposants et pesants in-folio on préfère les abrégés que Voltaire qualifie de « portatifs »⁷⁹¹. Plus maniables, moins coûteux, ils suscitent l'engouement, et les titres ne cessent d'augmenter. Non seulement la forme évolue, mais le fond peut surprendre, avec une approche émergente plus critique. Ainsi en est-t-il, au milieu du XVIII^e siècle, de la parution de l'*Abrégé* du Président Charles-Jean-François Hénault, magistrat au Parlement de Paris, historien absent de la liste des historiographes, élu en 1723 membre de l'Académie française puis de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres en 1755. Sylvain Menant indique :

« Il est avec Voltaire, semble-t-il, le plus lu des historiens du XVIII^e siècle. *Le Siècle de Louis XIV* a connu une quarantaine d'éditions et de réimpressions mais, au début du XIX^e siècle, les éditeurs d'une nouvelle mouture de l'Abrégé

⁷⁸⁸ DUFAYS, Jean-Michel, « Le Moyen âge au XVIII^e siècle », *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII^e siècle*, Paris, 2006, p. 83.

⁷⁸⁹ LE GENDRE, Louis, *Nouvelle histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718.

⁷⁹⁰ HÉNAULT, Charles-Jean-François, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événements de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV*, Paris, 1744.

⁷⁹¹ VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, Londres, 1764.

chronologique du Président Hénault comptaient plus de trente éditions de cette œuvre »⁷⁹².

Cet abrégé au cours des rééditions s'illustre de planches dessinées et gravées par Charles-Nicolas Cochin. La première version, publiée en 1744, trois ans après la mort de Montfaucon, est remarquable à plusieurs titres. Il s'agit d'une œuvre originale et non d'un succédané comme nous l'avons vu chez François Eudes de Mézeray et le découvrons dans l'*Abrégé* de Brianville. Le Président Hénault se défend d'une réputation de technicien de la chronologie et ne se contente pas de mémoriser dates et ordre des événements. Il tente de suivre une démarche scientifique en s'assurant des dates exactes des faits et les rectifie aux cours des éditions successives. Sachant examiner textes et documents, et n'avançant rien sans preuve, il se fait le chantre de l'évolution d'une France moderne dont la continuité monarchique a été le principal facteur. Se libérant d'un panégyrique lénifiant sur les grands hommes où gouvernants et gouvernés ne peuvent ignorer les lois et les mœurs de leur pays, il lance des pistes de réflexion sur l'histoire de la monarchie française dans un texte bref, concis et attrayant, donnant toutes latitudes critiques au lecteur. Attentif à l'histoire du droit, il nous livre celle d'un parlementaire.

L'édition de l'abrégé du Président Hénault dont la conception remonte à 1725, date à laquelle Montfaucon réfléchit sur la genèse des *Monumens de la monarchie française*, nous interroge sur un possible interdit du moine et des libraires de livrer une œuvre mauriste dans un format « portatif ». On se prend à penser que Montfaucon et ses libraires n'ont pas su profiter de la modernité d'une nouvelle présentation. Montfaucon désire donner une suite à *L'Antiquité expliquée* en disant, l'on s'en souvient, qu'il s'agissait de « deux ouvrages qui sont de la même nature, l'un commençant où l'autre finit »⁷⁹³. Ce point de vue, uniquement analysé sur un plan pratique, semble inexorablement conduire vers de grands in-folio. S'interdisant l'abrégé, comme nombre de ses pairs à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il désire plutôt livrer une publication et des illustrations de prestige. Certes le plaisir d'admirer les gravures pleine-page aurait été terni par un petit format mais *Les monumens de la monarchie* n'aurait-il pas bénéficié d'un meilleur accueil ? Les lecteurs ne se seraient-ils pas davantage diversifiés ? Connaissant les nombreuses réticences dont le texte des *Monumens de la monarchie* va faire les frais, et sur lesquelles nous reviendrons, on se prend

⁷⁹² MENANT, Sylvain, « Le Président Hénault, la chronologie de l'histoire », *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIIIe siècle*, Paris, 2006, pp. 307-318.

⁷⁹³ MONTFAUCON, Bernard de, *Plan d'un ouvrage qui aura pour titre les monumens de la monarchie française*, BnF, ms. Picardie 225, f. 33, in-4°, 4 p, s.l., n.d.

à penser que la diffusion de l'œuvre aurait pu avoir une meilleure réception. Toutefois la modernité de Montfaucon, ce n'est pas uniquement dans la présentation matérielle de son œuvre qu'il faut la rechercher mais plutôt dans l'originalité artistique du choix des figures illustrant un récit historiographique somme toute classique. Livre réalisé grâce à la permissivité raisonnée de ses supérieurs et encouragé par le pouvoir monarchique dans ses visées politiques.

C Le pouvoir et ses représentations

1) Le gallicanisme royal

Bien qu'abondant des « temps grossiers de barbarie », Montfaucon, en rédigeant *Les monumens de la monarchie française*, ne désire en aucune façon s'éloigner des intérêts de la nation. Il narre la suite des règnes à la manière des historiographes dont il utilise largement les travaux en citant ses sources en marge du texte latin. Il se permet des ajouts et parfois des critiques :

« J'ai composé cette histoire sur les originaux mêmes, en citant toujours à la marge du Latin les Auteurs et les Cronologues desquels je me suis servi et employant souvent leurs propres termes... j'ai tâché d'éviter les défauts où sont tombez quelques Historiens de ces bas tems ; qui ont souvent orné leur narration aux dépens de la vérité »⁷⁹⁴.

L'on repère rapidement dans ses écrits des avis sur quelques institutions⁷⁹⁵. Certes son objectif n'est pas de se consacrer à leurs études mais il lui paraît impossible de ne pas les évoquer. Elles justifient du pouvoir royal et il ne peut faire abstraction des rapports de l'Église et de l'État dont son œuvre est imprégnée.

Le titre de roi « Très Chrétien », est décerné au seul roi de France. Il l'est depuis que les rois Francs, dès le V^e siècle, professent en Gaule la religion catholique. Il devient un

⁷⁹⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Préface, pp. iij-iv.

⁷⁹⁵ GAZZANIGA, Jean-Louis, « L'histoire des institutions dans les *Monuments de la monarchie française* », *Dom Bernard de Montfaucon, Acte du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. II, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 91-106.

privilège permanent du monarque français⁷⁹⁶. En tenant son royaume *a solo Deo*, ce titre lui confère un droit particulier sur l'Église de France. Ainsi les rois vont se faire une idée très chrétienne de la royauté française et la transmettent à l'opinion. De plus l'onction, lors du sacre, qui range le roi dans la catégorie du sacré, n'est pas sans danger de le faire passer pour prêtre et devient une arme à double tranchant qui risque de donner une autorité première à qui la confère⁷⁹⁷. Mais le roi tient son pouvoir de l'hérédité et non de l'onction. C'est ainsi que les notaires royaux calculent les années de règne d'un souverain du jour qui suit la disparition du précédent et non du jour du sacre⁷⁹⁸. On se souvient de la maxime du Chancelier Michel de l'Hospital (1507-1573) : « Le royaume n'est jamais vacant »⁷⁹⁹ perpétuant la fonction royale par-delà la mort et justifiant le plein exercice de l'autorité royale pendant la minorité. Ce sacre ne deviendra, au cours des siècles, qu'une estimable cérémonie d'ordre spirituel, bien qu'autour de l'an 750 l'Occident, qui n'avait point perdu le souvenir de l'ancienne Rome, ait donné à Pépin le Bref, une fois oint, le titre de patrice des Romains⁸⁰⁰. Malgré cette manifestation du sacré, on reste en France fermement opposé à toutes prétentions pontificales, ce qui va largement opposer les partisans des pouvoirs temporels et spirituels. Ainsi la France s'inscrit dans un esprit gallican qui a été ecclésiastique, devient royal et finira parlementaire.

Victor Martin donne une définition claire du gallicanisme qui consiste dans « l'accord du roi et du clergé pour gouverner l'Église de France en contrôlant et en refrénant l'ingérence du Saint Siège et en prétendant s'appuyer sur des droits anciennement acquis...avec la volonté de ne pas rompre avec l'église romaine »⁸⁰¹. Le gallicanisme royal est apparu sous le règne de Charles VI, trente ans après le début du Grand Schisme et, dans l'esprit du parti gallican d'alors, le roi doit être celui qui contre le pape mènera à bien le rétablissement d'une église nationale indépendante. Mais le pouvoir royal ne désire qu'assujettir l'Église. Affranchir le clergé de la tutelle romaine et le mettre sous son autorité, en restaurant les libertés gallicanes, va permettre de sauvegarder l'indépendance du royaume. Depuis les capétiens, saint Louis inclus, tous les rois ont veillé à cette indépendance et lorsque Rome et

⁷⁹⁶ KRYNEN, Jacques, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen âge (1380-1440) : étude de la littérature politique du temps*, Paris, 1981.

⁷⁹⁷ BLOCH, Marc, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, 1961.

⁷⁹⁸ KRYNEN, Jacques, 1981, p. 229.

⁷⁹⁹ PETRIS, Loris, *La plume et la tribune : Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562)*, Genève, 2002, p. 56.

⁸⁰⁰ MARTIN, Victor, *Les origines du gallicanisme*, t.1, Paris, 1939, p. 35

⁸⁰¹ MARTIN, Victor, *ibid.*, p. 3.

son propre clergé empiètent sur le domaine temporel, les rois de France s'interposent et ne se privent pas, en conséquence, d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques.

Montfaucon au sein de la communauté bénédictine baigne dans une culture théologique gallicane qui se caractérise donc par une indépendance du roi à l'égard de l'autorité spirituelle et son intervention dans les affaires internes de l'Église. Pour illustrer, dans son texte, les relations entre l'Église et l'État, Montfaucon dans le deuxième volume des *Monumens de la monarchie* se penche sur le Grand Schisme d'Occident (1378-1417), période de crise du catholicisme où plusieurs papes rivaux installés à Rome et en Avignon ont simultanément dirigé l'Occident chrétien, et rapporte le conflit entre Philippe le Bel (1268-1314) et Boniface VIII⁸⁰² qui pose les fondements du gallicanisme et sa pratique. Pour montrer sa nette hostilité envers ce pape Montfaucon utilise un présage courant sur lui en Italie : « Il entrera comme un renard, règnera comme un lion et mourra comme un chien »⁸⁰³.

Montfaucon, très nettement défavorable à Avignon, se montre hostile à Clément VII et à Benoît XIII et cite l'ouvrage de Nicolas de Clamanges (1355?-1437) sur la ruine de l'Église⁸⁰⁴, qui fait peser la responsabilité des désordres sur le Schisme et l'entêtement des papes. Schisme où l'église, ivre de ses vices, va se perdre avec la rapidité d'un torrent et pour rentrer en grâce devra non pas se redresser mais s'humilier. Ce pamphlet ecclésiastique dénonce l'absence des prélats de leur diocèse, n'ayant d'évêques que le nom, et décrit les mœurs dissolues du clergé où luxe et faste se développent à l'excès. Cette référence prouve, s'il en était encore utile, la modernité de la pensée de Montfaucon qui prend le parti de l'Université de Paris et du concile pour terminer le Schisme. Face à tous ces désordres, et pour régler les affaires intérieures de l'Église, c'est vers le roi que l'on se tourne. Car, explique Montfaucon⁸⁰⁵, après cette soustraction d'obédience il faut régler tout ce qui regarde le gouvernement de France. Ce qui explique, en 1438, la Pragmatique Sanction de Bourges de Charles VII (1403-1461) où le roi s'affirme comme le gardien des droits de l'Église de France. Partant du principe que les évêques doivent servir la politique royale, il impose leur nomination. Grand pas vers le gallicanisme renforcé par le concordat de

⁸⁰² Dates de pontificat de Boniface VIII (24 décembre 1294-11 octobre 1303) de Clément VII (20 septembre 1378-16 septembre 1394) et de Benoît XIII (28 septembre 1394-23 mai 1423).

⁸⁰³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, Paris, 1730, p. 198.

⁸⁰⁴ CLAMANGES, Nicolas de, COVILLE, Alfred, *Le traité de la ruine de l'Église*, Paris, 1936, pp. 7-15.

⁸⁰⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, p. 307.

Bologne de 1516⁸⁰⁶. Notons que dans son texte Montfaucon date la Pragmatique Sanction de l'année 1439.

Ainsi pouvons-nous lire dans le texte de Montfaucon décrivant le règne de Charles VIII (1470-1498) son rejet d'Alexandre VI, pape de 1492 à 1503 qu'il qualifié de simoniaque. Désireux de mettre bon ordre dans l'état ecclésiastique et de « reformer les abus de l'ordre de saint Benoît et d'autres ordres »⁸⁰⁷, ajoute Montfaucon, Charles VIII meurt trop tôt. Louis XII continue la même politique à la satisfaction de Montfaucon qui présente fort négativement Jules II, en fonction de 1503 à 1513. On le voit, à chaque occasion, Montfaucon ne manque pas de signaler la claire et indispensable indépendance à l'égard des papes.

Mais las des papes, il lui importe tout autant de se pencher sur le pouvoir du roi, sans l'analyser vraiment mais en le démontrant. Montfaucon dans *Les monumens de la monarchie françoise* choisit de décrire chronologiquement l'histoire des règnes de Pharamond, qu'il ne fera qu'évoquer, à Henri IV. Bien que les récits des événements de conquêtes et de défenses soient légion, le pouvoir royal est un thème politique qui inévitablement prend corps dans différentes institutions. Elles seront ici évoquées.

2) Les illustrations du pouvoir

Son texte, dédié à Louis XV, doit, sans s'y étendre mais en le signifiant clairement, montrer l'idéal d'un roi pacificateur et juste. Voici quelques exemples livrés par Montfaucon : Charlemagne croit fermement avoir reçu de Dieu une mission, celle d'étendre le royaume du Christ sur la terre en faisant régner l'ordre et la paix parmi les fidèles. En effet, un bon prince se doit de régner au service de la paix et de la justice et donner félicité à ses sujets. Qu'il s'agisse de paix intérieure ou extérieure il doit, pour y parvenir, s'entourer d'un corps politique en une réunion harmonieuse. Ainsi un bon roi n'est pas un guerrier. Brave, certes, mais non belliqueux. Mais pour faire régner la paix il faut pouvoir organiser l'armée et la réformer. Et Montfaucon, rappelant que cette institution était formée de gens qui ne servaient qu'à ruiner les campagnes, constate avec satisfaction paix et ordre

⁸⁰⁶ Concordat entre François Ier, en position de force en Italie, et Léon X où le pape reconnaît au roi de France le droit de nommer les titulaires des bénéfices majeurs du royaume (évêchés et abbayes), conservant pour lui le pouvoir de donner l'investiture spirituelle à postériori. Mais en échange le roi renonce à contester l'autorité du pape par un quelconque soutien aux conciles nationaux et généraux contrairement à la logique défendue par la Pragmatique Sanction.

⁸⁰⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.IV, Paris, 1732, p. 35.

institutionnalisés par Charles VII qui, au lieu d'obliger le peuple à entretenir l'armée d'une façon anarchique et lucrative, « mit une taille qui fut appelée la taille des gendarmes »⁸⁰⁸. Et le décrivant on peut lire :

« L'institution des Francs-Archers fut faite en cette année 1448. Il fut ordonné qu'en chaque paroisse il y aurait un archer choisi sur tous les hommes de la paroisse : que ces archers seroient tous munis de salade, dague, épée, arc, trousse et brigandine. Ils devoient s'exercer à tirer de l'arc aux jours de fête. On leur donnoit quatre francs par mois. Ils devoient être exemts de toutes tailles et impots, et toujours prêts à marcher pour le service de l'Etat »⁸⁰⁹.

Louis XI tenta aussi de reformer les gendarmes et déclare :

« Chaque lance n'auroit que six chevaux, trois pour lui, pour son page et pour son coustillier, deux pour ses deux archers et un pour son valet ; qu'il n'auroient plus de paniers pour porter leur harnois et ne séjourneroient qu'un jour en chaque village. Il défendoit aussi aux marchands de vendre aux gens de guerre ou de leur prêter des draps de soie ou du camelot, sur peine de perdre leurs marchandises vendues »⁸¹⁰.

Un autre élément essentiel à la mission du roi est le maintien de la justice qui doit apparaître dans de bonnes lois et de bonnes ordonnances. Héritier de la tradition carolingienne le prince est l'incarnation même de la justice et doit s'ériger en bon juge. Montfaucon donne quelques exemples. Saint Louis est évidemment éminemment représentatif :

« ... toujours appliqué au devoir d'un Souverain, à réformer les abus, à faire exercer la justice, à soulager tout ce qui étoit dans l'indigence, emploioit tout le reste de son tems aux exercices de piété ; à la lecture, à la prière... il avoit une attention particulière à délivrer ses sujets de l'oppression... cet amour de la

⁸⁰⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, Paris, 1731, pp. 231-232.

⁸⁰⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, Paris, 1731, p. 233.

⁸¹⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, Paris, 1731, p. 317.

justice l'occupait tellement, qu'il entroit dans un détail prodigieux, se faisant rapporter jusqu'au plus petites affaires »⁸¹¹.

Montfaucon s'intéressant à Louis XI, le décrivant comme mauvais prince mais grand politique, emprunte à Philippe de Commines (1447-1511) la description des efforts de bonne justice que le monarque désire mettre en place. Ainsi on découvre son désir :

«... de corriger les abus qui se commettoient dans l'exercice de la justice, de remédier à la longueur des procès, de faire mettre en Francois les Coutumes, pour éviter ainsi les pilleries des Avocats. Il vouloit établir dans tout son Roiaume les mêmes Coutumes, les mêmes poids et mesures, il souhaitoit aussi fort de soulager le peuple »⁸¹².

Mais rien ne satisfait la félicité d'un peuple sans passer par une bonne politique monétaire dont les impôts dépendent. Montfaucon note avec justesse les abus et les largesses des différents règnes. Il nous interpelle dans l'épisode de la reine Frédégonde, femme du roi Chilpéric I, qui s'était empressée de réajuster des impôts à l'occasion d'événements que nous livrons dans leur entier :

« Dans le tems que les Rois étoient sur le point d'entrer de nouveau en guerre les uns contre les autres, la dysenterie affligea presque que toutes les Gaules. Ce mal consistoit en une violente fièvre accompagnée de vomissemens, une grande douleur de reins, une pesanteur de tête. Ce qui sortoit par la bouche étoit ou de couleur de saffran ou verd [sic]. Plusieurs disoient que c'étoit un venin, et effectivement ceux qui se faisoient appliquer des ventouses aux épaules ou aux cuisses, rendoient un pus infect, et plusieurs guérissoient par ce remede. Les mêmes herbes qu'on employe pour le venin prises en boisson, soulageoient les malades. Ce mal qui commença au mois d'Août enleva beaucoup d'enfans. Le Roi Chilpéric tomba alors fort malade ; et lorsqu'il commençoit à se mieux porter, son plus jeune fils surpris de ce mal, fut à l'extrémité : n'étant pas encore baptisé, on lui donna alors le Baptême, et il revint un peu ; mais son frère Clodebert un peu plus âgé que lui, tomba malade du même mal, et fut d'abord en grand péril de mort. Alors Frédégonde voyant ses deux fils à l'extrémité, fut

⁸¹¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, Paris, 1729, p. 149.

⁸¹² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, pp. 334-335.

touché de repentance. Elle crut que les livres de comptes envoyez dans les Provinces, qui portoient des taxes excessives, pouvoient être la cause de ces malheurs. Elle en parla au Roi en se frappant la poitrine, brûla de ses propres mains une partie de ces livres et porta Chilperic à bruler les autres ; après quoi il envoya défenses de lever des impôts semblables : cependant le plus jeune des enfans mourut, et fut envoyé de Braine à l'église de S. Denis pour y être enterré. On porta l'aîné à Soissons, et on le mit sur le tombeau de S. Médard pour obtenir sa guérison ; mais il mourut à minuit du même jour il fut enterré à l'église de S. Crépin. Le deuil fut grand. Le Roi Chilpéric touché de ses infortunes, fit de grands présens aux Eglises, et des aumônes aux pauvres.⁸¹³ »

Quant à Louis IX, il reste l'un des rois les plus vigilant pour son peuple :

« Il ne mettoit d'impôts sur le peuple que dans l'extrême nécessité. Sa maxime étoit que CE QUI EST A CHARGE AU PEUPLE, NE SAUROIT ETRE AVANTAGEUX AU PRINCE. Cette liberté de commerce fit un grand bien au Roiaume, et par là, dit Joinville, les revenus du Roi augmentoient tous les ans de moitié »⁸¹⁴.

Un autre, comme Philippe Le Bel, réajustant monnaie, échappe de peu à une troupe de mutins :

« Il fit faire de la monnaie beaucoup plus forte que la précédente, et décria l'autre. Cela apporta un grand changement dans les baux à ferme, louages de maisons et autres contrats, et des disputes parmi les particuliers. Dans ce trouble la populace s'ameuta, et alla assiéger le Roi, qui étoit alors dans le Temple ; et se divisant par bandes, il gardoient les avenues pour empêcher qu'on apportât des vivres au Temple ; comme s'ils avoient voulu affamer leur Prince. La même bande alla piller la maison d'Étienne Barbette, un des plus riches bourgeois de Paris, située dans le fauxbourg auprès de S. Martin des Champs. Il étoit Préfet de la monnaie ; et l'ont croioit que c'étoit par son conseil que c'étoit faits ces changements. Le Roi qui n'eut pas grande peine d'échaper à la troupe des Mutins, en fit tuer une partie, et fit pendre les Chefs aux principales entrées de la

⁸¹³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p. 79.

⁸¹⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, Paris, 1729, pp. 149-150.

Ville. On accusa les Templiers d'avoir excité cette sédition : ce qui fut peut-être une des causes qui porterent le Roi Philippe à les exterminer »⁸¹⁵.

Charles V dit le Sage, très soucieux de la félicité de ses sujets, pense que c'est le premier devoir d'un monarque :

« ...d'être attentif à l'administration des Finances ; c'est en quoi Charles surpassa tous les Rois qui l'avoient précédé, et il s'en trouve peu des suivans qui lui soit que comparable. A son avènement à la Couronne il trouva l'État ruiné, toutes les Finances épuisées et beaucoup de dettes ; et en peu d'années il remis les choses sur un si bon pied, que l'argent ne lui manquoit jamais pour les plus grandes entreprises. Il l'emploioit fort à propos, et presque que toujours avec un bon succès. Le Trésor Roial augmentoit sans cesse, sans que ne se soit jamais plaint qu'il ait foulé son peuple. Il a mérité par là le surnom de Sage autant que par les grands avantages qu'il remporta sur ses ennemis : et plusieurs auteurs l'ont aussi appelé (sic) Charles le Riche »⁸¹⁶.

Montfaucon va aussi donner de nombreux exemples de la sagesse d'un prince. Ainsi Jean le Bon était le plus brave des princes, Charles VII « l'un des meilleurs princes que la France ait eu ; doux, affable bienfaisant, libéral »⁸¹⁷, et Louis XII, père des peuples, avait toutes les qualités contribuant à faire aimer un roi. Rarement Montfaucon critique un monarque dont les caractères sont décrits avec nuances. Confronté à certains faits pouvant être rédhitoires, Montfaucon indulgent, déplace les erreurs sur l'entourage du prince et « lorsqu'il ne peut excuser il garde le silence, comme pour la répudiation de Jeanne de France par Louis XII ; il préfère parler d'autre chose, de la sainteté de la reine »⁸¹⁸

Accompagnant les chapitres du texte décrivant la suite des règnes, les représentations graphiques que choisit Montfaucon, vont, elles aussi, s'attacher à représenter l'image du pouvoir royal. Mais pas seulement. Ne désirant pas décliner une galerie de portraits royaux, dont les images sont issues de sources pour le moins douteuses, Montfaucon préfère, en s'aidant du travail de recherche de François Roger de Gaignières, nous montrer des images

⁸¹⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, Paris, 1730, p. 203.

⁸¹⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, pp. 35-36.

⁸¹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, p. 203.

⁸¹⁸ GAZZANIGA, Jean-Louis, 1998, p. 103.

subtilement choisies et pour la plupart réalisées « en leur temps », offrant au regard du lecteur un intérêt réel, symbolique et imaginaire. Cette démarche s'inscrit immanquablement dans une histoire visuelle où la représentation du monarque n'est pas un acte innocent. Diffuser son image, la reproduire, l'installer dans un livre est faire œuvre politique. Mais étonnamment, grâce à l'originalité de ces présentations graphiques, Montfaucon semble se libérer d'un développement textuel auquel les historiographes de l'Ancien régime étaient assujettis. Et cet affranchissement, pour narrer l'Histoire nationale assortie de ses choix visuels, il semble le vivre dans le temps même de son écriture. Ce processus est saisissant.

En choisissant un sujet sur *Les monumens de la monarchie française*, la force du pouvoir cerne l'auteur car, précise Louis Marin⁸¹⁹, le pouvoir prend toujours forme dans ses représentations. En ce sens que le pouvoir c'est la représentation. Et ce sont exactement les signes de la représentation que Montfaucon se propose de nous présenter quand il énonce dans la préface de son premier tome :

« On n'y verra plusieurs histoires des Rois que les Monumens nous ont fournis ; des Sacres, des couronnemens, des Lits de Justice, des Assemblées publiques où les Rois se trouvent, des hommages qui leur sont rendus, des Prestations de serment de fidélité, des Entrées publiques, des entrvûës des Rois et des Princes étrangers, des parties de Chasse, des Batailles où il commande en personne, et généralement toutes les actions où les Rois sont representez »⁸²⁰.

Certes cela va permettre d'obtenir des informations utiles sur le roi, son entourage et ses institutions mais cela montre aussi les signes de la force démesurée que le roi peut exercer sur ses sujets, soit en faisant vibrer la fibre affective soit en utilisant la crainte.

Dans le discours préliminaire débutant l'œuvre, Montfaucon, gardant en mémoire la présentation des figures de l'*Antiquité expliquée*, nous présente sous une forme sérielle des attributs du pouvoir royal comme couronnes, sceptres et trônes. S'attachant particulièrement à la description des couronnes des rois de *la première et de la seconde race*⁸²¹, il prend comme exemple les statues couronnées ornant le portail de l'église de Saint-Germain-des-Prés qu'il identifie, en se trompant, à des rois mérovingiens, erreur sur laquelle nous

⁸¹⁹ CARERI, Giovanni, MARIN, Louis, VERT, Xavier, *Louis Marin: le pouvoir dans ses représentations*, Exposition, Paris, Institut national d'histoire de l'art, Galerie Colbert, 29 mai-26 juillet 2008.

⁸²⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Préface, t. I, p. iv.

⁸²¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche II.

reviendrons. Montfaucon décrit leurs couronnes en précisant que si Grégoire de Tours et Frédégaire ne disent rien sur leur forme, c'est seulement en observant les *monumens* qui restent que l'on peut en parler. Il s'étonne de la couronne de Clotaire Ier gravée sur son tombeau à Soissons, ornée du trèfle et de deux étoiles l'une dans l'autre, et des couronnes de Charlemagne, « les plus originales et les plus remarquables », le plus souvent fermées comme un bonnet, « semblables à celles que portoient en ce temps-là les empereurs d'Orient ». Poursuivant ses recherches il signale combien les couronnes se simplifient à « la troisième race » ne s'ornant que d'un fleuron ou d'une fleur de lys. Et tirant des tombeaux, sceaux, vitraux et miniatures les images de couronnes des rois il fait, sans la nommer, une étude comparative tendant vers une approche stylistique⁸²².

Certaines figures sont uniquement connues grâce aux recherches de Montfaucon. Ainsi « La Sainte Couronne » ou « Couronne de Saint Louis »⁸²³, visible sur deux autres représentations⁸²⁴, est reproduite grâce à une aquarelle de Roger de Gaignières⁸²⁵ que Montfaucon fait copier⁸²⁶. Le bandeau de cette couronne d'or est orné de superbes pierres précieuses, surmonté de quatre fleurons en bords renflés lui donnant une illusion de légèreté. La présence de perles entourant chaque pierre précieuse la différencie de celle dénommée couronne « de la Reine », dont Montfaucon nous fournit un lavis⁸²⁷, alors que l'aquarelle de Roger de Gaignières, de laquelle il s'inspire, semble perdue. De même on peut observer la couronne aux camées, dite de Charlemagne. Il s'agit d'une couronne impériale, sommée d'une croix, fermée par huit branches qui se rejoignent. Elle est par deux fois représentée dans *Les monumens* : sur la planche illustrant les *Couronnes de la première et de la deuxième race*⁸²⁸ et sur celle, non titrée, montrant l'empereur Charlemagne couronné présentant l'Église Notre-Dame qu'il a fait bâtir à Aix-la-Chapelle⁸²⁹.

⁸²² Annexes, III. XXX, p. 17.

⁸²³ GABORIT- CHOPIN, Danielle, *Regalia : les instruments du sacre des rois de France, les honneurs de Charlemagne*, Paris, 1987, p. 95.

⁸²⁴ *La messe de saint Gilles*, Londres, National Gallery et *La Vierge de la famille de vie*, Paris, Saint-Nicolas des Champs.

⁸²⁵ BnF, Est, RESERVE OA-9.

⁸²⁶ *Dessin, notes et gravures pour les Monuments de la Monarchie française de Bernard de Montfaucon*, BnF, ms. fr. 15634, f.6. Annexes, III. XXXI, p. 17.

⁸²⁷ *Dessin, notes et gravures pour les Monuments de la Monarchie française de Bernard de Montfaucon*, BnF, ms.15634, f.7. Annexes, III. XXXII, p. 18.

⁸²⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, planche II. La dernière couronne représentée de la cinquième ligne.

⁸²⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, planche XXIII, fig.2.

A la suite des couronnes Montfaucon présente, dans son discours préliminaire et sur la même planche, deux sceptres, une main de justice et un trône⁸³⁰. Attributs royaux, ces objets symbolisent depuis des temps immémoriaux la marque du commandement et du pouvoir⁸³¹. Lors du sacre, le roi tient le sceptre dans sa main droite, mais en dehors de cette cérémonie son emploi est rare. Montfaucon illustre le sceptre de Dagobert (600 ?-639). Tiré du Trésor de Saint-Denis, l'objet aurait été créé par son orfèvre Eloi de Noyon (588 ?-660). Disparu à la Révolution française, il se composait d'une hampe dorée, ornée de pierreries, surmontée d'une main soutenant un globe sur lequel reposait une statuette sommitale représentant un homme chevauchant un oiseau stylisé dont les ailes étaient incrustées, dans une rosace d'émeraude, de grenat et de perles. Montfaucon le décrit ainsi : un bas refait au cours du temps mais une partie supérieure qui nous renvoie aux siècles les plus reculés et qui représente, pourvu d'une longue chevelure, un « homme assis sur un aigle qui vole ». Comparant cette attitude aux apothéoses romaines, Montfaucon le considère comme un sceptre consulaire, précisant que les empereurs de Constantinople portaient aussi quelque fois un sceptre surmonté d'un aigle. Mais, ajoute-t-il, on observe ici « un goût grossier et qui semble convenir à celui de la première race de nos Rois »⁸³². N'étant plus utilisé pour le sacre comme instrument emblématique alors qu'il l'avait souvent été préférentiellement pour les sacres des reines, dont celui de Jeanne de Bourbon, ce sceptre va être remplacé par un *monumens* attribué par Montfaucon à Charles le Chauve, qui en aurait fait don à l'abbaye de Saint-Denis et dont il détaille l'iconographie :

« Sur un bâton fort long, couvert d'argent, s'élève un globe d'où sort une fleur. Sur cette fleur est posé un trône sur lequel est assis un Empereur, reconnaissable par sa couronne fermée en haut, et surhaussée d'un globe. De sa main droite il tient un long sceptre qui a au bout une fleur de lis, et de l'autre un globe sur lequel est une croix ».

Montfaucon, bien que soupçonnant la magnificence impériale de cette représentation, semble se méprendre sur l'origine de cet objet attribué depuis au spectre de Charles V (1338-1380), dit « de Charlemagne », déposé en 1380 par le roi au Trésor de Saint-Denis en

⁸³⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Discours préliminaire, p. xix.

⁸³¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche III.

⁸³² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Discours préliminaire, p. xxxiv.

prévision du sacre de son fils Charles VI (1368-1422)⁸³³. Son étude iconographique laisse apparaître une hampe ciselée de fleurs de lis et de nœuds en rosettes. Cette distribution est surmontée d'un nœud sphérique bordé de feuillage enrichi de perles et de pierreries. Elle est continuée par une fleur de lis jadis émaillée de blanc et terminée par une statuette représentant Charlemagne régnaant. Il tient orbe dans sa main gauche et sceptre dans la droite. Sa couronne se terminait par une perle et non par une croix. Sur le nœud sont figurées trois apparitions de saint Jacques à Charlemagne montrant trois épisodes de sa vie. La présence de l'empereur sur le sceptre est politique puisque, en lui vouant un culte, les Valois légitiment leur souveraineté⁸³⁴.

Quant à la main de justice présentée sur la même planche, Montfaucon précise que ce *monumens*, conservé au Trésor de Saint-Denis et qui sert au sacre des rois, apparaît pour la première fois sur un sceau d'Hugues Capet et étonnamment il l'assimile à la main céleste, parfois représentée dans diverses enluminures, pour éclairer les souverains dans leurs fonctions. En fait le roi de France recevait à Reims durant son sacre deux sceptres de tailles différentes. Cette tradition remonte aux Carolingiens. S'il tenait dans sa main droite le long sceptre, il tenait dans sa main gauche une verge d'une coudée, mesure biblique d'environ 50 cm, sommée d'une main d'ivoire⁸³⁵.

Apanage des rois de France, ce sceptre à main apparaissant dans les *ordines* depuis le XIII^e siècle, ne sera nommé *main de justice* qu'au XV^e siècle. Il n'est cependant pas habituel de symboliser la justice par une main alors qu'elle est surtout représentée par une épée ou une balance. Ainsi Hervé Pinoteau fait-il un lien entre la royauté capétienne et la royauté davidienne :

« Le sceptre à main est pour ainsi dire la clé de David et il doit être expliqué dans un contexte messianique et eschatologique, étant relatif à l'église de Philadelphie. Le fait qu'il soit surmonté d'une main provient d'une mauvaise étymologie du nom David, « main forte » selon saint Jérôme... Dès les Valois, l'annuaire de la main de justice... sera orné d'un anneau à saphir, évoquant ainsi le mariage « saint et politique » qui existait entre le roi et la nation. Quant à

⁸³³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, Discours préliminaire, p. xxxiv.

⁸³⁴ Annexes, Ill. XXXIII, p. 18.

⁸³⁵ PINOTEAU, Hervé, « La main de justice des rois de France », *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1978-1979, p. 262.

l'ivoire de la main, il rappelle le « scipio eburneus »⁸³⁶ des Romains et si cette main est bénissante, ce qui ne sera pas toujours le cas, c'est qu'on a du vouloir tempéré toutes les significations brutales de la verge, qui ressemble par trop, dans la propre main de Dieu, à un vrai casse-tête »⁸³⁷.

Le symbolisme judiciaire de cette main d'ivoire semble maintenant avoir été interprété⁸³⁸, le pouce désignant le roi, l'index la raison et le majeur la charité. La main de justice que l'on voit ici inspira largement, en l'enrichissant, l'orfèvre Martin-Guillaume Biennais (1764-1843) pour le sacre de Napoléon Ier mais, faisant fi de l'avertissement de Montfaucon signalant que la figure était inversée, l'orfèvre fait sculpter une main gauche.

Le superbe trône en bronze doré, dit du roi Dagobert, date du VII^e ou VIII^e siècle. Autre insigne de la royauté, il a été mentionné pour la première fois par Suger. Montfaucon trouve une ressemblance avec les sièges curules des anciens romains et mentionne la présence de quatre animaux d'allure monstrueuse à la terminaison des appuis, représentation animalière souvent retrouvée sur les sièges royaux. La valeur mythique de ce trône reste considérable⁸³⁹.

Anne-Orange Poilpré, qui nous guide sur l'analyse iconographique du portrait royal en trône sous le règne de Charles le Chauve, précise qu'aucune occurrence de cette représentation n'est connue avant 840⁸⁴⁰. Les quelques images que l'on peut par la suite découvrir sont visibles dans les Bibles complètes, les Évangiles et les Psaumes. Ainsi l'image du souverain se construit dans les manuscrits religieux. Anne-Orange Poilpré indique que « le portrait royal s'inscrit dans le déroulement de l'histoire sacrée et de l'eschatologie, ainsi que dans un programme ornemental iconographique qui accorde une place de choix à la figure du souverain vétéro-testamentaire ». Magnifiant son pouvoir, le roi fait corps avec son trône, objet symbolique qui, dans la mise en scène du pouvoir, tient l'un des premiers rôles. Issu de l'iconographie des dieux païens romains, le trône ne se satisfait pas que d'une large assise. Il est doté d'un marche-pied, d'un dossier, de riches étoffes et

⁸³⁶ ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE, Antiquités, t.4, Seconde partie, Padoue, 1796, p. 812. (Bâton d'ivoire surmonté d'un aigle)

⁸³⁷ PINOTEAU, Hervé, 1978-1979, pp. 263-264.

⁸³⁸ TEXIER, Pascal, « Le sceptre à la main des rois de France », *Vertiges du Droit*, Mélanges franco-hellénistiques à la mémoire de Jacques Phyllis, Paris, 2012, p. 175.

⁸³⁹ Napoléon l'utilisa pour distribuer les premières Légions d'honneur au camp de Boulogne en 1804.

⁸⁴⁰ POILPRÉ, Anne-Orange, « Le portrait royal en trône sous le règne de Charles le Chauve : l'espace contraint de la royauté », dans *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, sous la dir. de VOYER, Cécile et SPARHUBERT, Éric, Turnhout, 2011, pp. 325-395.

parfois surmonté d'un dais. Souvent de taille imposante, roi et trône se trouvent au centre de l'image et semblent distribuer les rôles à ceux qui les entourent. En regard d'une société ordonnée selon le modèle divin, ils évoquent stabilité et continuité. Mais se borner à une analyse qui évoque seulement la représentation de la puissance royale sur son trône est réducteur. En observant le choix des illustrations qu'a fait Montfaucon autour du règne de Charles le Chauve, nous pourrions aborder une autre problématique. Montfaucon présente sur une planche non titrée du premier tome des *Monumens de la monarchie* trois portraits de souverains trônant⁸⁴¹. Un premier, tiré de *La première Bible de Charles le Chauve* (vers 846), représente Charles le Chauve à qui l'abbé Vivien vient remettre une Bible⁸⁴². Nous reviendrons sur cette scène de dédicace pour n'observer ici que le roi trônant⁸⁴³. Coiffé d'une couronne ouverte, sceptre en main, il est entouré de civils, de militaires et de religieux. Cette assemblée renvoie à une société idéale et ordonnée. Anne-Orange Poilpré signale que le pouvoir du souverain est ici mesuré par l'autorité morale des évêques présents dans le but d'attendre du roi un bon gouvernement. L'ascendant moral du clergé est sans appel et montre bien qu'« il s'agit d'une royauté contractuelle ». Et pour cautionner ce fait la scène est approuvée par la *Manus Dei*.

La deuxième image extraite du *Psautier de Charles le Chauve* (842-849), le représente assis sur un trône gemmé, sceptre en main⁸⁴⁴. Souverain tout puissant il règne sur le monde matérialisé par un globe tenu dans sa main gauche. Il semble solitaire⁸⁴⁵. Cependant c'est en suivant son regard que l'on découvre l'allégeance au pouvoir spirituel. En effet dans un jeu subtil de position d'images manuscrites, apparaît en vis à vie, sur le folio suivant, saint Jérôme, occupé à son pupitre à transcrire des textes saints, et que le roi regarde⁸⁴⁶. Anne-Orange Poilpré conclut : le roi est souverain mais contraint par l'autorité des écritures sacrées⁸⁴⁷.

La troisième image, tirée des *Évangiles de Lothaire*⁸⁴⁸, présente Lothaire I^{er} sur son trône⁸⁴⁹. Traité dans un style classicisant, on observe l'empereur, entouré de deux gardes vêtus tous trois d'étoffes dont les plis sont particulièrement bien rendus. Ce portrait illustre à

⁸⁴¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXVI.

⁸⁴² BnF, ms.lat. 1, f. 423.

⁸⁴³ Annexes, III. IV, p. 2.

⁸⁴⁴ BnF, ms.lat. 1152, f. 3v. Annexes, III. VI, p. 3.

⁸⁴⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXVI.

⁸⁴⁶ Annexes, III. V, p. 3.

⁸⁴⁷ POILPRÉ, Anne-Orange, 2011, p. 336.

⁸⁴⁸ BnF, ms.lat. 266, f. 1v.

⁸⁴⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXVI.

nouveau la symbiose entre le pouvoir laïque et le pouvoir religieux car cette image précède un Christ en majesté, confirmant ainsi le rôle de Lothaire comme garant de la parole sacrée.

Montfaucon après avoir présenté des couronnes sur le mode sériel décide d'exposer définitivement, dans un ordre chronologique en suivant les règnes, des scènes symboliques affermissant le pouvoir royal desquelles se dégagent des rituels essentiels comme les sacres, les couronnements, les procès et les entrées dans les villes alors que, sans surprise, il réserve une attention toute particulière au *don du livre*, lui consacrant ses plus nombreuses figurations.

Déposés à l'abbaye de Saint-Denis, couronne, sceptre et main de justice, agrafe fermant le manteau fleurdelisé doublé d'hermine ainsi qu'épée et éperons constituent les *regalia*, instruments du sacre des rois de France qui participent à la cérémonie. Arrêtons-nous sur le sacre du roi Charles V. Ce cérémonial d'intronisations reste un acte public indispensable instaurant une mémoire visuelle. Rappelant le baptême de Clovis, dont nous reparlerons, sacre et couronnement ne peuvent se dérouler sans l'intermédiaire du clergé auréolant le roi d'un prestige divin mais qui ne peut faire fi de la reconnaissance des hommes. On assiste alors à une cérémonie solennelle donnant au souverain un pouvoir symbolique tout autant que juridico-légal.

L'ordo du sacre va durer plus de cinq heures et s'inscrit dans un rituel quasi immuable se déroulant généralement dans la cathédrale de Reims où le roi, vêtu d'une simple tunique qui, tachée du saint chrême, sera brûlée et remplacée par les habits royaux, attend les moines de Saint-Remi. En procession ils transportent sous un dais la Sainte Ampoule. Avant que d'être oint par le saint chrême qu'elle contient, le roi s'engage par serment à protéger l'Église, à défendre la foi catholique et à faire régner paix et justice. Clergé et peuple donnent leur assentiment. Adoubé, le roi reçoit du grand chambrier souliers, éperons d'or et épée faisant de lui le bras séculier de l'Église. L'onction, qui fait suite, consiste à recevoir de la part de l'archevêque le saint chrême qui, prélevé de la Sainte Ampoule⁸⁵⁰ avec une aiguille d'or, est déposé sur la tête du roi, sur la poitrine, entre les épaules, sur les épaules, à la jointure des bras, sur les mains⁸⁵¹. Le roi acquiert par l'onction une dimension quasi divine et des pouvoirs thaumaturges. Puis le roi reçoit les vêtements royaux, l'anneau, symbole de son

⁸⁵⁰ Considérée comme un objet sacré et symbolique conférant au roi la grâce divine, la Sainte Ampoule sera prioritairement détruite à la Révolution.

⁸⁵¹ Onction du sacre que l'on rapproche de l'onction baptismale au moyen d'huile céleste apportée du ciel par la colombe de l'Esprit saint avec laquelle saint Remi de Reims avait oint Clovis lors de sa conversion en 496. Huile conservée jusqu'à la Révolution dans la Sainte Ampoule déposée dans un reliquaire à Reims.

mariage spirituel avec l'Église, le sceptre qu'il tiendra dans sa main droite et la main de justice dans la gauche. Il est alors couronné par l'archevêque tandis que les pairs interviennent, soutenant la lourde couronne en l'accompagnant jusqu'au trône. La cérémonie se conclut par une messe après que le roi eut proclamé une dernière profession de foi l'engageant face à Dieu, au clergé et au peuple. Archevêque et pairs donnent alors au roi un baiser de paix et de fidélité.

Sans se borner à reconnaître le roi comme un simple gestionnaire ou chef militaire, le sacre affirme l'origine divine de la royauté et le roi *Très Chrétien* se pose comme un intermédiaire entre Dieu et ses sujets, transmettant grâce, justice et clémence divine. Comme nous l'allons voir, dans le langage iconographique de l'image du pouvoir au XIV^e siècle, les peintres ne s'attachent pas à la représentation physique des personnages mais privilégient leur fonction et la magnifient en mettant en avant leurs attributs.

Une gravure choisie par Montfaucon va s'intéresser au temps de l'onction et représente le moment où Charles V, agenouillé sur un coussin à même le sol, la reçoit des mains de l'archevêque de Reims, Jean de Craon, alors que deux évêques derrière lui le bénissent. L'aiguille d'or est posée sur la poitrine du roi. Les douze pairs de France, six ecclésiastiques portant la mitre et six séculiers tête nue, relevant chacun d'une attribution durant la cérémonie, entourent le roi, manifestant leur participation et approbation, tendant leur main dans sa direction pour affirmer leur loyauté⁸⁵² (Fig. 19). La gravure présentée dans *Les monumens*, qui, a été empruntée à Roger de Gaignières a été modifiée. En effet la reproduction d'une peinture gouachée sur parchemin, réalisée par Louis Boudan pour Roger de Gaignières, intitulée *Le Sacre du Roy Charles V fait à Rheims par l'Archevêque Jean de Craon, le Dimanche fête de la Trinité 19. May 1364*⁸⁵³, représente la scène de l'onction qui se détache de l'arrière-plan carmin d'un mur en bossage de la cathédrale donnant corps et magnificence à la cérémonie. Dans *Les monumens* la gravure montre les personnages apparaissant sur fond blanc où seul le carrelage du sol, sur lequel est placé le coussin, a été conservé. Montfaucon privilégie cette représentation puisque l'introduction de gravures colorées dans son œuvre aurait largement dépassé ses moyens financiers. La légende au bas du travail de Louis Boudan indique que la miniature du sacre de Charles V a été copiée sur un manuscrit de l'histoire de ce Prince conservé du temps de Roger de Gaignières au couvent des Célestins de Paris, ce dont Montfaucon nous fait part. Il s'agit en fait du *Rational des divins offices* de Guillaume Durand traduit en français en 1372 par Jean Golein

⁸⁵² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche I.

⁸⁵³ Bnf, Département des Estampes et de la photographie, Reserve OA-12-FOL.

à la demande de Charles V⁸⁵⁴. La scène d'onction très réaliste renforce le caractère sacré de la personne royale⁸⁵⁵.



Fig. 19 - Sacre du roi Charles V
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1731.

La planche suivante figure le couronnement de Charles V⁸⁵⁶ et de sa femme Jeanne de Bourbon⁸⁵⁷. Montfaucon la commente ainsi : « Le couronnement du Roi et de la Reine, qui se fit au même tems, a été peint dans le beau Manuscrit de Froissart de la Bibliothèque du Roi »⁸⁵⁸. Il poursuit en expliquant que sur la même gravure la scène se déroule en deux temps. On voit tout d'abord apparaître en procession, sur la route bordant la cathédrale de Reims, deux moineillons portant la croix et de l'eau bénite suivis de deux religieux que Montfaucon identifie volontiers comme les abbés de Saint-Denis et de Saint-Remi de Reims. Puis suit un groupe de religieux précédant le couple royal, qui s'avance sous un dais

⁸⁵⁴ BnF, ms.fr. 437, f. 44v.

⁸⁵⁵ BEAUNE, Colette, 1989, p. 129.

⁸⁵⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche II.

⁸⁵⁷ Annexes, III. XXXIV, p. 19.

⁸⁵⁸ Le couronnement de la reine avec le roi est un événement qui ne se reproduira plus après 1365. Jeanne de Bourbon fut la dernière reine couronnée avec son époux.

soutenu par quatre seigneurs, mais qui procède bien certainement de la mise en scène du pouvoir royal et trouve sa place dans les occasions solennelles. La foule composée de princes, prélats, seigneurs et peuple serait cachée derrière l'Église. Dans un deuxième temps, à l'intérieur de la cathédrale, au pied du grand autel, on assiste au couronnement du roi par l'archevêque de Reims à qui est réservé ce privilège et qui se tient derrière le souverain. Point d'autres commentaires de la part de Montfaucon si ce n'est la présence dans l'assistance d'un prince qui porte couronne et qu'il présente comme Pierre I^{er}, roi de Chypre.

En fait, cette illustration tirée des *Chroniques sire Jehan Froissart*⁸⁵⁹, peinte sur parchemin, porte le titre exact de *Bataille de Cocherel et sacre de Charles V (1364)*. En observant cette miniature on découvre dans le lointain une troisième scène, qui ne figure pas dans la gravure des *Monumens*, où l'armée de France livre bataille sur les collines avoisinantes. Alors que Jean le Bon (1319-1364) est prisonnier des anglais, Charles V son fils, est confronté à une guerre civile attisée par Charles II de Navarre (1332-1387) allié aux anglais. L'armée de Charles V, commandée par Bertrand Du Guesclin (1320 ?-1380), une fois victorieuse à la bataille de Cocherel le 16 mai 1364, en rétablissant l'autorité royale, permet le sacre de Charles V en la cathédrale de Reims. Il s'agit donc de trois scènes successives, la bataille de Cocherel, la marche solennelle du couple royal en procession vers la cathédrale de Reims et le couronnement de Charles V vêtu du grand manteau héraldique fleurdelisé, doublé d'hermine. Ces scènes concrétisent dans cette unique image les représentations visuelles du pouvoir royal.

Les entrées royales dans les villes se chargent aussi d'une très haute valeur symbolique. Cérémonie solennelle et politique, il s'agit d'un *monumens* éphémère jouant un rôle politique majeur. « Une entrée royale consiste pour une ville à accueillir officiellement un souverain ou un haut dignitaire, dans un décor architectural et théâtral apprêté pour l'occasion »⁸⁶⁰. Ces cérémoniaux sont fréquemment relatés dans les *Registres des villes* ou glorifiés par des conteurs et reproduits par des miniatures. Montfaucon s'attache à représenter quatre entrées emblématiques, celles du roi Charles VII dans Paris, Rouen et Caen, puis celle d'Henri IV dans Paris. Seules les trois premières, procédant d'un cérémonial, vont nous intéresser.

Lors de ces cérémonies exceptionnelles, qui n'obéissent à aucun calendrier, la ville se métamorphose pour accueillir le roi. Il ne s'agissait, à la fin du XIII^e siècle, que du plaisir et

⁸⁵⁹ Bnf, ms.fr. 2643, f. 284v.

⁸⁶⁰ LARDELLIER, Pascal, « Monuments éphémères : les entrées royales », *Les cahiers de médiologie*, n°7, t.1, 1999, pp. 239-245.

du besoin du souverain et de ses accompagnateurs de trouver le gîte et le couvert offerts par les bourgeois à l'entrée de leur ville. Puis le cérémonial, au cours du temps, va s'accompagner de rites symboliques affirmant le pouvoir royal en exaltant le sentiment monarchique. Les entrées dans les villes deviennent alors un événement politique majeur où le roi se montre dans toute sa gloire⁸⁶¹. Le plus souvent le monarque commémore un fait historique ou bien, désireux d'apaiser une situation conflictuelle, il simule unité et ordre auprès de ses sujets en établissant ce rituel.

Souvent la venue du roi ne dure qu'une journée, alors que les préparatifs demandent plusieurs semaines et endettent fortement la ville. Cette dernière, en créant un décor indispensable à la mise en scène, va s'habiller de fastueux ornements provisoires offrant au souverain un miroir flatteur. Pour idéaliser l'espace, on pare les façades d'architectures éphémères sur lesquelles on tend des draps blancs ou des tapisseries qui pendent des fenêtres jusqu'au sol, habillant les boutiques. Sol lui-même couvert de sable ou de frais feuillages pour favoriser le bien être du passage du roi. « C'est ainsi que Jérusalem avait accueilli le Christ. C'est ainsi qu'à Byzance comme en Occident, se marquait la reconnaissance de la souveraineté »⁸⁶². Et Pascal Lardellier de poursuivre :

« Des bourgeois zélés allaient jusqu'à mettre sur la fenêtre tout ce qu'ils avaient de plus précieux, pièces et vaisselle d'or. Un héraut, tout au long du parcours, jetait parfois des pièces d'argent au peuple en criant : « Largesse ! Largesse ! ». Surtout, mendiants et gueux étaient chassés extra-muros le temps de l'entrée, afin de ne pas troubler la perfection du temps rituel...C'est l'âge d'or que l'on réinventait »⁸⁶³.

Ainsi transfigurée, parée, décorée et idéalisée, la ville devient le lieu scénographique qui accueille le souverain, hôte prestigieux. Le roi est l'acteur principal, objet de tous les regards. Il se présente à l'une des portes de la ville et rejoue symboliquement le sacre et la première présentation au peuple. Il est habituel de le retrouver au centre d'une procession, montant un cheval au caparaçon fleurdelisé. Attendu il circule sous un dais chargé de fleurs de lys tenu par quatre échevins. Cette scénographie est empruntée aux processions de la

⁸⁶¹ GUENÉE, Bernard, LEHOUX, Françoise, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.

⁸⁶² GUENÉE, Bernard, « En guise de conclusion », *Les Entrées gloire et déclin d'un cérémonial*, Biarritz, 1997, pp. 257-263.

⁸⁶³ LARDELLIER, Pascal, 1999, p. 242.

Fête-Dieu pour la protection du Saint-Sacrement. Elle est ici assimilable à une Fête-Roi concrétisant la déification de l'homme dans la stature d'un roi. Le roi est élu de Dieu, l'oint du Seigneur. Souverain, il est accompagné des dignitaires de l'État, de la noblesse, des notables, des chevaliers, du clergé, des corporations et des confréries, et offre ainsi aux habitants de la ville l'exposition solennelle de l'ordre monarchique⁸⁶⁴.

Le corps social est le troisième protagoniste de cet événement qui manifeste au roi respect, considération et estime et transforme la fête en spectacle en attirant les confréries théâtrales. Mais toute la population attend le discours du monarque. Il se dirige vers la tribune des harangues et dans ses annonces peut s'engager à respecter les privilèges des clercs ou accorder des droits aux communautés municipales. Après la remise symbolique au roi des clefs de la ville, la procession, traversant la cité, se dirige jusqu'à l'église où est chanté un *Te Deum*.

La planche intitulée *Entrée de Charles VII à Paris*⁸⁶⁵, présentée par Montfaucon, est une gravure tirée des portefeuilles de Roger de Gaignières⁸⁶⁶. Louis Boudan a reproduit sur papier encré et aquarellé une miniature extraite de la *Chronique de messire Enguerrand de Monstrelet* retrouvée à la bibliothèque Colbert⁸⁶⁷. La peinture de Roger de Gaignières est datée de 1436, or Charles VII fait son entrée dans la ville le 12 novembre 1437, une année après la libération de Paris par les Parisiens qui se soulèvent contre les occupants anglais et ouvrent la porte Saint Jacques aux troupes Franco-Bourguignonnes du connétable de Richemont, signant leur ralliement à Charles VII, leur souverain légitime. On observe ici une procession *extra-muros*. Sous un dais porté par quatre échevins, accompagné du dauphin et du connétable à qui l'on a confié les clefs de la ville, le roi, qui n'était point entré dans Paris depuis 1418, monte à cru une haquenée blanche. Au premier plan un écuyer tient par la bride une deuxième monture au caparaçon richement fleurdelisé. Cette volonté du roi de vouloir se présenter sur une simple monture de couleur blanche, signe de souveraineté, sur laquelle n'apparaît que le sceau royal sur la bride, « semble vouloir distinguer la personne de la fonction royale »⁸⁶⁸. Ce rituel qui n'apparaît que dans les entrées parisiennes est sans doute inspiré par les serviteurs d'un État qui se veut plus laïque. Alors qu'il se

⁸⁶⁴ FOGEL, Michèle, « Les entrées royales au prisme de l'échange », *@analyses, revue des littératures franco-canadiennes et québécoise*, vol.3, n°1, Ottawa, Hiver 2008.

⁸⁶⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XXXIX.

⁸⁶⁶ BnF, Est, RESERVE OA-14-Fol.9, Bouchot, 532.

⁸⁶⁷ Bnf, ms.fr. 2679, f. 413r.

⁸⁶⁸ GUENÉE, Bernard, « Les entrées royales française à la fin du Moyen Age », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Année 1967, 111-2, p. 211.

trouve près de la porte saint Denis, le roi, suivi de ses soldats, s'apprête à rentrer dans la ville aux sons des trompettes et du cliquetis des armes (Fig. 20).



Fig. 20 - *Entrée de Charles VII dans Paris*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1731.

La planche intitulée *Entrée de Charles VII dans Rouen*⁸⁶⁹ représente deux cortèges⁸⁷⁰. Une fois les Anglais retirés, le roi suivi de son armée va pénétrer dans la ville en novembre 1449. Un second cortège, *extra-muros*, se rend en procession à sa rencontre.

Composé des « Messieurs de la ville », précise Montfaucon, et du clergé précédé de la croix, ils s'apprêtent à donner les clefs de la cité au roi montant son cheval et coiffé d'un chapeau à couronne. La miniature est tirée de la *Chronique de messire Enguerrand de Monstrelet*⁸⁷¹ empruntée à la collection Roger de Gaignières⁸⁷². On observe l'archevêque de Rouen, et les évêques de Lisieux, Bayeux et Coutances en camail et bonnet tandis que des

⁸⁶⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XLIII.

⁸⁷⁰ Annexes, III. XXXV, p. 19.

⁸⁷¹ BnF, ms.fr. 2679, f. 322 v.

⁸⁷² BnF, Est, RESERVE OA-14-Fol.12. Bouchot, 535.

magistrats présentent les clefs au roi attachées sur une baguette. Ce don des clefs signe « l'obéissance sans restriction des sujets à leur roi, allant jusqu'au don de soi, en passant par le don de la ville qui s'ouvrait »⁸⁷³. Il semble bien s'agir pour la ville d'un signe de vassalité.

L'*Entrée de Charles VII dans Caen*⁸⁷⁴, empruntée à une peinture enluminée anonyme, visible dans la *Chronique de messire Enguerrand de Monstrelet*⁸⁷⁵, n'est pas commentée par Montfaucon qui se contente de rapporter intégralement les propos du chroniqueur⁸⁷⁶. Cependant on remarque sur l'illustration la présence du dais, qui avait disparu pour l'entrée dans Rouen où Charles VII, imaginant un autre appareil, semblait donner une dimension plus sobre à la scène. En effet lors des entrées royales dans Paris, et à Rouen exceptionnellement, le dais ne sera plus utilisé alors qu'il reste présent dans les entrées des villes provinciales. Ainsi dans ces moments hors temps où ville et roi se rencontrent, le pouvoir royal s'inscrit nécessairement entre prestige et urbanité.

L'un des cérémoniaux signant la force du roi se manifeste également lors des séances appelées Lits de justice. Montfaucon les illustre sur deux planches, pour le procès de Robert d'Artois (1287-1342)⁸⁷⁷ et dans la présentation au roi du livre de Jean Corbechon⁸⁷⁸. La figuration du procès de Robert d'Artois permet de définir le rôle fondamental des Lits de justice qui à l'origine sont le lieu de la chambre royale où le roi reçoit lors des séances solennelles. Mais alors que les séances royales se déroulent plus simplement, les Lits de justice se caractérisent par une séance solennelle du Parlement en présence du roi⁸⁷⁹. C'est une assemblée consultative, réunissant princes, pairs du royaume, nobles et parlementaires traitant des affaires d'État. Sarah Hanley, dont les recherches sur ce sujet font autorité, explique que par-delà une unité apparente on ne peut cependant pas en donner une véritable définition. Constamment le rituel des Lits de justice innove. Il se modifie au cours des siècles, tandis que se pérennisent des rapports de force entre roi et Parlement de Paris pour la répartition des compétence judiciaires et législatives.

« Depuis les années 1360 jusqu'à 1527, [le terme Lit de justice] avait désigné les coussins, tentures et autres draperies qui ornaient le siège du roi en la Grand'

⁸⁷³ WAGNER, Marie France, *Les entrées royales et solennelles du règne d'Henri IV dans les villes françaises*, 2 vol, Paris, 2010, t.1, p. 29.

⁸⁷⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XLIV.

⁸⁷⁵ Bnf, ms.fr. 2679, f. 334v.

⁸⁷⁶ Annexes, III. XXXVI, p. 20.

⁸⁷⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XLIV.

⁸⁷⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche VIII.

⁸⁷⁹ BARBICHE, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, 2012, pp. 52-53.

chambre ; de 1527 à 1610, il avait servi à distinguer les séances royales honorifiques des assemblées de nature constitutionnelle tenues au Parlement de Paris, avec les parlementaires en robe rouge et, depuis 1563, un trône royal surélevé ; de 1610 à 1652, il s'appliqua à toutes les visites faites par le roi en la Grande chambre »⁸⁸⁰.

Un cérémoniel différencie les séances royales, où le monarque, simplement assis sur un fauteuil, assiste aux réunions en tant que juge supérieur, de celui des Lits de justice où le souverain, assis sur un large coussin⁸⁸¹, trônant sous un dais fleurdéliné, préside en qualité de législateur suprême. Au pied de ce siège, surélevé de quelques marches, se trouve le chancelier, officier royal. Le trône situé dans un angle de la Grande chambre isole le roi. A sa droite siègent des princes de sang, des ducs et des pairs laïcs et à sa gauche des cardinaux, des pairs ecclésiastiques et des maréchaux marquant sans équivoque la hiérarchie du pouvoir politique. Bien que cette mise en scène marque la configuration du champ politique et que ce cérémoniel se veuille significatif des pouvoirs du roi, il n'en demeure pas moins que le Lit de justice, sorte de forum constitutionnel, « devient un des lieux privilégiés où s'invente un langage propre au droit public »⁸⁸², lieu où l'on traite des actes constitutionnels comme l'enregistrement d'une loi, la déclaration de régence ou de majorité. Il arrive, le roi étant présent, que des Lits de justice se tiennent devant des Parlements provinciaux au grand dam du Parlement de Paris soucieux de ses prérogatives.

Montfaucon montre la scène du *Procès de Robert d'Artois*⁸⁸³ qui, le 9 juin 1329, attend son jugement à Amiens, en présence du roi Philippe VI entouré des Pairs de France (Fig. 21). Tirée d'une peinture extraite par Gaignières d'un manuscrit de la Chambre des comptes⁸⁸⁴, sans qu'on en connaisse l'auteur, Montfaucon emprunte la description de la scène à un mémoire confié par Antoine Lancelot (1675-1740) et en profite pour rendre hommage à ce dernier pour tous les renseignements sur l'Histoire de France qu'il fournit. On retrouve cette miniature dans des notes rassemblées par dom Poirier (1724-1803) alors qu'il accomplissait des recherches sur des procès criminels⁸⁸⁵.

⁸⁸⁰ HANLEY, Sarah, *Le lit de justice des Rois de France*, Paris, 1991.

⁸⁸¹ D'où l'expression Lit de justice.

⁸⁸² DULONG, Delphine, « S. Hanley, Le « lit de justice » des rois de France », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1992, n°17, p. 145.

⁸⁸³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XLIV.

⁸⁸⁴ Recueil de Gaignières, folio 32v BNF, Estampes et photographie, fonds Gaignières 255, RES OA-11-FOL.

⁸⁸⁵ BnF, ms.fr. 18437, f. 2. Annexes, III. XXXVII, p. 20.

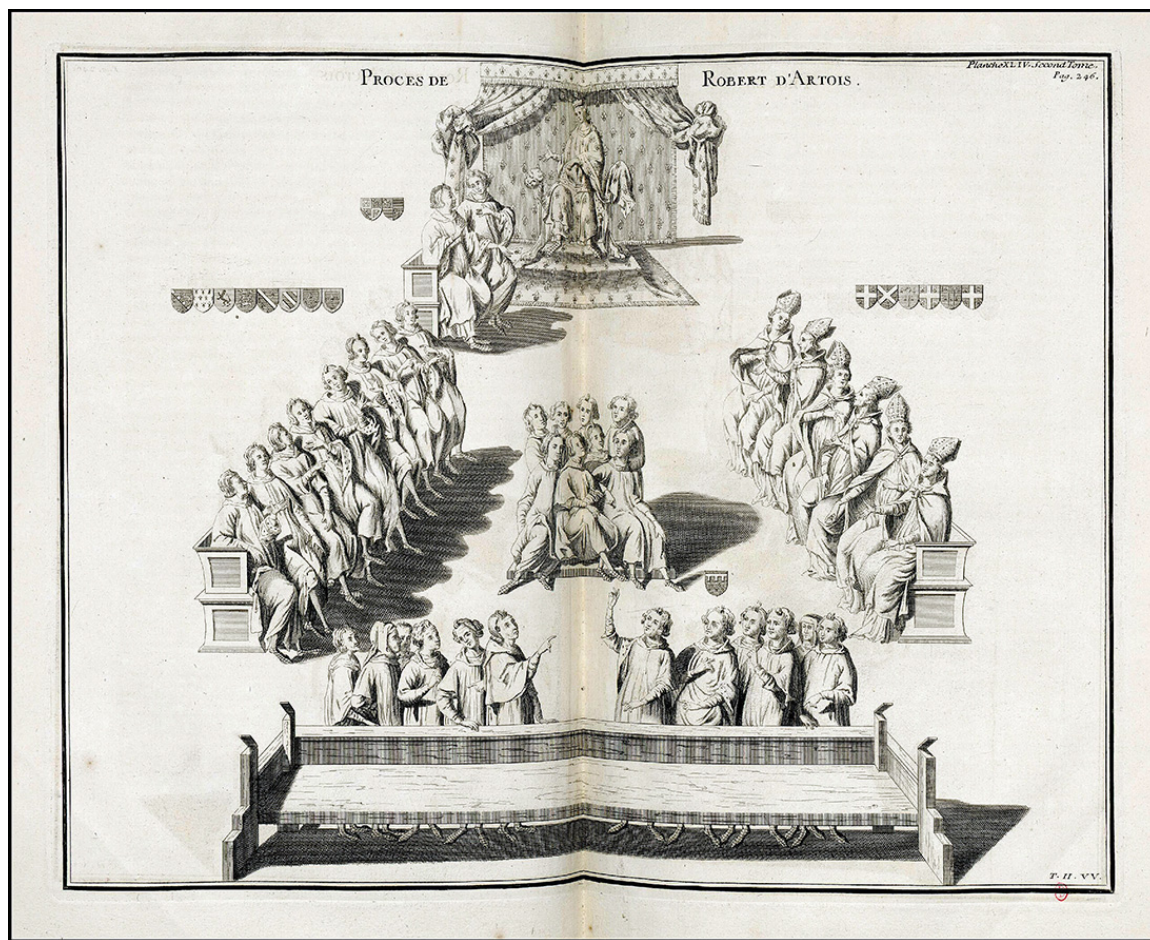


Fig. 21 - Procès de Robert d'Artois
 Montfaucon, *Les monuments de la monarchie française*, 1730.

Dans cette représentation, le roi, vêtu simplement, siège dans un angle de la pièce assis sur un large coussin placé sur un trône surélevé. Il ne porte pas de manteau fleurdelisé ni ne préside sous un dais majestueux et, s'exprimant par gestes, s'adresse à l'assemblée. Montfaucon note que la représentation de Roger de Gaignières, non datée, non signée⁸⁸⁶ est différente, faisant davantage référence à une mise en scène de Lit de justice.

Le roi s'adresse à l'assemblée. A sa droite, sur un banc isolé, le roi de Bohême et le roi de Navarre assistent au procès. Ils sont reconnaissables à leurs écussons. Montfaucon relève prudemment une erreur commise par Roger de Gaignières qui aurait confondu les armes de Bohême avec celles du comte de Beaumont. Ce personnage ne pouvait avoir sa place au-dessus des Pairs, Pairs laïques au nombre de huit face à six Pairs ecclésiastiques chacun étant désigné par son écusson. Au centre, assises sur une estrade, huit personnes participent aux débats. Au bas de la gravure, devant un grand banc, six personnages debout à gauche semblent accuser Robert d'Artois alors que, de l'autre côté, six députés le défendent. Le

⁸⁸⁶ BnF, département des Estampes et de la photographie, RESERVE FOL-QB-201.

comte d'Artois, reconnaissable à son blason, devait être jugé pour des faux qu'il avait produits alors que, se sentant spolié, il désirait reprendre son comté. Produire des faux étant crime de lèse-majesté, il sera banni du royaume de France. En examinant cette illustration, c'est avec curiosité que l'on peut observer la gestuelle de chaque personnage dynamisant la scène.

Avant que d'approcher plus en détail la solennité de la présentation du livre, citons ici la planche intitulée *Jean Corbechon Augustin présente un livre au Roi*⁸⁸⁷. Cette miniature est tirée de la collection de Roger de Gaignières⁸⁸⁸. Gouache sur parchemin, non datée, non signée, elle figure dans les premières pages du livre du moine augustin intitulé *De proprietatibus rerum*. En 1372 Charles V commande à Jean Corbechon la traduction du *Livre de la propriété des choses*, vaste encyclopédie latine écrite au siècle précédent par Barthélemy l'Anglais. Il s'agit en fait d'une adaptation plus que d'une traduction de la mise en ordre des connaissances. Le livre aura un franc succès. Il est intéressant de noter la prudence de Montfaucon qui s'étonne que cette présentation au roi Charles V, tête couronnée, sceptre à la main, ait lieu au cours d'un Lit de justice. Pourtant le décorum est là, le chancelier Du Guesclin et le chancelier Jean de Dormans sont assis au pied du roi qui siège en parlement dans l'angle de la pièce. Mais cette représentation ressemble à s'y méprendre à la miniature de Jean Fouquet reproduisant le Lit de justice du roi Charles VII réuni à Vendôme pour le procès du duc Jean d'Alençon⁸⁸⁹, peinte dans sa célèbre disposition en losange en 1458. Serait-ce alors ici un abus du peintre, insiste Montfaucon, le roi voulant donner à la présentation de son chapelain une attention telle qu'elle ne pouvait avoir lieu que dans ce lieu de prestige, à l'issue ou au cours d'une séance solennelle ?

3) Hommage du livre

La présentation du livre au roi est souvent considérée comme un cérémonial bienveillant. Souverain et donataire partagent un moment d'échange intime autour du livre, objet esthétique et intellectuel. Il est fréquent que les membres du haut clergé soient représentés au côté du roi qui, assis sur une cathédre dotée de marchepieds, est lui-même entouré de laïcs. Montfaucon, dans une mise en abîme, s'applique, dans *Les monumens de la monarchie française*, à décrire et à représenter plusieurs illustrations sur ce thème, qu'il

⁸⁸⁷ Annexes, Ill. XXXVIII, p. 21.

⁸⁸⁸ BnF, Est. RESERVE Oa-12-Fol.9. Bouchot, 341.

⁸⁸⁹ Le lit de justice de Vendôme BOCCACE, *Des cas des nobles hommes et femmes*, enluminures de Jean Fouquet, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. Gall. 6, fol2v, Munich.

s'agisse de commandes officielles ou de dons spontanés, de créations ou de traductions. S'attacher à décrire ces scènes montre une fois de plus l'importance que donne Montfaucon à la lecture des images médiévales qui, en regard de son texte, propose une histoire visuelle.

Dans le premier volume des *Monumens*, une planche porte un simple intitulé : *Charles le Chauve*⁸⁹⁰. Montfaucon décrit une scène de dédicace représentant le comte Vivien, abbé commendataire de Saint-Martin de Tours, accompagné de moines, présentant à Charles le Chauve une Bible monumentale qui avait été commandée par Lothaire I^{er}⁸⁹¹. L'empereur l'aurait ensuite donnée à la cathédrale Saint-Étienne de Metz en 869 à l'occasion d'une commémoration de son couronnement. On sait d'après une note d'Etienne Baluze qu'elle fut ensuite acquise par Colbert en 1675 puis par la Bibliothèque du roi en 1732. On observe, à la fin du texte de la Vulgate si richement décoré, une peinture pleine page non légendée, sans doute réalisée par le Maître C. Reims⁸⁹². Vivien debout à droite, seul personnage non tonsuré, tend une main vers le livre qu'il présente au roi alors que ce dernier, affable, tend la main droite paume ouverte vers la Bible posée sur une étoffe que lui présente un moine entouré de dix religieux placés en arc de cercle face au souverain⁸⁹³. Cette donation a la particularité de signifier combien la réalisation d'un manuscrit est œuvre collective au sein d'un scriptorium. Cette scène de présentation du livre est considérée comme l'une des plus anciennes représentations de cette cérémonie en Occident.

Observons une autre scène d'hommage du livre où *Jean de Mehun présente un livre à Philippe le Bel*⁸⁹⁴. Montfaucon qualifie la représentation de remarquable⁸⁹⁵. On y observe Jean de Mehun (124 ?-1304 ?), dit Jean Clopinel⁸⁹⁶, continuateur du *Roman de la Rose*, à demi-agenouillé devant le roi, tenant de ses deux mains le livre de la traduction française de la *Consolation de Boèce*⁸⁹⁷ (480 ?-524) écrit en latin. Ce livre est une commande du roi qui, assis sur une cathèdre à haut dossier surmonté d'un dais fleurdelisé, sceptre dans sa main gauche, dirige sa main libre vers le livre, paume orientée vers le sol, dans un geste de possession sans gratification particulière. Béatrice Beys, pour clarifier l'analyse des présentations du livre, précise que l'interprétation des gestes dans les miniatures de dédicace doit rester prudente car il ne faut pas ignorer la responsabilité de l'enlumineur dans le rendu

⁸⁹⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche XXVI.

⁸⁹¹ Annexes, Ill. IV, p. 2.

⁸⁹² BnF, ms.lat. 1, (845-851), f. 423r.

⁸⁹³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, pp. 303-304.

⁸⁹⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.II, planche XL.

⁸⁹⁵ Annexes, Ill. XXXIX, p. 21.

⁸⁹⁶ Prénomé ainsi, ajoute Montfaucon, parce qu'il était boiteux.

⁸⁹⁷ BOÈCE, *De la consolation de la philosophie*, Lyon, 1482-1483.

des représentations⁸⁹⁸. On observe cependant, dans ces échanges entre lettrés et prince, des gestes oscillants entre distance et intimité. Le donataire, d'une taille inférieure au roi, dans un acte d'offrande, le genou plié, montre une attitude de soumission et de respect qui ne peut qu'évoquer un rapport de dépendance. Des témoins dans l'assistance participent largement à la scène manifestant leur bienveillance à l'égard du donataire. Ici le roi, ajoute Montfaucon, est entouré de personnages attentifs dont deux massiers et un valet. Leurs regards se portent vers le donataire dont la tête reste le plus souvent face au roi. Tirée de la collection de Roger de Gaignières, la miniature est empruntée au prologue du livre manuscrit de la *Consolation*.

La scène intitulée *Nicolas Oresme présente un livre au roi*⁸⁹⁹ permet *a contrario* de remarquer l'intimité de l'échange entre le roi Charles V en majesté et Nicolas Oresme (1322 ?-1382), agenouillé, présentant son livre qui n'est autre que la version française des *Politiques d'Aristote*⁹⁰⁰. Tous deux soutiennent à quatre mains le livre fermé, posé quasiment sur les genoux du roi. Bien que la scène reste solennelle, roi, témoins et donateur sont visiblement étonnés et satisfaits. Nicolas Oresme, philosophe, écrivain et érudit, précepteur et conseiller du roi avait sur le souverain une influence notable particulièrement en matière de politique économique. Montfaucon, après avoir souligné que l'une des principales qualités de Charles V était de faire fleurir les Lettres en sachant récompenser les écrivains de talent, commente l'illustration en soulignant la présence dans l'assemblée, debout, à la gauche du roi, du connétable de France, Robert de Sienne. Il précise aussi que la miniature, quelque peu remaniée, lui a été fournie comme nous l'avons vu plus haut, par l'un de ses correspondants, Gérard Mellier, maire de la ville de Nantes, tirée du frontispice de la traduction de la *Politique* d'Aristote⁹⁰¹.

La planche appelée *Jean Golein Carme présente un livre au roi*⁹⁰² montre que le don du livre peut se dérouler dans la sphère privée⁹⁰³. On voit ici, au centre de l'illustration, sous un double portique architecturant la scène, le Provincial des Carmes Jean Golein proposant à Charles V une traduction du *Rational des divins offices* de Guillaume Durand⁹⁰⁴. Cette image tirée du portefeuille de Roger de Gaignières⁹⁰⁵, miniature réalisée par le Maître

⁸⁹⁸ BEYS, Béatrice, « La valeur des gestes dans les miniatures de dédicace (fin du XIVe siècle - début du XVe siècle) », *Le geste et les gestes au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1998, pp. 69-89.

⁸⁹⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche VII.

⁹⁰⁰ Annexes, III. XL, p. 22.

⁹⁰¹ ORESME, Nicole, *Le livre de politiques d'Aristote*, Paris, 1489.

⁹⁰² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche IX.

⁹⁰³ Annexes, III. XLI, p. 22.

⁹⁰⁴ DURAND, Guillaume, *Guilelmi Durandi Rationale divinatorum officiorum*, Paris, 1475.

⁹⁰⁵ BnF, Est. RESERVE Oa-12-Fol.10. Bouchot 342.

Rational des divins offices, est empruntée au premier feuillet du livre offert au roi en l'an 1374. Rapportons ici les étonnants commentaires de Montfaucon :

« Charles est ici représenté en famille ; la Reine sa femme est assise à son côté : derrière le Roi sont ses deux ans fils encore enfans, Charles Dauphin revêtu de son blason de France et de Dauphiné, et Louis duc d'Orléans, avec la brisure du lambel à trois pendans. Derrière la Reine sont ses deux filles, Marie et Isabel, qui étoient encore enfans, et Isabel à la mammelle. Mais il n'est pas nouveau de voir en ce tems-là les enfans peints d'une taille au-dessus de leur âge. Une chose assez singulière ici, c'est que Frère Jean Golem un genou à terre devant le roi, à la manière de ce tems-là, écrit son livre, et le Roi tendant la main lui donne ses ordres : ce qui marque que c'étoit par ordre du Roi qu'il avoit entrepris cet ouvrage »⁹⁰⁶

L'index du roi pointé à l'horizontale vers Jean Golein désigne l'ordre qui lui a été donné pour cette traduction mais signifie aussi le zèle avec lequel la réalisation s'ensuivit⁹⁰⁷ et le contentement du commanditaire. Quant à la reine, Jeanne de Bourbon, le repli et l'appui de la main sur sa poitrine semble signifier que, bien que non intervenante dans l'affaire, elle n'en témoigne pas moins toute son acceptation.

Une représentation simplifiée, aux modestes dimensions, montre une gravure intitulée *Livre et peinture présentée à Charles V*⁹⁰⁸. Sur la planche, la gravure, tirée de la collection de Roger de Gaignières⁹⁰⁹, est entourée des portraits de Charles V et de la reine Jeanne de Bourbon. Le roi avait commandé à Jean de Vaudetar, son chambellan, une Bible historique⁹¹⁰ qui sera copiée par Raoulet d'Orléans, copiste actif entre 1367 et 1396, et enluminée par l'atelier du maître de la Bible de Jean de Sy. En 1372 Jean de Vaudetar en fait don au roi qui fait ajouter, énonce Montfaucon, un frontispice réalisé par le peintre Jean de Bruges actif entre 1368 et 1381. Figuré ici, il présente la Bible au roi assis sur un simple fauteuil en forme de siège curule rehaussé par l'ampleur des plis de son manteau et simplement coiffé d'un béguin à la résille transparente, les pieds posés sur un coussin fleurdelisé. Pointant la

⁹⁰⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, 1731, p. 35.

⁹⁰⁷ GARNIER, François, *Le langage de l'image au moyen Âge, signification et symbolique*, Paris, 1982, pp. 165-170.

⁹⁰⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, planche XII.

⁹⁰⁹ BnF, Est. Reserve Oa-12-Fol.10. Bouchot 338.

⁹¹⁰ La Haye, Museum Meermanno Westreenianum, ms.10, B23, F2r.

Bible de son indexle souverain observe avec attention un Christ en gloire dans une mandorle, préfiguration d'un bon gouvernement (Fig. 22).



Fig. 22 - Livre et Peinture, présentée [sic] à Charles V
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie françoise*, 1731.

Bien que nous soyons fort peu renseignés sur l'illustration montrant *Un dominicain présente un livre au Roi Charles VI*⁹¹¹ où le livre est accepté et effleuré par le roi, nous nous arrêtons sur la description des courtisans. Montfaucon indique que « les uns sont en robe longue et les autres ont un habit si juste au corps, que depuis la ceinture en bas on en voit toute la forme du corps humain. L'un deux tient un oiseau sur sa main droite, marque d'une grande qualité en ce tems-là »⁹¹². La nouvelle diversité des postures et des costumes, dont celui du roi, coiffé d'un chaperon avec une cornette pendante et guléron, ne se distingue guère de ceux portés par les membres de l'assistance, et semble indiquer, comme le précise incidemment Montfaucon, les nouveaux temps de la Renaissance. Ce qui est confirmé dans la planche suivante.

*Berri présente son livre au Roi*⁹¹³ est une miniature tirée d'un manuscrit de Colbert intitulé *l'Armorial de Gilles le Bouvier, dit Berry, héraut d'armes du roi Charles VI*⁹¹⁴,

⁹¹¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, planche XLVI.

⁹¹² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, 1731, p. 253.

⁹¹³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie françoise*, t.III, planche LV.

précédé de la généalogie des rois de France depuis Louis VIII jusqu'à Louis XI, et suivi de trois planches xylographiques représentant les neuf preux. La miniature que d'aucuns attribuent à Jean Fouquet (141 ?-147 ?), montre Gilles Le Bouvier à demi-agenouillé présentant son livre au roi Charles VII qui, sous une simple tenture parsemée de fleurs de lys, s'affiche dans une attitude moins hiératique que de coutume pour ce genre de situation⁹¹⁵. Debout, dominant la scène, vêtu à la manière de ses contemporains à l'exception, dit Montfaucon « d'un bonnet, qui n'est qu'une bande d'étoffe, dont une partie pend jusqu'au milieu de la cuisse »⁹¹⁶, il effleure le livre de sa main droite et présente la gauche paume ouverte vers l'extérieur, marquant sa réceptivité. Montfaucon parle d'un don au roi qui ne serait qu'une copie au net d'un original, Berry désirant qu'à sa mort le livre soit donné à ses héritiers afin que seigneurs et nobles puissent plus facilement venir le consulter.

La planche intitulée *Louis de Bruges présente à Charles VIII un livre de tournois*⁹¹⁷ montre Louis de Bruges (1427 ?-1492), seigneur de la Gruthuyse⁹¹⁸, conseiller du roi, qui, à l'occasion d'une mission diplomatique à Tours en 1489, remet au souverain une copie du manuscrit du livre des tournois de René I d'Anjou⁹¹⁹ enluminé par Barthélemy d'Eyck⁹²⁰ (14..-1476)⁹²¹. Il s'agit d'un manuel décrivant la manière selon laquelle un tournoi doit idéalement se dérouler. Le livre est rédigé vers 1460. Un frontispice, ajouté, représente Louis de Bruges dans la scène d'hommage⁹²². Montfaucon emprunte la gravure à la collection de Roger de Gaignières de la bibliothèque du roi. Louis Boudan avait enluminé une copie du manuscrit dont Roger de Gaignières se servira pour enrichir ses portefeuilles de modes⁹²³. Agenouillé devant le roi, portant le collier de la Toison d'or, Louis de Bruges, bonnet à terre, près d'un lévrier symbolisant la fidélité attendue de la part des conseillers, présente son livre au roi dans un espace pictural moins confiné que d'ordinaire, pour ce genre de représentation, et qui s'ouvre vers l'extérieur, sur les architectures de la ville. Un fauconnier, à l'avant du tableau, peut être un prince de sang ou Jacques Odard, seigneur de

⁹¹⁴ BnF, ms.fr. 4985, f. 13v.

⁹¹⁵ Annexes, III. XLIII, p. 23.

⁹¹⁶ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.III, Paris, 1731, p. 273.

⁹¹⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche IV.

⁹¹⁸ Son père, Jean IV, était célèbre dans l'histoire de la chevalerie grâce à un tournoi donné à Bruges le 13 mars 1392. Son fils, Louis de Bruges était connu comme jouteur.

⁹¹⁹ BnF, ms.fr. 2695.

⁹²⁰ René I, Duc d'Anjou, *Traité de la forme et devis comme on peut faire les tournois*, Paris, 1450 ?

⁹²¹ Annexes, III. XLIV, p. 24.

⁹²² BnF, ms.fr. 2692, f. 1r.

⁹²³ BnF, ms.fr. 2693, f. Ar.

Cursay, grand fauconnier de France sous Charles VIII. Cette gravure d'une extrême précision magnifie chaque personnage.

Une dernière planche de scène d'hommage est intitulée *Claude de Seyssel, Évêque de Marseille, présente au Roi Louis XII Thucydide traduit en François*⁹²⁴. Claude de Seyssel (1450-1520), écrivain, traducteur, courtisan, ambassadeur, humaniste et éditeur a laissé de nombreuses scènes de dédicace⁹²⁵. Celle qui nous intéresse ici le représente à demi-agenouillé, tout en humilité⁹²⁶, offrant son livre au roi assis en majesté, qui de sa main libre accueille l'œuvre avec largesse et contentement⁹²⁷. Les témoins de l'hommage le confirment par une vivante gestuelle. Tous les regards, dans cette salle fermée, se posent sur le livre, attestant que les textes d'auteurs grecs étaient alors largement attendus dans les cours⁹²⁸. Montfaucon, qui emprunte cette gravure à un exemplaire de la bibliothèque de Mgr l'Évêque de Metz, nous informe des difficultés qu'aurait rencontrées le traducteur « surtout pour traduire les harangues de cet Auteur, qui de l'aveu de Cicéron, dit Claude de Seissel, sont quelque fois presque inintelligibles »⁹²⁹. Il achève sa traduction grâce à l'aide de Jean Lascaris (1445?-1535), helléniste distingué. Montfaucon conclut en indiquant que le cardinal visible auprès du roi pourrait être l'Évêque du Mans, cardinal de Luxembourg, qui célébra les obsèques de la Reine Anne.

4) Le gallicanisme éditorial

On conçoit l'ardeur de Montfaucon, fort de cette longue lignée de lettrés présentant leur livre au roi, livrant à l'approbation de Louis XV *Les monumens de la monarchie française*, même si, comme le précise dom Chaussy⁹³⁰, la Congrégation de Saint-Maur, issue de

⁹²⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, planche XIX. Une erreur en marge de ce tome 4 indique pl. XXIX.

⁹²⁵ BEYS, Béatrice, « Une carrière en images : scènes de dédicace et emblèmes dans l'œuvre de Claude de Seyssel », *Claude de Seyssel, Ecrire l'histoire, penser le politique en France à l'aube des temps modernes*, Rennes, 2010, pp. 235-244.

⁹²⁶ Béatrice Beys souligne que l'aube blanche portée par Claude de Seyssel évoque *le tour ecclésiastique que prend sa carrière lorsqu'il succède à Antoine Dufour comme évêque de Marseille*. Il fut élu par le chapitre le 11 juillet 1509.

⁹²⁷ SEYSSEL, Claude, *L'histoire de Thucydide Athenien, de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, translatee en langue françoise par feu messire Claude de Seyssel, lors evesque de Marseille et depuis lors archevesque de Turin*, Paris, 1527.

⁹²⁸ Annexes, III. XLV, p. 24.

⁹²⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.IV, Paris, 1732, p. 137.

⁹³⁰ CHAUSSY, Yves, « Les bénédictins de Saint-Maur : Aperçu historique sur la Congrégation », t.1, *Études augustiniennes*, Paris, 1989, p. 343.

Lorraine et de Saint-Vanne, présente un caractère national fort marqué depuis sa réforme bien française en 1618 et cristallise toute l'attention de la royauté, ce qui devrait rassurer l'auteur. Centralisée à Paris, rayonnant dans tous les monastères de l'ordre au sein du royaume, la Congrégation bénédictine réformée va se développant⁹³¹. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, État dans l'État, accueille en son sein, nous l'avons vu, l'administration de la Congrégation, de nombreux religieux et convers, une bibliothèque dont la réputation n'est plus à faire et pas moins de douze moines érudits en contact permanent avec les doctes savants de l'extérieur.

Dès 1630, sous l'impulsion de Richelieu, désireux de regrouper les monastères et de favoriser leur expansion, la Congrégation mauriste va rapidement apparaître comme « l'un des instruments de la politique nettement gallicane du cardinal »⁹³², et agir sous le regard du pouvoir qui remarque le sérieux intellectuel des membres de l'abbaye et leur fidélité. Cela ne favorise pas le contentement de Rome. Le pouvoir perçoit rapidement la sagesse des supérieurs désireux de favoriser les études en conseillant aux moines de travailler en équipe et réseau pour se plonger dans les riches collections de manuscrits et d'archives. Ces supérieurs savent accompagner les plus brillants vers des écrits se rapportant à l'histoire de l'Ordre mais aussi à l'histoire profane. A l'origine les productions privilégient l'histoire de la Congrégation et se retrouvent dans des œuvres comme celle d'Hugues Ménard avec le *Martyrologium sanctorum ordinis divi Benedicti* puis les *Acta sanctorum ordinis benedicti* lancé par Luc d'Achéry. Mais le courant monastique, qui caractérise ces débuts, se tarit et les libraires signalent aux moines que l'édition d'une œuvre qui ne peut intéresser que le monde bénédictin, toute savante qu'elle soit, ne peut conduire qu'à un marché éditorial trop étroit. Ainsi peut-on lire dans une lettre du libraire parisien Charles I Robustel (1657-1736) envoyée à Mabillon peu avant 1700 :

« Il faut compter que ces sortes de livres, quoique très bons en eux-mêmes, on en vend presque aux religieux bénédictins de la congrégation de S.Maur et qu'il ne s'en vend pas trente tant aux autres religieux qu'aux séculiers...ainsi il est juste d'aider un peu le libraire ».

Par conséquent la loi du marché va s'imposer à Saint-Germain-des-Prés et peut expliquer concrètement l'apparition de la diversité des productions car, en regard de leurs tout

⁹³¹ En 1630 (400 moines), en 1654 (1500 moines), en 1670 (2000 moines) et en 1720 (2800 moines).

⁹³² MELLOTT, Jean-Dominique, « Les Mauristes et l'édition érudite. Un gallicanisme éditorial ? », *Érudition et commerce épistolaire, Jean Mabillon et la tradition monastique*, Paris, 2003, pp. 73-88.

premiers travaux, vont paraître des éditions patrologiques, des histoires du christianisme antique et médiéval et des études sur les monuments de l'Antiquité sacrée, latine puis grecque.

Comme Bruno Neveu nous a permis de le constater plus haut, c'est en se penchant et en insistant sur la dynamique de l'Église primitive que les mauristes s'inscrivent dans la Tradition⁹³³. En effet, comme le note Jean-Dominique Mellot⁹³⁴, il n'est pas nécessaire d'attendre la production littéraire de Montfaucon sur *Les monumens de la monarchie française* parue de 1729 à 1733 et dédiée au roi Louis XV en le magnifiant, pour constater l'intérêt porté au préalable à l'Église primitive par les moines. Ces travaux rangent aussitôt la Congrégation du côté de la Tradition. Tradition, qui n'est autre que la tradition gallicane car en étudiant, comme le rappelle Bruno Neveu, le statut de l'Église antique des six premiers siècles au sein de la société, alors que le pape obéissait au pouvoir civil et que les conciles étaient convoqués par les souverains, les mauristes « visent à étayer la revendication de l'autonomie religieuse nationale, c'est-à-dire du gallicanisme, vis-à-vis du siège de Rome »⁹³⁵. Il est certain que la monarchie, au XVII^e siècle, en marche vers l'absolutisme, encourage et reste friande de tels travaux réalisés par de prestigieux savants reconnus dans toute l'Europe et qui, suivant un courant gallican, les loue et les légitime.

En outre le pouvoir, la Grande Chancellerie puis l'abbé Bignon directeur de la Librairie, constatent rapidement l'intérêt de s'affranchir du financement de ces publications grâce à la contribution des monastères, remplacée peu à peu par le système des subventions. En revanche, et de cela il est aussi bénéficiaire, ce même pouvoir met rapidement en place un régime d'édition très favorable à la publication des mauristes dans une sorte de « pacte éditorial », comme le signifie Jean-Dominique Mellot, s'adressant à une corporation de libraires d'un grand professionnalisme, reconnus dans l'Europe entière, et que la monarchie et ses hauts représentants vont combler.

On se souvient que les libraires Billaine, père et fils, sont chargés des toutes premières publications des moines mais, en 1672, pour l'imposante édition de saint Augustin on leur préfère l'imprimeur-libraire François Muguet qui obtient un exorbitant privilège de 50 ans avec exclusivité et défense de rééditer des versions antérieures. En effet le système des

⁹³³ NEVEU, Bruno, 1994, pp. 175-234.

⁹³⁴ MELLOT, Jean-Dominique, « Un mouvement historiographique à la lumière de l'histoire du livre : les Bénédictins de Saint-Maur et le gallicanisme éditorial », *French history and Civilization*, vol 4, Auckland, 2011, pp. 3-11.

⁹³⁵ MELLOT, Jean-Dominique, 2003, p. 78.

privilèges⁹³⁶, établi en 1563, comme nous l'avons vu, accorde au libraire ou à l'auteur, par lettre patente de la Chancellerie, une autorisation d'imprimer et un monopole temporaire donnant au pouvoir royal une possibilité de contrôle sur la production imprimée. Jean-Dominique Mellot ajoute à cette définition deux informations, celle de savoir que la moyenne pour obtenir un privilège ordinaire est de 6 ans et celle de comprendre que leur délivrance profite à la trésorerie royale. Il sera à nouveau octroyé à François Muguet des privilèges semblables pour éditer d'autres titres religieux comme les œuvres de saint Hilaire, celle de saint Grégoire de Tours (1699) et la réédition en 1715 de la *Gallia christiana*. Si l'on confie à Jean-Baptiste I puis à son fils Jean-Baptiste II Coignard l'édition de saint Ambroise, saint Irénée et saint Basile et la réédition de saint Bernard, c'est au libraire lyonnais Jean Anisson que sera attribué un privilège de 25 ans pour éditer les œuvres de saint Athanase, et dom Claude Martin s'exprime ainsi dans une lettre envoyée à Montfaucon en 1690 :

« Quant à vostre s. Athanase, j'estime que c'est un bonheur que vous soyez tombé entre les mains de M. Hanisson [sic]. Votre ouvrage sera mieux conduit, vous y veillerez avec moins de contradiction, l'édition sera moins sujette à interruption et l'ouvrage aura plus de débit »⁹³⁷.

Il sera aussi confié à Jean Anisson le *Diarum italicum*, avec un privilège de 10 ans. Son beau-frère, le libraire lyonnais Claude Rigaud, éditera en 1706, du même Montfaucon, la *Collectio nova Patrum et scriptorum*. De plus, alors que la législation royale autorise généralement une reconduction d'un privilège ancien si un ouvrage est augmenté d'un quart, il n'en est rien pour les œuvres mauristes. Leur vente est donc largement assurée par des privilèges en perpétuelle prolongation. Malgré un procès intenté, et débouté, par les libraires lyonnais à François Muguet pour privilèges abusifs, les monopoles consentis aux libraires parisiens perdurent, ne faisant que conforter l'absolutisme centralisateur⁹³⁸. Ainsi les mauristes en cette fin du XVII^e et ce début du XVIII^e siècle sont à coup sûr assurés de leurs ventes.

⁹³⁶ MARTIN, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, t.1, Genève, 1969, pp. 440-471.

⁹³⁷ GASNAULT, Pierre, « Traités des Mauristes avec leurs libraires et leurs graveurs », *L'Érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés*, Institut d'études augustiniennes, Paris, 1999, p. 63.

⁹³⁸ MELLOTT, Jean-Dominique, 2003, p. 81.

Jean Dominique Mellot rappelle aussi les conditions qualitatives d'éditions propices aux auteurs, avec un nombre élevé d'exemplaires qui leur sont remis et qui ont été édités dans une très belle qualité de papier, en utilisant souvent pour les imprimer des caractères neufs. En outre, l'introduction de gravures dans le texte se fait la plupart du temps aux frais des libraires. On relève aussi l'exigence de la durée d'impression qui devra se réaliser sans interruption et la prévision de verser des pensions annuelles à des religieux correcteurs. On n'omettra pas enfin de signaler les facilités avec lesquelles les mauristes peuvent profiter des services de la Bibliothèque du roi, services sur lesquels nous allons nous arrêter mais pas sans en avoir approché brièvement son histoire⁹³⁹.

En 1520 François I^{er} (1495-1547) confie à Guillaume Budé (1467-1540) la fondation d'une nouvelle librairie royale⁹⁴⁰ basée à Fontainebleau. Elle sera installée au-dessus de la galerie de Rosso Fiorentino (1494-1540). En confiant ce soin à Guillaume Budé, aidé de Jean Lascaris, tous deux hellénistes, on perçoit combien de nombreuses acquisitions vont privilégier les manuscrits grecs. Vers les années 1522 le roi crée la charge de Maître de librairie et la confie à Guillaume Budé. Il crée, avec l'édit de 1537, le Dépôt qualifié plus tard de légal où un exemplaire de chaque livre doit parvenir à la librairie de Blois. En 1567 la librairie est déplacée à Paris, dans une maison particulière, sans doute située dans le quartier latin. On remarque en éloignant géographiquement les livres des palais royaux qu'on les rapproche des milieux savants. Puis Henri IV la fait transporter, dans ce même quartier, au collège de Clermont d'où les jésuites avaient été chassés. A leur retour, en 1603, le roi l'installe au couvent des Cordeliers non loin du Collège. Mais les moines voulant récupérer leurs locaux proposent en location une maison dans leur enceinte, près de la rue de la Harpe. La bibliothèque y demeurera plus de quarante ans, prenant le nom de Bibliothèque du roi.

C'est grâce à des ministres compétents, s'adaptant aux nécessités nouvelles, que l'on doit son évolution. Ainsi Richelieu (1585-1642), qui crée en 1640 l'Imprimerie royale, contrôle de près les métiers du livre et confie à Pierre Séguier (1588-1672), en 1629, le soin de nommer des censeurs. Ministre en 1662 et intendant des Bâtiments du Roi en 1664, Colbert (1619-1683) est nommé par Louis XIV à la haute surveillance de la Bibliothèque. Il accomplira cette tâche jusqu'à sa mort. Bibliophile, il a pour lui-même constitué une des plus belles collections privées d'Europe. En 1666 il installe sous ses yeux, dans une

⁹³⁹ BALAYÉ, Simone, *La bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève, 1988.

⁹⁴⁰ Louis XII avait installé en 1501 à Blois, lieu de résidence de la cour, une bibliothèque réunissant son héritage personnel.

dépendance de son hôtel, rue Vivienne, la Bibliothèque qui doit loger 20.000 imprimés et 6090 manuscrits. L'installation est simple et ressemble à une demeure de bourgeois amateur de curiosités. Ainsi, précise Simone Balayé, le trésor de Childéric, rangé dans une armoire, déborde. A cette époque Le Bernin, alors en France, désire bâtir une superbe bibliothèque à l'intérieur ou en dehors du Louvre ⁹⁴¹. Le projet est non suivi d'effet.

En 1683, lorsque Colbert disparaît, François Michel Le Tellier de Louvois (1641-1691) prend en main la surintendance des bâtiments dont dépend la Bibliothèque et en confie la charge à son fils, écartant pour un temps les membres de la famille Bignon. Mais Camille Le Tellier de Louvois (1675-1718), trop jeune pour un tel emploi, laisse la direction à son oncle, Monseigneur Charles-Maurice Le Tellier, évêque de Reims (1642-1710), bibliophile et protecteur du fructueux voyage de Mabillon en Italie. François Michel Le Tellier de Louvois avait prévu une construction nouvelle pour la Bibliothèque, place Vendôme. L'architecte, Jules Hardouin-Mansart, devait rassembler Académies, Imprimerie royale et Grand Conseil. Mais sa mort, en 1691, arrête définitivement les travaux. Les constructions déjà entreprises seront détruites. Camille le Tellier, alias abbé Louvois, et qui portera le premier le titre de bibliothécaire du Roi, fait approuver par le Régent en 1716 l'idée d'un transfert de la Bibliothèque à l'hôtel de Nevers. Cette solution sera reprise par l'abbé Bignon qui en assure la direction en 1719. D'abord installée dans un bâtiment à l'angle de la rue de Richelieu, la Bibliothèque occupera en 1734 tout l'hôtel de Nevers. Elle contient à la mort de l'abbé Bignon 135.000 imprimés et 30.000 manuscrits et, les collections étant réparties, elle sera structurée entre cinq départements, Imprimés, Manuscrits, Titres et généalogies, Planches gravées et recueil d'estampes, Médailles et pierres gravées. Au cours des ans, le règlement de la Bibliothèque sera souvent remanié, et Françoise Bléchet⁹⁴², étudiant le premier registre de prêt en date du 1^{er} juin 1684, repère vite le nom de Mabillon précédé de peu par celui de Charles Du Fresne Du Cange et de Jean-Baptiste Cotelier ainsi que ceux de certains membres du personnel. On repère qu'un crocheteur apporte à Mabillon avant son départ en Italie des manuscrits et en remporte d'autres, ce qui coûte à la Bibliothèque 15 sols en frais de port. Très attaché à Mabillon, l'abbé de Louvois, qui avait suivi son exemple en effectuant lui-même un voyage en Italie, a toujours été très libéral avec les mauristes, que l'on retrouve en cohorte dans le registre. Les prêts accordés sont majoritairement des

⁹⁴¹ BALAYÉ, Simone, 1988, p. 83.

⁹⁴² BLÉCHET, Françoise, « Mabillon et les Mauristes emprunteurs de la Bibliothèque du roi. Le premier registre de prêt de 1684 », *Érudition et commerce épistolaire, Jean Mabillon et la tradition monastique*, Paris, 2003, pp. 57-72.

manuscripts. L'emprunteur doit écrire de sa main une reconnaissance de prêt et un engagement de restitution datés et précédés d'une signature autographe.

Sans que la liste soit exhaustive citons Placide Porcheron, intéressé par les lettres de Politien, Thierry Ruinart, recevant un volume du Diaire d'Alexandre VI, Nicolas le Nourry (1647-1724), empruntant un manuscrit contenant des œuvres de saint Ambroise et de saint Augustin, Jean Martianay, obtenant des Bibles latines et hébraïques et des prêts consentis à Jacques Loppin et à Michel Germain. Montfaucon, précise Françoise Bléchet, emprunte à la Bibliothèque, de 1687 jusqu'à sa mort, de quatre à six manuscrits par semaine. On peut lire sur le registre en date de fin 1687 :

« Je reconnois que Monsieur Thévenot m'a presté un manuscrit grec de la Bibliothèque du roy cotté de 2724, et un traité de l'arithmétique grecque imprimé in quarto cotté 540, lequel je promets de lui rendre à sa volonté. Fr Bernard de Monfaucon ». Et en marge est inscrit « Rendu le 21 août ».

Montfaucon rend rapidement ses emprunts sauf à deux occasions où il garda des manuscrits grecs cinq et sept ans mais qu'il finit par restituer. Consultant très fréquemment ses sources à la Bibliothèque du roi, Montfaucon s'étonne d'un changement soudain de condition de prêts. En effet ordre a été donné d'interdire toutes sorties de manuscrits, ce qui ne manque pas de surprendre les érudits bénédictins habitués à les transporter à l'abbaye. Montfaucon s'en plaint. Ulcéré, il envoie un courrier non daté à un destinataire qui pourrait être le cardinal de Fleury, et dont nous possédons un brouillon⁹⁴³ :

« On nous a prêté de tout temps les manuscrits de la Bibliothèque du Roi pour nos éditions, et depuis près de 40 ans que je travaille, Messieurs les bibliothécaires ne m'ont jamais fait la moindre difficulté là-dessus. Ils rendront tous témoignages que rien ne s'est jamais égaré entre nos mains, et que nous avons même beaucoup contribué à en augmenter le nombre des manuscrits et des imprimés. Le Père Mabillon, dans ses voyages, n'a rien négligé pour l'enrichir. J'en ai aussi cherché et envoyé beaucoup pendant mon long séjour à Rome. Cependant, voilà un ordre de Sa Majesté qui défend d'en prêter à qui que ce soit et qui nous exclut comme les autres. Cela arrive dans un temps où j'en ai plus de besoin que jamais, tant pour les Monuments de la monarchie française, ouvrage qui sera dédié au Roi, à qui j'ai montré une partie des pièces qui le composeront,

⁹⁴³ Annexes, p. 64.

que pour les éditions des Pères. J'ai recours à votre grandeur pour la supplier instamment de m'obtenir et de m'envoyer un ordre de Sa Majesté, moyennant lequel on me prêtera volontiers les manuscrits et portefeuilles dont j'aurai besoin. Je suis persuadé que la défense générale de prêter des manuscrits n'est faite que pour corriger quelques abus et dans l'intention d'excepter dans la suite ceux qui travaillent pour l'État et pour le public ; c'est la véritable fin pour laquelle la Bibliothèque du Roi a été formée. J'attends réponse favorable... »⁹⁴⁴.

Montfaucon, qui d'un privilège avait fait un droit, semble avoir été entendu. Sa désapprobation sera suivie d'une nouvelle possibilité de recevoir des manuscrits à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sans déplacement ni signature autographe d'engagement de restitution.

Mais en 1719, l'abbé Bignon, à la suite de Louvois, prend rapidement des mesures réglementaires plus rigoureuses. Et dans l'arrêt du conseil du 11 septembre 1720 on peut lire à l'article 2 :

« Il ne sera tiré de la Bibliothèque aucun livre, médaille, ni autre chose quelconque inscrit sur les Inventaires ou catalogue sous prétexte de prêter à qui que ce puisse être, ou pour toute autre raison, sans un ordre exprès de Sa Majesté signé par le secrétaire d'État ayant le département de sa Maison et adressée au Bibliothécaire de sa majesté ».

C'est ainsi que Voltaire, lors d'une demande non en règle, sera éconduit et que les bénédictins sont dans l'obligation de présenter la fameuse lettre de cachet, même si l'on garde pour la Congrégation mauriste une infinie reconnaissance pour les services rendus auprès de la Bibliothèque du roi, grâce à leur savante contribution aux catalogues de manuscrits grecs, latins et orientaux.

Avant que d'être présenté sur les rayonnages des bibliothèques, les imprimés édités par les libraires sont sévèrement encadrés par une censure aux mécanismes complexes⁹⁴⁵. En effet, même si avait été établi, en 1563, le système des privilèges donnant au pouvoir royal une possibilité de contrôle sur la production imprimée, de nombreux livres arrivant de Province et de l'Étranger échappent aux vérifications. Si bien qu'en 1623 sont nommés

⁹⁴⁴ BnF, ms.fr. 17701, ff. 167r-167v.

⁹⁴⁵ LE BRUN, Jacques, « Censure préventive et littérature religieuse en France au début du XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1975, p. 291-225.

quatre censeurs d'office par le Conseil du Roi qui donnent leur approbation pour des livres profanes ou religieux. Pour ces derniers, à la demande des docteurs de la Faculté de l'Université de Paris, le Chancelier choisit des docteurs de la Faculté de théologie, alors que des secrétaires du roi examinent les livres profanes. En possession du manuscrit, le censeur rédige un rapport assorti ou non de l'autorisation d'imprimer. Les jugements des censeurs sont motivés mais s'ils sont rendus non signés la réprobation est alors actée. Le 2 octobre 1701 des lettres patentes spécifient que nul ne peut mettre sous presse sans permission scellée de grand sceau. Toutes diffusions clandestines sont poursuivies par la police. Précisons enfin que les censeurs dits religieux, volontiers de tendance gallicane, sont assez méfiants devant les écrits jésuitiques et devant toutes nouveautés philosophiques ou religieuses. Néanmoins les mauristes reçoivent constamment, par ces mêmes censeurs, *approbation et éloges* et ne semblent pas être traités aussi sévèrement que d'autres ordres.

Au terme de cette réflexion nous percevons combien les bénédictins de Saint-Maur, grâce à leurs positions privilégiées, deviennent des historiens ecclésiastiques quasi officiels au service du régime. Et Jean-Dominique Mellot de conclure :

« Ces circonstances n'ôtent rien, bien entendu, à la considération légitime qui s'attache dans toute l'Europe au travaux érudits des Mauristes, notamment depuis le *De re diplomatica* de dom Mabillon (1681), mais...on assiste de la sorte à un début d'institutionnalisation qui marque certes la consécration de leurs ouvrages, mais aussi leur dépendance croissante vis-à-vis d'impératifs à la fois savants et politiques qui peuvent paraître éloignés des intérêts initiaux de leur famille religieuse. Avec le risque de se retrouver tributaire d'un programme éditorial assurément essentiel à leur rayonnement, mais exposé aux retournements politiques et aux fluctuations de la demande savante et institutionnelle »⁹⁴⁶.

En anticipant la disparition, à la Révolution, de cette remarquable Congrégation bénédictine mauriste, si novatrice, si intéressée par l'Histoire, et largement soutenue par le gallicanisme royal, on perçoit le spectre de la fin d'une incontestable histoire de l'érudition. Disparition, certes entraînée par la marche de l'histoire, mais aussi par l'évolution de la pensée philosophique du siècle des Lumières. Bruno Neveu, qui considère Montfaucon comme un géant, parle des philosophes, au demeurant merveilleux, mais « qui ont envahi comme le coucou le nid de ces pauvres antiquaires ecclésiastiques, de ces bons moines, et

⁹⁴⁶ MELLOTT, Jean-Dominique, 2003, p. 83.

qui les ont pillés et ont transformé leur merveilleuse continuité religieuse en évidemment tout à fait autre chose »⁹⁴⁷. Cependant Chantal Grell émet l'idée que ces mêmes historiens-philosophes vont cependant mettre en place des raisonnements structurés « que les narrations événementielles des érudits ne satisfaisaient plus »⁹⁴⁸.

⁹⁴⁷ NEVEU, Bruno, « Communication de synthèse », *Dom Bernard de Montfaucon, Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. II, CDDP de l'Aude, 1998, p. 135.

⁹⁴⁸ GRELL, Chantal, 1998, p. 111.

Chapitre 2 : *Les monumens de la monarchie, une histoire visuelle*

A Les Antiquités nationales dans une nouvelle scénographie

1) Une présentation chronologique

Désireux de présenter, dans ce deuxième quart du XVIII^e siècle, un abrégé de l'histoire de France intitulé *Les monumens de la monarchie française* allant de Pharamond à Henri IV, Montfaucon développe son projet :

« Cet ouvrage contient donc l'Histoire de France avec tous les Monumens que l'injure du temps à épargner, qui regardent les Rois, les Reines, les Princes de sang, les Pairs de France, les Ducs ou Comtes qui avoient des États dans le Roiaume, la Maison du Roi, et les grands Officiers de la Couronne.

On y dépeint les marques de la Roiauté, tant les plus anciennes que celles des bas temps. On y voit les portraits des Rois et des Reines qui nous ont été transmis depuis Childéric I. jusqu'à Louis XV heureusement régnant aujourd'hui. Il en manque beaucoup de la première race. On n'en a un plus grand nombre de la seconde. Pour ce qui est de la troisième, j'espère que nous les aurons tous, hors peut-être un ou deux que je n'ai point encore trouvez. On n'y verra plusieurs histoires des Rois que les Monumens nous ont fournis : des Sacres, des Couronnements, des Lits de justice ; des Assemblées publiques où les Rois se trouvent, des hommages qui leur sont rendus, des Prestations de serment de fidélité, des Entrées publiques, des entrevues des Rois et des Princes étrangers, des parties de Chasse, des Batailles où ils commandent en personne, et généralement toutes les actions ou les Rois sont représentez⁹⁴⁹.

Avec cette œuvre profane qui va traiter de l'histoire de France, l'on peut se demander si Montfaucon ambitionne le titre d'historien. Et à la simple question : Montfaucon est-il un « historien » ? L'on est vite tenté de répondre par la négative. Il n'a d'ailleurs jamais cherché à en porter le titre et, dans ses intentions, cette problématique ne se pose pas prioritairement. Certes l'on découvre le travail d'un savant, d'un chercheur, d'un érudit qui s'intéresse au passé, mais loin de lui le dessein de se présenter comme un scientifique

⁹⁴⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, préface p. iv.

voulant apporter des justifications et des démonstrations nouvelles faisant avancer la pensée historique. Ainsi, bien que la publication, prestigieuse et volumineuse, des *Momunens de la monarchie française* s'attache à rapporter l'histoire de la Monarchie française de l'origine des rois jusqu'à Henri IV, cet ouvrage ne figure pas, pour la postérité, dans la rubrique des « grandes histoires » de France. Le moine mauriste n'est honoré d'aucun titre officiel d'historiographe. Mais il se réfère très fréquemment à leurs travaux historiographiques dont le processus narratif est codifié depuis le XVI^e siècle et qui, offrant un cadre chronologique à ses écrits, vont soutenir la trame de sa pensée. Fidèle aux préceptes de Mabillon, Montfaucon cite ses sources et ne manque pas de reporter les noms des historiographes en marge de son texte latin. Il ne les critique que rarement et explique ainsi son approche :

J'ai composé cette histoire sur les originaux mêmes, en citant toujours à la marge du Latin les auteurs et les Cronologues desquels je me suis servi, et en employant souvent leurs propres termes, surtout lorsqu'ils ne s'énoncent pas clairement, et qu'ils sont susceptibles de plusieurs sens, afin que le Lecteur habile puisse juger si j'ai pris le véritable. Ma principale attention et de rapporter les faits exactement et simplement comme ils sont dans les premiers Auteurs. J'y mêle quelques fois des réflexions courtes et de la solidité desquelles le Lecteur jugera. J'ai tâché d'éviter les défauts où sont tombez quelques Historiens de ces bas tems ; qui ont souvent orné leur narration aux dépens de la vérité, qui par des additions fausses ou de pure invention, par des transitions hasardées, des caractères et des intrigues dont ils n'ont aucun garans, défigurent tellement l'Histoire que, quand on remonte aux sources, on est surpris de trouver tant de différences entre ces Historiens modernes et les anciens, qui sont pourtant leurs originaux⁹⁵⁰.

Focalisant son travail sur la monarchie, il aborde le sujet chronologiquement comme il est coutumier de le faire pour enseigner l'histoire aux Princes⁹⁵¹. Montfaucon, tout en suivant l'ordre des règnes et s'en tenant au roi et à la royauté, va agencer ses illustrations, non pas systématiquement en regard du texte mais en fin de chaque chapitre. Illustrations repérées grâce à ses talents d'antiquaire intéressé par tous vestiges et qu'il ne considère pas comme des œuvres d'art à analyser mais comme le moyen de rallumer le souvenir, en l'occurrence,

⁹⁵⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, préface pp.iiij-iv.

⁹⁵¹ GRELL, Chantal, 1998, pp. 107-125.

celui d'un souverain. Avec *Les monumens*, cette nouvelle présentation, inévitablement chronologique, en fait toute son originalité et répétons-le, donne une toute autre dimension à sa créativité qui se distingue de celle de *L'Antiquité expliquée* où, antiquaire, Montfaucon proposait une vision systématique et quasi encyclopédique des objets décrits et présentés.

En effet, dans *L'Antiquité expliquée* et les volumes du *Supplément*, il semble important pour Montfaucon d'établir un dialogue entre l'illustration et la description pour éviter des méprises. Ainsi les figures sont classées, sur des planches gravées, en regard de textes littéraires les explicitant. Les lecteurs, satisfaits, retrouvent facilement l'objet recherché. Organisés de façon systématique, ces vestiges sont ordonnés en collection et restent objets de curiosité. En cela ils ne sont pas considérés comme des témoignages historiques abordant des aspects institutionnels et politiques qui caractérisent *Les monumens de la monarchie française*.

Dans le courant de l'année 1725, Montfaucon, dans le prospectus intitulé *Plan d'un ouvrage qui aura pour titre Les Monumens de la Monarchie*, présente en ces termes sa démarche :

« Il y a longtemps que j'ai ce dessein en vue, et que j'en connais l'importance et l'utilité ; c'est comme une suite de l'Antiquité expliquée, que je viens de donner au Public. Les deux Ouvrages sont de même nature, et l'un commence où l'autre a fini. Le premier à cet avantage, qui nous représente des images des tems les plus florissans de la Grèce et de Rome ; au lieu que le second nous montre d'abord celles de plus de dix siècles de barbarie. Mais outre que le goût et le génie de tems si grossiers sont un spectacle assez divertissant, l'intérêt de la Nation compense ici le plaisir qu'on pourroient faire des monuments d'une plus grande élégance⁹⁵².

Bien que désireux, dans un premier temps, de suivre le plan des Anciens déjà retrouvé dans *L'Antiquité expliquée* et qui se divisait en *Antiquitates pulicae, privatae, sacrae et militares*, et le reproduire dans son nouveau travail concernant les Antiquités nationales, Montfaucon, pour exposer l'Histoire de France, se trouve confronté très rapidement à un raisonnement différent. On voit évoluer ce raisonnement dans la livraison des plans et

⁹⁵² Exemplaires consultables à la Bnf, ms fr, 18817, ff.420-421 ou Picardie 225, ff, 33-34 et aux Archives nationales, L 816, n°19. S.l., n.d. 4p. n.c. in 4°.

prospectus successifs de présentation des *Monumens* et qui va s'affranchir « d'une présentation accumulation-collection de données et d'objets »⁹⁵³.

Il pressent qu'il faudra décrire par ordre chronologique les sujets abordés, s'en tenir à la seule France et ne pouvoir éviter de se plonger dans les temps de barbarie. Ainsi va-t-il présenter le « Moyen Age », illustré d'Antiquités nationales, en suivant finalement le plan soumis au roi Louis XV :

« Selon le premier plan ces Monumens devoient être détachéz et comme isoléz. On auroit passé de l'un à l'autre en sautant de grands vuides qui se trouvent souvent entre eux. On y auroit vu des Rois, des Princes, des Officiers de la couronne, des actions, des combats, sans y voir la suite de l'histoire. L'inspection de ses Monuments auroit sans doute porté plusieurs des Lecteurs à s'en instruire, et ils auroient été obligez d'interrompre cette lecture pour aller chercher ailleurs de quoi se satisfaire.

J'ai donc jugé à propos de mettre avec les monuments l'histoire entière de chaque règne »⁹⁵⁴.

2) Le choix des origines

Dans *Les monumens de la monarchie française*, la narration historique commence par l'évocation de l'hypothétique Pharamond pour se terminer à Henri IV. Fidèle à ses illustres devanciers, chroniqueurs et historiographes, Montfaucon dans son texte ne s'autorise que peu d'avis personnels, préférant, s'il le fallait, s'abstenir de commentaires. Ses critiques et ses réserves sont rares. De plus il ne prétend jamais ouvertement, et n'imagine pas même sérieusement, qu'il va nous entretenir doctement d'un temps de barbarie, c'est-à-dire du « Moyen Age » en nous en donnant les codes. Mais ce dont il prend conscience, au cours de ses travaux préparatoires, c'est qu'illustrer ces « bas tems » sera des plus utiles et des plus pédagogiques.

Les historiographes ne peuvent ignorer la question des origines de la monarchie française opposant germanistes et romanistes. Montfaucon, pour traiter du délicat problème des origines de la nation qui prend pleinement part à l'élaboration d'une identité française, va

⁹⁵³ GRELL, Chantal, 1998, p. 111.

⁹⁵⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, préface p. i.

suivre la pensée de François de Mézeray et se satisfaire d'un germanisme modéré. Abordant les mythes des origines de la royauté, le moine s'étend fort peu sur Pharamond, roi dit légendaire, qui cristallise le début d'une longue épopée dynastique, à qui l'on devrait les fameuses lois saliques. S'inspirant de Grégoire de Tours (538-594), Montfaucon se contente, pour ces temps primitifs, de la vraisemblance des faits relatés sans les contester⁹⁵⁵. Grégoire de Tours (538 ?-594), historiographe du royaume au VI^e siècle, présente la Gaule comme un relais entre deux époques, la première ancienne et romaine et la seconde moderne et franco-gauloise dont il lui importe surtout les structures chrétiennes. Ainsi, se situant dans un contexte plus antique que médiéval, il s'inscrit plus près du passé romain et surtout patristique⁹⁵⁶. Il ne mentionne Pharamond que pour la forme, alors que le Père Daniel l'exclut, faisant débiter la monarchie à Clovis. Montfaucon se démarque du Père Daniel en critiquant l'idée d'une translation du pouvoir romain à Clovis. De Pharamond le moine dit qu'il s'agit d'un prince dont on ne connaît que le nom :

« ...qu'on ne sait rien de sa vie ni de ses actions ; on ignore même s'il a jamais passé le Rhin. Si l'on pouvait compter sur un manuscrit de Bruxelles cité par Jacques Chifflet, Pharamond fut enterré à la manière des Barbares dans le territoire de Rheims, du côté qui regarde la ville de Laon, sur une colline qu'on peut appeler Pyramide. Cela sembleroit prouver que Pharamond s'était établi dans la Gaule Belgique : mais on n'oseroit faire fonds sur un tel Monument »⁹⁵⁷.

En revanche dans le discours préliminaire son attention se porte déjà sur Clovis. Ce discours, on l'a vu, rassemble les *monumens* glorifiant le pouvoir royal concrétisé par les emblèmes de la royauté. Pourtant dès la première illustration apparaît une image narrative intitulée *l'Inauguration de David*⁹⁵⁸. Debout, sur son bouclier soutenu par quatre hommes, selon l'usage alors reçu à Constantinople, David au milieu d'une foule compacte attend d'être couronné⁹⁵⁹. Cette cérémonie, rapporte Grégoire de Tours, se serait déroulée de la même façon pour l'Inauguration de Clovis. Ainsi, remarque Chantal Grell, Montfaucon situe

⁹⁵⁵ GRELL, Chantal, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », *Histoires de France, Historiens de la France*, Actes du colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993, Paris, 1994, p. 179.

⁹⁵⁶ HEINZELMANN, Martin, « Grégoire de Tours, père de l'histoire de France », *Histoires de France, Historiens de la France*, Actes du colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993, Paris, 1994, pp. 19-47.

⁹⁵⁷ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, p. 7.

⁹⁵⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planche I.

⁹⁵⁹ Annexes, III. XLVI, p. 25.

sur le même plan les royautés biblique, byzantine et française en un raccourci pour le moins surprenant⁹⁶⁰. La prise de possession de la couronne qui signe l'intervention divine, se manifeste dans le sacre⁹⁶¹, et Chantal Grell ajoute que Clovis, en donnant à la monarchie française une dimension chrétienne et sacrée par sa conversion et son baptême, la fixe dans une position de fille aînée de l'Église, défenseuse privilégiée de la foi catholique.

Montfaucon trouve fort beau ce manuscrit grec du X^e siècle, chef d'œuvre de l'art byzantin trouvé à la Bibliothèque du roi. Manuscrit, effectivement tiré du Psautier de Paris⁹⁶², et ajoute : « C'est l'unique tableau ou figure cette célèbre cérémonie que je n'ai jamais vu. Je crois que le Lecteur ne sera pas fâché de la trouver ici, d'autant plus qu'il y'a quelques choses à observer que les Auteurs n'apprennent pas »⁹⁶³. Cette phrase lâchée par Montfaucon, et nous y reviendrons, souligne fondamentalement et avec prescience l'importance testimoniale de la présence de l'image dans un récit historique, dimension alors comparable à celle du texte ou même s'y substituant.

Montfaucon ne dispose que de peu de *monumens* se rapportant aux dynasties mérovingiennes, soumis à de nombreuses destructions. Ainsi son intérêt se porte largement vers les vestiges monumentaux et archéologiques du passé national lors des découvertes du tombeau de Childéric Ier à Tournai et de celles des tombes de Saint-Germain-des-Prés. En cela, indique Odile Parsis-Barubé, il confronte curieux, érudits et lecteurs « à une progressive transformation de l'archéologie chrétienne en archéologie nationale sous l'effet de l'émergence d'une archéologie funéraire mérovingienne »⁹⁶⁴.

Le trésor funéraire de Childéric Ier, père de Clovis, est retrouvé en 1653. Jean-Jacques Chifflet (1588-1673), père du chanoine de la cathédrale de Tournai est informé par un maçon, travaillant à la reconstruction de l'hospice Saint-Brice, de la mise à jour d'un trésor. Il va publier l'ensemble des découvertes dans un livre intitulé *Anastasis Childerici I Francorum regis*⁹⁶⁵, signant l'une des premières publications sur l'époque mérovingienne, document d'autant plus précieux qu'une partie du trésor sera perdue et que, prenant la route

⁹⁶⁰ GRELL, Chantal, 1998, p. 121.

⁹⁶¹ BARBICHE, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris 1999, p. 24.

⁹⁶² BnF, ms. grec.139, f. 6v.

⁹⁶³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.1, Paris, 1729, Discours préliminaire, p. xix.

⁹⁶⁴ PARSIS-BARUBÉ, Odile, « Mutations du statut des antiquités dans la culture historique en France, des Lumières au romantisme », *Nîmes et ses antiquités. Un passé présent XVIe-XIXe siècle*, Bordeaux, 2013, p. 54.

⁹⁶⁵ CHIFFLET, Jean-Jacques, *Anastasis Childerici I Francorum regis*, Anvers, 1655.

de Vienne en 1655, il passera en 1662 dans les collections de l'empereur Léopold⁹⁶⁶. Le livre de Jean-Jacques Chifflet présente des monnaies et différents objets comme des accessoires vestimentaires, des pièces d'orfèvrerie cloisonnée de grenat, des bijoux zoomorphes, des éléments de garniture d'épée, un anneau sigillaire représentant le roi chevelu⁹⁶⁷.

Montfaucon consacre à ce trésor de nombreuses pages⁹⁶⁸ et présente trois planches gravées⁹⁶⁹ intitulées *Monumens de Childéric*⁹⁷⁰. Nous ne reviendrons pas sur celle représentant la bévue de l'*escargot* égyptien servant d'étalon pour la mesure des médailles (Fig. 5). En ce milieu du XVII^e siècle, avec la découverte du trésor funéraire de Childéric, la curiosité antiquaire est questionnée par la découverte de vestiges médiévaux. On assiste alors à la naissance d'une archéologie nationale qui va se détacher de l'omnipotente archéologie gréco-romaine et se distinguer des Antiquités paléochrétiennes⁹⁷¹. Grâce à cette curiosité antiquaire pour la période mérovingienne, Montfaucon, malgré des erreurs, va bien vite contribuer à la défense des Antiquités nationales.

Si donc Jean-Jacques Chifflet a pu décrire ce trésor funéraire, que Montfaucon considère comme l'une des grandes découvertes du XVII^e siècle, il déplore le peu de considération conservatoire à l'égard des tombes de certains souverains de la première race ensevelis à Paris comme celles de Saint-Germain-des-Prés qu'il connaît si bien. La basilique Saint-Vincent, ancien nom de l'église de Saint-Germain-des-Prés, fut l'une des principales nécropoles de la dynastie mérovingienne. De 558 à 675 elle reçut la sépulture de la plupart des rois de Neustrie et d'un grand nombre de proches. Ainsi Childebert († 558), sans doute sa femme Ultrogothe, Chilpéric Ier († 584), sa femme Frédégonde († 618/619) et deux sinon trois de leurs fils, Clotaire II († 629) et sa femme Bertrude, Childéric II († 675), Bilihilde et leur fils Dagobert⁹⁷². Ces tombeaux, signale dom Jacques Bouillard (1669-1726) dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés⁹⁷³, furent découverts en 1656. Montfaucon dans *Les monumens de la monarchie française* apporte des précisions que nous livrons dans

⁹⁶⁶ GRELL, Chantal, 1998, p. 123.

⁹⁶⁷ L'exemplaire original a été volé en 1831.

⁹⁶⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, pp. 10-16.

⁹⁶⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, planches, IV, V, VI.

⁹⁷⁰ Annexes, III. XLVII, p. 25.

⁹⁷¹ BOUTRY, Philippe, « Le Moyen Âge dans l'imaginaire historique de l'époque romantique. Processus et enjeux d'une réinvention », Communication présentée dans le cadre du séminaire d'histoire culturelle du XVIII^e et XIX^e siècle, EHESS, 24 mai 2003, (Texte inédit).

⁹⁷² PERRIN, Patrick, « Saint-Germain-des-Prés, première nécropole des rois de France », *Médiévales*, n°31, 1996, pp. 29-36.

⁹⁷³ BOUILLART, Jacques, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724.

leur entier en annexe car elles signent bien son désir de donner corps aux traces du passé afin d'éviter leur dilapidation et leur destruction⁹⁷⁴ :

Montfaucon réproouve les dégradations sauvages et dénonce l'atteinte à la mémoire historique et « la destruction des symboles de la gloire de la monarchie française dont il veut fixer le souvenir »⁹⁷⁵. On constate combien son désir, dans la rédaction des *Monumens*, est de retrouver les plus nombreuses traces du passé pour les conserver. Chantal Grell indique que si l'histoire résulte de la construction d'un savoir supposant une réification du passé, la mémoire repose sur un rapport affectif avec le passé et met en jeu des phénomènes identitaires et des réactions émotionnelles. Montfaucon semble davantage faire œuvre de mémoire mais fait franchir un pas aux antiquaires en se rapprochant de l'histoire.

Il est aussi en passe de devenir historien de la mémoire dans son dessein pédagogique. En présentant, dans une œuvre profane, un panel de *monumens* disparates, Montfaucon ne s'adresse plus à des collectionneurs mais à des lecteurs divers à qui il désire démontrer l'importance de la conservation des témoignages des temps passés dont la disparition serait proportionnelle à celle d'une partie de l'Histoire de France. Il désire donner sens à des objets qui ne sont pas toujours des œuvres d'art.

Ainsi, dès le début de son texte puis tout au long de son développement originalement étayé par le surgissement d'illustrations, c'est le rapport au roi qui guide Montfaucon dans ses critères de choix⁹⁷⁶. Ces illustrations vont rapidement se transformer en témoignages visuels allant de la simple couronne à l'imposant mausolée, de la description d'un costume aux funérailles solennelles, des statues des portes des cathédrales à celles des tombeaux et de nombreux personnages figurés sur des vitraux, tapisseries ou enluminures. Et Montfaucon d'ajouter : « Rien de plus instructif que les peintures historiques faites dans les temps mêmes. Elles apprennent souvent bien des faits que les historiens ont omis »⁹⁷⁷. Ces quelques mots font présager une révolution dans la manière de comprendre et d'interpréter l'histoire, du moins sont-ils d'une rare anticipation.

En fait, pour les contemporains de Montfaucon qui s'intéressent à l'histoire, la lecture des *Monumens de la monarchie française* n'est pas une nouveauté, même si cet abrégé d'Histoire de France est puisé aux meilleures sources. Cela reste une œuvre de vulgarisation. Mais ce qui va en faire toute la valeur, ce sont, répétons-le, les illustrations qui l'accompagnent, images que les historiens, leur déniaient toute qualité de source à part entière,

⁹⁷⁴ Annexes, p. 77.

⁹⁷⁵ GRELL, Chantal, 1998, p. 124.

⁹⁷⁶ GRELL, Chantal, *ibid.*, p. 121.

⁹⁷⁷ BnF, ms.fr. 11915, f. 264r.

ont trop souvent considéré comme de simples agréments.

B De l'image au document, l'Histoire dans un tournant visuel

1) De surprenantes « transmutations »

Montfaucon déclare, à propos de la réalisation des *Monumens de la monarchie française*, qu'il pourrait s'agir d'une suite de *L'Antiquité expliquée*. Cet énoncé laisse dubitatif. Comparant les deux œuvres on penserait davantage à une rupture comme celle qui a déjà eu lieu, pour Montfaucon, lors du passage des études des textes patristiques, assortis de la toute-puissance sacrale de quelques images, à la conception d'écrits profanes illustrés par des représentations consacrées aux Antiquités grecques et romaines et qui connurent le succès que l'on sait. Mais en fait dix ans après la réalisation de *L'Antiquité expliquée*, *Les monumens de la monarchie française* ne semblent pas procéder de l'apparition d'un état soudain et spontané, d'une interruption brutale, qui pourrait définir une rupture mais ne procèdent pas non plus d'une continuité. On penserait plutôt à une métamorphose, une transformation, un changement de nature où le choix des collections de *monumens* se portant vers les Antiquités nationales, présentées chronologiquement, s'émancipe des Antiquités grecques et romaines. Dans ces conditions, s'agirait-il d'une mutation ? Odile Parsis-Barubé s'est richement étendue sur ce sujet⁹⁷⁸.

Elle délimite tout d'abord les termes : Antiquité, antique et antiquités, retrouvés dans les dictionnaires de l'époque. L'Antiquité est définie, dans le Furetière⁹⁷⁹ ainsi que dans les éditions du dictionnaire de l'Académie⁹⁸⁰ de 1694 et 1718, comme « un vieux temps », et comme « des siècles fort éloignés du notre ». Elle est assignée à une période s'étendant d'Alexandre le Grand à Phocas, et ne se structurera pas avant 1740. Chez Richelet en 1680, les antiques se définissent comme des figures ou ouvrages de sculptures, peintures ou architectures portés à leur perfection⁹⁸¹. Cependant, dans l'*Encyclopédie* la définition du mot antique se nuance, en s'appliquant à la qualification des productions artistiques anciennes associées à la Grèce et à Rome, alors qu'en 1732 apparaît un sous-groupe dans le

⁹⁷⁸ PARSIS-BARUBÉ, Odile, 2013, pp. 53-72.

⁹⁷⁹ FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye, 1690.

⁹⁸⁰ *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, T.1, Paris, 1694 et T.1, Paris, 1718.

⁹⁸¹ RICHELET, Pierre, *Dictionnaire français : contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes...*, Genève, 1680.

dictionnaire de Trévoux, où la catégorie des « antiques modernes » est utilisée par certains écrivains pour « [parler] des vieilles églises gothiques et d'autres bâtiments qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs et des Romains »⁹⁸². Les antiquités voient une entrée autonome dans l'Encyclopédie, et l'Académie, en 1694, suggère même qu'ils puissent en exister de nationales et de provinciales⁹⁸³. Quant à Montfaucon, il définit le terme « antiquités » dans la préface de *L'Antiquité expliquée* par : « seulement ce qui peut tomber sous les yeux et ce qui peut se représenter dans des images »⁹⁸⁴. Ainsi, précise Odile Parsis-Barubé : « les antiquités étaient bien mises au service d'une intelligence globale de l'histoire »⁹⁸⁵.

Dans *Les monumens de la monarchie française*, les antiquités vont être promues « au rang de *monumens* consacrant leur dimension mémorielle ». Et, poursuit Odile Parsis-Barubé, « une transmutation s'opère du concept d' « antiquités » à celui de « monumens ». Ce terme ne se définit plus comme des pierres funéraires⁹⁸⁶ ou des marques publiques pour conserver la mémoire d'action illustre⁹⁸⁷, mais bien, comme le propose Montfaucon, par tout ce qui permet de transmettre un souvenir. Et cet état de fait, continue Odile Parsis-Barubé... « révèle l'évolution de la démarche érudite (qui plie) la description archéologique aux exigences du *continuum* narratif, (et identifie) les pistes nouvelles que l'étude des « monumens » devaient ouvrir à la curiosité historique »⁹⁸⁸.

Ainsi s'opère une deuxième transmutation : la valeur documentaire et illustrative du *monumens*. En effet Montfaucon, désirent la présence d'illustrations attachées à ses écrits et voulant attirer ses lecteurs par une nouvelle expression figurative, place la promotion de l'image au rang de document et lui donne une dimension historique. Tout le caractère innovant des *Monuments de la monarchie française* réside dans cette révélation.

Luc Baboulet tente de spécifier ce qui distingue le document du monument en précisant que le monument est la perpétuation de l'événement, sa mémoire, et tend à être l'événement

⁹⁸² *Dictionnaire universel français et latin, contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et de l'autre langue*, 5 vol, Paris, 1732.

⁹⁸³ PARSIS-BARUBÉ, Odile, 2013, p. 56.

⁹⁸⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Préface, p. VI, Paris, 1719.

⁹⁸⁵ PARSIS-BARUBÉ, Odile, 2013, p. 56.

⁹⁸⁶ DU CANGE, Charles Du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1678.

⁹⁸⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1694.

⁹⁸⁸ PARSIS-BARUBÉ, Odile, 2013, p. 57.

lui-même, tandis que le document « permet de cerner l'événement, d'en préciser la nature et le récit, non d'en revivre l'intensité : il est du côté de l'histoire »⁹⁸⁹.

L'image, au-delà de l'information qu'elle propose, prend valeur de document. Elle produit un document historique aussi représentatif et aussi éclairant qu'un texte narratif. Et les illustrations choisies, qui s'intéressent au passé et à ce temps de barbarie qui cache bien leurs jeux, donnent corps à un classique récit événementiel et deviennent documents figurés donnant preuve à l'histoire. Les codes sémiotiques de l'élaboration de l'image et par là leur sémiotique visuelle, comme les entrées dans les villes ou les dons du livre dont nous avons donné des exemples plus haut, entrent en résonance avec le texte. Et l'on peut alors se poser la question : l'image peut-elle donner une orientation particulière au document écrit ? Et quand Jacques Le Goff parle du triomphe du document sur le monument⁹⁹⁰, ne pourrait-on pas alors avancer que Montfaucon se sert du texte comme monument et de l'image, instruments du pouvoir, comme document ?

Bien qu'il ne soit pas le premier à participer à la redécouverte de l'histoire nationale, la valeur documentaire qu'il fait acquérir aux *monumens* dans le but de retrouver les traces du passé pour les sauver de l'oubli, promeut Montfaucon au rang d'historien de l'image. *Les Monumens de la monarchie française* se positionnent comme une collection de témoignages de l'histoire nationale présentée dans des gravures chronologiquement classées en regard d'une narration. L'accueil d'illustrations est une valeur ajoutée au livre, donnant une autre dimension au récit. Et bien que s'agissant d'un travail d'antiquaire, et bien que Montfaucon ne se positionne pas comme historien, c'est sa démarche qui devient historienne⁹⁹¹. Odile Parsis-Barubée parle d'une nouvelle transmutation de statut « comme s'il ne s'agissait plus seulement désormais d'alerter la mémoire en juxtaposant des illustrations des siècles passés, ni de servir la chicane en constituant un corps de preuve destiné à établir des droits et prérogatives, mais bien de documenter une histoire »⁹⁹².

Avec cette nouvelle méthode d'écrire l'Histoire de France, où les portraits du roi présentés sous forme de galerie ne sont plus essentiels, Montfaucon privilégie les *monumens* représentatifs des règnes, *monumens* qui risquent de disparaître et qu'il emprunte à des événements significatifs grâce à une étude documentaire qui n'a rien d'imaginaire mais a

⁹⁸⁹ BABOULET, Luc, « Du document au monument », *Le parti pris du document, Communications*, n° 71, 2001, p. 437.

⁹⁹⁰ LE GOFF, Jacques, « Document/Monument », *Encyclopédie Einaudi*, vol V, Turin, 1978, p. 39.

⁹⁹¹ « Documents » et « monuments » se différencient à la Monarchie de Juillet.

⁹⁹² PARSIS-BARUBÉE, Odile, *La Province antique : l'invention de l'histoire locale en France, 1800-1870*, Paris, 2011, p. 163.

fait l'objet de longues recherches. Ces illustrations, portant valeur de documents, avec la dimension d'enseignement qui les caractérise, sont désireuses de livrer des preuves. Montfaucon le précise lorsqu'il énonce : « Il n'est pas possible que tant de savans Hommes qui ont travaillé sur l'Histoire de France, pas un n'ait compris l'utilité de la réunion des images répandues dans tout le royaume »⁹⁹³.

2) Dénier d'un tournant visuel

Néanmoins, hormis l'intérêt manifesté par les souscripteurs, on ne peut que constater le mauvais accueil réservé aux *Monumens de la monarchie française* par les lecteurs contemporains de Montfaucon qui, devant les images présentées, sont confrontés à un réel déstructurant. Il nous a donc semblé intéressant, autour de ces illustrations représentant les « bas temps », de tenter d'examiner le déni, dans la première moitié du XVIII^e siècle, de ce fait culturel afin de le rapprocher au questionnement contemporain des études visuelles.

Les *Cultural Studies*, que l'on peut définir comme un rapport social médiatisé par des images entre des personnes, sont apparues, dans les pays anglo-saxons durant les années 1980. Les *Visual Studies* déplacent ces études vers les questions visuelles, dont l'un des apports est d'étendre leur champ, au-delà de l'image, à la formation du regard. Souvent traduites par une théorie de l'image, elles révèlent plutôt une anthropologie de l'image⁹⁹⁴. Déjà le travail de Michael Baxandall fait percevoir que formes et styles, dans la peinture, reflètent l'environnement social⁹⁹⁵. Cependant en s'inscrivant à la fois dans un prolongement et une rupture avec l'iconologie, les *Visual Studies* se veulent une interprétation des œuvres d'art comme symptôme d'une vision du monde pour en éclaircir les soubassements culturels⁹⁹⁶. Un décloisonnement du regard et des savoirs se focalise autour de la recherche sur l'image et sur sa place dans notre quotidien. Georges Didi-Huberman ajoute que l'histoire de l'histoire de l'art met alors mieux à plat « ce qu'elle dit,

⁹⁹³ Plan d'un ouvrage qui aura pour titre *Les Monuments de la Monarchie française*. BnF, Picardie 225, f.33, s.l., n.d., In-4°, 4p.

⁹⁹⁴ PARSIS-BARUBÉ, Odile, « Regards antiques : voyages pittoresques et excursions archéologiques à l'épreuve des *visual studies* », *L'atelier de l'histoire : chantiers historiographiques, Voyages et voyageurs (9)*, Varia, 16, 2012, pp. 274-279.

⁹⁹⁵ BAXANDALL, Michael, *L'œil du Quattrocento. L'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1985.

⁹⁹⁶ BOIDY, Maxime, « De l'iconologie aux *visual studies* », *Les grands dossiers des sciences humaines*, n° 52, Septembre-Octobre-Novembre, 2018. pp. 59-62

ne dit pas et dénie »⁹⁹⁷. Les chercheurs, principalement en histoire et en histoire de l'art, sont intéressés, comme Montfaucon l'a été en son temps, par l'image, les artefacts, les mobiliers, les costumes, les décors et les dispositifs de représentation visuelle présents dans toutes les cultures. Des expressions immatérielles, comme des idéologies religieuses et politiques, peuvent s'y associer pour les appréhender dans leurs impacts culturels. Au croisement de plusieurs disciplines ces études renouvellent la compréhension du rôle des signes quotidiens dans l'histoire. Lorsque Svetlana Alpers étudie l'histoire de la peinture hollandaise, elle privilégie essentiellement la culture visuelle hollandaise et précise :

« En Hollande, la culture visuelle était au centre de la vie sociale. On pourrait dire que l'idée que chacun s'y faisait de lui-même était foncièrement une image, que la conscience de soi y reposait tout particulièrement sur l'expérience visuelle. Si le théâtre fut le terrain où l'Angleterre Élisabéthaine se reconnaissait le mieux, on peut dire que les images ont joué le même rôle pour les Hollandais⁹⁹⁸.

Ainsi sans devenir obligatoirement populaire, cette approche permet d'appréhender et d'observer comment la population voit le monde et cela au croisement des images. Et, pour ce qui nous intéresse, du rôle des images dans la construction du savoir antique qui ne donne pas priorité aux réflexions esthétiques et aux études stylistiques, du moins dans cette première moitié du XVIII^e siècle, mais qui fournissent cependant dans des recueils illustrés, des témoignages visuels, affirmant leur autorité sur les textes. C'est du moins ce que Montfaucon nous livre avec *Les monumens de la monarchie française* en s'élevant contre l'utilisation d'images qui ne seraient vues que comme simples illustrations, en leur déniaient toute qualité de sources à part entière⁹⁹⁹.

Se penchant sur le rôle de l'image dans la construction des savoirs antiques, Charlotte Guichard¹⁰⁰⁰, indique Odile Parsis-Barubé, montre « l'importance du « visual turn » qui au milieu du XVIII^e siècle, a progressivement transformé les relations entre artistes et amateurs et infléchi le rapport à l'antique de ces deux catégories »¹⁰⁰¹. Citant Peter Burke qui parle de

⁹⁹⁷ DIDI-HUBERMAN, Georges, *Devant l'image. Questions posées aux fins d'une histoire de l'art*, Paris, 1990, p. 12.

⁹⁹⁸ ALPERS, Svetlana, *The Art of describing : Dutch art in the seventeenth century*, Chicago, 1984, p. 25

⁹⁹⁹ GERVEREAU, Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, 2004, p. 30.

¹⁰⁰⁰ S'est développé depuis 2010 un axe consacré aux cultures visuelles au sein du laboratoire Irhis (Institut de recherche historique du septentrion) de l'Université de Charles-de-Gaulle Lille où Charlotte Guichard a mené ses travaux.

¹⁰⁰¹ PARSIS-BARUBÉ, Odile, « Regard antique », *op. cit.*, p. 275.

« tournant visuel » perceptible dès la fin du XVII^e siècle et qui correspond à un changement global dans la manière de voir le monde¹⁰⁰², Charlotte Guichard pointe les déplacements visuels perceptibles dès la fin du XVII^e siècle : « Dans les sciences de l'observation et de la description, dont relève aussi bien l'histoire de l'art que l'histoire naturelle, l'image n'a plus un statut seulement illustratif ornemental, elle fait preuve dans l'argumentation scientifique et revêt une dimension cognitive »¹⁰⁰³. La vérité de l'image peut alors tout autant se constater pour décrire les artefacts que le monde naturel, précise Charlotte Guichard. Ainsi, poursuit Peter Burke, s'agissant des cultures antiquaires, on se détourne de l'approche philologique pour s'appuyer sur des *monumens*. Il est tout aussi intéressant de se rapprocher de William John Thomas Mitchell qui avance le concept de « tournant pictural » avec la célèbre question « que veulent les images ? »¹⁰⁰⁴. Interrogation sur l'imagerie elle-même et non plus sur le désir du spectateur. Pour Thomas Mitchell toute image est en mesure de formaliser elle-même ses conditions de possibilités, capable de proposer sa propre théorie visuelle.

Ainsi, pour Montfaucon l'image ordonne le récit et tout ce qui peut se représenter grâce à elle devient essentiel. A l'origine d'un tournant visuel, il fait sortir les gravures des collections et favorise leur redécouverte grâce aux reproductions rassemblées dans des recueils illustrés, qualifiés de musées de papier, sur lesquels nous reviendrons. Dans ces recueils, on ne donne plus à voir des vignettes décoratives mais des illustrations persuasives, des images qui ont une grande force expressive et sont en recherche de vérité historique. Ainsi « une culture du débat s'ouvre, grâce à la circulation européenne des livres d'images au sein des réseaux de savants et d'amateurs »¹⁰⁰⁵. Cependant, comme le développe Pascal Griener, cette révolution du regard, s'attachant au regard sur l'art, ne pourra se faire que de façon irrégulière et saccadée¹⁰⁰⁶.

L'image, en sortant de l'accumulation, malgré le très net intérêt et l'excellente classification de certains portefeuilles, dont ceux de Roger de Gaignières, que consulte et dont s'inspire Montfaucon, est maintenant regardée dans son unité comme preuve. Et cette administration de la preuve par l'image confirme son statut bien qu'il soit toujours difficile

¹⁰⁰² BURKE, Peter, « Images as Evidence in Seventeenth-Century Europe », *Journal of the History of Ideas*, 62-2, 2003, pp. 272-296.

¹⁰⁰³ GUICHARD, Charlotte, et col., « Cultures visuelles et révolutions : enjeux et nouvelles problématiques », *Annales historiques de la Révolution française*, 372, avril-juin 2013, p. 147.

¹⁰⁰⁴ MITCHELL, William John Tomas, *Que veulent les images ? Une critique de la culture visuelle*, Dijon, 2014.

¹⁰⁰⁵ GUICHARD, Charlotte, *op. cit.*, p. 148.

¹⁰⁰⁶ GRIENER, Pascal, *La République de l'œil, L'expérience de l'art au siècle des Lumières*, Paris, 2010.

de chercher dans l'archive une vérité impossible à gagner par la preuve¹⁰⁰⁷. Il est certain qu'il faut se méfier de la preuve par l'image lorsqu'elle est diffusée trop tôt, car une circulation des images doit avoir libre cours, et, pour révéler son contenu, ne pas être canalisée d'emblée¹⁰⁰⁸. Sujet constamment d'actualité. Mais en cette première partie du XVIII^e siècle, l'image, prenant le statut de preuve, fait franchir un pas aux antiquaires qui ne la regardent plus uniquement avec l'œil de l'esthète. Ainsi ces nouvelles visibilités, entraînant une mutation du regard, paraissent trop troublantes pour les lecteurs des *Monumens de la monarchie française*, alors que Montfaucon, dans ce texte imprimé, ne fait que confirmer sa position scientifique en livrant dans toute leur originalité de nouveaux codes visuels.

Montfaucon fait revivre des images, mais, comme le dit Thomas Mitchell « Que veulent-elles ? » ces images du passé national, livrées dans une histoire visuelle ? Il apparaît rapidement qu'elles veulent seulement appeler à de nouvelles formes d'attention et de curiosité et opérer un déplacement, un tournant visuel, à l'égard de l'hégémonie des représentations de l'Antiquité classique, comme si la voix des images avait été rendue inaudible sous l'effet d'une domination. Mais, n'ayant pas devant l'image la même perception, la même pulsion scopique, les lecteurs et Montfaucon n'entrent pas en résonance. Les images, qui sont des opérations singulières, redistribuant les rapports du visible, du dicible et du pensable¹⁰⁰⁹, interpellent le lecteur-spectateur des *Monumens de la monarchie*. Il est mis au défi de sortir de sa passivité alors qu'il reste sidéré devant tout rappel, toute vision du temps de barbarie, comme s'il ne fallait pas souiller son regard bien qu'il s'agisse de sa propre histoire.

Mais comment regarder sans voir¹⁰¹⁰ ? Comme le signifie Georges Didi-Hubermann, le lecteur, penché sur *Les monumens*, ne se saisissant pas de l'image qui souvent est vue avant que le texte ne soit lu¹⁰¹¹, ne peut se laisser saisir par elle. Il ne peut pas même lui accorder le temps d'une attention flottante. Il ne prend pas même le risque de concéder à ces images des « bas temps » une parole muette à laquelle Montfaucon redonne un verbe éclatant. Regardant l'image, il ne lui pose pas de question¹⁰¹². Dans cette aventure il n'y a pas d'animation alors que le moine a rapidement perçu « l'importance de reconnaître

¹⁰⁰⁷ BOIDY, Maxime, *Les études visuelles*, Paris, 2017, p. 59.

¹⁰⁰⁸ RANCIÈRE, Jacques, RUBY, Christian, « La méthode de l'égalité », *Raison présente*, 184, 2012, pp. 131-135.

¹⁰⁰⁹ RANCIÈRE, Jacques, *Le destin des images*, Paris, 2003, p. 15.

¹⁰¹⁰ BARTHES, Roland, *La chambre claire*, Paris, 1980, p. 172.

¹⁰¹¹ DIDI-HUBERMAN, Georges, 1990, p. 24.

¹⁰¹² GERVEREAU, Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, 2004, p. 36.

l'historicité des cultures passées et de prendre ainsi conscience de sa propre historicité »¹⁰¹³. Mais ce que nous percevons, c'est qu'en refusant ces images, en ne désirant pas s'attacher à leur contenu sémiotique et par là, à leur signification sociale, enraciné dans les traditions culturelles, ce lecteur-spectateur du XVIII^e siècle leur accorde une paradoxale toute-puissance et il n'est sans doute pas dupe de l'importance de ce qu'il voit. Traversant les siècles, rien ne nous empêche d'émettre l'idée, empruntée à Marcel Duchamp, « qu'une œuvre d'art doit être regardée pour être reconnue comme telle. Donc, le regardeur, le spectateur est aussi important que l'artiste dans le phénomène art »¹⁰¹⁴. On se prend donc à penser que ce regardeur du XVIII^e siècle, en rejetant violemment la vision des « bas temps », fait lui-même œuvre d'art.

Ainsi le livre n'aura pas le succès escompté, les ventes sont mauvaises, les critiques maussades et tous ces événements décident Montfaucon à ne pas poursuivre ses recherches pour la suite de ce travail de si longue haleine et au coût important¹⁰¹⁵. Son projet de livrer dans d'autres volumes une histoire culturelle de la France plus vaste et plus riche en *monuments* et qui aurait été à la fois d'une rare modernité et d'un grand intérêt artistique, ne peut plus être d'actualité. Carl Havelange ouvre des portes lorsqu'il dit que voir est toujours un acte périlleux et qu'il s'interroge sur la modernité qui ne serait rien d'autre que la naissance de la culture du regard¹⁰¹⁶.

C Erreurs et préjugés

1) Les statues-colonnes mérovingiennes

Les monuments de la monarchie, qui se posent en pionnier d'une démarche historique illustrée par l'image, dans le but si nouveau de consacrer des recherches aux Antiquités nationales, contiennent bien entendu des erreurs, parfois rapidement corrigées par les contemporains mêmes. Chantal Grell le souligne en précisant que Montfaucon, bien que se pliant au travail exemplaire de critique des sources, n'en inclut pas moins des erreurs et elle ajoute que l'information étant de son temps nous n'avons pas à juger l'historien¹⁰¹⁷. Il est

¹⁰¹³ BELTING, Hans, *L'histoire de l'art est-elle finie*, p. 5.

¹⁰¹⁴ Marcel Duchamp dans « Entretien avec » Georges Charbonier, France culture, 1960.

¹⁰¹⁵ Annexes, p. 69.

¹⁰¹⁶ HAVELANGE, Carl, *De l'œil et du monde. Une histoire du regard au seuil de la modernité*, Paris, 1998, pp. 7-29.

¹⁰¹⁷ GRELL, Chantal, 1998, p. 120.

bien certain que ce qui intéresse le plus, dans la composition de l'œuvre de Montfaucon, c'est de voir comment il construit ses approches et non ses erreurs.

En fait c'est autour des édifications gothiques que les bévues des moines bénédictins, lourdes de conséquence, vont être les plus préjudiciables. En France, comme le précise Louis Grodecki : « Les recherches et les publications du XVII^e et du XVIII^e siècle ont été capitales pour le renouveau du Moyen Âge »¹⁰¹⁸. Ainsi dans la première moitié et au milieu du XVII^e siècle on remarque les *Historiae Francorum Scriptores* d'André Du Chesne, la *Gallia Christiana* débutée par dom de Sainte-Marthe ainsi que le *Glossarium* de Charles Du Cange. Mais l'on découvre aussi des monographies comme celle consacrée à la cathédrale de Strasbourg d'Oseas Schadaeus (1586- 1626), datée de 1617, ainsi que celle du bénédictin Jacques Doublet (1560-1648) sur Saint-Denis publiée en 1625, ayant servi de base au travail de dom Michel Félibien (1665-1719 qui, sur le même sujet, fait paraître ses recherches en 1706. Montfaucon, avec *Les monumens de la monarchie*, va participer grandement à l'étude du renouveau du Moyen Age qui se perpétue tout au long du XVIII^e siècle.

Néanmoins le tournant visuel que nous lui devons, si inaugural soit-il, n'est pas entaché d'erreurs entraînant des controverses encore d'actualité. Ainsi dans le *Supplément de L'Antiquité Expliquée* Montfaucon, attiré par les cultes mystérieux et les sectes gnostiques, avait classé l'octogone de Montmorillon¹⁰¹⁹, construit aux environs du XII^e siècle, ainsi que la tour octogonale du cimetière des Innocents à Paris¹⁰²⁰, comme des sanctuaires druidiques contemporains des Gaulois. Ces deux structures, érigées chacune dans un cimetière, servaient en fait de fanaux pour les éclairer la nuit¹⁰²¹.

De même il est peu probable, et Montfaucon nous fait part de ses doutes dans son texte, que l'étrange gisant, représentant Charlemagne¹⁰²², emprunté aux manuscrits de Peiresc, et appartenant alors au Président Mazaugues, soit bien authentique¹⁰²³ : « La tombe de Charlemagne... le montre en figure d'une fort courte taille, lui qui étoit si grand... nous ne

¹⁰¹⁸ GRODECKI, Louis (préfacer), *Le gothique retrouvé : avant Viollet-le-Duc*, Exposition, Hôtel de Sully, 31 octobre 1979-17 février 1980, Paris, 1979, p. 8.

¹⁰¹⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, vol. 2, Paris, 1725, pp. 221-213.

¹⁰²⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, vol. 2, Paris, 1725, p. 219.

¹⁰²¹ VANUXEM, Jacques, « L'abbé Lebeuf et l'étude méthodique des monuments du Moyen Age », *Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, Cahier n°3, 1963, pp. 18-19.

¹⁰²² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, planche XXIII.

¹⁰²³ Annexes III. XLVIII, p. 26.

savons pas si cette tombe est originale. Il faudroit se transporter sur les lieux pour en juger »¹⁰²⁴.

Cependant l'une des erreurs les plus réhébatoires commises par les bénédictins reste la mauvaise qualification des statues-colonnes ornant de nombreux portails gothiques d'abbayes, d'églises et de cathédrales.

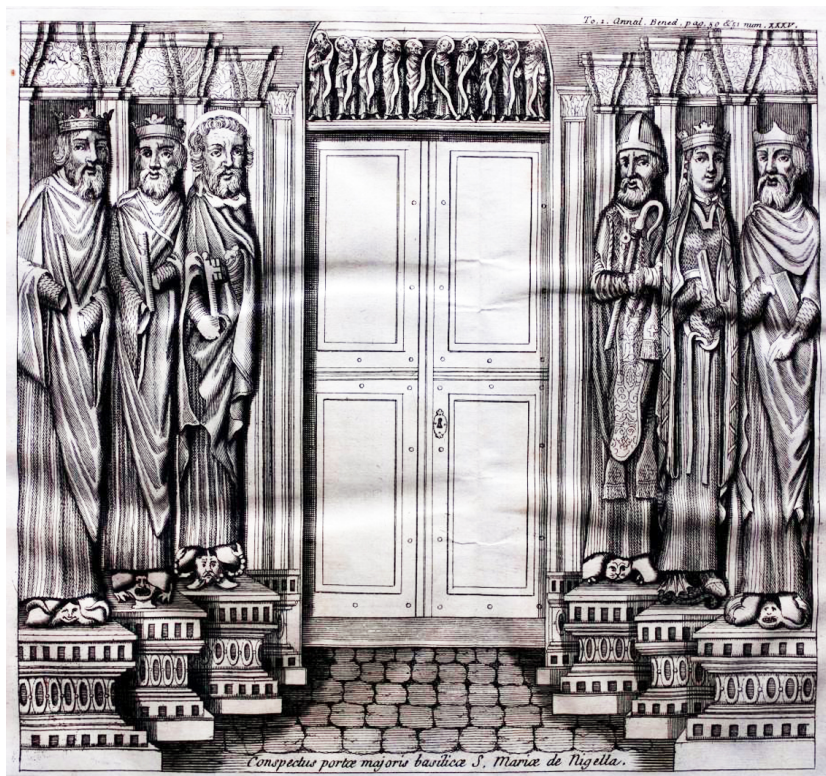


Fig. 23 - Statue-colonne de la reine Pédauque, Embrasement droit, Nesle-la-Reposte.
Jean Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. 1, 1703.

En 1682, Mabillon et dom Michel Germain s'étaient interrogés sur la particularité iconographique du pied palmé d'une reine visible sur une des statues-colonnes de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon¹⁰²⁵. Sur le portail de la façade occidentale, cette étonnante représentation était connue sous le nom de Pédauque, reine mythique au pied droit palmé si chère aux Toulousains. Quelques années plus tard, en 1703, dans le premier tome des *Annales Ordinis*, Mabillon, s'attachant à la description de l'embrasement droit du portail de la façade occidentale de Nesle-la-Reposte, observe et livre une gravure des statues-colonnes

¹⁰²⁴ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t. I, Paris, 1729, p. 276.

¹⁰²⁵ La reine Pédauque aurait figuré aux portails, tous détruits, de Dijon, de Nesle-la-Reposte, de Saint-Pierre de Nevers et de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

qu'il pense mérovingiennes¹⁰²⁶. Il distingue très nettement un personnage féminin couronné, dont le pied droit présente les mêmes étranges caractéristiques (Fig. 23).

Mabillon croit alors reconnaître Clotilde, épouse de Clovis. Bien que doutant de la présence de ce défaut corporel chez la reine, Mabillon l'associe à un emblème désignant la prudence de la princesse qui égale la vigilance des oies du Capitole.

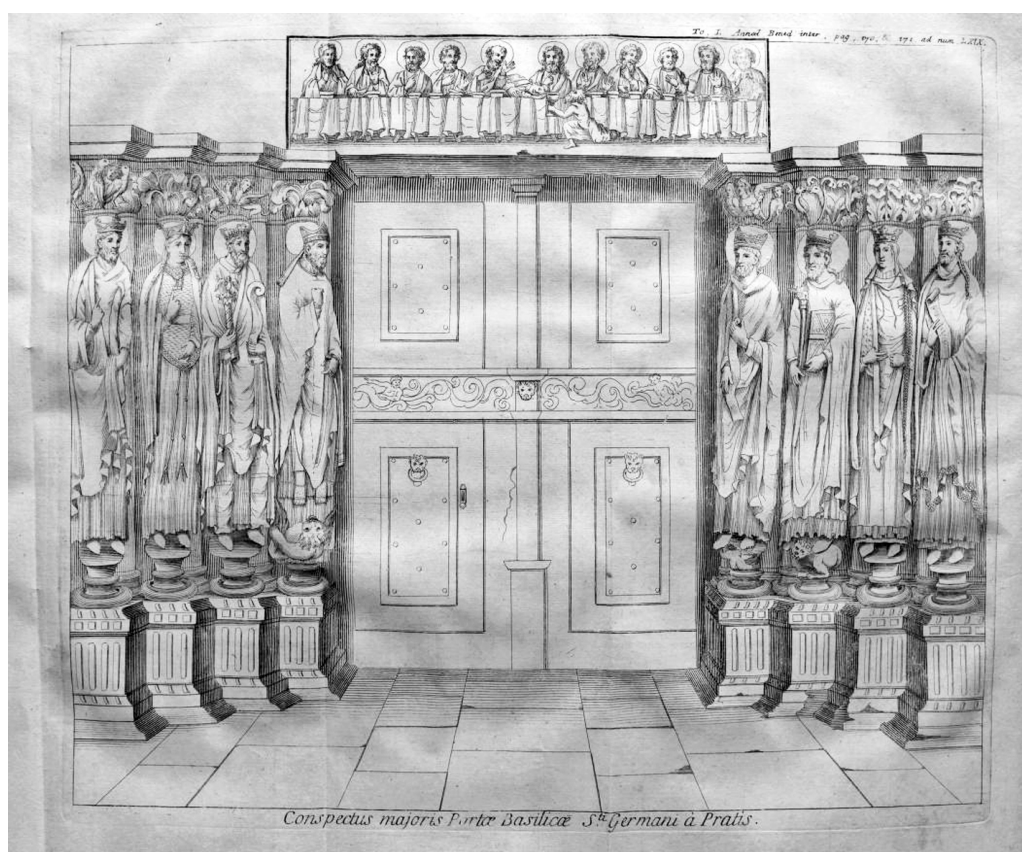


Fig. 24 - Statues-colonnes du portail central de Saint-Germain-des-Prés
Jean Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. 1, 1703.

On observe aussi dans ce premier tome des *Annales Ordinis*, une gravure représentant les statues, maintenant disparues, ornant les embrasements du portail central de l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : huit statues-colonnes qui, selon une tradition populaire, figurent reines et rois mérovingiens (Fig. 24). Mabillon croit reconnaître l'évêque saint Germain, Clovis et ses fils et les reines Ultrogothe et Clotilde, pourtant représentée ici sans pied palmé¹⁰²⁷. Nous reviendrons plus loin sur cette planche gravée dont on ne connaît pas l'exécutant.

¹⁰²⁶ MABILLON, Jean, MARTÈNE Edmond, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, 6 vol, t.1, Paris 1703. La planche hors texte se situe entre les pages 50 et 51.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, t.1, La planche hors texte se situe entre les pages 170 et 171.

Le père Barthélemy Germon (1663-1718), de la Compagnie de Jésus, déjà connu pour ses ouvrages polémiques envers le *De re diplomatica*, s'interroge sur le bien-fondé des écritures de certaines chartres mérovingiennes. Dès les années 1704 il met en doute les suppositions de Mabillon sur certaines datations et d'autres critiques fusent. L'erreur d'analyse de Mabillon est à rapprocher du fait qu'il estime que tout personnage représenté sur une construction est contemporain de celle-ci. Michèle Beaulieu écrit : « Mabillon confirme ainsi les Bénédictins dans la pensée que l'iconographie des portails est toujours étroitement liée aux personnages ou aux événements en rapport avec le bâtiment »¹⁰²⁸.

Ainsi, dom Ruinart, reprend l'idée fautive, émise en 1612 par le Père Dubreuil (1602-1678), jésuite intéressé par l'architecture, qui estime que la tour-porche de Saint-Germain-des-Prés aurait été bâtie au VI^e siècle, époque de la fondation de l'abbaye. Dans ces conditions les mauristes datent évidemment les statues-colonnes des temps mérovingiens. Or la construction de la partie basse de la tour, localisation du fameux portail, a été commanditée par l'abbé Morard en 1014.

Peu à peu les dates se précisent. Richard Simon (1638-1712), oratorien, précurseur des études bibliques, lié à l'érudit Claude du Moulinet (1661-1728), abbé des Thuilleries, dont on se souvient des polémiques engagées avec dom Lobineau sur l'histoire de la Bretagne, avance, le 13 janvier 1724, que le portail de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés date du XI^e siècle¹⁰²⁹. Claude du Moulinet a de plus la prescience de le rapprocher, par la ressemblance, au portail Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris. Annonçant cette date, il contredit les commentaires de dom Bouillart (1669-1726) qui, dans son livre sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, paru en 1724, suit les indications de Mabillon¹⁰³⁰.

En 1729, dans le premier tome des *Monumens de la monarchie française*, Montfaucon utilise et inclut la planche illustrant le portail de Saint-Germain-des-Prés choisie par Mabillon dans les *Annales bénédictines*. Donnant les bonnes dates quant à la construction de l'église, il épouse les thèses erronées de Mabillon pour l'identification des statues et intitule les planches représentant les sculptures, qu'il pense mérovingiennes, *Monumens de Clovis et de ses quatre fils*¹⁰³¹. Montfaucon décrit longuement ce portail¹⁰³² et, en accord avec dom

¹⁰²⁸ BEAULIEU, Michèle, « Les théories de Mabillon et de Montfaucon sur la sculpture française du XII^e siècle », *Bulletin monumental*, t. 116, 1958, p. 279.

¹⁰²⁹ DU MOULINET, Claude, « Lettre écrite aux Auteurs du Mercure pour servir de réponse aux Remarques sur les figures du Portail de l'Église de l'abbaye S. Germain », *Mercure de France*, n°1, Janvier 1724, pp. 24-34.

¹⁰³⁰ BOUILLART, Jacques, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724.

¹⁰³¹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.1, planche VII.

Ruinart, précise que l'évêque représenté sur l'embrasement gauche est saint Remi et non saint Germain. À ses côtés se tient Clovis converti et baptisé par ses soins. Ce même Clovis, qui tient un bâton consulaire surmonté d'un aigle à la manière des consuls romains, présente dans la main gauche un rouleau déployé sur lequel était sans doute écrit son nom. Près de lui se tiennent la reine Clotilde et l'un de ses fils Clodomir. L'embrasement droit permet de repérer la suite de la fratrie, ainsi Thierry et près de lui Childebert tenant sceptre et livre le désignant comme fondateur du sanctuaire. A ses côtés, sa femme Ultrogothe. Apparaît enfin le dernier fils de Clovis, Clotaire, comme nous l'apprend une inscription à demi effacée sur un rouleau qu'il déploie. « Toutes ces représentations des rois de la première race, ajoute Montfaucon, sont d'un goût fort grossier »¹⁰³³. Mais il s'attache aussi, comme l'avait fait Claude du Moulinet, à comparer ces statues à celles du portail Sainte-Anne de Notre Dame de Paris, ainsi qu'à celles du portail royal de Chartres et du cloître de Saint-Denis. Il parle alors de statues plates et de statues pleines¹⁰³⁴. Ces propos sont quelque peu obscurs. Jacques Vanuxem précise que ces deux qualificatifs pourraient correspondre, aux yeux de Montfaucon, à une différence d'exécution de la statuaire qui à Chartres seraient plus statiques alors que celles de Saint-Denis bénéficieraient d'un plus riche effet spatial¹⁰³⁵. Francis Haskell parle d'un changement qu'aurait observé Montfaucon entre le V^e et IX^e siècles où des formes plus pleines auraient succédé à des formes plates¹⁰³⁶.

En 1739 paraît le premier tome sur l'histoire de la Bourgogne du bénédictin dom Urbain Plancher. Tout en affirmant combien les recherches des deux moines savants, Mabillon et Montfaucon, sont d'importance, dom Urbain Plancher ne manque pas dans son texte de préciser que Montfaucon offre des faits non établis comme preuve, et réproouve l'idée que les statues représentent des rois de France¹⁰³⁷ sur le portail de Saint-Germain-des-Prés. Mais il n'ira pas plus avant dans ses critiques.

Tandis que l'affaire des statues-colonnes va se poursuivre, on perçoit en France un intérêt croissant pour l'architecture gothique, pourtant si largement décriée du temps de Montfaucon, où les constructions de ce style sont qualifiées d'outrées, sans proportions, et de mauvais goût. Dans le même temps, en Angleterre, désirent sauver des destructions

¹⁰³² MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1729, pp. 50-58.

¹⁰³³ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.1, Paris, 1729, p. 55.

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 55.

¹⁰³⁵ Michèle, 1958, p. 281.

¹⁰³⁶ HASKELL, Francis, *L'historien et les images*, Paris, 1996, p. 182.

¹⁰³⁷ PLANCHER, Urbain, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, 4 vol, t.1, Dijon, 1739-1781, pp. 505-506 et 521-522.

puritaines iconoclastes tous bâtiments gothiques, les érudits non seulement considèrent et respectent l'apparition d'un style, mais le font renaître.

2) L'attrait gothique

En France, des voyageurs savants comme Pierre-Louis Jacobs d'Hailly (1669-1738) et dom Edmond Martène sont intéressés par ces étonnantes architectures. Pierre-Louis Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, voyageant à Reims, en Champagne et dans les Ardennes, rapporte un ouvrage paru en 1695 décrivant des architectures religieuses qui le surprennent¹⁰³⁸. Dom Edmond Martène et son compagnon dom Durand paraissent s'intéresser aux *monumens* du Moyen Age dans leur ouvrage, *Voyage Littéraire*, paru en 1717, ouvrage nécessaire à la nouvelle édition de la *Gallia Christiana*. Mais, ils privilégient les compilations de chartes, les planches gravées sur ce sujet sont fort rares et les notations sommaires, sans relevés méthodiques ni tentatives de classifications ou de comparaisons.

Or, dès la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, les architectes, intéressés par la structure des bâtiments gothiques, s'étonnent de la légèreté des supports permettant de larges dégagements intérieurs¹⁰³⁹. Mabillon, lui-même, relève la minceur des colonnes de Cluny par rapport à la grandeur de l'édifice¹⁰⁴⁰.

A son tour, Jean-François Félibien (1656?-1733), historiographe du roi, trésorier de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et secrétaire de l'Académie d'Architecture, tient des propos élogieux devant ces étonnantes églises et, admirant la délicatesse de certaines d'entre elles, tente dans la préface de son *Recueil historique* de leur donner un cadre chronologique. Néanmoins il qualifie comme gothique la réunion de deux périodes désignées plus tard comme romane et gothique et parle de gothique moderne par opposition au gothique ancien qu'il faut rapprocher de l'art roman¹⁰⁴¹.

C'est en 1702 que paraissent les *Mémoires critiques d'architecture* de Michel de Frémin, président au Bureau des finances de Paris. Il ne cesse de critiquer les constructions contemporaines lourdes et malcommodes comme Saint-Sulpice et Saint-Eustache, ses

¹⁰³⁸ JACOBS D'HAILLY, Pierre-Louis, *Voyage de Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, à Reims, dans la Champagne et les Ardennes en 1695*, Arcis-sur-Aube, 1899.

¹⁰³⁹ ERLANDE-BRANDENBURG, Alain, « L'abbé Lebeuf et l'archéologie médiévale », *Bulletin monumental*, t. 125, n°1, 1967, pp. 85-87.

¹⁰⁴⁰ MABILLON, Jean, MARTÈNE Edmond, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, 6 vol, t.V, Paris, 1713, p. 252.

¹⁰⁴¹ FÉLIBIEN DES AVAUX, Jean François, *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, Paris, 1687.

préférences allant vers la Sainte-Chapelle et Notre-Dame-de-Paris dont il vante les tribunes élargissant l'espace¹⁰⁴². Les réflexions de Michel de Frémin inspireront le travail de Jean-Louis de Cordemoy (1655-1714). L'abbé de Cordemoy fait paraître, en 1706, le *Nouveau traité de toute l'architecture*. Théoricien, il parle de l'intérêt des dégagements des églises dites gothiques et veut redonner aux colonnes leur rôle structurel. En cela il oppose les piliers de Saint-Pierre de Rome à ceux de l'abbaye de Royaumont en louant l'expression claire de cette étonnante construction¹⁰⁴³.

Comment aussi ne pas citer l'abbé Claude Chastelain (1639-1712), chanoine de Notre-Dame de Paris, liturgiste et hagiographe qui, curieux du Moyen Age, sera le premier à proposer une classification divisée en quatre périodes, « mérovingiaque », « carlovingiaque », allant de Charlemagne au milieu du XIII^e siècle, « gothique », de Saint Louis jusqu'à Henri II et « errisiastique » depuis Henri II.

Ce sont les études sur la musique qui rapprochent l'abbé Chastelain et l'abbé Jean Lebeuf (1687-1760), historien, prêtre du diocèse d'Auxerre, chanoine et sous-chantre de la cathédrale, élu en 1741 membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. C'est grâce à Jean Lebeuf que la classification de l'abbé Claude Chastelain nous est parvenue mais il va cependant ingénieusement la modifier¹⁰⁴⁴. En effet, trouvant la période carlovingiaque trop étendue, il décide d'appeler gothique celle commençant sous le règne de Louis le Gros et la définit comme « une manière de bâtir dont les arcs ou cintres sont pointus vers le haut »¹⁰⁴⁵. Il s'étonne à son tour de la minceur des colonnes et de l'importance de la présence des déambulatoires, des tribunes et des bas-côtés¹⁰⁴⁶. À l'opposé de Montesquieu qui compare l'art gothique à un « poème obscur » devant lequel « l'âme est embarrassée »¹⁰⁴⁷, voici Jean Lebeuf qui se présente comme le premier connaisseur et admirateur des monuments du Moyen Age et principalement des architectures religieuses dont il ne livre aucune illustration mais qu'il s'efforce de classer méthodiquement. Il ne manque pas de percevoir leur profonde spiritualité, ce qui fait dire à Michel Zink, à propos de Jean Lebeuf, que « lorsqu'il juge l'architecture médiévale plus touchante que l'architecture classique en ce

¹⁰⁴² FRÉMIN, Michel de, *Mémoires critiques d'architecture. Contenant l'idée de la vraie & de la fausse architecture*, Paris, 1702.

¹⁰⁴³ CORDEMOY, Jean-Louis, *Nouveau traité de toute l'architecture*, Paris, 1706.

¹⁰⁴⁴ VANUXEM, Jacques, 1963, p.10.

¹⁰⁴⁵ LEBEUF, Jean, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t.1, Paris, 1863-1870, Avertissement, p. XIX.

¹⁰⁴⁶ HUARD Georges, « L'abbé Lebeuf et l'histoire de Paris », *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 1^{er} aout 1960, p. 1665.

¹⁰⁴⁷ MONTESQUIEU, Charles-Louis, *Essai sur le goût*, Paris, 1993, p. 42.

qu'elle atteint par la simplicité à une vérité spirituelle, il approche, par le biais d'une pensée proprement religieuse, des critères qui seront décisifs dans l'évolution du goût »¹⁰⁴⁸.

Si l'intérêt se porte prioritairement et bien modestement vers l'étude des architectures religieuses gothiques, la sculpture du Moyen Âge continue d'être fortement méprisée. Tout le mérite d'une nouvelle interprétation iconographique va donc revenir à Jean Lebeuf qui, le 30 avril 1751, au cours d'une mémorable séance à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, va réduire à néant les théories de Mabillon reprises par Montfaucon sur l'identification des statues-colonnes des portails gothiques. Jean Lebeuf s'attarde sur la reine Pédauque de Nesle-la-Reposte, affligée d'un pied droit et prise pour Clotilde. Étudiant le livre de Nicolas Bertrand, professeur, avocat au parlement de Toulouse, le *De Tholosanorum gestis ab urbe condita*, paru en 1515, Jean Lebeuf relève un commentaire où la reine Pédauque porte le nom d'*Austris*. L'abbé fait alors un rapprochement avec le texte de l'Évangile où l'on peut lire *Regin Austri sedet in judicio*. Si *Régina Austri* se traduit par Reine du Midi, venant des extrémités de la terre, la reine Pédauque n'est autre que la reine de Saba. Quant à la représentation du pied palmé, il peut différemment s'analyser jusqu'à l'intéressante possibilité de séquelles lépreuses, le mot *lepra* venant de *lépis* signifiant écaille¹⁰⁴⁹.

Les figures représentées sur les embrasements des portails sont donc des personnages de l'Ancien Testament préfigurant et annonçant l'Église nouvelle et non celle des rois de France de la première race mérovingienne. Les six personnages de Nesle-la-Reposte, définitivement identifiés par Émile Mâle, se placent ainsi : « En face de saint Pierre, Aaron ; en face de Salomon, la reine de Saba reconnaissable à son pied d'oie ; en face de David, Moïse portant les tables de la Loi »¹⁰⁵⁰.

S'agissant du portail de Saint-Germain-des-Prés, et sans porter crédit aux inscriptions visibles sur les phylactères dont la graphie classique prouve qu'elles ont été certainement rajoutées au XVII^e siècle, Michelle Beaulieu accorde cependant à Montfaucon l'éventualité

¹⁰⁴⁸ ZINK, Michel, « Le Moyen Âge et les Antiquités nationales », extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, fasc. IV, 145^e année, 2001, p. 1650.

¹⁰⁴⁹ COINTOT, Sylvia, « La reine Pédauque en Bourgogne : Géographie et diffusion d'un type iconographique dans la seconde moitié du XII^e siècle », *Mémoire de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XXXIX, 2000-2001, pp. 127-148.

¹⁰⁵⁰ MÂLE, Émile, *L'art religieux du XIII^e siècle en France, étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, Paris, 1922, p. 397.

de la présence légitime, dans l'embrasement droit, de Childebert, fondateur des lieux. Son effigie se retrouve, dressée en 1239, au trumeau du réfectoire¹⁰⁵¹.

La confusion de la reine Pédauque avec Clotilde, l'ignorance de la légende de la reine de Saba se présentant devant Salomon, et l'identification des figures représentées sur les statues-colonnes comme des rois mérovingiens, font dire à Francis Haskell que cette mauvaise interprétation, de la part des mauristes, va se révéler « comme l'une des erreurs les plus catastrophiques de l'histoire de l'art parce qu'elle devait conduire à la destruction massive de ces statues durant la vague de vandalisme antimonarchique qui accompagna la Révolution »¹⁰⁵². En effet, en 1793, les judicieuses idées de Jean Lebeuf, trop lentement assimilées, ne pourrons les sauver de leur démolition. Néanmoins, bien que se fourvoyant sur leur attribution, les études de Montfaucon vont permettre, grâce aux subtils dessins d'Antoine Benoist, de conserver des images de statues maintenant disparues des portails de la façade occidentale de l'abbaye de Saint-Denis, et d'identifier certaines têtes sculptées conservées dans les musées de Baltimore et de Cleveland¹⁰⁵³.

¹⁰⁵¹ BEAULIEU, Michèle, « Essai sur l'iconographie des statues-colonnes de quelques portails du premier art gothique », *Bulletin Monumental*, t. 142, n°3, 1984, pp. 273-307.

¹⁰⁵² HASKELL, Francis, *op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁵³ Annexes, Ill. XLIX, p. 26.

Chapitre 3 : Du musée de papier au *Museum*

A Entre antiquarisme et histoire, un recueil singulier

1) Les musées de papiers

Dans l'*Encyclopédie*, on trouve cette définition de l'antiquaire : « L'antiquaire est une personne qui s'occupe de la recherche et de l'étude des monuments de l'Antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les statues, les sculptures, les inscriptions, en un mot, ce qui peut lui donner des lumières à ce sujet ». Cependant dès son origine la fonction d'antiquaire prend de multiples formes qui, entre les années 1600 et 1800, voit surgir une extrême variété de pratiques ne s'attachant pas uniquement à la redécouverte et à la collection d'objets de tradition gréco-latine, mais jette un regard nouveau sur le monde. Ce qui attire les antiquaires et les rapproche, quelles que soient leurs démarches, ce n'est pas seulement la singularité de l'objet mais ce qui dans le *monumens* rend le passé présent. A cet effet, dans cet élargissement perspectif, la démarche historique de l'édition des *Monumens de la monarchie française* permet, en mettant en valeur les Antiquités nationales, de poser les bases d'un récit historique illustré. En cela, comme d'autres recherches antiquaires, un regard nouveau sur le monde est jeté¹⁰⁵⁴.

Au XVI^e siècle un antiquaire est tout autant attiré par la médecine, l'astronomie, la géographie et l'histoire naturelle. Mais peu à peu, au XVII^e siècle la recherche sur les antiquités prime, ainsi que leur confrontation à l'érudition classique. On voit donc se côtoyer, et la liste n'est pas exhaustive, les littéraires restant dans leurs cabinets et leurs bibliothèques collectant des textes, les collectionneurs d'objets antiques ou de sciences naturelles en attente d'interprétations et les hommes de terrain, fouilleurs de tombes, inspectant et décrivant les monuments selon leurs usages. C'est en observant cette disparité que l'on perçoit l'importance du rôle de l'antiquaire qui, dans sa dynamique, est en train de structurer, dans une ère préscientifique, la préhistoire de deux disciplines modernes que seront l'histoire de l'art et l'archéologie.

En publiant *L'Antiquité expliquée*, son *Supplément* et *Les monumens de la monarchie française* qui, aux yeux de Bernard de Montfaucon, malgré toutes les réserves exprimées,

¹⁰⁵⁴ SCHNAPP, Alain, 1993.

n'en serait qu'une suite, le mauriste, fort de présenter de très nombreuses planches illustrées accompagnées d'un texte, livre le plus important musée de papier du XVIII^e siècle. Musée de papier qui concrétise tout travail d'antiquaires désireux de donner à voir, à un public curieux et érudit, le produit de ses recherches. Mais avant que ne paraissent, au XVIII^e siècle, les travaux de Montfaucon, de fameux antiquaires, en Italie ont déjà donné naissance à de très originaux musées de papiers, emblèmes de leurs travaux.

Réunis en volume ou conservés sous forme de feuilles volantes, on peut définir les musées de papier comme des collections d'images, dessins et gravures, en planches libres ou imprimées, s'intéressant à la représentation graphique d'objets. Les humanistes italiens, depuis Pétrarque, explorent le passé et fondent la science antique. Ils collectionnent les objets, dessinent les monuments, se passionnent pour l'histoire des techniques. Au-delà des textes, les monnaies, les inscriptions et les *monumens* deviennent aussi des ressources de l'histoire indispensables à la connaissance du passé. Les antiquaires vont alors tenter de rassembler ces artefacts.

On doit à Cassiano dal Pozzo (1588-1657) l'invention du nom *Museo cartaceo*. « Un des documents les plus riches sur les études des antiquaires au XVII^e siècle »¹⁰⁵⁵. Ce musée de papier qui cherche à rassembler la somme des connaissances sur l'Antiquité figurée voit le jour dans les années 1620 alors que de grandes innovations techniques bouleversent le regard et que le savoir est enrichi de nouvelles connaissances en sciences naturelles. Cassiano dal Pozzo, étudiant en droit à Pise où il rencontre Galilée, séjourne quelques années à Sienne exerçant des fonctions de juriste. Il s'installe enfin à Rome en 1612 et fréquente amateurs d'art, savants et artistes. En 1622, élu à l'*Accademia dei Lincei*¹⁰⁵⁶, il se lie d'amitié avec son fondateur Federico Cesi (1585-1630). Accueilli par le cardinal Francesco Barberini, neveu du pape Urbain VIII, Cassiano dal Pozzo devient son secrétaire et l'accompagne dans ses missions diplomatiques en France et en Espagne. Il rencontre Nicolas-Claude Fabri de Peiresc avec lequel il entretiendra une correspondance suivie. A son retour à Rome il réunit une grande galerie de tableaux du XVII^e siècle à laquelle s'ajoutent des dessins, des pastels, des mosaïques et des bas-reliefs. Mécènes et collectionneurs de livres, de tableaux et de curiosités, s'intéressant à la nature et à l'histoire, gravitant au centre de la vie intellectuelle romaine, Cassiano dal Pozzo fréquente des peintres comme Pierre de Cortone, Simon Vouet, Pietro Testa et Nicolas Poussin qu'il

¹⁰⁵⁵ DACOS, Nicole, « Cassiano dal Pozzo, antiquaire et collectionneurs. Note critique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 47, fasc. 2, 1969, p. 502.

¹⁰⁵⁶ Il sera aussi élu à l'Accademia della Crusca et à l'Accademia degli Umoristi.

admire et à qui il commande la série des *Sept sacrements*. Avec son frère, Carl Antonio dal Pozzo (1547-1607), ils rassemblent la plus riche quantité de dessins du XVII^e siècle mélangeant reproductions d'antiques, *monumens* médiévaux, planches de botanique et de zoologie¹⁰⁵⁷. Cependant d'autres champs intéressent nos deux antiquaires comme l'épigraphie, les bronzes étrusques, les gemmes, les vases, les reliefs architecturaux. A la mort de Fererico Cesi, les frères dal Pozzo enrichissent leur collection du rachat de sa succession qui contient des instruments scientifiques, des manuscrits et des dessins.

Bien que Cassiano dal Pozzo n'ait véritablement rien publié, *Le Museo Cartaceo*, sorte de musée imaginaire organisé dans des albums, est remarquable pour ses reproductions d'art antique, reliefs, mosaïques, sculptures, édifices romains sans exclure les enluminures étudiant la vie religieuse et profane ainsi que de nombreuses pièces du début du christianisme et du Moyen Age. Durant leur vie Cassiano dal Pozzo et son frère rassemblent, uniquement pour les Antiquités romaines, vingt-trois volumes de dessins comme le mentionne dans son éloge funèbre Carlo Dati¹⁰⁵⁸. Chiffre qui serait sous-estimé.

Si quelques reproductions sont signées d'artistes de renom, comme Pierre de Cortone et Antonio Tempesta, la plupart le sont d'exécutants peu connus mais montrent une très belle richesse artistique. Comme pour l'étonnant travail de recherche de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, *Le Museo Cartaceo* ne sera pas publié du vivant des deux frères. Mais les dessins de ce musée de papier, d'une remarquable fécondité, vont servir pour illustrer de nombreux ouvrages et cette collection, avant d'être morcelée, sera fréquemment visitée par les savants. Dans le but d'approcher un savoir universel, les frères dal Pozzo, en rassemblant art, objets et histoire naturelle, présentent un cabinet savant d'envergure encyclopédique et laissent l'idée d'une compilation qu'il faut donner à voir. L'histoire visuelle imprimée est en marche car l'une des caractéristiques du travail des antiquaires sera l'importance croissante de la présence des illustrations dans leur production.

En Italie, la redécouverte du Moyen Age est la conséquence de deux phénomènes : la démolition définitive de l'ancienne basilique constantinienne de Saint-Pierre et la découverte et l'exploration des catacombes romaines. Au début du XVII^e siècle, le notaire Giacomo Grimaldi (1560?-1623) est chargé d'établir un acte validant le transfert des reliques des sépultures inhérentes à la destruction de la basilique constantinienne. Accomplissant sa mission avec zèle, il décide de l'étendre à la retranscription de toute la décoration intérieure et rassemble ses documents dans un manuscrit intitulé *Instrumenta*

¹⁰⁵⁷ HASKELL, Francis, *Mecenati e pittori*, Firenze, 1966, p. 167.

¹⁰⁵⁸ DACOS, Nicole, 1969, p. 504.

autentica. Naît alors la volonté de copier, de publier et de tenter d'interpréter les œuvres d'art avant leur éventuelle disparition. Mais c'est aussi la découverte des catacombes qui intéresse de nombreux antiquaires romains pour la nouveauté des études paléochrétiennes qu'elle génère, entraînant la constitution d'importantes collections graphiques sur l'art des premiers temps de la chrétienté. Rome, qui a gardé longtemps le primat de « l'archéologie » chrétienne, voit émerger les vestiges sur son propre sol.

En 1578 la découverte fortuite, rue Salaria à Rome, de cimetières souterrains, va permettre à Antonio Bosio (1575-1629), juriste de formation, de consacrer sa vie à leur exploration. Antonio Bosio, inventoriant les salles souterraines dans le dédale des galeries des catacombes, va devenir l'un des pères fondateurs de l'archéologie paléochrétienne et va savoir rapprocher les documents textuels des découvertes de terrain. Son ouvrage, *Roma sotterranea*, paraît trois ans après sa mort¹⁰⁵⁹. Autour du culte chrétien, ce musée de papier, richement illustré, propose des plans et des coupes de galeries et étudie les reproductions des peintures qui les ornent. Sont aussi mentionnés des autels, des tombeaux, des inscriptions funéraires ainsi que la présentation d'objets comme celle de coupes à fond d'or. Malgré des conclusions souvent erronées, la méthode d'exploration des catacombes d'Antonio Bosio a toujours été retenue comme scientifique.

Pour présenter une histoire illustrée de la mosaïque, s'étendant sur une période de mille ans, Giovanni Giustino Ciampini (1633-1698) fait paraître une œuvre en deux volumes, les *Vetera Monumenta*¹⁰⁶⁰, édités de 1690 à 1699. Juriste, ecclésiastique romain, protégé par la chancellerie apostolique, il fonde en 1671 une société d'histoire ecclésiastique et en 1679, sous le patronage de Christine de Suède, une Académie des Sciences. Les *Vetera Monumenta* exposent des mosaïques murales et des pavements de l'Antiquité classique. La remarquable mosaïque du Nil, œuvre d'artistes alexandrins provenant du temple de la Fortune à Palestrina et représentant un paysage d'Égypte lors d'une crue du fleuve, est empruntée au *Museo cartaceo*¹⁰⁶¹. Giovanni Ciampini fait aussi découvrir les mosaïques paléochrétiennes de l'église Sainte-Marie du Trastevere et, au-delà de Rome, les mosaïques de Ravenne dont celles du mausolée de Galla Placidia. Enfin, étonnamment, une section est consacrée au début du Moyen Age. De fait, lorsque Jean Mabillon séjourne à Rome, Giovanni Ciampini non seulement lui sert de guide, mais sait lui faire parvenir des reproductions d'œuvres médiévales. Mabillon, fer de lance des bénédictins mauristes qui

¹⁰⁵⁹ BOSIO, Antonio, *Roma sotterranea*, Rome, 1632.

¹⁰⁶⁰ CIAMPINI, Giovanni Giustino, *Vetera Monumenta*, 2 vol, Rome, 1690-1699.

¹⁰⁶¹ Annexes, Ill. L, p. 27.

empruntent aux chercheurs italiens l'idée primordiale d'intégrer les beaux-arts dans l'analyse des sources, ne dédaigne pas d'utiliser pour ses recherches historiques les richesses iconographiques de l'art.

Cette recherche artistique les antiquaires italiens continuent de s'y consacrer. Pietro Sante Bartoli (1635-1700) peintre, aquafortiste, graveur, érudit et curieux, faisant de nombreux relevés, consacre son travail à la représentation architecturale romaine de monuments antiques¹⁰⁶². On connaît les gravures des bas-reliefs de la colonne Trajane et de la colonne Antonine reconnues dans toute l'Europe. En publiant en 1697 *Gli antichi sepolcri*, il rassemble de nombreuses peintures de tombeaux antiques. On doit la redécouverte et la compilation des très nombreux dessins perdus de Pietro Sante Bartoli, au comte de Caylus, (1692-1765) qui les retrouve à Rome et qui, en 1757, avec le concours de Pierre-Jean Mariette (1694-1774) édite le *Recueil des peintures antiques*.

Scientifique, astronome et bibliothécaire du pape Alexandre VIII, Francesco Bianchini (1662-1729), président des Antiquités de Rome à la cour du Vatican, visite fréquemment les fouilles romaines. Au cours de l'année 1725 est mis au jour, sur la voie Appia, un *colombarium* percé de centaines de niches pouvant contenir des urnes funéraires¹⁰⁶³. Découvrant cette impressionnante architecture, Francesco Bianchini constate la présence de nombreuses inscriptions funéraires qu'il qualifie de somme d'érudition car elles décrivent l'organisation de la cour impériale sous Auguste¹⁰⁶⁴.

En 1727 il réalise un recueil de gravures intitulé *Camera ed iscrizioni sepulcrali*¹⁰⁶⁵, et livre un musée de papier des plus originaux en donnant de l'édifice plan et coupe. En introduisant des personnages au sein du *colombarium* il permet au spectateur d'avoir une exacte proportion des lieux.

Giuseppe Bianchini (1704-1764), son neveu, connu pour ses travaux d'histoire ecclésiastique et de liturgie, fait paraître, en 1752-1754, *Demonstratio historiae ecclesiasticae quadripartitae*¹⁰⁶⁶ qui montre, dans un ouvrage imprimé, la présentation qu'auraient pu prendre les parois d'une installation muséale. Son oncle avait travaillé, sans qu'il y fût donné suite, au projet de création du *Museo Ecclesiastico* au Vatican et Giuseppe Bianchini présente, sur des planches gravées par Giuseppe Barbazza (1720-17..?), un

¹⁰⁶² BARTOLI, Pietro Sante, *Gli Antichi Sepolcri*, Rome, 1697.

¹⁰⁶³ Annexes, III. LI, p. 27.

¹⁰⁶⁴ KOCKEL, Valentin, *Musées de papier : L'Antiquité en livres*, Paris, 2010, Notice, p. 70.

¹⁰⁶⁵ BIANCHINI, Francesco, *Camera ed iscrizioni sepulcrali de'liberti*, Rome, 1727.

¹⁰⁶⁶ BIANCHINI, Giuseppe, *Demonstratio historiae ecclesiasticae quadripartitae*, Rome, 1752-1754.

programme fictif d'une salle de musée qui associe des thèmes chrétiens et des objets païens en rassemblant des bustes d'empereurs et de philosophes, des objets incrustés sous forme de relief, des monnaies, des médailles, des pierres gravées, des inscriptions, des peintures murales ou des mosaïques. De nombreux textes s'inscrivent verticalement le long des pilastres divisant l'espace¹⁰⁶⁷.

Alors que l'Italie découvre l'étruscologie et son illustration, ressurgit une œuvre manuscrite réalisée entre 1616 et 1619, intitulée *De Etruria regali*. Elle est commandée par le grand-duc de Toscane, Côme II de Medicis, à Thomas Dempster (1579-1625) alors professeur à Pise¹⁰⁶⁸. Ce dernier réalise une œuvre hétérogène s'attachant davantage à la découverte d'un « mythe étrusque ». Repris par l'érudit florentin Filippo Buonarroti (1661-1733), désireux de situer la langue et la civilisation étrusque à l'intérieur de l'histoire italienne, le travail de Thomas Dempster lui doit sa scientificité grâce à l'ajout d'un appareil critique et de supports illustratifs¹⁰⁶⁹. L'œuvre sera sauvée par Thomas Coke (1697-1759) et publiée en 1723. Elle laisse voir des pièces de monnaies, des urnes, des pièces monumentales donnant une image authentique de l'art et de la culture étrusque. La très riche découverte des Antiquités étrusques ranime la fierté nationale, surtout toscane, et donne aux antiquaires italiens un remarquable sursaut.

Quant à Scipione Maffei (1675-1755), paléographe, épigraphiste, érudit de grande renommée, il manifeste un intérêt grandissant pour le Moyen Âge. En s'attachant au monde étrusque, il élargit la notion d'antiquité. Créateur d'un musée à Vérone¹⁰⁷⁰, il désire faire découvrir l'inventaire du *lapidarium* qu'il a aménagé et édite, en 1749, le *Museum Véronense*¹⁰⁷¹. Conçu comme un espace de recherche, ce musée permet d'étudier l'histoire des formes d'écriture et l'histoire des formes artistiques jusqu'au haut Moyen Âge. Scipione Maffei a le mérite de rétablir l'enchaînement des époques, en réhabilitant l'époque médiévale laissée comme un grand vide entre l'Antiquité et la Renaissance. Qui plus est, dans le musée de Vérone, « pour former le regard des chercheurs et pour la première fois dans l'histoire muséale, il présente également un département de faux », précise Gabriele Bickendorf¹⁰⁷². Scipione Maffei, rencontrant à Paris le comte de Caylus, avait soutenu le projet avorté de ce dernier d'aménager aux Tuileries un *lapidarium*.

¹⁰⁶⁷ Annexes, III. LII, p. 28.

¹⁰⁶⁸ DEMPSTER, Thomas, *Thomas Dempsteri De Etruria regali*, 2 vol, Florence, 1723-1724.

¹⁰⁶⁹ GRIMAL, Pierre, *Italie retrouvée*, Paris, 1979, pp. 231-378.

¹⁰⁷⁰ Un des premiers musées publics d'Italie.

¹⁰⁷¹ MAFFEI, Scipione, *Museum Véronense*, Vérone, 1749.

¹⁰⁷² BICKENDORF, Gabriele, *Musées de papier : L'Antiquité en livres*, Paris, 2010, Notice, p. 80.

Anton Francesco Gori (1691-1757) travaille pour sa part à la fois sur le *Museum Florentinum*¹⁰⁷³, qui fournit les illustrations de la galerie des collections Médicis, et sur le *Museum Etruscum*¹⁰⁷⁴. Dans ce dernier opus, édité de 1737 à 1743, il désire montrer l'art et la culture étrusques en présentant des urnes, des statuettes, des sarcophages et des vases. Francesco Gori, qui participe aux fouilles de Volterra, œuvre pour la création d'un musée qui ne verra pas le jour. Rassemblant ses propres objets et ceux que détiennent les collectionneurs privés, les faisant dessiner ou graver, il compile les représentations des œuvres étrusques dans un musée de papier utile à bien des chercheurs même si d'aucuns, comme Scipione Maffei ou Winckelmann, contestent certaines de ses interprétations.

Grâce aux bénédictins mauristes et la constitution de leurs amples corpus figurés, les recherches antiquaires françaises, en croisant la tradition italienne, apportent un tribut de poids à une réflexion sur les Musées de papier¹⁰⁷⁵. Dans les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, donnant corps à des recherches historiques, Mabillon a su présenter le reliquaire de la Sainte Larme, le diptyque en ivoire du consul Flavius Felix, de remarquables sites ecclésiastiques et surtout, nonobstant les erreurs de datation, les statuaires des cathédrales. Bernard de Montfaucon dans *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* et son *Supplément*, voulant exposer le plus d'images possibles de *monumens* rassemble sur un mode sériel des illustrations d'une ampleur inédite et surtout, comme le précise Elisabeth Decultot, d'un statut épistémologique nouveau. Pourtant Montfaucon, antiquaire de cabinet, et plus admirable encore antiquaire de cloître, sans être en mesure de vérifier la qualité des dessins et des gravures qui lui sont communiqués, n'hésite pas à recourir à des images d'objets dont il n'a pas inspecté l'original et devient alors dépendant de ses correspondants, de leur description matérielle et du contexte¹⁰⁷⁶. *L'Antiquité expliquée* assortie de la représentation de milliers de planches, occupe une place majeure, vite reconnue, dans la construction de l'histoire figurée de l'art. La parution des *Monumens de la monarchie française*, dont la plupart des documents illustrant le Moyen Age sont empruntés à l'incomparable musée de papier réalisé par François-Roger de Gaignières, rassemblant dessins et portefeuilles à la manière de Cassiano dal Pozzo, ne fait que confirmer cette construction. Mais on l'a vu, l'intérêt principal de l'œuvre de Montfaucon est le tournant visuel qu'il offre. Ne se contentant pas de décrire spécifiquement des gravures les unes après

¹⁰⁷³ GORI, Francesco, *Museum Florentinum*, 10 vol, Florence, 1731-1762.

¹⁰⁷⁴ GORI, Francesco, *Museum Etruscum*, 3 vol, Florence, 1737-1743.

¹⁰⁷⁵ DECULTOT, Élisabeth, (dir.), *Musées de papier : l'Antiquité en livres, 1600-1800*, Musée du Louvre, Paris, 2010.

¹⁰⁷⁶ SCHNAPP, Alain, 2009.

les autres, il les met en regard d'un développement historique posant le document artistique comme preuve. Certes l'analyse stylistique des illustrations n'est pas l'apanage des moines mauristes. En revanche, privilégiant une présentation chronologique des figures, Montfaucon fait émerger, sans doute malgré lui, une inéluctable histoire des formes.

Pourtant, malgré l'étonnante publication des *Monumens de la monarchie française*, musée de papier qui constitue une véritable base de données pour l'illustration de la représentation du Moyen Age, Montfaucon, qui se bat pour défendre sa probité contre des critiques parfois sévères, « n'avait pas compris que le temps des « musées de papier » était compté »¹⁰⁷⁷.

2) Les premiers livres d'art

Un antiquaire français, le comte de Caylus, tente pourtant d'établir un lien entre une représentation figurée d'objets en mode sériel et un futur discours historique sur l'art. Anne Claude Philippe de Thubières, comte de Caylus, respectant et considérant le travail de Montfaucon, donne au sien une dimension d'une plus grande technicité et, désireux de faire une histoire générale des progrès de l'art, l'illustre de multiples monuments. Mécène, graveur, érudit, antiquaire, il abandonne très vite une carrière militaire pour partir en Italie, puis en Turquie, en accompagnant le marquis de Bonnac, ambassadeur de France à Constantinople. Sa passion pour l'Antiquité naît de ces voyages et il gardera de nombreux correspondants des pays visités. A Paris, la fréquentation de l'hôtel Crozat lui permet de rencontrer Pierre-Jean Mariette (1694-1774), marchand d'estampes, écrivain passionné d'art, et de se perfectionner dans le dessin et la gravure. Caylus et Pierre-Jean Mariette sont à l'origine de la publication, en 1729, du *Recueil Crozat*, sélection d'estampes d'après les plus beaux tableaux italiens figurant dans les collections françaises. Francis Haskell considère ce recueil comme l'un des tout premiers livres d'art¹⁰⁷⁸. A partir de 1729, Caylus rassemble des objets qu'il sait choisir dans des collections prestigieuses comme celle du cardinal Melchior de Polignac (1661-1741) ou celle de Benoît de Maillet (1656-1738). Son amitié avec le père Paolo Maria Paciaudi (1710-1785), théatin, antiquaire et bibliothécaire, lui permet d'acquérir de nombreux objets. De 1752 à 1767, Caylus publie les représentations de cette collection dans le *Recueil d'Antiquités*¹⁰⁷⁹ riche de sept tomes, dont le dernier est

¹⁰⁷⁷ AGHION, Irène, *Caylus mécène du roi : collectionner les antiquités au XVIIIe siècle*, Paris, 2002, p. 59.

¹⁰⁷⁸ HASKELL, Francis, *La difficile naissance du livre d'art*, Paris, 1992.

¹⁰⁷⁹ CAYLUS, Anne-Claude Philippe de, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, 7 vol, Paris, 1752-1767.

édité à titre posthume. Il traite, dans ces imprimés, des antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines. On peut y découvrir de nombreuses œuvres provenant d'Herculanum et de Pompéi. Le troisième tome inclut les antiquités celtiques.

Pour Caylus collectionner n'est pas un but essentiel, mais, plus subtilement, tout objet en sa possession doit devenir source de savoir et d'analyse de la description des formes. En cela il devient l'un des premiers théoriciens de la méthode typologique. En s'intéressant aux vestiges, il est à la recherche d'un sens ou d'un style : chaque pièce possédée ou prêtée, est mesurée, pesée, décrite, dessinée puis gravée pour rejoindre le *Recueil d'Antiquités*. « Caylus traitait méthodiquement toutes les informations qu'il possédait : provenance, nom du propriétaire précédent, si possible lieu et date de la découverte. Il décrivait le style et la qualité de la pièce, l'usage auquel elle était destinée, et il incluait des notes sur les différents peuples, ainsi qu'une analyse géographique et climatique des pays d'origine »¹⁰⁸⁰.

Désireux de fonder une nouvelle méthode pour l'étude des vestiges, il pose les bases d'une méthode comparative où chaque objet, quelle que soit la provenance ou l'époque, possède des caractéristiques identifiables. Et s'opposant au discours pyrrhonien, il accorde aux objets une vérité que les historiens reconnaissent aux textes¹⁰⁸¹. De plus, comparant les objets, Caylus est attiré par les techniques et les procédés de fabrication. Ainsi en retrouvant l'âge des objets et leur origine, il peut élaborer une appréciation stylistique. C'est dans cet esprit qu'il traite de la Gaule celtique. Il récolte auprès des ingénieurs des Ponts et Chaussées, responsables de nombreux chantiers de voirie sur d'anciens tracés de voies romaines, s'apparentant à des fouilles, des dessins très précis sur des sites archéologiques. C'est ainsi que sont exhumés et reproduits très précisément des mégalithes, oppida, villas gallo-romaines, théâtres, sculptures, monnaies et médailles. Par ailleurs ces ingénieurs, sous la direction de Daniel Trudaine (1703-1769), livrent non seulement des plans topographiques et des coupes de monuments mais renseignent sur l'hydrographie et les matériaux utilisés. Un recueil est édité, explicite dans son intitulé, *Dessins originaux de monumens construits par les Romains dans les Gaules levés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées pour servir aux Antiquités de la France expliquées par Monsieur le comte de Caylus et ensuite donnés au cabinet du Roy par ce savant seigneur*. Caylus fera graver, à partir de ce recueil, de nombreux dessins qu'il introduit dans son *Recueil d'Antiquités*. Reçu à l'Académie de

¹⁰⁸⁰ AGHION, Irène, 2002, p. 25.

¹⁰⁸¹ GRELL, Chantal, *L'histoire entre érudition et philosophie : étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*, Paris 1993, pp. 158-160.

peinture et de sculpture comme membre honoraire amateur en 1731, il entre, en 1742, à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

Tous ces recueils de dessins et de gravures esquissent une histoire de l'art par l'image. Car, bien que se basant philologiquement sur des supports textuels, ils privilégient, de plus en plus fréquemment, et toujours sagement, le langage des illustrations. Johann Joachim Winckelmann, paradoxalement, grâce à son génie visionnaire, ne va pas livrer une histoire visuelle à la manière des sciences antiques mais va fonder, en privilégiant de retracer le devenir de l'art par les mots, les principes de l'histoire de l'art. Décrivant l'Antiquité de la croissance au déclin de l'art grec, Winckelmann, en cette seconde moitié du XVIII^e siècle, bascule d'une histoire visuelle à une histoire visionnaire prémisses des grands récits historiques sur l'art. Il fonde dans son récit la périodisation des styles et permet de penser l'art comme une entité.

Cependant Elisabeth Decultot apporte un éclairage des plus intéressants quant au paradoxe autour de l'image que révèlent les parutions de Winckelmann. Proclamant que les œuvres d'art, et non uniquement les sources écrites, doivent être privilégiées au cœur du récit, Winckelmann livre des *opus* où, en regard du texte, les illustrations sont rares. Ce qui fait dire à Elisabeth Decultot : « Winckelmann qui était ordinairement considéré comme le fondateur ou le refondateur de l'histoire de l'art après Vasari, est aussi le premier représentant d'une conception éminemment narrative du discours historique sur l'art »¹⁰⁸². Dans son œuvre princeps, *Geschichte der Kunst des Alterthums*, le texte reste le support central du récit historique¹⁰⁸³. La présentation est concise, à l'inverse des majestueux in-folio de Montfaucon divisés en multiples tomes pour présenter l'Antiquité. En revanche, en 1767, en publiant les *Monumenti antichi inediti*, que sa mort prématurée empêcha de poursuivre, un retour progressif se fait vers l'image et vers la tradition des recueils antiques. Winckelmann, qui les a autant décriés qu'étudiés, perçoit combien, pour lui, les recueils de Montfaucon sont une source.

Certes, comparée aux apports de Winckelmann, chez Montfaucon la conception d'un discours historique sur l'art semble imparfaite bien que naissante. Le moine porte aux *monuments* une attention d'antiquaire. Ses commentaires sont le plus souvent descriptifs et négligent toute considération sur l'évolution des styles. Gabriele Bickendorf résume ainsi les caractéristiques essentielles de la perception mauriste sur l'art en précisant :

¹⁰⁸² DECULTOT, Elisabeth, 2010, p. 26.

¹⁰⁸³ WINCKELMANN, Johann Joachim, *Histoire de l'art de l'antiquité : par M. Winkelmann, traduite de l'allemand par M. Huber*, Leipzig, 1781.

« Leur indifférence à la valeur esthétique, les conduit [tout d'abord] à exclure tout jugement de goût et à ignorer les préceptes réducteurs de la théorie de l'art de leur époque, [ainsi que] la primauté accordée à l'intérêt iconographique des objets, sur la base de leurs représentations, indépendamment du support et de son importance dans la hiérarchie des genres, [et enfin] une observation de la forme conçue comme un moyen de datation, sur le modèle de la paléographie, et non comme fondement d'un jugement artistique »¹⁰⁸⁴.

Pourtant bien que n'ayant pas la prescience d'un *continuum* artistique, Montfaucon affirme que considérant son travail, on s'apercevra des changements que le temps apporte aux choses. Quant à l'évolution des styles, il est tout à fait regrettable qu'il n'ait su mettre à profit son intuitive présentation chronologique.

Dans le dernier quart du XVIII^e siècle, Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt, désireux d'étudier l'art, choisit comme cadre chronologique l'époque allant de la fin de l'Empire romain à la Renaissance. Il se pose ainsi en continuateur de Winckelmann. Le voici donc obligé d'étudier, au demeurant fort bien, une période qu'il qualifie lui aussi de barbare et qu'il pense sans finesse : le Moyen Age. Six volumes seront nécessaires pour décrire ce qu'il estime être un immense désert culturel et une époque décadente¹⁰⁸⁵. Le titre de l'œuvre, *Histoire de l'art par les monuments* montre son désir de faire lien entre texte et image afin de tenter d'abolir les tensions entre ces deux notions. Il lui sera cependant difficile d'y parvenir¹⁰⁸⁶.

Fermier général, bibliophile, amateur éclairé des beaux-arts et grand voyageur, il s'établit à Rome en 1779. Travaillant sur *l'Histoire de l'art par les monuments*, il se veut didactique et désire présenter le résultat de ses recherches à la manière de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Se retrouvant devant un très vaste corpus d'œuvres, il va structurer son livre sous un mode bipartite. Une première partie propose un texte sous forme d'histoire politique et sociale, une seconde laisse place aux images qui doivent, en prenant une fonction discursive, se suffire à elles-mêmes. Il n'a qu'un seul souhait, que les monuments parlent et,

¹⁰⁸⁴ BICKENDORF, Gabriele, « Des mauristes à l'école de Berlin : vers une conception scientifique de l'histoire de l'art », *Histoire de l'histoire de l'art*, t.II, XVIII^e et XIX^e siècles, Paris, 1997, p. 153.

¹⁰⁸⁵ SÉROUX D'AGINCOURT, Jean-Baptiste-Louis-Georges, *Histoire de l'art par les monuments depuis sa décadence au IV^e siècle jusqu'à son renouvellement au XVI^e*, 6 vol, Paris, 1823.

¹⁰⁸⁶ DECULTOT Élisabeth, « Genèse d'une histoire de l'art par les images. Retour sur l'exposition « Musée de papier. L'Antiquité en livres, 1600–1800 » (musée du Louvre, 25 septembre 2010- 3 janvier 2011) », *Anabases*, 14, 2011, p. 196.

ajoute-t-il, « je ne me chargeais que d'écrire sous leur dictée »¹⁰⁸⁷. Durant son travail préparatoire, les monuments et les relevés sont classés méthodiquement par date, destination et style, dans le but de former une narration suivie. Mais l'une des caractéristiques de ses recherches est de présenter des tableaux comparatifs. Ainsi, précise Pascal Griener, « les représentations figuratives forment un corps dont les parties éclairent le tout »¹⁰⁸⁸. Accordant une extrême attention à la précision des planches, il demande à ses graveurs de toujours garder le caractère des originaux quelles que soient les bizarreries ou les irrégularités rencontrées. Mais l'immense musée que l'on découvre, 1400 reproductions d'œuvres d'art sur 365 planches, doit être secondé par l'érudition de l'historien. En donnant une dimension esthétique à l'ouvrage il transforme l'histoire des monuments en histoire de l'art, rédigeant alors un traité sur l'art. Ce passage, il le désire sans développement philosophique indu mais préfère parler de faits d'histoire matérielle et de rapports techniques¹⁰⁸⁹. Son livre, pourtant terminé en 1780, à cause des vicissitudes révolutionnaires, ne sera finalement édité, à titre posthume, que de 1810 à 1823¹⁰⁹⁰.

S'il faut trouver un continuateur à l'œuvre des *Monumens de la monarchie française* de Montfaucon, ce n'est pas au sein du cloître qu'on le repérera même si d'aucuns se penchent sur l'étude des Gaulois. Il faut se tourner, dans la première moitié du XIX^e siècle, vers Alexandre de Laborde (1773-1842). Attaché à l'ambassade de Lucien Bonaparte, voyageur et polygraphe, cet homme politique, antiquaire éclairé, sera nommé en 1816 membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Très rapidement, après avoir publié des études sur les pavés en mosaïques et les vases grecs, il s'intéresse au Moyen Age en Espagne comme en France. C'est en donnant une nouvelle vision de l'architecture médiévale qu'il change son statut d'antiquaire pour celui d'historien. Le *Voyage historique et pittoresque de l'Espagne* en deux volumes qu'il livre en 1806 et 1816, montre des illustrations de monuments médiévaux « gothiques » et « mauresques », classés par régions, validant le passage du pittoresque à l'histoire. En 1808 Alexandre de Laborde fait paraître *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*. L'ouvrage est illustré par le peintre, dessinateur et graveur, Constant Bourgeois (1767-1841) connu pour la précision de ses travaux.

¹⁰⁸⁷ SÉROUX D'AGINCOURT, Jean-Baptiste-Louis-Georges, 1823, t. II, Préface, p. II.

¹⁰⁸⁸ GRIENER, Pascal, « Un romantisme de marbre », *Critique*, n°745-746, 2009/6, p. 557.

¹⁰⁸⁹ LOYRETTE, Henri, « Séroux d'Agincourt et les origines de l'art médiéval », *Revue de l'art*, n° 48, 1980, pp. 40-58.

¹⁰⁹⁰ Annexes, III. LIII, p. 29.



Fig. 25 - Maison « gothique » à Valence (Drôme)
Gravé par A. Chamouin
Alexandre de Laborde, *Les Monuments de la France*, 1836.

Alexandre de Laborde retient de ses recherches l'idée de construire en France des bâtiments, en suivant le modèle gothique. La description des monuments français lui est alors confiée. Un ouvrage en deux volumes, intitulé *les Monumens de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et d'étude des arts* paraît en 1816 et en 1836. Ces deux *in-folio* traitent, pour le premier, des *monumens* celtes, gaulois, grecs et romains et, pour le second, des édifices gothiques religieux et profanes de la France médiévale.

Les illustrateurs, fort nombreux, sont dirigés par Constant Bourgeois. Les monuments sont classés chronologiquement. Alexandre de Laborde développe l'idée que l'affinement du goût opéré sur les arts, et le perfectionnement du style, sont graduels et procèdent grâce à une accumulation progressive et non par des à-coups d'invention. Et cet art « ogivique », qu'il réhabilite, il le qualifie de léger, précis et élégant¹⁰⁹¹. Ainsi son souhait serait que soit construits en France de plus nombreux bâtiments imitant ce modèle (Fig. 25).

¹⁰⁹¹ MEDVEDKOVA, Olga, *Laborde, Alexandre (de)*, Publications numériques, INHA, Paris, 2013.

Alors que, visitant l'Espagne, il dessine et grave des monuments pour garder leur trace, les sachant périssables, il s'émerveille de l'intérêt porté à leur conservation dans ce pays où chaque ville d'importance possède un *Museum* et insiste sur la nécessité en France de créer des musées d'État. Pourtant ces institutions mises au service de la société, mettant l'accent sur les liens entre les différentes cultures à travers le temps pour contribuer à leur développement, ne sont pas encore d'actualité. Le *museion*, sanctuaire où résidaient les muses mais aussi consacré aux discussions philosophiques, prend, à la fin du XV^e siècle, pour désigner les collections des Médicis à Florence, la désignation de musée. L'on sait combien les collections princières, aristocratiques et bourgeoises recèlent, dans un cadre privé, d'œuvres contemporaines et antiques admirées par une élite. Elles vont peu à peu faire l'objet de publication de catalogues qui se révéleront fort utiles. Ces cabinets de travail où l'on se consacre tout autant aux études littéraires, scientifiques qu'artistiques vont prendre, au cours du temps, l'appellation de musées dont l'une des caractéristiques principales est d'en permettre l'accès au public. Déjà, alors qu'incombaient aux papes les tâches de préservation, on remarque l'ouverture au public, une fois par an, des collections privées pontificales du Capitole¹⁰⁹². Puis les collections de Giovanni Grimani (1506-1593) sont présentées dans son palais vénitien et au XVII^e siècle naissent des lieux d'excellence comme, en 1618, la Pinacothèque ambrosienne de Milan et, en 1683, l'Ashmolean Museum d'Oxford. C'est au XVIII^e siècle qu'apparaissent des édifices majestueux comme, en 1759, le British Museum et à Florence, en 1765, la Galerie des Offices. Quelques années auparavant, en France, le 14 octobre 1750, Charles François Paul de Tournehem (1746-1751), directeur des Bâtiments du Roi, installe dans la galerie Est du Palais du Luxembourg le premier musée de peinture ouvert au public. Des critiques d'art et homme de lettres comme Etienne La Font de Saint-Yenne (1688-1771), s'était insurgé contre l'état des tableaux et l'on peut lire dans un texte écrit en 1749, réédité en 1752 :

" Sachez, ô grand Colbert – c'est le Louvre qui parle – que ces beaux ouvrages (les tableaux acquis par Louis XIV) n'ont pas revu la lumière et qu'ils ont passé des places honorables qu'ils occupaient dans les cabinets de leurs possesseurs à une obscure prison dans Versailles où ils périssent depuis plus de cinquante années »¹⁰⁹³.

¹⁰⁹² CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, 2007, p. 44.

¹⁰⁹³ LA FONT DE SAINT-YENNE, Étienne, *L'Ombre du grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris, dialogue. Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France*, Paris, 1752, p. 17.

En 1791 une décision de créer à l'abbaye de Saint-Denis un musée lapidaire, qui aurait rassemblé les *monumens* sculptés et peints royaux, échoue. L'idée de créer au Louvre, alors inhabité, un musée de peinture n'aboutira qu'en 1793 et prendra le nom de Muséum central des arts de la République. Ces musées doivent se multiplier. En 1832 Antoine Quatremère de Quincy les définit ainsi dans son *Dictionnaire* « ...Lieu, bâtiment où se trouve rassemblés les divers objets d'art dont on fait des collections... Il n'y a pas longtemps qu'on s'est occupé de construire et de disposer avec magnificence des édifices exprès pour en faire des musées et le nombre n'en est pas encore considérable en Europe »¹⁰⁹⁴.

C'est aussi dans les musées que peut s'affirmer une exaltation du passé national et un net sentiment patriotique que Montfaucon, dans *Les monumens de la monarchie française*, véritable musée de papier, a tenté de transmettre. Mais pour que cette redécouverte des Antiquités nationales, socle de la Nation, touche le plus grand nombre, Montfaucon émet rapidement des vœux pour sa protection.

B Antiquités nationales et dimension patrimoniale

1) L'exemple scandinave

Cette prise de conscience naît peu à peu grâce aux recherches des fouilleurs. Montfaucon est intéressé par les antiquités anglo-saxonnes et par le travail « archéologique »¹⁰⁹⁵ des antiquaires scandinaves et le soin qu'ils apportent à la protection du patrimoine¹⁰⁹⁶. Déjà, en date du mois de mai 1718, on peut lire, dans une correspondance entre Montfaucon et Jean-Christophe Iselin (1681-1737), tout l'intérêt que ce dernier porte aux antiques sépultures germaniques¹⁰⁹⁷. Jean-Christophe Iselin (1681-1737), théologien et philologue bâlois, obtient dans cette ville la chaire d'antiquités puis est nommé académicien honoraire étranger à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Il restera longtemps en correspondance avec Montfaucon, qui le cite dans les préfaces de *L'Antiquité expliquée* et du *Supplément*. Ainsi voit-on poindre, dans les marges de l'œuvre du moine, un vif attrait pour les civilisations des temps les plus reculés. Ce qui frappe Montfaucon, c'est la

¹⁰⁹⁴ QUATREMÈRE DE QUINCY, Antoine, *Dictionnaire historique d'architecture : comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques... de cet art*, t. 2, Paris, 1832, p. 141.

¹⁰⁹⁵ L'usage du terme d'archéologie se confirme au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

¹⁰⁹⁶ SCHNAPP, Alain, 1993, pp. 157-159.

¹⁰⁹⁷ Bnf, ms. fr. 17708, f. 247.

particularité des études des *monumens* de ces temps éloignés, qui s'affranchissent de renvois ou références aux textes d'auteurs classiques, de tradition gréco-romaine, et favorisent l'acceptation d'une histoire de l'Europe antérieure à la conquête romaine. Ce sentiment est exprimé dans la préface du *Supplément de L'Antiquité expliquée* où il précise que si les livres renseignent sur l'histoire et sur toutes autres sortes de discipline, le secours des *monumens* « instruit aussi sur un nombre infini de choses, que les auteurs n'apprennent pas »¹⁰⁹⁸, et la découverte de leurs images augmente le plaisir de la lecture. Dans l'*Avis au lecteur* du tome 5 des *Monumens de la monarchie française* il ajoute : « Le lecteur remarquera que souvent les Estampes nous apprennent bien des particularités que les Historiens ne disent pas »¹⁰⁹⁹.

Certes, pour Montfaucon, l'Antiquité est d'abord grecque et romaine mais, au fil de son enquête, il n'hésite pas à s'intéresser aux Antiquités du Nord et laisse une place à ce qu'il appelle les Antiquités septentrionales. Homme de cloître, il n'interroge pas le sol, ne s'engage pas dans un travail de fouilles ni ne parcourt un pays en tous sens, mais il collectionne avec détermination, et précision, tous témoignages et dessins qui lui sont fournis par ses contemporains. Ainsi, à la lecture des auteurs allemands, et sous l'influence de son correspondant bâlois, Jean-Christophe Iselin, Montfaucon découvre que mégalithes et tumuli sont des éléments fondamentaux des antiquités européennes¹¹⁰⁰. Il perçoit rapidement que les fouilles de terrain donnent aux *monumens* un rôle nouveau dans la connaissance du passé et conduisent vers des informations essentielles sur les origines nationales.

Sous-tendu par des projets culturels patriotiques, le travail des antiquaires scandinaves, fer de lance de la préservation des Antiquités nationales, ne peut être passé sous silence. Les pays du Nord, n'ayant pas été ou très peu romanisés et devant la rareté des textes gréco-romains dont ils disposent, vont favoriser de nouvelles approches pour la recherche de leur origine, ne laissant plus au passé gréco-romain l'hégémonie de l'histoire. A la recherche d'Antiquités nationales et privilégiant les études de terrain, les antiquaires scandinaves, aux XVII^e et XVIII^e siècles, vont remarquablement poser les jalons d'une future science archéologique tout en livrant des études ethnographiques et d'histoires naturelles illustrées.

¹⁰⁹⁸ MONTFAUCON, Bernard de, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, t.1, Paris, 1724, Préface, p. iij.

¹⁰⁹⁹ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.5, Paris, 1731, Avis aux lecteurs, n.p.

¹¹⁰⁰ SCHNAPP, Alain, « Les Antiquités entre la France et l'Allemagne au XVIII^e siècle », *Revue germanique internationale*, 13 | 2000, 39-48.

Dès 1555 on dispose d'un étonnant ouvrage, *Historia de gentibus septentrionalibus*¹¹⁰¹, rédigé par Olaus Magnus (1490- ???), archevêque d'Uppsala rassemblant des gravures représentant des forêts de mégalithes, des tumuli et des inscriptions runiques. On découvre à sa lecture une des premières descriptions historiques, géographiques et ethnographiques des peuples du Nord¹¹⁰². Olaus Magnus, après des études dans les universités allemandes, alors qu'il n'est encore que chanoine d'Uppsala, est mandaté par le légat du pape Giovanni Angelo Arcimboldi pour aller collecter des fonds dans le royaume nordique. Après en avoir exploré ses confins, il revient de ce voyage décidé à transmettre, au monde érudit et curieux, ses connaissances inédites sur les peuples du Septentrion. Catholique exilé, il conçoit et édite son livre à Rome, ville qu'il ne quittera plus. Il ne cherche pas à écrire une histoire nationale mais un ouvrage de recherches éclectiques sur les pays du Nord, et décrit une Scandinavie mal connue en tentant de réhabiliter leurs ascendants, les Goths. Au sein du milieu intellectuel italien qui rejette tout passé médiéval, il défend les peuples du Nord étiquetés de barbares et parfois de bestiaux¹¹⁰³ et dont l'architecture, l'écriture ou les comportements sont qualifiés d'archaïques¹¹⁰⁴. Olaus Magnus livre un texte sobre qui se veut une réponse aux questions sur les peuples nordiques, la faune et les phénomènes insolites que se posait son ami Adolf von Schaunburg, archevêque de Cologne à qui est dédié le livre. Il fait alors découvrir tout autant des populations qui se déplacent grâce à des traîneaux tirés par des rennes que, plus au sud, l'observation de pierres gravées d'inscriptions runiques. Il décrit aussi bien les géants tutélaires que des nains et des elfes extrayant des métaux précieux du sol¹¹⁰⁵. Pour la réalisation de cet ouvrage dont le dessinateur reste inconnu, Olaus Magnus enrichit son texte de très originales gravures, précisant dans sa préface : « L'image non seulement est porteuse d'agrément et suscite un plaisir étonnant mais conserve la mémoire des choses passées »¹¹⁰⁶ (Fig. 26 et 27). Alors qu'Olaus Magnus n'interprète, ni ne systématise ses découvertes, le Suédois Johan Bure et le Danois Ole Worm vont s'en charger en décrivant soigneusement tous *monumens* revalorisant leur histoire nationale précédant la conquête romaine

¹¹⁰¹ MAGNUS, Olaus, *Historia de gentibus septentrionalibus earumque diversis statibus, conditionibus, moribus*, Rome, 1555.

¹¹⁰² SCHNAPP, Alain, 1993.

¹¹⁰³ Joseph Juste Scaliger (1540-1609) s'exprime ainsi dans *Potices libri*, VII, 3, p. 17.

¹¹⁰⁴ EMION, François, « Le Nord selon Olaus Magnus », *Études germaniques*, 2018/2, n°290, pp. 193-214.

¹¹⁰⁵ SCHNAPP, Alain, 1993, p. 157.

¹¹⁰⁶ MAGNUS, Olaus, 1555, Préface, pp. 2-3.



Fig. 26- De obsequiis erga fenes
 Olaus Magnus, *Historia de gentibus*, 1555

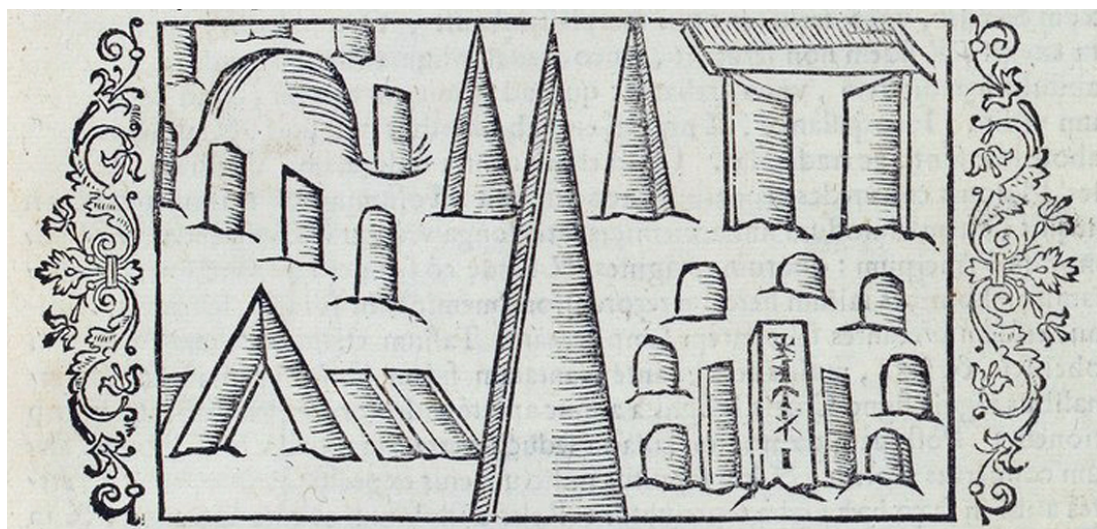


Fig. 27 - De obeliscis sepulchralibus
 Olaus Magnus, *Historia de gentibus*, 1555.

Johan Bure (1568-1652), humaniste distingué, précepteur du prince héritier Gustave Adolphe, s'intéresse rapidement au déchiffrement des runes. Ces anciennes écritures sont encore parfois utilisées dans certaines provinces de Suède. On peut les observer sur des stèles runiques ornant les églises. Bien que n'étant pas le premier à s'y intéresser, il est celui qui va savoir les collecter et les analyser systématiquement. Ainsi dès 1599, grâce à l'appui royal, des expéditions organisées avec méthodes vont permettre à Johan Bure et ses assistants : « d'établir un alphabet précis, de suggérer des règles de transcriptions, de

proposer un système de datation »¹¹⁰⁷. Avec la systématisation des études sur le déchiffrement des runes, et grâce à la compréhension et l'aide du pouvoir, il est le premier à doter la Suède d'un service archéologique qui magnifie les Antiquités nationales, les estimant tout aussi digne d'intérêt que des monuments gréco-romains.

Ole Worm (1588-1654) est un érudit danois. Médecin réputé, il enseigne le latin, le grec, la physique et la médecine à l'Université de Copenhague. Il est antiquaire et collectionneur et sa curiosité vise aussi bien la recherche médicale que l'interprétation des runes. Possédant une collection de *naturalia* et d'*artificialia* remarquable, il crée à l'instar de Ferrante Imperato (1550-1625) l'un des cabinets de curiosités les plus célèbres du XVII^e siècle qui passera après sa mort au roi Frédéric III à Copenhague. Les collections du cabinet sont présentées dans une compilation de gravures, rassemblées dans un catalogue intitulé *Museum Wormianum* qui n'est publié qu'en 1665. Après un long périple en Europe il se lie d'amitié avec Nicolas Peiresc, Pierre Gassendi, Gabriel Naudé et Isaac Lapeyrère avec lesquels il continuera de correspondre. En 1622 il se lance dans l'étude des runes (Fig. 28). Il est désireux d'étudier les antiquités danoises et norvégiennes, ces royaumes faisant partie d'une double monarchie en opposition à celle unissant la Suède à la Finlande¹¹⁰⁸. Honorer le passé de sa nation est pour lui tout aussi digne d'intérêt qu'étudier d'autres civilisations, comme celle de la Grèce.

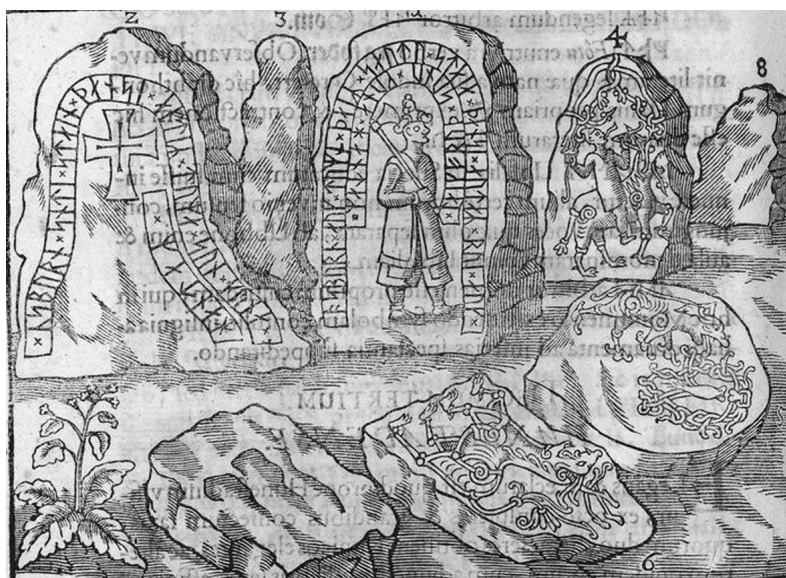


Fig. 28 - Monumens de la ville d' Hunstad
Ole Worm, *Danicorum Monumentorum Libri sex*, 1643.

¹¹⁰⁷ SCHNAPP, Alain, 1993, pp. 158-159.

¹¹⁰⁸ Cette rivalité étant cause d'émulation positive pour l'établissement d'une recherche archéologique nationale des pays scandinaves.

Cela est illustré sur le frontispice de son livre, *Danicorum Monumentorum Libri sex*¹¹⁰⁹, gravé par Simon de Pass (1595-1647) graveur royal du roi du Danemark.

Ce livre est un véritable musée de papier valorisant l'histoire nationale qui recense avec méthode des antiquités étonnantes par leur rareté ou leur beauté et les représente par d'attrayantes illustrations qui le plus souvent ne sont ni datées, ni signées.

Dans le texte, les antiquités sont définies et exposées suivant leurs fonctions. Mais Ole Worm ne se satisfait pas de décrire et de classer des pierres runiques, des autels, des enclos, des cirques et des tumuli, son originalité tient au fait de les présenter sans les extraire du paysage environnant qui les a vus naître. Alain Schnapp précise que pour l'antiquaire scandinave « L'exploration du sol est un voyage dans le temps. Pour l'entreprendre, nul besoin de source latine ou grec, mais il faut disposer d'une inclination d'esprit curieuse, d'un œil aux aguets, d'un goût certain pour le paysage et le dessin »¹¹¹⁰. C'est ainsi qu'Ole Worm, sans sortir du contexte contemporain, et sans négliger les traditions orales, présente en une vision globale le site royal de Lejre, en un relevé topographique des plus précis incluant *monumens* et habitat.

En alliant la méthode philologique à l'analyse du paysage, l'étude des antiquités progresse, ce qui fait dire à Alain Schnapp : « Si les antiquaires scandinaves sont allés plus vite et plus loin que leurs collègues européens, c'est qu'ils pouvaient appliquer leur savoir à un passé plus proche, dont ils ressentaient la continuité avec le présent »¹¹¹¹. Pour étendre les champs géographiques des recherches, Ole Worm sensibilise les dignitaires religieux et les représentants du roi de toutes les provinces. La cour royale s'enorgueillit de ces multiples découvertes et « les souverains scandinaves, et l'opinion lettrée, découvrent que lorsque le sol est interrogé, il répond »¹¹¹². Ainsi la défense du patrimoine des pays nordiques devenant affaire publique, on voit Christian IV, roi du Danemark (1577-1648) adopter, en 1622, le premier édit concernant la protection des antiquités et, le 20 mai 1630, Gustave Adolphe, roi de Suède (1594-1632), publier une ordonnance sur les antiquités suédoises.

Enfin Olof Rudbeck (1630-1702), professeur à l'université d'Uppsala, antiquaire intéressé par la médecine et la botanique, va porter ses recherches sur la préhistoire de son pays. A l'image d'Ole Worm il considère les pérégrinations sur le territoire comme essentielles mais sera l'un des premiers à tenter d'interpréter l'histoire du sol et à jeter les bases d'une analyse

¹¹⁰⁹ WORM, Ole, *Antiquitates Danicae... Danicorum monumentorum libri sex*, Copenhague, 1643.

¹¹¹⁰ SCHNAPP, Alain, 1993, p. 164.

¹¹¹¹ *Ibid.*, p. 151.

¹¹¹² *Ibid.*, p. 176.

stratigraphique du terrain¹¹¹³. Il propose ainsi des coupes des tumuli d'Uppsala qu'il décide d'explorer.

La remarquable modernité des antiquaires scandinaves pour la découverte du passé de leur sol et son histoire va permettre aux autorités suédoises d'établir un service national des antiquités, de créer, en 1662, une chaire d'archéologie, et d'établir auprès de l'université d'Uppsala un collège des antiquités. Non seulement les États scandinaves, en avance sur les autres pays européens, légifèrent mais ils créent des institutions.

Simultanément, dans la poussée d'une dynamique de recherche historique antérieure à la conquête romaine redorant le blason des histoires nationales, se distinguent les investigations allemandes et anglaises. A la recherche de leur origine, des préhistoriens allemands, dans la lignée de Nicolaus Marschalk (1460 ?-1525), découvrent l'importance du travail de fouille fait sous un mode scientifique.

Plus tard, au XVIII^e siècle, deux pasteurs père et fils, Christian Detlev Rhode (1653-1717) et Andreas Albert Rhode (1682-1724) vont, l'un, s'interroger sur l'utilité des armes dans les tombes, et l'autre, voulant faire partager le résultat de ses fouilles, éditer dans un but didactique un hebdomadaire utile pour la connaissance de l'histoire locale¹¹¹⁴. Andreas Albert Rhode nous apprend que la fouille est soumise à des règles dont il est le premier à préciser la technique et fera œuvre nationale dans sa passion de la reconstitution.

Periégète, William Camden (1551-1623) est un antiquaire anglais qui livre, en 1586, *Britannia*, une œuvre novatrice très accessible et rapidement rééditée. Cet ouvrage illustré qu'il remaniera toute sa vie décrit l'histoire et la géographie des îles britanniques. Jeune maître de l'école de Westminster, il profite de son temps libre pour arpenter de nombreuses régions à la recherche d'antiquités. *Britannia*, œuvre qui rapproche paysage, antiquarisme, géographie et histoire, est une des premières études topographiques des îles de Grande-Bretagne et d'Irlande. De plus, dans ses réflexions, en posant les bases d'une historiographie nationale, il souligne les origines anglo-saxonnes du peuple britannique. Alain Schnapp résume ainsi l'apport que William Camden a donné à l'archéologie britannique : « un cadre de référence (l'histoire régionale), une méthode d'observation (la combinaison des données littéraires avec la description des paysages) et une technique d'exploration (l'étude attentive des sources toponymiques et numismatiques) »¹¹¹⁵. De plus, en posant les bases d'une

¹¹¹³ Flaminio Vacca (1538-1605) à la fin du XVI^e et Nicolas Bergier (1567-1623) au début du XVII^e avaient exprimé des vues semblables.

¹¹¹⁴ RHODE, Andreas Albert, *Cimbrisch-Holsteinische Antiquitaten Remarques*, Hambourg, 1720.

¹¹¹⁵ SCHNAPP, Alain, 1993, p. 141.

historiographie nationale, il va souligner les origines anglo-saxonnes du peuple britannique. William Camden fondera à Oxford une chaire d'histoire ancienne qui de nos jours perdure.

Dans le dernier quart du XVII^e siècle, John Aubrey (1626-1697), érudit britannique, membre de la Royal Society de Londres, peintre et homme de lettres très introduit dans le milieu scientifique et littéraire, réalise un livre, resté à l'état de manuscrit, intitulé *Monumenta Britannica*. Jamais édité de son vivant, ce travail l'occupera de 1663 à 1693, et cette œuvre d'antiquaire combinant constamment l'observation du présent et du passé va circuler et être admirée. Privilégiant l'observation du paysage, du sol et des objets, son livre se divise en trois parties, la religion et les mœurs des druides, l'architecture, puis les structures archéologiques comme urnes, tombeaux, fossés. Une suite de l'ouvrage, intitulée *Miscellanea*, présente quatre parties décrivant les ordres architecturaux, les systèmes d'écriture, les armes figurées sur des pierres tombales et les vêtements et costumes. Chaque même genre de classement recourt à une typologie chronologique. Ainsi John Aubrey, théoricien, se trouve à l'origine de la mise en place de la méthode comparative, terme qu'il emploie comme un manifeste. Alain Schnapp, dans la *Conquête du passé*, livre un dessin de fenêtres médiévales¹¹¹⁶, tiré des *Monumenta Britannica*, qui montre l'un des premiers exemples de typologie archéologique¹¹¹⁷.

Ainsi, en remplaçant la tradition scripturaire par le silence criant de l'apport des découvertes et des analyses des antiquités locales et nationales, les peuples anglo-saxons et scandinaves écrivent une histoire sans texte qui, nonobstant est bien la leur, et dont ils ont très rapidement conscience qu'elle doit être protégée.

2) Tentatives de mesures conservatoires

Quelle que soit la démarche des antiquaires vis-à-vis des *monumens* faisant référence au passé, qu'ils soient collectionnés et classés dans des cabinets ou découverts sur le terrain et retranscrits dans des musées de papier et plus tard rassemblés dans des musées d'État, perdure en filigrane le souci constant de les protéger et ainsi de protéger un patrimoine pour pouvoir proposer une histoire nationale.

Comme nous l'avons signalé plus haut, Roger de Gaignières, en France, est l'un des pionniers en matière de proposition de projet pour la création d'un office royal d'inspecteur des monuments historiques, qui ne portent pas encore ce nom. Le 29 septembre 1703, par

¹¹¹⁶ Annexes, III. LIV, p. 30.

¹¹¹⁷ Ms. Top. Gen. c. 25, folio 1555r, Oxford, Bodleian Library.

l'intermédiaire de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain, il en fait la proposition à Louis XIV qui, face aux dépenses de guerre, ne donnera pas suite au projet. Deux idées maîtresses émergent des différents plans suggérés par Roger de Gaignières. Dans un premier temps il avance l'idée que s'il n'est pas possible de protéger, en nature, tous *monumens* considérés comme d'importance à l'Histoire, qu'au moins l'on se rende sur place pour les dessiner et les reproduire au mieux. Il demande alors la possibilité d'avoir des facilités d'accès à tous lieux et de pouvoir diriger des équipes de copistes et de dessinateurs. Il agit ainsi, certes, pour son intérêt, mais encourage néanmoins la mise en place de mesures conservatoires¹¹¹⁸. La proposition n'ayant pas été entendue, Roger de Gaignières enfonce le clou et signale le délabrement de certains monuments bâtis comme, par exemple, ceux laissés à l'abandon par des religieux peu attentifs. Pour y accéder, afin d'en garder la mémoire par le dessin, il faudrait être muni d'un arrêt du Conseil qui défendra de les démolir. Et d'ajouter que les monuments royaux et princiers sont tout autant à surveiller car, précise-t-il, s'adressant au roi : « Il est de sa gloire d'y remédier, puisque l'on détruit tous les jours un nombre infini de monuments considérables »¹¹¹⁹. Il conclut que pour réaliser ces mesures il faudra savoir s'adresser à un homme de talent. Malgré l'absence de suite donnée à ce dernier projet, on ne peut qu'applaudir cette prise de conscience d'un esprit avancé.

Montfaucon n'a élaboré aucun plan pour la mise en place de ce que l'on appellera plus tard des mesures conservatoires du patrimoine. Seules ses démarches sont singulières. Pour étudier les Antiquités gréco-romaines ou nationales, il sait s'entourer d'un réseau de correspondants érudits et, pour confirmer ses enquêtes et ses dires, déléguer sur place les meilleurs dessinateurs. Le titre de son livre, dans son entier, *Les monumens de la monarchie française qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées*, suggère de devancer les dangers du temps, désaffectations ou destructions, afin de permettre, pour le bien de l'histoire, de considérer les vestiges épargnés. Vestiges qu'il a su donner à voir dans un in-folio, comme un musée imaginaire. Désireux de s'impliquer dans une recherche antique qu'il estime sans fin, il souhaite que ne se reproduisent pas les « insultes de gens qui n'avoient nul goût pour tout ce que l'art avoit inventé de plus excellent »¹¹²⁰. De même lors d'une communication, le 22 juin 1734, au sein de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, Montfaucon donne un avis éclairé au

¹¹¹⁸ RITZ-GUILBERT, Anne, 2016, p. 65.

¹¹¹⁹ DELISLE, Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, Paris, 1868, p. 343.

¹¹²⁰ MONTFAUCON, Bernard de, *Les monumens de la monarchie française*, t.I, Paris, 1727, Préface, p. XV.

sujet de la conservation des monuments antiques comme nous l'avons précédemment relevé.

Déjà en 1724, admis au sein de cette même Académie des Inscriptions et belles-lettres, Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye, cité plus haut, déplorait le peu de considération réservé à l'endroit de l'histoire nationale. Fort intéressé par les origines de la chevalerie et par les vieilles chroniques des anciens poètes, il revendiquait haut et fort l'importance du passé national.

Alexandre de Laborde, qui estimera que la « Révolution plus habile encore que le temps »¹¹²¹ avait porté des coups mortels aux monuments, est désireux d'établir un recueil de notices illustrées les concernant. Pour lui permettre de réaliser ce projet, le comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet (1766-1823) alors ministre de l'Intérieur, adresse le 10 mai 1810 une circulaire aux préfets leur demandant : « de lui transmettre des renseignements sur les châteaux, les abbayes, les tombeaux et aussi de lui faire savoir s'il y avait dans leur département quelque personne avec laquelle on peut correspondre sur ces différents objets »¹¹²². Les renseignements devaient être déposés au Bureau de la Statistique.

Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'époque révolutionnaire, cause de vandalisme, va conjointement provoquer une incontestable prise de conscience de l'importance du passé et de ses représentations. Sous la pression de groupes, comparables à ceux qui s'étaient créés en Angleterre en révolte contre les destructions provoquées par les réformés, des Comités révolutionnaires se mettent en place pour dynamiser un travail de protection. Mais, ne se contentant pas de protéger les monuments bâtis, religieux, princiers ou aristocratiques, ils considèrent tous les *monumens de la monarchie française* comme Antiquités nationales et enquêtent sur les origines de la nation. En les privilégiant comme des *monumens* antiques¹¹²³, ils deviennent alors un champ nouveau de recensement¹¹²⁴.

Aubin-Louis Millin (1759-1818) participe à ce travail, soucieux d'enlever à la force destructrice de son temps les biens qu'il considère comme des témoignages de l'histoire. Homme aux activités multiples, on le retrouve naturaliste, fondateur de la Société linnéenne, numismate, journaliste et enseignant. On lui propose, en 1795, la charge de garde du Cabinet des médailles et le titre de conservateur du Musée des Antiques, dont le décret du 7 octobre 1795 annulera celui de sa création le 23 juin 1795. Ce musée devait, dans les locaux de la

¹¹²¹ Rapport présenté à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 20 novembre 1818.

¹¹²² PROU, Maurice, « Le concours des antiquités de la France en 1911 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, Année 1911, 72, p. 731.

¹¹²³ CHAUDONNERET, Marie-Claude, « Musées des origines : de Montfaucon au Musée de Versailles », *Romantisme*, Année 1994, 84, pp. 11-35.

¹¹²⁴ CHOAY, Françoise, 2007, p. 53.

Bibliothèque nationale, rassembler des antiquités et des objets ethnographiques et exotiques. Si ce projet fut fugace, en revanche, dénonçant la vente anarchique et néfaste des biens mis à la disposition de la nation, il s'insurge, voulant les protéger, et publie en 5 volumes les *Antiquités nationales ou Recueil de Monuments*¹¹²⁵, livre privilégiant l'époque médiévale et moderne, illustré de monuments qu'il a majoritairement visités et assorti de notices explicatives. C'est dans le prospectus, introduisant l'ouvrage, qu'apparaît la première occurrence du concept « monument historique » :

« La réunion des biens ecclésiastiques aux domaines nationaux, la vente prompte et facile de ces domaines, vont procurer à la nation des ressources, qui, sous l'influence de la liberté, la rendront la plus heureuse et la plus florissante de l'univers : mais on ne peut disconvenir que cette vente précipitée ne soit, pour le moment, très-funeste aux arts et aux sciences, en détruisant des productions du génie et des monuments historiques, qu'il seroit intéressant de conserver »¹¹²⁶.

Il tiendra ce même discours devant l'Assemblée constituante le 9 décembre 1790. Dans les *Antiquités nationales ou Recueil de Monuments*, Roland Recht, reprenant l'interprétation du livre de Cecilia Hurley¹¹²⁷, précise, dans la préface, qu'Aubin-Louis Millin fait œuvre d'historien. En livrant une nouvelle histoire de France qu'il illustre, il favorise une « histoire visible », sans s'attacher cependant à la qualité artistique des monuments présentés. En revanche, comme l'avait fait Montfaucon, il cristallise des faits historiques. Ainsi, en dehors de l'intérêt général qu'elle peut susciter, une œuvre consacrée au Moyen Age, destinée à la nation France, prend sens en mettant l'art en histoire. C'est alors que peuvent s'instaurer des mesures conservatoires qui ne peuvent que se multiplier.

¹¹²⁵ MILLIN, Aubin-Louis, *Antiquités nationales ou Recueil de Monuments pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'empire français tels que Tombeau, Inscription, Statut, Vitraux, Fresques, etc, tirés des Abbaye, Monastère, Château, et autres lieux, devenus domaines nationaux*, 5 vol, Paris, 1790-1798.

¹¹²⁶ MILLIN, Aubin-Louis, *Antiquités nationales ou Recueil de Monuments pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'empire français tels que Tombeau, Inscription, Statut, Vitraux, Fresques, etc, tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux, et autres lieux, devenus domaines nationaux*, Paris, 1790, Prospectus, p.1.

¹¹²⁷ HURLEY, Cecilia, *Monuments for the People : Aubin-Louis Millin's Antiquités Nationales*, Préface de Roland Recht, Collection Théories de l'art (1400-1800), Turnhout, 2013.

3) Le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir

Durant l'année révolutionnaire de 1789, les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation, suivront ceux des émigrés puis ceux de la Couronne. C'est en adoptant, pour les gérer, la métaphore successorale qu'apparaissent les mots héritage, patrimoine et conservation¹¹²⁸. Pour dresser l'inventaire et gérer les biens, meubles et immeubles, qui ne sont pas réutilisés sur place, et sur proposition de Mirabeau (1749-1791) et Talleyrand, (1754-1838) une commission dite « des Monuments » est créée. Devant l'abondance des biens meubles qu'il faut protéger, on ouvre, pour les entreposer, des dépôts provisoires qui pour certains pourraient devenir définitifs et prendre le nom de musées. Dès 1790, Louis-Georges de Bréquigny (1714-1795), membre de la Commission des Monuments, prévoit une répartition de musées sur l'ensemble du territoire français. Idée prémonitoire qui ne sera pas retenue. Pour tenter de solutionner ce problème d'entrepôts, en cette fin du XVIII^e siècle, le même Louis-Georges Bréquigny propose alors d'employer des églises désaffectées dans certaines villes. Cette proposition n'est pas non plus suivie d'effet et l'on préfère utiliser ces anciens lieux de culte comme halles, prisons, casernes et bien souvent comme dépôt de munition, de sel ou de salpêtre. Il en sera ainsi de l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

En 1790, sur proposition du Comité des affaires ecclésiastiques, le peintre Gabriel-François Doyen (1726-1806), dont Alexandre Lenoir est l'élève, s'apprête à recueillir dans le couvent des Petits-Augustins de très nombreuses œuvres d'art des maisons religieuses. Sculptures et fragments d'architecture sont prélevés intacts, ou endommagés, dans divers lieux pour les soustraire au vandalisme révolutionnaire et l'idée d'un musée d'Histoire de France se forge, grâce aux recherches et à l'inventaire des vestiges. Gardien du dépôt des Petits-Augustins (1791-1795), Alexandre Lenoir ouvre ce lieu au public, en septembre 1795, et le transforme en musée des Monuments français après autorisation du Comité d'instruction publique¹¹²⁹. Il en devient le conservateur de 1796 à 1816. Si le projet d'un musée des Antiques fut éphémère et sa réalisation inexistante, l'ouverture du musée des Monuments français crée l'événement. Et avec quel panache ! La présentation muséale de l'histoire de l'art national est à inventer. Elle entraîne Alexandre Lenoir dans une scénographie étonnante, non dépourvue d'effet romantique. Dressant un inventaire peu méthodique de ce qu'il appelle constamment, dans son *Journal*, « les débris », il dispose,

¹¹²⁸ CHOAY, Françoise, 2007, p. 75.

¹¹²⁹ Annexes, p. 86.

selon une chronologie qui lui paraît vraisemblable¹¹³⁰, des statues et des tombeaux provenant de l'abbaye de Saint-Denis ou d'églises parisiennes. Ce qui fait dire à son biographe, Louis Courajod (1841-1896) : « Malgré sa profonde ignorance, [Alexandre Lenoir] était doué de l'esprit scientifique au suprême degré »¹¹³¹. Ainsi en pénétrant dans le dépôt des Petits-Augustins le visiteur déambule dans sept salles, trois cours, un cloître et un jardin arboré désigné sous le nom d'Élysée¹¹³². Jules Michelet (1798-1874), qui dit devoir sa vocation d'historien à la visite du musée des Monuments français exprime ainsi son ressenti :

« Ma plus forte impression c'est le musée des Monuments français, c'est là et nulle autre part que j'ai reçu d'abord la vive impression de l'histoire... Je remplissais ces tombeaux de mon imagination, je sentais ces morts à travers les marbres, et ce n'était pas sans quelque terreur que j'entrais sous les voûtes basses où dormaient Dagobert, Chilpéric et Frédégonde »¹¹³³

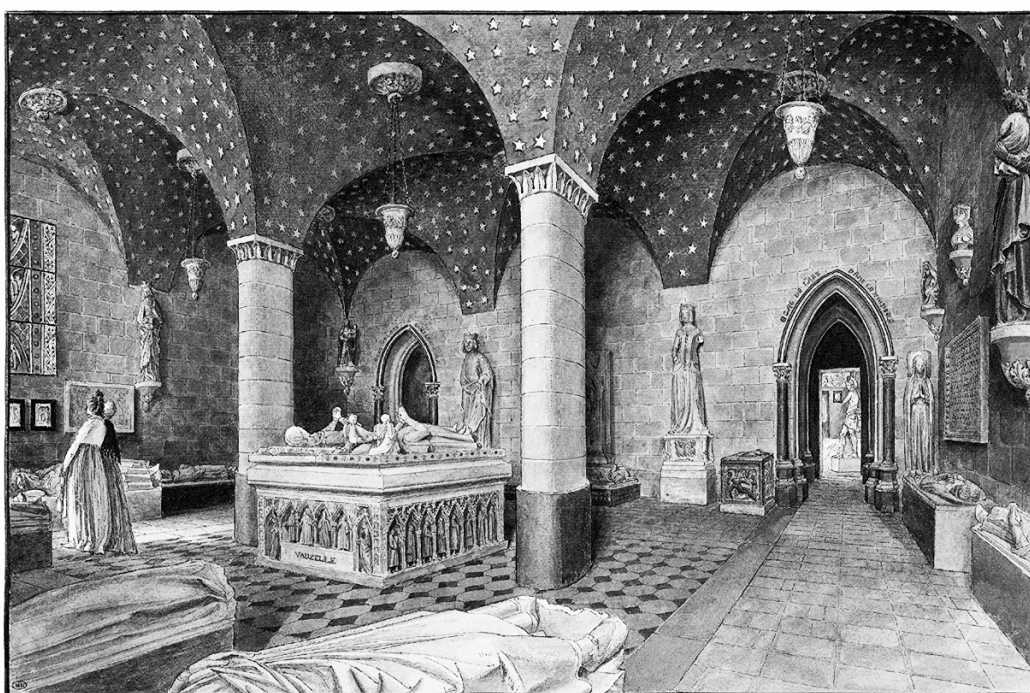


Fig. 29 - La salle du XIII^e siècle au musée des Monuments français
Jean-Lubin Vauzelle, 1815.

¹¹³⁰ CHOAY, Françoise, 2007, p. 78.

¹¹³¹ COURAJOD, Louis, *Alexandre Lenoir, son journal et Musée des monuments français*, Paris, 1878-1887, t.1/2, note p. CLXXIV.

¹¹³² Annexes, p. 87.

¹¹³³ MICHELET, *Le Peuple*, Paris, 1877, 5^{ème} édition, pp. XX et XXI.

Alexandre Lenoir organise son musée comme une œuvre d'art. En bon conservateur il le défend jusqu' en 1816 grâce à une importante production éditoriale. N'oubliant pas les perspectives artistiques et pédagogiques, Alexandre Lenoir veut transformer ce lieu en une leçon d'histoire allant du XIII^e siècle au XVIII^e siècle et présente, chronologiquement, des décors dans le goût du temps.

La salle d'introduction, qui occupe l'ancienne chapelle du couvent des Petits-Augustins, offre l'histoire de la sculpture depuis l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle. Son aménagement a été progressif. Les pièces suivantes sont remises en état par les architectes Antoine-François Peyre (177à-1843) et Jean-Charles Alexandre Moreau (1762-1810). Malgré certains préjugés encore vifs, dont ceux d'Alexandre Lenoir, trois salles sont destinées au Moyen Âge. C'est la salle consacrée au XIII^e siècle qui impressionne fortement Michelet (Fig. 29). Alexandre Lenoir la décrit ainsi :

« Dans un vaste caveau dont les voûtes en arrêtes sont parsemées d'étoiles, faiblement éclairées par des croisées gothiques, sont couchés ces princes fainéants qui séparent Clovis de Charles Martel. Ce conquérant les laisse à sa droite, et voit à sa gauche ses descendants arrivés jusqu'à Hugues Capet. Depuis Robert, les tombeaux plongent jusqu'à Philippe III qui semble fermer la porte du caveau comme Clovis semble l'ouvrir »¹¹³⁴.

Salles, cours et cloître accueillent tombeaux, sculptures, vitraux et objets d'art originaux ou quelquefois imaginés par le conservateur. Chaque visiteur étranger recommande chaudement, à ses compatriotes, la visite du musée lors d'un éventuel séjour à Paris. Profitant du contexte révolutionnaire pour faire des collectes en vue de protection, cette institution va devenir un lieu de mémoire, mais, comme le remarque Dominique Poulot, pas uniquement français puisqu'accueillant des antiques¹¹³⁵.

¹¹³⁴ LENOIR, Alexandre, *Description historique et chronologique des monumens de sculpture, réunis au musée des Monumens français... et suivi d'un Traité historique de la peinture sur verre*, Paris, 1798, p. VII.

¹¹³⁵ POULOT, Dominique, « Le musée des monuments français et la notion de patrimoine », BRESC-BAUTIER, Geneviève, CHANCEL-BARDELOT, Béatrice de, *Un musée révolutionnaire : le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir*, CATALOGUE D'EXPOSITION du 7 avril au 4 juillet 2016, Paris, 2016, p. 32.

Dans le jardin « Élysée », jouxtant les salles, sans souci d'installation chronologique, le promeneur déambule dans un musée ouvert, au milieu de colonnes, statues, bronzes et tombeaux dispersés qui rendent hommage aux hommes illustres¹¹³⁶.



Fig. 30 - Vue du tombeau de Montfaucon
Gravé par Laurent Guyot, n.d.
Jardin Elysée, musée des Monuments français.

Aménagé à partir de 1799, ce jardin-cimetière, à l'atmosphère mélancolique et à la luxuriante frondaison, se veut vertueux, comme l'explique Roland Recht : « Conformément à la représentation de la vertu propre au XVIII^e siècle, les grands hommes sont de tous les temps. La végétation crée une sorte de *continuum* atemporel »¹¹³⁷. Ces tombeaux, imaginés et personnalisés par Alexandre Lenoir, renferment les cendres d'hommes vertueux qu'il privilégie et qui exaltent le génie français. Montfaucon aux yeux d'Alexandre Lenoir en fait partie. Il est vrai qu'avec ses travaux sur les Antiquités nationales, il devient une référence capitale pour le projet muséale d'Alexandre Lenoir. Sa sépulture, de style antique, se

¹¹³⁶ Ainsi choisit-il Héloïse et Abélard, Dagobert Ier, Henri IV, Molière, Boileau, La Fontaine, Mabillon, Montfaucon, Rohault.

¹¹³⁷ RECHT, Roland, « L'Élysée d'Alexandre Lenoir : nature, art et histoire », *Revue germanique internationale*, 7, 1997, n.p.

présente face au promeneur comme un frontispice, orné de hiéroglyphes, de figures égyptiennes, de reliefs grecs, de figures du Bas-Empire et de *monumens* des premiers temps de la monarchie française (Fig. 30), voulant en cela signifier l'étendue de sa curiosité et ses multiples centres d'intérêt¹¹³⁸.

Le musée des Monuments français, deuxième musée national après le musée du Louvre, a joué un rôle des plus importants dans la redécouverte du patrimoine français. Comme les antiquaires avant lui, dont il fait lui-même partie, Alexandre Lenoir, en intégrant le Moyen Age à un contexte narratif, a su créer un lieu d'évasion autant que de savoir et a voulu exprimer le respect de la mémoire nationale en recherchant, en filigrane, le mythe des origines de la Nation.

Mais le musée a ses détracteurs, dont les plus représentatifs sont Antoine Quatremère de Quincy (1755-1849) et Louis-Pierre Deseine (1749-1822). Antoine Quatremère de Quincy, historien de l'architecture et philosophe esthéticien, s'exprimait déjà au sujet d'éventuels déplacements d'objets d'art qui provenaient d'Italie : « Le véritable patrimoine de Rome est le ciel de Rome, son paysage de collines, la mentalité de ses habitants, la musique de la langue, et que ses monuments une fois exilés au bord de la Seine perdent tout intérêt »¹¹³⁹. Il pense que tout déplacement d'œuvre d'art hors de son territoire est stérile. Ainsi, le musée des Monuments français, pour ces deux critiques, n'est autre qu'un cimetière des arts et tombe dans ce travers. Le sculpteur et graveur Pierre-Louis Deseine ajoute qu'il est judicieux de sauver les monuments du « vandalisme », mot que l'on doit à l'abbé Grégoire (1750-1831)¹¹⁴⁰, mais qu'il faut alors les sacrifier et les laisser en lieu et place¹¹⁴¹. A la Restauration, en 1816, le musée d'Alexandre Lenoir est démantelé. De nombreuses œuvres sont restituées soit sur leurs sites, soit à leurs propriétaires, ou intégrées au Louvre ou déposées au musée de Versailles et plus tard au musée de Cluny. Au cours de cette même année 1816, les locaux sont repris par l'École royale des beaux-arts, alors qu'Alexandre

¹¹³⁸ BARRAGUÉ-ZOUIA, Laetitia, « Le roman national au jardin L'Élysée du Musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir » dans BRESC-BAUTIER, Geneviève, CHANCEL-BARDELOT, Béatrice de, *Un musée révolutionnaire : le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir*, CATALOGUE D'EXPOSITION du 7 avril au 4 juillet 2016, Paris, 2016, p. 32.

¹¹³⁹ QUATREMÈRE DE QUINCY, Antoine, *Lettres sur les préjudices qu'occasionnerait aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie*, Paris, 1796. Cité par POULOT, Dominique, « Le temps des musée et le temps du patrimoine », *Hermès, La Revue*, 2011/3, n°61, p. 24.

¹¹⁴⁰ C'est à l'abbé Grégoire que l'on doit la création du terme vandalisme dans son Rapport sur les inscriptions des monuments publics présenté la Convention le 11 janvier 1794.

¹¹⁴¹ POULOT, Dominique, *Une histoire des musées de France, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, 2008. pp. 73-74.

Lenoir est nommé administrateur des Monuments français à l'église de Saint-Denis. Du musée des Monuments français, de cette fameuse institution et de son créateur qui est aussi celui qui a fondé l'Académie celtique¹¹⁴², on apprécie la surprenante dynamique mise en place pour la conservation du patrimoine et la muséographie. Ainsi, à l'Époque moderne, est-on passé de la conservation iconographique à l'aide de portefeuilles et de recueils illustrés à la conservation réelle de collections dans des musées européens. À l'idée originale et insolite de constituer des cabinets de curiosités, fait suite la pratique de classer, d'inventorier et de conserver, puis de livrer toutes recherches dans des musées de papier. Montfaucon, avec *Les monumens de la monarchie française*, est bien certainement l'un des créateurs de cette dynamique. Certes, dans cet opus, il engage une nouvelle démarche historique, mais cette histoire des Antiquités nationales, qu'il a su si bien rendre visuelle malgré ses préventions, c'est avec une vision d'antiquaire, donc avec un regard artistique et curieux, qu'il nous la livre.

¹¹⁴² Académie celtique qui tiendra sa première session en 1807 dans l'enceinte du musée et qui sera remplacée, dans ce même lieu, par la Société des antiquaires de France en 1814.

CONCLUSION

Cinquante ans après la mort de Montfaucon naît un engouement très vif pour le Moyen Age qui ne fera que s'intensifier dans le premier quart du XIX^e siècle. Un mouvement artistique baptisé style « troubadour », qui touche tous les arts, va contribuer, dans les années 1800-1820, à la redécouverte de ce temps passé que l'on ne qualifie plus de « grossier ». Dans le monde littéraire de la fin du XVIII^e siècle, cette tendance avait déjà été annoncée par les traductions de romans de chevalerie du comte de Tressan et la publication par l'abbé Claude François Xavier Millot de l'*Histoire littéraire des troubadours* de Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye. Mais c'est au XIX^e siècle, pendant la Restauration, qu'abondent de nombreuses publications de romans fantastiques jusqu'au formidable succès, en 1820, de la traduction des romans de Walter Scott¹¹⁴³. Cette mode romantique, qui prend pour modèle le Moyen Age, semble une réaction à la Révolution, permettant une nouvelle vision nationaliste et politique. Cette fascination inédite pour les gloires médiévales et l'amour courtois, qui s'éloigne de la raison gréco-romaine et de la sagesse antique, paraît satisfaire les libéraux comme les conservateurs.

Au-delà de l'attrait littéraire des textes, s'affirme la volonté de replacer le Moyen Age dans l'histoire et de redécouvrir, étudier et protéger tous « monumens » le constituant. En 1810, le comte Jean-Pierre de Montalivet (1766-1823), alors ministre de l'Intérieur, désireux d'obtenir des renseignements exacts sur les « monumens » français comme châteaux, abbayes et tombeaux, adresse aux préfets une circulaire afin de mobiliser les notables provinciaux¹¹⁴⁴. Certes il souhaite donner corps à la rédaction de l'ouvrage¹¹⁴⁵ de son parent, Alexandre Laborde, sans doute initiateur de la circulaire, mais laisse percevoir un centralisme dont les antiquaires de Province ne cesseront de se méfier. L'on perçoit cependant que l'inventaire des antiquités nationales sera l'affaire de tous.

Durant la Monarchie de Juillet, considérant que l'histoire est un puissant agent de cohésion sociale, deux historiens, François Guizot (1787-1874) et Augustin Thierry (1795-1856), dans une même proximité de pensée, vont donner aux études historiques un renouveau. En outre François Guizot estime qu'une nation ne peut qu'être affaiblie par le dédain du passé et désire que cette vieille France soit le terreau de la mémoire des nouvelles générations. Pour répertorier et protéger les « monumens » du Moyen Age qui font l'histoire, délaissant pour un temps son travail d'historien, François Guizot, nommé ministre

¹¹⁴³ *Ivanhoé* (1819), *Quentin Durward* (1823).

¹¹⁴⁴ PARSIS-BARUBÉ, Odile, 2011, p. 76-79.

¹¹⁴⁵ LABORDE, Alexandre de, *Les monuments de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts, par le comte Alexandre de Laborde*, Paris, 1816-1826, 2 vol. in-folio.

de l'Intérieur en 1830 puis ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1837, va remarquablement savoir donner les impulsions législatives nécessaires à l'organisation d'instances institutionnelles nouvelles. C'est ainsi qu'on lui doit trois fameuses initiatives : la création, en 1830, du poste d'inspecteur général des monuments historiques, le patronage en 1833 de la Société de l'histoire de France fondée par un groupe de politiciens libéraux et, après avoir sollicité les préfets pour faire des recherches de manuscrits en rapport avec l'histoire nationale dans les bibliothèques et les archives communales, la mise en place en 1834 et 1835 de deux comités chargés de diriger des recherches et de publier des documents inédits, le premier relatif à l'histoire de France, le deuxième à la littérature, la philosophie, les sciences et les arts sous la responsabilité de Victor Cousin.

François Guizot sollicite alors Augustin Thierry, chargé de diriger la collection des chartes concédées aux communes et aux corporations médiévales. L'historien, qui recommande de privilégier le document d'époque sur le livre d'histoire, s'élève contre le peu de sérieux des travaux historiographiques antérieurs mais exclut de ce jugement le corps des mauristes.

Ainsi, bien que l'instance révolutionnaire l'ait anticipée par ses démarches, l'invention de la conservation du monument historique, avec son appareil juridique et technique, est à porter au crédit de la Monarchie de juillet. Le premier inspecteur général des monuments historiques, Ludovic Vitet (1802-1873), définit ainsi ses fonctions en 1831 :

« Constaté l'existence et faire la description critique de tous les édifices du royaume qui, soit par leur date, soit par le caractère de leur architecture, soit par les événements dont ils furent les témoins, méritent l'attention de l'archéologue, de l'historien, tel est le premier but des fonctions qui me sont confiées ; en second lieu, je dois veiller à la conservation de ces édifices en indiquant au Gouvernement et aux autorités locales les moyens soit de prévenir, soit d'arrêter leur dégradation ».

Prosper Mérimée (1803-1870) prend la suite des fonctions de Ludovic Vitet. Introduit dès 1831 dans les bureaux ministériels, il est nommé en 1834 inspecteur général et d'erechef commence à recenser les ensembles architecturaux remarquables. Il se met dès que possible à l'épreuve du terrain et effectue de nombreuses missions où il rencontre préfets et antiquaires provinciaux. C'est ainsi qu'il s'entoure des avis éclairés d'Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand à la double casquette de naturaliste et d'antiquaire, capable

d'investiguer et de classer mais, se sentant tenu à l'écart des pouvoirs décisionnels centralisateurs, il est alors habité par un profond désir d'en découdre avec Paris¹¹⁴⁶. Croyant à l'histoire des Provinces, Arcisse de Caumont est pourtant à l'origine d'un projet fédératif en créant en 1834 la Société pour la conservation et la description des monuments historiques. Mais cette Société entrera en 1837 en concurrence avec la Commission des monuments historiques. Elle deviendra la Société française d'archéologie. On doit à Prosper Mérimée, grâce à l'intérêt qu'il porte à l'art roman et gothique, la mise en place de nombreuses restaurations, le sauvetage de remarquables « monumens »¹¹⁴⁷ et les publications de récits de voyage fort vivants¹¹⁴⁸.

Cette époque si riche, qui voit le Moyen Age devenir un objet exclusif de sciences, va connaître la création des premiers périodiques d'histoire critiques comme, en 1840, la revue érudite intitulée *Bibliothèque de l'École des chartes* puis en 1844, les *Annales archéologiques*¹¹⁴⁹.

En effet l'un des apports essentiels en cette première partie du XIX^e siècle est l'invention de l'archéologie. Elle va se présenter comme une véritable science en se fondant sur l'accumulation des données et leur critique. Déjà, Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy proposait de fouiller les « monumens » et non plus de les dégager. À l'origine l'archéologie organise ses recherches sur un modèle philologique qui utilise l'étude comparative des langues pour en partie comprendre comment se font les relations sociales. Cependant l'archéologie va peu à peu s'autoriser, entre 1830 et 1860, à centrer sa propre méthode sur trois axes : la typologie, la fouille stratigraphique et l'analyse comparée des techniques, ce qui fait dire à Alain Schnapp que « l'archéologie fédère ce qui était disséminé dans la tradition antiquaire »¹¹⁵⁰. Il faudra pourtant attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour voir se développer la production d'archives photographiques, éléments clefs des pratiques documentaires. Montfaucon, c'est certain, aurait apprécié.

Montfaucon s'éteint le 21 décembre 1741. Avant que sa dépouille ne rejoigne le jardin de l'Élysée du musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir, il est enterré, au cœur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans la chapelle de la Vierge où déjà repose Mabillon.

¹¹⁴⁶ Il crée en 1823 la Société linnéenne du Calvados et en 1824 la Société des antiquaires de Normandie.

¹¹⁴⁷

¹¹⁴⁸ Comme le Baptistère Saint Jean de Poitiers dont l'origine remonte à la seconde moitié du IV^e siècle.

¹¹⁴⁹ VOOS, Jürgen, 1977, p. 336.

¹¹⁵⁰ SCHNAPP, Alain, « Antiquaires et archéologue, Ruptures et continuité », dans *Passion de l'origine, Revue des deux mondes*, 2016/11, p. 135.

Ce délicat édifice gothique, si semblable à la Sainte-Chapelle, avait été élevé par Pierre de Montreuil, au milieu du XIII^e siècle (Fig. 2)¹¹⁵¹. Les bénédictins enterrent anonymement leurs morts, mais par dérogation à l'usage, une plaque de marbre est déposée sur la tombe de Montfaucon et porte son nom. Par une autre dérogation, disent les *Choses mémorables*¹¹⁵², a lieu, le 29 décembre 1741, un service solennel où furent convoqués les membres de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

Huit années plus tôt, Montfaucon a laissé une œuvre inachevée, *Les monumens de la monarchie française*. Le livre, auprès du public du XVIII^e siècle, n'a pas eu le succès escompté. Il est considéré comme une œuvre sans panache même si, par la suite, il va connaître une longue destinée auprès des médiévistes, historiens et historiens d'art. L'excellente réception de *L'Antiquité expliquée en figure* écrase la parution de ce recueil illustré traitant du Moyen Age et des Antiquités nationales qui a pourtant été rédigé dans une nette veine patriotique. Les ventes sont mauvaises et les comptes rendus critiques, dans le *Journal des savants*, sont tièdes¹¹⁵³.

Soucieux de fournir, dans de nouveaux recueils illustrés, une suite de l'histoire visuelle nationale, Montfaucon, conscient de l'immensité de la tâche, sait qu'au sein du cloître il devra mener seul ses investigations. Pour les recherches patristiques le travail est collectif. Il est entouré d'une équipe de moines, compagnons d'écriture et continue ainsi de livrer les derniers tomes de l'édition des œuvres de Jean Chrysostome. Mais pour réaliser ses œuvres profanes et peaufiner son travail d'antiquaire, hormis les nombreux échanges avec ses correspondants, il navigue en solitaire. Sans doute l'originalité de son dernier sujet et sa pensée singulière, qui s'inscrivent puissamment dans l'inédit de la modernité, l'en empêchent. Mais il est surtout conscient du très difficile combat financier à mener :

« Quant aux autres parties du même ouvrage j'ai fait toutes les diligences et les dépenses nécessaires pour les mettre au jour. Pour la seconde partie, qui regardait principalement les églises du royaume, j'ai fait dessiner un grand frais les plus belles du royaume en assez grand nombre ; mais quand il a fallu les faire graver, les graveurs les mirent à si haut prix que je ne trouvai pas de libraires qui voulut s'en charger »¹¹⁵⁴.

¹¹⁵¹ La chapelle de la Vierge fut élevée par Pierre de Montreuil dans les années 1245-1255 et démolie en 1802.

¹¹⁵² BnF, ms.fr.18817, f. 438.

¹¹⁵³ Annexes, pp. 70-75.

¹¹⁵⁴ BnF, ms. lat. 11915, f. 19.

Montfaucon laisse donc, derrière lui, *Les Monumens de la monarchie française* et leurs illustrations. Il quitte le Moyen Age si décrié et les estampes qu'il trouvait souvent de si bon goût. L'on pourrait alors penser que le poids des ans et la lassitude rattrapent le moine. Que nenni ! On n'arrête pas dans son élan un bénédictin mauriste. C'est ainsi que Montfaucon va se plonger dans un nouveau travail d'érudition, prévu de longue date, et annoncé depuis son séjour en Italie, la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*¹¹⁵⁵. Ce dernier opus paraît en 1739. Montfaucon, codicologue, rassemble dans deux volumes in-folio les catalogues de manuscrits localisés dans les bibliothèques étrangères et françaises et dont il a connaissance depuis quarante ans. Cet ouvrage, que le moine estime comme le plus utile et le plus intéressant qu'il ait fait de sa vie, reste encore fort recherché par les éditeurs de textes.

Le 17 décembre 1741, deux jours avant sa mort, Montfaucon se rend au Louvre. Il présente, lors d'une réunion de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, le plan de la deuxième partie des *monumens de la monarchie française* qui s'intéresse aux églises de France et qui se divisera en trois volumes. Les pièces sont rassemblées. Dans le même temps, il informe l'Académie, indique Claude Gros de Boze dans son Éloge¹¹⁵⁶, qu'il compte donner une nouvelle édition au *Dictionarium Ionicum Græco-Latinum* d'Aemilius Portus, qui lui est demandé de tous côtés et pour lequel il a rassemblé de nombreux ajouts. Infatigable et digne représentant de l'histoire de l'érudition et du monde des antiquaires, Montfaucon ne réalisera pas les deux projets annoncés.

Avant que la Congrégation ne soit supprimée le 13 février 1790, les mauristes littérateurs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de 1760 à 1790, ne sont plus maîtres de leur production. Ils deviennent des collaborateurs scientifiques qui œuvrent pour l'État et participent largement aux travaux de constitution du Cabinet des chartes porté par Jacob-Nicolas Moreau (1717-1804). Très sollicités par ces tâches intellectuelles, d'aucuns adressent une requête en mitigation au roi. Elle aurait écorné la stricte observance. Le *statu quo* du pouvoir royal aurait certes satisfait l'abbé de Rancé mais provoque l'instauration d'une scission au cœur de la communauté. Cet état de fait, associé aux séquelles jansénistes, explique l'opposition de la papauté au rétablissement de l'Ordre bénédictin mauriste au début du XIX^e siècle.

¹¹⁵⁵ MONTFAUCON, Bernard de, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, 2 vol, Paris, 1739.

¹¹⁵⁶ GROS DE BOZE, Claude de, *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres*, t. XVI, Paris, 1751, p. 333.

En 1790, la famille mauriste disparaît. A l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, la chapelle de la Vierge est transformée en grenier à grain et l'église, comme le cloître, en raffinerie de salpêtre. Les moines sont dispersés. Mais certains, forcés de reprendre une vie séculière, demeurent présents et assument des fonctions au sein de leur ancien monastère devenu paroisse. Ainsi il échoit à dom Germain Poirier (1724-1803), membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et tout nouveau membre du Comité de conservation des *monumens* des sciences et des arts, de surveiller la bibliothèque. Déjà offensé par un vol, en 1791, imputé à Pierre Dubrowsky (1754-1816), attaché à l'ambassade de Russie à Paris, collectionneur de livres et d'objets d'art, qui emporte de nombreux manuscrits de Saint-Germain-des-Prés à Leningrad, dom Germain Poirier va devoir assurer le sauvetage de la bibliothèque lors de l'incendie du 19 août 1794 causé par les fours à salpêtre¹¹⁵⁷. Sauvetage en demi-teinte puisque tous les imprimés brûlent¹¹⁵⁸. Seule une grande partie des manuscrits est mise à l'abri au Collège des Quatre-Nations pour être ensuite apportée à la Bibliothèque nationale. Certains manuscrits, consultables à la bibliothèque Mazarine, portent les traces de ce désastre. Est-ce pour toutes ces raisons que nous ne pouvons consulter que très peu de manuscrits renvoyant au travail préparatoire de Montfaucon pour la suite éventuelle des *Monumens de la monarchie française* ?

En 1819, la dépouille du moine est à nouveau déplacée. Elle rejoint définitivement l'église de Saint-Germain-des-Prés où elle repose dans la chapelle Saint-Benoît aux côtés de Descartes et de Mabillon. Grand érudit, philologue, paléographe, codicologue et antiquaire, on ne peut que saluer ce mauriste qui, pour l'œuvre qui nous a intéressée, *Les monumens de la monarchie française*, a su favoriser une ouverture à une histoire nationale visuelle iconique. Montfaucon a largement contribué, dans un tournant visuel d'une extraordinaire clairvoyance, à l'histoire de l'histoire de l'art lors de son étonnante naissance.

Bruno Neveu, qui décrivait l'homme, parlait d'un géant. Oserons-nous, au terme de ce travail, le qualifier de « Monument » ?

¹¹⁵⁷ Annexes, p. 78.

¹¹⁵⁸ POIRIER, Germain, « Incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés en 1794 », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 88, 1927, p. 387.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

LES SOURCES

1) Sources manuscrites

Caen

Les archives du Calvados

- Ms.199 du fonds du Chapitre.

La Haye

Museum Meermanno Westreenianum,

- Ms.10, B23, F2r. Bible historique.

Munich

Bayerische Staatsbibliothek

- Cod. Gall. 6, fol2v, Munich.

Nîmes

Bibliothèque Carré d'art de Nîmes

- Ms.151-35 Lettre à Bernard de Montfaucon.

- Ms.151-36 Lettre à Mazaugues.

Paris

Bibliothèque de l'Arsenal

- Ms. fr. 5128 réserve. « La venue de l'empereur Charles [quatriesme] en France et de sa réception par le roy Charles le quint »

- Ms. 5207 réserve. « Livre intitulé des douze perilz d'enfer », par Robert Blondel

- Ms. fr. 6934. Papiers d'Étienne Baluze. Fragment d'un billet autographe de Montfaucon, avec la signature, f. 57.

- Ms. fr. 5096 réserve. « Initiatoire instruction en la religion chrestienne pour les enffans. Interlocuteurs : Theophile et Theodidacte, dont le premier signifie amateur ou aymé de Dieu, et l'autre enseigné ou disciple de Dieu », f. 1r.

Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits

- Baluze 202-204. Correspondance de Baluze avec le cardinal de Bouillon.

II Lettres originales du cardinal de Bouillon à Baluze (6 janvier 1699-31 décembre 1704) et minutes ou copies de lettres de Baluze au cardinal de Bouillon (5 janvier 1699-26 décembre 1704). f. 82 (lettre de Montfaucon envoyée le 24 novembre 1699 à Baluze)

- Clairambault 498. Pièces diverses, comprises entre les années 1551 et 1729.

Prospectus des Monumens de la Monarchie française de Montfaucon ff. 671 et suiv. et 765.

- Clairambault 1052. Mélanges nobiliaires, mémoires, extraits et pièces originales (depuis 1366) concernant diverses matières, f. 9.
- Ms. fr. 2643. Chroniques de sire Jehan Froissart.
- Ms. fr. 2679. « Croniques de messire ENGUERRAND DE MONSTRELLET », avec continuation.
- Ms. fr. 2691. « La Cronicque du temps de tres chrestien roy Charles, septisme de ce nom, roy de France, faitte et compillée par JEHAN CHARETIER ».
- Ms. fr. 2692/2693/2695. René I d'Anjou, Traité de la forme et devis comme on peut faire les tournois.
- Ms. fr. 2848. Jean Du Tillet, Recueil des rois de France.
- Ms. fr. 2854. Jean Du Tillet, Recueil des rois de France.
- Ms. fr. 4985. Armorial de Gilles Le Bouvier.
- Ms. fr. 5109. Registre du procès criminel du connétable de Bourbon.
- Ms. fr. 8266. Compilations des Cronicques et ystoires des Bretons, partie en III livretz.
- Ms. fr. 12764. Collection de lettres autographes.
- Ms. fr. 15634-15635. « Dessins », notes « et gravures pour les Monuments de la Monarchie françoise » de Bernard de Montfaucon.
- Ms. fr. 15793. Les lettres spirituelles du vénérable Père dom Claude Martin, f.73.
- Ms. fr. 17674. Privilèges pour différentes publications des Bénédictins.
- Ms. fr. 17680. Correspondance de différents Bénédictins, principalement de d'Achéry et Mabillon, rangée par ordre alphabétique des auteurs des lettres.
- Ms. fr. 17701-17713. Correspondance de Dom Bernard de Montfaucon (1655-1741).
- Ms. fr. 18437. Procès de Robert III d'Artois, comte de Beaumont.
- Ms. fr. 18653. Jean Du Tillet, Recueil des rois de France (première version).
- Ms. fr. 18817. Annales de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (555-1743), et pièces annexes jusqu'en 1753. Monuments de la monarchie française, avis au public et plan.
- Ms. fr. 19640. Notes du voyage en Italie de B. de Montfaucon, prises en français et qui ont servi à la rédaction de son Diarium Italicum. (1698-1700).
- Ms. fr. 19641. Listes de souscripteurs et lettres de souscription en France et à l'étranger pour l'Antiquité expliquée de B. de Montfaucon (1716-1717) et pour les Monumens de la monarchie françoise (1727-1728).
- Ms. fr. 19649. Correspondance de Jean Mabillon, f.23.
- Ms. fr. 19661. Lettres de D. Claude Martin, f.62.
- Ms. fr. 19678. Correspondance de divers bénédictins de la Congrégation de S^t Maur, f.176.
- Ms. fr. 20802. III Géographie, antiquités, histoire.
- Ms. fr. 22313. Recueil de lettres originales et de pièces, pour la plupart relatives à l'histoire de Bretagne et en particulier à l'histoire de la maison de Rohan (1589-1738).
- Ms. fr. 24985-24991. Correspondance de Gaignières.
- NAF 1489. « Statuts de l'Ordre du Saint-Esprit au droit désir ou du Noeud, étably par Louis d'Anjou, roy de Naples et de Sicile, en 1352, 1353 et 1354 ».
- NAF 2614. « Catalogue des antiques du Cabinet de Saint-Germain-des-Prez, en bronze, albâtre, marbre, pierre, terre-cuite, etc., » par Bernard DE MONTFAUCON.
- NAF 4229. Cahier de notes de D. Bernard DE MONTFAUCON. Notes sur différents objets remarqués par Montfaucon dans son voyage d'Italie.
- NAF 5171. Lettres de Peiresc.
- NAF 22338. Mélanges historiques et biographiques XVIe-XIXe siècle. Notes de son voyage en Italie.

- Ms. Grec. 139. Psautier de Paris.
- Ms. lat. 1. Biblia [Bible de Vivien, dite Première Bible de Charles le Chauve]
- Ms. lat. 266. Évangélaire de Lothaire, f.1v.
- Ms. lat. 906. Antiphonarium et Graduale.
- Ms. lat. 1058. Heures de Dinteville
- Ms. lat. 11904-11920. Papiers de Montfaucon dont la copie du *Diarum*.
- Picardie 225. Collection de prospectus imprimés de divers ouvrages, composés la plupart par les Bénédictins, au XVIII^e siècle.
- Rothschild 2501 [IV (bas), 1, 21-25]. LES MONUMENS de la Monarchie Française, qui comprennent l'histoire de France, avec les Figures de chaque Regne que l'injure du temps a épargnées. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. A Paris, Chez Julien-Michel Gandouin, Quai de Conti, aux trois Vertus : Et Pierre-François Giffart, ruë S. Jacques, à Sainte Therese. [De l'Imprimerie de Claude Simon.] M.DCC.XXIX [1729-1733]. Avec Privilege du Roi. 5 vol. in-fol., mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (Anc. rel.)
- Rothschild 3096 (2011 a) [1519, 1, 7]. MONASTICON GALLICANUM. S. l. n. d. [Paris, 1677-1710], in-fol. de 183 planches non numérotées, veau brun, dos orné, tr. rouge (Reliure ancienne.)

Bibliothèque nationale de France. Département des Estampes et de la photographie

- Reserve OB-10-Fol, FF.38v-39.
- 4-NA-131, 1583. La Biographie et prosopographie des roys de France.
- Reserve OA-9. La couronne de Saint Louis.
- Reserve OA-12-FOL. Le Sacre du Roy Charles V.
- Reserve OA-14-Fol.9, Bouchot, 532. Entrée de Charles VII à Paris.
- Reserve Oa-12-Fol.9. Bouchot, 341.
- Reserve OA-14-Fol.12. Bouchot, 535. Entrée de Charles VII dans Rouen.
- Reserve OA-11-FOL. Fonds Gaignières 255
- Reserve FOL-QB-201. Proces de Robert d'Artois.
- Reserve Oa-12-Fol.9. Bouchot, 341. Jean Corbechon.
- Reserve Oa-12-Fol.10. Bouchot, 342. Rational des divins offices.

Les archives nationales, site de Paris

- La plupart des documents correspondant aux comptes rendus des chapitres et des diètes sont consultables aux Archives nationales à Paris dans le catalogue L.816.
- L 816, n°19. S.l., n.d. 4p. n.c. in 4°. Prospectus des Monumens de la monarchie française.

Saint-Pétersbourg BNR St Petersburg.

- Fr Fv XIV 8, Épitres de poètes royaux, folio 1v
Épitres de poètes royaux, f. 1v Fr Fv XIV 8 BNR St Petersburg.

2) Sources imprimées

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres avec les Mémoires de littérature tirés des registres de cette académie*, 50 vol, Paris, 1710-1843.

ACHÉRY (Luc d'), *Spicilegium sive Collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis delituerant*, Paris, 1723.

ALAMANI (Niccolò), *Nicolai Alemanni de Lateranensibus parietinis*, Rome, 1625.

ANSSE DE VILLOISON (Jean- Baptiste-Gaspard d'), *Le voyage à Venise ; la recherche de manuscrits grecs inédits à la fin du XVIIIe siècle*, suivi de *Sur des recherches à faire dans le voyage de Constantinople et du Levant* par Bernard de Montfaucon ; textes présentés, établis et annotés par Laurent Calvié, Toulouse, 2017.

AUDEBERT (Bernard), *Les mémoires du R.P Dom Bernard Audebert estant prieur de Saint-Denis et depuis assistant du R.P Général*, Paris, 1911.

AUDIN, *Histoire de France représentée par tableaux, commençant au règne de Hugues Capet, chef des roys de la troisième branche. Avec des discours & réflexions politiques*, Paris, 1647.

BALUZE (Étienne), *Capitularia Regum Francorum*, Paris, 1677.

BALZAC (Honoré de), *La Rabouilleuse*, Paris, 1972.

BARBARO (Francesco), *Francisci Barbari et aliorum ad ipsum epistolae*, Brescia, 1743.

BERLIÈRE (Ursmer), « Lettres inédites de Bénédictins de Saint-Maur », *Revue bénédictine*, XXVIII, janvier, 1911, pp. 37-63 et pp. 191-220.

BERNARD (Georges), *Epitome des Gestes des cinquante huict roys de France, depuis Pharamond jusques au present François de Valois*, Lyon, 1546.

BÈZE (Théodore de), *Icones, id est verae imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium*, Genève, 1580.

BIANCHINI (Francesco), *Camera ed iscrizioni sepulcrali de'liberti*, Rome, 1727.

BIANCHINI (Giuseppe), *Demonstratio historiae ecclesiasticae quadripartitae*, Rome, 1752-1754.

BOISSARD (Jean-Jacques), *Disticha in iconas diversorum principum, caesarum, philosophorum et aliorum illustrium hominum, tam antiqui quam hodierni temporis*, Metz, 1587.

BOSIO (Antonio), *Roma sotterranea*, Rome, 1632.

BOUILLART (Jacques), *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, Paris, 1724.

BOUQUET (Martin), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, 1736-1904.

BOZE (Claude Gros de), *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, t. 16, La Haye, 1718-1781.

BOZE, (Claude Gros de), *Éloge de M. l'abbé de Vertot*, dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, chez Hippolyte-Louis Guerin, 3 t, Paris, 1740.

BOZE (Claude Gros de), « Éloge du P. de Montfaucon par M. de Boze », *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVI, Paris, 1751.

BRICE (Germain), *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, t. II, Paris, 1684, pp. 136-155.

BRICE (Germain), *Nouvelle description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, t. III, Paris, 1725, pp. 254-321.

BRIOIS (Paul), *Voyage littéraire de Paris à Rome en 1698*, Paris, 1904.

BUR (Michel), (dir.), *Saint-Thierry : Une Abbaye Du VI^e Au XX^e siècle*, Actes du Colloque international d'histoire monastique, Reims-Saint-Thierry, 11 au 18 octobre 1976, Saint-Thierry, 1979.

BUREUS (Johannes), *Monumenta Sveo Gothica Hactenus Exsculpta*, Uppsala, 1624.

CAPITAINE (Ulysse), « Correspondance de Bernard de Montfaucon avec le baron Crassier archéologue liégeois », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t.2, Liège, 1855, pp. 1-82.

CAYLUS (Anne Claude Philippe de), *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, 7 vol, Paris, 1752-1767.

CHIFFLET (Jean-Jacques), *Anastasis Childerici I Francorum regis*, Anvers, 1655.

CIAMPINI (Giovani), *Vetera Monimenta*, 2 vol, Rome, 1690-1699.

CLÉMENT (Claude), *Musei sive bibliothecae*, 1635, Lyon.

CORBIERRE (Auguste), « Correspondance inédite entre dom Mabillon et dom de Montfaucon (1699-1701) », *Mélanges offerts à M. Émile Picot*, t. 2, Paris, 1913, pp.1-17.

CORDEMOY (Jean-Louis), *Nouveau traité de toute l'architecture*, Paris, 1706.

DE BIE (Jacques), *La France métallique, contenant les actions célèbres tant publiques que privées des rois et des reines remarquées en leurs médailles d'or, d'argent et de bronze*, Paris, 1634.

DEMPSTER (Thomas), *Thomae Dempsteri De Etruria regali*, 2 vol, Florence, 1723-1724.

DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE, 2 t en 1 vol, Paris, 1694 et 2 t en 2 vol, Paris, 1718.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN, CONTENANT LA SIGNIFICATION ET LA DEFINITION TANT DES MOTS DE L'UNE ET DE L'AUTRE LANGUE, 5 vol, Paris, 1732.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine Joseph), « Dissertation en forme de lettre sur le choix et l'arrangement d'un Cabinet curieux », *Mercure de France*, second volume, Juin 1727, pp. 1295-1330.

DU CANGE (Charles Du Fresne), *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Lutetiae Parisiorum, 1678.

DU CANGE (Charles Du Fresne), *Historia Byzantina duplici commentario illustrata*, Lutetiae Parisiorum, 1680.

DU CHESNES (André), *Historiae francorum scriptores coetanei*, Lutetiae Parisiorum, 1636-1649.

DU MOLINET (Claude), *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte Geneviève*, Paris, 1692

DU MOLINET (Claude), « Lettre écrite aux Auteurs du Mercure pour servir de réponse aux Remarques sur les figures du Portail de l'Église de l'abbaye S. Germain », *Mercure de France*, n°1, Janvier 1724, pp 24-34.

DU PIN (Louis-Ellies), *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVII^e siècle*, t. II, Paris, 1719.

ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, sous la dir. de Denis Diderot, et Jean d'Alembert, t.15, Paris, 1751-1780.

FAUCHET (Claude), *Les Antiquitez gauloises et françoises, augmentées de trois livres contenant les choses advenues en Gaule et en France jusques en l'an 751 de Jésus-Christ, recueillies par M. le président Fauchet*, Paris, 1599

FAUVEL (Abbé), *Discours abrégé, touchant les momies, et les cérémonies anciennement observées par les Égyptiens à l'embaumement de leurs corps [Texte imprimé], avec la prière qu'ils adressoient au Soleil pour le mort*, Paris, 1726.

FAVIER (Justin), « Choix de lettres tirées de la collection d'autographes de la bibliothèque municipale de Nancy » [lettres de Montfaucon à Dom Calmet], *Annales de l'Est*, t.8, 1894, pp. 233, 425, 590.

FAVRE (Léopold), **MONTFAUCON** (Bernard de), *Les monuments de la Monarchie française qui comprennent l'histoire de France ; avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées. Par le R.P. Dom Bernard de Montfaucon, Reproduction du texte français de l'édition de 1729, avec une introduction sur les monuments historiques de la France et une biographie de Dom Bernard de Montfaucon*, Niort : L. Favre, 1877.

FELIBIEN DES AVAUX (Jean François), *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, Paris, 1687.

FICORONI (Francesco), *Observazioni sopra l'Antiquità di Roma descritte nel Diaro publicato in Parigi dal P.B.D.M.*, Rome, 1709.

FINÉ DE BRIANVILLE (Claude-Oronce), *Jeu d'armoiries de l'Europe : pour apprendre le blason, la géographie et l'histoire curieuse*, Lyon, 1659.

FINÉ DE BRIANVILLE (Claude-Oronce), *Abbrégé méthodique de l'histoire de France, par la chronologie, la généalogie, les faits mémorables et le caractère moral et politique de tous nos rois, accompagné d'un nouveau jeu de cartes de ces mesmes portraits*, Paris, 1664.

FINÉ DE BRIANVILLE (Claude-Oronce), *Projet de l'histoire de France en tableau pour Monseigneur le dauphin*, Paris, 1665.

FINÉ DE BRIANVILLE (Claude-Oronce), *Histoire sacrée en tableaux pour Monseigneur le Dauphin avec leur explication suivant le texte de l'Écriture*, Paris, 1677.

FRÉMIN (Michel de), *Mémoires critiques d'architecture. Contenans l'idée de la vraie & de la fausse architecture*, Paris, 1702.

FURETIÈRE (Antoine), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye, 1690.

GALLIANO (Anna), **MONTFAUCON** (Bernard), *Voyage en Italie, Diarium italicum : un journal en miettes*, Genève, 1987.

GEDENKSTUKKEN VAN DE FRANSCHER MONARCHIE VERBEELD IN MEER DAN 300 KOPEREN KONSTPLATEN, 2 vol, Graavenhage, Éditeur Pierre de HONDT, 1745.

GERMAIN (Michel), *Monasticon Gallicanum : collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur*, 2 vol, Paris, 1694.

GIGAS (Emil), *Lettres inédites de divers savants de la fin du XVII^e siècle et du commencement du XVIII^e siècle*, t. II, *Lettres des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 1^{er} partie, 1652-1700, Copenhague, 1892 ; 2^e partie, 1701-1741, 1893.

GUÉRY (Charles), « Notes archéologiques d'un bénédictin de Notre-Dame de Lyre, 1720-1721 ». *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne*, t. 32, 1913.

[Correspondances échangées entre dom Claude Dupré, dom Nicolas Toustain et Montfaucon], pp.123-130.

GUÉRY (Charles), « Correspondance de bénédictins normands avec dom Mabillon et dom Montfaucon », *Recueil des travaux de la société libre d'agriculture, sciences, et belles-lettres de l'Eure*, 7^e série, t. 2, 1914, pp. 99-115.

GUÉRY (Charles), « Correspondance inédite de bénédictins normands avec Montfaucon », *Revue catholique de Normandie*, Evreux, 1914 et 1915. 1914, pp. 788-812 ; 1915, pp. 70-75, 122-139, 241-263, 347-364.

HALKIN (Léon), « Lettres inédites du Baron Guillaume de Crassier, archéologue liégeois, à Bernard de Montfaucon », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome 26, 1897, pp. 73-146.

HUARD (Georges), *Quelques lettres de bénédictins normands à Dom Bernard de Montfaucon pour la documentation des Monumens de la Monarchie française*, Caen, 1912, pp. 1-19.
aln

JACOBS D'HAILLY (Pierre-Louis), *Voyage de Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois, à Reims, dans la Champagne et les Ardennes en 1695*, Arcis-sur-Aube, 1899.

LABORDE (Alexandre de), *Les Monumens de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, Paris, 1816-1836.

LA FONT DE SAINT-YENNE (Étienne), *L'ombre du grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris, dialogue. Reflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France. Avec quelques lettres de l'auteur à ce sujet. Nouvelle édition corrigée & augmentée*, Paris, 1752.

LANCELOT (Antoine), « Explication d'un monument de Guillaume le Conquérant », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, depuis l'année MDCCXVIII jusqu'à l'année MDCCXXV inclus, t. 6, Paris, 1729.

LANCELOT (Antoine), « Suite de l'explication d'un monument de Guillaume le Conquérant », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, depuis l'année MDCCXXVI jusqu'à l'année MDCCXXX, t. 8, Paris, 1733

LAPEYRÈRE (Isaac de), *Relation du Groenland*, Paris, 1647.

LEBEUF (Jean), *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, 3 vol, Paris, 1739-1743.

LEGRAND D'AUSSY (Pierre Jean-Baptiste), *Fabliaux ou contes du XII^e et du XIII^e siècles (1779-1781)*, t.1, Préface, p.2.

LENOIR (Alexandre), *Description historique et chronologique des monumens de sculpture, réunis au musée des Monumens français... et suivi d'un Traité historique de la peinture sur verre*, Paris, 1797-1798.

MABILLON (Jean), *Réflexion sur la réponse de M. l'abbé de la Trappe au Traité des études monastiques*, Paris, 1692.

MABILLON (Jean), **MARTÈNE** (Edmond), *Annales Ordinis S. Benedicti occidentalium monarchorum patriarchae*, 6vol, Paris, 1703-1739.

MABILLON (Jean), *De re diplomatice libri VI*, Paris, 1709.

MABILLON (Jean), *Brèves réflexions sur quelques règles de l'histoire*, préface et notes de Blandine Barret-Kriegel, Paris, 1990.

MAGNUS (Olaus), *Historia de gentibus septentrionalis*, Rome, 1555.

MARTÈNE (Edmond), *La Vie du vénérable père Dom Claude Martin, religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur*, Tours, 1697.

MARTÈNE (Edmond), *Thesaurus novus anecdotorum*. Lutetia Parisiorum, 1717.

MARTÈNE (Edmond), *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, 2 vol, Paris, 1717.

MARTÈNE (Edmond), *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, amplissima collectio*, 9 vol., Paris, 1724-1733.

MARTÈNE (Edmond), *La vie des justes*, 3vol, Paris, 1924-1926.

MARTÈNE (Edmond), *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, 9 t, Paris, 1928-1943.

MARTIN (Jacques), *Éclaircissement historique sur les origines celtiques et gauloises*, Paris, 1744.

MÉNESTRIER (Jean Baptiste), *Origine des ornements des armoiries*, Lyon, 1680.

MILLIN (Aubin-Louis), *Prospectus, Antiquités nationales ou Recueil de Monuments pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'empire français tels que Tombeau, Inscription, Statut, Vitraux, Fresques, etc, tirés des Abbaye, Monastère, Château, et autres lieux, devenus domaines nationaux*, Paris, 1790,

MILLIN (Aubin-Louis), *Antiquités nationales ou Recueil de Monumens pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'empire français tels que Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques, etc, tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux, et autres lieux, devenus domaines nationaux*, 5 vol, Paris, 1790-1798.

MISSON (François-Maximilien), *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688 avec un mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même voyage*, La Haye, 1691.

MONSTRELET (Enguerrand de), *Chroniques d'Enguerran de Monstrellet, Le premier volume*, Paris, 1512.

MONTESQUIEU (Charles-Louis de), *Essai sur le goût*, Paris, 1757.

MONTFAUCON (Bernard de), *Diarium Italicum sive Monumentum veterum bibliothecarum musæorum, &c. Notitiæ singulares in itinerario italico collect, additis schematibus ac figuris*, Paris, 1702.

MONTFAUCON (Bernard de), *Palaeographia graeca sive de Ortu et progressu literarum graecarum, et de variis omnium saeculorum scriptionis graecae generibus*, Paris, 1708.

MONTFAUCON (Bernard de), *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 tomes en 10 volumes, Paris, 1719.

MONTFAUCON (Bernard de), *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 vol, Paris, 1724.

MONTFAUCON (Bernard de), *Les Monumens de la monarchie françoise, qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées*, 5 vol, Paris, 1729-1733.

MONTFAUCON (Bernard de), *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, 1739.

MONTFAUCON (Bernard de), « Discours sur les monuments antiques, sur ceux de la ville de Paris est sur une inscription trouvée au bois de Vincennes qui prouve que du temps de Marc-Aurèle il y avait à Paris de même qu'à Rome un collège du dieu Sylvain », *Mémoire de littérature tiré des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres depuis l'année 1734 jusques y compris l'année 1737*, t. XIII, 1740.

MORERI (Louis), *Le grand dictionnaire historique*, 10 vol, vol 7, Paris, 1759, pp. 723-724.

MORISSON (Alfred), *Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between, 1865 and 1882*, t. VI, London, 1892, p.137.

NEVEU (Bruno), « Lettres inédites de Montfaucon à Muratori (1697-1737) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1978-1979, pp. 40-42.

PÉLISSIER (Léon-Gabriel), « Un correspondant provençal de Montfaucon », *Mélanges offerts à M. Emile Chatelain*, Paris, 1910, pp. 1-11.

PINOTEAU, Hervé, « La main de justice des rois de France », *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1978-1979, pp. 262-265.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine), *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques... de cet art*. 2 vol, Paris, 1832.

QUENTIN (Henri), *Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires, étude d'histoire littéraire, suivie d'une correspondance inédite de Baluze avec le cardinal Casanate et de lettres de Pierre Morin, Hardouin, Lupus, Mabillon et Montfaucon*, Paris, 1900

RANCÉ (Armand-Jean de), *Réponse au Traité des études monastiques par M. l'abbé de la Trappe*, Paris, 1692.

RANCÉ (Armand-Jean de), *Traité de la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, t II, Paris, 1693.

RICHELET (Pierre), *Dictionnaire françois : contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes...*, Genève, 1680.

RICOBALDI, (Romualdo), *Apologia del Diaro itatico del Padre B.D.M. contra le Oservazioni del signor Fr. Ficoroni*, Venise, 1710.

RIVE, (Jean-Joseph), *Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle inclusivement*, Paris, 1782.

ROSINUS (Joannes), *Romanarum antiquitatum libri decem*, Bâle, 1583.

RUINART (Thierry), *Abrégé de la vie de Jean Mabillon*, texte présenté et annoté par dom Thierry Barbeau, Solesmes, 2007.

SÉROUX D'AGINCOURT (Jean-Baptiste-Louis-Georges), *Histoire de l'art par les monumens depuis sa décadence au IVe siècle jusqu'à son renouvellement au XVIe*, 6 vol, Paris, 1823.

SPON (Jacob), **WHELER** (George), *Voyage d'Italie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 1678.

SPON (Jacob), *Miscellanae eruditae antiquitatis*, Francofurti, 1679.

STRUTT, Joseph, *The Regal and ecclesiastical antiquities of England*, Londres, 1777.

TAMIZEY DE LARROQUE (Philippe), *De la correspondance inédite de Dom Bernard de Montfaucon*, Paris, 1879, p.19.

TAMIZEY de LARROQUE (Philippe), *Les correspondants de Peiresc*, t. XIX, Paris, 1894, p. 101.

TAMIZEY DE LARROQUE (Philippe), « Bénédictins méridionaux », *Revue catholique de Bordeaux*, Bordeaux, 1896, pp. 1-8, 67-82, 167-172, 193-200, 247-253, 334-339, 441-443, 454-457, 487-491, 534-541.

TASSIN (Prosper), *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1770.

THEVET (André), *Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins et payens, recueilliz de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes*, Paris, 1584.

VALERY (Antoine-Claude), *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie : contenant un grand nombre de faits sur l'histoire religieuse et littéraire du 17e siècle ; suivie des Lettres inédites du P. Quesnel à Magliabechi, bibliothécaire du grand-duc de Toscane Come III, et au cardinal Noris / accompagnée de notices, d'éclaircissements, et d'une table analytique par M. Valéry*, 3 vol, Paris, 1846.

VANEL (Jean-Baptiste), *Les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants lyonnais d'après leur correspondance inédite*, Paris/Lyon, 1894.

VANEL (Jean-Baptiste), *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés : 1630-1792 : nécrologe des religieux de la Congrégation de Saint-Maur décédés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1896.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de), *Le siècle de Louis XIV*, Berlin, 1752.

VULSON de la COLOMBIÈRE (Marc de), *Vray théâtre d'honneur et de chevalerie*, t.2, Paris, 1648.

WINCKELMAN (Johann Joachim), *Monumenti antichi inediti*, 2vol, Rome, 1767.

WINCKELMANN (Johann Joachim), *Histoire de l'art de l'antiquité : par M. Winkelmann, traduite de l'allemand par M. Huber*, Leipzig, 1781.

WORM (Ole), *Danicorum Monumentorum libri sex*, Copenhague, 1643.

WORM (Ole), *Museum Wormianum seu Historia rerum ruriorum*, Amsterdam, 1655.

ZYLESIUS (Nicolaus), *Defensio Abbatiae Imperialis*, Cologne, 1648.

BIBLIOGRAPHIE

1) Livres et revues

ADHÉMAR (Jean), « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVIIe siècle », *Gazette de beaux-arts*, n° 84, n° 88, n° 90, t.1, t.2 et t.3, 1974, p.192, 1976, p.128, 1977, p.76.

AGHION (Irène), *Caylus mécène du roi : collectionner les antiquités au XVIIIe siècle*, Paris, 2002.

AGHION (Irène), **ZAMBON**, (Alessia), « Le comte de Caylus (1692-1765) et l'invention de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 110, 2007, pp. 15-17.

ALMEIDA-TOPOR (Helène d'), *L'historien et l'image, de l'illustration à la preuve*, Actes du Colloque de l'université de Metz, 11-12 Mars 1994.

ALPERS (Svetlana), *The Art of describing, Dutch art in the seventeenth century*, Chicago, 1984.

AMALVI (Christian), *Le goût du Moyen Âge*, Paris, 1996.

AMALVI (Christian), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones*, Paris, 2004.

AUBREY (John), *Monumenta Britannica*, Milton Port, R. Legg et J. Fowles éd., 1980-1982.

AVRIL (François), *L'Enluminure à la cour de France au XIVe siècle*, Paris 1978.

BABOULET (Luc), « Du document au monument », *Le parti pris du document, Communications*, n° 71, 2001, pp. 435-463.

BALAYÉ (Simone), « La naissance de la Bibliothèque du Roi, 1490-1664 » dans Claude Jolly (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1540-1789*, Paris, 2008, pp. 87-96.

BARBICHE (Bernard), *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris 1999.

BARRAL I ALTET (Xavier), *En souvenir du roi Guillaume : La broderie de Bayeux*, Paris, 2016.

BARRET-KRIEGEL (Blandine), *Les historiens et la monarchie*, 4 vol, Paris, 1988-1989.

BARTHE (Roland), *La chambre claire, note sur la photographie*, Paris, 1980.

BARTHES (Roland), *L'empire des signes*, Paris, 2007.

BARTHOLEYENS (Gil), *Image et transgression au Moyen âge*, Paris, 2008.

BARTHOLEYNS (Gil), « Les objets contre les symboles », *La performance des images*, Bruxelles, 2010, pp.137-156.

BASSY (Alain-Marie), « Typographie, topographie, 'outopo-graphie' : l'illustration scientifique et technique au XVIIIe siècle », dans *Die Buchillustration im achtzehnten Jahrhundert*, actes du colloque international tenu à Düsseldorf du 3 au 5 octobre 1978, Heidelberg, 1980, p. 206-233.

BASSY (Alain-Marie), « Le texte et l'image », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. II, Paris, 1984, pp. 140-161.

BAURMEISTER (Ursula), **LAFFITTE** (Marie-Pierre), *Des livres et des rois : la Bibliothèque royale de Blois*, Paris, 1992.

BAXANDALL (Michael), *L'œil du Quattrocento. L'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1985.

BAYARD (Marc), *Rome-Paris, 1640 : transferts culturels et renaissance d'un centre artistique*, Académie de France à Rome-Villa Médicis, Paris, 2010.

BEAULIEU (Michèle), « Les théories de Mabillon et de Montfaucon sur la sculpture française du XIIe siècle », *Bulletin monumental*, t. 116, 1958, pp. 279-281.

BEAULIEU (Michèle), « Essai sur l'iconographie des statues-colonnes de quelques portails du premier art gothique », *Bulletin Monumental*, t. 142, n°3, 1984, pp. 237-307.

BEAUMONT-MAILLET (Laure), *La France au Grand Siècle. Chefs d'œuvre de la collection Gaignières*, Paris, 1997.

BEAUNE (Colette), *Naissance de la nation France*, Paris, 1986.

BEAUNE (Colette), *Le Miroir du Pouvoir*, Paris, 1989.

BELTING (Hans), *L'histoire de l'art est-elle finie ? Histoire et archéologie d'un genre*, Paris, 1989.

BERCÉ (Françoise), *Des Monuments historiques au patrimoine du XVIIIe siècle à nos jours ou « Les égarements du cœur et de l'esprit »*, Paris, 2000.

BERCÉ (Yves-Marie), **CONTAMINE** (Philippe), *Histoires de France, Historiens de la France*, Actes du Colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993, Paris, 1994.

BERLIÈRE (Ursmer), *Nouveau supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, 2 t., Paris, 1908-1932.

BERTRAND (Gilles), *Les sources statistiques de l'histoire de France*, Genève, Paris, 1960.

BICKENDORF (Gabriele), « Des mauristes à l'école de Berlin : vers une conception scientifique de l'histoire de l'art », *Histoire de l'histoire de l'art*, t.II, XVIIIe et XIXe siècles, Paris, 1997, pp. 141-175.

BICKENDORF (Gabriele), « Dans l'ombre de Winckelmann : l'histoire de l'art dans la « République internationale des lettres » au XVIIIe siècle », *Revue de l'art*, n° 146, 2004-4, pp. 7-20.

BICKENDORF (Gabriele), « Cassiano dal Pozzo », dans Élisabeth Decultot (éd.), *Musées de papier : l'Antiquité en livres, 1600-1800*, cat. exp, Musée du Louvre, Paris, 2010, pp. 50-51.

BIRN (Raymond), « Le Journal des savants sous l'Ancien Régime », *Journal des savants*, 1965, pp. 15-35.

BLUCHE (François), *Dictionnaire du Grand siècle*, Paris, 1990.

BOTS (Hans), **WAQUET** (Françoise), *La République des lettres*, Paris, 1997.

BOUCHOT(Henri), *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux Départements des Estampes et des Manuscrits, Bibliothèque nationale*, 2vol, Paris, 1891.

BOUET (Pierre), **NEVEUX** (François), *La Tapisserie de Bayeux, Révélations et mystères d'une broderie du Moyen Âge*, Rennes, 2013.

BOUQUILLARD (Jocelyn), « Pietro Santi Bartoli », dans Élisabeth Decultot (éd.), *Musées de papier : l'Antiquité en livres, 1600-1800*, cat. exp, Musée du Louvre, Paris, 2010, pp. 58-62.

BOIDY (Maxime), *Les études visuelles*, Paris, 2017.

BOIDY (Maxime), « De l'iconologie aux *visual studies* », *Les grands dossiers des sciences humaines*, n° 52, Septembre-Octobre-Novembre, 2018, pp. 59-62.

BOUVIER (Michel), « Les curiosités dans et hors la bibliothèque : le cabinet de l'abbaye de Sainte-Geneviève » dans Claude Jolly (éd.), *Histoires des bibliothèques françaises Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, t. II, Paris, 2008-2009, pp.446-450.

BROGLIE (Emmanuel de), *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du dix-septième siècle : 1664-1707*, 2 vol, Paris, 1888.

BROGLIE (Emmanuel de), *La Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au XVIIIe siècle. Bernard de Montfaucon et les Bernardins, 1715-1750*, 2 vol, Paris, 1891.

BROWN (Elisabeth), **ORTH** (Myra), « Jean Du Tillet et les illustrations du grand *Recueil des roys* », *Revue de l'art*, n° 115, 1997, pp.7-24.

BUGNER (Monique), *Cadre, architecture et vie monastique des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Nogent-le-Roi, 1984.

BUR (Michel) (dir.), *Saint-Thierry : Une Abbaye Du VI^e Au XX^e siècle*, Actes du Colloque international d'histoire monastique, Reims-Saint-Thierry, 11 au 18 octobre 1976, Saint-Thierry, 1979.

BURGUIÈRE (André), « L'historiographie des origines de la France : Genèse d'un imaginaire national », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 58e année, 2003/1, pp. 41-62.

BURKE (Peter), « Images as Evidence in Seventeenth-Century Europe », *Journal of the History of Ideas*, 62-2, 2003, pp. 272-296.

BURY (Emmanuel), « Entre philologie et littérature : quelques aspects de Moyen Âge dans le discours critique du XVII^e siècle », *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, pp. 235-250.

BUZAIRIES (Louis Armand), *Biographies limousines*, Limoux, 1865.

CALLARD (Caroline), « Diogène au service des princes : Antonio Magliabechi à la cour de Toscane 1633/1714 », *Histoire, économie et société*, année 2000, 19-1, pp. 85-103.

CANOVA-GREEN (Marie Claude), « Du cabinet au livre d'histoire : les deux éditions de la France métallique de Jacques de Bie », *Dix-septième siècle*, n° 250, 2011/1, pp.157-170.

CARRIÈRE (Victor), « Essai sur l'historiographie ecclésiastique locale », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 25, n°109, 1939, pp. 425-472.

CASTAN (Auguste), « Le tombeau de Childéric Ier restitué...par m'abbé Cochet », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 21, 1960, pp. 94-96.

CAVALLO (Guglielmo), **CHARTIER** (Roger), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, 1997.

CHARTIER (Roger), *Les usages de l'imprimé*, Paris, 1987.

CHARVIN (Gaston), « Les religieux de la congrégation de Saint-Maur pendant la Révolution », *Revue Mabillon*, t. LV, 1965, pp. 45-46.

CHAUDONNERET (Marie-Claude), « "Musées" des origines : de Montfaucon au Musée de Versailles », *Romantisme*, n°84, Le primitif, 1994, pp. 11-35.

CHAUSSY (Yves), *Les bénédictins de Saint-Maur : Aperçu historique sur la Congrégation*, t.1, Paris, 1989.

CHOAY (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, 2007.

CLAMANGES (Nicolas de), *A. Coville, Le traité de la ruine de l'Église*, Paris, 1936.

COINTOT (Sylvia), « La reine Pédauque en Bourgogne : Géographie et diffusion d'un type iconographique dans la seconde moitié du XIIe siècle », *Mémoire de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t.XXXIX, 2000-2001, pp.127-148.

COURAJOD (Louis), *Alexandre Lenoir, son journal et Musée des monuments français*, Paris, 1878-1887.

CRONK (Nicholas), **PEETERS** (Kris), *Le comte de Caylus, les Arts et les Lettres*, Actes du Colloque international Université d'Anvers (UFSIA) et de la Voltaire Foundation, Oxford, 26-27 mai 2000, Amsterdam, 2004.

DACOS (Nicole), « Cassiano dal Pozzo, antiquaire et collectionneurs. Note critique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 47, fasc. 2, 1969, p. 502-509.

DANTIER (Alphonse), *Les monastères bénédictins d'Italie : souvenirs d'un voyage littéraire au-delà des Alpes*, 2 vol, Paris, 1867.

DEBORD (Guy), *La société du spectacle*, Paris, 1992.

DEBRAY (Régis), *Vie et mort de l'image. Une histoire de l'image en occident*, Paris, 1992.

DECULTOT (Élisabeth), *Johann Joachim Winckelmann. Enquête sur la genèse de l'histoire de l'art*, Paris, 2000.

DECULTOT (Élisabeth), « Winckelmann et Caylus. Enquêtes sur les rapports de l'histoire de l'art au savoir antiquaire », dans Nicholas Cronk, Kris Peeters (éd.), *Le comte de Caylus, les Arts et les Lettres*, Amsterdam, 2004, pp. 59-78.

DECULTOT (Élisabeth), (éd.), *Musées de papier : l'Antiquité en livres, 1600-1800*, cat.exp., Musée du Louvre, Paris, 2010.

DECULTOT (Élisabeth), « Genèse d'une histoire de l'art par les images. Les recueils d'antiquités et la naissance du discours historique sur l'art, 1600-1800 », dans Élisabeth Decultot (éd.), Gabriele Bickendorf, Valentin Kockel (coll.), *Musées de papier. L'Antiquité en livres 1600-1800*, cat. exp., Paris, Musée du Louvre, 25 septembre 2010 – 3 janvier 2011, Paris, 2010, p. 24-35.

DELATOUR (Jérôme), « Pierre et Jacques Dupuy, Gardes de la bibliothèque de 1645 à 1656 », *Revue de la BNF*, vol 31, n°1, 2009, pp. 66-73.

DELISLE (Léopold), « Les manuscrits de Colbert », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres*, Année 1863 / 7 / pp. 296-304.

DELISLE (Léopold), *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, 4 vol, Paris, 1868-1881.

DELISLE (Léopold), *Les Heures du Connétable Anne de Montmorency au Musée Condé*, Nogent-le-Rotrou, 1900.

DELISLE (Léopold), *Dom Jean Mabillon : sa probité d'historien*, Ligugé, 1908.

DELPORTE (Christian), **GERVEREAU** (Laurent), **MARECHAL** (Denis), *Quelle est la place des images en histoire*, Paris, 2005.

DELUMEAU (Jean), « Dom Mabillon, le plus savant des hommes du royaume », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 151^e année, N.4, 2007, pp. 1597-1604.

DEMOULE (Jean Paul), **GILIGNY** (François), **LEHOËRFF** (Anne), **SCHNAPP** (Alain), *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris, 2009.

DERIES (Léon), « Un sauveteur de documents historiques : Dom Germain Poirier », *Revue Mabillon*, n°77, Janvier 1930, pp. 50-67 et 260-281.

DEVES (Cyril), « Le lecteur et son regard sur la littérature illustrée au XIXe siècle en France : entre choix, attentes et imaginaire collectif », *L'Esthétique du livre*, Nanterre, 2010, pp. 375-393.

DIDIER-LAURENT (Edmond), *Dom Didier de la Cour de La Vallée, et la réforme des bénédictins de lorraine, 1550-1623*, Nancy, 1904.

DIDI-HUBERMAN (Georges), *Devant l'image. Questions posées aux fins d'une histoire de l'art*, Paris, 1990.

DIDI-HUBERMAN (Georges), *Images malgré tout*, Paris, 2003.

DOMBROVSKI (Iouri), *Le conservateur des antiquités*, Paris, 1979.

DOUCETTE (Leonard Eugène), *Emery Bigot, Seventeenth-Century French Humanist*, Toronto, 1970

DUBOIS (Jacques), *Les ordres monastiques*, Paris, 2005.

DU BOURG, Antoine, « Vie monastique dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés aux différentes époques de son histoire », *Revue des questions historiques*, octobre 1905, pp. 406-459.

DUCAREL (Andrew Coltee), *Antiquités anglo-normandes de Ducarel traduites de l'anglais par A.L. Léchaudé d'Anisy*, Caen, 1823.

DUFRESNE (Hélène), « Une vocation historique : Dom Germain Poirier. 1724-1803 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1956, n° 11, pp. 755-766.

DURLIAT (Marcel), *Histoire de Toulouse*, sous la dir. de Philippe **WOLFF**, Toulouse, 1974.

ECO (Umberto), « Séméiologie des messages visuels », *Communications*, 15, 1970, pp. 11-51.

ERLANDE-BRANDENBURG (Alain), « L'abbé Lebeuf et l'archéologie médiévale », *Bulletin monumental*, t. 125, n°1, 1967, pp. 85-87.

ERLANDE-BRANDENBOURG (Alain), « Une initiative mal récompensée Roger de Gaignières (1642-1715) », *Revue de l'Art*, n°49, 1980, pp. 33-34.

ERLANDE-BRANDENBURG (Alain), « L'érudition livresque. Bernard de Montfaucon (1655-1741) », *Revue de l'art*, n°49, 1980, pp. 34-35.

ERLANDE-BRANDENBURG (Alain), **MEREL-BRANDENBURG** (Anne-Bénédicte), **AMELOT** (Jean-François), *Saint-Germain-des-Prés. An mil*, Paris, 2011.

ESPOSITO (Arianna), **PINON** (Pierre), **VE NE** (Magali), « La bibliothèque des antiquaires français (XVIe-XVIIIe siècle), Une histoire culturelle des pratiques archéologiques », *Archives de l'archéologie européenne (AREA)*, n°110, Paris, 2007, pp. 23-29.

ÉTIENNE (Roland), **MOSSIERE** (Jean-Claude), *Jacob Spon : un humaniste lyonnais du XVIIe siècle*, Lyon, 1993.

EVANS (Wilfred Hugo), *L'historien Mézeray et la conception de l'histoire en France au XVIIe siècle*, Paris, 1930.

FERGUSON (Wallace-Klippert), *La Renaissance dans la pensée historique*, Paris, 1950.

FOGEL (Michèle), *Les cérémonies de l'information dans la France du XVIe au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, 1989.

FOGEL (Michèle), « Les entrées royales au prisme de l'échange », *@analyses, revue des littératures franco-canadiennes et québécoise*, vol.3, n°1, Ottawa, Hiver 2008.

FOHLEN (Jeanine), « Dom Luc d'Achéry (1609-1685) et les débuts de l'érudition mauriste », *Revue Mabillon*, t. LVI, n°223, janvier-mars 1966, pp. 1-30.

FOSSIER (François), « A propos du titre d'historiographe sous l'Ancien Régime », *Histoire et historiens, Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 32, n°3, Juillet-septembre 1985, pp. 361-417.

FOSSIER (François), « Les mauristes et leurs illustres », *Histoires de France, Historiens de la France*, Actes du colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993, Paris, 1994, pp. 208-223.

FOSSIER (François), *L'abbé Bignon*. Paris, 2018

FOSSIER (François), *L'Académie des inscriptions et belles-lettres sous l'Ancien Régime*, t. 1, Paris, 2018.

FOUCAULT (Michel), *L'archéologie du savoir*, Paris, 1969.

FRANÇOIS (Michel), « Pierre Dubrowsky et les manuscrits de Saint-Germain-des-Prés à Leningrad », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XLIII, 1957, pp. 333-341.

FRANKLIN (Alfred), *Les anciennes bibliothèques de Paris*, 3 vol, Paris 1867-1873.

FRAYSSINET (Marianne), *De l'objet à la reconstruction de l'Antiquité : les travaux de l'antiquaire nîmois Anne de Rulman (1582-1632)*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art sous la dir. de Michelle-Caroline Heck, Montpellier, 2014.

FRESNAULT-DERUELLE (Pierre), *Les images prises au mot : rhétoriques de l'image fixe*, Paris, 1989.

FUMAROLI (Marc), « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Age : humanisme, réforme, gallicanisme au XVIème siècle », *XVIIème siècle*, n°115, 1977, pp. 5-29.

FUMAROLI (Marc), *La République des Lettres*, Paris, 2015.

GARNIER (François), *Le langage de l'image au Moyen Age, Signification et symbolique*, vol. 1, Paris, 1982.

GASNAULT (Pierre), « Manuscrits envoyés d'Italie à la bibliothèque du Roi par Mabillon », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t.129, 1971, pp. 411-420.

GASNAULT (Pierre), « Dom Anselme Le Michel et les manuscrits de l'abbaye de Cluny », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 131, 1973, pp. 209-219.

GASNAULT (Pierre), « La correspondance des Mauristes au XVII^e et XVIII^e siècles », *Sous la règle de Saint Benoît : structures monastiques et sociétés en France du moyen âge à l'époque moderne*, Genève, 1982, pp. 293-304.

GASNAULT (Pierre), « Un portrait peu connu de Montfaucon », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1993, Année 1995, pp. 51-60.

GASNAULT (Pierre), « Montfaucon antiquaire, conservateur du cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés », *Dom Bernard de Montfaucon, Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. I, CDDP de l'Aude, 1996.

GASNAULT (Pierre), « Montfaucon et le Cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1997, pp. 57-58.

GASNAULT (Pierre), « L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés », *Collection des Études Augustiniennes, Série Moyen-Âge et Temps Modernes 34*. Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 1999.

GASNAULT (Pierre), « Un précurseur des Antiquaires : dom Bernard de Montfaucon », *Bulletin de la société Nationale des Antiquaires de France*, Hors-Série 2010, pp. 113-116.

GAUTHIER (Marie-Madeleine), « Cabinet d'amateurs et d'antiquités médiévales au début du XVIII^e siècle à Liège et à Paris », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1972, pp. 181-192.

GAZEAU (Véronique), **GOULLET** (Monique), *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps, 962-1031*, Caen, 2008.

GAZZANIGA (Jean-Louis), « L'histoire des institutions dans les *Monuments de la monarchie française* », *Dom Bernard de Montfaucon, Acte du colloque de Carcassonne, Octobre 1996*, t. II, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 91-106.

GERVEREAU (Laurent), *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, 2004.

GILDAS (Bernard), « Les pérégrinations de la tapisserie de Bayeux », *Cahier des Annales de Normandie*, Recueil d'études offert à Gabriel Désert, n°24, 1992, pp. 535-547.

GLESSGEN (Marie Ange), « Notes de lecture », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n°154-1, Année 1996, pp. 294-296.

GRELL (Chantal), *L'histoire entre érudition et philosophie : étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*, Paris 1993.

GRELL (Chantal), « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », *Histoires de France, Historiens de la France*, Actes du colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993, Paris, 1994.

GRELL (Chantal), **VOLPILHAC-AUGER** (Catherine), (dir.), *Nicolas Fréret, légende et vérité*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand (18-19 octobre 1991), Oxford, Voltaire Foundation, 1995.

GRELL (Chantal), « Bernard de Montfaucon et l'histoire », *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du Colloque de Carcassonne, octobre 1996, t. 2, CDDP de l'Aude, 1998. pp. 107-125.

GRELL (Chantal), *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand siècle : 1654-1715*, Paris, 2000.

GRELL (Chantal), « Histoire et mémoire du passé national », *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIIIe siècle*, Paris, 2006.

GRELL (Chantal), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen âge à la Révolution*, Paris, 2006.

GRIENER (Pascal), « La fatale attraction du Moyen Âge. Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt et *l'Histoire de l'art par les monumens* (1810-1823) », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, n° 54, 1997, pp. 225-235.

GRIENER (Pascal), « Un romantisme de marbre », *Critique*, n°745-746, 2009/6, p. 557.

GRIENER (Pascal), *La République de l'œil, L'expérience de l'art au siècle des Lumières*, Paris, 2010.

GRIMAL (Pierre), *Italie retrouvée*, Paris, 1979.

GUENÉE (Bernard), « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales, Economie, Sociétés, Civilisation*, 28eme année, n°4, 1973, pp. 997-1016.

GUENÉE (Bernard), « Y a-t-il une historiographie médiévale ? », *Revue Historique*, T. 258, Fasc. 2 (524) (octobre-décembre 1977), pp. 261-275.

GUENÉE (Bernard), *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, 1980.

GUICHARD (Charlotte), *Les amateurs d'art à Paris au XVIIIe siècle*, Seyssel, 2008.

GUICHARD (Charlotte), et col., « Cultures visuelles et révolutions : enjeux et nouvelles problématiques », *Annales historiques de la Révolution française*, 372, avril-juin 2013, pp. 143-160.

GUICHARD (Charlotte), *De l'authenticité : une histoire des valeurs de l'art, XVIe-XXe siècle*, Paris, 2014.

GUILLERMAIN (Jean), « Les recherches numismatiques de Charles Patin d'après ses lettres à Jacob Spon », *Quaderni per la storia dell'università di Padova*, n°29, Paris, 1996, pp. 45-58.

GUSDORF (Georges), *L'Avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*, Paris, 1973.

HANLEY (Sarah), *Le lit de justice des rois de France*, Paris 1991.

HASKELL (Francis), *Mecenati e pittori*, Firenze, 1966, p. 167.

HASKELL (Francis), *La difficile naissance du livre d'art*, Paris, 1992.

HASKELL (Francis), *L'historien et les images*, Paris, 1995.

HASKELL (Francis), *L'Amateur d'art*, Paris, 1997.

HAVELANGE (Carl), *De l'œil et du monde. Une histoire du regard au seuil de la modernité*, Paris, 1998.

élemy (Paul), *La crise de la conscience européenne 1680-1715*, Paris, 1961.

HEINZELMANN (Martin), « Grégoire de Tours, père de l'histoire de France », *Histoires de France, Historiens de la France*, Actes du colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993, Paris, 1994, pp. 19-46.

HOURLIER (Jacques), « La vie monastique à Saint-Germain-des-Prés », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t.43, n°140, 1957, pp. 81-100.

HUARD (Georges), « Les sépultures abbatiales de Saint-Germain-des-Prés », *Bulletin de la société historique du VI^e arrondissement*, t. XXXVIII, 1938, pp. 148-166.

HUARD (Georges), « L'abbé Lebeuf et l'histoire de Paris », *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 1^{er} aout 1960, pp. 1663-1666.

HUREL (Daniel-Odon), « La place de l'érudition dans le voyage littéraire de dom Edmond Martène et dom Ursin Durand (1717 et 1724) » *Revue Mabillon*, t. III, 1992, pp. 213-228.

HUREL (Daniel-Odon), **ROGÉ** (Raymond), *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du Colloque de Carcassonne, Octobre 1996, 2 vol, CDDP de l'Aude, 1998.

HUREL (Daniel-Odon), « Mabillon, les mauristes et l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151^e année, N. 4, 2007, pp. 1699-1727.

HURLEY (Cecilia), *Monuments for the People: Aubin-Louis Millin's Antiquités Nationales*, Préface de Roland Recht, Collection Théories de l'art (1400-1800), Turnhout, 2013.

HURLEY (Cecilia), **BARBILLON** (Claire), (éd.), *Le catalogue dans tous ses états*, Paris, 2015.

IRIGOIN (Jean), « Dom Bernard de Montfaucon et la *Palaeographia graeca* », *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du Colloque de Carcassonne, Octobre 1996, t. I, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 211-224.

IRIGOIN (Jean), « Dom Bernard de Montfaucon », *Publication de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, Cahier de la Villa Kérylos, n°6, 1996, pp. 71-85.

JANSSEN (Aase Luplau), « La redécouverte de la Tapisserie de Bayeux », *Annales de Normandie*, 11^e année, n°3, 1961, pp. 179-195.

JESTAZ (Juliette), *Bernard de Montfaucon, mauriste et antiquaire : la tentative de l'Antiquité expliquée, 1719-1724*, Thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1995.

JOLLY (Claude), (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, 2008.

KÄFER (Marcus), « Jacob Spon et Bernard de Montfaucon, de la conception de l'art chez les antiquaires et la critique du comte de Caylus », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, LH-42, 1983, pp. 414-426.

KRYNEN (Jacques), *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Age, (1380-1440) : étude de la littérature politique du temps*, Paris, 1981.

KRINGS (Véronique), **VALENTI** (Catherine) (dir.), *Les Antiquaires du midi : savoirs et mémoires, XVIe-XIXe siècles*, Paris, 2011.

LACOUR-GAYET (Georges), « L'abbaye Saint-Germain-des-Prés et son monastère bénédictin », *Bulletin paroissial de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1924, pp. 1-36.

LAURAIN-PORTEMER (Madeleine), « Les travaux d'érudition des Mauristes : origine et évolution », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 140, Année 1957. Mémorial du XIVE centenaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Recueil de travaux sur le monastère et la congrégation de Saint-Maur, pp. 231-271.

LE BLANT (Edmond), *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, Paris, 1878.

LECLANT (Jean), (dir.), *L'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des beaux-arts face au message de la Grèce ancienne*, Actes du 6^{ème} Colloque de la Villa Kérylos, Beaulieu-sur-Mer, 6-7 octobre 1995, Paris, 1996.

LECLERCQ (Henri), « Montfaucon », sous la dir. de Fernand Cabrol et Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie (DACL)*, t. XI, Paris, 1934, p. 2608-2672.

LECLERCQ (Henri), « Monuments de la monarchie française », sous la dir. de Fernand Cabrol et Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie (DACL)*, t. XI, Paris, 1934, pp. 2710-2747.

LECOMTE (Maurice), « Les bénédictins et l'histoire des provinces aux XVII^e et XVIII^e siècle », *Revue Mabillon*, 1927 (1 vol), pp. 237-246 et 1928 (1 vol), pp. 302-323.

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoires*, Paris, 1988.

LE GOFF (Jacques), « Document/Monument », *Encyclopédie Einaudi*, vol V, Turin, 1978, pp. 38-43.

LEHOUX (Élise), « L'enseignement de l'archéologie au 19^e siècle : Aubin-Louis Millin à la Bibliothèque nationale », *L'Antiquité à la BnF*, En ligne, n.p., Paris, 2017.

LEHOUX (Françoise), *Le bourg Saint-Germain-des-Prés depuis ses origines jusqu'à la fin de la Guerre de Cent Ans*, Paris, 1951.

LEHOUX (Françoise), *La Cour du monastère de Saint-Germain-des-Prés dans les premières années du XVIII^e siècle*, Paris, 1958.

LEMAITRE (Jean-Loup), « Le voyage en Italie et le *Diarium italicum* », *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du Colloque de Carcassonne, Octobre 1996 t. I, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 211-224.

LEMERLE (Frédérique), *La Renaissance et les antiquités de la Gaule : l'architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*, Turnhout, 2005.

LE ROUX DE LINCY (Antoine), « Détail de la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 11, 1850, pp. 148-171.

LEROY (Hugues), « Bernard de Montfaucon et les affaires religieuses », *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du Colloque de Carcassonne, Octobre 1996 t. II, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 23-90.

LEUNG (Cécile), « Etienne Fourmont (1683-1745). Oriental and Chinese Languages in Eighteenth-Century France », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. 90-91, 2003, pp. 527-560.

LOYRETTE (Henri), « Sérour d'Agincourt et les origines de l'art médiéval », *Revue de l'art*, n° 48, 1980, pp. 40-58.

MACGOWAN (Margaret), « Le phénomène de la galerie des portraits des illustres », Roland Mousnier et Jean Mesnard, (dir.), *L'âge d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris, 1985, pp. 411- 422.

MÂLE (Émile), *L'art religieux du XIII^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, Paris, 1898.

MÂLE (Émile), *L'art religieux du XIII^e siècle en France, étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, Paris, 1922.

MARAZZI (Antonio), « Un regard anthropologique sur la vision », *Diogène*, n°199, 2002-2003, pp. 106-118.é

MARCADEUX (Claire), *Au cœur du pouvoir : Jean du Tillet, greffier du Parlement de Paris, 1530-1570*, Paris, 1997.

MARIN (Louis), « Le pouvoir et sa représentation », *Noroit*, n°249-250, Arras, mai-juillet 1980, n° 249, p. 3, 10-15 ; n° 250, p. 16-19.

MARIN (Louis), *Le portrait du roi*, Paris, 1981.

MARTIN (Henri-Jean), « Les bénédictins, leurs libraires et le pouvoir. Notes sur le financement de la recherche au temps de Mabillon et de Montfaucon ». Mémorial du XIV^e centenaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Recueil de travaux sur le monastère et la congrégation de Saint-Maur, *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 43, n°140, 1957, pp. 273-287.

MARTIN (Henri-Jean), *Livre, Pouvoirs et société à Paris, au XVII^e siècle : 1598-1701*, Genève, 1969, Réimpr. *ibid.* avec une préface de Roger Chartier en 1999.

MARTIN (Henri-Jean), **CHARTIER** (Roger), (dir.), *Histoire de l'édition française*, 2 vol, Paris, 1982-1984.

MEDVEDKOVA (Olga), « Laborde, Alexandre (de) », *Publications numériques*, INHA, Paris, 2013.

MELLOT (Jean-Dominique), « Les Mauristes et l'édition érudite. Un gallicanisme éditorial ? », *Érudition et commerce épistolaire, Jean Mabillon et la tradition monastique*, Paris, 2003, pp. 73-88.

MELLOT (Jean-Dominique), **QUEVAL** (Élisabeth), *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500~vers 1810)*, Paris, 2004.

MELLOT (Jean-Dominique), « Traité », Pascal Fouché, Daniel Pechoin, Philippe Schuwer (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, 2011, pp. 875-879.

MELLOT (Jean-Dominique), « Un mouvement historiographique à la lumière de l'histoire du livre : les Bénédictins de Saint-Maur et le gallicanisme éditorial », article électronique, *French History and Civilization. Papers from the George Rudé Seminar*, 4, 2011.

MELLOT (Jean-Dominique), « Éditer l'histoire au XVIII^e siècle », *Cahier du Centre de Recherche en Histoire Quantitative*, n°3, Caen, 2012, pp. 7-33.

MÉMORIAL DU XIV^e CENTENAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, *Recueil de travaux sur le monastère et la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1959.

MICHAUD (Gabriel), « Brianville », *Biographie Universelle ancienne et moderne*, t. 5, Paris, 1812, p. 575.

MICHAUD (Gabriel), « Montfaucon », n.s., *Biographie Universelle et Moderne*, t. 29, Paris, 1821, pp. 536-539.

MICHEL (Christian), **MAGNUSSON** (Carl) (éd.), *Penser l'art dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : théorie, critique, philosophie, histoire*, Académie de France à Rome-Villa Médicis, Paris, 2013.

MICHEL (Patrick), « L'abbé de Gevigney (1729-1808) : collectionneur d'exception ou marchand d'art ? », *Cahier d'histoire de l'art*, n° 10, 2012, pp. 111-121.

MIDDLETON (Roger), « Chrétien de Troyes at auction : Nicolas-Joseph Foucault and other eighteenth-century collector » dans Peter **DAMIAN-GRINT** (ed.), *Medievalism and manière gothique in Enlightenment France*, Oxford, 2006, pp. 261-283.

MILLER (Peter), *L'Europe de Peiresc : Savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, 2015.

MILON (Alain), **PERELMAN** (Marc), *L'Esthétique du livre*, Nanterre, 2010.

MITCHELL (William John Tomas), *Que veulent les images ? Une critique de la culture visuelle*, Dijon, 2014.

MITCHELL (William John Tomas), *Iconologie : image, texte, idéologie*, Paris, 2018.

MOMIGLIANO (Arnaldo), *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, 1983.

MOMIGLIANO (Arnaldo), *Les fondations du savoir historique*, Paris, 2004.

MOREAU (Yves), « Jacob Spon et les arts : un savant protestant dans la République des Lettres », *Chrétiens et sociétés*, Numéro spécial I, 2011, pp. 91-113.

MOREAU (Yves), « Le réseau : définition, analyse et représentation », *Antiquarisme*, 23 janvier 2015, Lyon, pp. 1-3.

MORGAN (Betty T.), *Histoire du Journal des savants depuis 1665 jusqu'en 1701*, Paris, 1928.

MOSSE (Bernard), « Le Moyen Âge narratif. De la tapisserie de Bayeux et de la bande dessinée », Jean-René Gaborit (dir.), *Le Pouvoir de l'image*, Paris, 2012.

MOUSNIER (Roland), **MESNARD** (Jean), *L'âge d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris, 1985.

MOXIER (Keit), « Les études visuelles et le tournant iconique », *Intermédialités*, n°11, 2008, pp. 149-168.

MUNBY (Alan), *Connoisseurs and Medieval Miniatures, 1750-1850*, Oxford, 1972.

NEVEU (Bruno), « Paris capitale de la République des Lettres et le *De re diplomatica* de Dom Mabillon-1681 », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1981-1982, Paris, 1983, pp. 29-50.

NEVEU (Bruno), *Érudition et religion : aux XVIIe et XVIIIe siècle*, Paris, 1994.

NEVEU (Bruno), « Communication de synthèse », *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996, t. II, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 127-135.

NORA (Pierre), *Les lieux de mémoire*, Paris, 1984-1993.

OMONT (Henri), « Note sur les manuscrits du *Diarum Italicum* de Montfaucon », *Mélanges de l'École française de Rome*, Année 1891 /11, pp. 437- 453.

OMONT (Henri), « Bernard de Montfaucon, sa famille et ses premières années », *Annales du Midi*, t.4, n°13, 1892, pp. 84-90.

OMONT (Henri), « Le cabinet d'antiquités de Saint-Germain-des-Prés au XVIIIe siècle », *Société nationale des antiquaires de France, Centenaire, 1804-1904, Recueil de mémoires publiés par les membres de la Société*, Paris, 1904, pp. 333-348.

OMONT (Henri), « Voyage littéraire de Paris à Rome en 1698, Notes de Paul Briois, compagnon de Montfaucon », *Revue des bibliothèques*, n°1- 4, 1904, pp. 1- 43.

OMONT (Henri), « Les portraits des rois de France du Recueil de Du Tillet », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 68, 1907, pp. 673- 674.

PAILLER (Jean-Marie), « L'archéologie par-delà les frontières, L'Antiquité expliquée », *Dom Bernard de Montfaucon*, Actes du colloque de Carcassonne, Octobre 1996, t. I, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 225- 241.

PALASI (Philippe), « Le jeu de cartes héraldiques de Finé de Brianville », 1659, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2000, Année 2004, pp. 27- 28.

PANOFSKY (Erwin), *Essais d'iconologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Paris, 1967.

PARISSE (Michel), *La tapisserie de Bayeux, un documentaire du XIe siècle*, Paris, 1983.

PARSIS-BARUBÉ (Odile), *La province antique. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, 2011.

PARSIS-BARUBÉ (Odile), « De l'itinéraire muséographique au paysage archéologique. Mutation des objets du pittoresque dans la culture du voyage en France au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle », Jean-Pierre Lethuillier, Odile Parsis-Barubé, (dir.), *Le pittoresque. Métamorphose d'une quête dans l'Europe*, Paris, 2012, pp. 101-115.

PARSIS-BARUBÉ (Odile), « Regards antiquaires : voyages pittoresques et excursions archéologiques à l'épreuve des *visual studies* », *L'atelier de l'histoire : chantiers historiographiques, Voyages et voyageurs (9)*, Varia, 16, 2012, pp. 274-279.

PARSIS-BARUBÉ (Odile), « Mutations du statut des antiquités dans la culture historique en France, des Lumières au romantisme », dans Véronique Krings, François Pugnère (ed.), *Nîmes et ses antiquités. Un passé présent XVIe-XIXe siècle*, Bordeaux, 2013, pp. 53-70.

PASTAN (Elisabeth), « Montfaucon as Reader of the Bayeux Tapestry », from *Medieval Art and Architecture after the Middle Ages*, Cambridge, 2009.

PASTOUREAU (Michel), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004.

PEIRESC (Nicolas-Claude Fabri de), *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy publiées par Philippe Tamizey de Larroque*, 7 vol, Paris, 1888-1898.

PEIRESC (Nicolas-Claude Fabri de), *Lettres à Cassiano dal Pozzo : 1626-1637*, éditées et commentées par Jean-François Lhote et Danielle Joyal, Clermont- Ferrand, 1989.

PERRIN (Patrick), « Saint-Germain-des-Prés, première nécropole des rois de France », *Médiévales*, n°31, 1996, pp. 29-36.

PETITMENGIN (Pierre), « Montfaucon, dom Le maître et la Bibliotheca Bibliothecarum », *Du copiste au collectionneur*, Turnhout, 1998.

PINON (Pierre), « Caylus et les ingénieurs des Ponts et Chaussées », dans **AGHION**, Irène (dir.), *Caylus mécène du roi : collectionner les Antiquités au XVIII^e siècle*, Paris, 2002, pp. 101-119.

PINON (Pierre), *La Gaule retrouvée*, Paris, 2006.

PINTARD (René), *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève 1983.

PLAGNIEUX (Philippe), « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », *Bulletin monumental*, t.158, n°1, 2000, pp. 6-88.

POILPRÉ (Anne-Orange), « Le portrait royal en trône sous le règne de Charles le Chauve : l'espace contraint de la royauté », Cécile Voyer, Éric Sparhubert, (éd.), *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Turnhout, 2011, pp. 325-395.

POIRIER (Germain), « Incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés en 1794 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 88, 1927, p. 387.

POMIAN (Krzysztof), *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris, Venise : XVIe-XVIIe siècles*, Paris, 1987.

POMMIER (Édouard), *Winckelmann : La naissance de l'histoire de l'art à l'époque des Lumières*, Paris, 1991.

POMMIER (Édouard), « Le caractère des temps », *Histoire de l'histoire de l'art*, t.II, XVIII^e et XIX^e siècles, Paris, 1997.

POULOT (Dominique), « Naissance du monument historique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 32, n°3, juillet-septembre 1985, pp. 418-450.

POULOT (Dominique), *Musée, nation, patrimoine : 1789-1815*, Paris, 1997.

POULOT (Dominique), *Une histoire des musées de France, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, 2008.

POULOT (Dominique), « Le temps des musée et le temps du patrimoine », *Hermès, La Revue*, n°61, 2011/3, p. 24.

POULOT (Dominique), *Patrimoine et musées : L'institution de la culture*, Paris, 2014.

POULOUIN (Claudine), « L'antiquité expliquée et représentée en figures par Bernard de Montfaucon », *XVIIIe siècle*, n°27, 1995, pp. 43-60.

PRACHE (Anne), « Pour une histoire des collections d'art médiéval », dans *Curiosités, Étude d'histoire de l'art en l'honneur d'Antoine Schnapper*, Paris, 1998, pp. 265-268.

PREAUD (Maxime), **CASSELLE** (Pierre), **GRIVEL** (Marianne), **LE BITOUZÉ** (Corinne), *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien régime*, Paris, 1987.

PREVITALI (Giovanni), *La fortune des primitifs : de Vasari aux néo-classiques*, Paris, 1994.

PROU (Maurice), « Le concours des antiquités de la France en 1911 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, Année 1911/72, p. 730-741.

RANCIÈRE (Jacques), *Le destin des images*, Paris, 2003.

RANCIÈRE (Jacques), **RUBY** (Christian), « La méthode de l'égalité », *Raison présente*, 184, 2012, pp. 131-135.

RASKOLNIKOFF (Mouza), *Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des Lumières ; la naissance de l'hypercritique dans l'historiographie de la Rome antique*, Publication de l'École française de Rome, n° 163, 1992.

RAYNAUD (Christiane), *Images et pouvoirs au Moyen Age*, Paris, 1993.

RAYNAUD (Christiane), *Familles royales : vie publique, vie privée au XIVe et XVe siècle*, Aix-en-Provence, 2010.

RECHT (Roland), « L'Élysée d'Alexandre Lenoir : nature, art et histoire », *Revue germanique internationale*, 7, 1997, n.p.

REINACH (Salomon), « Esquisse d'une histoire de l'archéologie gauloise », *Revue celtique*, n°19, 1898, pp. 101-117.

RÉNIÉ (François), « Un inventaire des antiques de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1749 », *Journal des savants*, 1925, pp. 23-33.

RITZ-GUILBERT (Anne), *La collection Gaignières : un inventaire du royaume au XVIIe siècle*, Paris, 2016.

ROCHE (Daniel), *Le siècle des Lumières en province. Académie et académiciens provinciaux, 1680-1789*, t. I, Paris, 1978.

ROCHEBLAVE (Samuel), *Essai sur le comte de Caylus : l'homme, l'artiste, l'antiquaire*, Paris, 1889.

ROGÉ (Raymond), « La famille de Montfaucon dans l'Aude », *Dom Bernard de Montfaucon*, Acte du colloque de Carcassonne, Octobre 1996, t. I, CDDP de l'Aude, 1998, pp. 15-44.

ROMET (Clotilde), « Le collectionneur François-Roger de Gaignières (1642-1715), Biographie et méthodes de collection. Catalogue de ses manuscrits », *Position des thèses de l'École des chartes*, En ligne, n.p. 2007.

ROSTAND (André), « Les tombeaux des cardinaux d'Aigrefeuille en Avignon », *Bulletin monumental*, vol. 88, 1929, pp. 301-312.

ROSTAND (André), *La documentation iconographique des Monuments de la monarchie française de Bernard de Montfaucon*, Paris, 1932.

ROUSSEAU (François), *Un promoteur de l'érudition française bénédictine : Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur (1575-1648)*, Bruges, 1924.

RÜCKER (Frédéric), *Les Origines de la conservation des monuments historiques en France 1790-1830*, Paris, 1913.

SCHNAPP (Alain), « Archéologie et tradition académique en Europe aux XVIIIe et XIXe siècle », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 37eme année, n°5-6, 1982, pp. 760-777.

SCHNAPP (Alain), *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, 1993.

SCHNAPP (Alain), « La méthode de Caylus », dans Irène Aghion, (dir.), *Caylus, mécène du roi : collectionner les Antiquités au XVIIIe siècle*, Paris, 2002.

SCHNAPPER (Antoine), « Une révolution manquée : Antiquité et Moyen Âge chez les collectionneurs français vers 1700 », *Commentaire*, n°42, 1988/2, pp. 544-548.

SCHNAPPER (Antoine), *Curieux du Grand siècle*, Paris, 2005.

SCHNAPPER (Antoine), *Le géant, la licorne et la tulipe. Les cabinets de curiosité en France au XVIIe siècle*, Paris, 2012.

SCHOPFER (Jean), *Documents relatifs à l'art du moyen âge, contenus dans les manuscrits de N.-C. Fabri de Peiresc à la bibliothèque de la ville de Carpentras*, Paris, 1900.

SICARD (Monique), *La fabrique du regard : images de science et appareils de vision, XVe-XXe siècle*, Paris, 1998.

STEIN (Henri), « Le premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur », *Mélanges et documents publiés à l'occasion du 2e centenaire de la mort de Mabillon*, Paris, 1908.

STEWART (Philippe), « Introduction », *Cahier de l'Association internationale des études françaises*, n°57, 2005, pp. 11-20.

TERRIER (Laurence), *La doctrine de l'eucharistie de Guibert de Nogent : De Pignoribus*, Paris, 2013.

TEYSSANDIER (Bernard), « Les métamorphoses de la *stoa* : de la galerie comme architecture au livre-galerie », *Études littéraires*, vol. 34, Numéro 1-2-hiver 2002, pp. 71-101.

THIERRY (Augustin), *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*, Paris, 1827.

TWYNAN (Michael), *L'imprimerie : Histoire et techniques*, Lyon, 2007.

VAIANI (Elena), « *L'Antiquité expliquée e i Monumens de la monarchie française* di Bernard de Montfaucon : modelli per una storia illustrata del Medioevo francese », *Conosco un ottimo storico dell'arte*, Pise, 2012, pp. 339-364.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « A propos d'un dessin gouaché de la collection Gaignières. Notes sur une représentation du « Parlement et cour souveraine » établi à Malines par Charles duc de Bourgogne », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1994 /1996, pp. 165-192.

VANUXEM (Jacques), « L'abbé Lebeuf et l'étude méthodique des monuments du Moyen Age », *Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, Cahier n°3, 1963, pp. 18-19.

VANUXEM (Jacques), « Les idées du Père de Montfaucon sur la sculpture du XII^e siècle », dans *L'histoire au XVIII^e siècle*, Colloque, Aix-en-Provence 1975, Aix-en-Provence, 1980, pp. 575-584.

VEISSIÈRE (Michel), *L'Évêque Briçonnet : 1470-1534 : contribution à la connaissance de la Réforme catholique à la veille du Concile de Trente*, Provins, 1986.

VERLET (Hélène), « Les bâtiments monastiques de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés », *Paris et Ile de France. Mémoires*, t. IX, 1957-1958, pp. 9-68.

VERRON (Guy), *François Eudes de Mézeray : histoire et pouvoir en France au XVIIe siècle*, Million-la-Chapelle, 2011.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF (May), « Contribution des érudits du XVII^e siècle à notre connaissance des temps mérovingiens », *XVII^e siècle*, n° 115, 1977, pp. 71-84.

VIARDOT (Jean), « Livres rares et pratiques bibliographiques », Henri-Jean Martin, Roger Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, t. II, Paris, 1984.

VOOS (Jürgen), « Le problème du Moyen Age dans la pensée historique en France (XVIe-XIXe siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°24-3, 1977/3, pp. 321-340.

WINTRUB (Michael), « L'ordre du rituel et l'ordre des choses : l'entrée royale d'Henri II à Rouen (1550) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2001/2, 56^e année, pp. 479-505.

WIRTH (Jean), *Qu'est-ce qu'une image*, Genève, 2013.

WYSS (Michaël), « Atlas historique de Saint-Denis. Des origines au XVIIIe siècle », *Documents d'archéologie française*, Paris, 1996.

ZINK (Michel), « *Le Moyen Âge et les antiquités nationales* », extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, fasc. IV, 145^e année, 2001, pp. 1645-1650.

2) Catalogues d'expositions

LONDRES, 1993

The Paper Museum of Cassiano Dal Pozzo (1588-1657), British Museum, 14 mai-30 août 1993, cat. sous la dir. de **HASKELL** (Francis), **MC BURNEY** (Henrietta).

LYON, 1998

La fascination de l'Antique, 1700-1770, Rome découverte, Rome inventée, Musée de la civilisation gallo-romaine, 1998, cat. sous la dir. de **POLIGNAC** (François de), **RASPI-SERRA** (Joselita),

PARIS, 1954

Manuscrits à Peintures du VII^e au XII^e siècle, Bibliothèque Nationale, 1954, cat par **PORCHER** (Jean).

PARIS, 1955

Manuscrits à Peintures du XIII^e au XVI^e siècle, Préface d'André Malraux, Bibliothèque Nationale, 1955, cat. par **PORCHER** (Jean).

PARIS, 1979

Le gothique retrouvé : avant Viollet-le-Duc, Hôtel de Sully, 31 octobre 1979-17 février 1980, cat. sous la dir. de **GRODECKI** (Louis).

PARIS, 1991

Le trésor de Saint-Denis, Musée du Louvre, 12 mars-1^{er} juillet 1991, cat. sous la dir. de **GABORIT-CHOPIN** (Danielle).

PARIS, 1995

Les Manuscrits à peintures en France : 1440-1520, Bibliothèque nationale, 16 octobre 1993-16 janvier 1994, 1995, cat. sous la dir. d'**AVRIL** (François).

PARIS, 1999

Dominique-Vivant Denon. L'œil de Napoléon, musée du Louvre, 22 octobre 1999-17 janvier 2000, cat. sous la dir. de **ROSENBERG** (Pierre).

PARIS, 2009

Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude, INHA, 15 janvier 2009-15 mars 2009, cat. sous la dir. de **AGHION** (Irène), **AVISEAU-BROUSTET** Mathilde, **SCHNAPP** Alain.

PARIS, 2010

Jean Fouquet, Peintre et enlumineur du XV^e siècle, Bibliothèque nationale, 25 mars- 22 juin 2003, cat. sous la dir. de **AVRIL** (François).

PARIS, 2010

Musées de papier : l'Antiquité en livres, 1600-1800, Musée du Louvre, 25 septembre 2010-3 janvier 2011, cat. sous la dir. de **DECULTOT** (Élisabeth).

PARIS, 2016

Un musée révolutionnaire : le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir, Musée du Louvre du 7 avril au 4 juillet, 2016, cat. sous la dir. de **BRESC-BAUTIER** (Geneviève), **CHANCEL-BARDELOT** (Béatrice de).

3) Webgraphie

<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr>

<http://bibliothèquekandinsky.centrepompidou.fr>

<http://bmv.fr>

<http://www.bnf.fr>

<http://books.google.fr>

<http://www.cairn.info>

<http://cartelfr.louvre.fr>

<http://catalogue.bnf.fr>

<http://www.chartes.psl.eu>

<http://gallica.bnf.fr>

<http://www.inha.fr>

<http://www.jstor.org>

<http://www.musee-moyenage.fr>

<http://www.persee.fr>

<http://www.sudoc.abes.fr>

<http://www.villa-arson.org>

INDEX DES NOMS

- Aaron, 284
 Achéry (Eustache d'), 29
 Achéry (Luc d'), 23-24, 26-30, 45, 49, 53, 54, 61, 63, 94, 252
 Aguirre (cardinal), 80n
 Aguesseau (chancelier d'), 38n, 74
 Aigrefeuille (Faydit d') 172,
 Aigrefeuille (Guillaume d'), 171, 172
 Aigrefeuille (Jean-Pierre d'), 95, 114, 171, 172
 Alamanni (Niccolo), 150
 Alembert (Jean d'), 296
 Alençon (Jean d'), 245
 Alexandre le Grand, 100, 212, 269
 Alexandre VI (pape), 224, 257
 Alexandre VIII (pape), 290
 Allacci (Leone), 139
 Amboise (Georges d'), 168
 Ambroise (saint), 254, 257
 Anacharsis, 90n
 Andelot (François d'), 147
 André (saint), 172
 Andrelin de Forli (Fauste) 146
 Androuet du Cerceau (Jacques), 144,
 Anisson (Jean), 48, 52, 117, 254
 Anjou (duc d'), 162
 Anne d'Autriche, 214
 Anne de Bretagne, 145, 166, 175, 196
 Anse de Villoison (Jean-Baptiste), 79
 Antin (duc d'), 68
 Arcimboldi (Giovanni), 302
 Argenson (Antoine-René d'), 139
 Argentré (Bertrand d'), 70, 72
 Ariès (Philippe), 208
 Aristote, 114, 173, 247
 Artois (Robert d'), 138, 160, 242-245
 Arvieux (chevalier d'), 78
 Aspers (Sveltana), 273
 Athanase (saint), 51, 52, 75, 76, 80, 83, 254
 Aubais (Charles d'), 109
 Aubert de Vertot (René), 88, 110
 Aubrée (Guillaume), 73
 Aubrey (John), 307
 Audebert (Bernard), 49, 54
 Audeux (Ambroise d'), 152
 Audin, 201
 Audran (Benoît II), 84
 Auguste, 51n, 290
 Augustin (saint), 30, 38, 49n, 62, 64, 81, 253, 257
 Aulu-Gelle, 206
 Aussy (Pierre Jean-Baptiste), 134 320
 Auzières (Pierre), 72
 Baboulet (Luc), 270
 Bacchini (Benoît), 33, 78
 Bahuche (Marguerite), 196
 Baillet (Adrien), 31
 Balayé (Simone), 130, 256
 Baluze (Étienne), 46, 47, 66, 80, 95, 130n, 132, 148, 246
 Balzac (Honoré de), 73
 Barbaro (Francesco), 31
 Barberini (cardinal), 42, 47, 287
 Barbazza (Giuseppi), 290
 Barbette (Etienne), 227
 Barret-Kriegel (Blandine), 7, 54, 55, 55n, 58n, 68, 72
 Barthélemy (Jean-Jacques), 90
 Barthélemy l'Anglais, 245
 Bartoli (Pietro Sante), 290
 Basile (saint), 64, 75, 254
 Basile le Macédonien, 87
 Basile Porphyrogénète, 87
 Bassompierre (maréchal de), 41n
 Bassy (Alain-Marie), 99
 Bastide (Philippe), 55
 Baudelot de Dairval, 45n
 Baudoin (Jean), 215
 Baudrand (Antoine), 92
 Baxandall (Michael), 272
 Bayle (Henri), 40n
 Beauharnais (lieutenant de), 110
 Beaulieu (Michèle), 280, 284
 Beaumont (Jean), 244
 Bedford (maître de), 138
 Bégon (Michel), 106
 Bella (Stefano della), 200

- Belleforest (François), 208
 Bellegarde (Roger), 154
 Bellet (Harry), 189n
 Belmond de la Brigade, 20n
 Belmond, 175
 Bénard (Laurent), 20
 Benoist (Antoine), 103, 141, 142, 159, 161, 170, 181, 182, 184, 185, 186, 285
 Benoist (peintre du Roi), 141n
 Benoît (saint), 4, 21, 25, 37, 55, 224, 292, 323
 Benoît XII (pape), 83, 172
 Benoît XIII (pape), 90n, 223, 223n
 Bernard (Philippe), 189n
 Bernard (saint), 54, 64
 Berrain (Jean), 106
 Berry (Gilles de), 176, 249, 250
 Berry (Jean duc de), 137, 138, 162
 Bertrand (Nicolas), 284
 Besly (Jean), 70
 Beys (Béatrice), 247, 251n
 Bèze (Théodore de), 146, 197, 198
 Bianchini (Francesco), 290
 Bianchini (Giuseppi), 290
 Bianchini, 65n
 Bickendorf (Gabriele), 291, 295
 Bie (Jacques de), 197-200, 202, 215, 216
 Biennais (Martin-Guillaume), 233
 Bignon (Jean-Paul), 40, 48, 68, 68n, 88, 110, 154, 253, 256, 258
 Bigot (Émery), 46, 51
 Bilihilde, 267
 Billaine (Jean), 30, 253
 Billaine (Louis), 30, 117, 253
 Billouët (Thomas de), 126, 185
 Bizot, 45n
 Blanchefort (Barbe de) 158
 Blanchefort (Françoise de), 36n
 Blanchefort (Jacqueline de), 36n, 154
 Blaveau (Pierre Jacques de), 138
 Bléchet (Françoise), 256, 257
 Blondel (Robert), 172
 Boccace (Vendôme), 245n
 Boèce, 246
 Boileau, 67, 211n, 314n
 Boisi (cardinal), 168
 Boissard (Jean-Jacques), 197, 198
 Boizot (Louis-Simon), 218
 Bon de Saint-Hilaire (François-Xavier), 110, 174, 177
 Bonamy (Nicolas), 128n
 Bonaparte (Lucien), 297
 Bonaparte (Napoléon), 189
 Boniface VIII (pape), 223, 223n
 Bonnac (marquis de), 293
 Bosio (Antonio), 203, 289
 Bossuet, 52, 54, 57, 213
 Bots (Hans), 7
 Boucher (chanoine), 53
 Bouchot (Henri), 159
 Boucicaut (maître de), 138
 Boudan (Louis), 157, 158, 159, 160, 161, 236, 240, 250
 Bougis (Simon), 75, 76
 Bouhier (Jean), 59, 85, 95, 112, 114
 Bouillard (Jacques), 267
 Bouillon (cardinal de), 80n, 91
 Boulainvilliers (Henri), 219,
 Bouquet (Martin), 37n, 74, 91, 217n
 Bourbon (André de), 166
 Bourbon (Catherine de), 167
 Bourbon (Claude de), 166
 Bourbon (Gabrielle de), 167
 Bourbon (Jean de), 167
 Bourbon (Jeanne de), 167, 231, 237, 237n, 248
 Bourbon (Louis II), 162
 Bourbon (Madeleine de), 167
 Bourbon II (Jean de), 166, 167
 Bourdet (Jean), 167
 Bourdichon (Jean), 138
 Bourgeois (Constant), 297, 298
 Bourgeois (président), 146
 Bouvier (Michel), 94
 Bouzeis (Amable), 67n
 Bréquigny (Louis-Georges), 311
 Bretagne (Claude), 35
 Briçonnet (Guillaume), 28,
 Briois (Paul), 37, 37n, 76, 77, 78, 79, 80
 Brial (Jean-Joseph), 69n
 Brice (Germain), 93
 Bril (Paul), 159
 Brillon (abbé), 170
 Broglie (Emmanuel de), 7, 19, 33, 45, 88, 88n
 Bruijn (Cornelis de), 35
 Brown (Elizabeth), 194
 Bry (Théodore de), 91
 Budé (Guillaume), 255
 Bunel (Jacques), 196

- Buonarroti (Filippo), 291
 Bure (Johan), 302, 303
 Burke (Peter), 273, 274
 Burton (John), 115
 Bury (Emmanuel), 131
 Bussi (Giovanni Andrea), 128
- Caffiaux (Philippe-Joseph), 73
 Cairolh (sœur Ignace de), 18n
 Callisthène, 212
 Calmet (Augustin), 134, 153
 Calvin, 64
 Camden (William), 306, 307
 Camps (abbé de), 90, 155
 Camusat (Nicolas), 29
 Cangé (Jean-Pierre de), 132
 Capello (Antonio), 79, 95
 Capitain (Remy), 216
 Carrache (Annibal), 78
 Casanata (cardinal) 80n
 Casanova-Green (Marie-Claude), 199
 Casaubon (Isaac), 31, 63, 203
 Cassagnes (Jacques), 67n
 Castel (Edmund), 112
 Catel (Guillaume), 70
 Caumont (Arcise de), 319, 320
 Caumont (Joseph de), 109, 114, 170
 Cavelier (Guillaume), 112, 118
 Caylus (Anne-Claude de), 100, 133, 192, 290, 291, 293-294
 Certeau (Michel de), 65
 Chantelou (Claude), 54
 Chapelain (Jean), 67n, 131
 Chapuis (Gabriel), 211
 Charbonnier (Georges), 276n
 Charlemagne, 130, 136, 142, 150, 194, 198, 213, 224, 230, 231, 232, 277, 283
 Charles duc de Bourgogne, 164, 165
 Charles II de Navarre, 238
 Charles IX, 146, 193, 194
 Charles le Chauve, 136, 168, 174, 200, 213, 231, 233, 234, 246
 Charles le Mauvais, 143
 Charles le Sage, 173
 Charles le Simple, 200
 Charles le Téméraire, 113, 165
 Charles V, 113, 124, 126, 127, 130, 137, 143, 144, 162, 173, 202, 228, 231, 235, 236, 237, 238, 245, 247, 248, 249
 Charles VI (empereur), 84
 Charles VI, 143, 147, 148, 232
 Charles VII, 138, 143, 163, 163n, 173, 210, 212, 223, 225, 228, 238, 240, 241, 242, 245, 249, 250
 Charles VIII, 124, 130, 165, 194, 224, 250, 251
 Charlotte de Savoie, 147
 Charpentier (François), 67n
 Chartier (Jean), 163, 210
 Chartres (duc de), 91
 Chastelain (Claude), 283
 Chastelain (Georges), 210
 Châteaugiron (Jean de), 151
 Chaussy (Yves), 251
 Chauveau (François), 201
 Chérier (Claude), 124
 Chifflet (Jean-Jacques), 148, 149, 265, 266, 267
 Childebert I^{er}, 21, 198, 267, 281, 285
 Childéric I^{er}, 124, 148, 149, 256, 261, 266, 267
 Childéric II, 267
 Chilpéric, 150, 175, 226, 227, 267, 312
 Chiverni (chancelier de), 161
 Christian IV, 305
 Christine de Suède, 45, 289
 Ciampini (Giovanni), 289
 Cicéron, 50, 99, 206, 251
 Clairambault (Pierre), 155, 158, 159
 Clamanges (Nicolas de), 223
 Claro (Cristophe), 84n
 Claude de France, 166
 Clémencet (Charles), 74
 Clément (Claude), 93
 Clément (François), 69n
 Clément (Nicolas), 80
 Clément (Pierre), 70n
 Clément VII (pape), 172, 223, 223n
 Clément XI (pape), 82, 83
 Clodebert, 226,
 Clodomir, 281
 Clopinel (Jean), 246
 Clotaire I^{er}, 230, 281
 Clotaire II, 267
 Clotaire III, 194
 Clotilde, 279, 281, 284, 285
 Clouet (Jean), 194
 Clovis, 103, 150, 193, 212, 215, 217, 235, 235n, 265, 266, 279, 280, 281, 313
 Cochin (Charles-Nicolas), 219, 220

- Coignard (Jean-Baptiste), 117, 254
 Coignard (Jean-Baptiste II), 254
 Coislin (Henri de), 92, 107, 175
 Coke (Thomas), 291
 Colbert de Croissy (Charles-Joachim), 115
 Colbert, 10, 39, 47, 53, 56, 57, 59, 60, 67, 70, 70n, 71, 85, 107, 117, 130n, 143, 163, 176, 216, 217, 218, 240, 246, 249, 255, 256, 299
 Colomban, 23n
 Colombe (Jean), 138, 173
 Colonna (père), 77
 Coltee-Ducarel (Andrew), 189
 Côme III, 58
 Commynes (Philippe de), 226
 Comnène (Alexis), 51
 Condé (Prince de), 147
 Constantin, 129, 142
 Corbechon (Jean), 242, 245
 Cordemoy (Jean-Louis de), 283
 Corneille (Claude), 198
 Corneille de Lyon, 159
 Corrège (Antpnio), 78
 Cortone (Pierre de), 287, 288
 Cossa (Jean), 164
 Coste (Halarion), 199, 216
 Cotelier (Jean-Baptiste), 45, 47, 256
 Courajod (Louis), 312
 Courte-Heuse (Robert), 180
 Cousin (Louis), 40
 Cousin (Victor), 319
 Coutelier (Antoine-Urbain), 133
 Cramoisy (André), 118
 Craon (Jean), 236
 Crassier (Guillaume de), 18, 95, 96, 114, 169, 174, 175
 Crécy (comte), 60
 Crépy (Jean), 119
 Crépy (Louis), 119, 120
 Crétin (Guillaume), 133
 Croÿ (Charles de), 198, 199
 Cyprien (saint), 64
- Dagobert, 150, 175, 184, 198, 231, 233, 267, 312, 314n
 Danicot (Robert), 210
 Daniel (Gabriel), 125, 209, 211, 213, 214, 217-219, 265
 Daret (Pierre), 214
- Dartis (Jean), 24, 29
 David, 124, 232, 265, 284
 Decultot (Elisabeth), 292, 295
 Delisle (Léopold), 5, 28, 135, 137
 Dempster (Thomas), 291
 Denis d'Halicarnasse, 86
 Derval (Jean de), 138, 151
 Des Maizeaux (Pierre), 111
 Descartes (René), 31, 42, 323
 Deschamp (Étienne), 50
 Deseine (Louis-Pierre), 315
 Desfontaine (abbé), 40
 Desiderius, 83
 Desmarets de Saint Sorlin (Jean), 200
 Destienot de Vassy, (François), 36n
 Dezallier d'Argenville (Antoine-Joseph), 138, 139
 Diderot, 296
 Didi-Huberman (Georges), 272, 275
 Dinteville, 194
 Diodati, 42n
 Diodore de Sicile, 100
 Doat (Jean de), 70
 Dona (notaire), 105n
 Dormans (Jean de), 245
 Doublet (Jacques), 277
 Doyen (Gabriel-François), 311
 Du Breul (Jacques), 28,
 Du Camps (abbé), 155
 Du Cange (Charles), 45, 46, 46n, 47, 51, 66, 107, 114, 134, 153, 155, 256, 277
 Du Chesne (André), 27, 37, 41n, 66, 73, 134, 210, 277
 Du Choul (Guillaume), 44, 99
 Du Fay (Charles-Jérôme de), 132
 Du Fresnoy (Nicolas), 132, 133
 Du Guesclin (Bertrand), 162, 238, 245
 Du Molinet (Claude), 94
 Du Tillet (Jean), 193-195, 202, 211
 Dubois (cardinal), 38n
 Dubos (Jean-Baptiste), 218
 Dubreuil (père), 280
 Dubreuil (Toussaint), 196
 Dubrowsky (Pierre), 323
 Duchamp (Marcel), 276, 276n
 Dupleix (Scipion), 209, 212, 219
 Dupont (Maur), 23n
 Dupuy (Jacques et Pierre), 41- 43, 48, 66, 200, 203, 204
 Durand (Ursin), 8, 37, 37n, 124, 282

- Durand (Guillaume), 138, 236, 247
 Duranton (Henri), 133, 134, 215
 Durban (Antoine), 76
 Duvivier (Jean), 15

 Édouard le Confesseur, 140
 Ellye (Pierre), 180
 Émile (Paul), 208, 210
 Ephrem le Syrien, 86
 Epstein (Jean), 39n
 Érasme, 31, 60
 Estienne (Henri), 63
 Estiennot (Claude), 36, 58, 60, 61, 76, 79, 80, 81
 Estrées (César d'), 92
 Estrées (Jean d'), 92
 Estrées (Victor-Marie d'), 91, 97, 113
 Éticho, 150
 Eusèbe de Césarée, 84
 Eyck (Barthélemy d'), 250

 Fabretti (Raffaello), 61, 99
 Falconet (Camille), 133
 Fauchet (Claude), 134, 208
 Fauvel (Robert), 35, 168, 169
 Favin (André), 134
 Favre (Léopold), 121
 Félibien (Michel), 277, 282
 Fénelon (François de), 155
 Feray (Abraham), 153
 Ferguson (Wallace), 129
 Ficoroni (Francesco), 83
 Finé de Brianville (Claude-Oronce), 201, 202
 Fiume (Robert de), 114
 Flavius (Félix), 292
 Flays (Nicolas), 180
 Fleury (André Hercule), 123, 213, 257
 Fleury (Claude), 48
 Flouveu (Maria), 19n
 Foncemagne (Etienne de), 128n, 133
 Fontanini, 65n
 Forney, 133
 Fossier (François), 123, 210, 211, 211n
 Foucault (Anne), 177
 Foucault (Nicolas-Joseph), 90, 132, 174, 176, 177, 178, 180-182, 184, 185, 188
 Fouquet (Jean), 138, 245, 245n, 250
 Fourmont (Étienne), 89
 Fourmont (Michel), 89

 Foy-Vaillant (Jean), 35, 45, 99
 François I^{er}, 74, 94, 124, 130, 166, 167, 193, 194, 255
 François d'Assise (saint), 174
 François I^{er} de Bretagne, 151
 François II de Bretagne, 173
 Frédegair, 230
 Frédégonde, 150, 175, 226, 267, 312
 Frédérique III, 304
 Frémin (Michel de), 282, 283
 Fréret (Nicolas), 88, 89, 90
 Froissart (Jehan), 142, 143, 237, 238
 Fulgence (saint), 47
 Fumaroli (Marc), 7, 32
 Furetière (Antoine), 32, 104, 120, 121, 269
 Furstenberg (cardinal), 23

 Gaignières (Aimé de), 154
 Gaignières (Roger de), 9, 11, 36n, 48, 71, 103, 106, 107, 113, 122, 125, 126, 135, 140, 153-167, 170, 173, 202, 204, 205, 228, 230, 236, 240, 241, 243, 244, 245, 247, 248, 250, 274, 292, 307, 308
 Galilée, 287
 Galland (Antoine), 132
 Gallois (abbé), 39, 156
 Gandouin (Julien-Michel), 12, 116, 118
 Ganeau (Étienne), 111, 112, 118
 Gardthausen (Victor), 85, 85n
 Garnier (Jean-Jacques), 217
 Gasnault (François), 122n
 Gasnault (Pierre), 6, 63n, 84, 118, 122, 122n
 Gassendi (Pierre), 41n, 42, 42n, 43, 304
 Gattola (Erasmus), 82, 82n
 Gaulle (Charles de), 217
 Gauthier (Marie-Madeleine), 169
 Gellé (Jean), 156
 Georges d'Amboise (cardinal), 168
 Germain (évêque), 21, 279, 281
 Germain (Michel), 22, 23, 34, 34n, 36, 57, 59, 60, 156, 257, 278
 Germon (Barthélémy), 280
 Gevigney (abbé de), 159
 Giffart (Pierre), 56, 86
 Giffart (Pierre-François), 12, 112, 116, 118
 Gilles (Nicolas), 208
 Gilles (Pierre), 94

- Girard (Théodore), 118
 Girard du Haillan (Bernard), 208
 Godefroy, 41n, 210
 Golein (Jean), 138, 236, 247, 248
 Goltzius (Hubert), 199
 Godwinson (Harrold), 179
 Gondi (cardinal), 59
 Gori (Anton Francesco), 292
 Gosselin (Nicolas), 112, 118, 119
 Goujet (Claude Pierre), 91
 Graevius, 47
 Gravier, 78
 Gréban (Arnoul), 132
 Grégoire (abbé), 315, 315n
 Grégoire de Naziance (saint), 64
 Grégoire de Nysse (saint), 64
 Grégoire de Tours, 125, 131, 230, 254, 265
 Grégoire XV, 21
 Grell (Chantal), 8, 128, 206, 209, 210-213, 215, 217, 260, 265, 266, 268, 276
 Grenier (Pierre-Nicolas), 73
 Gresves (cardinal de), 92, 93
 Griener (Pascal), 274, 297
 Grimaldi (Giacomo), 288
 Grimani (Giovanni), 299
 Grodeck (Gabriel), 52n
 Grodecki (Louis), 277
 Gronovius, 33
 Gros de Boze (Claude), 90, 176, 177, 178, 322
 Grotius, 41n, 43
 Guénée (Bernard), 208
 Gueslin (Charles-Étienne), 84
 Guibert de Nogent, 30, 53
 Guichard (Charlotte), 273, 273n, 274
 Guillaume le Conquérant, 174, 178, 179, 187, 189n
 Guillot (Jean), 34, 34n
 Guise (duc de), 146
 Guise (duchesse de), 63
 Guise (Marie de), 155
 Guisony (Pierre), 155
 Guizot (François), 318, 319
 Gusdorf (Georges), 100
 Gustave Adolphe, 303, 305

 Hailly (Pierre-Louis), 282
 Hanley (Sarah), 242
 Harcourt (duc d'), 154
 Hardouin (père), 48
 Hardouin-Mansart (Jules), 256
 Harlay (archevêque), 41n
 Haskell (François), 9, 281, 285, 293
 Hautin (Jean-Baptiste), 132
 Hautpoul (marquis de), 20,
 Havelange (Carl), 276
 Hazard (Paul), 33, 61
 Herbelot (Barthélemy d'), 47
 Heinsius (Nicolas), 46
 Hénault (Charles), 176, 219, 220
 Henri II, 124, 143, 193, 194, 195, 210, 213, 283
 Henri III, 160, 161
 Henri IV, 4, 103, 121, 124, 128, 196, 197, 203, 224, 238, 255, 261, 262, 264, 314n
 Henri VIII, 140, 167, 168
 Herbert (Thomas), 35
 Hermant (Maxence), 194n
 Hérodote, 51, 99
 Héron, 51, 51n
 Hérouval (Antoine d'), 45, 48
 Hilaire (saint), 47, 49n, 254
 Hogenberg (Franz), 146
 Hondt (Pierre de), 121
 Honoré (maître), 137
 Hozier (Charles d'), 155
 Huang (Arcadio), 89
 Huet, 41n
 Hugues Capet, 201, 209, 232, 313
 Hurel (Daniel-Odon), 8

 Imperato (Ferrante), 304
 Irène (impératrice), 51
 Irénée (saint), 254
 Irigoïn (Jean), 86
 Irminon (abbé), 22
 Isabeau de Bavière, 143, 162
 Iselin (Christophe), 300, 301
 Isidore de Bède, 60
 Isidore de Séville, 206

 Jacques le majeur (saint), 172
 Janssen (Anse Luplau), 177
 Jassaud (Marie de), 177
 Jaucourt (Louis de), 104
 Jean de Bruges, 126, 137, 248
 Jean Chrysostome (saint), 38, 46, 50, 51, 52, 60, 64, 80, 83, 321
 Jean II le Bon, 124, 143, 159, 238

- Jeanne d'Arc, 212
 Jeanne de France, 228
 Jérôme (saint), 51, 51n, 232, 234
 Jestaz (Juliette), 7, 62, 99, 99n, 100, 111
 Joly (chanoine), 30
 Joly de Blaisy (Antoine), 155
 Jourdain (Maur), 151
 Jules II (pape), 224
 Justel (Henri), 202
- Keller (Christophe), 129
 Kepler, 43
 Kervel (Audren de), 71, 87, 156
- La Cour (Didier de), 20
 La Curne de Sainte-Palaye (Jean-Baptiste de), 91, 128n, 132, 133, 134, 309, 318
 La Fajolle (Anne de), 18.
 La Font de Saint-Yenne (Étienne de), 299
 La Londe (Romain de), 180, 185
 La Marre (Philibert de), 42
 La Mothe Le Vayer (François de), 41n, 42n, 213
 La Pare (Guillaume de), 80, 95
 La Porte (Pierre de), 200
 La Ravalière (Pierre-Alexandre), 133
 La Rivière (Bernard de), 81
 La Roque (Jean Paul de), 39, 47
 La Rue (Charles de), 91
 La Trimouille (Louis de), 167
 La Vallière (Louis César de), 139
 Laborde (Alexandre de), 297, 298, 309, 318
 Lacoïsne (dom), 151
 Lambin (Antoine), 119
 Lancelot (Antoine), 107, 128n, 133, 170, 177-180, 182, 184, 186, 188, 189, 243
 Lancret (Nicolas), 119
 Lanfranc (archevêque), 30
 Langlois (Jean-Baptiste), 81n,
 Lapejean (Jean-François), 18, 19
 Larcher (Mathurin), 180
 Lardellier (Pascal), 239
 Lascaris (Jean), 251, 255
 Laurain-Portemer (Madeleine), 5
 Lauréault de Foncemagne (Étienne), 128n
 Lautrec (Henri de), 170
 Laval (Antoine de), 196
 Laval (Hélène de), 151
 Le Baud (Pierre), 151
- Le Bernin, 256
 Le Blant (Edmond), 203
 Le Breton (Charles), 29
 Le Brun (Charles), 197
 Le Clerc (Jean), 40n
 Le Gallois (Antoine-Paul), 156
 Le Gendre (Louis), 219
 Le Goff (Jacques), 120, 271
 Le Goux de la Berchère (archevêque), 72
 Le Gris (Jacques), 122, 153
 Le Laboureur (Jean), 155
 Le Michel (Anselme), 29, 36, 36n
 Le Parmesan (Girolamo), 78
 Le Pogge (Gian Francesco), 31
 Le Primatice, 194
 Le Roy (Loys), 211
 Le Tellier (Charles-Maurice), 57, 60, 95n, 256
 Le Tellier (Michel), 156
 Le Tellier de Louvois (Camille), 256
 Le Tellier de Louvois (François-Michel), 67, 256
 Le Thieullier (Smart), 189
 Le Tintoret (Jacopo), 78
 Le Vau (Louis), 197
 Lebeuf (Jean), 133, 169, 283, 284, 285
 Leclerc (Sébastien), 86, 122, 202, 219
 Leclercq (Henri), 7, 54, 55n
 Léger (saint), 150
 Lenoir (Alexandre), 192, 311-316, 320
 Lenoir (Jacques-Louis), 73
 Léon X (pape), 224n,
 Léonard (père), 46n, 47
 Léopold I^{er} (empereur), 267
 Leung (Cécile), 89
 L'Hospital (Michel de), 222
 Limbourg, 138
 Lipse (Juste), 63
 Liuthard, 136
 Lobineau (Guy Alexis), 4, 71, 72, 151, 280
 Locke (John), 48
 Longuerue (Louis de), 47, 66, 83
 Loo (Arnoul de), 76
 Loppin (Jacques), 49, 51, 257
 Lothaire I^{er}, 136, 148, 174, 234, 235, 246
 Louis d'Anjou, 137, 161
 Louis de Bruges, 130, 250, 250n
 Louis de Mâle, 132, 152
 Louis de Tarente, 160

- Louis Gonzague, 161
 Louis le Débonnaire, 151
 Louis VI le Gros, 124, 283
 Louis VII le Jeune, 150, 151, 152
 Louis VIII, 250
 Louis IX (saint Louis), 152, 208, 222, 225, 227, 230
 Louis XI, 124, 130, 138, 143, 146n, 147, 163, 165, 194, 210, 213, 225, 226, 250
 Louis XII, 130, 145, 146, 166, 170, 175, 208, 224, 228, 251, 255n
 Louis XIII, 20, 41, 142n, 199, 211, 214
 Louis XIV, 31, 40, 45, 57, 60, 86, 141n, 153, 158, 159, 177, 196, 200, 202, 209, 213, 214, 217, 219, 255, 299, 308
 Louis XV, 11, 89, 119, 122, 123, 218, 224, 251, 253, 261, 264
 Louise de Savoie, 170
 Louvois, 67, 159, 256, 258
 Lucas (Paul), 35
 Luther, 64

 Mabillon, 4, 5, 7, 10, 17, 26, 30, 34, 36, 45, 46, 48, 52-63, 65, 66, 69, 70, 72, 76, 79, 84n, 85, 88, 90, 95, 150, 156, 252, 256, 257, 259, 262, 278-282, 284, 289, 292, 314n, 320, 323
 Machault (Louis de), 30
 Madame (sœur du roi), 45n, 91
 Maffei (Alessandro), 83
 Maffei (Alfonso), 127
 Maffei (Scipione), 33, 291, 292
 Magliabechi (Antonio), 57, 58, 60, 75, 76, 80
 Magnus (Olaus), 302, 303
 Mahudel (Nicolas), 90, 177
 Maignan (Flore de), 18
 Maillet (Benoît de), 293
 Maine (duc du), 45, 91
 Maine (duchesse du), 91
 Maître de la Bible de Jean de Sy, 248
 Maître de Reims, 246
 Maître Rational, 248
 Mâle (Émile), 284
 Malherbe, 43
 Marcel, 164
 Marchand, 133
 Marcland (Gabriel), 72
 Marguerite (sainte), 174
 Marguerite de Brabant, 152
 Marguerite de Flandres, 152
 Marie d'Anjou, 172
 Marie de Bourgogne, 166
 Marie de l'Incarnation, 49, 49n
 Marie Thérèse d'Autriche, 156
 Mariette (Pierre-Jean), 290, 293
 Marin (Louis), 229
 Marolles (Michel de), 41n, 155
 Marot (Clément), 133
 Marschalk (Nicolaus), 306
 Martène (Edmond), 8, 37, 37n, 38, 175, 282
 Martianay (Jean), 51, 51n, 257
 Martin (Claude), 37, 49n, 49-52, 75, 254
 Martin (Henri), 117
 Martin (Jacques), 91
 Martin (Jean), 39n
 Martin (Victor), 222
 Mathes (baron), 19
 Mathey, 122
 Mathilde de Flandre, 187, 188
 Maximilien I^{er}, 166
 Mazarin, 5, 42, 130n, 200, 201, 214
 Mazaugues (Thomassin de), 112, 277
 Medicis (Catherine de), 143, 194, 197
 Medicis (Côme II de), 291
 Medicis (Côme III), 58, 82
 Mège (Joseph), 55
 Mehun (Jean de), 246
 Melanchthon, 64
 Mellier (Gérard), 113, 173, 247
 Mellot (Jean-Dominique), 6, 116, 117, 122n, 253, 254, 255, 259
 Ménage (Gilles), 41n, 131
 Menant (Sylvain), 219
 Ménard (Hugues), 252
 Ménestrier (père), 134, 201
 Mercati (Silvio), 86n
 Mérimée (Prosper), 319, 320,
 Mersenne (Marin), 41n, 41-43, 155
 Mesme (Henri de), 42
 Mesme (Jean-Antoine), 41n, 145
 Métezeau (Marie), 176
 Mézeray (François-Eudes de), 39, 200, 209, 212, 214-220, 265
 Michel (Patrick), 112, 132, 139
 Michel (saint), 165, 166
 Michelet (Jules), 312, 313
 Millin (Aubin-Louis), 309, 310
 Millot (Claude), 134, 318

- Minsheu (John), 111
 Mirabeau, 311
 Misson (François-Maximilien), 99
 Mitchell (Thomas), 274, 275
 Moïse, 284
 Molinet (Jean), 210
 Momigliano (Arnaldo), 43, 67, 99
 Moniot (Jean), 107
 Montalivet (Jean-Pierre de), 309
 Montchal (Charles de), 42
 Montespan (Athénaïs de), 67, 68, 155
 Montesquieu, 61, 283
 Montfaucon (Balthazar de), 20
 Montfaucon (Bernard de), 1-323 *passim*
 Montfaucon (Timoléon de), 18, 19, 19n
 Montmorency (Anne de), 18, 147, 194
 Montoya (Alicia C), 133
 Monstrelet (Enguerand de), 143, 163, 240, 241, 242
 Montreuil (Pierre de), 22, 321, 321n,
 Mopinot (Simon), 91
 Morard (abbé), 22n, 280
 Moreau (Denis), 155
 Moreau (Jacob-Nicolas), 74, 202, 211, 322
 Moreau (Jean-Charles), 313
 Moreau de Mautour (Philibert), 170
 Morel (Germain), 26
 Morice (Pierre-Hyacinthe), 71, 72
 Mossé (Bernard), 181
 Moulinet (Claude du), 280, 281
 Muguet (François), 117, 254, 255
 Munby (Alan Noël Latimer), 139
 Muratori (Lodovico Antonio), 6, 33, 78, 82, 91, 95
 Mutel, 142

 Nangis (Guillaume de), 207
 Napoleon I^{er}, 12n, 233, 233n
 Naudé (Gabriel), 41n, 42, 304
 Nedonchel (chambelan), 162
 Needham (Peter), 95
 Nemours (duchesse de), 165
 Neveu (Bruno), 6, 32, 33, 56n, 64, 65, 253, 259, 323
 Nicaise (Claude), 46
 Noailles (Anne-Jules de), 30
 Noailles (Guy de), 156
 Noailles (madame de), 155
 Noël (abbé), 167

 Nourry (Nicolas), 257
 Noyon (Eloi de), 231

 Odard (Jacques), 250
 Odieuvre (Michel), 85
 Odon (evêque), 188
 Omont (Henri), 5, 37n, 95, 195
 Oresme (Nicolas), 113, 173, 247
 Origène, 83
 Orimina (Cristoforo), 160
 Orléans (duc de), 89, 162,
 Orléans (Gaston d'), 193
 Orléans (Louis d'), 248
 Orléans (Marguerite d'), 138
 Orléans (Raoulet d'), 249
 Orléans de Rothelin (Charles d'), 90
 Orth (Myra), 194
 Oudot (Nicolas), 131
 Oudot (Jean), 131

 Paciaudi (Paolo), 293
 Pagi (Antoine), 48
 Paillet (Jean-Marie), 98, 100
 Palatinat-Neubourg (François de), 175n
 Pass (Simon de), 305
 Papenbroeck (père), 56, 57
 Parsis-Barubé (Odile), 8, 67, 266, 269, 270, 271, 273
 Paschal (Pierre), 210
 Pasquier (Étienne), 134, 211
 Pastan (Elizabeth), 183
 Pastoureau (Michel), 202
 Patin (Charles), 35, 44
 Pausanias, 99
 Pavillon (Nicolas), 19
 Pédaque (reine), 278, 278n, 284, 285
 Peigné-Delacourt (Achille), 22n
 Peiresc (Nicolas-Claude Fabri de), 41n, 42-44, 112, 132, 199, 200, 202, 203, 204, 277, 287, 288, 304
 Pellier (Hilaire), 50n
 Pépin le Bref, 209, 222
 Perrissin (Jean), 146
 Perrault (Charles), 67n
 Perrenot de Granvelle (Antoine), 152
 Perrenot de Granvelle (Nicolas), 100
 Perrier (père), 77
 Petau (Paul), 203
 Petey de l'Hostallerie (Charles), 71, 93
 Peyre (Antoine-François), 313

- Pharamond, 4, 128, 209, 215, 218, 224, 261, 264, 265
 Philippe (roi d'Espagne), 166
 Philippe Auguste, 202, 207, 213
 Philippe I^{er}, 151, 174, 213
 Philippe II, 207
 Philippe III le Hardi, 137, 193, 207, 313
 Philippe VI, 243
 Philippe le Bel, 223, 227, 246
 Philippe le Bon, 163n, 210
 Philon, 83
 Phocas, 269
 Picques (Louis), 81, 95
 Pierre (saint), 150, 284
 Pierre I^{er}, 238
 Pinoteau (Hervé), 232
 Pintard (René), 41
 Pintoin (Michel), 210
 Pithou (Pierre), 66, 70, 128
 Plancher (Urbain), 106, 281
 Plutarque, 99
 Poilpré (Anne-Orange), 233, 234
 Poirier (Germain), 243, 323
 Polignac (Melchior de), 90, 91, 293
 Politien, 257
 Polybe, 99
 Pontchartrain (Louis de), 68, 88, 117, 158, 308
 Porcher (Jean), 134, 137, 138
 Porcheron (Placide), 29, 94, 257
 Portus (Aemilius), 322
 Pothier (Robert-Joseph), 148
 Pouget (Antoine), 49, 50, 51
 Poulot (Dominique), 313, 315n
 Poulouin (Claudine), 101
 Pourbus, 159, 196
 Poussin (Nicolas), 287
 Pozzo (Carl Antonio), 288
 Pozzo (Cassiano dal), 287, 288, 292
 Primat (moine), 208
 Preyssoure (Léon), 169
 Pucelle (Jean), 137
- Quatremère de Quincy (Antoine), 300, 315
 Quirini (Angelo-Maria), 78, 93, 94, 95, 96
 Quolignac (Jean-François), 18
- Racine (Jean), 67, 211n
 Racine (Louis), 133
- Rainssant (Pierre), 67
 Rancé (Armand-Jean), 53, 62, 63, 70, 322
 Ranum (Oreste), 213
 Raphaël, 78
 Rascas (Antoine de), 203
 Recht (Rolland), 310, 314
 Reine de Saba, 284, 285
 Remi (Barthélemy), 157
 Remi (saint), 235n, 281
 Renaudot (Eusèbe), 47, 86, 92
 Renaudot (Théophraste), 39, 41n, 47
 René I^{er} d'Anjou, 132, 250
 René roi de Sicile, 164
 Retout, 180, 185
 Rhode (Andreas), 306
 Rhode (Christian), 306
 Richardière (Guillaume), 161
 Richelet, 269
 Richelieu, 25, 42, 67, 130n, 209, 211, 214, 218, 252, 255, 256
 Richemont (Arthur), 240
 Richilde, 168
 Rigaud (Claude), 254
 Rigault (Nicolas), 41
 Rigord, 207
 Ritz-Guilbert (Anne), 9, 154, 155, 157, 160, 205
 Rive (Jean-Joseph), 139
 Rivet de la Grange (Antoine), 74
 Robillant (comte), 95
 Robustel (Charles I), 252
 Rocheblave (Samuel), 100
 Rochechouart (Marie-Madeleine), 155
 Rogé (Raymond), 8
 Rohan (cardinal), 91
 Rohan (maître de), 138
 Rohan-Soubise, 72, 155
 Roi de Bohême, 244
 Roi de Navarre, 133, 143, 244
 Rollin (Charles), 91
 Romet (Clotilde), 160
 Rondray (Claude du), 105n, 106
 Rosinus, 99
 Rosso Fiorentino, 194, 255
 Rostand (André), 13, 106, 141, 142, 149, 171, 174, 175
 Rousseau (dom), 73,
 Rousseau (Jean-Jacques), 61
 Roux (Guillaume le), 180
 Rubempré (Jeanne de), 166, 167

- Rubens, 43
 Rudbeck (Olof), 305
 Ruinart (Thierry), 36, 57, 58n, 60n, 61, 62, 257, 280, 281
- Saint-Emmeran (Kraus de), 95
 Saint-Vallier (président de), 123
 Sainte-Beuve, 45
 Sainte-Marthe (Denis de), 37, 37n, 66, 73, 73n, 210
 Sainte-Marthe (Louis de), 73n, 210, 277
 Sallier (abbé), 133
 Sallo (Denis de), 39
 Salomon, 284, 285
 Sanguin (Claude), 41n
 Sarrasin (Jean-François), 131
 Saudricourt, 214
 Saumaise (Claude), 41n
 Scaliger (Joseph), 63, 203, 302n
 Scévole, 73n
 Schadaeus (Oseas), 277
 Schaunburg (Adolf von), 302
 Schnapp (Alain), 9, 305, 306, 307, 320
 Schnapper (Antoine), 153, 176
 Schopfer (Jean), 204
 Scott (Walter), 318
 Secousse (Denis), 128
 Seger (Paul), 85
 Séguier (Pierre), 92, 214, 256
 Seignelay (marquis de), 45n, 143
 Séroux d'Agincourt (Jean-Baptiste), 192, 296
 Serrad (Noël), 144
 Serres (Jean de), 209, 211
 Sevin (François), 88, 89
 Seyssel (Claude de), 251, 251n
 Sfondrati, 65n
 Sienne (Robert de), 247
 Sigebert, 150, 175
 Sigilanus (abbé), 148
 Simon (Claude), 12, 119
 Simon (Richard), 280
 Simonneau, 188
 Sirmond (Jacques), 204
 Smith (Robert), 115
 Spon (Jacob), 35, 44, 99
 Stimmer (Tobias), 198
 Strabon, 99
 Strutt (Joseph), 140
 Suger (abbé), 182, 233
- Sully, 196
- Taillandier (Charles-Louis), 73
 Talleyrand, 311
 Tamizey de Larroque (Philippe), 170
 Tarbouriech (Ambroise), 25
 Tardieu (Pierre-François), 85
 Tarrisse (Grégoire), 23, 24, 25, 26, 28-29, 36, 49, 63
 Tassin (René Prosper), 36n, 59, 77, 141
 Tempesta (Antonio), 288
 Tesnières (Martin), 23n
 Testa (Simon), 287
 Thévenot, 257
 Thevet (André), 197
 Thibault (Pierre), 124, 171, 172
 Thierry (Augustin), 212, 217, 218, 318, 319
 Thierry, 281
 Thivel (Pierre), 106, 107, 153
 Thomas (Chantal), 12
 Thomassin (Henri-Simon), 219
 Thou (Christophe de), 41n
 Thou (Jacques-Auguste de), 41, 130, 203, 211
 Thucydide, 251
 Toinard (Nicolas), 47
 Tortorel (Jacques), 146
 Tournehem (Charles François Paul), 299
 Toustain (Charles-François), 153
 Toustain (Nicolas), 106, 153
 Tressan (comte de), 134, 318
 Trier Saxon, 111
 Troyes (Chrétien de), 132
 Trudaine (Daniel), 294
 Turenne, 20
 Tyndal (Thomas), 189
 Tyvaert (Michel), 212, 213
- Ultrogothe, 267, 279, 281
 Urbain V (pape), 172
 Urbain VIII (pape), 287
- Vair (Guillaume du), 203
 Vaissète (Joseph), 72, 109, 134
 Valavès (Palamède), 204
 Valery (Antoine-Claude), 58n
 Valois (Adrien de), 48
 Valois (François de) 170
 Valois (Henri de), 48

Van Dyck, 159
 Van Loo (Jean-Baptiste), 122,
 Van Loo (Charles-André), 119
 Vanuxem (Jacques), 281
 Vaudetar (Jean de), 132, 248
 Vaugelas, 214
 Vauquelin Des Yveteaux (Nicolas), 214
 Velly (Paul-François), 209, 217, 218
 Vendôme (Jacques), 166
 Vendosme (Louis), 39n
 Venoise (Louis de), 151
 Vercingétorix, 218
 Verdier (Antoine du), 197, 198
 Vertot (abbé), 88, 110
 Vic (Claude de), 72, 91
 Vichard de Saint-Réal (César), 206
 Vignier (Nicolas), 208
 Vignoles (Nicolas), 115
 Villaret (Claude), 217
 Villebresme (Macé), 146
 Villefroy (Guillaume), 89
 Villon (François), 133
 Vion d'Hérouval (Antonin), 48
 Virgile, 47, 54
 Vitet (Ludovic), 319
 Vivien (comte), 136, 234, 246
 Voisin (Lancelot du), 206, 211
 Voiture (Vincent), 214
 Voltaire, 31, 61, 211, 212, 219, 258
 Vossius, 47
 Vouet (Simon), 287

Wace (Robert), 188
 Walton (Brian), 111
 Waquet (Françoise), 7
 Watteau (Antoine), 119
 Wheler (Georges), 44
 Wilkins (David), 111
 Winckelmann (Johann Joachim), 100,
 192, 292, 295, 296
 Wise (François), 174, 175
 Worm (Ole), 302, 304, 305

Xénophon, 99

Zaccagni (Lorenzo), 86-87
 Zink (Michel), 8, 283
 Zyllesius (Nicolaus), 148

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 - <i>Portrait de Montfaucon</i> Dessin de Jean Duvivier, 1725, BnF, Cabinet des médailles.	15
Fig. 2 - <i>Abbaye de Saint-Germain-des-Prés</i> Michel Germain, <i>Monasticon Gallicanum</i> , 1694, n.s.	23
Fig. 3 - <i>Portrait de Montfaucon</i> D'après Charles-Etienne Gueslin, gravé par Benoit II Audran, 1741.	84
Fig. 4 - <i>La Reine Anne avec les Dames de sa Cour</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1732.	145
Fig. 5 - <i>Suite des monumens de Childéric</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1729.	149
Fig. 6 - <i>Parlement de Charles Duc de Bourgogne</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1731.	164
Fig. 7 - <i>Tombeau du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille le jeune</i> Dessin de Pierre Thibault, n.d.	171
Fig. 8 - « <i>Tapiserie</i> » de Bayeux Reproduction pour Antoine Lancelot parue dans les <i>Mémoires de littérature</i> , 1729.	178
Fig. 9 - « <i>Tapiserie</i> » de Bayeux Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1729. Reproduction d'une partie de la copie faite pour Joseph-Nicolas Foucault.	181
Fig. 10 - « <i>Tapiserie</i> » de Bayeux Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1730. Reproduction d'une partie du dessin d'Antoine Benoist faite pour Montfaucon.	182
Fig. 11 - « <i>Tapiserie de Bayeux</i> », <i>Traversée de la Manche</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1729.	186
Fig. 12 - « <i>Tapiserie de Bayeux</i> », <i>La traversée et transport des chevaux</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1730.	186
Fig. 13 - « <i>Tapiserie de Bayeux</i> », <i>Suite de l'histoire de Guillaume le Conquérant</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1729.	187
Fig. 14 - « <i>Tapiserie de Bayeux</i> », <i>Harold prête serment</i> Montfaucon, <i>Les monumens de la monarchie française</i> , 1730.	189
Fig. 15 - <i>François Ier jeune</i> , Gravé par le Maître des d'Heures d'Henri II Jean du Tillet, <i>Recueil des Roys de France</i> , 1545-1547.	195

- Fig. 16** - *Francois Ier agé*, Gravé par le Maître des d'Heures d'Henri II
Jean du Tillet, *Recueil des Roys de France*, 1545-1547. 195
- Fig. 17**- *Dagobert deuxième fils de Childebert*
Antoine Du Verdier, *La Biographie et prosopographie*, 1583. 198
- Fig. 18** - *Éloges en alexandrins*
Antoine Du Verdier, *La Biographie et prosopographie*, 1583. 198
- Fig. 19** - *Sacre du roi Charles V*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1731. 237
- Fig. 20** - *Entrée de Charles VII dans Paris*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1731. 241
- Fig. 21** - *Procès de Robert d'Artois*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1730. 244
- Fig. 22** - *Livre et Peinture, présentée [sic] à Charles V*
Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française*, 1731. 249
- Fig. 23** - *Statue-colonne de la reine Pédauque, Embracement droit, Nesle-la-Reposte.*
Jean Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. 1, 1703. 278
- Fig. 24** - *Statues-colonnes du portail central de Saint-Germain-des-Prés*
Jean Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. 1, 1703. 279
- Fig. 25** - *Maison « gothique » à Valence (Drôme)*
Gravé par A. Chamouin
Alexandre de Laborde, *Les Monuments de la France*, 1836. 298
- Fig. 26** - *De obsequiis erga fenes*
Olaus Magnus, *Historia de gentibus*, 1555. 303
- Fig. 27** - *De obeliscis sepulchralibus*
Olaus Magnus, *Historia de gentibus*, 1555. 303
- Fig. 28** - *Monumens de la ville d' Hunstad*
Ole Worm, *Danicorum Monumentorum Libri sex*, 1643. 304
- Fig. 29** - *La salle du XIII^e siècle au musée des Monuments français*
Jean-Lubin Vauzelle, 1815. 312
- Fig. 30** - *Vue du tombeau de Montfaucon*
Gravé par Laurent Guyot, n.d.
Jardin Elysée, musée des Monuments français. 314

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	3
1^{er} Partie. Montfaucon, une figure de l'érudition mauriste	16
Chapitre 1 : Un engagement religieux bénédictin	18
A Les années jeunesse	18
B L'érudition mauriste à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés	21
1) Un monastère réputé	21
2) Des directeurs éclairés	24
C La République des Lettres	31
1) Une communauté d'érudits	31
2) Les voyages d'étude	35
3) Les périodiques savants	38
4) Les sociétés savantes	40
D Légitimation d'un moine éclairé	48
Chapitre 2 : Le modèle mauriste et l'histoire	53
A Mabillon et l'authenticité des sources	53
1) Le <i>De re diplomatica</i>	53
2) Mabillon explorateur	57
3) Mabillon et Rancé	62
B L'essor de l'érudition ecclésiastique et l'Histoire	63
1) La recherche érudite	63
2) Un nouvel humanisme	65
C L'histoire des Provinces, mission et enjeu politique	70
1) Attrait pour l'histoire profane	70
2) Étendue des recherches	73
Chapitre 3 : Montfaucon, une modernité	75
A Voyage en Italie et séjour romain	75
1) Le <i>Diarum italicum</i>	75

	373
2) Procureur à Rome	80
B Une nouvelle discipline, la paléographie	83
C L'académie bernardine autour du cabinet d'antiquités	87
1) Un savant cénacle	87
2) Montfaucon et les objets antiques	92
D <i>L'Antiquité expliquée et représentée en figures</i>	96
2^{ème} Partie. Les Monumens de la monarchie françoise	102
Chapitre 1 : Genèse d'une œuvre en construction	104
A Les premières annonces	104
1) Une rupture dans la narration	104
2) Édition d'un prospectus	107
3) Réactions épistolaires	109
B Les souscriptions, une nouveauté	110
1) Le système des souscriptions	110
2) Élaboration du plan de 1727	113
3) Les listes des souscripteurs	114
C Traités et privilèges	116
D Une œuvre inachevée	120
Chapitre 2 : Les sources iconographiques	128
A Réception des manuscrits médiévaux à l'époque de Montfaucon	128
1) Le modèle médiéval et la littérature	128
2) Les manuscrits à peintures	134
B Les choix de Montfaucon	140
C Les portefeuilles Gaignières : une source majeure pour Montfaucon	153
D Des correspondants et des illustrations	167
Chapitre 3 : Arrêt sur image, la broderie de Bayeux	176
A Chronique d'une redécouverte	176
B Une nouvelle lisibilité	182

3^{ème} Partie. De l'antiquaire à l'historien : une émancipation à l'œuvre	191
Chapitre 1 : La représentation de l'histoire monarchique	193
A Les devanciers et mise en scène des portraits royaux	193
1) <i>Le Recueil du Tillet</i>	193
2) Les galeries princières	196
3) Les textes historiques illustrés	197
B Les historiographes au service du prince	206
1) La narration des faits mémorables	206
2) De célèbres historiographes	214
C Le pouvoir et ses représentations	221
1) Le gallicanisme royal	221
2) Les illustrations du pouvoir	224
3) Hommage du livre	245
4) Le gallicanisme éditorial	251
Chapitre 2 : <i>Les monumens de la monarchie, une histoire visuelle</i>	261
A Les Antiquités nationales dans une nouvelle scénographie	261
1) Une présentation chronologique	261
2) Le choix des origines	264
B De l'image au document, l'Histoire dans un tournant visuel	269
1) De surprenantes « transmutations »	269
2) Déni d'un tournant visuel	272
C Erreurs et préjugés	276
1) Des statues-colonnes mérovingiennes	276
2) L'attrait gothique	282
Chapitre 3 : Du musée de papier au Museum	286
A Entre antiquarisme et histoire, un recueil singulier	286
1) Les musées de papier	286
2) Les premiers livres d'art	293
B Antiquités nationales et dimension patrimoniale	300
1) L'exemple scandinave	300
2) Tentatives de mesures conservatoires	307
3) Le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir	311
CONCLUSION	317

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	324
LES SOURCES	324
1) Sources manuscrites	324
2) Sources imprimées	327
BIBLIOGRAPHIE	335
1) Livres et revues	335
2) Catalogues d'expositions	355
3) Webgraphie	356
INDEX DES NOMS	358
TABLE DES FIGURES	370
TABLE DES MATIÈRES	372